



HAL
open science

Habiter les interstices urbains : une analyse des formes d'appropriation, d'adaptation et d'innovation de populations en grande précarité à Lille (France) et Medellín (Colombie)

Stephanie Espejo Zeballos

► **To cite this version:**

Stephanie Espejo Zeballos. Habiter les interstices urbains : une analyse des formes d'appropriation, d'adaptation et d'innovation de populations en grande précarité à Lille (France) et Medellín (Colombie). Architecture, aménagement de l'espace. Université de Lille, 2022. Français. NNT : 2022ULILA020 . tel-04129731

HAL Id: tel-04129731

<https://theses.hal.science/tel-04129731>

Submitted on 15 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Lille

École doctorale Sciences, Économiques, Sociales de l'Aménagement et du Management (SESAM)
Laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES) - ULR 4477

Thèse pour l'obtention du doctorat en Aménagement du territoire

Habiter les interstices urbains.

Une analyse des formes d'appropriation, d'adaptation et d'innovation de populations en grande
précarité à Lille (France) et Medellín (Colombie)

par

Stephanie ESPEJO ZEBALLOS

Sous la direction de M. **Marc DUMONT**, Professeur HDR en Urbanisme et Aménagement à
l'Université de Lille, FASEST, laboratoire TVES, Directeur-adjoint IAUGL, Co-directeur de
MetroForum et codirigée par Mme. **Nubia RUÍZ RUÍZ**, Professeure en sociologie, Vicedecana de
Investigación y Extensión à l'Universidad Nacional de Colombia - Bogotá

Soutenue le 13 décembre 2022

Composition du jury :

Mme. Émilie **DA LAGE**, Professeure des Universités en Sciences de l'Information et de la
Communication à l'Université de Lille, présidente du jury.

Mme. Francesca **DI PIETRO**, Maîtresse de conférence HDR en Géographie de l'Environnement à
l'Université de Tours, rapporteure.

M. Thierry **LULLE**, Professeur titulaire en Géographie sociale à la Universidad Externado de
Colombia, examinateur.

M. Maurizio **MEMOLI**, Professeur de Géographie Politique et Économique à l'Université de Cagliari
– Italie, rapporteur.

Invité :

M. Éric **GLON**, Professeur émérite des Universités en Géographie à l'Université de Lille.

Para mi abuelita Timotea

Para los « ...que no son, aunque sean...» *Los nadies*, 1989, Eduardo Galeano

Page de garde

Cette thèse a été écrite intégralement en français par une doctorante non native. Elle n'a donc pas la fluidité d'expression d'une personne native.

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans l'aide et le soutien de plusieurs personnes. Tout d'abord, je tiens à remercier mes directeurs. Merci Marc Dumont pour votre soutien tout au long de ces années, je vous remercie aussi pour vos commentaires aiguisés qui m'ont permis d'explorer plusieurs champs de recherche. Ces explorations m'ont aussi aidé à transmettre les idées qui au début de la thèse étaient très floues et avec le temps sont devenues de plus en plus compréhensibles. Merci Nubia Ruiz Ruiz pour votre soutien quand on a essayé de réaliser la cotutelle de thèse qui a malheureusement dû s'arrêter.

Je tiens à remercier les membres du jury d'avoir accepté de lire mon manuscrit avec les contraintes de temps de fin d'année. Merci aux rapporteurs pour avoir accepté de lire et de donner des conseils pour l'amélioration de ce manuscrit.

Je tiens à remercier tout le laboratoire TVES pour son soutien. À Eric Glon et Frédéric Dumont pour leur soutien dans le comité de thèse et leur soutien dans mon parcours avant thèse. À Marie Laboureur pour ses conseils avec la cartographie. À Christine Vandenbosch pour avoir été toujours là. Merci à toutes et à tous pour les petits moments d'échange au moment du repas.

Merci aux doctorants aussi pour leurs conseils, pour m'aider à me changer les idées et pour les pauses café – thé. Merci Lucie, Clément, Camille, Nicole, Madina, Siva, Léna, Hanna, Lyes, Nadine, Julia, Jonathan, Mamadou, Aneth, Anna. Merci à mes amis aussi pour leur soutien, merci Mariela, Renata, Nerice, Roy, Naty, Emerson, Teresa, Sumi et Anaisa.

Merci à mes relecteurs pour vos conseils et votre temps. Merci beaucoup Lucie, Élisabeth, Kalpana, Patrick, Roselyne, Audrey et Nicolas.

Merci à toutes les personnes qui ont répondu à mes questions lors des entretiens. Merci aux professeurs de l'*Universidad Nacional de Colombia – sede Medellín* pour m'avoir permis d'être étudiante libre dans leurs cours. Merci aux bénévoles du Collectif Solidarité Rom et Gens de Voyage de Lille pour leur aide. Merci aussi au *Componente de calle* pour m'avoir accueilli dans l'équipe pour quelques semaines.

Je remercie les financements de cette thèse. À l'école doctorale SESAM pour le contrat doctorale de 2015-2018 et à la bourse de mobilité Mermoz en 2016.

Merci à tous ceux qui m'ont rendu visite à l'hôpital pour ces petits mots de réconfort, vos appels, vos dessins et vos cartes qui m'ont été précieuses au moment où j'en avais le plus besoin. Merci aussi à toute l'équipe de l'hôpital d'Erlangen et L'Espoir pour leurs soins. Et un merci très chaleureux à mes kinésithérapeutes et ergothérapeutes sans qui je ne pourrais pas écrire ces lignes : à Eva, Amélie, Vincent, Élodie, Julie et Claire.

Merci de tout mon cœur à ma famille, à ma maman et mon frère, pour leur soutien inconditionnel dans toutes mes décisions, depuis que je peux m'en souvenir. Merci maman pour tous les sacrifices que tu as dû faire pour notre éducation. Merci papa pour t'être approché de moi ces dernières années.

Un merci très spécial à Clem pour être là quand j'en avais le plus besoin, pour m'avoir tenu la main même quand j'étais en réanimation. Merci pour tout ton soutien et pour tout le temps que tu as donné aussi à cette thèse, pour être donc le premier relecteur.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	6
SOMMAIRE.....	7
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES.....	11
GLOSSAIRE.....	13
INTRODUCTION	14
Genèse du sujet.....	15
Problématique et hypothèses.....	15
Positionnement.....	16
Justification de terrains.....	16
Structure de la thèse.....	18
PARTIE 1 : CADRE GÉNÉRAL.....	20
CHAPITRE 1 : L'INTERSTICE URBAIN ET L'HABITAT TEMPORAIRE COMME OBJETS DE RECHERCHE	21
I. L'interstice urbain, notion aux multiples sens et usages.....	21
1. Aux origines d'une notion.....	21
2. Notions utilisées pour caractériser l'IU.....	24
3. Notions institutionnalisées en France et en Colombie.....	26
4. Notions formalisées scientifiquement.....	29
5. Vers une définition de l'interstice urbain.....	40
II. Habitat temporaire ou habitat en transition ?.....	41
1. Habiter.....	41
2. Habitat.....	49
3. Les autres termes de l'habitat temporaire.....	50
4. Habitat temporaire comme espace en transition.....	54
5. Habitat temporaire à Lille et Medellín.....	57
Conclusions du chapitre 1 : objets de recherche.....	62
CHAPITRE 2 : LE SANS-ABRISME.....	63
I. Habiter dans l'isolement.....	63
1. Sans-abris ou sans domicile fixe (SDF).....	63
2. <i>Habitante de calle</i>	68

II. Habiter en groupe.....	75
1. Les migrants Roms.....	75
2. Les familles de déplacés internes.....	79
III. Sans-abrisme.....	84
Conclusions du chapitre 2 : habiter les interstices urbains, entre formes collectives et formes individuelles.....	86
CHAPITRE 3 : DES MÉTHODOLOGIES PLURIELLES DE RECHERCHE.....	87
I. Méthodes.....	87
1. Recherche bibliographique et documentation.....	87
2. Parcours exploratoires.....	88
3. Méthodes ethnographiques : L'observation participante et l'engagement ethnographique.....	88
4. Entretiens semi-directifs.....	91
II. L'exploration des terrains sensibles : l'évolution d'une méthodologie empirique.....	94
1. La délimitation de la zone d'étude.....	95
2. Analyse de la forme urbaine.....	98
3. Analyse de la production des interstices.....	98
4. Analyse de l'occupation par l'habitat temporaire.....	98
5. Analyse ethnographique.....	98
6. Analyse de la gestion des interstices.....	98
Conclusions du chapitre 3 : un retour réflexif sur les méthodologies mobilisées.....	99
CONCLUSIONS DE LA PARTIE 1.....	100
PARTIE 2 ANALYSE CARTOGRAPHIQUE D'UN ESPACE EN MARGE.....	101
1. La cartographie des interstices urbains dans le monde.....	102
2. La cartographie des habitat temporaires dans le monde.....	108
CHAPITRE 4 : CRÉATION DES INTERSTICES URBAINS.....	113
I. Cas d'étude : Lille.....	114
1. Évolution de la morphologie urbaine du centre de Lille.....	114
2. Les usages des interstices urbains à Lille en 2015.....	121
II. Cas d'étude : Medellín.....	130
1. Evolution de la morphologie urbaine du centre de Medellín.....	130
2. Les usages des interstices urbains à Medellín en 2018.....	137

Conclusions du chapitre 4 : la création des interstices urbains.....	144
CHAPITRE 5 : CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DES INTERSTICES URBAINS.....	146
I. L'échelle urbaine : Analyse des caractéristiques et de l'évolution de l'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire.....	147
1. Caractérisation des interstices urbains occupé par l'habitat temporaire de Lille et de Medellín.....	147
2. L'évolution cartographique de l'habitat temporaire de Lille et de Medellín.....	160
II. L'évolution de l'occupation de l'habitat temporaire dans des interstices urbains.....	186
1. Évolution de l'occupation de certains interstices urbains à Lille.....	186
2. Évolution de l'occupation de certains interstices urbains à Medellín.....	197
Réflexions sur la représentation de l'espace-temps dans les cartes.....	199
Conclusion du chapitre 5 : l'exploration cartographique de l'habitat temporaire dans l'IU. .	202
CONCLUSIONS DE LA PARTIE 2.....	204
PARTIE 3 : L'ÉTUDE DES SPATIALITÉS DES INTERSTICES URBAINS, CENTRÉE SUR L'HABITAT TEMPORAIRE.....	205
CHAPITRE 6 : LA STRUCTURE D'UN HABITAT TEMPORAIRE.....	206
1. Les processus d'un habitat temporaire.....	206
1.1. Conditions de localisation d'un IU.....	206
1.2. Le processus de création d'un habitat temporaire dans un interstice urbain.....	207
1.3. La structuration de l'espace.....	207
I. Habiter dans l'isolement	208
1. L'habitat des personnes isolées dans la métropole lilloise.....	209
2. Habiter dans les interstices fluviaux à Medellín.....	213
II. Habiter en groupe.....	219
1. Habitat des familles Roms ou des migrants de l'Europe de l'Est.....	219
2. Habitat des déplacés internes à Medellín.....	227
Conclusions du chapitre 6 : analyse de la structure de l'habitat temporaire.....	236
CHAPITRE 7 : L'ÉVOLUTION ET TERRITORIALISATION D'UNE OCCUPATION.....	238
I. Les liens du sans-abrisme.....	238
1. Les sans-abri (ou les personnes isolés) à Lille.....	238
2. L' <i>habitante de calle</i> à Medellín.....	248
II. La survie dans la métropole.....	264

1. L'arrivée à Lille et le réseau de survie de migrants Roms de l'Europe de l'Est.....	264
2. Le parcours de déplacés internes, et la violence à Medellín.....	280
Conclusions du chapitre 7 : la gestion de la grande précarité.....	289
CONCLUSIONS DE LA PARTIE 3.....	292
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	293
Rappel de la problématique.....	293
Résultats.....	293
1. Habitat en transition.....	293
2. Installations tolérées.....	294
3. Une prise en charge insuffisante.....	294
4. Invisibilisation de la grande précarité.....	295
Limites de la recherche.....	296
Difficultés rencontrées.....	296
Le futur de cette recherche.....	297
BIBLIOGRAPHIE.....	299
TABLE D'ANNEXES.....	317
TABLE DE CARTES.....	326
TABLE DE TABLEAUX.....	327
TABLE DE FIGURES.....	328
TABLE DE GRAPHIQUES.....	329
TABLE DE PHOTOGRAPHIES.....	329
TABLE DE MATIÈRES.....	331
RÉSUMÉS.....	339

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

AAA : Atelier d'architecture autogérée

Abej : Association Baptiste pour l'Enfance et la Jeunesse

ACNUR : *Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados*

AFEJI : Association des Flandres pour l'Éducation, la formation des Jeunes et l'Insertion sociale et professionnelle

AJONC : Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés

APCD : *Atención a Población Crónica en calle con trastorno mental y/o Discapacidad física* (Attention à la population chronique de la rue souffrant de troubles mentaux et/ou d'un handicap physique)

ARS : Agence Régional Santé

ASET : Association pour l'aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes

BASIAS : Base de données de l'inventaire historique des sites industriels et activités de service.

BASOL : Base de données sur les sites et les sols potentiellement pollués

CEO : *Centro de Estudios de Opinión* (Centre d'études d'opinion)

CHRS : Centre de Réinsertion et Logement Social

CMAO : Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation

CNCDH : Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

CNIS : Conseil national de l'information statistique

CSRGV : Collectif Solidarité Roms et Gens du Voyage

DANE : *Departamento Administrativo Nacional de Estadística* (Département Administratif National de la Statistique)

DDCS : Direction de la Cohésion Social

DI : Déplacés Internes

DFG : Déplacement Forcé Général

DFI : Déplacement Forcé Intraurbain

DSA : Diplôme de Spécialisation en Architecture

DTV : Direction Tsiganes et Voyageurs

EDU : *Empresa de desarrollo urbano* (Entreprise de développement urbain)

EPIS : Éducation Populaire d'Insertion et de Sensibilisation

ESMAD : *Escuadrón Móvil Antidisturbios* (police anti-émeute)

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

HC : *Habitante de calle* (Habitant de la rue)

HCNUR ou UNHCR ou HCR : Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

HLM : Habitation à Loyer Modéré

HNO : Habitat Non-Ordinaire

HT : Habitat temporaire

IAURIF : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Île-de France

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ISE : Indice Synthétique d'Exclusion

Isvimed : *Instituto Social de Vivienda y Hábitat de Medellín* (Institut social du logement et de l'habitat de Medellín)

IU : Interstice urbain

JAC : *Junta de Acción Comunal* (Conseil du quartier)

LAM : Lits d'accueils médicalisés

LDH : Ligue des droits de l'Homme

LHSS : Lits Halte Soins Santé

LMI : Largeurs Minimales d'Interprétation

MEL : Métropole Européenne de Lille

MSL : Médecins Solidarité Lille

OCS2D : Occupation du sol en deux dimensions

OQTF : Obligation de quitter le territoire français

ONU : Organisation des Nations Unies

PARC : Protection Aménagement Réappropriation Collective du site Saint Sauveur et de son Belvédère

POT : *Plan de Ordenamiento Territorial* (Planification de l'aménagement du territoire)

PPIGE : Plateforme Publique de l'Information Géographique du Nord-Pas de Calais

RUV : *Registro único de víctimas* (Registre officiel de victimes)

ScoT : Schéma de cohérence territoriale

SDF : Sans Domicile Fixe

SD2001 : enquête de Sans-Domicile de 2001

SDP : Surface de plancher d'une construction

SENA : *Servicio Nacional de Aprendizaje* (Service National d'Apprentissage)

SIAO : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SPL Euralille : Société Publique Locale Euralille

TGV : Train à Grande Vitesse

UC : Unité de Consommation

UE : Union européenne

UMI : Unités Minimales d'Interprétation

US : Usage du Sol

USE : Uncertain States of Europe

VRU : Voie Rapide Urbaine

ZUP : Zones d'Urbanisation en Priorité

GLOSAIRE

campuche : refuge, lieu pour dormir, des habitantes calle réalisé avec de cartons et sacs en plastique

comuna : commune

jibaros : vendeur de drogue

oya : lieu de vente de drogues

platz : lieu en roumain

quebrada : ruisseau

ranchito : cabanon en bois

INTRODUCTION

Pourquoi s'intéresser aux interstices urbains ? Les interstices urbains, en tant qu'objet spatial, sont devenus ces dernières années, le lieu de vie de personnes en grande précarité. Les dynamiques spatiales présentes dans les interstices urbains ont largement été étudiées dans différents domaines des sciences sociales. Les travaux portant sur ces sujets se centrent principalement sur les dynamiques sociales comme la question Rom (Legros & Vitale, 2011; Liégeois, 2009; Olivera, 2011) ou la question SDF (Pichon, 2002; Zeneidi-Henry, 2002), sur les dynamiques culturelles (Ambrosino & Andres, 2008), politiques (Aguilera et al., 2018) ou urbaines (Vanbutsele, 2017). Le sujet de l'interstice urbain a été travaillé par l'équipe de Hatzfeld, Tonnelat, Lévesque et dernièrement Christian Silva Lovera (2015) a réalisé une comparaison entre Londres et Santiago du Chili. Cette thèse, quant à elle, cherche à prolonger l'étude de cet objet spatial pour essayer de comprendre son origine et sa place dans le développement urbain présent.

L'étude de l'habitat temporaire présent dans cet objet spatial vient compléter l'étude de l'objet lui-même. L'habitat temporaire met en lumière l'existence de l'interstice urbain qu'il occupe. Les interstices urbains n'existent pas dans les cartes, ils ne sont pas dessinés, mais pourtant ils existent. Quand deux tentes ou caravanes occupent un interstice urbain, elles ne sont pas repérées. C'est seulement quand plusieurs personnes ou familles se sont installées et sont donc visibles, que l'interstice urbain devient aussi visible. Il commence à être médiatisé et il devient une priorité pour les différentes autorités. Ensuite, des aménagements urbains pour la fermeture des interstices urbains commencent à être envisagés.

Le sans-abrisme et la question Rom en France sont traités comme des sujets différents, mais portent pourtant sur des personnes qui habitent dans des espaces en marges et très souvent dans les interstices urbains. Pour une meilleure compréhension des différences entre les habitants des interstices, la population en grande précarité sera étudiée par l'organisation en fonction du nombre d'habitants. C'est-à-dire, premièrement, les personnes isolées groupées jusqu'à 3 personnes, souvent étudiées comme sans-abris (Margier, 2016; Pichon, 2002) ou sans-domicile-fixe (Zeneidi-Henry, 2002), ou *habitantes de calle* (Jaramillo Serna et al., 2017; Peláez Grisales, 2020).

Ensuite, le deuxième groupe étudié concerne les personnes qui habitent en collectif, comme les familles d'origine Rom (G. Cousin, 2009; Dacheux & Delemote, 2010; Liégeois, 2009; Vitale, 2015) à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín (Montoya Arango & García Sánchez, 2010). Nous verrons par la suite que c'est le fait d'être seule ou en famille qui va conditionner les différentes interactions dans les interstices urbains occupés.

Dans cette thèse, l'observation des temporalités des habitats temporaires est l'axe central de recherche. On ne s'est pas concentré sur un seul terrain ou une seule famille, mais sur l'ensemble des terrains du centre des deux villes. Étudier les interactions, les changements, les évacuations, m'a permis de cerner une question plus générale : la gestion de la grande précarité.

Genèse du sujet

Le sujet de thèse a suivi une évolution au cours des années. Au début, lors de ma première année de master en Aménagement et Urbanisme en 2013, avec un collègue, nous nous sommes intéressés au sujet des « Bidonvilles à Lille ». Ce fut ma première approche de la recherche avec des populations en grande précarité en France. Lors de cette année-là, j'ai fait partie du collectif d'étudiants et de bénévoles qui ont soutenu les familles Roms déplacées dans un parking de l'université de Lille 1. Ces familles ont été hébergées provisoirement dans la bourse du travail de Lille. Grâce à cet engagement, j'ai pu connaître au quotidien les rapports familiaux des migrants Roms et les liens qui se sont tissés entre les familles et les bénévoles. Lors du travail de terrain du mémoire de master, nous avons constaté que ces « bidonvilles » étaient tous installés dans des espaces écartés du développement urbain de la ville de Lille. C'est donc lors de la deuxième année de master, que j'ai décidé de cartographier les interstices urbains de la métropole, en concentrant l'étude sur le centre de Lille. Un des principaux résultats de cette enquête était que la grande majorité des interstices urbains étaient occupés par l'habitat temporaire.

Cet habitat temporaire précaire est présent dans plusieurs métropoles européennes, et surtout occupées par des migrants, de différentes origines (Legros & Vitale, 2011). Étant péruvienne, ce constat m'a profondément choqué, puisque les villes européennes projettent une image de villes développées n'ayant pas de pauvreté ou ayant une bonne gestion de celle-ci. J'ai donc voulu observer si les interstices urbains d'autres pays non-européens, et en particulier dans les pays du Sud, étaient occupés par l'habitat temporaire. C'est donc avec Marc Dumont, mon directeur de thèse, que nous nous sommes questionné pour savoir si cette installation était aussi présente dans les pays d'Amérique du Sud. En effet, dans l'histoire de la majorité des villes latino-américaines ont existé des bidonvilles. Certaines villes ont été absorbées durant le développement croissant de l'urbanisation (Prévôt-Schapira, 1996), et d'autres sont encore en train de se développer. Nous avons donc envisagé une mise en perspective entre Lille et une autre ville d'Amérique du Sud. Les villes comme Lima, Rio de Janeiro, Bogotá n'ont pas été choisies, car ils s'agit de capitales, et leurs dynamiques politiques, sociales et économiques sont différentes des autres métropoles. Medellín a été choisi car son importance pour la Colombie est similaire à l'importance de Lille pour la France. De plus, cette ville présente des bidonvilles et une occupation importante des interstices urbains. Pour réaliser cette thèse, j'ai bénéficié d'un contrat doctoral financé par l'université de Lille. Ce contrat m'a permis d'avoir une liberté de déplacement entre les deux villes que je n'aurais pas pu avoir avec d'autres financements. Pour avoir un avis plus aiguisé du travail à Medellín, nous avons demandé à Mme. Nubia Ruíz Ruíz d'être co-directrice de ce projet doctoral. Une cotutelle en géographie a été mise en place en décembre 2015 avec l'Universidad Nacional de Colombia qui a été dissolu en 2022. De plus, pour réaliser mon premier séjour en Colombie, j'ai bénéficié de la bourse Mermoz de la région Haut-de-France.

Problématique et hypothèses

Les interstices urbains ont souvent été nommés « espaces vides », sans aucune activité institutionnalisée. Ils deviennent même les « blanches de cartes » (Vasset, 2007) et certains sont

nommés « espaces verts ». Dans ces dernières années, les interstices sont occupés par différentes activités, mais c'est principalement l'habitat précaire que j'ai pu observer lors de l'étude de terrain de mon mémoire de master. Cette expérience m'a permis de voir plus en détail cette installation. **J'ai constaté qu'à cause des expulsions successives, l'habitat présent dans les interstices urbains n'arrive pas à se complexifier, elle reste donc un habitat temporaire.** On peut légitimement soulever plusieurs interrogations : peut-on recenser une appropriation aussi éphémère ? Quels sont les raisons de réaliser des déplacements forcés continus ? Existe-t-il une politique d'invisibilisation de l'habitat temporaire ? Même si les conditions basiques pour habiter ne sont pas présentes (il n'existe pas d'installation d'eau ou d'électricité dans les interstices urbains), pourquoi et comment les personnes y restent-elles ?

La question de recherche a donc été formulée ainsi : **comment se structurent les formes et les processus d'occupation par l'habitat temporaire dans les interstices urbains ?**

Pour répondre à cette question, une méthodologie cyclique a été mise en place. Pour pouvoir suivre les installations éphémères et leur évolution, il était nécessaire de réaliser des observations chaque année, ainsi que de rester en contact avec les institutions ou associations qui suivent de plus près les habitants.

Afin d'avoir un cadre dans la recherche doctorale, trois hypothèses ont été formulées :

Hypothèse 1: L'habitat des interstices est un habitat en transition.

Hypothèse 2 : Le peuplement de l'interstice est progressif et toléré si l'installation compte peu des personnes.

Hypothèse 3 : À cause de l'insuffisance des places dans les lieux d'accueil les personnes restent dans la rue.

Ces hypothèses seront vérifiées au cours de la thèse.

Positionnement

Cette thèse cherche aussi à avoir un nouveau positionnement par rapport aux sujets sud-américains, et surtout en Colombie, qui ont été largement influencés par une tradition marxiste. En ayant une perspective pragmatique, cette thèse cherche aussi à faire un apport sur les questionnements méthodologiques et dans l'approche du sujet enquêté.

Lors de l'écriture de ce manuscrit, j'ai évité l'utilisation de la neutralité axiologique pour différencier et valoriser les collaborateurs dans l'enquête de terrain.

Justification de terrains

Les interstices urbains sont des espaces changeants et émergent dans les villes et surtout dans les métropoles. C'est un phénomène urbain dont j'ai commencé l'étude en 2015 à Lille, lors de mes recherches pour mon mémoire de master. Je voulais poursuivre l'étude de l'évolution des terrains à Lille parce que je voulais comprendre les lacunes que j'ai eues lors de mon travail de master. La

recherche d'un nouveau terrain pour mettre en place les mêmes méthodes a été mise en place. Une mise en perspective entre Lille et Medellín est donc proposée pour vérifier les différentes hypothèses.

Le centre de deux métropoles a été choisi parce que c'est le principal endroit où les personnes en précarité, qui habitent les interstices urbains, trouvent des ressources. Dans les deux villes, le « centre » est choisi comme première zone de recherche et une deuxième zone, le centre amplifié sera aussi pris en compte. Dans les deux cas, le centre n'est pas constitué seulement du quartier appelé centre, mais de l'espace qui accueille différents quartiers et dont l'ensemble forme le centre. Le centre amplifié est une zone en transition qui accueille différentes dynamiques urbaines liées au centre, différentes des quartiers résidentiels.

La métropole de Lille compte 95 communes (lillemetropole.fr). La commune où se trouve la principale zone d'étude est la commune de Lille ayant comme population total en 2019, 234 475 habitants (Insee, 2022). Elle est connectée directement à d'autres villes européennes importantes, comme Bruxelles, Londres, Amsterdam et Paris. Dans la commune de Lille, la première zone est délimitée par la voie rapide, où le centre et d'autres quartiers sont réunis. Une deuxième zone, le centre amplifié, en tant que zone de transition, est située jusqu'à la première ou deuxième grande avenue après la voie rapide. Les quartiers qui font partie des zones d'étude sont : Lille centre, Vieux-Lille, Vauban, Wazemmes, Moulins, Bois-Blancs et Fives. Une partie des communes autour est prise en compte dans la zone centre-amplifié comme : La Madeleine, Saint-André-lez-Lille, Lambersart, Saint-Maurice Pellevoisin, Hellemmes, Ronchin, Faches Thusmenil et Lille Sud.

Medellín quant à elle, fait partie de la métropole de la vallée d'Aburrá qui est composée de 10 municipalités. Medellín a une population totale de 2 553 424 habitants (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019a). Medellín est la deuxième ville (en terme de population) de la Colombie. Pour cette ville, le « Plan du centre » de 2015 a été pris en compte pour définir la zone d'étude. Dans ce plan, nous trouvons comme première zone le centre historique et d'autres quartiers et une deuxième zone appelée le centre amplifié. La principale zone d'étude est localisé dans la *comuna* (commune) 10, La Candelaria. Une petite partie des autres *comunas* font partie de la zone centre amplifié et sont : Laureles Estadio (*comuna* 11), Belén (16), Aranjuez (4) et Robledo (7).

La mise en perspective

La comparaison exacte de ces deux villes était quasiment impossible, vu les différences culturelles, économiques et sociétales. Néanmoins, « comparer, c'est [...], dans une première approche, relever des différences et des points communs en fonction d'un critère qu'il convient de définir au préalable et qui oriente le regard du chercheur » (Vigour, 2016). Du point de vue de Vigour, on ne peut comparer que certains critères sans comparer l'ensemble d'une population par exemple. C'est pour cela que la mise en perspective a été mise en place pour pouvoir repérer les similitudes et différences de l'habitat des populations des interstices urbains. Leurs techniques de construction, le temps de construction, les réseaux de survie, entre autres points, seront développés dans les chapitres suivants.

Structure de la thèse

La thèse est divisée en trois parties. La première partie avec trois chapitres présente les objets de recherche, la méthodologie et la population étudiée. Les deux autres parties vont répondre aux hypothèses formulées. La deuxième partie, avec deux chapitres, essaiera de répondre aux deux premières hypothèses : démontrer que l'habitat des interstices urbains (IU) est un habitat en transition et que les IU peu peuplés sont plus tolérés. La dernière partie, avec deux chapitres aussi, essaiera de démontrer la dernière hypothèse : à cause de manque de place dans le lieu de prise en charge, les personnes restent dans la rue.

Pour répondre à ces hypothèses, sept chapitres seront développés dans cette thèse et sont donc un peu plus détaillés ci-dessous.

Dans le chapitre 1, les deux objets de recherches seront étudiés. L'interstice urbain a été largement étudié ces derniers 20 ans. Plusieurs notions ont été développées pour le caractériser comme : entre-deux et espace vide. D'autres notions ont été institutionnalisées comme : friche, délaissé urbain et espacement. D'autres termes seront évoqués comme : espace intermédiaire, terrain vague, tiers-paysage et finalement interstice urbain. En utilisant les définitions des différents travaux, la construction d'une définition d'un interstice urbain sera exposé. Le deuxième objet de recherche, l'habitat temporaire, sera aussi étudié en profondeur. Tout d'abord, l'habiter sera étudié sous différents angles. Une revue des définitions dans les courants de la phénoménologie ontologique et de la philosophie pragmatique sera abordée. De plus, l'habiter étudié par des philosophes et des géographes sera présenté. À l'égal de l'interstice urbain, plusieurs notions ont été développées au long des dernières années pour décrire un même objet spatial. L'habitat non-réglementaire, l'habitat informel et l'habitat non-ordinaire seront donc analysés. Pour finir avec ce chapitre, l'habitat temporaire et surtout l'habitat temporaire à Lille et à Medellín seront présentés.

Le chapitre 2 étudie le sans-abrisme. Lors du travail de terrain, les formes d'appropriation de l'espace étaient différentes selon la quantité de personnes dans un IU. Dans cette thèse je fais le choix de diviser l'habitat des populations en deux grands groupes, l'habitat de personnes isolées et l'habitat de groupes, pour pouvoir observer ses similitudes et différences. Les personnes isolées à Lille et les habitantes de calle, ont des similitudes lors de l'installation et l'appropriation de l'espace, ainsi que les personnes habitant en collectif. Dans « habiter dans l'isolement », les recherches sur les sans-abris ou SDF en France et l'habitante de calle de Medellín seront présentés. Dans la deuxième partie de ce chapitre, les personnes habitant en collectif seront étudiées : les migrants Roms et les déplacés internes. Le sans-abrisme, comme concept englobant toute forme de vulnérabilités de l'habiter, étudié ces dernières années, sera aussi évoqué.

Le chapitre 3 présente la méthodologie qui a été construite lors du travail de terrain. Pour pouvoir observer, analyser et mettre en perspective ces villes, une méthodologie cyclique a été construite. Chaque année, chaque étape de la méthodologie a été actualisée pour pouvoir à la fin des trois années de travail de terrain, avoir un panorama plus complet de l'habitat temporaire dans les IU de chaque ville.

Dans la partie 2 et 3, quatre étapes d'analyse ont été réalisées : la première étape est l'analyse urbaine de la création des IU (chapitre 4); la deuxième étape est la deuxième analyse urbaine mais à une échelle plus grande avec l'évolution de l'occupation des IU dans les villes (chapitre 5); la troisième étape est l'analyse de la structure de l'habitat (chapitre 6); la dernière étape est l'analyse des relations sociales et la gestion de la précarité dans les deux villes (chapitre 7). Ces étapes d'analyse essaient de présenter et de connaître l'objet spatial à la plus fine échelle.

Le chapitre 4 présente donc pourquoi on observe aujourd'hui des IU dans les villes de Lille et de Medellín. À Lille, l'évolution des fortifications et des nouveaux projets comme Euralille, sera présentée. À Medellín, la canalisation du fleuve Medellín et les méga-projets, ont créé les IU actuels et ils seront exposés. De plus, dans les deux villes, grâce à la cartographie, on observera comment l'usage institutionnalisé est différent de celui observé sur place.

Le chapitre 5 est une analyse cartographique de l'occupation des IU. Tout d'abord, la caractérisation des IU sera abordée. Ensuite, l'évolution cartographique de l'habitat temporaire sera abordée dans les deux villes. Finalement, une deuxième échelle d'analyse urbaine sera développée. C'est celle de l'évolution de l'occupation des terrains. Deux terrains sur Lille et un à Medellín seront présentés.

Le chapitre 6 est divisé en deux sous-parties. La première est dédiée à l'analyse de l'habitat des personnes isolées à Lille et des habitantes de calle à Medellín. La deuxième est dédiée à l'analyse de l'habitat des groupes comme les familles de migrants Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín. Ces deux parties aborderont certains points comme la structure physique de l'habitat, le choix de terrains ou la relation avec la ville.

Finalement, le chapitre 7 présentera les témoignages de vie des personnes habitant dans la rue. À l'instar du chapitre 6, le chapitre est divisé en deux pour analyser les personnes isolées et les groupes. Il permettra de savoir pourquoi les personnes sont arrivées dans la rue, et pourquoi certaines y restent encore. Dans le cas des personnes isolées à Lille et Medellín, la prise en charge sera développé dans les deux villes. Pour finaliser, la gestion de la pauvreté par les mairies sera exposée. Dans les deux villes, la politique d'évacuation (Vitale, 2015) pour invisibiliser les populations en grande précarité sera détaillée.

PARTIE 1 : CADRE GÉNÉRAL

Dans cette partie, je vais présenter le cadre général de cette recherche doctorale. Afin de répondre aux hypothèses présentées, il est nécessaire de construire un cadre. Ce cadre permettra de connaître les limites des objets de recherche, de connaître la population enquêtée et de présenter une méthodologie qui pourra s'adapter aux populations et aux changements dans les objets de recherche.

Tout d'abord, investir scientifiquement l'habitat temporaire dans les métropoles nous confronte à une grande diversité de thèmes et de possibilités d'approches scientifiques de ce phénomène. Pour toutes ces raisons, dans ce travail de thèse on a privilégié à la fois une approche pluridisciplinaire large, articulant autour de la géographie sociale et de l'aménagement, les apports de l'anthropologie, de la sociologie voire de la philosophie, tout en faisant l'effort de sélectionner un nombre restreint de concepts et notions qui m'ont semblé les plus féconds pour investir les terrains de recherche retenus. À cet égard la notion d'habitat reste centrale, et fera l'objet d'une discussion dans le premier chapitre. On s'intéresse ensuite au statut social des habitants temporaires, que le champs de recherche portant sur le sans-abrisme permet relativement bien de synthétiser.

Cette partie est organisée en trois chapitres. Le premier chapitre décrit les deux objets de recherche : l'interstice urbain et l'habitat temporaire. Ces deux objets de recherche sont étudiés pour savoir comment l'un (l'habitat temporaire) se présente dans l'autre (l'interstice urbain). Il est vrai qu'il existe plusieurs types d'habitat temporaire. Celui développé dans cette thèse est celui construit par les personnes en grande précarité qui s'installent généralement dans les interstices urbains. Même si la recherche des définitions exhaustives et exactes n'est pas l'objectif de cette recherche, des définitions seront données pour avoir un cadre dans lequel l'objet de recherche sera défini.

Le chapitre 2 cherche à décrire la population si polyvalente que j'ai rencontrée lors du travail de terrain. Dans les deux villes, j'ai constaté une ressemblance, qui m'a permis de regrouper en deux la population enquêtée. Le premier regroupe les personnes isolées, les sans-domicile fixe ou sans-abris et *les habitante de calle* à Medellín. Le deuxième regroupe les personnes qui restent en collectif, les migrants Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín. Pour parler de toutes ces catégories de population j'utilise la notion du « sans abrisme ».

Finalement, dans le chapitre 3, la méthodologie cyclique est présentée. Cette méthodologie a été mise en place pour cartographier des installations éphémères et changeantes, et enquêter sur une population qui doit s'adapter à ces changements.

CHAPITRE 1 : L'INTERSTICE URBAIN ET L'HABITAT TEMPORAIRE COMME OBJETS DE RECHERCHE

Deux objets de recherche seront décrits dans ce chapitre, l'interstice urbain et l'habitat temporaire. Tout d'abord, j'ai choisi la notion d'interstice urbain parce que c'est une locution qui fait appel à l'imaginaire avec le mot « interstice » et elle fait aussi partie de l'urbain. Dans ce sous-chapitre, je vais expliquer l'origine de la notion « interstice urbain ». Pour décrire ce même espace, les chercheurs ont utilisé différents termes que regroupés ici en trois : les notions utilisées pour caractériser l'interstice urbain, les notions institutionnalisées, et les notions formalisées. Finalement, j'ai rassemblé toutes ces définitions pour en créer une nouvelle que j'utiliserai pour décrire les espaces recensés dans mes terrains de recherche.

Ensuite, je vais présenter le deuxième objet de recherche : « l'habitat temporaire ». Avant d'écrire sur l'habitat temporaire, je voulais comprendre les concepts d'habiter et d'habitat. Comme pour l'interstice urbain, plusieurs termes ont été utilisés pour décrire l'habitat temporaire. Je vais en décrire trois qui reviennent souvent dans la recherche bibliographique. Ensuite, l'habitat temporaire comme terme a été formalisé par différents chercheurs, et je vais parcourir ces définitions. Finalement, je vais présenter selon mes observations sur le terrain, l'habitat temporaire à Lille et à Medellín.

« La ville se transforme dans un mouvement à la fois répété et contradictoire de son espace majeur et de ses espaces mineurs, les interstices » (Hatzfeld et al., 1997, p. 17).

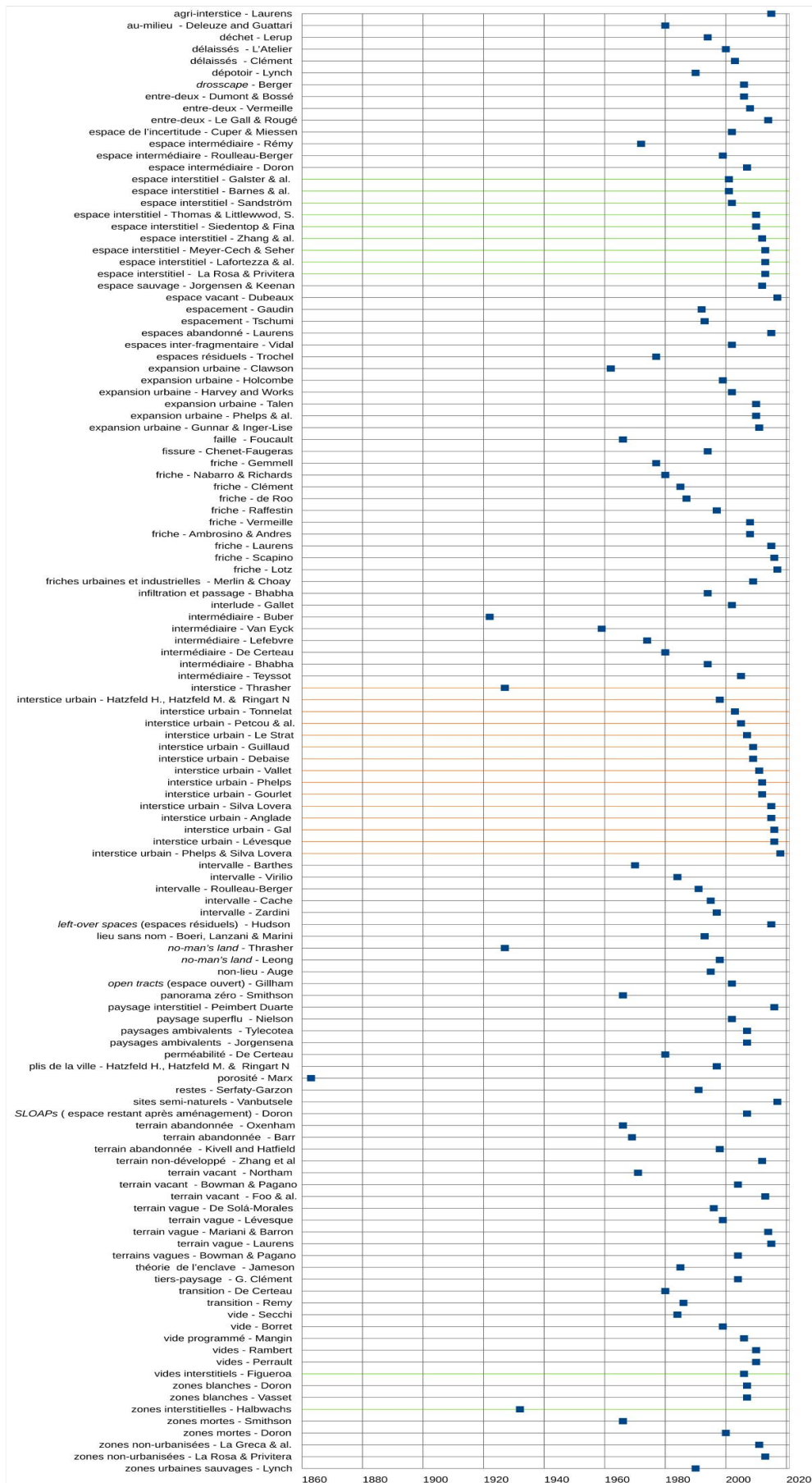
I. L'interstice urbain, notion aux multiples sens et usages

Chaque réflexion sur l'interstice urbain (IU) a apporté à l'enrichissement de ce terme. À des échelles différentes, chaque auteur apporte son vécu, ses observations, et chacun utilisera un terme pour définir le même espace. Ce chapitre cherche à trouver chaque apport de ces chercheurs. Le résultat est un amalgame de ces visions différentes dans chaque spécialité et dans des contextes particuliers à un moment donné.

1. Aux origines d'une notion

Depuis les années 20 plusieurs mots ont été utilisés pour nommer un même objet spatial. Cet espace est toujours en marge de la ville et de la société. J'ai réalisé une recherche non exhaustive des IU dans la littérature surtout francophone, et aussi anglophone et hispanophone. En analysant les différents articles, j'ai observé que certaines caractéristiques et notions reviennent et je voulais faire une comparaison de différents termes utilisés.

Figure 1 : Les termes de l'interstice urbain



Source: Silva Lovera, 2015 ; Lévesque, 2016 ; Barron, 2014 ; Muret, de Fouchier, Paoletti, 1977 ; de Roo, 1987 ; Rouleau-Berger, 1991, 1999 ; Augé, 1992 ; De Solà-Morales, 1996 ; Hatzfeld, Hatzfeld, Ringart, 1997 ; Tonnelat, 2003 ; Clément, 2004 ; Petcou, Petrescu, 2005 ; Dumont, 2006 ; Mangin, 2006 ; Le Strat, 2007 ; Vasset, 2007 ; Grafmeyer & Joseph, 2009 ; Guillaud, 2009 ; Merlin & Choay, 2009 ; Debaise, 2009 ; Vallet, 2011 ; Le Gall & Rougé, 2014 ; Laurens, 2015 ; Dumont & Bossé, 2016 ; Gal, 2016 ; Peimbert Duarte, 2016 ; Vanbutsele, 2017
Réalisation: S. Espejo Zeballos, 2021.

Un seul espace est analysé, mais nommé de différentes façons par les chercheurs, comme « terrain vague », « tiers paysage », « entre-deux », « intervalle », « espace vide » et finalement « interstice urbain ». Dans la figure 1, je présente les listes de trois auteurs, d'horizons différents, qui ont réalisé une analyse des termes « interstice urbain » (Lévesque, 2016; Silva, 2015) et « terrain vague » (Barron, 2014) en plus d'autres sources consultées. Une des premières caractéristiques utilisée pour nommer cet espace est « *in-between*¹ », que je traduis comme « entre-deux² », proposée par le philosophe Buber en 1922. Celle-ci sera plus développée par l'architecte Van Eyck en 1959 (Lévesque, 2016). Plus tard, Thrasher en 1927 dans son étude sur les gangs à Chicago décrit cet espace en marge en utilisant le terme « interstice » et « *no-man's land* » (Lévesque, 2016; Tonnelat, 2003). Par la suite, dans les années 90', plusieurs projets de recherche sur le sujet ont été publiés.

Certains termes utilisés pour nommer cet espace ont une « connotation négative » (Barron, 2014, p. 3) comme : « dross (déchet) (Lerup, 1994), urban sinks (dépotoir) (Lynch 1990), drosscape (Berger, 2006), dead spots (zones mortes) (Smithson, 1966), dead zones (zones mortes) (Doron, 2000), superfluous landscapes (paysage superflu) (Nielson, 2002), spaces left over after planning SLOAPs (espace restant après aménagement) (Doron, 2007) » (cité par Barron, 2014, p. 3) et « left-over spaces (espaces résiduels) (Hudson, 2015) » (cité par Laurens, 2015), « espace résiduel » (Muret et al., 1977), « restes » (Serfaty-Garzon, 1991), ou « non-lieu » (Augé, 1992).

De plus, cet espace rentre dans le domaine de l'incertain : « zero panorama [panorama zéro] (Smithson, 1966), derelict land [terrain abandonnée] (Oxenham, 1966 ; Barr, 1969 ; Kivell and Hatfield, 1998), nameless places [lieu sans nom] (Boeri, Lanzani & Marini, 1993), spaces of uncertainty [espace de l'incertitude] (Cuper & Miessen, 2002) » (cité par Barron, 2014, p. 3), et les « espaces abandonnés » (Laurens, 2015).

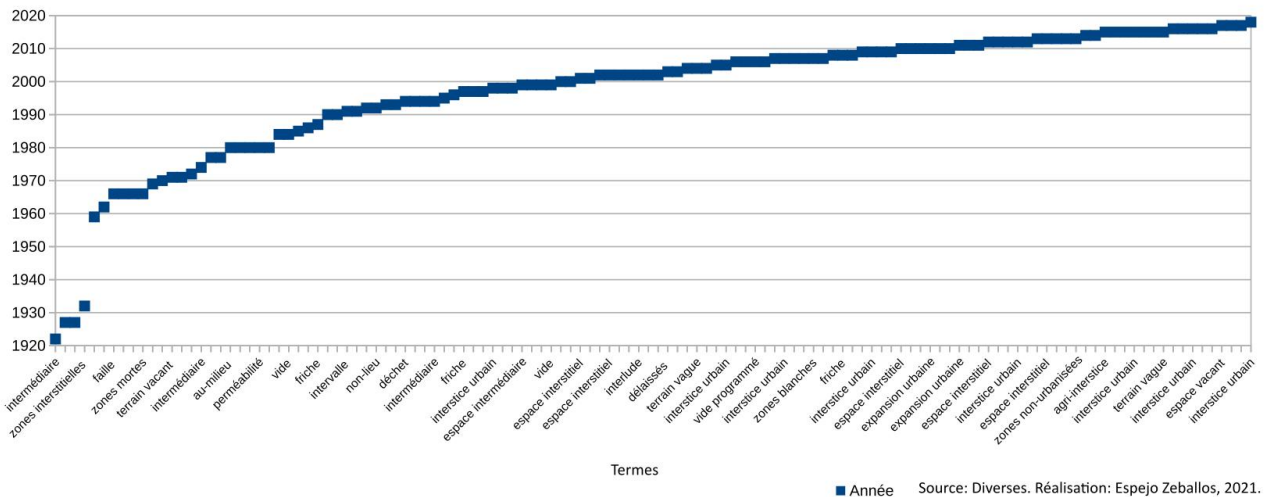
D'autres ont valorisé son approche à la nature comme « *urban wilds* [zones urbaines sauvages] (Lynch, 1990) » (cité par Barron, 2014, p. 3) « *wildspaces* » (espace sauvage) (Jorgensen & Keenan, 2012), *open tracts* [espace ouvert] (Gilham, 2002) » (cité par Silva, 2015, p. 217); « *ambivalent landscapes* [paysages ambivalents] (Jorgensen & Keenan, 2007) » (cité par Laurens, 2015) et « sites semi-naturels » (Vanbutsele, 2017).

Il existe des moments de concentration du débat. Deux vagues principalement (voir graphique 1), la première a la fin des années 20' lors de la « grande dépression » aux États-Unis. La deuxième vague, commence à la fin des années 50' avec le développement du terme *urban sprawl* (l'espace vacant) aux États-Unis et dans d'autres pays et continue jusqu'à nos jours. Concernant l'Europe, l'occupation de l'interstice urbain est devenue plus visible à partir de la fin des années 80' avec des phénomènes migratoires importants, celle de Roms roumains à partir de 1989 à cause de la fin du communisme, et la guerre en Syrie et Irak en 2013. Ainsi, on remarque que le nombre de notions utilisées est en forte augmentation sur ces 20 dernières années, montrant un intérêt croissant.

1 Tous les mots en autres langues que le français seront écrits en italique, sauf indication contraire. Tous les mots en italique ou en gras dans les citations seront réécrits tels quels.

2 Toutes les traductions ont été réalisées par l'autrice sauf indication contraire.

Graphique 1 : Vagues du débat de l'interstice urbain et autres notions.



Pour compléter cette analyse, et pour connaître un peu plus en détails ces notions, je propose trois catégories. D'une part, certaines de ces notions ont été formalisées à différentes époques. D'autre part, d'autres termes ont été utilisés pour nommer certaines caractéristiques. De plus, il existe aussi des termes institutionnalisés. L'interstice urbain est un objet spatial complexe et en constante évolution théorique.

2. Notions utilisées pour caractériser l'IU

Les chercheurs dans le monde ont utilisé plusieurs termes pour montrer certaines caractéristiques de l'IU. Lévesque (2016) en cite plusieurs :

permeability [perméabilité] (De Certeau, 1980), infiltration and passage [infiltration et passage] (Bhabha, 1994), interval [intervalle] (Barthes, 1970 ; Virilio, 1984 ; Cache, 1995 ; Zardini, 1997), spacing [espacement] (Gaudin, 1992 ; Tschumi, 1993), transition, threshold and border [transition, seuil, bordure] (De Certeau, 1980 ; Remy, 1986) [...] fault (*faille*) (Foucault, 1966), fissure (Chenet-Faugeras, 1994), slit, hole opening, breach or, in this vein, crack, crevice, cavity or cranny (Thrasher, 1927) [...] interlude (Gallet, 2002) [...] in the middle [au-milieu] (Deleuze and Guattari, 1980) (p.23-24)

Certaines notions se réfèrent aux caractéristiques spatiales comme la « perméabilité » ou des caractéristiques temporelles comme « transition », « intervalle » ou « interlude ».

D'un côté, des termes comme « faille » ou « fissure » font appel à l'imaginaire. Les IU sont-ils des fissures ou des failles de la ville ? D'un autre côté, « l'intervalle », petite différence de hauteur entre deux notes musicales. Ou comme le rappelle Clara Guillaud (2009) la notion d'intervalle a la même définition étymologique que l'interstice de « se trouver *entre* les choses » ou de se construire « par rapport à quelque chose ». La particularité de l'IU est aussi d'avoir « deux sens distincts, spatial et temporel » (Debaise, 2009) :

Dans son premier sens, il désigne des espaces vides, intermédiaires, ou des fissures à l'intérieur d'un corps, toutes ces zones intercalées qui contrastent avec les parties apparemment pleines des corps. [...] Ensuite, l'interstice a une connotation temporelle. Il ne s'agit plus de l'espace intercalé

entre deux zones pleines mais de l'intervalle entre deux moments (*Ibid.*).

Cette double présence de l'IU dans la « scène urbaine » (Mattoug, 2019) lui donne une particularité, la flexibilité, caractéristique si recherchée par les architectes et urbanistes. Un espace qui permet d'expérimenter, de se tromper et de reprendre à nouveau. La feuille blanche, « les zones blanches de cartes » (Vasset, 2007) où l'expérimentation, et l'appropriation peut prendre place. Mais, certaines de ces expériences sont estompées par les institutions, par manque de suivi de financements ou par expulsions. Pourront-elles, un jour, permettre et donner une place pour la créativité dans la ville ? Dans une ville où tout est désigné, pré-conçu avant d'être construit, où tout a une place assignée. Les interstices urbains pourront-ils aussi avoir une place ?

D'autres concepts ont été plus étudiés comme « l'entre-deux » et le « vide » .

2.1. L'entre-deux

Dans la figure 1, j'ai présenté la notion « entre-deux » ou « *in-between* » (Buber, 1922 ; Van Eyck, 1959 ; Lefebvre, 1974 ; De Certeau, 1980 ; Bhabha, 1994 ; Teyssot, 2005) » (cité par Lévesque, 2016) et « *in-between spaces* » par Doron en 2007 (cité par Barron, 2014).

Le concept « entre-deux » est plus clair. Il a été utilisé pour éclairer une caractéristique de l'IU, « L'interstice est « ce qui se tient entre ». C'est un entre-deux. » (Hatzfeld et al., 1998, p. 14). Comme le dit Vermeille en 2008, l'entre-deux est un « écart entre plusieurs logiques », un « entre-deux spatial et temporel » (cité par Laurens, 2015).

Laurens analyse le travail de Ambrosino et Andres (2008) en disant que le « temps de veille de la friche qui n'est pas un simple temps de l'entre-deux, entre l'abandon d'un espace et sa réinsertion dans un projet encadré. Ce temps révèle les stratégies différenciées des acteurs concernés » (Laurens, 2015).

L'IU peut être vu aussi comme « l'entre-deux » de la société où certains « stéréotypes [sont] remis en question », un espace d'échange safe pour chercher et s'ouvrir à de « nouvelles perspectives ». (Guillaud, 2009)

Marc Dumont et Anne Bossé (2006) font un retour du rapport de l'ancien Sénateur Gérard Larcher sur la gestion des espaces périurbains. Dans le rapport, « l'au-delà des villes disparaît sous l'entre-deux des villes : zone commerciale, grands ensembles d'habitation, vieux villages ruraux réurbanisés ». Peut-on considérer le périurbain comme partie de l'interstice urbain ? Phelps et Silva développent ce concept en 2017 (voir point 4.4).

En 2014 un appel à communication sur l'entre-deux dans la revue « Le carnet de géographes » est organisé par Julie Le Gall et Lionel Rougé. Grâce à ces échanges, et en rassemblant les différentes définitions des auteurs, ils définissent donc « l'entre-deux » comme :

« des espaces-temps-mouvements où quelque chose se passe, se dé-normalise, se crée pleinement dans « l'ici » et le « maintenant ». Dépendants cependant des effets de contexte et produits par des acteurs qui jouent le rôle de « passeurs » face à ces forces extérieures, ils appellent, pour capter les constructions territoriales qu'ils provoquent, l'observation et/ou l'expérience vécue d'un lâcher-prise de soi dans l'être-dans-l'espace, dans l'être-avec-l'espace » (Le Gall & Rougé, 2014, p. 20).

L'entre-deux vu comme un espace du présent dépendant du contexte. Les auteurs considèrent les acteurs comme des passeurs, des acteurs qui vont générer des expériences d'être « avec » ou « dans » l'espace.

2.2. Espace vide

Dans la figure 1, on observe le terme « *void* » ou « *il vuoto* » (Secchi, 1984 ; Borret, 1999) » (cité par Barron, 2014, p. 3).

L'IU a été longtemps appelé « l'espace vide ». Lucette Laurens fait une réflexion sur ce terme en citant plusieurs auteurs : comme le dit Vermeille (2008), l'aménagement urbain où l'urbanisme pourrait laisser des espaces vides, imprévus. Il ajoute que l'espace n'a pas besoin d'être plein pour exister. Laurens cite aussi F. Rambert (2010) qui souligne que l'IU ne doit plus être considéré comme une « réserve foncière » parce qu'il détient des potentialités pour le projet urbain. Enfin, D. Perrault (2010) ajoute que le vide urbain « ouvre autant de perspectives sur l'avenir que sur l'espace urbain » (cité par Laurens, 2015).

Mangin décrit le vide programmé comme « la sectorisation progressive du territoire ». La ville euclidienne comme nous la connaissons, lors de sa croissance va générer des vides. C'est ainsi qu'« à plus grande échelle, une bonne part des vides constatés naît de la sédimentation de trois structures géométriquement différentes : la voie rapide, la trame agricole, le projet d'aménagement. » L'architecte fait aussi un appel pour créer un rapport entre les infrastructures et les formes urbaines pour moins fragmenter l'espace urbain lors de son design (Mangin, 2004, p. 102-103) .

3. Notions institutionnalisées en France et en Colombie

Certaines notions ont été institutionnalisées comme : délaissés, espace vacant, espaces inter-fragmentaires, expansion urbaine, friche, terrain non-développé, terrain vacant, zones non-urbanisées. Délaissés urbains, lieux vacants ou friche sont quelques dénominations institutionnelles utilisées pour nommer l'interstice urbain.

Les termes friche et délaissée sont proches dans leur définition mais c'est leur taille et le possible nouvel usage qui les différencient.

3.1. Friche

La friche a été appelée « *wasteland* » ou « *urban wasteland* » [en anglais] (Gemmell, 1977 ; Nabarro & Richards, 1980) » (cité par Barron, 2014) ayant une charge dévalorisante. La recherche sur la friche industrielle (de ROO, 1987; Lotz, 2017; Raffestin, 2012; Vermeille, 2008), ou sur l'usage ou l'appropriation de la nature (Brun et al., 2018; Clément, 1985; Laurens, 2015; Scapino, 2016), ou les activités culturelles (Ambrosino & Andres, 2008), est bien représentée dans les pays francophones.

Un terrain abandonné est en/une friche. La notion de friche urbaine et industrielle apparaît dans le dictionnaire d'urbanisme comme des :

Terrains laissés à l'abandon en milieu urbain. On distingue : Les friches de la périphérie urbaine : terrains non encore construits, mais qui ne sont plus cultivés en attendant une utilisation de type urbain ; Les friches urbaines dans le tissu urbain bâti : parcelles antérieurement bâties, mais dont les bâtiments ont été démolis. Les terrains sont provisoirement inutilisés, soit pour des raisons spéculatives, soit dans l'attente d'un regroupement de plusieurs parcelles pour une nouvelle construction, soit pendant la phase de montage administratif et financier du projet de construction. Les terrains peuvent aussi recevoir une utilisation provisoire : dans les centres villes d'Amérique du Nord, leur utilisation comme parcs de stationnement est habituelle (Merlin & Choay, 2009, p. 405).

La friche est un terrain d'abord utilisé par l'agriculture et laissé en repos. La notion friche « apparaît au XIIIe siècle et concerne évidemment la terre et l'agriculture : c'est la portion de terrain qu'on laisse en repos, sans cultures. Vers 1460, le mot prend sa forme au figuré : c'est qu'on laisse sans soin et inexploité » (Raffestin, 2012, p. 166).

Les friches sont décrites comme des terrains inutilisés ou en attente de projets urbains qui pourraient néanmoins accueillir des utilisations provisoires. À la fin des années 80', dans le rapport LACAZE les friches de la région Île-de-France étaient considérées comme « friches réutilisables » qui pourraient être prise en compte par le marché immobilier ou les collectivités locales (de ROO, 1987, p. 12) . C'est à dire, elles pourraient faire partie de la ville en ayant un usage et une valeur.

« Les friches révèlent la fragmentation du processus de construction politique de l'espace. » De plus, « les friches sont des espaces abandonnés, à qui l'étymologie et le droit n'accordent guère de valeur » (Laurens, 2015). L'action politique a considéré la friche comme un espace abandonné, inoccupé, en attente d'une fonction ou de l'attribution d'une (Petcou & Petrescu, 2005, p. 78) . Elles sont aussi perçues comme des « réserves foncières » (Tonnelat, 2016, p. 212). La friche va interrompre « la discontinuité spatiale du tissu urbain » et « elle renforce la porosité des aires urbaines en étant une frontière physique et/ou psychologique entre un quartier et un autre, entre deux usages » (Laurens, 2015).

Même si la friche ou le délaissé, renvoie d'un côté une image d'abandon, de l'autre côté elle voit le « retour de la nature » (Laurens 2015), « la promesse d'une forêt » (Gal, 2015) . Où l'évolution de cette nature sauvage peut se transformer en forêt intermédiaire (Brun et al., 2018; Clément, 1985).

En Belgique , les friches sont assimilées comme part d'une structure des espaces plus grands comme dans le cas des sites semi-naturels « Cet historique explique la perception des sites semi-naturels comme des espaces peu définis, apparentés aux marges de la ville, aux espaces résiduels, aux terrains vagues, et autres délaissés et friches » (Vanbutsele, 2020, p. 95).

Finalement, Lucette Laurens (2015) décrit la friche comme « **un stade transitoire.** » Un espace en transition vers quoi ? Un espace en mutation ?

3.2 Délaissés

« Le délaissé correspond à des zones provisoirement sans affectation fonctionnelle, des terrains marginaux et n'a pas de statut reconnu au moins temporairement. » Il a deux faces, « un déchet de l'aménagement vs une construction par l'aménagement ». Il est en plus un espace incertain

(Laurens, 2015).

Une partie de ces délaissés est produite par :

les infrastructures routières. Elles sont à l'origine des fameux « délaissés de voirie », liée aux marges de recul imposées, en territoire suburbain, par les normes nationales (amendement Dupont, 1er janvier 1997) ou européennes, ou par des cultures techniques locales : vitesses tolérées, modalités d'échanges, etc. » D'autres lois, comme la loi du littoral, ou des plans « Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) ou naturels (PPRN, PPRI) – impose également sont lot de contraintes d'éloignement. » (Mangin, 2004, p. 100).

Ainsi que « la zone non-aedificandi des fortifications, en fait déjà des interstices du type délaissé » (Tonnelat, 2003, p. 56). Ces « morceaux de terrains » créés et laissés lors de l'aménagement de la ville font partie de cet éventail des types des interstices urbains.

« La ville produit d'autant plus de délaissés que son tissu est distendu. » La taille de la ville et aussi l'étalement urbain de celle-ci peut être un conditionnant de la quantité des IU. Plus grande est la ville, plus nombreux sont les interstices urbains ? Ainsi, il existe une différenciation des IU du centre et ceux de la périphérie de la ville. « Les délaissés du cœur des villes sont petits et rares, ceux de la périphérie sont vastes et nombreux » (Clément, 1985, p. 5). De plus, ces délaissés sans fonction deviennent aussi « le réceptacle des rejets des fonctions alentour » (Tonnelat, 2003, p. 567).

Lucette Laurens (2015) rappelle que « la période incertaine actuelle » fait émerger un « renversement conceptuel et opérationnel » où les caractéristiques dévalorisantes de cet espace sont mises de côté. Grâce à cela, il est possible de reconnaître « la créativité sociale, la capacité de faire des individus et des collectifs ». Les délaissés, dits des espaces marginaux, sont aussi « des espaces originaux, des hybrides, des dynamiques inédites ». Enfin, les délaissés sont « des lieux novateurs dans leurs paysages et les pratiques qui s'y installent. »

3.3. L'espace

L'espace peut être considéré comme un IU dans une échelle architecturale. La forme de construire la ville a créé de l'espace à cause des « règles urbanistiques et architecturales (plans locaux d'urbanisme) et les règles d'hygiène ou de sécurité » (Mangin, 2004, p. 100).

Il existe aussi l'espace projectuel, « ces vides, parvis et autres placettes que dessinent les architectes pour tenter de donner un peu d'urbanité à leurs bâtiments en dépit des faibles marges de manœuvre que leur laissent les règlements urbanistiques » (*Ibid.*, p. 102).

4. Notions formalisées scientifiquement

D'autres notions ont été reprises à plusieurs moments et leur formulation a été enrichie par différents auteurs. Les notions formalisées sont : « espace intermédiaire » (Rémy, 1972; Roulleau-Berger, 1999), « terrain vague » (Mariani & Barron, 2014; Solà-Morales, 1996), « tiers-paysage » (Clément, 1985), et l'interstice urbain et ses variantes : « agri-interstice » (Laurens, 2015), « *interstitial space* » [« espace interstitiel »] ((Galster & al., 2001 ; Barnes & al., 2001 ; Sandström, 2002 ; Thomas & Littlewood, 2010 ; Siedentop & Fina, 2010 ; Zhang & al., 2012 ; Meyer-Cech & Seher, 2013 ; Laforteza & al., 2013 ; La Rosa & Privitera, 2013) » (cité par Silva, 2015, p. 3), « *paisaje intersticial* » (« paysage interstitiel ») » (Peimbert Duarte, 2016), vides interstitiels, zones interstitielles.

L'« espace inter-fragmentaire » proposé par Rodrigo Vidal Rojas (2002), est une zone de transition, une « zone de réconciliation » entre des fragments urbains . Il se transforme si l'un de ces fragments se transforme et il est aussi un « espace recevoir » pour l'expansion future du fragment (cité par Phelps & Silva, 2018, p. 1208). C'est-à-dire l'interstice des interstices urbains. L'auteur ajoute l'« interstice est un lieu important, un lieu de convergences d'identités, un lieu de significativité individuelle et collective, un lieu dynamique, un lieu de lieux [traduction de l'autrice] » (Vidal Rojas, 2002, p. 164-165) .

En faisant un exercice semblable à une « synthèse des notions » (Le Gall & Rougé, 2014, p. 4-5), j'ai construit le tableau suivant en comparant les différentes notions formalisées : « espace intermédiaire », « terrain vague », « interstice urbain » et « tiers paysage ».

Tableau 1 : Les notions sur l'interstice urbain formalisées scientifiquement.

	Concepts/ Termes/ Notions			
	Espace intermédiaire	Terrain vague	Interstice urbain (IU)	Tiers paysage
Auteurs	Rémy, 1972 Roulleau-Berger, 1991, 1995	Solà-Morales, 1994 Lévesque, 1999 Mariani et Barron, 2014	Hatzfeld et al., 1997, 1998 Roulleau-Berger, 1999 Tonnelat, 2003 Lévesque, 2016 Phelps et Silva, 2018	Clément, 2004
Définition	« Les espaces intermédiaires sont ceux qui se développent entre les espaces professionnels,(...) et les espaces familiaux » (Remy, 1972) , où on trouve des « irrégularités » de la ville » (Roulleau-Berger, 1995)	« terrain se réfère également à de plus grandes extensions, parfois moins précises, se rapportant à l'idée physique d'une parcelle de terre en situation d'attente » Deux racines latines et un autre sens : 1. «vaccus, vacant, vide ». « comme absence, [...] espace du possible» 2. «vagus, vague» dans le sens de l'incertain. 3.« wave, vacant et vague, [...] où règne l'insécurité»	« Ces interstices font partie de la ville. Ils s'y inscrivent totalement, quand bien même ce serait en réaction ou en opposition à sa forme ou à sa dynamique dominante. » (Hatzfeld and al., 1998:3) Les IU « ces mondes de la « petite » production urbaine qui, de notre point de vue, naissent de la rencontre des processus de fragmentation spatiale et des formes de recomposition sociale et économique. » (Roulleau-Berger, 1999 : 7)	« Refuges pour la diversité, constitués par la somme des délaissés, des réserves et des ensembles primaires. » (ibid.: 3)
Relation avec l'environnement				« un territoire pour les multiples espèces ne trouvant place ailleurs » (ibid.: 6)
Relation avec la ville	« les politiques urbaines se fondent sur la nécessité de laisser exister des zones "appropriables", libres. » (Roulleau-Berger, 1995)		« L'interstice, spatial et temporel, est une nécessité dans la transformation de la ville » (Hatzfeld and al., 1997:13)	« Tout aménagement génère un délaissé. » ou « terrains en attente d'affectation » (ibid.: 5)
Relation social	« Les espaces intermédiaires occupent de notre point de vue une fonction ni concurrente, ni complémentaire de l'économie officielle, mais plutôt adjacente. » ils « se développent des processus d'auto-organisation qui produisent des centralités et engendrent des structures sociales plus ou moins visibles » (Roulleau-Berger, 1995)		Dans les interstices urbains, on trouve l'ensemble de la vie sociale. On y habite, on s'y rencontre, on y joue, on s'y déplace, on y négocie, on y travaille. L'interstice est en cela un morceau de ville à part entière. (Hatzfeld and al., 1997:57) Ils résistent en produisant du lien social dans des zones marginalisées. (Guillaud 2009)	
Sources : Diverses. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.				

4.1. Espace intermédiaire ou l'Intervalle

Le terme « espace intermédiaire » a été utilisé pour la première fois en France par Jean Rémy (1972). Jean Rémy, architecte et sociologue, décrit « les espaces intermédiaires sont ceux qui se développent entre les espaces professionnels, [...] et les espaces familiaux » (Rémy, 1972, p. 103) des espaces comme les cafés, les bars, les transports, etc. La définition de cet « espace intermédiaire » évolue lors de ses recherches sur la ville, en 1976 avec Liliane Voyé. Ainsi, Michel Lussault donne un sens politique à l'espace-qui-est-entre en citant Arendt : « L'homme est a-politique. La politique prend naissance dans l'espace-qui-est-entre les hommes [...]. Il n'existe donc pas une substance véritablement politique. La politique prend naissance dans l'espace intermédiaire et elle se constitue comme relation » (Lussault, 2009, p. 27-28). « L'espace intermédiaire » comme un espace éphémère ou une relation entre les personnes.

Ce terme est repris par la sociologue Laurence Roulleau-Berger au début des années 90' avec son livre « La ville – intervalle » (1991). Elle a travaillé pendant plus de 15 ans en observant des « populations en situation de précarité économique, notamment des jeunes, [qui] occupent des espaces interstitiels délaissés par d'autres (Roulleau-Berger, L., 1991[...]) quand les politiques urbaines se fondent sur la nécessité de laisser exister des zones « appropriables », libres » (Roulleau-Berger, 1995).

Elle a nommé les espaces où les jeunes travaillaient comme « les « intervalles » de la ville qu'une sociologie des structures sociales et des institutions ne met pas à jour » (Roulleau-Berger, 1993, p. 194).

Laurence Roulleau-Berger (1995) décrit ces espaces comme les « « irrégularités » de la ville », ou des zones « en rupture » de la planification urbaine. Ainsi, le travail de Roulleau-Berger montre que les « espaces intermédiaires » ont une interrelation avec les populations qui les occupent :

Ces espaces à la fois physiques, sociaux et symboliques se forment entre les marchés du travail, il s'y construit des identités sociales à partir de socialisations transitionnelles, nous les avons qualifiés d'espaces intermédiaires. Les espaces intermédiaires montrent comment se construisent des ruptures et des adaptations individuelles et collectives autour de l'expérience de la précarité. (*Ibid.*)

Le travail de Roulleau-Berger montre la relation entre l'économie et la ville : « Les espaces intermédiaires occupent de notre point de vue une fonction ni concurrente, ni complémentaire de l'économie officielle, mais plutôt adjacente. » (Roulleau-Berger 1995). Une économie adjacente qui se développe dans certains « espaces intermédiaires ».

En 1999, dans son livre «Le travail en friche », Roulleau-Berger va utiliser deux termes pour nommer ces espaces, « espace intermédiaire » et « interstice urbain ». Elle va utiliser la locution « les mondes de la petite production urbaine » pour nommer des « jeunes et [des] activités qui s'organisent dans des espaces intermédiaires » (Roulleau-Berger, 1999, p. 149).

Laurence Roulleau-Berger nomme à travers les années le même espace comme « intervalle » (1991 ; 1993), « espace intermédiaire » (1995 ; 1999) et finalement « l'interstice urbain » (1999) : un même espace avec différentes dénominations.

4.2. Terrain vague

Terme français conceptualisé par Ignasi de Solà-Morales en 1996. Il explique le sens de deux mots. Premièrement, il définit le mot terrain :

En français, le vocable terrain possède un caractère plus urbain que l'anglais *land*³, si bien qu'il faut insister sur le fait que terrain est en premier lieu une étendue de sol aux limites précises, édifiable, dans la ville. [...] Mais le mot français terrain se réfère également à de plus grandes extensions, parfois moins précises, se rapportant à l'idée physique d'une parcelle de terre en situation d'attente, potentiellement exploitable mais possédant déjà une certaine définition de sa propriété à laquelle nous sommes extérieurs (Solà-Morales, 1996, p. 37).

Ensuite, il définit le mot « vague » avec trois sens, deux par rapport à ces racines latines et un autre sur le sens du mot en français. La première racine latine est « *vaccus, vacant, vide* ». C'est le « vide, donc, comme absence, mais aussi comme promesse, comme rencontre, comme espace du possible, comme expectation. » (*Ibid.*, p.37). La deuxième racine latine est « *vagus, vague* » dans le sens de l'incertain. Solà-Morales nous explique que l'incertain même en ayant un sens négatif, il peut avoir un sens de liberté : « il n'en est pas moins vrai que cette absence de limite, cette sensation quasi océanique, pour le dire avec Freud, est précisément un message qui contient la possibilité de mobilité, de vagabondage, de temps libre, de liberté. » Finalement, le troisième sens du mot vague est « *wave, vacant et vague*, [...] ce sont des lieux obsolètes au sein desquels seules certaines valeurs résiduelles semblent perdurer [...] où règne l'insécurité, lieux contaminés, ils sont devenus des zones dont on peut dire que la ville ne s'y trouve plus » (*Ibid.*, p. 38).

Ces trois sens vont à l'encontre les uns des autres, en opposition, contradictoire même, mais ils habitent ensemble. L'espace du **possible**, de la **liberté**, mais en même temps de **l'insécurité**. Les différents auteurs que je présente dans ce chapitre alternent entre ces trois sens. Cette thèse explore plutôt l'espace du possible.

4.3. Tiers-paysage

En 2004, Gilles Clément a écrit le « Manifeste du Tiers Paysage » où il organise très méthodiquement la définition, les caractéristiques et les relations de ce « tiers paysage ». Il définit le « tiers paysage », comme les « refuges pour la diversité, constitués par la somme des délaissés, des réserves et des ensembles primaires. Le délaissé procède de l'abandon d'un terrain anciennement exploité. Son origine est multiple : agricole, industrielle, urbaine, touristique, etc. Délaissé et friche sont synonymes » (Clément, 1985, p. 3).

La représentation du « tiers paysage » coïncide partiellement avec Barron (2014) sur le point de vue dévalorisant :

- Le délaissement du Tiers paysage par l'institution coïncide avec :
- . un point de vue dévalorisant : friche, délaissé, décombre, décharge, terrain vague, etc.
 - . un point de vue moralisant : lieux sacrés, lieux interdits (Clément, 1985, p. 21).

Gilles Clément classe le tiers paysage en trois parties : les délaissés, les réserves et les ensembles primaires. Les deux derniers concernent « les espaces naturels » (*Ibid.*, p.5). Le délaissé

3 Les mots en italique sont écrits par l'auteur de la citation.

« est tributaire d'un mode de gestion, mais il procède généralement du principe d'aménagement en tant qu'espace abandonné » (*Ibid.*, p. 5).

L'espace « **en attente** » d'un projet est décrit par Clément dans :

En secteur urbain ils correspondent à des terrains en attente d'affectation ou en attente d'exécution de projets suspendus aux provisionnements budgétaires, aux décisions politiques. Les délais, souvent longs, permettent aux friches urbaines d'acquérir un couvert forestier (forêt des délaissés) (*Ibid.*, p. 5).

Le « tiers paysage » remarque l'importance du changement évolutif de ces trois catégories. « Les délaissés résultent de l'abandon d'une activité. Ils évoluent naturellement vers un paysage secondaire » (*Ibid.*, p. 6).

Enfin, le tiers paysage est infiniment lié au territoire et à l'aménagement de celui-ci. L'évolution du territoire et du « tiers paysage » sont parallèles. La croissance de villes va entraîner la croissance de délaissés, sans que les surfaces de ces derniers s'agrandissent, mais pourtant l'ensemble du « tiers paysage » se fragmente (*Ibid.*, p. 14).

4.4. Interstices urbains (IU)

La notion « interstice » est d'abord utilisée par Frederic M. Thrasher en 1927 (Lévesque, 2016; Tonnelat, 2003) dans une étude sur les gangs à Chicago. L'interstice était l'espace où les gangs avaient leurs activités. En continuant avec des études de l'École de Chicago, Maurice Halbwachs en 1932, fait une étude à Chicago sur des groupes ethniques. Il utilise le terme « zones interstitielles » pour nommer des espaces abandonnés ferroviaires entre les quartiers.

S'il y a une métaphore organiciste adéquate, c'est ici celle de l'éponge, comme le remarque M. Halbwachs : La ville, à moitié, n'est pas construite [...] on y a enfermé des espaces vides, des usines, des lignes de chemin de fer, des « zones interstitielles », où l'on est dans la ville sans y être réellement, sans se confondre encore avec sa chair et son sang : tels ces organismes simples, tout cavités, qui, bien qu'internes, baignent dans le milieu et le liquide extérieur (Grafmeyer & Joseph, 2009, p. 25).

Les zones interstitielles qu'il avait observées s'apparentent aux espaces le long des fortifications à Paris.

Or, le long de ces murs d'usine ou de chantier, de ces voies de chemin de fer surélevées, et des clôtures qui enferment tant d'espaces abandonnés, s'étendent des zones qui rappellent, par leur aspect, leur rues et boulevards intérieurs qui longent ou longeaient, à Paris, les fortifications (Halbwachs, 1932, p. 325-326).

La zone non-aedificandi est présente dans plusieurs villes anciennement fortifiées en France. Des travaux historiques sur cette zone à Paris sont en cours (Backouche, 2020; Frondizi, 2020) .

La notion « interstice urbain » est repris par l'équipe Hélène Hatzfeld, Marc Hatzfeld et Nadja Ringart en 1997- 1998, en analysant le travail informel dans trois interstices urbains à Paris. Ils commencent en faisant une analogie de l'interstice en le considérant le « pli de la ville ».

L'interstice spatial, produit par le besoin qu'a la ville de se plier ou de se plisser, est aussi un

interstice temporel. Le pli est momentané. La ville qui s'est pliée en ces endroits se dépliera plus tard pour se poursuivre, se refaire, s'étendre ou se rompre. [...]. L'interstice, spatial et temporel, est une nécessité dans la transformation de la ville (Hatzfeld et al., 1997, p. 13).

Les auteurs considèrent la ville comme l'espace majeur et les « interstices urbains » comme les espaces mineurs. Ils y trouvent une double logique, de rupture et de continuité.

C'est que la notion d'interstice, si elle éclaire bien des aspects de la réalité, se définit d'abord par une relation du continu et de la rupture. L'interstice urbain est une modalité de la ville. Il en exprime le développement, la dynamique, les blocages et les potentialités. L'interstice urbain est porteur de possibles multiples, extrêmement divers et parfois contradictoires (Hatzfeld et al., 1998, p. 150).

Dans la logique de rupture, l'emploi « s'invente en opposition à ce que pratique l'espace majeur. » Ce travail ne trouvant place dans la ville, l'espace majeur, le trouve ici dans les interstices urbains. « L'opposition a un sens précis et vigoureux. Il s'agit de trouver des solutions que l'espace majeur est incapable de faire émerger ou même qu'il interdit. Il s'agit de résoudre des problèmes posés dans l'espace majeur et traitable seulement à sa périphérie. » Dans la deuxième logique, la continuité, l'équipe explique que « L'interstice n'a pas d'existence autonome. Il n'existe précisément qu'en rupture par rapport à l'espace majeur. » Ils se demandent : « L'interstice obéit à la finalité de l'espace majeur. Le corps social dans son ensemble recherche-t-il de la cohésion sociale et tend-il vers une forme de plein emploi ou d'emploi pour tous ? » (Hatzfeld et al., 1997, p. 14). Dans l'interstice urbain, ils observent cette recherche de l'emploi pour tous, poursuivant une logique de continuité. Les activités qui s'installent dans les interstices urbains suivent ces logiques. Ils sont une réponse à un manque dans la ville, mais aussi ces espaces et ces activités sont en lien étroit avec la ville.

« Ainsi, l'on peut dire que la ville se transforme en transformant la question qui l'habite. » Ils considèrent l'emploi comme organisateur de « la transformation de la ville » (*Ibid.*, p.18). Différentes activités dites informelles ont transformé la ville en jouant sur la demande de la société de l'époque. Dans quel moment de la ville sommes-nous maintenant ? Y-a-t-il une seule activité transformatrice ou pourrions-nous en trouver d'autres ?

Comme les auteurs le soulignent, les « interstices font partie de la ville. Ils s'y inscrivent totalement, quand bien même ce serait en réaction ou en opposition à sa forme ou à sa dynamique dominante » (Hatzfeld et al., 1998, p. 13) . L'interstice est aussi « susceptible, par les effets de sa posture d'entre-deux , d'agir sur les choses » (*Ibid.*, p. 15), un espace changeant qui peut influencer sur les espaces aux alentours. « L'interstice est une zone de turbulence [...] est aussi une zone de perméabilité » (*Ibid.*, p. 133). Lors de leur étude, ils décrivaient les interstices comme turbulents parce qu'ils ont observé des changements constants de propriétaires de commerces, d'enjeux, donc des lieux de beaucoup d'instabilité. Mais aussi lieux perméables parce qu'ils ont observé que les pouvoirs publics étaient absents.

Dans une interview en 2005, les auteurs résument la double dimension de l'interstice urbain, spatiale et temporelle :

Du point de vue spatial, il s'agit de rechercher ces morceaux de ville qui échappent aux régulations générales. On en trouve partout, depuis les terrains vagues jusqu'aux squats, en passant par les recoins cachés, les parkings, les endroits accaparés par divers types de marginalité. Certains de ces interstices sont d'ailleurs organisés en tant que tels, par opposition à l'espace majeur. Et il nous a semblé qu'ils révélaient, comme le bord de la statue, le corps de la ville, dans la mesure où ce qui s'y passe raconte ce qui ne peut pas se passer dans le reste de l'espace urbain (Petitjean et al., 2005).

Dans les métropoles, on observe des espaces de toute taille qui révèlent les interdictions et les activités qui n'ont pas été prévues dans la ville réglementée.

Du point de vue temporel, les interstices renvoient au fait que la ville est en mouvement perpétuel, qu'elle évolue de façon plastique dans le temps. Des zones auxquelles était à une époque affectée une fonction précise perdent cette fonction à l'occasion de transformations économiques et sociales et deviennent tout à coup des endroits inutiles de la ville, et donc des poches qui favorisent l'apparition d'activités marginales (*Ibid.*).

Dans l'évolution de la ville, certains espaces ont perdu leurs fonctions. Ces espaces, les interstices urbains deviennent les réceptacles des « activités marginales ».

Laurence Roulleau-Berger a travaillé sur les notions « intervalle » et « espace intermédiaire » (voir 4.1). En 1999, elle nomme ces espaces : interstices urbains. Ces interstices se trouvent « au centre et dans les périphéries des villes, les espaces précaires au cœur des cités ouvrières, les friches industrielles désaffectées forment des mondes de la « petite » production. » (Roulleau-Berger, 1999, p. 8) . « Ces mondes de la « petite » production urbaine [...] naissent de la rencontre des processus de fragmentation spatiale et des formes de recomposition sociale et économique. » (*Ibid.*, p.7). Des espaces présents dans toute la ville, dans le centre, mais aussi dans la périphérie. Des fragments reliés par « des lignes de réseaux » (*Ibid.*, p. 8).

Stéphane Tonnelat en 2003 travaille sur différents interstices à Paris et à New York. Il décrit l'interstice comme le nouvel espace libre : « La notion d'espace libre n'a donc pas disparu mais semble plus simplement s'être déplacée d'une catégorie de vide (place/rue, espace public) à une autre, l'interstice, défini comme l'espace non bâti résiduel, c'est-à-dire non planifié et non dessiné » (Tonnelat, 2003, p. 30) . Dans les métropoles où les espaces publics sont de plus en plus rares, l'interstice commence à être utilisé et considéré comme le nouvel espace public, pas pour tous mais pour une partie de la population.

Tonnelat propose une réflexion sur ce nouvel « espace libre ». Il nous dit que même si certains interstices sont des amorces laissées par les projets d'urbanisme ou d'architecture, il pourrait être aussi un produit d'un phénomène social. Un besoin des « espaces libres » que s'expriment depuis la fin du 19e siècle avec l'usage de la zone non-aedificandi des fortifications, déjà un interstice à l'époque (*Ibid.*, p. 55-56).

« Les interstices urbains ne seraient pas une collection d'espaces résiduels non bâtis, mais un réseau, multiple par ses pratiques et résilient par son renouvellement, d'espaces changeants avec l'aménagement urbain. » En continuant l'idée de réseau de Roulleau-Berger, les interstices comme un réseau des espaces mais aussi un réseau entre les personnes qui y habitent. « Plus que des

erreurs de la planification urbaine, les interstices urbains seraient alors un domaine « naturel » de la ville prise comme un environnement dynamique et qui réserve en permanence des espaces « entre » dénués de fonction spécifique » (*Ibid.*, p. 553). Un domaine naturel comme une petite partie de nature en ville ? Un espace dynamique, et une réserve des espaces sans fonction temporaire.

Finalement Tonnelat résume lors d'un interview en 2016. « J'ai distingué deux types : les lieux résiduels dus à des restes d'aménagements contemporains, les « interstices résiduels synchrones [ou synchroniques] » ; les terrains qui ont eu un usage et qui l'ont perdu, les « interstices résiduels diachroniques » » (Tranoy et al., 2016, p. 68).

En 2001, l'Atelier d'architecture autogérée (AAA) et d'autres partenaires ont commencé le projet ECObox. Le projet se construit sur des « stratégies d'auto-construction et d'auto-gestion » (Petcou et al., 2008, p. 8). Au fil des années, d'autres participants adhèrent au projet, il devient un projet en co-participation avec des habitants, des étudiants, etc. Le projet de recherche-action a comme objet de recherche l'interstice urbain. « Nous avons établi comme terrain d'action les interstices au sens large : les interstices des pratiques, des usages, des mentalités, mais aussi les interstices spatiaux de la ville : les terrains vagues, les délaissés, les friches et les zones d'abandon urbain » (Petcou & Petrescu, 2005, p. 78) .

Ils décrivent l'interstice urbain comme **la réserve de « disponibilité »** de la ville. Un espace de résistance, plus au moins temporaire, face aux politiques foncières. Ils soulignent

Leur qualité principale consiste notamment en leur résistance à l'homogénéisation et à l'appropriation définitive. Situés à l'opposé des espaces figés par les fonctions et les formes de propriété de la ville moderne, les délaissés urbains, les friches et les terrains vagues conservent justement « le vague », l'indéfini, l'indéterminé, l'ouverture dans la ville (*Ibid.*).

Les auteurs ont remarqué que les interstices urbains ayant un statut provisoire ne sont pas « valorisés » par les procédures administratives. Ils ont proposé donc de donner un statut « en tant qu'espaces collectifs provisoires, flexibles, et permettant une intervention avec un minimum d'aménagement ». En 2005, ils nomment ce statut : « terrains vagues urbains » (*Ibid.*). En 2008, ils appellent à une « micropolitique urbaine interstitielle » (Petcou et al., 2008, p. 125). L'interstice urbain pourrait être le début d'une « reconstruction politique » mais avec certaines conditions pour qu'il ne devienne pas un contre exemple. Ils proposent donc d'« inventer une politique écologique, moléculaire, collective, et quotidienne » (*Ibid.*, p. 127).

« Ces espaces interstitiels, ayant _« une dimension non formalisée mais structurante »_ [Bazin,2005], incarnent en quelque sorte la possibilité laissée à chacun d'exprimer son individualité et c'est ce qui donne une âme à la ville » (Hossard & Jarvin, 2005, p. 22) .

Ces espaces interstitiels sont vus comme le dernier recours, le dernier espace où la possibilité de s'exprimer est possible. Les IU sont vus aussi comme un objet ambivalent où deux formes coexistantes sont possibles, comme l'appropriation et le détournement :

Les espaces interstitiels: des lieux d'appropriation et de détournements possibles [...] Nous les désignerons comme étant des gestes d'appropriation et de détournement, avec la différence suivante:

- l'appropriation : l'acte de faire sien par l'attribution d'un sens ;
- le détournement : l'acte de modifier un sens déjà attribué (*Ibid.*, p. 23).

Marc Dumont (2006) fait une analyse du site « urbanismo.8m.com », qui aujourd'hui n'est plus accessible. Ce site créé par l'architecte chilien Jonas Figueroa propose un changement de la vision de l'interstice. L'interstice urbain « ne serait plus considéré comme un point endémique, une erreur de parcours, mais à concevoir un opérateur d'urbanisation, un potentiel de développement des villes. » Un développement vu différemment, l'architecte propose « d'organiser et d'articuler le reste de la ville à ces interstices ». C'est à dire, comme le souligne Dumont, « à accepter que les sociétés puissent vivre avec du non-programmé. »

Enfin, troisième enjeu, celui d'engager une véritable réflexion de programmation urbaine sur les périmètres et interstices, afin de ne les saisir plus uniquement que comme des compléments d'objets indirects, des périphéries de centres, parce que vides de centre n'implique pas vide de sens (cité par M. Dumont, 2006).

Pascal-Nicolas Le-Strat décrit les interstices comme une représentation de la résistance, perçu comme « la réserve de « disponibilité » de la ville ». Ainsi, les dynamiques qui s'y installent vont donner son « caractère indécis et ouvert, hétérogène et pluriel » à l'interstice. Il va à l'encontre de « l'ordonnement classique de la ville » (Le Strat, 2007, p. 116). Pour finir, en parlant de l'image de la ville, « l'interstice déchire l'image élogieuse, esthétisée ou performante que la ville se donne d'elle-même ». L'interstice est « ce que la ville délaisse et désinvestit (les friches) ou ce qu'elle ne parvient plus à intégrer (des mobilités trans-culturelles) » (*Ibid.*, p. 119).

Clara Guillaud (2009), explique que l'interstice urbain « se construit par rapport à quelque chose, et dans cette mesure peut constituer un intervalle » dans la ville. Une espace où « la place des interstices et les pratiques culturelles et artistiques qui s'y développent peuvent être en ce sens des espaces de réflexion et de création, pour penser « la ville autrement ». En continuant l'idée de Tonnelat (2003), Guillaud souligne que les interstices résistent « en produisant du lien social dans des zones marginalisées. » Elle ajoute que l'objectif ne doit pas se centrer que dans les « zones périphériques délaissées » mais aussi de développer le rapport entre l'interstice et d'autres espaces « vers les zones « dominantes » ».

Stefano Boeri (2013) explique que l'Italie se transforme en grandissant en s'étalant mais des espaces « vides » apparaissent aussi à cause de la désaffectation industrielle, la dégradation et l'abandon des bâtiments.

Vue d'en haut l'Italie apparaît transformée par la multiplication, *partout*, de formes inédites de densité construite. [...] Mais aussi des *clairières*, de vides, béances dans le tissu urbain dues à des phénomènes de désaffectation industrielle, de dégradation des équipements, d'abandon de zones résidentielles (*Ibid.*, p.26-27).

Les vides ou clairières dans le tissu urbain sont les interstices urbains qui apparaissent dans chaque métropole.

Nathalie Gal (2015) propose « les friches, délaissées, enclaves... » comme typologies des interstices urbains.

Lucette Laurens (2015) décrit l'agri-interstice urbain comme « l'interstice agricole [espace agricole marginal(é)] et à sa position dans l'espace urbain ». Avant de présenter la notion agri-interstice, elle décrit l'interstice urbain.

L'interstice n'est plus un espace oublié, il est au contraire de plus en plus revendiqué par des acteurs variés qui y trouvent l'opportunité de structurer une action et donc d'agir dans la sphère publique. [...] Ces « miettes » font que l'interstice est accessible à des acteurs peu organisés, du fait qu'elles n'apparaissent pas dans un premier temps comme des espaces essentiels dans les mutations et les projets urbains. De ce fait, les interstices permettent la structuration d'expériences informelles de valorisation (*Ibid.*).

Le fait qu'il existe autant, de « miettes », d'interstices urbains éparpillés dans la ville permet l'émergence des expériences valorisantes de l'espace. Des expériences comme l'agriculture, Laurens ajoute : « En effet, l'arrivée de l'agriculture dans les interstices modifie fondamentalement leur statut, leur place dans la ville. » L'arrivée des autres activités, comme l'agriculture, valorisent le sol de l'IU change le regard de la société vers cet espace bien longtemps dévalorisé. Laurens veut « cataloguer les agri-interstices urbains comme des espaces libres, ouverts et disponibles au travers d'une multitude de termes, [ce qui] revient à leur donner un statut ». Quel interstice urbain a déjà un statut ? Laurens cite Gourlet (2012) en disant qu'il « démontre que l'interstice est nécessaire pour l'évolution du système et qu'en absence d'interstice, le système se sclérose puisqu'il n'y a plus de place pour l'initiative et l'engagement social » (*Ibid.*).

Cristian Silva Lovera développe sa thèse doctorale sur « l'interstice de l'étalement urbain ». Il définit l'interstice urbain comme :

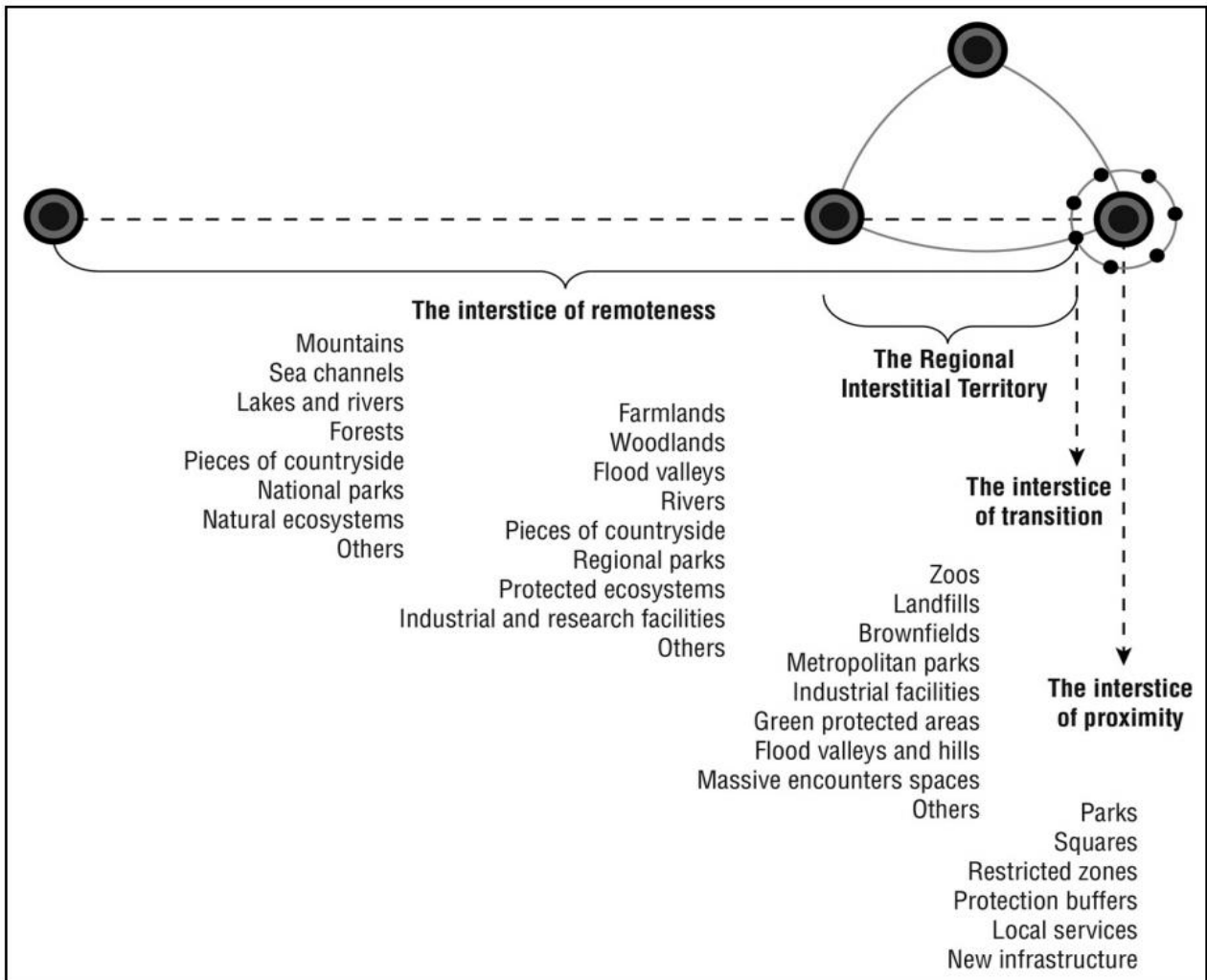
Une entité de « l'entre-deux » spatiale, physique et temporaire - utilisée pour englober tout le spectre des brèches urbaines qui façonnent l'étalement urbain - qui peut ajuster sa dynamique en fonction de son environnement ou tout simplement rester indépendante. Il peut englober des espaces ouverts planifiés jusqu'à des zones aléatoires et des installations non planifiées entre des zones bâties et peut émerger à différentes échelles géographiques [traduction de l'autrice] (Silva, 2015, p. 218).

Il présente les différentes échelles géographiques de l'interstice urbain :

Ainsi, une échelle architectonique est utilisée pour décrire les espaces de proximité, comme les rues étroites. Les espaces tels que les places ou les parcs sont décrits par l'« espace interstitiel urbain ». L'« interstice métropolitain » est utilisé pour décrire les espaces entre deux ou plusieurs zones administratives, comme les rivières, les parcs métropolitains, les restrictions géographiques ou les installations industrielles. Une échelle « régionale » est utilisée pour les espaces entre différentes villes – comme les zones de conurbation – et enfin, les espaces interstitiels « d'éloignement » qui décrivent les grandes zones géographiques entre les régions urbanisées [traduction de l'autrice] (*Ibid.*)

En 2018 Phelps et Silva publient la figure suivante qui représente les différentes échelles de l'interstice de l'étalement urbain.

Figure 2 : *Four geographic scales of interstitial space.* (Quatre échelles géographiques de l'espace interstitiel) réalisé par Nicholas Phelps et Cristian Silva en 2018



Source : Phelps & Silva, 2018, p. 1211.

Les IU de « l'étalement urbain ne sont pas inertes » et comprennent une grande variété d'usages. Certains IU sont « en attente » parce qu'ils sont liés à des processus historiques. Les auteurs soulignent le potentiel et « les intérêts économiques en jeu » des IU. On se trouve face à un paradoxe, « les politiques et réglementations de planification » garantissent la période d'attente des IU mais la « planification et la réglementation de l'utilisation des terres » donnent l'impression que la ville n'est pas planifiée. « Le terme « fléau de la planification » ne suggère pas l'absence de planification mais les vulnérabilités des processus de planification aux cycles économiques et politiques. » Les auteurs proposent l'interstice urbain comme terme « intégrateur » de la discussion des différents sujets de l'urbain. Ils observent aussi « la nature en suspens des espaces interstitiels ». (Phelps & Silva, 2018, p. 1218) . Les auteurs finalisent avec cette réflexion : « La sensibilité des interstices aux ontologies scalaires et relationnelles appelle le développement de théories de la politique urbaine au-delà de la ville ou de l'urbain en tant qu'unité unique indifférenciée » (*Ibid.*).

5. Vers une définition de l'interstice urbain

En utilisant les différentes définitions données par les auteurs, l'interstice urbain est défini comme :

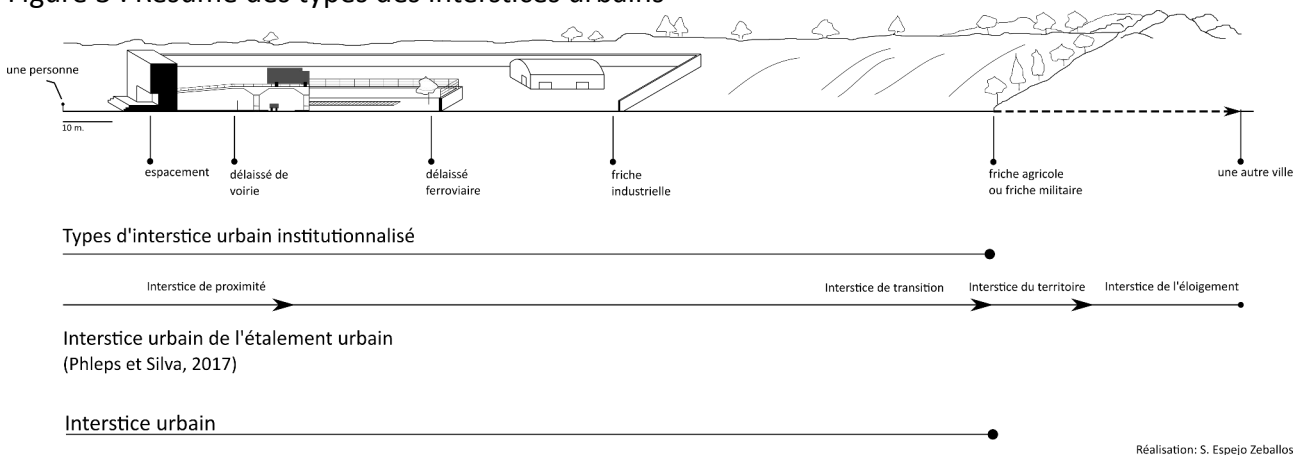
Un espace dynamique et perméable. Il accueille deux sens, spatial et temporel, en plus d'une double logique, de rupture ou opposition et de continuité. Certains peuvent être considérés comme un espace en transition, un espace d'une dualité souvent contradictoire. D'un côté, l'interstice urbain est l'espace en attente, la réserve foncière. Et de l'autre côté, l'espace pour voir « la ville autrement ».

L'interstice urbain est perçu comme un objet spatial sans fonction provisoire. Infiniment lié au territoire et à l'aménagement de celui-ci. Il est vu comme des fragments issus du design générant une discontinuité dans le tissu urbain. Pour les institutions et les propriétaires, c'est un espace avec un potentiel économique en jeu. La taille des IU peut avoir en relation avec la taille de la ville, ayant dans le centre des interstices urbains plutôt petits et rares et dans la périphérie des IU vastes et nombreux. L'interstice urbain trouble l'image esthétisée que la ville se donne à elle-même.

L'interstice urbain est aussi l'espace du possible. Refuge pour la diversité des personnes et la biodiversité. Espaces de réflexion et de création. Un espace où des nouvelles perspectives se présentent. Un espace intégrateur où on observe la créativité sociale et l'inter-relation avec les populations qui les occupent. Ainsi, il héberge des inégalités, et des activités souvent informelles et illégales. Les habitants des interstices y habitent dans des conditions défavorables, et possiblement, peuvent se retrouver liés aux autres habitants, en créant un réseau de survie. D'ailleurs, ils peuvent aussi être en contact avec des associations, en élargissant ce réseau.

Pour finir, ce sous-chapitre je propose différentes réflexions. L'espace a-t-il vraiment besoin d'être plein pour exister ? Comme société, pouvons-nous vivre avec du non-programmé ? Est-il possible de créer une micropolitique urbaine interstitielle ?

Figure 3 : Résumé des types des interstices urbains



II. Habitat temporaire ou habitat en transition ?

Pour explorer le deuxième objet d'étude, l'habitat temporaire, je vais commencer par présenter les nouvelles perspectives sur l'habiter. Je vais parcourir le terme habitat, et je continuerai avec la revue d'autres termes utilisés pour nommer l'habitat temporaire. Finalement, j'analyserai l'habitat temporaire et présenterai un schéma sur les observations de l'habitat temporaire observés à Medellín et à Lille.

1. Habiter

Le terme habiter a été souvent rattaché à l'encrage, à résider (Stock, 2015) ou à l'enracinement (Weil, 1990 (cité par Lazzarotti, 2006)). Heidegger (1958) disait qu'habiter est « être sur terre ». De nouvelles perspectives sur cette notion ont été travaillées pour assembler d'autres formes d'habiter: comme « faire avec l'espace » (Stock, 2015), « se construire en construisant le monde » (Lazzarotti, 2006), « vouloir prendre place » (Lussault, 2009), « s'installer sans racines et faire une vie là où l'on se trouve provisoirement » (Besse, 2013), ou « pratiquer la ville » (Stock, 2015).

Le tableau d'Olivier Lazzarotti résume les différents auteurs qui ont travaillé ou travaillent sur le concept d'habiter.

Tableau 2 : Résumé du concept « habiter » réalisé par Lazzarotti.

DISCIPLINE SCIENTIFIQUE	« COURANT »	MOT	AUTEUR (ANNÉES)	PROBLÉMATIQUES	CORRÉLATS
Géographie	Géographie « classique »	habitat	- Demangeon (1930s) - Le Lannou (1950s) - Sorre (1960s)	Spatiale (relation homme /espace) Naturaliste Ruraliste	- Pezeu Massabuau
	Science sociale	habiter	- Brunet (1990) - Lévy-Lussault (200s) - MIT (2000s)	Spatiale Approche géographique de la mobilité	- Lazzarotti
Philosophie	Phénoménologie ontologique	« wohnen »	-Heidegger (1930s-1950s)	Ontologique (inné/aquis : dehors/dedans)	* Géographie : – Dardel (1950s) ; - Berque (1990s) ; - Hoyaux (2000) * Humanistic geography : - Tuan (1970s) – Relph (1970s) * Psychosociologie : - Fisher (1980s)
	Phénoménologie de la perception	espace habité habiter	- Merteu - Ponty (1950s) - Bachelard (1960s)		
Urbanisme	Urbanisme critique (marxiste)	habiter	- Lefèvre (1970s)	Politique (tyrannie/démocratie)	
Architecture		habiter	- Norberg- Schulz (1980s) - Paquot (2000s)	Ontologique	
Sociologie	Critique sociale Construction sociale du moi	habitus habitude	- Bourdieu (1980s) - Kaufman (2000s)	Sociopolitique : (collectif / singulier)	
Histoire		habiter	- Chesneaux (1990s)	durée	

Source : Lazzarotti, 2006, p. 173. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2022.

Avant de développer la notion de l'habitat temporaire dans la deuxième partie de ce chapitre je vais développer la notion d'habiter dans le courant de la phénoménologie ontologique et de la philosophie pragmatique en géographie, classification proposée par Lazzarotti, et l'habiter vu par d'autres géographes et philosophes.

1.1 Habiter dans le courant de la phénoménologie ontologique

Heidegger (1958) fait un lien entre le mot en allemand *bauen*, bâtir et habiter. « Habiter est la manière dont les mortels sont sur terre » (p. 174). Habiter est considéré comme le lien intime avec la terre, de résider. Aussi, « le bâtir, ainsi entendu, est un « faire habiter » privilégié. » (*Ibid.*, p. 190) « Faire habiter » ou faire l'habitat, le construire, créer cet habitat devient l'essence de l'habiter.

Inspiré par Heidegger, André-Frédéric Hoyaux et Agustin Berque développent la notion d'habiter.

André-Frédéric Hoyaux a réalisé une analyse sur la définition d'habiter, donnée par Lévy et Lussault (2003) :

Par intertextualité, sa définition peut alors se résumer comme l'ensemble des actions spatiales réalisées par une réalité sociale humaine dotée d'une capacité d'action et pourvue d'une intériorité subjective, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome et d'une compétence énonciative (Hoyaux, 2015, p. 368) .

Habiter peut être compris comme les actions dans l'espace d'une personne pourvue d'une intention, de stratégies et de compétences. Agir dans l'espace devient la définition d'habiter. L'auteur précise aussi « les deux énigmes de l'habiter : se placer plaçant et se penser pensant. » (*Ibid.*, p. 368)

Se placer plaçant car l'habitant occupe des espaces qui dévoilent pour partie qui il est, pour lui et les autres. Changer ou devoir changer les lieux de son existence, c'est, pour l'habitant, changer potentiellement de position, de statut, de rôle au sein du monde social (famille, travail, amis) dont il s'entoure. [...] Se penser pensant car le sens donné à l'espace, les actions et les interactions symboliques qui s'y déroulent nourrissent les réflexions sur le monde et la réflexivité de cet habitant (*Ibid.*, p. 369).

Les espaces que nous occupons montrent une partie de ce qu'on est. S'ils changent, l'habitant et les liens avec les personnes qui l'entourent changeront aussi. De plus, le sens que l'habitant donne à l'espace vécu est en lien avec le monde. Habiter c'est aussi construire sa réalité avec des actions et des pensées (*Ibid.*, p. 369). « Ainsi, l'habitant va configurer un monde à la mesure de l'action qu'il veut entamer avec le contexte spatial et social avant même qu'il ne le vive réellement, « objectivement » si tel était possible » (*Ibid.*, p. 375). L'habitant va anticiper et créer un monde avec lequel il pourrait interagir. Aussi objectivement que possible. Pour finaliser, Hoyaux écrit sur la relation entre l'habiter et la personne, « *habiter, c'est être en relation avec son monde* » et interagir avec d'autres mondes vécus, intérieurs et extérieurs, horizontaux ou verticaux (*Ibid.*, p. 376).

Agustin Berque (2007) développe le concept de l'écoumène, « que j'entends comme la relation de l'humanité à l'étendue terrestre » (*Ibid.*, p. 53). Ce concept est important dans la définition qu'il

donne sur l'habiter. « Habiter, au fond, c'est — comme la médiance — le moment structurel de l'existence humaine ; et l'espace de l'habiter, c'est le déploiement de cette structure existentielle, dans et par l'écoumène » (*Ibid.*, p. 67). La définition de l'auteur est plus proche de celle de Heidegger. Habiter est exister comme humain. Habiter est être sur Terre, déployer l'espace de l'habiter dans la relation que nous avons avec notre planète.

Ces deux auteurs nous présentent une évolution du concept de Heidegger. Hoyaux, explique la relation que nous avons avec l'espace et comme elle peut modifier aussi notre forme d'habiter et notre entourage. Agustin Berque, explique aussi cette relation de l'humain avec la Terre, une vision plus écologiste, de mon point de vue, toute aussi importante parce qu'elle valorise la place de la Terre dans la définition de l'habiter et non seulement de l'habitant.

1.2 Habiter dans le courant de la philosophie pragmatique en géographie

Différents géographes du courant pragmatique ont défini l'habiter. Tout d'abord, le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés définit habiter comme le « processus d'ajustement réciproque entre espaces et spatialités » (Lévy & Lussault, 2013, p. 480). Les auteurs présentent l'habiter comme un processus. L'habiter est aussi une question inhérente à l'humain, de sa relation avec l'espace.

« Que faisons-nous de l'espace ? Nous, l'habitons, ou, pour le moins, la question de l'habiter est en nous, et c'est justement pour cela qu'il nous habite » (*Ibid.*, p. 482). L'espace fait partie de la définition de l'habiter. Nous habitons l'espace et il nous habite. Ainsi, traiter la question de l'habiter est aujourd'hui un passage de l'individualisme à une étude de l'espace commun. « Mettre l'accent sur l'habiter nous fait ainsi passer d'une morale du chacun-chez-soi-une-fois-pour-toutes à une éthique de l'espace qui ne nous laissera plus jamais tranquille » (*Ibid.*, p. 482).

D'autres perspectives sur la notion d'habiter sont présentées par Olivier Lazzarotti et Mathis Stock.

Tout d'abord, Olivier Lazzarotti (2006, 2015) définit l'habiter comme: « se construire en construisant le monde ». Il précise que l'habitation et l'habitat ne font pas l'habiter et il ne se réduit pas à l'espace domestique (Lazzarotti, 2006, p. 176). « Y a-t-il des conditions pour habiter ou suffit-il d'être là pour habiter ? » (*Ibid.*, p. 191). L'auteur questionne sur le fait d'être dans un espace pour y habiter.

Car l'habiter n'est pas un état, une réalité figée une fois pour toutes ou un donné déterminé et invariant, mais bien un processus, une dynamique, un mouvement dont les permanences et les changements sont l'un des enjeux même de l'existence des hommes (*Ibid.*, p. 192).

L'auteur voit l'habiter comme un processus dynamique, il n'est pas figé ou invariant. « En effet, habiter ne peut raisonnablement se concevoir autrement que parmi les autres, soit dans, par et à travers l'ensemble des relations que les hommes entretiennent les uns avec les autres: *habiter, c'est cohabiter* » (*Ibid.*, p. 193). L'habiter c'est aussi les relations que les humains entretiennent entre eux.

Dans une autre vision, Mathis Stock (2015) définit l'habiter comme: « faire avec l'espace ».

Habiter est vu comme en verbe actif (Mathieu, 2014; Stock, 2015) , où il faut agir dans l'espace pour l'habiter. Mais, faut-il « faire quelque chose » (Stock, 2015, p. 428) pour habiter ? L'auteur travaille sur l'habiter en mouvement.

La notion d'habiter de Stock est différente d'autres déjà connues où l'ancrage faisait partie de la même notion. Elle est différente parce que la « mobilité et le détachement » sont pris en compte (*Ibid.*, p. 429). Donc, la mobilité fait partie de la notion d'habiter. Dans ce cas les personnes mobiles ont plusieurs « foyers ».

Le terme habiter est utilisée souvent comme résider (*Ibid.*, p. 430). L'auteur précise, « habiter ne signifie pas (seulement) être sur la Terre ou être dans un espace, mais faire avec l'espace » (*Ibid.*, p. 431). L'auteur cherche à développer, amplifier, le concept d'habiter. Il ne s'arrête pas seulement sur l'être sur ou dans un espace, mais faire avec l'espace. D'autres savoirs vont se développer dans la mobilité :

Pour la question de l'habiter, ceci signifie prendre en compte la mobilisation de savoirs géographiques du sens commun à propos de la manière de passer des frontières, de pratiquer la ville ou les lieux touristiques, mais aussi des savoir-faire, des compétences d'ordre spatial qui y sont engagées de façon réflexive et stratégique (*Ibid.*, p. 435).

Les personnes mettent en place des « compétences spatiales élémentaires » (Lussault, 2007) lors du déplacement. Selon les acteurs, ils vont interagir avec l'espace différemment par rapport aux compétences acquises. Finalement, l'habiter peut être vu aussi comme une pratique :

Ainsi, appréhender l'habiter comme une pratique permet d'observer des manières de faire avec l'espace, c'est-à-dire la variabilité de la spatialité de l'engagement corporel, de la mobilisation d'instruments techniques, de la mobilisation de compétences, d'une part, et, d'autre part, la façon dont les différentes dimensions spatiales constituent des épreuves et des ressources pour l'action (*Ibid.*, p. 438).

L'habiter vu comme une pratique met en valeur la « mobilisation des compétences » et l'action dans l'espace.

1.3. L'habiter selon des philosophes et des géographes

D'autres chercheurs ont donné leur définition sur l'habiter, mais leur travail n'a pas été pris en compte dans le schéma de Lazzarotti (tableau 2). Je vais présenter les définitions des deux philosophes, Jean-Marc Besse et Tanella Boni et des géographes Marion Ségaud, Nathalie Blanc, et Nicole Mathieu.

Les philosophes

Avec un autre regard Jean- Marc Besse présente sa conception sur l'habiter.

« Habiter une ville, c'est pouvoir y développer intensément son imagination. » (Besse, 2013, p. 103). Habiter une ville c'est aussi intervenir, créer, s'approprier des espaces pour libérer des projets qu'on voudrait entreprendre.

Je parle d'une imagination qui s'exerce, s'approfondit et se dresse *dans* la ville réelle, en son espace même, et non pas de l'imagination *de* la ville. J'envisage ici la ville comme aire de jeux, comme un

espace pour de multiples géographies secrètes et personnelles. C'est cet espace urbain d'un genre mystérieux et différent, cette « ville invisible », que je m'efforce de décrire (*Ibid.*, p. 104).

La « ville invisible » de chacun d'entre nous, je l'interprète comme les connexions que nous faisons avec les espaces que nous habitons : notre quartier, l'université, les épiceries du quartier, etc. On construit chacun une cartographie ou « bio-cartographie » (*Ibid.*, p. 102), propre de la ville que nous connaissons, que nous habitons. Un essai de designer les villes invisibles a été fait par Jan Rothuizen dans plusieurs villes comme Bogotá, Amsterdam et les Pays-Bas.

La « géographie psychique » comme l'interaction entre l'espace physique est l'espace « affectif, émotionnel et symbolique » où l'imagination prend sa place (*Ibid.*, p.106).

« On le sait : nommer l'espace, c'est le créer » (*Ibid.*, p. 113). Toutes les villes ont nommé leurs rues, leurs écoles, leurs institutions, elles ont créé l'espace par le nom. Si en donnant un nom à un espace on le crée, peut-on donner un nom à un interstice urbain pour qu'il soit reconnu sur les cartes officielles ? Même si des associations ont donné des noms aux jardins partagés à Lille, des familles à Medellín ont nommé leurs communautés comme « *Comunidad Los Ranchitos* » (Communauté des cabanons), cela n'a pas suffi pour que cet espace soit reconnu comme espace de vie et soit toléré.

Dans la précarité, les espaces qui se créent à cause de la recherche d'un habitat, ne sont pas tolérés par les pouvoirs publics. À Grande-Synthe en 2017, les cabanons construits par Médecins sans frontières avaient des numéros. Une bénévole a fait une allusion sur le fait que les personnes pourraient maintenant recevoir du courrier, parce qu'ils avaient un numéro. Ce simple signe aurait pu (peut-être) aider les familles à avoir une adresse et pouvoir poursuivre leurs démarches administratives pour rester en France. Malheureusement le terrain de Grande-Synthe a péri lors d'un grand incendie qui a ravagé l'intégralité des cabanons.

Jean-Marc Besse écrit aussi sur les mobilités :

Mobilités professionnelles, migrations économiques dues à la pauvreté, migrations dues à des catastrophes environnementales, [...] ces déplacements signifient à chaque fois qu'il faut quitter un monde pour en trouver un autre et s'y installer. Plus encore : qu'il va falloir, si possible, y refaire une maison (*Ibid.*, p. 203).

Les causes des mobilités sont variantes. Des mobilités aussi polarisées que les mobilités dues aux loisirs et les migrations dues à l'exil se rencontrent dans une même logique : « quitter un monde pour en trouver un autre et s'y installer ». On observe trois phases : la sortie d'un monde, la recherche d'un nouveau et finalement l'installation. Ces mobilités sont nommées ainsi :

On a donné plusieurs noms à cette situation spatiale nouvelle : translocalité, polytopie, nomadisme, globalisation... Mais on aurait tort de confondre cette série d'expériences spatiales nouvelles qu'on range sous la catégorie générale de mobilité avec la mise en œuvre de l'hospitalité universelle enfin réalisée (*Ibid.*, p. 203).

Ces mobilités ne sont pas considérées par l'auteur comme « l'hospitalité universelle », vu les contraintes que certains pays imposent aux voyageurs et le manque d'accueil des réfugiés.

Habiter, c'est aussi s'installer :

Habiter, c'est s'installer durablement quelque part et faire de ce quelque part un centre de l'espace, un point fixe à partir duquel il est possible d'organiser pratiquement et intellectuellement l'espace et les rapports à l'espace. [...] Ce centre sera appelé la « maison » (*Ibid.*, p. 207).

« Habiter, c'est s'installer durablement quelque part », et la maison est la cristallisation de cette installation. L'installation rappelle le fait de la sédentarisation, « le fait d'habiter au fait de demeurer sur place et, ainsi, de faire de la sédentarité un paradigme de l'habiter » (*Ibid.*, p. 207). Ce paradigme dans le cas de l'habitat mobile peut être perçu comme devenir sédentaire à certains moments même dans la mobilité. Habiter est lié à l'espace, mais aussi au temps :

Habiter, c'est d'abord et peut-être plus fondamentalement définir un espace et un temps pour une vie humaine, individuelle et collective. Cela consiste à donner à l'espace et au temps des contenus, des mesures, des échelles, des orientations et des rythmes dont les principes peuvent varier selon les lieux et les époques. Tout cela, peut s'exprimer à l'intérieur de bâtiments, mais ce n'est pas l'acte de bâtir qui est premier ici (*Ibid.*, p. 208- 209).

Habiter, c'est habiter dans un espace et un temps défini. Finalement, habiter c'est aussi s'installer sans racines :

Habiter, c'est aussi pouvoir s'installer sans racines et faire une vie là où l'on se trouve provisoirement. La reconnaissance du déplacement comme fait spatial fondamental et de l'originalité de l'habiter mobile signifie que je peux faire une maison sans nécessairement avoir des liens immémoriaux avec le sol où la maison s'édifie (*Ibid.*, p. 209).

L'habiter mobile permet de s'installer sans racines et construire un habitat, une maison, dans l'endroit où on a choisi de rester, même dans un autre pays ou une ville différente de celle d'origine.

Dernièrement la philosophe Tanella Boni (2018) écrit sur l'habiter. Dans son livre « Habiter », la philosophe et poète écrit sur l'habiter selon son point de vue, ses vécus et ses expériences en Afrique et dans le monde. Elle fait référence à différents types d'habitats, et aussi à l'habitat nomade. « Habiter, c'est inventer de la vie là où il n'y en a pas » (*Ibid.*, p. 9).

Elle parle aussi des migrants et leur relation à l'habiter. Elle écrit son ressenti sur les migrations :

J'ai rêvé d'avoir le monde devenu habitable, de part et d'autre des frontières, et d'abord dans les pays de départ. Peu à peu, les choses rentrèrent dans l'ordre. Chacun pourrait habiter quelque part. Il y aurait moins de migrations illégales (*Ibid.*, p. 11).

Elle explique que l'habiter est inné dans chaque personne. « habiter nous colle à la peau, même quand nous sommes nés nomades, même quand nous n'avons pas d'espace, pas de «chambre à soi » » (*Ibid.*, p. 134). Habiter n'est donc pas lié à l'habitat. Mais, il est lié à un chez-soi : « Habiter, ou créer un chez soi quelque part... » (*Ibid.*, p. 136). Tanella Boni apporte cette idée novatrice, de la liaison entre l'habiter et un chez-soi.

Les géographes

Le dictionnaire critique de l'habitat et du logement définit l'habiter comme :

Fait de rester dans un lieu donné et d'occuper une demeure. Le terme, qui apparaît dans la langue française dès le XI^e siècle, exprime d'emblée les deux dimensions, temporelle et spatiale : par

définition, l'*habiter* s'inscrit à la fois dans l'espace et la durée (Ségaud et al., 2003, p. 213).

L'*habiter* s'inscrit dans le temps et l'espace. Ainsi, l'*habiter* est lié à l'intimité de la maison, d'un chez-soi :

L'*habiter* et sa manifestation dans l'appropriation s'accomplissent, selon la pensée de Lévinas, à partir d'un chez-soi, d'une maison. L'homme se tient dans le monde à partir d'un dedans, d'une attention à soi-même, d'une intimité qui est l'ancrage même de sa capacité d'aller au-dehors vers le monde. Cette intimité se déploie certes dans la maison objective, dans le lieu bâti, mais ce déploiement ne serait pas possible sans l'existence d'une demeure non objective qui est un for intérieur, une intériorité humaine, ni sans l'existence d'une conscience des possibilités qui s'ouvrent à elle (*Ibid.*, p. 214).

Pour élargir plus l'espace Hossard et Jarvin (2005) écrivent sur l'*habiter* dans une ville. « *C'est notre ville parce que nous l'habitons, c'est ma ville parce que je la pratique* » (p. 20).

« La ville est un espace de cohabitation, de coexistence, de coprésence ponctuelle ou prolongée entre étrangers » (*Ibid.*, p. 21). Nous cohabitons donc la ville.

En plus, Marion Ségaud écrit sur le fait de vivre dans la rue :

L'*habiter* nulle part : « vivre à la rue » comme disent les sans domicile fixe suivi par P. Pichon (2002) qui montre que pour certains ce sont des parcours a-résidentiels qui font figure d'*habiter* quotidiennement en retraçant en quelque sorte les qualités d'un système domestique, se répartissant en différents lieux investis différemment selon l'usage qui en est fait : chambre à coucher, salle de séjour, espaces de travail (Ségaud, 2007, p. 92).

Différents espaces de la ville font partie de l'habitat quotidien des sans-abris. En utilisant ces espaces pour différents usages, ils ont fait de la ville leur habitat, leur chez-eux. L'autrice décrit le corps comme le dernier rempart de l'*habiter* :

Dans ces conditions, seule l'enveloppe corporelle, ultime réserve territoriale, appartient en propre à la personne. La préserver de toute violation, en prendre soin, c'est écarter les offenses et le mépris social, c'est conserver une ouverture aux « échanges sociaux, c'est construire le dernier rempart de l'*habiter* ». On est alors dans ce que J. Pezeu-Massabuau (2002) appelle « le degré zéro de l'*habiter* » (*Ibid.*).

L'autrice décrit le corps comme le dernier habitat intime, vu que la ville est partagée, le corps seul devient cet espace d'habitat personnel. Ainsi, elle considère l'aménagement comme un outil pour rendre le monde habitable :

Considérer la ville comme un habitat signifie plusieurs choses : d'abord qu'une telle assertion est aux sources de l'urbanisme et de l'aménagement car que sont ces démarches sinon des tentatives rationalisées d'ordonner et ainsi de rendre le « monde habitable » ? Ensuite, que l'urbanisation généralisée est un aspect de la société mondiale ; l'espace urbain peut dès lors être considéré comme le lieu d'une appropriation globale. On peut faire encore l'hypothèse que l'aménagement de l'espace est une tentative pour accompagner cette appropriation, en réduisant les tensions, en généralisant l'accessibilité à tous (*Ibid.*, p. 93).

Penser la ville comme un habitat, fait de l'urbanisme et l'aménagement des outils pour rendre le monde habitable.

Ensuite, nous devons définir l'habitabilité. Selon Nathalie Blanc :

« un lieu habitable est un lieu qui offre des possibilités suffisantes de création et d'adaptation aux individus pour se l'approprier; aussi délicat d'interprétation et de compréhension qu'un tel processus soit, l'appropriation d'un lieu repose sur la connaissance fine des conditions de vie offertes à cet endroit » (Blanc, 2010).

Les personnes qui se sont installées dans les interstices urbains de Lille ont suivi un processus pour rendre un espace habitable (Espejo Zeballos, 2015). Elles se sont appropriées ces espaces et y ont construit leur habitat.

Finalement, Nicole Mathieu (2014) décrit l'habiter comme un acte :

Habiter est un acte. Il implique une volonté (ou une volonté contrariée), le désir et le choix (ou le sentiment contraire de contrainte), il renvoie donc à des pratiques spécifiques elles-mêmes liées aux représentations du sujet et à ses valeurs (*Ibid.*, p. 100).

L'habiter est vu comme un acte lié aux valeurs du sujet. Ensuite, elle développe le concept de « mode d'habiter » :

Ainsi le concept de mode d'habiter est multicatégoriel mais aussi multi temporel. En effet, il inscrit les représentations et les pratiques « écologiques », qu'elles soient individuelles ou collectives, dans tous les lieux et dans toutes les temporalités. L'idée de l'habitant déréifie l'idée d'homme dans son interaction avec les lieux : l'habitant n'est pas seulement mobile entre son lieu de travail et son lieu de résidence, mais sa mobilité est multiple dans le temps et dans l'espace à l'intérieur comme à l'extérieur de son « abri » ; il habite de façon plus ou moins temporaire ; selon son âge, sa génération et son pouvoir d'achat, il exerce sa « géographicité », son « empreinte écologique », de façon plus ou moins marquée (*Ibid.*, p.104).

Le mode d'habiter est multicatégoriel parce qu'il n'est pas issu d'une seule catégorie sociale et multi temporel parce qu'il est atemporel. Elle ajoute les quatre dimensions du mode d'habiter. « habiter et travailler, habiter et se loger, habiter et circuler, habiter et vivre ensemble » (*Ibid.*, p. 105).

Les personnes que j'ai rencontrées à Lille et à Medellín habitent différemment l'espace. Dans une mobilité subie et non pas choisie. Cet « habiter mobile » au début de ma recherche a été difficile à cerner. Définir théoriquement l'habiter de ces personnes était perturbant parce qu'il était difficile de se repérer entre les différents changements d'habitats, mais ça l'était encore plus pour eux qui subissent ces changements incessants. L'habiter est aussi pour moi une recherche de calme, de stabilité. Comment ces personnes pourraient avoir de la tranquillité ? Certains d'entre eux doivent démonter leur habitat chaque jour comme le *cambuche*. Comment réussir à avoir une relation d'appartenance si l'habitat lui, n'est pas stable ? Et pourtant cette relation existe.

L'étude des populations qui sortent de l'habituel permet de développer encore plus le concept d'habiter. Parce que l'habiter n'est plus lié seulement à la demeure mais l'habiter est en nous. L'habiter est dans l'espace que nous occupons, même temporairement.

2. Habitat

« dès qu'il y a une famille, il y a plus ou moins maison » (Deffontaines, 1972, p. 11).

« la maison est le reflet de la vie des hommes, de leur effort physique, de leur pensée, de leur état social, de leur degré d'évolution » (*Ibid.*, p. 9-10).

Pierre Deffontaines commence son livre, « L'homme et sa maison », en disant : « La marque la plus visible de la présence de l'homme à la surface de la terre est la maison » (*Ibid.*, p. 9).

La maison est la marque de l'homme sur Terre. Ce peut être non seulement des maisons stables, mais aussi des maisons mobiles ou « maison-caravanes » (*Ibid.*, p. 135). L'image de la maison va être remplacée par le concept d'habitat. Ensuite, plusieurs termes sont utilisés pour nommer l'habitat temporaire comme habitat non réglementaire, habitat non-ordinaire, habitat informel. Finalement, je vais présenter les définitions sur l'habitat temporaire qui viendra compléter les autres termes.

Deux dictionnaires donnent des définitions assez similaires, mais complémentaires sur l'habitat. Le premier, « Le dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés » et le deuxième « Le dictionnaire La ville et l'urbain ».

En premier lieu, le dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés définit l'habitat comme:

Ensemble des conditions matérielles, sociales et culturelles qui exprime un mode de vie. Plus spécifiquement, en géographie, organisation des espaces de vie des individus et des groupes (Lévy & Lussault, 2013, p. 475).

L'habitat est l'ensemble des conditions matérielles, mais aussi culturelles et sociales. En géographie, on étudie aussi l'organisation des individus dans leur espace de vie, l'habitat. Mais l'habitat ne se réduit pas à l'abri. Georges-Hubert de Radkowski écrit « le logis, l'abri, ne circonscrit pas l'entièreté de l'habitat » (cité par Lévy & Lussault, 2013, p. 475).

Dans ces dernières années, les modes de vie mobiles se sont développés. Mathis Stock crée le terme « habitat polytopique » pour nommer ces nouveaux modes de vie.

Toutefois, l'apparition de l'habitat polytopique (Stock, 2006), c'est-à-dire caractérisé par l'existence de plusieurs lieux de résidences - plus ou moins permanente - et des nombreux espaces de pratiques électives, choisis et assumés comme tels, ou de fréquentation imposée, emblématique des sociétés contemporaines mobilitaires, change quelque peu la donne (*Ibid.*, p. 476).

Les habitants de l'habitat polytopique ont plusieurs résidences et se mobilisent entre eux. C'est une caractéristique « emblématique des sociétés contemporaines mobilitaires » (*Ibid.*, p. 476).

Dans la littérature on retrouve souvent le terme « réseau » mais Sloterdijk préfère le concept d'écume qu'il considère plus adapté pour définir les processus de la mondialisation et l'habitat (ou l'habiter) dans une expérience mobile des personnes (*Ibid.*, p. 477-478).

En deuxième lieu, le « dictionnaire la ville et l'urbain » commence par une définition historique du terme: « (*habere*: avoir, tenir et se tenir) C'est en partie dans une perspective d'écologie humaine qu'il a été employé, dès le début du XXe siècle, pour nommer le mode d'organisation du peuplement dans une contrée » (Pumain et al., 2006, p. 137).

L'*habere* a été utilisé au début du XXe siècle pour « nommer le mode d'organisation du peuplement » d'un pays. En plus, l'auteur présente les différences entre habitat urbain et rural:

Les formes de l'habitat urbain sont cependant plus influencées par des cultures et des matériaux d'origine lointaine, elles sont aussi moins directement reliées à l'activité et aux fonctions sociales qu'en milieu rural, en raison de la fréquente dissociation du domicile et du lieu de travail (*Ibid.*, p. 137).

L'habitat urbain est plus influencé par des modes de vie lointains (au moins esthétiquement). La séparation du domicile et du travail détache l'habitat des activités et fonctions sociales à la différence de l'habitat rural. L'auteur ajoute sur l'habitat en milieu urbain : « Ainsi, en milieu urbain, l'habitat est moins une composante du genre de vie qu'un des éléments de l'espace de vie des habitants. » (*Ibid.*, p. 137).

À cause de l'utilisation des matériaux standardisés, l'habitat est moins un reflet du genre de vie des habitants. Finalement, l'auteur précise l'utilisation du terme habitat en France: « Le terme d'habitat a cependant été pris par l'administration française, avec une connotation plus architecturale qu'urbanistique, centrée sur les conditions d'habitation et le confort des logements » (*Ibid.*, p. 138).

L'habitat est le reflet du mode de vie contemporain, esthétiquement standardisé en général. Il existe aussi des liens culturels surtout dans l'habitat traditionnel.

L'utilisation des espaces d'une maison sont en lien avec la culture du pays. Ex. Le patio andalou a une vue de l'extérieur, tandis que le patio islamique formellement semblable, est réservée aux regards des habitants de l'intérieur de la maison (Pezeu-Massabuau, 2004, p. 172) .

La représentation culturelle d'un espace est un lien avec la culture du pays. Peut-on observer ces représentations culturelles dans l'habitat standardisé contemporain ? Si ces caractéristiques esthétiques se sont perdues ou sont restées dans l'habitat traditionnel, les habitants du monde contemporain ont-ils des représentations culturelles de leur habitat? Peut-on observer ces caractéristiques dans l'habitat temporaire d'un migrant par exemple?

3. Les autres termes de l'habitat temporaire

Plusieurs termes sont utilisés pour nommer l'habitat précaire, certains sont surtout utilisés par l'administration des villes comme « habitat non-réglementaire » ou « habitat informel ». D'autres vont exposer les différences de cet habitat comme le terme habitat non-ordinaire et d'autres encore vont associer la dimension temporelle à l'habitat comme l'habitat temporaire.

3.1. Habitat non-réglementaire

Habitat non réglementaire est un terme souvent utilisé par des administrations pour nommer

l'habitat précaire temporaire. Il a été défini dans le dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés par Cadène. L'habitat non réglementaire se localise dans le monde : « Il est employé pour nommer l'habitat des plus pauvres dans les villes des pays faiblement développés. ». En Europe, « il désigne certains quartiers périphériques dont l'étendue ne cesse de croître » (Lévy & Lussault, 2013, p. 478) .

Cet habitat est construit sans autorisation dans des zones non urbanisables. « L'habitat non-réglementaire est construit sans autorisation officielle sur des terrains qui ne sont pas considérés comme urbanisables par les municipalités » (*Ibid.*, p. 479). L'autoconstruction est utilisée à petite échelle. Dès que la construction est plus grande avec plus de pièces ou un petit bâtiment, des professionnels sont engagés. Le prix de construction peut devenir plus élevé parce que les chantiers se font au fur et à mesure et avec des achats de petites quantités. Le statut de l'occupation est variable et dépend des autorités locales. C'est à dire : il peut être reconnu et avoir un titre de propriété ou pas. Une caractéristique récurrente est le manque d'évacuation des eaux usées (*Ibid.*, p. 479).

L'auteur remarque que les travaux des habitants sont moins valorisés et moins rémunérés. Leur travail est souvent lié à la récupération, la revente ou le portage (*Ibid.*, p. 479). « *Lieux de résidence des travailleurs, des quartiers pauvres sont souvent aussi des lieux d'activités* » (*Ibid.*, p. 480). Différentes activités se créent dans les quartiers, comme des écoles publiques et privées, des cabinets médicaux et d'autres services commerciaux.

L'auteur finalise avec une remarque, l'attachement au lieu de vie:

En dépit de la pauvreté et de la dureté des conditions de vie de plus grand nombre, les habitants de ces quartiers entretiennent souvent avec leur espace un attachement fort, à la mesure de la fragilité des conditions de vie, de la difficulté de l'accès à la ville et de la grandeur des espoirs qui ont motivé leur installation (*Ibid.*, p. 480).

3.2. Habitat informel

L'informalité est un des trois thèmes urbains les plus étudiés en Amérique latine (Fuster-Farfán & Wilson Wetter, 2021, p. 12). De plus, l'habitat formel et informel cohabitent dans les villes (Castillo de Herrera & Torres Tovar, 2009; Patiño Villa, 2015). Quelle est alors la différence entre ces deux types d'habitats ?

Tout d'abord, Carlos Torres (2009) est cité par Carlos Velásquez-Castañeda et décrit les processus urbains informels comme :

une réponse des habitants pour satisfaire leurs besoins fondamentaux d'habitabilité, puisque lorsque la communauté ne reçoit aucune réponse de l'État, elle le fait collectivement. Des processus d'autoproduction ont été générés non seulement à partir du logement, mais aussi à partir de la vie elle-même sur le territoire, garantissant une économie et l'accès aux réseaux sociétaux. L'informalité n'est pas seulement l'emplacement et l'accès à un logement, mais aussi l'accès aux biens et services urbains collectifs tels que les services publics, les équipements et les infrastructures [traduction de l'autrice] (Velásquez-Castañeda, 2013, p. 140).

Les processus urbains informels ne cherchent pas seulement une solution au manque d'habitat,

mais aussi ils créent des liens dans le territoire.

De plus, Karen Tapia décrit l'habitat urbain informel au Pérou comme des secteurs résidentiels où, soit il n'existe pas de configuration urbaine, soit celle-ci est précaire. Un aspect important dans sa définition est que l'habitat est surpeuplé. Cet habitat « où la propriété du sol qu'il occupe n'est pas alignée avec les procédures formelles d'accès au logement [traduction de l'autrice]» (Tapia, 2021, p. 267).

Entre 1990 et les années 2000, en pleine époque de la mondialisation, les états en Amérique latine créaient des programmes d'urbanisation « pour éliminer et réduire tout ce qui est associé à l'informalité des classes populaires » en réponse « à la pression des organisations internationales pour la « formalisation » et l'« hygiénisation » des villes » (Fuster-Farfán & Wilson Wetter, 2021, p. 12).

Patiño Villa (2015) décrit plusieurs points de l'informalité en Colombie. Il remarque que lorsque les exigences des villes sont supérieures aux gouvernements, la violence, l'informalité, l'illégalité, et les groupes armés prennent le relais (p. 23). Les villes sont toujours « entre les limites visibles du légal et de l'illégal » sur celle-ci elle construit sa « capacité de gouverner le territoire [traduction de l'autrice]» (*Ibid.*, p. 37). Dans le processus de conurbation entre 1970 et 1990 à Medellín, Patiño Villa remarque qu'à cause du manque de logement pour les classes populaires, l'informalité s'installe (*Ibid.*, p. 133).

Même si il y a eu plusieurs vagues de migration avant les années 2000 à Medellín, beaucoup de personnes recourent encore à l'informalité pour avoir un habitat, comme j'ai pu l'observer lors du travail de terrain.

Cependant, il a été démontré que l'informalité urbaine n'est pas toujours un indicateur de précarité, surtout lorsque les populations marginalisées développent des réseaux de solidarité (Brain, Prieto Sabatini, 2010) ou l'inverse, lorsque de nouvelles formes de précarité se manifestent dans des espaces officiels (Skewes, 2015) (Fuster-Farfán & Wilson Wetter, 2021, p. 16).

Les réseaux de solidarité, ou les réseaux de survie, sont la raison pour laquelle les familles dans des conditions difficiles arrivent à survivre. Des exemples seront développés dans le chapitre 7.

L'habitat informel est donc installé dans des lieux où la configuration urbaine est quasi inexistante. L'habitat est surpeuplé et l'accès aux services est précaire. Il existe pour subvenir à un besoin basique qui n'est pas couvert par les États. Des liens avec le territoire et entre les habitants se tissent lors de la construction de leur lieu de vie. On ne doit pas oublier qu'il est désigné informel parce que l'accès au logement ne suit pas les procédures établies par les États.

3.3. Habitat non-ordinaire

A l'égal des autres termes, l'Habitat Non-Ordinaire (HNO) n'est pas entré dans les normes légales des villes. « Il est généralement considéré comme un habitat en dessous des normes légales, que ce soit en raison de sa position dans l'espace, de sa taille, de sa conception ou de sa salubrité » (Bernardot et al., 2014, p. 13).

Il peut être un habitat mobile ou temporaire.

Le fait d'être mobile ou temporaire sous-entend souvent qu'il soit léger et démontable, réversible ou multiusage, ainsi que réutilisable et modulable, comme dans les cas des habitats hybrides qui sont aussi des moyens de transport et des lieux de travail et de production (*Ibid.*, p. 13).

L'HNO a un large type d'habitats mobiles ou temporaires. Ceux-ci pourront être démontables, réutilisables et même modulables. En parlant des occupants de l'HNO, leur statut est assez hétérogène:

Le caractère non ordinaire tient aussi aux différents éléments de statut des occupants qui ne ressortent pas soit des caractères de la famille « moyenne » (ménage d'une seule personne, célibataires, familles élargies, polygames, classe d'âges spécifiques, chefs de famille féminins, employés domestiques) soit d'un statut « légal » (résidents sans documents d'occupation, résidents temporaires ayant dépassé la durée légale d'occupation, résidents illégaux ou illégalisés) soit une occupation considérée comme « légitime » (*Ibid.*, p. 13).

Les occupants de l'HNO sont aussi des personnes non-ordinaires qui sortent de la classification de famille moyenne. Aussi leur statut légal et la légitimité de leur occupation est non-conventionnel. Dans l'HNO la dimension de la mobilité est toujours présente. L'habitat mobile a trois formes. Il est vu comme (1) le déplacement des habitants à certains moments, (2) l'habitat mobile conçu pour cette mobilité, ou quand (3) le véhicule devient leur lieu d'habitat (*Ibid.*, p.13).

L'HNO fait surgir différentes questions sur la structure et la construction de l'habitat. La conception d'un habitat doit être capable de répondre aux besoins de mobilités, mais aussi de connexion au réseau. « Cette mobilité peut être forcée tout comme l'habitat peut être contraint » (*Ibid.*, p.14).

Les problématiques de l'HNO s'approchent de celles des mobilités, surtout au sujet de la temporalité comme l'éphémère, le passage et l'alternance ou l'urgence (*Ibid.*, p.15). Aussi, il existe une alternance de l'appropriation ou de la construction d'un habitat non ordinaire dans un espace. « Pour ce qui est du rapport à l'espace, l'habitat non ordinaire se polarise d'abord autour de l'alternance entre des phases de transit ou d'urgence et celles de l'installation » (*Ibid.*, p.16). Le manque de stabilité d'un habitat non ordinaire le fait basculer entre ces deux phases: le transit ou l'urgence dans certains cas, et l'installation, une période plus calme.

L'économie et la solidarité des occupants de l'HNO sont similaires aux autres types d'habitats:

Du point de vue économique s'enchevêtrent des pratiques de l'économie de bazar, du colportage, de la migration, de la récupération et de la survie. On y trouve aussi des formes d'échanges typiques des solidarités réticulées et des informalités (*Ibid.*, p. 16).

L'économie de la survie et la migration sont présentes dans ce type d'habitat. Vivre au jour le jour est souvent la règle dans l'HNO des différents pays du globe. Mais, il existe aussi des échanges solidaires et informels. Les réseaux de survie qui se créent dans l'HNO peuvent même permettre la survie des habitants. Finalement, les habitants de l'HNO développent des nouveaux savoir-faire:

Du point de vue des techniques plusieurs points sont saillants et homologues. Il s'agit des savoir-faire des constructions, de détournement et d'appropriation, mais aussi des capacités d'adaptation, d'hybridation, de traduction et d'organisations ou encore de résistance individuelles et collectives (*Ibid.*, p. 16).

Les différents types de HNO montrent les nouveaux savoir-faire acquis par les habitants, et aussi les capacités d'adaptation, organisation et résistance aux conditions de vie et aux politiques des pays.

4. Habitat temporaire comme espace en transition

« Il n'y a pas d'habitat temporaire. Il n'y a que de l'habitat » (Hanappe, 2017, p. 79).

L'habitat temporaire est aussi appelé provisoire, saisonnier, éphémère ou mobile. La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) construit en 2015 un guide pour les communes, pour la création de l'habitat temporaire. La Dihal explique que :

sous l'appellation d'habitats temporaires, sont regroupées des solutions d'hébergement temporaires de courte ou moyenne durée, mises en œuvre pour faire face à un besoin d'habitat devant être satisfait rapidement et qui peuvent être démontées pour être éventuellement réutilisées ultérieurement sur un autre site (Dihal, 2015, p. 9).

Brun et son équipe (2000), dirige la rédaction du livre « Campements, cabanes et cabanons » issu d'une journée scientifique en 1999. Où les différents types d'habitats temporaires du monde sont décrits. Dans les dernières années, vu l'augmentation de l'habitat temporaire en France, plusieurs colloques ont été réalisés pour mener des réflexions sur l'habitat temporaire. Le premier est une rencontre en archéologie et ethnologie en 2011 organisée par Agnès Jeanjean et Ingrid Sénépart. Puis, en 2013, le colloque « L'actualité de l'habitat temporaire » est organisé par Grégoire Cousin, Gaëlla Loiseau, Laurent Viala, Dominique Crozat et Marion Lièvre. Ce dernier colloque aboutit à un livre avec le même intitulé. L'habitat temporaire est analysé dans toutes ses formes, de l'écohabitat (yourte, tipi et autres) à l'habitat précaire. Le sujet a été médiatisé et développé selon des points de vue politiques, environnementaux, mais aussi libertaires et alternatifs (G. Cousin et al., 2016b). Dans le contexte lillois et à Medellín, les habitats temporaires sont temporaires à cause du déplacement imposé par les mairies. Nous avons constaté des degrés d'investissements divers liés à la temporalité, c'est-à-dire liés au temps d'ancrage au terrain toléré jusqu'à l'évacuation.

Dans le livre « Campements, cabanes et cabanons » Amina Saïd Chire (2000) écrit sur l'habitat temporaire en république de Djibouti. Elle décrit ces habitats comme baraques parce qu'ils utilisent deux matériaux différents pour le construire. Le rapport avec le temps est décrit comme : « Le temporaire est ainsi dans les actes comme dans la tête des gens » (*Ibid.*, p. 67). Le fait de ne pas être sûr de rester dans un endroit fait que les personnes ne font pas des projets à long terme, vu qu'ils ne pourraient pas se réaliser. Dans cette instabilité l'intérieur d'une baraque reste le même. « Si le rapport à l'extérieur a été modifié du fait du changement de mode de vie et d'habitat, celui à l'intérieur est resté à peu près le même » (*Ibid.*, p. 68). Le fait de garder l'organisation, l'utilisation de matériaux, ou même l'esthétisation de l'intérieur de la baraque montre leur attachement à leur culture.

Bernard Picon (2000) conclut le livre en disant : « En ce sens, les cabanes* peuvent s'interpréter

comme des manifestations de résistance passive aux formes sociales contemporaines. » (*cabanes, cabanon, campement) (*Ibid.*, p. 329). Ce sont des formes de résistance aux changements rapides de villes ? Il ajoute : « l'habitat temporaire réservé par la normalité aux pratiques de loisirs devient une réponse sociale à la permanence de la précarité » (*Ibid.*, p. 330). L'habitat dit « temporaire » souvent utilisé pour les loisirs devient permanent dans la précarité.

L'habitat temporaire est vu aussi comme un objet protéiforme évolutif : « Multiplicité des imaginaires, des usages, objet protéiforme, l'habitat temporaire est un objet juridique, sociologique, architectural, évoluant au gré des pratiques et des expérimentations de ses acteurs » (G. Cousin et al., 2016a). Un objet évoluant selon les pratiques des acteurs. Le sujet de l'habitat temporaire a été médiatisé dans les dernières années, le sujet est devenu politique et même environnemental :

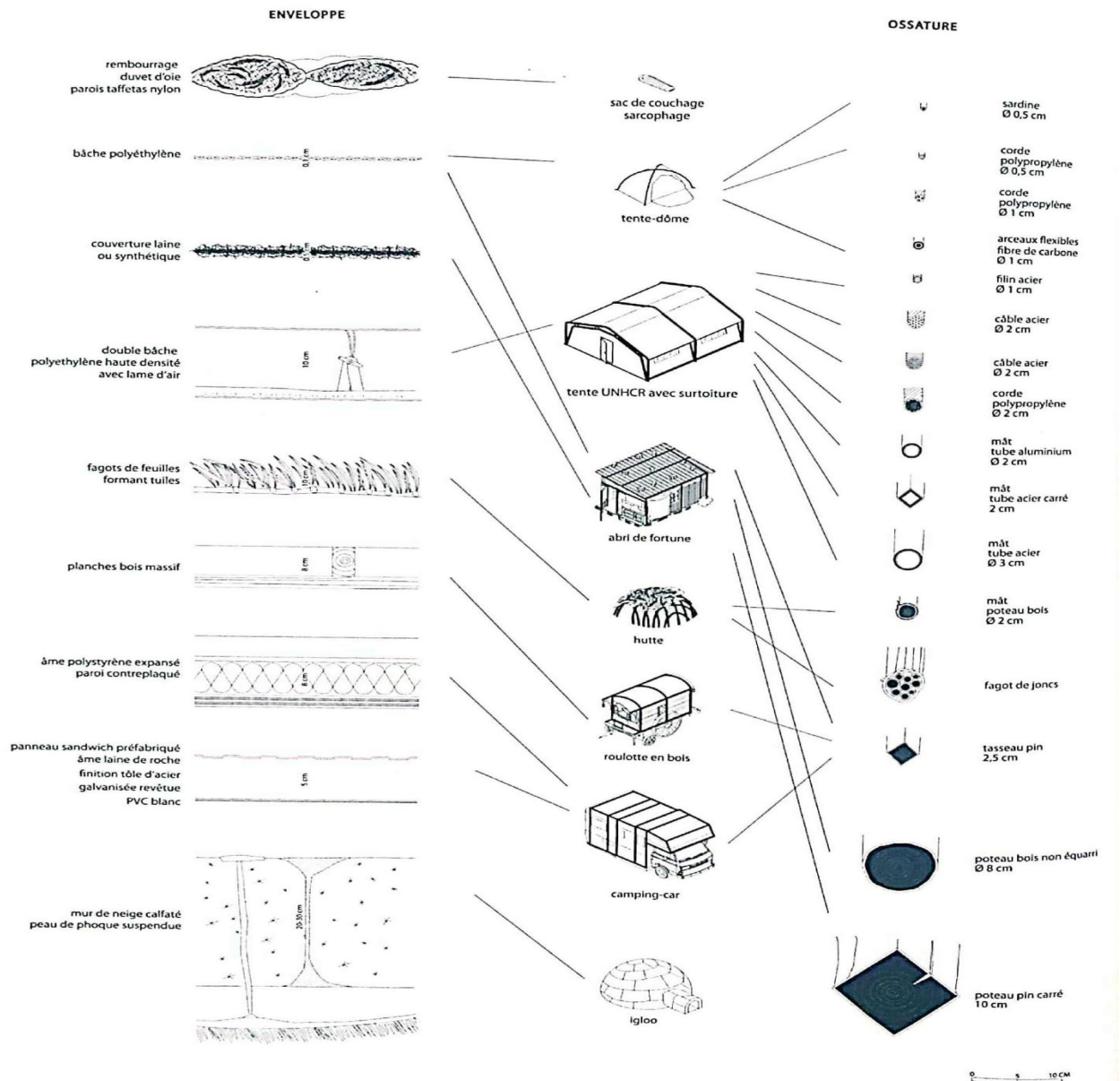
En quelques années, rapports, propositions et textes de loi, comptes rendus de recherche, traitements médiatiques en tout genre et actions de sensibilisation « pour » ou « contre » ont fait tanguer les habitats « légers », « mobiles », « éphémères » dans un bouillonnement social animé d'élans souvent politiques, aujourd'hui plutôt environnementaux, mais aussi libertaires et alternatifs tout autant que sécuritaires et répressifs (*Ibid.*).

Saskia Cousin (2017) écrit sur la différence entre le statut social ou genre des habitants de l'habitat temporaire. « De fait, ce qui distingue la cabane de la bicoque, c'est bien le statut social, l'origine ou le genre de celui qui l'habite » (p. 83). Le regard que nous avons envers les différents types d'habitats temporaires va changer par rapport au statut social des habitants ou leur genre.

Les types d'habitats temporaires

Différents types d'habitats temporaires sont utilisés dans le monde entier. La figure 4 résume la diversité de ces types d'habitats. En France et en Colombie, à l'exception de la hutte, la roulotte en bois et l'igloo, tous ces habitats temporaires (et parfois précaires) sont présents dans ces deux pays.

Figure 4 : Structures d'habitats temporaires. Détails de l'enveloppe et de l'ossature des habitats réalisés par Damien Antoni, architecte, avec Jules Boucherè et Antoni Henrad.



Source : (Reproduit à partir d' Antoni et al., 2017).

5. Habitat temporaire à Lille et Medellín

Michel Agier (2013), dans son ouvrage « Campement urbain : du refuge naît le ghetto » évoque la temporalité du refuge. Cette entrée par la temporalité permet de différencier des types de formes, pouvant évoluer vers un ghetto ou bidonville. Cette approche, même si elle reste limitée, a été la première étape que j'ai suivie pour l'analyse des différents habitats des deux métropoles. J'ai commencé avec l'exploration des interstices urbains à Lille, qui m'a permis d'identifier différents types d'habitats temporaires que je définis comme des refuges et des espaces en transition. Les bidonvilles hors de France ont des caractéristiques plus complexes : leur emplacement, la temporalité et le rapport des habitants avec l'espace, confirme que les interstices urbains sont improprement nommés « bidonvilles », « campement » ou « camp » terme qui peut renvoyer au camp de concentration. C'est pourquoi ce dernier terme est complètement évité par les bénévoles des associations.

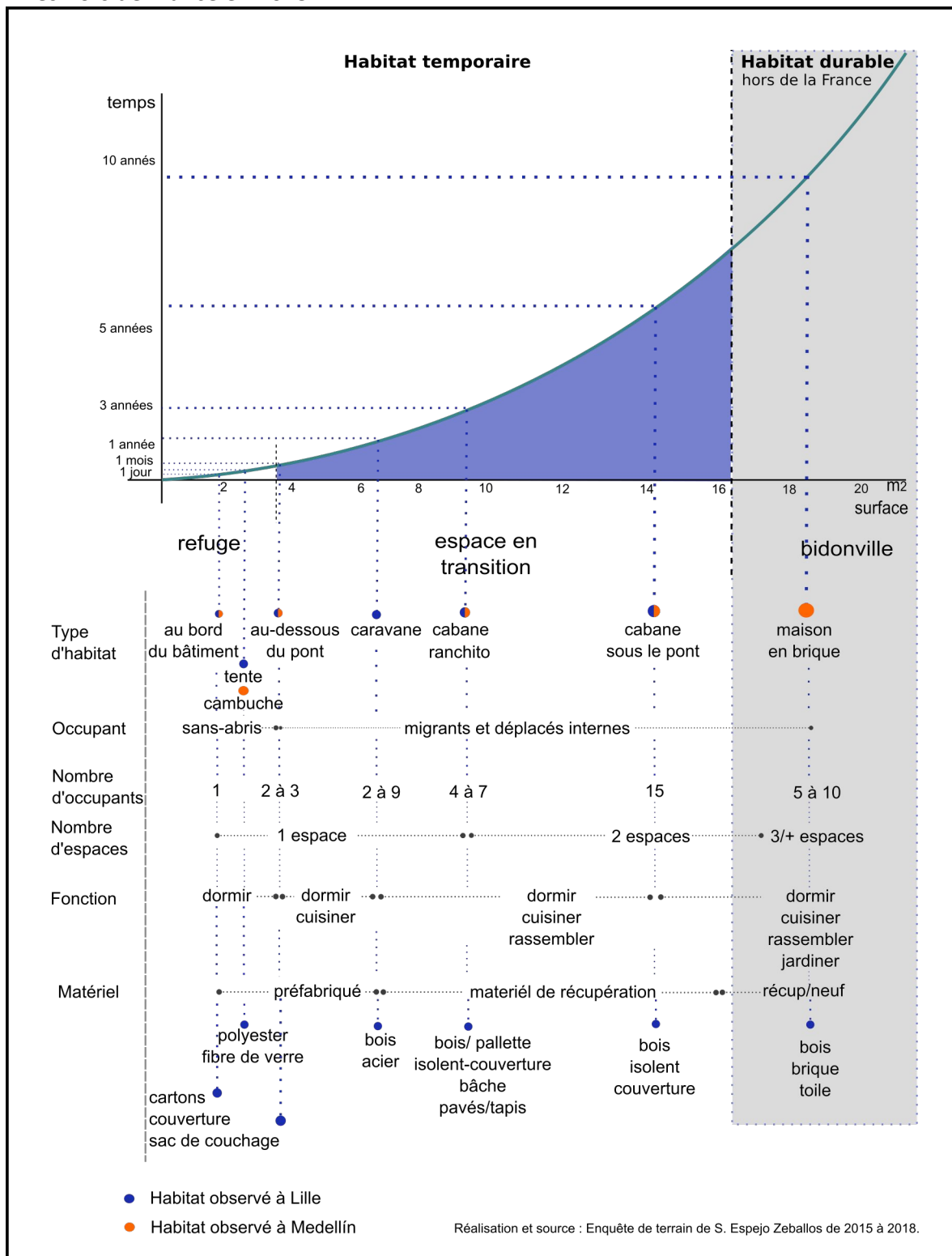
Un des apports les plus importants de ce travail est de croiser la temporalité des sites (interstices urbains) avec les différentes formes spatiales avec lesquelles ils entretiennent une certaine forme de corrélation. Suivant la temporalité identifiée (immédiate ou plus longue), les formes d'investissement de l'espace et leur structuration seront différentes, plus ou moins complexes, plus ou moins flexibles. Le croisement de ces deux dimensions nous permet aussi de clarifier un flou persistant dans les termes qui circulent autour de la description des interstices urbains, ce que résume le tableau synthétique de la figure 1.

L'interstice urbain apparaît à travers des enquêtes comme un espace en transition avec deux groupes d'habitants : les sans-abri et les migrants (français et étrangers, en France et les déplacés internes à Medellín). Ceux-ci ont rendu les espaces habitables, avec des matériaux de récupération, ils ont construit leur « lieu de vie ». Si ces deux groupes investissent bien les interstices, ils ne le font pas suivant les mêmes modalités et en co-présence, ni sur les mêmes sites. Toutefois, dans des interstices de grande taille nous trouvons des vestiges des installations anciens. Des objets personnels, matelas, vêtements, témoignent de site auparavant habités, désormais plus difficiles d'accès (envahissement de la végétation).

Selon son emplacement, le type d'habitat peut être localisé au bord du bâtiment, au-dessous du pont, au bord d'un cours d'eau ou d'un fleuve. Les habitants construisent ou utilisent des tentes, *cambuche*, caravanes, cabanes ou *ranchitos*, cabane sous le pont. Leur « installation » s'organise en structurant un espace à plusieurs sous-espaces, suivant la complexité de l'habitat. Celui-ci est d'abord utilisé pour dormir, surtout pour le sans-abri ; puis, au cours des semaines, d'autres fonctions seront réalisées comme des espaces pour cuisiner. L'espace construit dans les cabanes ou caravanes, va aussi servir pour rassembler et accueillir d'autres personnes. Si la caravane ne le permet pas, l'espace pour rassembler sera localisé dans l'entre-deux des cabanes qui se font face, ou en face de la cabane ou caravane. Ainsi, selon les observations faites sur le terrain, un processus d'esthétisation est présent à partir d'une année d'installation, avec l'utilisation des couvertures colorées attachées aux murs intérieurs ou des objets comme des pots de fleurs, ou des images en France, et la peinture à Medellín. Cette démarche représente la mise en confiance des habitants de leur espace maintenant plus pérenne. Les matériaux utilisés dans un

premier temps dans le cas du refuge sont des cartons, des couvertures et sacs de couchage. En effet, ces objets sont faciles à transporter lors de changement d'habitat voire de ville par les sans-abri. Les matériaux de récupération : bâche, bois, pavés, plastique, palette, tapis pour le sol seront utilisés pour la construction des cabanes.

Figure 5 : Schéma de l'habitat temporaire à Lille et la comparaison avec d'autres bidonvilles hors de France en 2015.



Dans la figure 5, trois types d'habitat sont représentés : le refuge, l'espace en transition et le bidonville. Les deux premiers sont des habitats temporaires.

1. Refuge : tente, *cambuche*

2. Espace en transition : Caravane, cabane, *ranchito*, *platz*

3. Bidonville : *Bidonville à Medellín*

Certains termes sont précisés ci-dessous :

Refuge

Ce premier type d'habitat est nommé ainsi parce que « ces espaces sont ainsi marqués par le caractère de refuge qu'ils offrent à des personnes qui ont presque toutes été, d'une manière ou d'autre, privées de logement » (Lion, 2015, p. 196). La recherche d'un refuge à cause de la perte du logement est le premier réflexe que toutes les personnes peuvent avoir. Mais il peut être vu aussi comme : « Abri refuge, c'est aussi le symbole de la conquête des sommets, ou l'ensauvagement pour un retour à la nature » (S. Cousin, 2017, p. 83). Le refuge est aussi utilisé dans des activités de loisir en randonnée en montagne par exemple. Ces deux réalités très éloignées sont représentées par le même mot.

Caravanes

« De 1960 à 1980, la vente de caravanes en France explose de dix-mil à un million. Cela permet aux moins aisés de s'en procurer une, comme les « gens du voyage », les travailleurs saisonniers ou itinérants, les retraités peu fortunés » (S. Cousin, 2017, p. 84). On peut aussi parler des familles Roms qui achètent en seconde main les caravanes. Ce type d'habitat, devient ainsi un nouvel habitat précaire, mais reste aussi l'habitat de vacances de certaines familles françaises. Habiter dans une caravane ou dans un mobil-home a été étudié plus en détail par Gaspard Lion (2018). Dans sa thèse, Lion décrit l'habiter en camping « à l'année », et les relations, les tensions, et les inégalités que les personnes y vivent au quotidien.

La baraque

« Nous qualifierons ce type d'habitat de baraque plutôt que de cabane, car il associe des matériaux aussi divers que le zinc ou le bois » (Saïd Chire, 2000, p. 66). L'autrice fait une différence entre les cabanes construites entièrement en bois et les baraques construites de divers matériaux.

La cabane

La cabane est la première image qui vient à l'esprit lorsque l'on parle d'habitat temporaire. « Il y a dans cette approche d'une figure largement partagée du temporaire (la cabane) l'expression dévoyée de la recherche d'un coin à soi déconnecté du monde » (Viala, 2016). La cabane fait appel à l'image d'un retour au passé. Mais elle est aussi pour beaucoup de personnes, qui habitent dans la précarité, leur seul lieu de vie.

Bidonville

Raffaella Cattedra signale que l'utilisation du terme bidonville commence dans les années 20 au

Maroc désignant un quartier de la ville. Le terme est probablement cité pour la première fois par le journaliste A. Berque en 1936 (Belaadi, 2001).

Bidonville désigne une cité de fer-blanc. Les immigrés à la recherche de travail habitaient auparavant dans des camps sous la tente [...]. Là s'amoncelaient les ordures de la ville. Les autorités parèrent au danger en faisant évacuer de force ces locaux et en y portant le feu. Aux habitants fut affecté un champ dans la banlieue, où se trouvait de l'eau. De vieilles plaques de tôle ondulée, surtout de caisses et de bidons hors d'usage, furent édifiés de nouveaux abris, qui bientôt firent une vraie ville. Aujourd'hui, Bidonville s'étend comme un bourg monstrueux, où lentement commencent à se tracer des places et des rues (Sieburg 1938) (cité par Cattedra, 2006).

Le terme bidonville est d'abord cité pour nommer un quartier. Les années suivantes le terme continue à s'utiliser pour nommer d'autres quartiers précaires dans le monde francophone. Dans d'autres pays, d'autres termes sont utilisés comme *villas miserias* en Argentine, *asentamiento humano* au Pérou, *guettho* aux États-Unis, *asentamiento o barrio precario* en Colombie, etc. Cet ensemble d'habitats précaires d'une grande étendue est une petite ville. « On l'appelle bidonville, ou quartier précaire, ou ville informelle. Mais c'est bien une ville, un endroit « où se concentre une forte population humaine, et dont l'espace est aménagé pour faciliter et concentrer ses activités. » » (Hanappe, 2017, p. 79). Les trois dénominations: bidonville, quartier précaire et ville informelle, sont les noms désignés des bidonvilles.

La ville de taille humaine, le bidonville :

Elle est de taille humaine. Elle a son économie propre, elle est faite à partir des mains-d'œuvre locales, et sert les économies locales. Elle est faite des matériaux recyclés, et elle est recyclable. Les bâtiments sont légers, bien pensés. Ils sont isolés et ventilés, chaque point du bâtiment a son utilité, technique ou humaine, chaque raccordement est pensé avec soin [...] Elle gère toutes les proximités, les appropriations, les gradations du privé aux publics qui sont très soigneusement réglées. Si elle est sujette à des règles foncières, la légèreté et la malléabilité de celle-ci permettent des gradations et des subtilités que l'on a peine à retrouver dans la ville solidifiée (*Ibid.*, p. 79).

Le bidonville est une ville de taille humaine qui a réussi à avoir tout le nécessaire pour satisfaire ces besoins principaux. « En effet, les quartiers précaires sont un milieu fluide, mobile, vivant. » (*Ibid.*, p. 80). Ce sont des quartiers précaires, plus mobiles, où il existe plus d'activités, souvent peuplées par des habitants jeunes. Le terme « bidonville » en France revient souvent pour nommer les ensembles des habitats précaires habités par des familles migrantes de l'Europe de l'Est, souvent d'origine Roms. Ce terme s'est médiatisé et son utilisation est devenue politique. Comme ils l'ont été décrits, les bidonvilles sont des villes, des structures complexes, ce qui ne correspond pas aux ensembles des habitats précaires des familles Roms en France. C'est pour cette raison que j'utiliserais le terme *platz* pour évoquer ces ensembles. *Platz* est le terme que les familles Roms utilisent pour appeler leur lieu de vie partagé.

Platz et campement illicite

La locution « campement illicite » a été utilisée par les institutions françaises pour se référer aux terrains habités par des migrants. Cette appellation est reprise dans la circulaire du 26 août 2012. Appelés aussi « campements illégaux », ils sont décrits comme « des installations de personnes, réalisées sans droit ni titre, sur des propriétés publiques ou privées » (Interministérielle, 2012).

Platz est le terme qu'utilisent les familles Roms pour se référer à l'ensemble d'un terrain, conçu comme lieu de vie. *Platz*, peut être traduit comme « lieu » en roumain. Grégoire Cousin (2015) décrit ces espaces comme « construit sur un terrain occupé illégalement, souvent au sein d'un interstice ou d'un délaissé urbain, le *platz* est d'abord un assemblage de baraques qui sont vécues par les habitants comme autant de foyers ». Un bénévole du collectif Solidarité Roms et Gens du Voyage de Lille (CSRGV) précise que les familles de migrants Roms à Lille utilisent « *platz* » pour nommer « les lieux où ils vivent » (Entretien à un bénévole du CSRGV le 12 /06/2018). Lors du travail d'enquête ce terme a été utilisé par les familles pour parler de l'ensemble du terrain d'installation, le différenciant de celui de « maison » pour se référer à leur lieu de vie.

Conclusions du chapitre 1 : objets de recherche

Dans ce chapitre, les objets de recherche, l'interstice urbain et l'habitat temporaire ont été présentés. En poursuivant les différentes recherches sur l'interstice urbain, nous avons vu que dans les derniers 20 ans la recherche dans ce sujet s'est amplifiée.

L'interstice urbain est défini comme un espace perméable sans fonction provisoire. Pour certains, il est vu comme la réserve foncière avec un potentiel économique. Mais il est aussi l'espace du possible. Dans cet espace, des populations en grande précarité se sont installées et y ont construit leur habitat. Un habitat qui reste temporaire dû aux évacuations qui se succèdent dans les deux villes que j'ai pu étudier. Cet habitat est appelé aussi un espace en transition. En transition, parce que les personnes qui y résident voudraient avoir un habitat pérenne, mais aussi, un espace en transition vers un autre nouvel espace, souvent un autre interstice urbain.

Le schéma de la figure 5, résume les différents types d'habitats que j'ai pu observer dans le travail du terrain. J'ai voulu y intégrer les bidonvilles parce que c'est un terme qui est très médiatisé pour représenter les ensembles des habitats précaires habités par des migrants Roms ou d'autres migrants en France. Le terme bidonville est donc présenté comme il est vu en Colombie.

Comme j'ai deux terrains d'étude, si j'utilise le terme bidonville pour décrire les ensembles d'habitats précaires à Lille, je risque d'entraîner la confusion chez le lecteur parce que le terme bidonville est aussi utilisé en Colombie. Dans la figure 7, j'ai fait une comparaison des habitats précaires que j'ai observés dans mon travail de terrain et je suis arrivée à la décision d'utiliser le mot *platz* pour nommer les ensembles d'habitats précaires à Lille. *Platz* est le mot qu'utilisent les familles d'origine Roms pour désigner leur espace de vie partagé. Dans le cas de Medellín, les familles que j'ai pu rencontrer ont nommé leur lieu de vie « *comunidad Los Ranchitos* » qu'on pouvait traduire comme la communauté des cabanons. Lors des interviews je n'ai pas pu aborder la raison pour laquelle ils avaient appelé communauté leur lieu de vie. Néanmoins, nommer leur lieu de vie prouve que les personnes s'étaient approprié de celui-ci.

CHAPITRE 2 : LE SANS-ABRISME

Durant l'étude de l'interstice urbain du projet de doctorat, je me suis intéressée à la place du sans-abrisme dans les espaces dits « vides » (Barron, 2014; Laurens, 2015; Mangin, 2004). Ces espaces sont habités, investis, dans la majorité des métropoles. Le premier chapitre a permis de parcourir une dimension plus spatiale. Ce chapitre se concentrera sur une dimension plus sociale, s'intéressant à la « situation » proprement dite des habitants et dans leurs relations sociales en particulier. Le sans-abrisme est présenté comme un terme qui regroupe « la vulnérabilité de l'habiter » des personnes (Choppin & Gardella, 2013). À Lille et à Medellín, j'ai observé deux types d'habitants. Le premier regroupe les personnes isolées, c'est-à-dire les sans-abris à Lille et les *habitante de calle* (habitant de la rue) à Medellín. Le deuxième regroupe les personnes habitant en collectif, les familles Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín. Dans ce chapitre, je vais présenter les différentes recherches réalisées sur ces habitants.

I. Habiter dans l'isolement

Les personnes qui habitent dans la rue sont appelées de différentes manières. Sans-abris, sans-domicile fixe, *habitante de calle*, etc. Ces termes se focalisent sur le manque de logement et non pas sur les conditions précaires d'habitat qu'ont ces personnes.

1. Sans-abris ou sans domicile fixe (SDF)

Les termes « sans-abris » ou « sans domicile fixe » sont étudiés dans différents champs de recherche. En France, l'appellation de « clochard » est devenue « sans domicile fixe » dans l'administration ou les institutions, mais le terme de « sans-abri » a aussi été utilisé. Je vais présenter l'évolution de ce terme. Ensuite, les « types de sans-abri » (Bresson, 1997; Moreau de Bellaing & Guillou, 1995; Pichon, 2002) classification proposée par les auteurs sera détaillée. Finalement, je vais écrire sur les études traitant du fait de vivre dans la rue et de ses effets.

1.1 Origine des termes : le sans-abri et le sans domicile fixe (SDF)

En France, les personnes isolées habitant dans la rue ont été longtemps appelées clochard : « Or, si les clochards sont effectivement des SDF, tous les SDF ne sont pas clochards. » (Moreau de Bellaing & Guillou, 1995, p. 7). Même si le mot clochard a été souvent utilisé, c'est à partir des années 90 que le terme sans-domicile fixe est utilisé par les autorités.

Selon une enquête du Conseil national de l'information statistique (CNIS) le sans domicile est:

la catégorie des sans-domicile est plus large que celle des sans-abri, c'est-à-dire des personnes ayant dormi (la veille de l'enquête) dans un lieu non prévu pour l'habitation. [...] A l'inverse, cette définition peut paraître restrictive car elle exclut les personnes sans logement contraintes de dormir à l'hôtel à leurs frais, d'être hébergées chez des particuliers ou d'occuper un logement sans titre. Enfin, cette définition n'intègre pas les personnes logées dans des conditions particulières (constructions provisoires logements très dégradés, habitations mobiles) (Brousse et al., 2008, p. 28).

Les auteurs définissent ainsi les sans-abris comme des personnes n'ayant pas d'habitation la veille de l'enquête. Ils prennent en compte une définition de sans-domicile plus large. Elle s'étend à toute personne ayant des contraintes de logement, comme devoir dormir à l'hôtel ou être hébergée. Ces deux définitions ne prennent pas en compte les habitats temporaires.

Les auteurs précisent que :

En Grande-Bretagne, Rebekah Widdowfield note que si les autorités locales, dans l'obligation de loger les *homeless*, adoptent des définitions restreintes, minimisant le problème qu'elles ont à résoudre, les associations, qui n'ont pas cette obligation, peuvent donner une définition plus large. (*Ibid.*, p. 31).

Restreindre la définition d'une personne à la rue permet aux autorités locales de donner des aides à une minorité de personnes.

Le choix de privilégier pour l'enquête la position vis-à-vis du logement conduit à définir des situations plutôt que des personnes, et à replacer celle de sans-domicile parmi l'ensemble des conditions de logement ; toutefois, une définition opérationnelle nécessite de préciser aussi une période de référence (savoir qui sont les personnes sans domicile à un moment donné, celles qui l'ont été au moins une fois au cours d'une semaine, d'un mois, d'une année, etc.). (*Ibid.*, p. 23)

Les enquêtes sur les SDF se centrent plutôt sur le processus de perte du logement que sur les situations des personnes. Chaque personne arrive à la rue dans une situation spécifique, et dans un contexte spécifique. Les services qui sont donnés aujourd'hui aux sans-abris se concentrent sur l'accès au logement temporaire via le numéro d'appel d'urgence 115. Comme Cécile Brousse et ses collègues l'ont décrit, les personnes peuvent être dans des logements temporaires avant d'habiter complètement dans la rue.

Selon Moreau de Bellaing et Guillou (1995), l'âge des SDF se situe en majorité entre 25 et 40 ans, dans une fourchette de 18 à 60 ans en France. Le cas d'enfants vivant avec les familles reste rare. En 2008, deux tiers des personnes enquêtés étaient des hommes. La tranche d'âge des femmes est entre 25 et 35 ans et celle des hommes de 18 à 60 ans. Les personnes âgées sont peu présentes dans la rue. Par ailleurs, dans cette enquête réalisé en France, nombreuses personnes sont originaires du Maghreb, de l'Europe de l'Est et de l'Afrique subsaharienne (Brousse et al., 2008, p. 34). Les femmes arrivent à rester en contact avec leur familles ou leurs amis, possible raison pour laquelle elles sont moins présentes dans la rue.

Les auteurs résument les origines des SDF :

Les SDF sont un petit nombre, jeunes ou d'âge mur, rarement âgés, massivement hommes, appartenant à des catégories sociales « défavorisées » (en général celles de leurs parents), ils viennent du territoire français et de diverses régions de France ; néanmoins une proportion non négligeable est composée de migrants étrangers : Maghrébins et Africains de l'Ouest notamment. Les métiers de leurs parents et le leur, s'ils en ont un, et ceux qu'ils prennent temporairement étant SDF sont peu qualifiés. (Moreau de Bellaing & Guillou, 1995, p. 94)

Selon les auteurs, les SDF appartiennent aux « catégories sociales défavorisées », ils ajoutent:

les SDF semblent massivement provenir de catégories sociales prolétarisées ou sous-prolétarisées, au maximum du bas de la classe moyenne (petits employés au SMIC). Beaucoup proviennent des

populations des ZUP (Zones d'Urbanisation [*sic*] en Priorité), des bidonvilles ou des cités de transit (cités HLM) où le travail est temporaire, peu qualifié et les ressources non assurées. (*Ibid.*, p. 96)

Des personnes ayant des faibles revenus vivant dans des ZUP ou des cités arrivent dans la rue. Mais pourquoi y restent-ils ? Naître dans une famille défavorisée ne conditionne pas le fait de rester dans la rue.

Le sans-abris est défini aussi par Cristian Laval:

La personne sans abri a été définie par son expérience de la rue, et plus précisément par le fait qu'elle dort principalement - mais en fonction de temps variant selon les études - dans un ou plusieurs emplacements tels que des refuges, des maisons abandonnées, des parcs, motels ou hôtels meublés ou tout autre lieu non prévu pour l'habitation comme des métros ou des tunnels (Laval, 2018, p. 16).

Le fait de dormir dans la rue est priorisé dans cette définition. De plus, elle établit une différence avec la définition de sans-domicile fixe:

D'autres définitions issues des travaux québécois ont été proposées et reprises dans l'aire francophone. Elles mettent l'accent sur le fait que vivre dans la rue n'est pas un choix. Cette option renvoie au sigle SDF, dont l'origine est une construction administrative. La personne sans-abri est sans adresse fixe personnelle où elle pourrait habiter lorsqu'elle le désire (*Ibid.*).

Laval présente deux définitions semblables aux autres auteurs (Brousse et al., 2008; Moreau de Bellaing & Guillou, 1995). Même si plus de dix ans ont passé, la définition de ces catégories n'a pas changé. Dans la littérature à partir des années 2000, on voit l'absence de l'utilisation du terme clochard qui renvoie à une image plus dégradée de la personne.

Une idée reçue récurrente est que les SDF ont des maladies mentales (Brousse et al., 2008, p. 25). À Paris, une minorité de sans-domicile souffre de désordres schizophréniques : seulement 5.8%. Tandis que la dépression est plus présente, elle représente 20% du total (*Ibid.*). Les raisons pour lesquelles les personnes arrivent dans la rue sont parfois les mêmes qui les plongent dans la dépression.

Une autre idée reçue récurrente est que les SDF ne travaillent pas:

Être sans domicile ne signifie pas nécessairement être coupé de l'emploi : en effet, neuf sans-domicile sur dix ont eu une expérience professionnelle, le plus souvent dans des emplois d'ouvriers ou d'employés. 29 % travaillent au moment de l'enquête (35 % dans l'agglomération parisienne, [...]). Environ 40 % sont chômeurs et 30 % inactifs (*Ibid.*, p. 34).

Le terme inactif n'est pas précisé. Dans un tableau, il est écrit « autres inactifs sans profession » (*Ibid.*, p. 35). On peut supposer que les auteurs indiquent que les personnes sont sans aucune activité professionnelle et qu'elles ne reçoivent pas d'aides de l'État. Ces activités professionnelles surtout informelles ne leur donnent pas des revenus suffisants pour louer un logement. « Ces activités ne leur donnent pas accès au logement et leurs statuts au regard du droit du travail sont souvent incertains, parfois aux limites de la légalité » (Bresson, 1997, p. 146). Pour avoir accès aux logements, les personnes doivent présenter des justificatifs qui attestent qu'ils pourront payer les loyers. C'est pour cette raison que l'accès au travail est priorisé pour les SDF. Certains utilisent la

mendicité : « Dans tous les cas, la manche constitue un revenu très irrégulier, qui ne présente aucune garantie » (*Ibid.*, p. 149). Même si la mendicité n'est pas illégale, elle est très mal vue par les autorités. On peut voir qu'en 1993 cette pratique a été même interdite par le réseau SNCF.

Les SDF font des différences selon l'endroit où ils font la mendicité:

le « tape cul » consiste à être assis et attendre, la « priante » est localisée à la porte de l'Église, la manche « à la rencontre » se fait en marchant, enfin l'expression « à la volée » désigne plutôt le mode de réponse de celui qui donne en jetant la pièce (*Ibid.*, p. 159).

1.2 Les types de sans-abris

Moreau de Bellaing et Guillou (1995) font une distinction entre le SDF clochard et le SDF. Ils remarquent que le clochard présentent des pathologies psychiques, il est alcoolique, et il veut rester dans la misère tandis que le SDF « lutte pour sortir de la misère » (p. 12).

Trois typologies de SDF sont décrits par Bresson et son équipe (1997). La première typologie c'est « la galère » : des personnes ou des familles qui ont perdu leur logement et sont sans repères. La deuxième typologie est nommée « la zone » : ce sont des personnes qui après une période en « galère » connaissent les circuits des institutions ou sont pris en charge par des anciens SDF. La consommation d'alcool est présente mais elle n'est pas dominante. La troisième est appelé « la cloche » : ce sont des personnes qui ne vont plus aux institutions d'aide. Dans ce cas, la consommation d'alcool est omniprésente (p. 145-146).

Dans « le monde de la zone » les personnes apprennent des manières de vivre et peuvent le transmettre aux nouveaux (*Ibid.*, p. 150). « Pour vivre ou survivre mieux, ils ont adopté la solution de construire leur organisation et leur emploi du temps au quotidien en s'immergeant dans ces circuits » (*Ibid.*, p. 156). Les personnes apprennent les horaires et les jours de dons de nourriture par les associations ou les institutions et font des emplois du temps. Cette pratique fait qu'ils restent dépendants des aides, n'ayant pas d'heures libres pour chercher des solutions pour sortir de la rue, ils restent immergés dans ce circuit.

Par rapport à la cloche, les auteurs ajoutent : « Comme pour la zone, on peut parler à propos du monde de la cloche de manières d'être et d'un vocabulaire, voire de valeurs de comportements qui ressemblent à une « culture » » (*Ibid.*, p. 160). Une culture qui est représentée dans le livre « Clochard » de Gaboriau (1993) cité par Bresson et son équipe :

L'auteur évoque une « culture de la place publique » qui se serait construite autour [de] trois influences majeures : les valeurs ouvrières, car les membres du groupe qu'il a rencontrés étaient d'origine ouvrière ; une culture de la rue, transmise par des générations de personnes qui ont vécu « au-dehors » ; et une culture dominée, organisée en fonction de la place marginale que le clochard occupe dans la ville (*Ibid.*, p. 160).

Ces trois influences construisent la « culture de la place publique », la place comme prendre place, qui aidera les personnes à survivre dans la rue.

Pascale Pichon (2002) écrit sur deux types différents de sans-domicile. « L'apprentissage d'une vie sans domicile présente deux modalités : *faire la route* ou *être à la rue* » (p. 11). Tandis que la première modalité s'inscrit dans l'itinérance, la deuxième s'inscrit dans la sédentarisation et le fait

de rester dans une ville. C'est pour cette raison que l'auteurice utilise l'expression « vivre à la rue » pour englober toutes les expériences des sans domicile fixe.

1.3. Vivre dans la rue

Selon une enquête faite à Paris par Brousse et ses collègues (2008), les raisons d'arriver dans la rue sont multiples :

Quand on les interroge sur les circonstances qui les ont amenés à quitter leur logement, les sans-domicile invoquent le départ du domicile conjugal (26 %), la fin de la vie commune avec les parents (21 %), l'arrivée sur le territoire national (19 %), la privation de logement pour raisons économiques (expulsion, impossibilité de payer le loyer) (16 %) ou matérielles (destruction, insalubrité, fin de bail) (3 %), les sorties d'institutions (foyer de travailleurs, hôpital, prison) (12 %) et enfin les déménagements motivés par des raisons économiques (recherche d'emploi, mobilité professionnelle) ou personnelles (Brousse et al., 2008, p. 45).

D'autres aspects doivent être pris en compte pour déterminer les facteurs d'arrivée dans la rue :

Pour savoir quels facteurs expliquent le mieux le fait d'être sans domicile, il est nécessaire de prendre en compte des éléments biographiques aussi bien que socio-économiques et de comparer leurs fréquences à celles observées dans la population générale, ainsi que les liens qu'ils entretiennent les uns avec les autres (*Ibid.*, p. 47).

Les facteurs de l'histoire personnelle et les facteurs économiques sont les principales raisons d'arriver dans la rue. De plus, selon les données de l'enquête de Sans-Domicile de 2001 (SD2001) et de l'enquête Famille, les facteurs pour devenir SDF sont :

les deux facteurs les plus associés à la condition de sans-domicile sont l'immigration suivie de la fragilité de la position sur le marché du travail (*Ibid.*, p. 47).

L'immigration et le manque de travail, sont deux facteurs décisifs qui s'ajoutent à celui de l'histoire personnelle abordé précédemment.

Finalement, les SDF à Bordeaux en France migrent aussi à cause des changements de saison : « La géographie des territoires des SDF est soumise à l'éphémère et à l'aléatoire ainsi qu'au rythme saisonnier. L'été, on peut observer une extension des territoires, et l'hiver une rétraction ou un déplacement de ceux-ci » (Zeneidi-Henry, 2002, p. 158). L'installation saisonnière des personnes dans la rue est bien sûr visible aussi dans d'autres villes en France, comme à Lille. Ce rythme saisonnier d'installation a été observé à Lille, mais lors de l'enquête, il n'a pas été suivi année par année.

1.4 La solitude et l'isolement

Ce que dit le philosophe Jacques Pezeu-Massabuau, est un peu extrême mais nous permet de comprendre la détresse dans laquelle se trouvent les personnes à la rue.

La solitude du sans-abris peut être vue comme un isolement progressif envers soi-même. C'est à dire que la personne s'enferme dans ses pensées et ne veut pas partager sa solitude. Il construit une relation avec la ville.

Son errance perpétuelle, sans même la fiction d'un lieu que suffit à créer un banc, une chaise ou un lit, le prive de cette sociabilité dont la rupture ou l'absence suscitent l'impression d'abandon. [...] Tous les éléments de l'existence où se réalise une possible solitude lui sont inconnus ou absents : outre la ville même et ses habitants, devenus de simples apparences, le sens de la durée s'estompe (le passé n'existe plus et l'avenir se limite à l'heure de la prochaine nourriture), enfin sa personnalité se dissout dans l'altération progressive du schéma corporel et des perceptions élémentaires (Pezeu-Massabuau, 2004, p. 174).

L'auteur décrit le sans-logis comme un être complètement exclu. Cela aboutit à avoir une sorte de solitude extrême où le sans-logis ne perçoit plus la durée du temps. « sa personnalité se dissout » ayant seulement des perceptions élémentaires, c'est-à-dire ses sens primaires. La personne arrive jusqu'à une perte de la perception de son espace autour et même de son corps.

Si l'on ne peut devenir seul sans reconnaître d'abord l'existence d'autrui, c'est plus encore de la sienne que dépend l'exercice de cette solitude puisqu'elle tire sa vérité de la présence exclusive de soi (*Ibid.*).

Jusqu'ici la solitude était liée à autrui, mais chez le sans-logis l'absence de l'autrui change la représentation de la « solitude », la faisant encore plus présente. Ce repli de sans-logis dans l'isolement peut se manifester jusqu'à la mort.

2. Habitante de calle

En Colombie, les personnes isolées habitant dans la rue sont appelées *habitante de calle*. La construction de la définition de cette catégorie a évolué au cours du temps. Je vais vous présenter les différentes définitions. Ensuite, les raisons de rester dans la rue pour les *habitantes de calle* (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019c) sera développé.

2.1. Définition d'*habitante de calle*

En Colombie les sans-abris sont appelés *habitante de calle*. Plusieurs recensements ont été fait et à chaque fois la définition a évolué. Dans le recensement sectoriel de 1997 réalisé par Espinel et Ortiz, les auteurs définissent les *habitantes de calle* : « Bien qu'ils soient appelés « démunis », ils étaient déjà définis dans le texte comme « des personnes qui ont fait de la rue leur habitat [traduction de l'autrice] » (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019c, p. 13).

Dans le recensement de 2002, la définition s'élargit et deux autres types d'habitants sont mentionnés :

- *Habitante de la calle*⁴ [Habitant de la rue] : c'est la personne de tout âge qui, généralement, a définitivement rompu les liens avec sa famille et fait de la rue son lieu de vie permanent.
- *Habitante en la calle* [Habitant dans la rue] : est le mineur de moins de 18 ans qui fait de la rue son lieu de survie pour lui et sa famille, alternant domicile, école et travail dans la rue. Lors de l'opération de terrain, par observation, il a été vu demander, vendre ou pratiquer la prostitution dans les principaux couloirs économiques de la ville de Medellín. Il est important de souligner qu'ils ont un endroit où arriver : la maison de leur famille, une chambre dans une résidence ou un petit hôtel.

4 Texte en italique et en gras réalisé par l'autrice.

- *Habitante en situación de calle* [Habitant en situation de rue] : c'est l'ensemble des *habitante de la calle* et des *Habitante en la calle* [traduction de l'autrice] (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE & Alcaldía de Medellín, 2002, p. 14-15).

Le recensement fait une différence entre les habitants qui sont « de » la rue ou qui sont « dans » la rue. En faisant cette différence, les institutions créent une nouvelle catégorie de personnes dans la précarité. Ils mettent de côté les personnes qui vivent, travaillent dans la rue, mais n'y dorment pas. C'est un large éventail de personnes qui travaillent dans la rue mais qui ne sont pas toutes dans la précarité. Mais beaucoup d'entre eux peuvent probablement un jour finir par rester dans la rue, si leur condition se précarise.

En 2019, dans le dernier recensement national des *habitantes de calle*, les définitions se basent sur des textes des lois :

- *Habitante de la calle* [Habitant de la rue] : Personne sans distinction de sexe, de race ou d'âge, qui fait de la rue son lieu de résidence, de façon permanente ou temporaire. (Loi 1641 de 2013)

- *Habitabilidad en calle* [L'habitabilité dans la rue] : Elle fait référence aux synergies relationnelles entre les *habitantes de calle* et le grand public ; comprend la lecture des facteurs causaux, à la fois structurels et individuels. (Loi 1641 de 2013)

- Citoyen *Habitante de la calle* [Habitant de la rue] en services de soins spécialisés : les services font partie du circuit accessible par la population *Habitante de la calle*, la situation d'*habitabilidad en calle* n'est pas surmontée, l'institutionnalisation est volontaire. (SDIS, Recensement 2011)

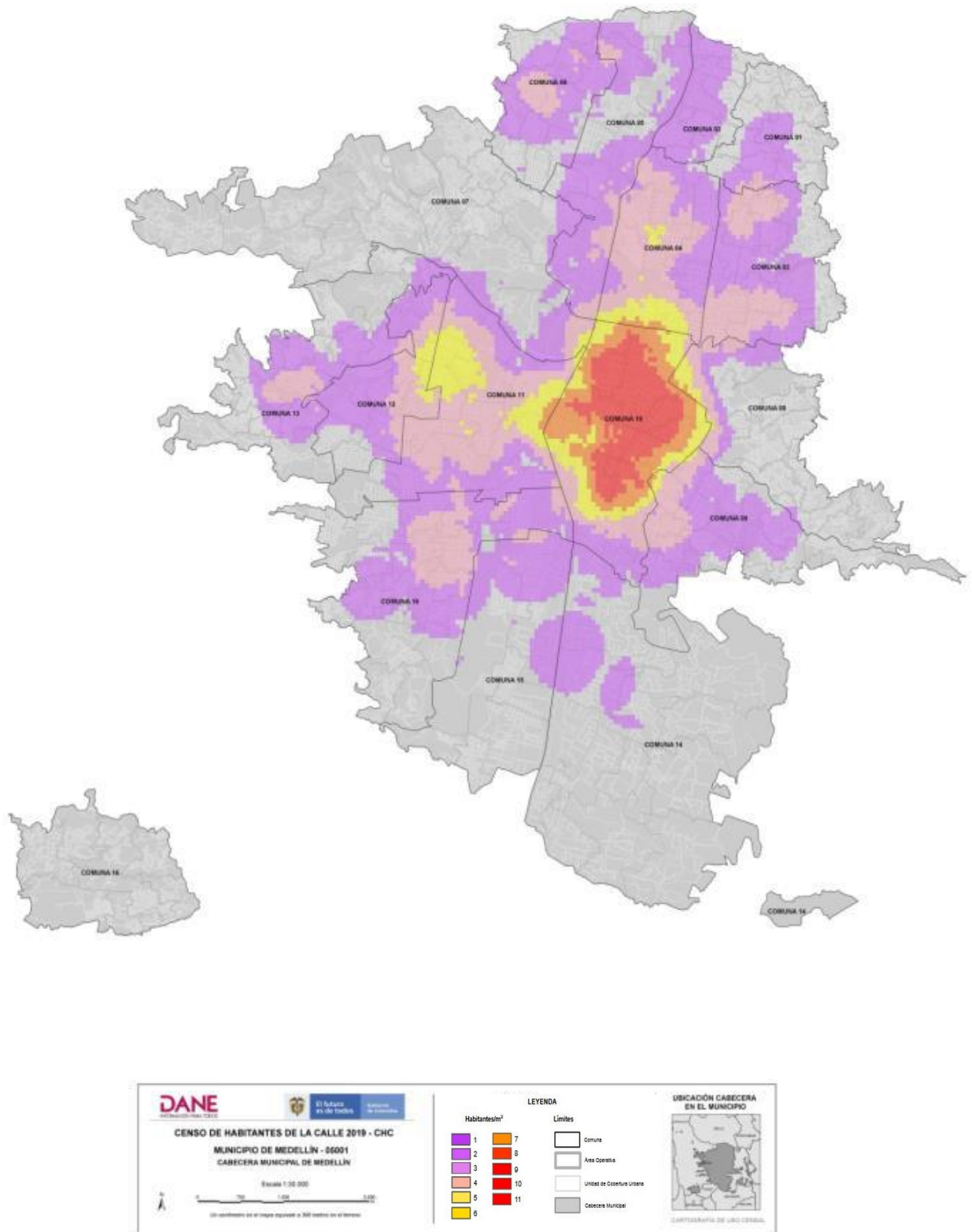
- *Calle* [Rue] : Lieu que les *habitantes de la calle* prennent comme résidence habituelle et qui ne respecte pas tous les éléments pour répondre aux besoins fondamentaux d'un être humain. (Loi 1641 de 2013) [traduction de l'autrice] (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019c, p. 117).

Le terme *habitante en la calle* a été changé par *habitabilidad en calle*. Il est possible que ce changement ait été fait pour éviter les confusions entre « *habitante de* » ou « *en la calle* ». Dans ce recensement, les *habitantes de calle* qui sont dans des institutions sont pris en compte, même si au moment du recensement ils n'habitent pas dans la rue (*Ibid.*, p. 14).

Dans le recensement de 2019 de DANE, sur 13252 *habitante de la calle* en Colombie, 3788 habitent dans la métropole de Medellín. Ils sont répartis de la manière suivante: Medellín 3214, Bello 304, Itagüí 76, Envigado 63, Girardota 36, Copacabana 28, Barbosa 26, Caldas 17, Sabaneta 15, La Estrella 9 (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019b). La carte 1 représente les données indiquées sur la région. On observe donc que la grande majorité des *habitante de la calle* est regroupée dans Medellín (85 %). La population à Medellín a fluctué passant de 3381 en 2009 à 3250 en 2014 (Centro de Estudios de Opinión-CEO & Universidad de Antioquia, 2014, p. XXIV) puis à 3788 en 2019.

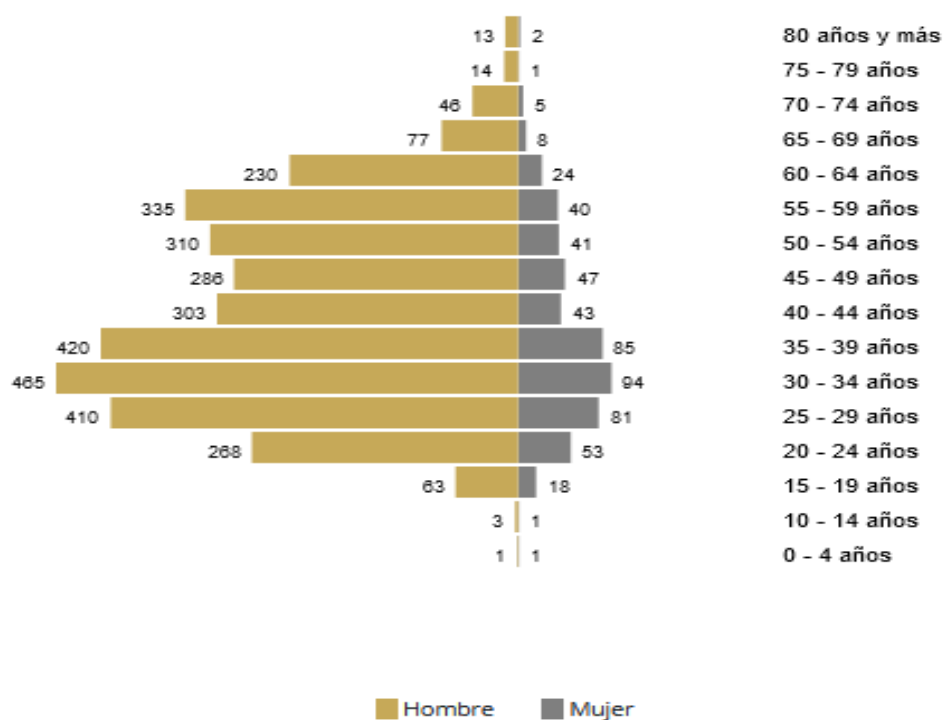
À Medellín, on observe en majorité des hommes, 3244 ce qui représente 85.6% des *habitantes de calle* recensés, et seulement 544 femmes soit 14.4 % (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019b). Dans les différents recensements (2002, 2009, 2014) les autres genres ne sont pas pris en compte, alors que pendant mon travail de terrain, j'ai pu observer plusieurs femmes transsexuelles et interviewer deux d'entre elles. Dans les institutions elles dorment dans l'espace pour femmes.

Carte 1 : Représentation de quantité d’habitantes de calle par m² dans la métropole de Medellín en 2019.



Source: DANE - *Censo Habitantes de la Calle* (Recensement d’habitantes de calle). 2019 – Resultados Medellín y área metropolitana (Résultats Medellín et Métropole) (p. 8).

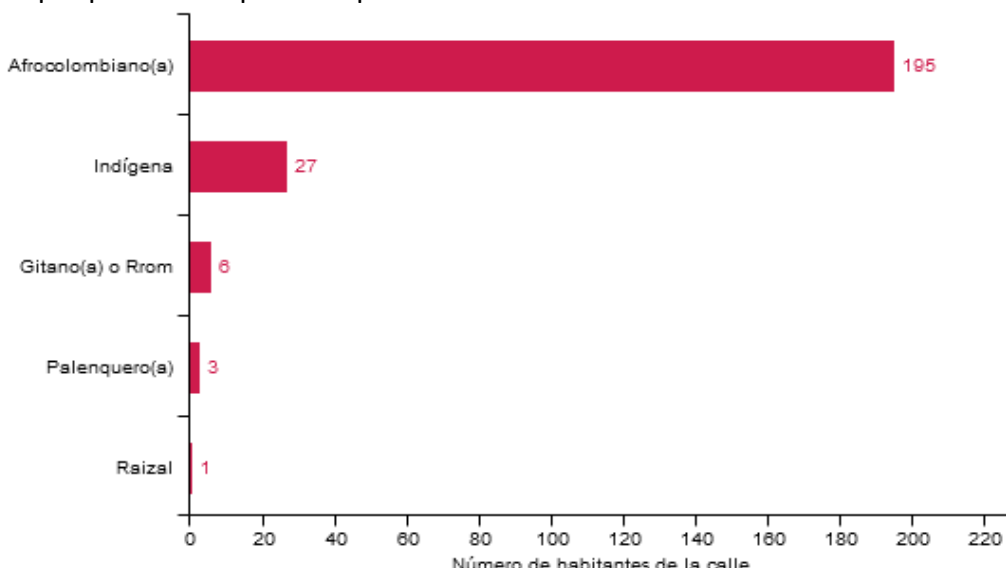
Graphique 2 : Distribution des *habitantes de calle* par sexe et âge à Medellín en 2019.



Source : (Réproduit à partir du Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019b)

Dans cette pyramide des âges, on observe que la majorité des *habitantes de calle* en 2019 sont des adultes de 25 à 39 ans. On observe aussi une légère diminution de 40 à 64 ans.

Graphique 3 : Groupe ethnique des *habitantes de calle* à Medellín en 2019.



Source : (Réproduit à partir du Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019)

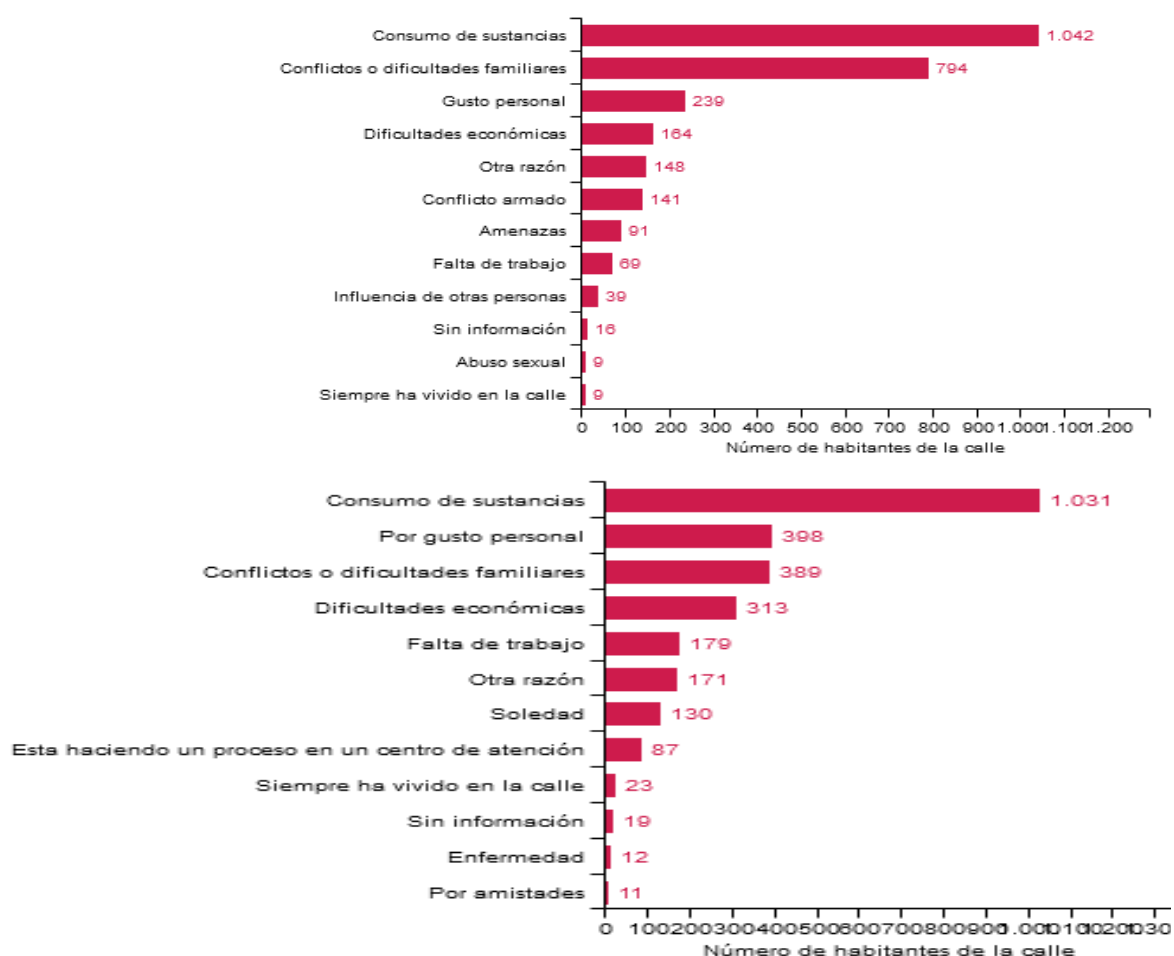
Dans le recensement à Medellín de DANE en 2019, un total de 232 *habitantes de calle* ont reconnu faire partie d'un groupe ethnique (graphique 3). La majorité s'est défini comme afro-colombienne (106 personnes). Cependant, la population indigène n'est pas très représentée dans ce recensement, sûrement parce qu'ils restent chez la famille ou avec leur réseau de survie au moment de la migration à Medellín. On observe aussi 6 personnes d'origine Roms. En Amérique latine, les personnes d'origine Roms, appelées *gitanos* ont immigré vers le continent américain il y a très longtemps, et ils ne sont pas nombreux.

Le niveau de scolarité des *habitantes de calle* est assez bas. Sur 2762 personnes qui ont répondu à cette question, 577 n'avaient pas fini l'école primaire et 599 n'avaient pas conclu ses études d'école secondaire. Le manque de formation peut être un désavantage et explique la difficulté de trouver un travail régulier et donc arriver à avoir un logement stable.

2.2. Pourquoi vivre dans la rue?

Dans le recensement de 2019 de DANE, sur 2763 personnes, 2026 vivaient dans la rue depuis plus de 5 ans à Medellín. Les enquêtés avaient pour objectif de répondre aux questions : comment les *habitantes de calle* sont arrivés dans la rue et pourquoi ils y restent (graphique 4).

Graphique 4 : Raisons d'arrivée (1) et raisons d'y rester (2) dans la rue à Medellín en 2019.



Source : (Réproduit à partir du Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019)

Sur 2763 personnes qui ont répondu, la principale raison de leur arrivée dans la rue (1042) et d'ailleurs y rester (1031) est la consommation de drogues. La deuxième raison d'arriver dans la rue est les conflits avec la famille (794). Le conflit armé (141) n'apparaît qu'en 6^e position, les raisons économiques arrivent en 4^e raison et le manque de travail comme 8^e raison.

Les cinq principales raisons de rester dans la rue sont, par ordre croissant : la consommation de drogues, les raisons personnelles, conflits avec la famille, les difficultés économiques et le manque de travail. « Ce panorama nous montre que la rue reste comme l'espace pour la survie [traduction de l'autrice] » (Moreno Baptista et al., 2017, p. 71). Il faut signaler que la santé des *habitantes de calle* est précaire et fragile chez les adultes, et que les jeunes pourraient être dans la même situation dans les années à venir (*Ibid.*).

La survie dans la rue est faite principalement grâce aux petits travaux qu'ont les *habitantes de calle* (graphique 5).

Graphique 5 : Les travaux des habitantes de calle à Medellín.



Source : (Réproduit à partir du Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2019)

La principale ressource des *habitantes de calle* est le recyclage : parmi les 2762 personnes enquêtées, 1119 la pratiquent (soit 40.5%). La deuxième activité est en lien avec la rue, nettoyage des vitres, vente dans la rue. Comme quatrième source de revenus on retrouve la mendicité. Les autres travaux qu'ils réalisent correspondent à des métiers manuels comme la menuiserie, l'électricité, la construction et des métiers artistiques comme le chant, le jonglerie, etc. Une petite partie réalise la prostitution : 43 personnes du total (soit 1.6%). D'autres volent ou vendent des drogues ou sont en lien avec la vente des drogues.

Moreno Baptista et son équipe (2017) concluent leur article sur une étude dans la ville de Manizales en Colombie que : « le mode de vie dans la rue s'articule sur des conditions d'existence objectives et subjectives qui déterminent les principes générateurs et organisateurs des pratiques des individus, c'est-à-dire qu'ils déterminent les possibilités et les limites des pratiques des sujets dans leur vie quotidienne [traduction de l'autrice] » (*Ibid.*, p. 71).

Figure 6 : La vie des habitantes de calle réalisé par l'équipe du « Plan de Gestion pour l'intervention intégrale du centre » en 2015.



Fuente: Elaborado por el equipo de formulación del Plan de Gestión de la Intervención Integral del Centro, a partir de la caracterización sociodemográfica de la población habitante de calle.

Source : (Reproduit à partir de Alcaldía de Medellín, 2015b, p. 33)

La figure 6 montre un résumé de la vie des *habitantes de calle*. Du côté gauche, leurs relations et les activités qu'ils réalisent le jour et la nuit sont décrites. Du côté droit, les activités qu'ils réalisent pour survivre, comme le recyclage, le commerce ambulante, des petits travaux ou du vol à l'étalage sont dessinées. Les *habitantes de calle* gagnent juste le nécessaire pour survivre dans la rue. Une partie d'entre eux arrive à louer de façon intermittente des habitations dans des hôtels. D'autres, ponctuellement, peuvent donner une partie de leur revenus à leurs familles (une personne sur 36 enquêtées), même si ces derniers vont continuer à vivre dans la rue (Enquête de terrain, 07/02/18). Je développerai cette partie dans le chapitre 7 qui est dédié à l'évolution et la territorialisation par les habitants.

II. Habiter en groupe

Dans la partie I de ce chapitre, on a souligné les différentes dimensions sociales impliqués par l'habitat isolé. Une autre dimension majeure de l'habitat précaire et temporaire est celle de l'habitat en groupe qui est donc développé dans cette partie. Le choix d'habiter en groupe est fait par les migrants Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín. Vivre en collectif peut être vu comme une stratégie de survie des personnes à la rue. Dans le premier type de population, les migrants Roms, migrent en Europe depuis très longtemps. C'est seulement depuis le début des années 90 qu'une vague migratoire importante est présente en Europe de l'Ouest. Pour connaître cette population, l'origine du terme « Roms », la romaphobie et les évacuations seront présentées. Ces deux derniers points seront repris dans le chapitre 7.2.1 portant sur l'évolution de terrains occupés.

Ensuite, le deuxième type de population vivant en collectif est les familles de « déplacés internes ». « Déplacé interne » est un terme utilisé pour nommer les personnes qui ont été déplacées par la violence des groupes armés en Colombie. Même si en Colombie des personnes isolées s'installent dans la rue et sont appelées *habitante de calle*, les familles ne se reconnaissent pas comme *habitantes de calle*. Mais d'autres dynamiques permettent de les caractériser. Par exemple, cette population s'organise pour aller en justice et défendre son lieu d'installation. Ce point sera plus développé dans le chapitre 7.2.2. Tandis que les définitions de déplacés internes et les effets du déplacement seront vus dans ce sous-chapitre.

Enfin, il est important de noter qu'à Lille, des groupes de migrants et de réfugiés se sont installés dans certains interstices urbains (IU), mais je n'ai pas réussi à prendre contact avec eux. C'est pour cette raison que cette population ne sera pas décrite dans ce chapitre.

1. Les migrants Roms

1.1 L'origine de migrants Roms

Il existe plusieurs théories quant à l'origine de la population dits Roms. Jean-Pierre Liégeois (2009) cite Kenrick (1994) en disant que les émigrants de l'Inde se sont mélangés en Perse et se sont nommé Dom ou Rom. Ils ont ensuite continué vers la Grèce byzantine pour finir leur voyage vers l'Europe (p. 15) où ils sont arrivés autour du XIVe siècle (p. 7). Chaque pays en Europe à nommé les Rom d'une manière différente :

(*Tigan* en Roumanie, *Tsiganes* en France, *Zigeuner* en Allemagne, *Cigány* en Hongrie, *Zingari* en Italie, *Ciganos* au Portugal, etc.) [...] On peut noter aussi le terme turc *Cingene/Cingeneler*. [...] [Ils] disent venir de « Petite Égypte » ou d'« Égypte » et ont été nommés *Égyptiens*, nom qui leur est resté : par exemple *Gypsies* en anglais et *Gitanos* en espagnol (*Ibid.*, p. 26).

Au cours des années, plusieurs vagues de migrations de migrants Rom vers l'Europe se sont succédé. En France même si le terme tsigane a été utilisé, dans les années 1960 et 1970 s'instaure une politique d'assimilation et ils deviennent les « Gens du voyage ». Ce terme a globalisé les

migrants Roms mais l'État a refusé de reconnaître la réalité ethno-culturelle des personnes concernés par cette nouvelle appellation (*Ibid.*, p. 27).

Patrick Williams (2016) considère que le terme Roms a trois acceptions contemporaines. La première est « Roms » comme « terme générique » (p. 7) qui fait référence aux différents termes utilisés dans chaque pays comme romanichels, tsiganes, etc.

« Roms » dans cette acception est le choix des organisations politiques pan-tsiganes qui militent auprès des instances internationales et des États pour la reconnaissance des droits des « Roms ». (*Ibid.*, p. 8)

La deuxième acception regroupe les personnes qui utilisent le terme *Rom*, comme « Rom Kaldarash, Rom Lovara [...] », etc (*Ibid.*, p. 9). Ce terme est utilisé pour nommer l'ethnie exacte de provenance d'une personne.

La troisième est Roms devenu un mot français:

Aujourd'hui (2014), dans le français populaire, Rom signifie : immigré d'Europe de l'Est qui vit dans un bidonville et qui mendie; « Roumain » est dans ce sens-là un quasi-synonyme (*Ibid.*, p. 10).

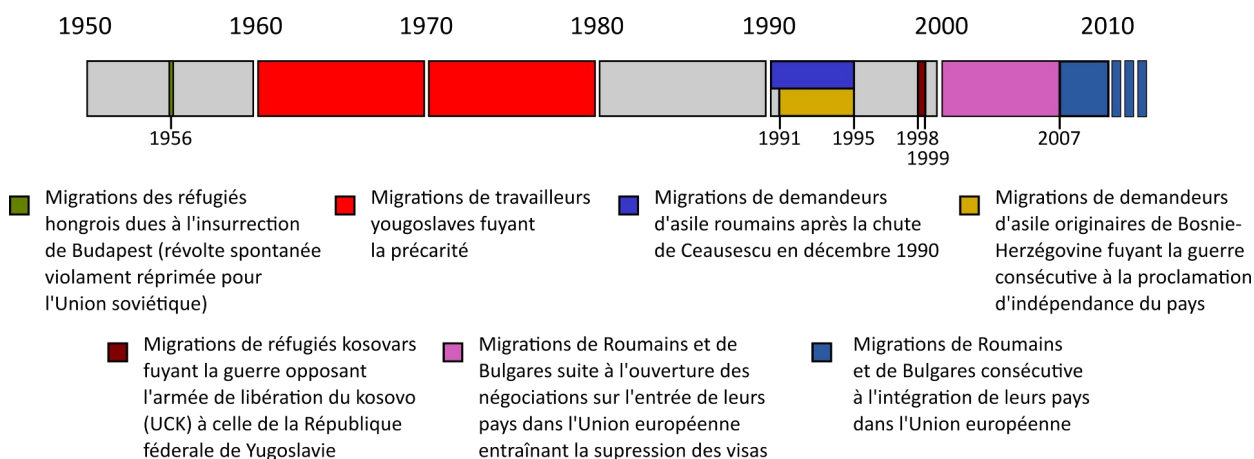
Ces trois acceptions et ces trois formes d'écriture nous font voir la diversité et la complexité de cette population. Le Roms est vu comme l'immigré de l'Europe de l'Est, même si sa migration vers la France continue, pour le cas des Roms européens, elle a diminué ces dernières années.

Seule une petite minorité des Roms ainsi définis vit dans une très grande précarité, dans des bidonvilles. Il s'agit de personnes principalement issues d'une immigration récente, au cours des quinze dernières années, venant de Bulgarie et surtout de Roumanie. Au 1er juillet 2018, 16 090 personnes (dont 4 186 mineurs) étaient recensées comme vivant en bidonville et dans des squats sur 497 sites répartis dans 41 départements en France métropolitaine. Les dernières données publiques nous disent qu'au 1er juillet 2019, en France métropolitaine, 12 088 ressortissants européens habitaient 254 sites, parmi les 17 619 personnes recensées sur 359 bidonvilles et squats de plus de 10 personnes (La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), 2021, p. 97).

Dans ce texte, le mots « sites » désigne les bidonvilles et les squats. La CNCDDH soulève un point intéressants. Elle fait une différence entre les ressortissants européens comme les roumains ou les bulgares et les Roms non européens. Les migrants Roms, appellation utilisée ces dernières années par les scientifiques, proviennent de la Roumanie, de la Bulgarie et d'autres pays de l'Europe de l'Est.

Dans la figure 7, les différentes vagues migratoires des Roms en Europe sont présentées. Toutes ces personnes ont migré en Europe de l'Ouest pour fuir la guerre ou pour chercher des nouvelles opportunités. En 2019, ils étaient 12 088 dans tout le territoire français métropolitain. Les chercheurs appellent ces lieux de vie des « bidonvilles », comme il a été expliqué dans le chapitre 1.II.5, les bidonvilles sont des villes ou des quartiers précaires. Ainsi, à Medellín on trouve des bidonvilles et aussi des habitats précaires dans les interstices urbains. Pour ces raisons, j'utiliserai le terme que les familles migrants Roms, que j'ai interviewé et rencontré, utilisent pour nommer leur lieu de vie : « *platz* » (lieu en roumain).

Figure 7 : « Les Roms dans les migrations Est-Ouest depuis 1945 » réalisé par Delépine en 2016.



Source : Conseil de l'Europe. Adapté à partir de "Atlas des Tsiganes: les dessous de la question rom", par Delépine, 2016, p. 80, Autrement. Réalisation : S. Espejo Zeballos. 2021.

1.2 Le racisme et la romanophobie

Aujourd'hui, les migrants Roms s'installent et se sédentarisent dans les différents pays d'Europe. En 1990, une nouvelle vague de migration est apparue, et les Roms ont migré de l'Europe de l'Est vers d'autres pays de l'union européenne. Dans cette décennie, plusieurs actes de racisme et de violence sont apparus contre les Rom dans leurs pays d'origine. On peut citer le cas en Roumanie, de plusieurs incendies dans un village proche de Bucarest (Liégeois, 2009, p. 74). Le racisme franchit les frontières, comme en Allemagne où une convention d'expulsion des migrants Roms a été signée avec la Roumanie en 1992 appelé *Zigeunerprotocol* (*Ibid.*, p. 76). Cette convention a été rédigée même si le Conseil de l'Europe a créé des résolutions en 1981 et 1983 pour que les pays membres de l'Union Européenne et leur collectivités locales ou régionales aient une responsabilité dans la résolution des problèmes sociaux, pour qu'ils donnent des pièces d'identité, et pour vivre en harmonie avec « les populations d'origine nomade » ou « de nationalité indéterminée ».

Au cours des années, la situation des Roms ne s'est pas beaucoup améliorée dans leur pays d'origine. On voit l'exemple suivant en Roumanie :

C'est ainsi qu'en 2008 le gouvernement roumain missionna une célèbre agence de publicité [...]D'aucuns y décelèrent un sous-entendu très explicite : « Bonjour, je suis Roumain [civilisé... et pas Tsigane-délinquant-arriéré!] » (Olivera, 2016, p. 20)

La publicité était distribuée en Italie, principal pays de migration des roumains. Certains gouvernements ont une position clairement contre la population Roms. Cette position change selon l'orientation politique du gouvernement.

Dans le dernier rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) (2021), la commission analyse les stéréotypes stigmatisant la population Roms en France. La CNCDDH a réalisé le rapport 2020 sur la lutte contre le racisme en se basant sur le « Baromètre

racisme » réalisé par Ipsos entre le 12 et le 19 mars 2021 où 2 000 personnes de France Métropolitaine ont répondu à diverses questions en ligne (p. 21). Il est décrit que 74 % des sondés pensent encore que les Roms migrants sont nomades, 57,5 % pensent qu'ils vivent des vols (p. 94).

Pour savoir le degré de romaphobie des enquêtés, les auteurs ont posé plusieurs questions en se basant sur plusieurs modèles de régression logistique. En utilisant des variables socio-démographiques, ils arrivent aux conclusions suivantes pour cette année 2021 :

Cette analyse montre avant tout que ni le genre, ni l'âge ni la catégorie socioprofessionnelle n'ont d'effets significatifs, [mais] les variables les plus significatives dans la structuration de l'hostilité anti-Tsiganes sont un bas niveau d'éducation, un bas niveau de revenu et le fait d'avoir l'impression de vivre moins bien qu'avant, ainsi que le fait d'être catholique et non pratiquant. [...] on voit aussi que l'hostilité contre les Roms dépend de l'orientation politique (*Ibid.*, p. 110).

On observe que les plus hauts degrés de romaphobie se trouvent auprès des personnes qui sont dans la précarité et qui ont un niveau bas d'éducation qui peut-être ne permet pas de déconstruire les idées reçues qui sont encore présentes dans l'imaginaire des français. Les personnes qui sont de droite ont un degré plus fort de romaphobie.

1.3 Les évacuations

Depuis leur arrivée en France, les migrants Roms ont régulièrement subi des évacuations. L'ensemble des habitations précaires a été nommé par les autorités « campements illicites » :

Les résorptions, désignées comme « évacuations de campements illicites » constituent la part visible de cette politique d'expulsion, alors que la question du relogement, hautement problématique, n'est pas posée politiquement. En dépit de l'affichage médiatique, les acteurs [publics] sont peu nombreux autour des bidonvilles. Face à l'action répressive du ministère de l'Intérieur et aux élus pour lesquels ces zones d'habitat spontané constituent un problème, quelques groupes de militants associatifs et humanitaires se mobilisent pour la défense des Roms. (Blanc-Chaléard, 2016, p. 8)

Ces évacuations font partie des politiques publiques, nommées à tort « résorptions des campements illicites ». Lors des évacuations, des solutions de relogement ne sont pas proposées systématiquement aux migrants Roms. Donc, ces évacuations ne résorbent pas les habitats spontanés mais les délocalisent momentanément.

Les personnes qui signalent dormir sous une tente, comme Thèleme dont nous relatons le parcours, relatent que la police les en a fait sortir. Celles qui vivent en squat ou dans des camps font l'objet d'évacuations. (Abrous, 2017, p. 41)

La police ne permet pas l'installation permanente des personnes en précarité dans les IU. Lors de l'enquête de terrain, les habitants ont relaté les mêmes problèmes d'évacuation successives.

Le 25 janvier 2018 est signé l'« Instruction du Gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles », visant la résorption de « près de 570 bidonvilles où vivent 16 000 personnes », dans les 5 ans à venir. Ce texte de loi a trois objectifs: (1) « la mise en œuvre d'une stratégie territoriale [...] de résorption des bidonvilles » ; (2) « un partenariat impliquant tous les acteurs [...] [des] collectivités territoriales » ;

(3) « une gestion globale, s’inscrivant dans le temps, depuis l’installation du campement jusqu’à sa disparition, et alliant à la fois programmes d’insertion en France, respect des lois de la République et coopération transnationale avec les pays d’origine des populations »(Interministérielle, 2018, p. 2).

Les évacuations ont diminué à partir de 2018, mais elles restent encore présentes. Dans le chapitre 5, en utilisant la cartographie, l’évolution des installations sera expliqué. Les évacuations réalisées à Lille entre 2015 et 2019 seront expliquées dans le chapitre 7.

2. Les familles de déplacés internes

Les déplacés internes sont des victimes du déplacement forcé ou intra-urbain en Colombie. Ces catégories générales sont développées dans ce sous-chapitre, ainsi que les effets du déplacement chez les personnes et dans les politiques publiques en Colombie.

2.1 Les définitions du déplacement forcé

La *Oficina del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados* (Acnur) (Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, UNHCR ou HCR ou HCNUR dans l'espace francophone) a été créée en 1950. C'est depuis 1997 qu'elle donne des définitions sur les déplacés internes, qu'elle actualise à chaque rapport global. Les déplacés internes sont définis ainsi :

Les déplacés internes sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés de fuir leur foyer ou lieu de résidence habituelle, surtout à la suite des effets de conflits armés ou pour les éviter : situations de violence généralisée, violations des droits de l'homme ou catastrophes naturelles ou causées par l'homme ; et qui n'ont pas traversé de frontière internationale [traduction de l'autrice] (Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados (ACNUR), 2019a, p. 63).

Les déplacés internes (DI), à la différence de réfugiés, restent dans leur propre pays mais changent de ville et à certains moments de région. Le déplacement forcé peut-être aussi dans une même ville, voici les différences :

Déplacement Forcé Général -DFG- : Désigne l'ensemble de la population déplacée installée à Medellín, qu'elles soient originaires d'autres départements du pays, autres communes d'Antioquia et de la même commune de Medellín.

Déplacement Forcé Intraurbain -DFI- : Désigne la population uniquement de la Municipalité de Medellín, c'est-à-dire la population qui est expulsée d'un lieu de Medellín et s'installe ailleurs à Medellín [traduction de l'autrice] (Secretaría de Bienestar Social, Gerencia para la coordinación y atención a la población desplazada, 2010, p. 2) .

Le déplacement forcé intra-urbain se produit lorsque les personnes ne veulent pas quitter leur ville. Ils décident donc de partir dans un autre arrondissement, dans le cas de Medellín, dans une autre *comuna*. La (*Ley 1448 de 2011. Por la cual se dictan medidas de atención, asistencia y reparación integral a las víctimas del conflicto armado interno y se dictan otras disposiciones*, 2011)⁵, donne la définition de victime du conflit armé:

VICTIMES. Sont considérées comme victimes, aux fins de cette loi, les personnes qui ont subi

5 Loi 1448 du 2011. Pour laquelle se décrètent des mesures de prise en charge, d'assistance et de réparation intégrale aux victimes du conflit armé interne et se décrètent d'autres dispositions.

individuellement ou collectivement un préjudice de fait survenu depuis le 1^{er} janvier 1985, à la suite de violations du droit international humanitaire ou de violations graves et manifestes des normes internationales des droits de l'homme, survenues à l'occasion du conflit armé interne [traduction de l'autrice].

Quand un déplacement massif se présente à cause d'un conflit armé, le Secrétariat du gouvernement de la mairie doit réaliser un recensement dans les 8 jours suivants, pour après l'envoyer à l'*Unidad Administrativa Especial para la Atención y Reparación Integral a las Víctimas* (Unité administrative spéciale pour la prise en charge et la réparation complète aux victimes) (Loi 1448/2011). Grâce aux recensements des secrétariats ou à la déclaration des personnes, aujourd'hui (2021), on connaît un certain nombre de ces victimes.

La situation en Colombie: 8.8 millions de victimes de conflit, 7.9 millions de déplacés internes depuis 1985, 51 775 personnes déplacées individuellement en 2019, 20 463 déplacés affectés pour 63 déplacements en grands groupes en 2019 [traduction de l'autrice] (Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados (ACNUR), 2019b, p. 5) .

Deux types de « déplacement interne » sont observés ; le déplacement individuel, ou de une famille ; et le déplacement de grands groupes, ou déplacement forcé massif. Dans ce derniers cas, un village entier peut être forcé de partir de son lieu de vie. Presque 8 millions de personnes sont des déplacés internes en Colombie en 2019, sur une population totale de presque 50 millions (49 395 678) . Le *Registro único de víctimas RUV* (Registre officiel de victimes) a comme dernier chiffre plus de 9 millions (9 165 126) de victimes du conflit armé enregistrées en juillet 2021. On observe plus d'un million de victimes en plus dans les deux dernières années. Comme le montrent les chiffres précédents, la pandémie a aussi créé plus de conflits et donc plus de déplacés.

Le RUV classe les victimes en 4 types :

(1) Les victimes d'un événement « Personnes reconnues en vertu de la loi 1448/2011, victimes d'un fait victimisant sur le territoire colombien ». (2) Victimes par déclaration « Personnes reconnues en vertu de la loi 1448/2011, qui ont déclaré (raconté le fait victimisant) devant le Ministère public du territoire. » (3) Victimes de localisation « Personnes reconnues en vertu de la loi 1448/2011, qui selon le dernier lieu connu, vit sur le territoire. » (4) Victimes prises en charge : « Personnes reconnues en vertu de la loi 1448/2011, qui peuvent effectivement accéder aux mesures de prise en charge et/ou de réparation. Elles ne peuvent présenter de preuve dues ou non à un décès en rapport avec l'événement victimisant. Elles sont identifiées par des numéros de document valides et ont demandé une aide humanitaire directement ou par l'intermédiaire d'un membre de leur famille, qui selon le dernier lieu connu, vit sur le territoire » [traduction de l'autrice] (Unidad para la Atención y la Reparación Integral a las Víctimas, 2021) .

Ces quatre statuts de la victime, créent une sorte de ségrégation, et compliquent d'autant plus les démarches d'inscription et augmentent le temps d'attente des victimes avant qu'elles reçoivent de l'aide. Pour exemplifier le propos, le cas de Medellín sera présenté dans le chapitre 7.

Dans la région d'Antioquia plus de deux millions (2 304 872) d'événement liés au conflit armé ont eu lieu. Le nombre de victimes par déclaration (1 821 766) est nettement plus important que les victimes prises en charge 1 184 646. Un tiers du total est localisé à Medellín (*Ibid.*).

Figure 8 : Victimes du déplacement interne à Medellín en juillet 2021.

Víctimas por Hecho Victimizante - Municipio MEDELLIN - Fecha Corte 31/07/2021					
Hecho Victimizante	231,820 VÍCTIMAS OCURRENCIA ①	710,412 VÍCTIMAS DECLARACIÓN ①	372,794 VÍCTIMAS UBICACIÓN ①	336,840 SUJETOS DE ATENCIÓN ①	278,992 EVENTOS ①
① Acto terroris...	1.468	2.411	2.176	1.926	1.495
① Amenaza	25.573	84.506	46.620	45.905	26.326
① Delitos contr...	480	1.547	1.274	1.257	491
① Desaparición ...	5.832	30.930	9.000	8.003	5.930
① Desplazamient...	138.669	478.188	301.947	276.054	145.185
① Homicidio	90.810	220.843	83.932	73.548	95.941
① Minas Antiper...	29	678	550	522	29
① Secuestro	522	2.807	1.572	1.380	529
① Tortura	258	1.189	478	447	263
① Vinculación d...	207	681	441	429	209
① Abandono o De...	4	6	1.324	1.252	5
① Perdida de Bi...	1.014	1.960	2.051	1.944	1.019
① Lesiones Pers...	381	1.126	867	834	382
① Lesiones Pers...	804	3.062	997	948	807
① Confinamiento	0	0	316	302	0
① Sin informacion	367	18	1.469	1.362	381

Source : www.unidadvictimas.gov.co/es/registro-unico-de-victimas-ruv/37394

À Medellín en juillet 2021 (figure 8), même si 710 412 personnes ont déclaré avoir subi un événement lié au conflit, c'est seulement 336 840 personnes qui sont reconnues par le RUV comme victimes et obtiennent les aides de l'État. Avec ce constat, deux conclusions sont envisagées : soit plus de la moitié des personnes inventent des faits dans leur déclaration, soit le budget alloué par l'état est insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins.

Ensuite, les déplacés internes choisissent de rester dans les arrondissements ou *comuna* où il y a encore de la place libre et où ils peuvent s'installer par leur propres moyens. « Ces territoires, et en particulier, les zones d'implantation situées en périphérie, ont été des noyaux récepteurs de population en situation de déplacement forcé [traduction de l'autrice] » (Alcaldía de Medellín, 2020, p. 165). Les *comunas* qui sont en périphérie sont les lieux choisis pour l'installation car les loyers des logements sont plus accessibles. Généralement, les personnes vont arriver et louer une pièce d'habitation. C'est par la suite, en cas de manque de ressources qu'ils s'installeront au bord de ces *comunas*, dans certains cas dans des lieux très escarpés ou des lieux qui n'ont pas été conditionnés pour l'habitat : il n'y a pas de services basiques comme l'eau ou l'électricité. Quelques années après, ces services peut-être arriveront.

Finalement, après avoir évoqué les définitions et l'ampleur du phénomène, des textes de loi ont été promulgués pour la prise en charge des déplacés :

l'Accord 49 de 2007, qui adopte la Politique publique pour la prévention des déplacements forcés, la protection, la reconnaissance, la restauration et l'indemnisation de la population touchée par les déplacements forcés dans la municipalité de Medellín et la loi sur les victimes 1448 de 2011, qui protège non seulement ceux qui ont subi des déplacements forcés, la dépossession ou l'abandon forcé de terres, mais aussi les homicides, les enlèvements, la torture, les disparitions forcées, le recrutement de mineurs, les mines antipersonnel et les crimes contre la liberté sexuelle [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 461).

En 2007 l'Accord 49 est mis en place pour la prise en charge des déplacés internes. C'est en 2011 que la loi 1448 a harmonisé la prise en charge par les institutions et a élargi la population considérée comme déplacée ou victime. Par la suite les effets sur la prise en charge qui a évolué grâce à la loi 1448 seront présentés.

2.2 Les effets du déplacement forcé

Avant d'expliquer les effets du déplacement forcé chez les personnes et dans l'administration, je vais présenter deux caractéristiques de déplacés internes: le non-retour au lieu d'origine et le réseau de survie.

Marta Inés Villa écrit sur le non-retour:

En effet, et bien qu'un peu plus de 80% de la population déplacée dans le pays ait l'intention de ne pas retourner dans son lieu d'origine, soit parce que les causes de son déplacement restent intactes, soit parce que l'État n'offre pas de conditions dignes de retour, soit en raison des possibilités offertes par la ville, une grande partie des politiques publiques et de l'opinion citoyenne prône le retour comme alternative la plus viable et la plus légitime [traduction de l'autrice] (Villa, 2006, p. 37).

Chez les déplacés internes l'intention du retourner au lieu d'origine n'est pas présente si les conditions ne sont pas optimales. Les personnes ont peur pour leur sécurité. C'est seulement dans quelques cas que ce retour est possible, mais comme l'État ne leur assure pas le retrait des groupes armés, ils préfèrent rester dans les villes où ils sont arrivés après le déplacement et où ils ont commencé à construire un réseau de survie.

La « *red de apoyo* » ou « réseau de survie » des personnes déplacées permet de s'installer dans une ville. Les déplacés cherchent l'aide de la famille ou des voisins plus que des institutions d'aide sociale ou publique. « C'est à travers ces liens et ces pratiques qu'on peut parler de la construction de liens sociaux qui, bien que précaires, aident à soutenir la vie quotidienne et donnent un faible sentiment d'appartenance » [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 38) à une communauté. Ce « réseau de survie » est essentiel dans la survie des personnes en précarité. Il leur permet de retrouver du travail même si c'est dans le secteur informel, et de trouver des ressources qui vont permettre leur subsistance jusqu'à que les personnes puissent avoir des revenus plus stables.

Les effets du déplacement forcé sont visibles aussi dans la société : « l'utilisation de l'identité comme « déplacée » fait partie d'une stratégie de survie, cela n'a pas constitué un motif d'agrégation sociale significative et encore moins fait l'objet d'une grande mobilisation sociale de la part de la société » [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 39).

Les personnes « déplacées » surtout au début de leur installation sont dans une situation instable. Leur statut dans la société l'est tout autant. Les habitants des villes où ils arrivent ont des idées reçues : ils ont souvent une mauvaise représentation des déplacés, et les voient comme des « personnes dangereuses ». Cette image les associe à tort aux bandes criminelles qui ont entraîné leurs déplacements ou comme une « charge » pour l'administration ou même un « envahisseur » (Sánchez & Atehortúa, 2008; Villa, 2006).

Alejandro Castillejo écrit sur la ségrégation :

La marginalisation du déplacé est donc l'effet d'une exclusion fondée sur les relations inégalitaires qui se trouvent à la base de cette société [colombienne]. Mais en même temps, il est ségrégué en raison de son altérité et de la façon dont il a été construit et interprété socialement [traduction de l'autrice] (cité par Sánchez & Atehortúa, 2008, p. 38)

Les déplacés internes sont exclus de la société colombienne. C'est avec le temps et avec la construction ou l'élargissement de leur réseau de survie que cette situation change au moins dans le *barrio* où ils habitent. Le cas de la « Comunidad los Ranchitos », qui exemplifie ce propos, sera développé dans le chapitre 7.2.2.

Un des effets les plus importants du déplacement forcé est la perte du logement. Le cas de la *comuna* 13 de Medellín, un quartier en grande précarité, est un exemple de déplacement forcé intra-urbain massif où plus de 170 familles sont concernées. Les autrices qui étaient sur place ont eu cette analyse:

Que cette expérience soit désignée ou non comme déplacement par ceux qui en ont souffert, l'expulsion marque un point de rupture dans les relations sociales, dans le mode de vie, affectés tout particulièrement par la perte du logement et avec elle les conditions de base de l'unité familiale, l'autonomie, la vie privée, la protection [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 18).

Comme les déplacés intra-urbain de la *comuna* 13 étaient déjà dans la précarité avant le déplacement forcé, ils se retrouvent dans une situation encore plus précaire.

Des politiques publiques sont mises en place dans la région d'Antioquia, parce que c'est la région la plus affectée par le déplacement forcé. En 2007, une politique de prise en charge des déplacements est mise en place, celle-ci devient nationale en 2011. (Granada Vahos, 2017, p. 161).

Suite à un déplacement forcé massif en 2013 dans le secteur *La Loma*, le *corregimiento San Cristóbal*, à l'ouest de Medellín, James Granada Vahos, travailleur social, voit un changement des politiques de prise en charge qui suivent les énoncés de la loi 1448.

Dans ce changement local de politique, on constate comment les orientations nationales ont reconfiguré des actions, des présences institutionnelles, des acteurs sont apparus ou ont pris une plus grande importance, on observe des opportunités ouvertes et fermées, tandis que les ressources ont varié; des approches ont même été précisées, des actions sont renforcées et on observe des résultats différenciés par rapport aux autres territoires nationaux [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 174).

Les politiques changent avec la loi 1448 et d'autres institutions participent à la prise en charge des déplacés internes. Dans le cas de *La Loma*, juste après le déplacement forcé, les changements n'étaient pas visibles. Suite à des sévères critiques pour le manque de présence institutionnelle, la situation a rapidement changé et les autorités locales ont pris en charge les personnes déplacées. L'auteur ne précise pas le temps exact entre ces deux moments et non plus la source de ces critiques. Cet avancement dans la prise en charge, même suite à une possible pression médiatique, démontre que les institutions et les autorités locales peuvent être plus réactives. Même si les familles interviewées lors du travail de terrain se plaignent d'une partie de cette prise en charge, en disant qu'elle n'était pas suffisante (sujet qui sera plus développé dans le chapitre 7), la prise en charge reste une opportunité pour les personnes déplacées d'avoir un nouveau lieu de vie.

III. Sans-abrisme

Le terme sans-abrisme est traduit en anglais par *homelessness* pour décrire le fait d'habiter dans la rue. Choppin et Gardella (2013), le définissent comme « une perspective constitutive d'un objet de recherche, qui aborde notre actualité historique à travers les relations entre la vulnérabilité de l'habiter dans les espaces publics, son traitement par les institutions d'assistance et les possibilités offertes par une société démocratique d'avoir un chez-soi » (p. 15). La définition présente la vulnérabilité de l'habiter, comme le centre de la question, en mettant en valeur les différentes formes « vulnérables » d'habiter l'espace. De plus, les chercheurs utilisent une « *perspective descriptive et compréhensive sur l'expérience de la vie à la rue* » pour définir le sans-abrisme (*Ibid.*, p. 16). Enfin, le sans-abrisme « intègre aussi la *problématique du chez-soi* » (*Ibid.*).

Lors du séminaire du « Sans-abrisme » réalisé en 2018, le comité de recherche⁶ écrit qu'il cherche à décrire le sans-abrisme sans pour autant englober toutes les catégories comme : « SDF, sans-domicile, sans logis, errants, clochards, vagabonds, sans domicile personnel, grands exclus, sans-abri, zonards, et cætera » (Aranda et al., 2018, p. 7). C'est ainsi qu'ils proposent la définition de sans-abrisme suivante :

Le terme de « sans-abrisme » rend compte d'un choix théorique qui ne vise pas un type particulier de population mais qui identifie une situation problématique, celle de la « vulnérabilité de l'habiter » des personnes, et les diverses façons dont ce problème est, dans une société donnée, défini, pris en compte et pris en charge (que ce soit par les pouvoirs publics ou la société civile) (*Ibid.*).

La définition propose de prendre en compte toutes les « situations liées à l'expérience des « habitats précaires » » (*Ibid.*). Cette définition prend en compte aussi les personnes qui sont hébergées dans des institutions ou ont des habitats temporaires. Les auteurs remarquent que le terme sans-abris est donc plus large que celui utilisé par l'Insee qui désigne « les personnes qui dorment « dans un lieu non prévu pour l'habitation » ». Finalement, le sans-abrisme « ne met pas seulement l'accent sur l'absence de logement mais sur la question de l'habiter et sa fragilité spatiale, matérielle et temporelle » (*Ibid.*).

Cristian Laval propose une définition très semblable :

Elle a consisté à ne plus se limiter à la problématique de l'abri (hébergement d'urgence, refuge, logements intermittents, foyers...), et concomitamment à opérer une déconstruction de la catégorie sdf afin d'investir « l'habiter » dans ses dimensions anthropologiques, sociétales et sanitaires (Laval, 2018, p. 17).

Les deux définitions se rejoignent en mettant en évidence la complexité « d'habiter » dans la rue. Cette approche innovante permet de ne plus se concentrer sur les différentes catégories de population, mais sur leur forme d'habiter, d'investir, ou de s'approprier la rue. Répartir ces personnes et situations dans des catégories différentes, justifie, ou permet de justifier, une prise en charge différente de la part des institutions.

⁶ Auteurs du document consultés : Mauricio Aranda, politiste ; Marine Maurin, sociologue et Gabriel Uribe Larrea, sociologue. Autres membres du comité scientifique : Louis Bourgois, politiste ; Nataly Camacho, anthropologue ; Édouard Gardella, sociologue, Claudia Girola, anthropologue ; Élodie Jouve, ethnologue ; Julien Lévy, politiste ; Pascale Pichon, sociologue, Clara Polatto, architecte DE, Lola Vives, sociologue.

Pour exemplifier ces propos, à Medellín, lors d'une évacuation des familles, le secrétariat d'inclusion social qui s'occupe des *habitantes de calle* est venu pour prendre en charge les familles. Mais ces familles n'ont pas accepté parce que les locaux ne sont pas adaptés aux familles et parce qu'ils ne veulent pas côtoyer les *habitantes de calle* qui sont en général addicts aux drogues. Les familles ont dû mettre en avant leur statut de déplacés internes pour être pris en charge par le *Unidad para las víctimas* (Unité pour les victimes) qui ont des locaux adaptés aux familles (Carnet de terrain 27-28 mars 2017).

Autre exemple : à Lille, l'Association Baptiste pour l'Enfance et la Jeunesse (Abej)⁷, depuis 2006 Abej – SOLIDARITÉ, prend en charge les sans-domiciles fixes, tandis que les migrants Roms et les gens du voyage sont pris en charge par l'association la Sauvegarde du Nord⁸. À Medellín, les *habitantes de calle* sont pris en charge par le sous-secrétariat d'Inclusion Sociale de la Mairie de Medellín et les déplacés internes par le *Unidad para las víctimas*. Sans parler de toutes les associations qui travaillent avec chaque groupe de personnes, dont je parlerai dans le chapitre 7. La segmentation des institutions et des associations rend plus compliquées et plus longues les démarches de demande d'aide et de prise en charge.

Une approche par le sans-abrisme pourrait permettre aux institutions une meilleure prise en charge de personnes dans la rue. La connaissance des parcours de vie et des projets personnels des personnes qui habitent aujourd'hui la rue est importante. On pourrait imaginer un jour, une seule politique d'accueil qui prenne en compte la pluralité et la complexité des personnes habitant dans la rue ou les interstices urbains.

7 L'Association Baptiste pour l'Enfance et la Jeunesse – Abej, est une association créée en 1945 sur toute la France. Sur Lille, l'Abej Solidarité Lille prend en charge des « personnes à la rue » (abej SOLIDARITÉ, 2021). Plusieurs types d'accueil sont proposés. En plus d'autres accompagnements sont aussi proposés des insertions professionnelles (abej-solidarite.fr/).

8 La Sauvegarde du Nord, est une association indépendante et laïque travaillant dans la région Nord-Pas-de-Calais. Elle finance ses travaux grâce à des mécénats dont celui de la Métropole de Lille. Elle est en charge de plusieurs champs d'expertise dont l'Inclusion Sociale. La Direction Tsiganes et Voyageurs – DTV, est un service qui prend en charge les Gens du Voyage et les Roms migrants (www.lasauvegardedunord.fr).

Conclusions du chapitre 2 : habiter les interstices urbains, entre formes collectives et formes individuelles

Dans ce chapitre, je vous ai présenté quatre types de population que j'ai regroupé en deux types d'habiter : habiter dans l'isolement et habiter en collectif. J'ai fait ce groupement parce que lors du travail de terrain j'ai remarqué que les personnes partageaient des similitudes en étant en groupe ou solitaire dans les deux villes étudiées, même s'il s'agit de deux pays différents avec deux cultures différentes.

Tout d'abord, habiter dans l'isolement regroupe les sans-abris ou sans domicile fixe à Lille et les *habitantes de calle* à Medellín. Même si les définitions de chaque terme ont des divergences, elles se centrent finalement sur le fait d'habiter la rue ou **dans** la rue. En prenant en compte non seulement le fait de dormir dans la rue mais aussi le fait d'y être, d'y résider, d'avoir toute sa vie liée à la rue. Dans certains cas, et durant certaines périodes, quelques personnes vont réussir à louer des chambres d'hôtel ou vont dormir dans des institutions. En ayant ce logement temporaire, les personnes vont continuer à fréquenter la rue pour y travailler, pour rencontrer leurs amis ou leur réseau de survie. Les personnes vont alterner entre vivre et dormir dans la rue et dormir dans des institutions ou d'autres logements. Une caractéristique en commun sera donc l'instabilité et la précarité de l'habitat.

Ensuite, habiter en collectif regroupe les migrants Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín. Même si ces deux groupes sont opposés dans leur histoire et leurs coutumes, les deux vont s'organiser pour s'installer en groupe de familles. Même si chez les *habitantes de calle*, beaucoup d'entre eux ont été victimes du déplacement forcé, ils restent seuls, et ne cherchent pas ou perdent, un réseau qui les rattache à leur lieu d'origine. Les familles de déplacés internes cherchent à rester proches de leur réseau, de la famille, des amis ou même des personnes de la même origine. Les migrants Roms aussi organisent leur habitat proche de leur réseau de survie. Dans les deux cas, les familles des déplacés internes et les migrants Roms subissent les idées reçues qui les associent à la dangerosité et qui les empêchent de se faire une place dans la société. De la même façon que les personnes isolées, ils ont des logements précaires.

Pour pouvoir parler de toutes ces populations et de ce qu'elles ont en commun, la notion assez récente, « le sans abrisisme », a été utilisée. Cette notion se centre, non sur les types de population, mais sur la vulnérabilité de l'habiter, trait commun entre les personnes que j'ai rencontrées dans les deux villes. Le terme « habitant » sera utilisé dans ce manuscrit pour nommer les personnes qui habitent les IU de Lille et de Medellín.

Dans le chapitre suivant, pour conclure cette première partie, la méthodologie utilisée dans cette thèse sera présentée. Cette méthodologie a été construite et a évolué avec le temps pour s'adapter aux changements des installations des interstices urbains. Ce chapitre est connecté avec le chapitre 7 où une partie des résultats de l'enquête de terrain sera présentée. Le chapitre 7 porte sur l'évolution et la territorialisation des occupations réalisées par les différentes populations qui ont été présentées dans ce chapitre 2.

CHAPITRE 3 : DES MÉTHODOLOGIES PLURIELLES DE RECHERCHE

Vu la nature des terrains d'étude, il est nécessaire d'investir une démarche méthodologique qui peut s'adapter à l'étude de l'occupation éphémère et à la diversité des activités qu'on aperçoit dans les interstices urbains.

En suivant la tradition de l'école de Chicago, cette thèse s'appuie sur des travaux réalisés avec des populations en grande précarité (Simmel, 2009). Ce travail cherche à contribuer à l'étude des relations, de mode de vie, et d'habiter des étrangers décrits par Simmel, qui étaient des voyageurs qui se sont installés. En utilisant des méthodes d'analyse qualitative comme l'observation participante (Olivier de Sardan, 1995; Soulé, 2007) et l'engagement ethnographique (Cefai, 2010), cette méthodologie empirique a été construite lors des séjours de recherche sur les deux terrains d'étude. Ces méthodes, comme l'observation du quotidien a permis de décrire, pour après approfondir, la conception et la structuration de l'espace. De plus, les différentes relations ou « réseaux » qui se tissent entre les habitants des interstices urbains seront décrits grâce aux entretiens et enquêtes exploratoires réalisés auprès des habitants, mais aussi les bénévoles, et les directeurs des associations.

Les méthodes utilisées dans cette thèse ont eu l'accord oral des habitants des IU. Les IU sont des lieux ouverts qui pourrait être perçus comme des espaces publics ou résiduels, donc des espaces partagés. Pour les habitants c'est leur « lieu de vie », donc un espace important à respecter.

Le terme « installation » sera utilisé pour généraliser les terrains habités dans les IU. Pour me rendre sur les terrains lors des entretiens, j'ai décidé de mettre en avant mon statut d'étudiante. Cette stratégie m'a permis d'être mieux accueillie par les habitants des IU, qui étaient très méfiants des personnes étrangères. J'ai évidemment nommé l'université d'accueil dans chaque ville. Par ailleurs, j'ai donné plus de précisions sur mon statut de doctorante aux responsables des institutions car ils y donnent plus d'importance et s'intéressent aux travaux faits dans le milieu de la recherche.

I. Méthodes

Pour mettre en place une méthodologie appropriée aux terrains sensibles (Bouillon et al., 2005), certains outils de recherche et des méthodes issues de l'ethnographie et de la sociologie ont été utilisés. Dans cette partie, les différentes méthodes utilisées sont expliquées.

1. Recherche bibliographique et documentation

Le début de la thèse a été organisé autour de la recherche bibliographique pour avoir une base théorique solide. Trois langues ont été priorisées : le français, l'espagnol et l'anglais. La recherche de documentation a été divisée en trois étapes. La première a été, la recherche des cartes. Ensuite, lors des entretiens aux institutions, certaines personnes m'ont donné des documents très

importants, comme plans urbains actuels et des anciens plans et des recensements. Finalement, cette documentation a été complétée grâce aux photographies aériennes : à Lille, des photographies aériennes du site www.carte.melmap.fr et à Medellín, des photographies aériennes des années 1989, 1998, 2004 fournis par la *Biblioteca Pública de Medellín* et aux photographies aériennes de 2015 du www.geoportal.igac.gov.co et de 2018, 2019 de google.com. Enfin, en 2021 le Collectif Solidarité Roms et Gens de voyage m'a fourni des informations quantitatives sur les terrains habités par des migrants Roms de la métropole de Lille de 2016 à 2020.

2. Parcours exploratoires

Observer l'évolution des IU et des nouvelles installations a été essentiel pour réaliser la cartographie et la caractérisation des IU. Afin de mener ce travail de terrain, j'ai réalisé seule des parcours exploratoires à vélo ou à pied. J'étais munie d'une carte où au préalable j'avais noté mon parcours et les IU à visiter. Cette méthode est inspirée des travaux de Philippe Vasset (2007) et Iain Sinclair (2010). Les parcours exploratoires m'ont permis d'appuyer les autres méthodes utilisées lors du travail de terrain comme l'observation participante et les entretiens semi-directifs.

Les premiers parcours m'ont permis de repérer certains IU sans y entrer. J'avais des craintes de ne pas être bien accueillie que je pouvais surmonter quand j'étais accompagnée. Lors des parcours suivants, j'étais accompagnée par des amis, un ou deux au maximum. Il était important de savoir à quel endroit aller, en tenant compte de l'heure pour avoir une bonne luminosité pour prendre des photos, et pour croiser les habitants. C'est grâce à ces parcours que je me suis rendu compte que les habitants de certains IU étaient méfiants. Or, créer un lien de confiance était nécessaire pour réaliser les entretiens semi-directifs par la suite. J'avais donc besoin d'être présentée à eux par d'autres personnes, de préférence des bénévoles connus par les habitants.

Lors de ces parcours, j'ai utilisé d'autres outils de recherche comme les croquis, les photographies et les vidéos. Les parcours exploratoires m'ont permis de connaître les deux terrains d'étude sans les perturber. C'était fondamental d'avoir une vision générale de tous les IU avant de réaliser l'observation participante et les entretiens auprès des habitants. J'ai réalisé cinq parcours au total à Lille : le 13 octobre et le 29 novembre 2016, les 07 et 08 novembre 2017, et le 1er août 2018. Ces parcours exploratoires m'ont permis d'observer les habitats des personnes isolées. Néanmoins, l'observation de ces habitats a été réalisée principalement de 2015 à 2017. La base de données, de mars à juin 2015 qui a été utilisée, a été construite lors du mémoire du master 2 en Aménagement et urbanisme. À Medellín, treize parcours exploratoires au total ont été réalisés en janvier 2016, de mars à juin 2017, et le 12 mars 2018.

3. Méthodes ethnographiques : L'observation participante et l'engagement ethnographique

Des méthodes issues de l'ethnographie (Becker, 2016) ont été priorisées, car travailler dans un terrain sensible requiert des outils plus adaptés aux terrains.

Par la notion de terrains sensibles, nous nous référons donc à la fois à des espaces (ghettos, squats, centres de rétention, etc.) et à des conditions sociales (sans-papiers, SDF, réfugiés, etc.) que les

institutions traitent ou définissent comme exceptionnelles ou déviantes par rapport à ce que doit être la règle. Placés "hors normes", ces groupes sociaux ont pour caractéristique commune d'évoluer à l'écart des autres, soit de leur propre initiative, soit par mesure légale prise par des institutions chargées de les maîtriser ou de régler leur situation (Cambrézy, 2001) (Bouillon et al., 2005, p. 14) .

L'approche vers ces terrains et ces populations sensibles a été réalisée par l'observation participante et l'engagement ethnographique. Ces méthodes ont besoin d'un temps plus important d'enquête, mais elles m'ont permis d'avoir un regard plus aiguisé sur les IU et ses habitants.

3.1. Observation participante

L'observation participante ou observation ethnographique (Olivier de Sardan, 1995; Soulé, 2007) est une méthode empirique qui permet d'avoir une vision et l'accès à des informations inaccessibles des sujets observés (Soulé, 2007, p. 128). Deux types d'observation participante ont été utilisés comme méthode. Lors des premiers parcours avec « l'équipe de rue » du sous-secrétariat d'Inclusion sociale à Medellín, l'observation participante clandestine ou « couverte » (Ibid.) a été utilisée parce que les *habitantes de calle* étaient, généralement, dans des états psychotiques ou en repos. Les éducateurs de l'équipe de rue ont été informés sur la période d'observation et le projet doctoral. Avec les autres personnes interviewées, l'observation participante « ouverte » (Ibid., 129), a été priorisée. J'ai informé les interviewés du projet et de mon rôle comme étudiante. Cette méthode a comme difficulté de « générer des changements artificiels de comportement » (Ibid.) et selon Becker, le chercheur peut même devenir une contrainte pour le groupe (cité par Olivier de Sardan, 1995). Ces difficultés ont été prises en compte lors de l'analyse des entretiens.

Un des objectifs de cette thèse est d'avoir une vision plus générale des interstices urbains. Pour ce faire, j'ai décidé de ne pas réaliser des périodes d'observation de longue durée dans tous les interstices urbains. J'ai donc décidé de réaliser ces observations dans les interstices urbains uniquement investis par l'habitat temporaire. L'observation participante (Becker, 2016) est une méthode largement utilisée dans les travaux portant sur des populations à la rue ou sur des friches comme des enquêtes ethnographiques (Scapino, 2016), ou sociologiques (Olivera, 2011) mais cette méthode est aussi utilisée en urbanisme (Dubeaux, 2017; Tonnelat, 2003). De plus, cette méthode est souvent utilisée sur les terrains sensibles (Anglade, 2015; Zeneidi-Henry, 2002).

À Lille, avec d'autres personnes, nous avons dû utiliser les entrées que les habitants des IU avaient créées, pousser des morceaux de grilles coupées, passer par-dessus des murets de faible hauteur, ou traverser l'autoroute. Utiliser l'empreinte que les passages des personnes avaient laissée était prioritaire. Il m'est arrivé au cours de mon travail de visiter la friche Saint-Sauveur accompagnée par un acteur institutionnel, dans laquelle nous avons visité seulement environ 1/10 du terrain. Il s'agit d'une partie très restreinte, et l'analyse de toute la friche ne peut être que partielle. Avant de réaliser ces observations sans accompagnement institutionnel, j'étais persuadée que je ne pourrais pas connaître complètement les interstices urbains en demandant un permis d'entrée au préalable aux propriétaires de terrains privés ou même publics. J'ai donc fait comme

les habitants, j'ai transgressé dans certains espaces le statut privé. Je voulais me mettre dans la peau des habitants, connaître les craintes qu'ils peuvent avoir lorsqu'ils se rendent dans ces IU, les contraintes qu'ils peuvent rencontrer en glissant dans une pente, savoir pourquoi ils avaient choisi cet emplacement et non pas un autre, savoir aussi quelles sont les ressources qu'ils peuvent trouver, ou encore s'il était possible de créer un peu d'intimité. Enfin, je me suis rendue sur les interstices urbains, à pied ou à vélo pour faire les mêmes parcours que les habitants. J'ai pu ainsi trouver des points de repère proches de l'interstice urbain choisi.

Dans les interstices habités par les personnes isolées, quand je trouvais un « lieu de vie » lors des parcours exploratoires, j'ai toujours signalé ma présence pour savoir si je pouvais le visiter. L'expression « lieu de vie » se réfère aux habitats simple (refuge) et complexe (cabane), elle montre la connexion des personnes avec l'habiter. Même si une porte n'existait pas tout le temps, il était important pour moi de ne pas déranger leur lieu de vie. La majorité du temps les personnes n'étaient pas présentes, et j'ai donc pris la décision de réaliser l'observation des terrains, de prendre des photos de l'installation complète, et des espaces que les personnes avaient créés dans ces terrains. Je développerai ce point dans la partie 3.

Dans le cas de migrants Roms, l'observation participante a été menée lors des visites que les bénévoles réalisaient habituellement. J'avais demandé aux bénévoles de les accompagner pour que les familles de migrants Roms aient plus confiance en moi pour ensuite réaliser les entretiens des familles volontaires. Vingt-cinq visites de terrains au total ont été réalisées de 2015 à 2018. Lors des visites, surtout entre 2017 et 2018, j'ai pu aussi réaliser des entretiens aux familles.

À Medellín, la majorité des interstices urbains sont ouverts sans grillage, donc l'observation participante a été réalisée lors des parcours exploratoires. Les parcours ont été réalisés avec le sous-secrétariat d'inclusion sociale et deux parcours ont été réalisés accompagnés par des amis en mars 2018. Les personnes isolées à Medellín s'installent dans des interstices de taille importante surtout proche du fleuve ou des cours d'eau. Leurs habitats sont éparpillés dans ces interstices urbains. À Medellín, je ne me suis rendue jamais seule aux terrains, car les chercheurs sur place m'ont conseillé d'être accompagnée pour éviter des conflits avec les habitants. C'est donc là où l'aide des éducateurs du sous-secrétariat d'Inclusion sociale de la mairie a été précieuse, car ils connaissent le territoire et les endroits où je pouvais trouver ces habitats éphémères. J'ai accompagné les éducateurs lors de parcours déjà prévus dans les plans d'activités de leur semaine. En demandant au préalable au responsable du sous-secrétariat mon besoin de prioriser l'observation de certains quartiers. Je me suis adaptée à leurs plans de la semaine. Ces parcours s'apparentent à la méthode des itinéraires développée par Petiteau et Pasquier (2001), mais les conditions n'étaient pas adaptées pour réaliser des enregistrements de ces parcours. Lors des parcours, j'ai pris des notes, des photos et j'ai eu des conversations informelles avec les éducateurs et certains *habitantes de calle*. Dix-sept parcours au total ont été réalisés, dont quatre en 2017 et treize en 2018, d'une durée de 4 heures par parcours. Lors des parcours en 2018, j'ai interviewé les *habitantes de calle*.

L'observation participante des habitats de groupes de déplacés internes à Medellín a été remplacée par l'engagement ethnographique développé ci-après.

3.2. L'engagement ethnographique

L'engagement ethnographique (Cefaï, 2010) ou l'engagement dans l'enquête ethnographique a été utilisé lorsque la situation demandait une observation prolongée du terrain, et l'interaction avec les habitants était constante et journalière. Ces périodes d'enquête sont des périodes de fort engagement où je me suis investie et qui m'ont permis de connaître de plus près une partie de la population enquêtée.

À Lille, j'ai rejoint la construction d'une cabane qui est aujourd'hui une salle d'école pour l'association EPIS. Du 26 au 30 octobre 2015, avec l'Atelier volant, association d'architectes et paysagistes ; regroupant trois habitants des différents interstices et des étudiants de l'école du paysage de Lille, nous avons travaillé sur la conception et la construction de cette cabane. Cette expérience a été enrichissante. J'ai pu apprendre un peu plus sur les techniques de construction, le savoir-faire et les relations de pouvoir dans les terrains des migrants Roms. Ainsi, j'ai participé aux réunions du Collectif Solidarité Roms de 2016 à 2019. J'ai aussi participé à quelques activités réalisées par les bénévoles, comme un recensement d'un terrain, les activités pour Noël et d'autres activités culturelles.

À Medellín, lors d'une visite, organisée par des professeurs de l'*Universidad Nacional de Colombia (UNAL)*, d'un interstice urbain occupé par des familles de déplacés internes, nous avons appris qu'ils allaient être expulsés. Un groupe d'étudiants et des professeurs de l'UNAL se sont organisés pour donner de l'aide aux familles et essayer d'arrêter l'expulsion. J'ai décidé de faire partie de ce groupe, et j'ai commencé ma participation en faisant des entretiens semi-directifs qui ont constitué un recensement des familles. J'ai suivi tout le processus d'expulsion et je me suis engagé dans plusieurs démarches, en particulier le soutien humanitaire des familles pendant un mois en 2017. Je reste encore en contact avec certains étudiants qui poursuivent le soutien de défense de droits au logement des familles. Rester en contact avec les étudiants m'a permis de connaître l'évolution de la situation des familles en 2018. Même si mon investissement dans ce cas d'expulsion a été fort, j'ai essayé de rester objective pour que ma posture n'influence pas la lecture de ce manuscrit.

4. Entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif ou entretien ethnographique (Beaud & Weber, 2010; Combessie, 2007; Imbert, 2010; Morange et al., 2016) est un entretien approfondi. Cette méthode ne cherche pas à créer des données quantitatives, ni « d'être 'représentatifs' » (Beaud & Weber, 2010, p. 156) du groupe d'étude. Cette méthode permet de « laisser plus de champs aux interlocuteurs » (Morange et al., 2016, p. 88), et le laisser s'exprimer sur une thématique donnée sans avoir un cadre trop restreint. Selon Ketele et Roegiers, l'entretien semi-dirigé ou semi-directif permet un « discours par thème » ayant quelques « points de repère » pour avoir une « information de bonne qualité » dans un « laps de temps raisonnable » (cité par Imbert, 2010, p. 24).

Les entretiens réalisés lors de cette thèse ont suivi les normes d'éthique. Les entretiens enregistrés ont été précédés d'une présentation du sujet de thèse et des objectifs de l'entretien. Les personnes interviewées ont donné leur accord verbal pour utiliser l'enregistrement et sa

transcription. Les habitants des IU n'ont pas été enregistrés et leur participation aux entretiens a été anonymisée. Seuls les acteurs institutionnels n'ont pas été anonymisés.

Les entretiens des acteurs institutionnels ont été enregistrés et suivis dans l'ordre classique d'un entretien avec un guide d'entretien (Combessie, 2007) (Annexe 1). Trois autres guides d'entretien ont été utilisés pour l'interview des personnes isolées et des familles (Annexes 2, 3 et 4). Dix-huit de ces entretiens ont été conduits à Medellín (dont quatre exploratoires) et treize à Lille (dont deux exploratoires et quatre spontanées) (Annexe 5 et 6).

À Lille, les entretiens des personnes isolées ont été réalisés dans le local de l'Abej. Le discours a pu changer avec la présence des éducateurs de l'Abej, mais cette condition était nécessaire puisque les personnes isolées étaient très méfiantes. Certaines personnes isolées ne pouvaient se rendre aux locaux de l'Abej, en particulier quand elles avaient investi un lieu de vie. Dans ce cas spécifique, je suis allée à leur rencontre dans les interstices urbains. Au total j'ai donc réalisé trois entretiens dans les centres d'accueil de nuit de l'Abej et trois entretiens spontanés lors de maraudes en 2018 (Annexe 7).

Les migrants Roms étaient aussi méfiants à cause des déplacements forcés qu'ils avaient subi pendant plusieurs années. À cause de cette méfiance, certaines familles n'ont pas voulu être interviewées. J'ai accompagné des bénévoles du Collectif Solidarité Roms lors de ces visites aux *platz*. Le fait d'être présentée par les bénévoles a aidé à construire un lien de confiance avec les familles. Neuf familles ont été entretenues (Annexe 7). En plus, nous avons réalisé le recensement complet d'un *platz* (lieu en roumain).

À Medellín, les entretiens des personnes isolées ont été réalisés lors de parcours planifiés par les éducateurs du sous-secrétariat d'Inclusion sociale. À quelques reprises, certains éducateurs ont demandé aux *habitantes de calle* de bien répondre à mes questions. À ce moment-là, j'ai précisé qu'ils pouvaient à tout moment arrêter l'entretien et qu'aucune question n'était obligatoire. Pour réaliser ces entretiens, j'ai dû apprendre le langage de la rue des *habitantes de calle*, car durant les premiers entretiens, l'objectif de certaines questions n'était pas bien compris. J'ai donc dû changer l'ordre des questions pour poser les plus sensibles à la fin de l'entretien. De plus, il a fallu reformuler les questions avec un langage plus simple. Les personnes se sont confiées à moi, même si c'était la première fois que nous nous rencontrions. Certaines ont même donné des informations très personnelles, qui n'ont pas été intégrées à l'analyse des entretiens, car ces informations liées à la violence, peuvent devenir un autre sujet d'étude. À travers cette confiance, j'ai ressenti le besoin d'être écouté, de se soulager, chez quelques personnes. Quelques-uns m'ont offert leur soutien et protection sans que je leur demande. Ce niveau de confiance que j'ai pu avoir avec ces personnes, même si nous ne parlions que pendant quelques minutes, m'a aidée à avoir des informations très personnelles et compromettantes pour elles-mêmes. Seulement un habitante de calle m'a informé de l'évacuation des *habitantes de calle* du centre vers une maison du quartier Prado lors du déroulement du Forum Urbain Mondial d'ONU Habitat à Medellín en 2014. Cependant, je ne suis pas allée plus loin dans l'investigation de cet événement.

Les éducateurs du sous-secrétariat d'Inclusion sociale ayant plus d'expérience que moi, connaissaient les symptômes des personnes ayant consommé des substances psychoactives. Ils me

présentaient donc les personnes qui étaient le plus à l'écoute et qui n'avaient pas consommé ces substances psychoactives. Ce choix, non-aléatoire, m'a aidé à gagner du temps précieux pour cette période d'enquête. Dans les derniers parcours, plus confiante, et sachant aussi que les personnes m'avaient déjà vu au moins une fois dans les semaines précédentes, j'ai osé demander moi-même les entretiens, sans une première présentation des éducateurs. À certaines reprises, j'ai utilisé, comme les éducateurs, des masques pour ne pas aspirer la fumée provoquée par la consommation de *bazuco*, drogue issue de la cocaïne. Même si j'ai réalisé les entretiens aux personnes qui n'étaient pas sous effet du *bazuco*, d'autres personnes proches de nous en consommaient. Seuls les consommateurs de colle, ne pouvaient pas parler sans en consommer. C'est pourquoi de temps en temps, ils en aspiraient depuis une petite bouteille, souvent enveloppée dans le col du t-shirt ou cachée entre les mains.

Ces rencontres sont considérées comme des entretiens semi-directifs. Trente cinq au total, ont été réalisées ne dépassant pas les trente minutes (Annexe 8). En plus, trente-neuf personnes du voisinage ont été interrogées sur la présence des *habitantes de calle* dans l'espace public proche de leur lieu de vie ou au travail, ces entretiens n'ont finalement pas été utilisés dans l'analyse. Même si la période d'enquête à Medellín a été plus courte, je me suis adaptée aux conditions particulières de ce terrain sensible.

Dans le ruisseau appelé « *Iguaná* », avec les familles issues du déplacement interne, j'ai réalisé un recensement le 27 et 28 mars 2017 qui a été complété par les étudiants de l'UNAL dans le gymnase, lieu d'accueil lors du déplacement forcé. J'approfondirai ce sujet dans la partie 3. Le recensement a été l'entrée pour prolonger les interviews et arriver aux échanges de plus de 30 minutes avec dix-neuf familles. Après le déplacement forcé, j'ai réalisé des entretiens semi-directifs de trois familles. Entre *la calle 59* et *la carrera 65*, huit autres familles étaient installées dans les interstices urbains (Annexe 8). La majorité était issue du déplacement forcé inter et intra-urbain. Le 12 et 13 juillet 2017, des entretiens semi-directifs courts ont été réalisés. Pour avoir le soutien de la communauté, j'ai contacté la *Junta de Acción Comunal de la Nueva Villa la Iguaná* (JAC) et ils m'ont présenté rapidement le quartier et les personnes que je pourrais interviewer. À Medellín, j'ai dû toujours avoir le soutien de la communauté ou du sous-secrétariat d'Inclusion sociale, car des *Combos* ou groupes armés ont le contrôle de certains quartiers (Patiño Villa, 2015).

4.1. Analyse thématique

Les propos des personnes enquêtés seront organisés avec la grille d'analyse thématique du tableau 3. Cette grille permettra par la suite d'organiser les thématiques dans les chapitre 6 et 7.

Dans la première et la deuxième thématique, les personnes isolées et les personnes habitant en collectif, l'objectif lors des interviews était de connaître la relation entre les personnes et la ville, en prenant en compte le voisinage et les institutions. Ensuite, l'objectif de la troisième thématique est de connaître la gestion des IU dans les deux villes pour pouvoir le comparer. Dans la 4e thématique, je voulais connaître l'impact des projets et méga-projets urbains chez les personnes qui habitent dans la rue. Je voulais confronter les points de vue des aménageurs et des habitants. Les dernières thématiques ont comme objectif de connaître le rôle des personnes en précarité

dans la ville en relation avec l'espace public, le transport et le commerce.

Tableau 3: Grille d'analyse thématique

	Définition de sans-domicile fixe ou d' <i>habitante de calle</i>
Sans –domicile fixe ou <i>habitante de calle</i>	Gestion de l'aide aux personnes isolées
	Quartiers où les sdf ou HC s'installent et raisons d'y rester
	Raisons des sdf ou HC d'arriver dans la rue
	Relation avec la ville, voisins, institutions
Migrants Roms ou Déplacés internes	Raisons des migrants d'arriver dans la rue
	Quartiers où les migrants s'installent et raisons d'y rester
	Durée de l'installation
Interstice urbain	Relation avec la ville, voisins, institutions
	Gestion des interstices urbains
Projets d'aménagement ou d'urbanisme	Gestion de l'habitat dans les IU
	Les projets (localisation, temps de construction, etc)
Espace public	Impacts des projets dans l'habitat temporaire
	Le rôle des personnes isolées ou des migrants dans l'espace public
Transport	L'image de l'espace public en relation avec les populations en précarité
	Occupation des interstices du transport par les sdf
Autres	Information de l'interviewé-e
	Information non révélatrice

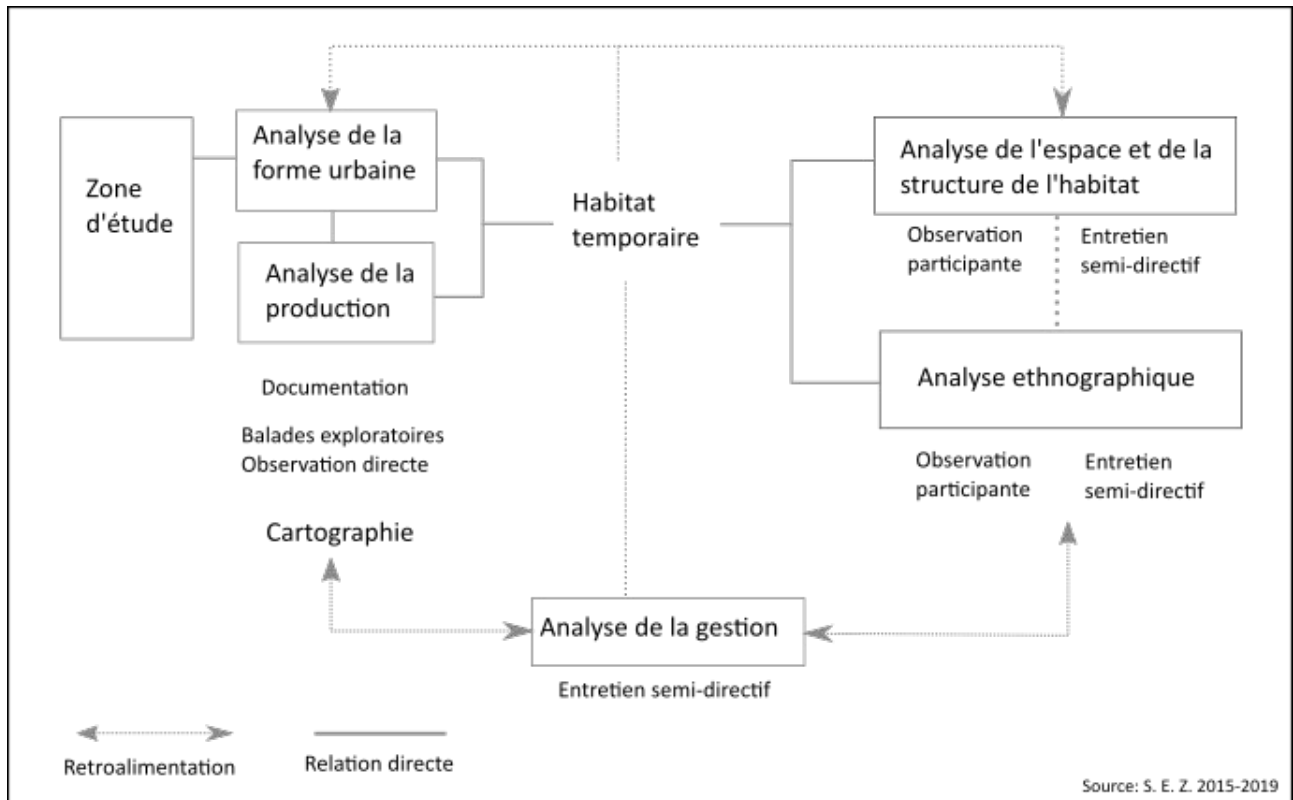
Source et réalisation : Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos, 2021.

II. L'exploration des terrains sensibles : l'évolution d'une méthodologie empirique

La période d'entretien auprès des habitants a demandé d'organiser différemment le travail de terrain. L'utilisation des méthodes issues de l'ethnographie (observation participante et engagement ethnographique) a été nécessaire pour poursuivre les changements constants et s'adapter aux terrains. La recherche a été organisée par étapes, et différents types d'analyses ont été réalisés dans chaque étape. Chaque année, cette boucle a dû s'actualiser, revenant chaque année au début de l'enquête. Tout d'abord, la zone d'étude a été délimitée. À cause des déplacements forcés, ces limites ont dû s'adapter au fur et à mesure des changements. Ensuite, la deuxième étape a concerné l'analyse de l'interstice urbain comme objet spatial. Grâce à cela, l'analyse de la forme urbaine et de la production des interstices a été développée. Elle a été réalisée en utilisant des méthodes comme les parcours exploratoires et l'observation directe, et pour en conclure la cartographie et la caractérisation des interstices ont permis de la compléter. En ayant comme objet de recherche l'habitat temporaire, la troisième étape a été constituée de l'analyse de l'installation, de la structure de l'habitat et de l'analyse ethnographique des habitants des interstices urbains. Pour cette étape, l'observation participante et l'entretien semi-directif ont

été utilisés. L'analyse de la gestion n'a pas été considérée comme une étape, du fait qu'elle était réalisée parallèlement aux autres étapes. La figure suivante résume la méthodologie utilisée dans cette thèse. Chaque partie de la méthodologie sera développée dans ce chapitre.

Figure 9 : Schéma d'une méthodologie empirique

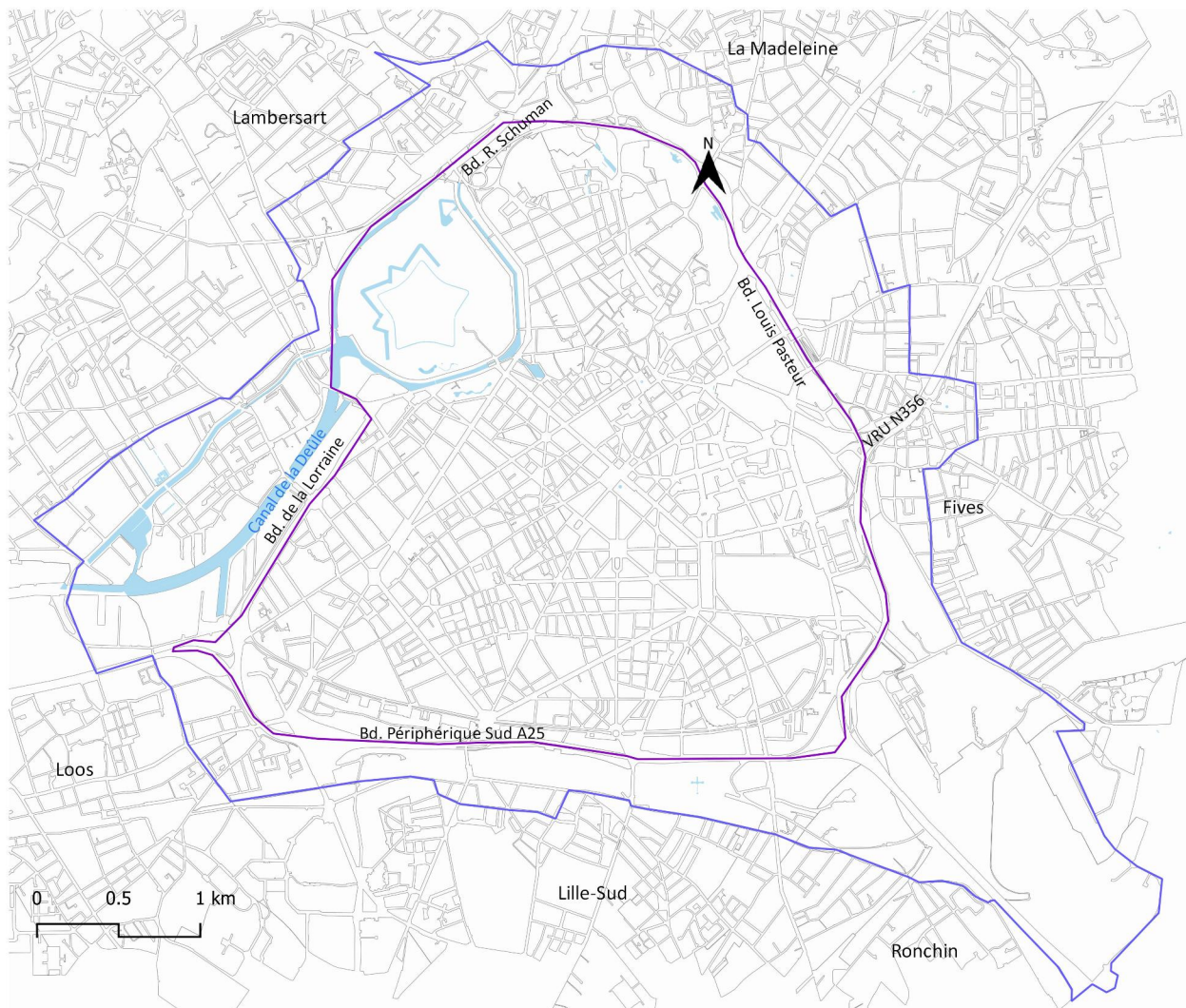


1. La délimitation de la zone d'étude

Après avoir fait une recherche documentaire, délimiter la zone d'étude était essentiel. La majorité des interstices urbains se trouvent à la lisière du centre-ville sur les sites des métropoles d'enquête. De plus, ce centre est la principale ressource des personnes en grande précarité. Enfin, certaines dynamiques spatiales du centre se retrouvent dans le centre amplifié. C'est pourquoi, le centre a été choisi comme première zone d'étude. La deuxième zone qui entoure le centre est le centre amplifié. Les deux zones, ensemble, sont considérées comme la grande zone d'étude. Ce centre amplifié a changé selon les déplacements forcés dans la métropole de Lille (carte 2). À Medellín, le centre traditionnel et le centre amplifié n'ont pas changé durant le temps du travail de terrain. La zone d'étude appelé centre est basé sur le centre traditionnel du Plan Med_Centro 2012-2015 (Alcaldía de Medellín, 2012). La zone d'étude centre amplifié est basé sur la zone appelé centre dans *El plan gestión de intervención integral del centro* (Plan de gestion pour l'intervention intégrale du centre – 2015) (Alcaldía de Medellín, 2015b) (carte 3). La délimitation de ces zones a changé dans le *Plan Especial de Manejo y protección Patrimonial del Barrio Prado y el Centro Tradicional de la Subzona 3* (PEMP) (Plan spécial de gestion et de protection du patrimoine du quartier Prado et du centre traditionnel de la sous-zone 3) (Alcaldía de Medellín, 2015c), mais

dans le travail d'étude, j'ai respecté la délimitation de l'année 2015.

Carte 2 : Délimitation des zones d'étude à Lille



Source: ilot urbain, Plan d'eau et carte Communauté urbaine, Métropole Européenne de Lille; carte localisation en Europe, Magrit.
Réalisation: S. Espejo Zeballos, 2021.

Zone d'étude
— Centre
— Centre amplifié

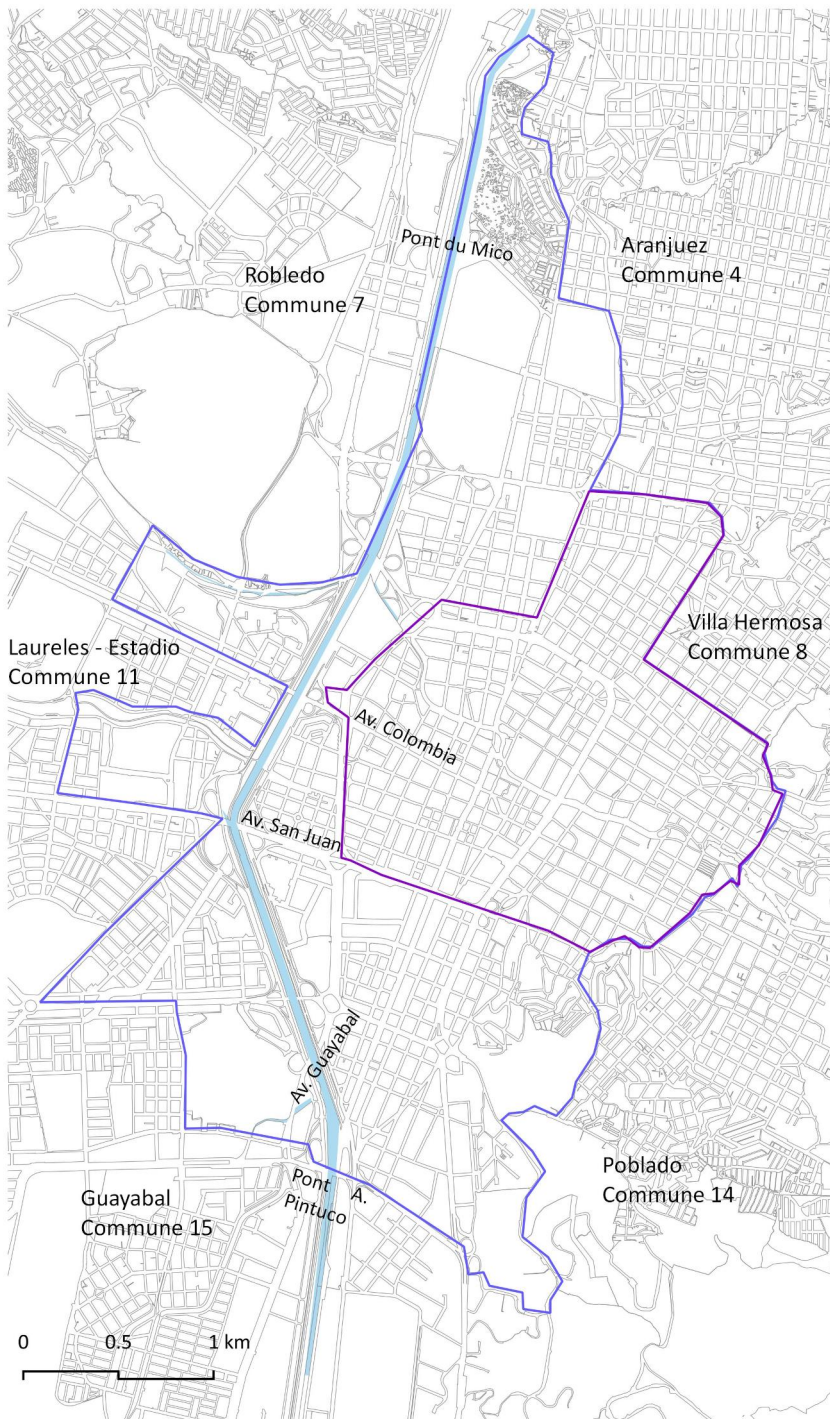
Plan d'eau
Ilot urbain



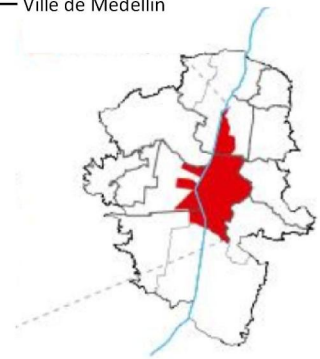
■ Centre amplifié
— Communauté urbaine de Lille



Carte 3 : Délimitation des zones d'étude à Medellín



■ Centre métropolitain de Medellín
 — Ville de Medellín



Zone d'étude
 — Centre
 — Centre amplifié

■ Plan d'eau
 — Îlot urbain

Source : Îlot urbain, Empresa de Desarrollo Urbano - EDU; carte localisation en Amérique du Sud, Magrit; Carte centre métropolitain, "Plan de gestion pour l'intervention intégrale du centre" 2015 – Alcaldía de Medellín.
 Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

2. Analyse de la forme urbaine

Après avoir réalisé une recherche documentaire et repéré les possibles « limites » des interstices urbains, j'ai réalisé les parcours exploratoires. Pour analyser la forme urbaine de l'interstice urbain, il était nécessaire de le connaître, de le parcourir, de se mettre dans la peau des habitants pour savoir quelles sont les contraintes de ceux qui y vivent tous les jours. Certains aspects de la forme urbaine ont été priorités comme suit :

- Les inégalités spatiales : par exemple la proximité des réseaux ferroviaires ou autoroutiers.
- La morphologie urbaine : la forme urbaine qui a créé ces IU.
- L'image : le traitement de l'image de la ville par les mairies a aussi été observé pour définir son influence dans la gestion des IU.

3. Analyse de la production des interstices

Après la recherche et le repérage des interstices, il est nécessaire de se demander quelles sont les raisons de l'apparition d'un interstice. Ces différentes raisons ont été analysées pour les deux zones d'étude. La production des interstices urbains sera développée dans le chapitre 4.

4. Analyse de l'occupation par l'habitat temporaire

Pour analyser l'occupation de l'interstice urbain, je me suis rendue aux différents terrains occupés par différents types de population. Dans mes premières visites, l'observation participante et des échanges informels avec les habitants ont été réalisés. Ensuite, accompagnée et souvent aidée par les bénévoles, j'ai réalisé des entretiens semi-directifs. Dans le guide d'entretien (Annexe 3), une partie a été dédiée à l'analyse de l'habitat. Certaines informations m'ont été livrées par les habitants, d'autres par les bénévoles et enfin, d'autres ont été tirés de l'observation. Les critères suivants ont été vus : accès aux ressources, points de repère, accès aux transports publics, terrain, choix du terrain, et aléas du territoire.

Pour la **structure de l'habitat**, les critères d'analyse qui ont été utilisés sont : adaptation physique au climat, techniques de construction, matériels, divisions des espaces, temps de construction, maintien de l'habitat et esthétisation. Ces critères seront développés dans le chapitre 6.

5. Analyse ethnographique

Les entretiens semi-directifs ont pris en compte les critères suivants : occupation par groupes ou personnes isolées, origine, parcours : villes en France ou Medellín et à l'étranger, lien social entre les habitants, avec le voisinage, avec les associations / institutions publiques, conflit entre les habitants, voisinage, associations / institutions publiques, travail, formation, et maladies.

6. Analyse de la gestion des interstices

Les entretiens semi-directifs aux acteurs publics ont suivi un guide d'entretien (Annexe 1) en

suivant les thématiques suivantes : projet d'aménagement urbain, espace public et espaces verts, population précaire, voisinage, et commerce informel (à Medellín). Certaines thématiques ont été plus développées avec certains acteurs et d'autres ont été supprimés. Le guide s'adaptait aux acteurs entretenus.

Conclusions du chapitre 3 : un retour réflexif sur les méthodologies mobilisées

Les installations dans les interstices urbains étaient difficiles à cerner. Elles changent très rapidement à cause des évacuations. La population était devenue méfiante et craintive à l'égard des personnes qu'elles ne voyaient pas habituellement. C'est dans ce contexte que j'ai dû adapter constamment ma méthodologie, surtout pendant les deux premières années.

La méthode des parcours exploratoires, m'a permis de connaître les différents interstices urbains sans interviewer la population présente. C'était le premier pas pour construire la méthodologie finalement utilisée. Cette méthodologie empirique a été réalisée d'une forme cyclique. Chaque année, je revenais au point de départ pour utiliser les différentes méthodes ethnographiques. D'abord, j'ai réalisé l'analyse physique des interstices urbains. Pour ensuite, grâce à l'observation participante et aux entretiens semi-directifs et aux enquêtes, interviewer les différents types de population qui habitent dans les IU. Dans les deux villes j'ai interviewé des personnes en charge des interstices urbains ou des populations en précarité. Avoir l'ensemble de toutes ces données m'a permis d'enquêter dans un terrain sensible, et très changeant. Une analyse thématique a été réalisée pour pouvoir centrer les propos des enquêtés dans les sujets de la recherche doctorale, comme le rôle du sans-abrisme dans l'espace public et donc dans les IU, la gestion des interstices urbains, etc. Ensuite une analyse plus précise de la forme urbaine, de la structure des habitats précaires, a été réalisée dans les différents terrains visités.

Le principal atout de cette méthodologie était sa flexibilité. Cette méthodologie m'a permis de la réadapter chaque année. Cette flexibilité dans la méthodologie a été cruciale parce qu'elle m'a permis de suivre une des populations en constant mouvement à cause des évacuations, et de suivre aussi l'évolution de leur habitat. Les populations « stables », sans évacuations, et les populations en mouvement sont des populations sensibles. L'utilisation de méthodes ethnographiques a donc été pertinente.

Les limites de la méthodologie sont : d'être chronophage, d'avoir besoin d'un système d'organisation assez stricte, et de n'avoir pas prévu un temps d'analyse juste après le temps d'enquête. La méthodologie a été chronophage parce que l'analyse de toutes les données obtenues a pris plus de temps que prévu. De plus, l'organisation assez stricte des données de deux terrains était parfois compliquée. Le fait d'avoir fractionné chaque année en deux, pour voir l'évolution de deux terrains dans la même année, a fait que ma réflexion sur le terrain était coupée au moment du voyage vers l'autre terrain. Finalement, l'analyse de toutes les données a été réalisée au moment de la rédaction de ce manuscrit. Il aurait été idéal d'avoir prévu un temps d'analyse juste après chaque période d'enquête.

CONCLUSIONS DE LA PARTIE 1

Le cadre général a permis de fixer les limites de cette recherche doctorale. Mais aussi de voir les travaux qui ont été réalisés sur les objets d'étude, sur les populations, et de fixer une méthodologie.

Dans le chapitre 1, le premier objet de recherche, l'interstice urbain est représenté comme un objet polyvalent et avec des images opposées. Le potentiel économique de cet espace a été mis en valeur par des chercheurs et surtout par les propriétaires des terrains. Il est vu aussi comme l'espace du possible, espace libérateur de l'imagination. Dans ce contexte, l'IU a été habité par différents types de populations dans la précarité. Le deuxième objet, l'habitat temporaire, se concentre sur le développement des différents termes qui sont proches et qui décrivent cet habitat précaire.

Dans le chapitre 2, une notion assez récente a été utilisée « le sans abrisisme » pour parler de « la vulnérabilité de l'habiter » des personnes dans la précarité. Avec l'utilisation de ce terme, j'ai pu rassembler différents types de population. Certaines caractéristiques dans certains groupes se répètent et j'ai décidé de les organiser en deux groupes : les personnes isolées et les familles, surtout, qui habitent en collectif. Habiter dans l'isolement rassemble les sans-abris ou sans domicile fixe à Lille et les *habitantes de calle* à Medellín. Habiter en collectif regroupe les migrants Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín.

Dans le chapitre 3, la méthodologie cyclique a été présentée pour répondre à une problématique qui était enquêter dans des terrains sensibles. Cette méthodologie empirique regroupe des parcours exploratoires, des méthodes ethnographiques comme l'observation participante et l'engagement ethnographique et des entretiens semi-directifs. Cette méthodologie a été répétée chaque année pour pouvoir repérer les changements dans les installations dans les villes, les déplacements des population, et la gestion des interstices urbains et des populations précaires par les institutions.

Ce cadre général a fixé les repères de cette recherche doctorale. Mieux connaître les objets de recherche et la population pour pouvoir ensuite chercher des réponses aux hypothèses et finalement présenter les résultats dans les parties 2 et 3.

PARTIE 2 ANALYSE CARTOGRAPHIQUE D'UN ESPACE EN MARGE

Dans la première partie, on a parcouru les différentes définitions des objets de recherche pour ensuite proposer des nouvelles définitions. Dans cette deuxième partie, les résultats du travail de terrain seront présentés. Plus précisément, quatre étapes d'analyse de l'habitat temporaire (HT) seront développés dans cette thèse. La première étape est l'analyse urbaine de création des IU, où les IU occupés par l'habitat temporaire dans les deux villes seront présentés. La deuxième étape est l'analyse de l'échelle du terrain (ou site d'enquête). Dans cette analyse, les installations que nous pourrions trouver dans les deux villes seront présentées. Ces deux premières étapes seront présentés dans cette partie. La troisième étape, l'analyse de la structure de l'habitat et la quatrième étape, l'analyse des dynamiques sociales et de la territorialisation des habitants, seront présentées dans la troisième partie. Les résultats obtenus répondent aux deux premières hypothèses formulées : démontrer que l'habitat des interstices urbains (IU) est un habitat en transition (chapitres 4 et 5) et que les IU peu peuplés sont plus tolérés (chapitre 5). C'est à travers la cartographie qui sera présentée que ces hypothèses seront petit à petit affirmées.

La partie 2 se concentre sur l'interstice urbain et sa relation avec l'habitat temporaire. La localisation, la caractérisation, la cartographie et l'analyse en détail de ces IU seront présentés. Tout d'abord, la création et l'évolution des IU représentés dans une cartographie et leur caractérisation sera développée. Finalement, la cartographie de l'HT et son évolution, à Lille entre 2015 et 2019, et à Medellín en 2017 et 2018 sera analysée.

Le chapitre 4, a comme objectif de localiser et d'analyser la création des interstices urbains à Lille et à Medellín. Les décisions politiques des aménagements urbains dans les villes ont construit les villes d'aujourd'hui et ont créé aussi les interstices urbains. Dans le cas de Lille, deux périodes seront analysées : l'évolution des fortifications entre le XVe siècle et le XIXe siècle et les années 90 jusqu'à nos jours avec le projet Euralille. Dans les deux périodes, de grands changements urbains se sont succédé dans la ville. Ces changements ont aussi créé les IU de Lille centre, la zone d'étude. Dans le cas de Medellín, l'étalement urbain et les méga-projets des 30 dernières années ont créé une nouvelle organisation de la ville et aussi des IU. Pour conclure le chapitre, dans chaque cas d'étude seront présentés les IU localisés entre 2015 et 2019. Dans le chapitre 5, la caractérisation des IU présentés dans le chapitre 4 seront décrits, puis une cartographie montrera l'évolution de l'occupation des interstices urbains. Tout d'abord, pour pouvoir connaître son nouvel usage et sa relation avec la ville, une caractérisation des interstices est proposée en suivant les caractéristiques repérées dans les deux villes. Ensuite, dans les deux villes, on a vu que le nouvel usage le plus répandu est l'habitat temporaire. Une évolution cartographique de ce nouvel usage sera présentée entre les années 2015 et 2019 à Lille, et en 2017 et 2018 à Medellín. Finalement, une analyse plus détaillée de l'évolution de l'occupation de certains IU sera présentée.

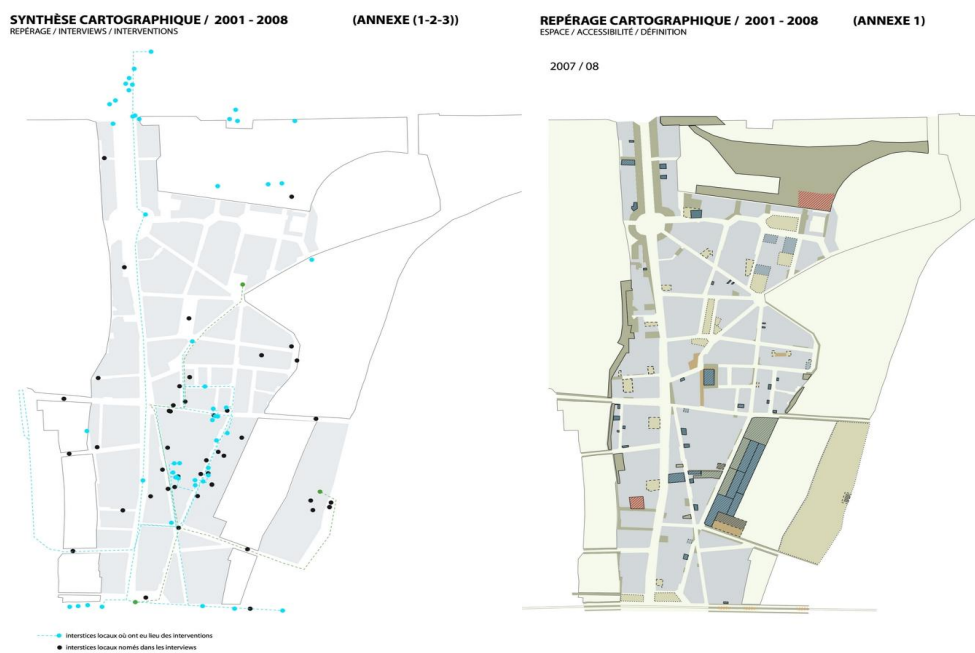
Avant de développer les deux chapitres de cette partie, différents projets dans le monde seront présentés pour connaître d'autres initiatives qui se sont intéressées aux représentations des interstices urbains et de la cartographie de l'habitat temporaire.

1. La cartographie des interstices urbains dans le monde

Les projets présentés ici permettent de connaître les moyens de représentations que les chercheurs ont utilisés pour représenter les interstices urbains et l'habitat temporaire. Même si les activités sont réalisées dans des espaces reconnaissables, ces activités sont éphémères. Ce chapitre introductif a comme objectif de faire connaître toutes ces formes de représentation. Même si ces projets se sont concrétisés sur des périodes courtes, ils nous montrent comme une photographie, un moment précis de la vie des IU ou des HT.

1.1 Interstices urbains temporaires, espaces de proximité interculturels en construction (l'Atelier d'architecture autogérée (AAA), 2001)

Carte 4 : Synthèse cartographique (gauche) et repérage cartographique (droite) des interstices urbains à La Chapelle par l'Atelier d'architecture autogérée (AAA), dans Paris 18^e.

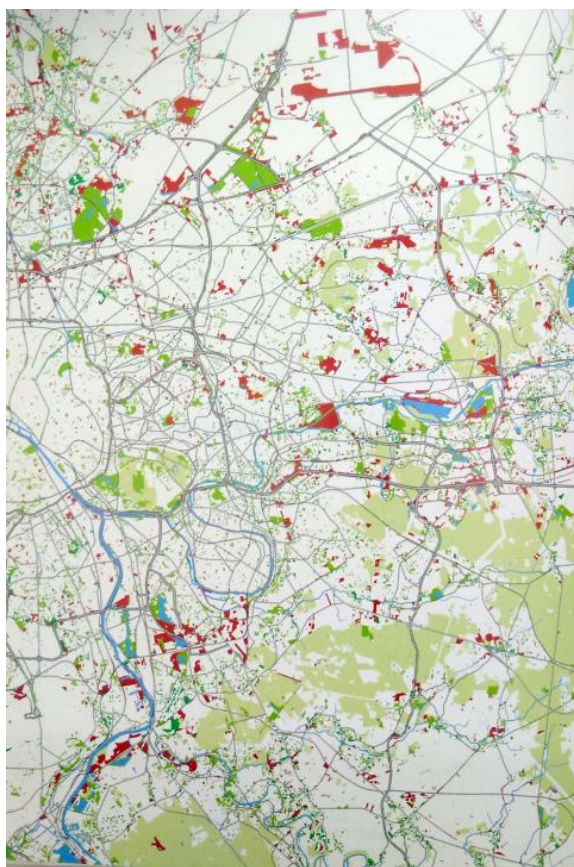


Source : Atelier d'architecture autogérée (AAA).

Le projet de recherche-action réalisé par une équipe de recherche a recensé et cartographié des interstices urbains de la Chapelle, Paris 18^e (carte 4) et Saint-Blaise/ Porte de Montreuil, Paris, 20^e. L'objectif du projet était de connaître les pratiques réalisées dans les interstices urbains, qui s'avéraient être surtout des pratiques quotidiennes. Dans la carte du côté gauche, on observe les différents interstices urbains où il y a eu des interventions (bleu clair) et les interstices urbains nommés par les interviews. Du côté droit, on observe le repérage de tous les interstices urbains de la Chapelle. Le projet a cherché à réaliser d'autres activités dans les interstices urbains. Les premiers résultats de ce projet sont les cartes qu'on observe dans la carte 4. Ce recensement réalisé grâce aux interviews faites aux habitants et à l'observation participante a permis par la suite le développement des différents projets entre des artistes, architectes, autres professionnels et les habitants.

1.2 La forêt des délaissés de Paris et autres villes en France (L'Atelier, 2000)

Carte 5 : Carte de la « forêt de délaissés » de l'est parisien par L'Atelier en 2000.



Source : (L'Atelier, 2000, p. 3)

La forêt de délaissés surgit de l'envie d'avoir des nouvelles forêts dans des espaces où cette idée peut encore prendre place. C'est donc tous les terrains délaissés, toutes les friches, qui deviennent candidats. Le texte commence avec cette phrase qui synthétise l'idée : « d'une forêt pour l'avenir à la Forêt des délaissés ». La recherche des espaces de « nature » pour l'avenir est l'objectif principal. Un groupe de paysagistes, de forestiers, d'urbanistes, de botanistes, font partie de l'Atelier.

La forêt est présentée comme la solution aux délaissés qui coûtent cher à la société. La forêt, elle, peut même être exploitée par la suite et donc donner un bénéfice autre que social ou écologique (L'Atelier, 2000, p. 11). Le recensement des terrains délaissés a été fait avec deux méthodes : la promenade et la systématisation de la carte de l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Île-de France) (*Ibid.*, p. 13). Sur la carte, on observe en vert clair les forêts, en vert foncé les parcs et les jardins, et en rouge les terrains délaissés.

Le projet se focalise aussi sur l'interconnexion de ces friches avec la biodiversité. En effet, les délaissés accueillent déjà aujourd'hui des espèces végétales et animales. Laisser des espaces délaissés devenir une forêt permettrait des processus de migration entre les différentes forêts de délaissés. Donc la taille du délaissé n'a pas d'importance parce que celui-ci pourrait faire partie d'un grand réseau de forêts de délaissés (*Ibid.*).

1.3 Atlas éclectique – USE (uncertain states of Europe) (Stefano Boeri and Multiplicity, 2000)

Photo 1 : Exposition de Stefano Boeri dans la Biennale de Venise montrant l’atlas éclectique en 2000.



Source : www.stefano-boeri-architetti.net/en/news/sezioni-del-paesaggio-italiano/

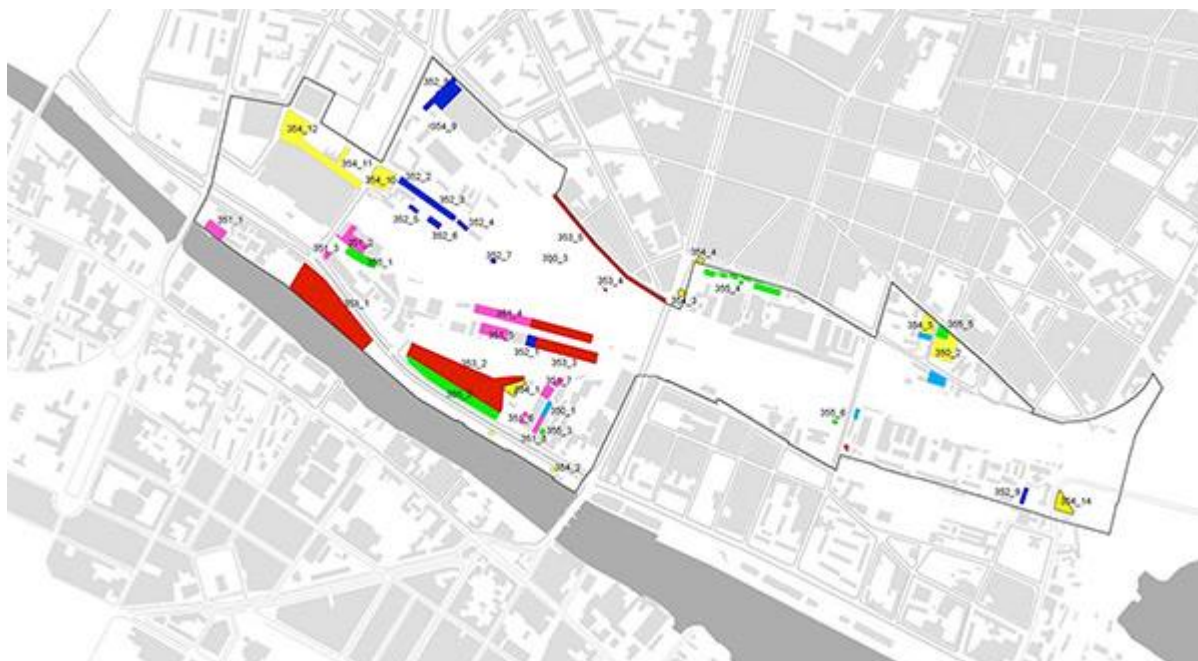
L’atlas éclectique explore des processus de mutation des villes européennes utilisant des nouvelles techniques de représentation du territoire en prenant en compte le temps, dimension assez oubliée dans les cartes bidimensionnelles (Boeri, 2001, p. 367).

Boeri propose 6 dynamiques pour décrire les villes contemporaines: (1) attracteurs linéaires : des séquences de développement linéal, ex: des voies, des fleuves, avec une orientation. (2) machines hybrides: comme les centres commerciaux, les complexes de loisir. (3) îles: des zones « protégées » comme des espaces résidentiels. (4) Zones de clonage : des bâtiments semblables répétés dans un territoire, ex: des chalets dans la montagne. (5) greffes: des bâtiments qui s’insèrent dans un contexte complètement différent, ex: des bâtiments des bureaux dans la campagne. (6) Zones de métamorphoses: des petites transformations internes sans le remplacement du bâtiment, seulement de l’usage (*Ibid.*, p. 369-371).

Sur la photo 1 on observe une exposition sur le projet d’atlas éclectique en Italie. Certaines villes sont représentées en suivant les dynamiques développées par Boeri. Ces cartes sur l’exposition ont été surélevées du sol pour donner un autre point de vue à l’observateur.

1.4 Urban catalyst – The power of temporary use (Oswalt, Overmeyer, Misselwitz, 2013)

Carte 6 : Cartographie des utilisations temporaires d'une friche ferroviaire à Berlin en 2001 par le Studio Urban catalyst.



Source: Studio Urban Catalyst, 2001.

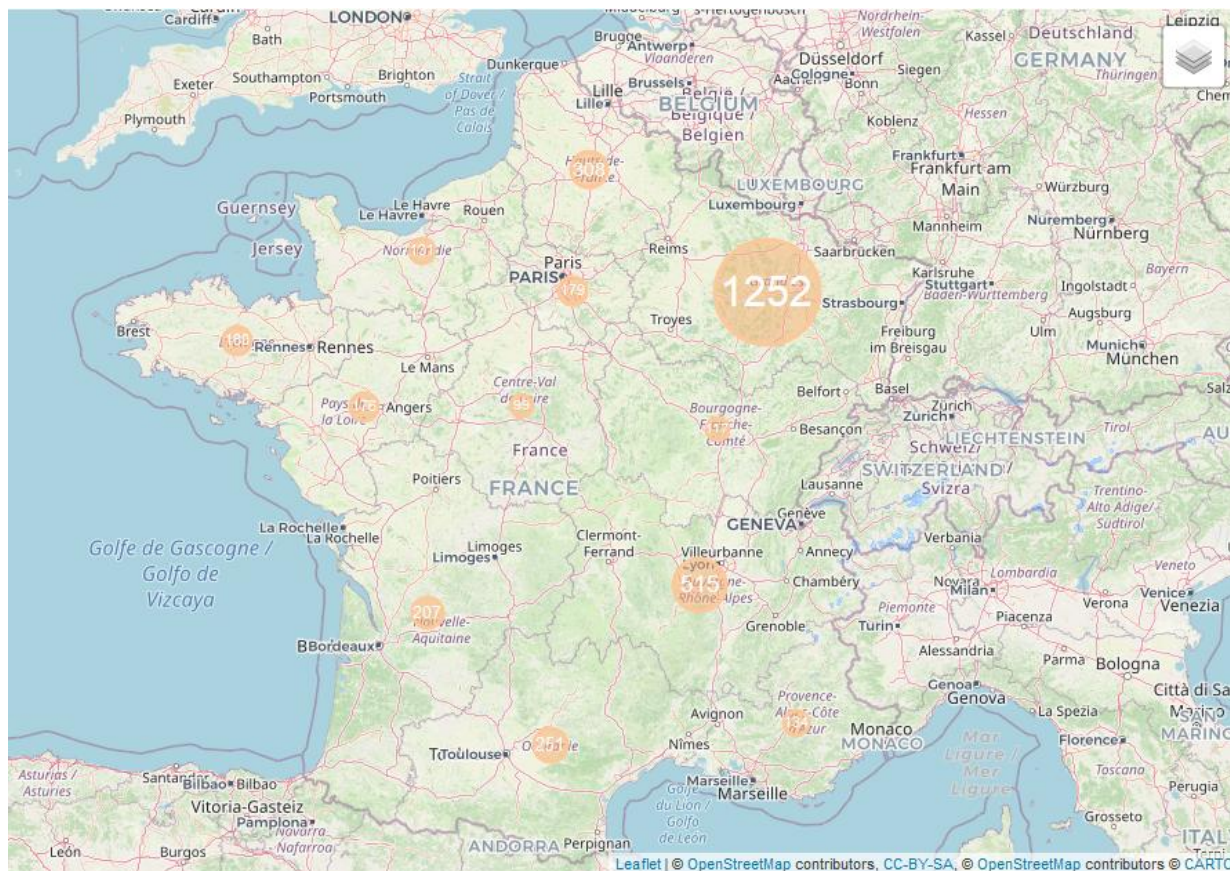
Dans les friches urbaines de plusieurs villes, on observe des activités informelles qui créent une production culturelle innovante et dynamique.

Le projet de recherche a exploré l'idée que les citoyens sont comme des « initiateurs de processus du développement urbain [traduction de l'autrice] ». À l'issue de cette recherche, le Studio Urban Catalyst a pu mettre en évidence des processus informels qui pourraient s'incorporer à la planification urbaine et faciliter des pratiques alternatives (Oswalt et al., 2003).

Les typologies d'utilisations ou usages temporaires proposés par urban catalyst sont : (1) *Stand-in*: Activité réalisée entre l'intervalle d'un ancien usage et le futur, un usage très volatil. (2) *Free-flow* : L'utilisation d'un espace se prolonge parce qu'elle change d'emplacement, et en le faisant l'activité s'actualise aussi. (3) *Impulse*. (4) *Consolidation* : Quand les usages intermédiaires deviennent permanents. (5) *Co-existence*. (6) *Parasite*. (7) *Pionner* (pionnier) : un espace sans usage accueille un usage temporaire et avec le temps devient permanent. (8) *Subversion* : C'est l'usage temporaire qui se localise dans un espace d'usage permanent afin de provoquer un changement. (9) *Displacement* (déplacement): Un usage permanent est déplacé temporairement et se poursuit dans sa nouvelle localisation. A son retour, l'usage est rénové (Oswalt et al., 2013, p. 35-51).

1.5 Autres cartographies en développement : Cartofriches du Cerema

Carte 7 : Cartofriches du Cerema montrant les friches au niveau national en 2021.



Source : cartofriches.cerema.fr.

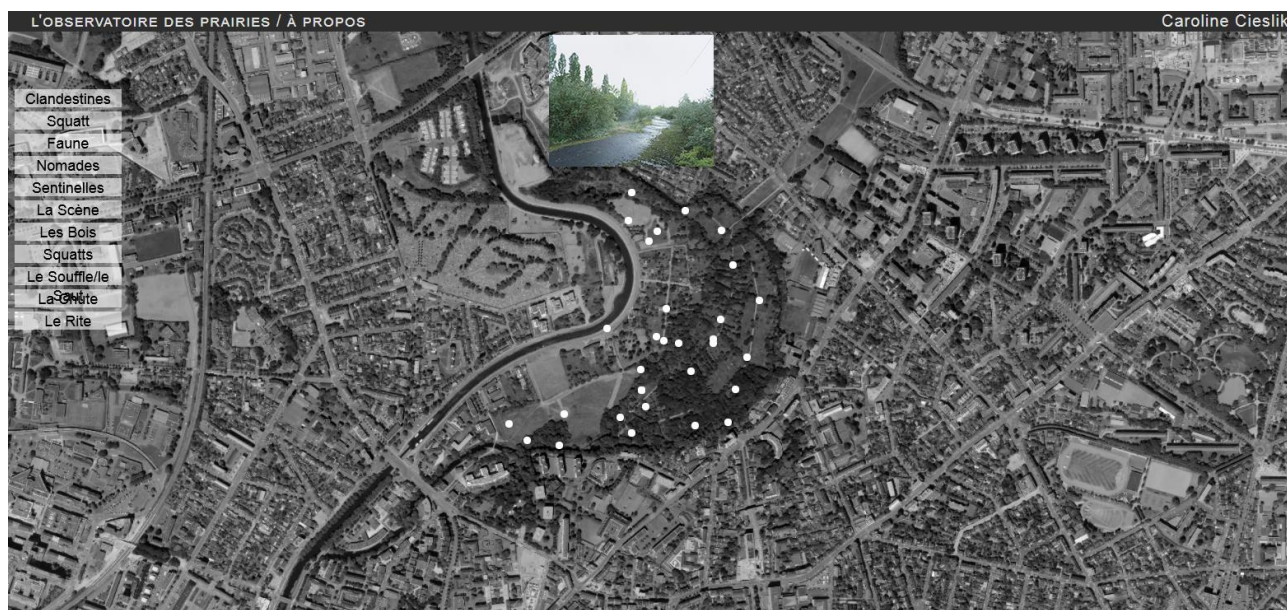
Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema, 2020) réalise actuellement un inventaire au niveau national des friches appelé « Cartofriches ». L'objectif principal du projet est de recenser les friches pour faciliter leur réhabilitation.

Les équipes du Cerema ont réalisé une pré-identification des friches utilisant les données BASIAS et BASOL⁹. Pour continuer ce recensement, elles demandent aux acteurs locaux de compléter la carte via l'inscription de l'institution dans leur site cartofriches.cerema.fr. Ce site accueille déjà une version *beta* de la carte (carte 7).

9 BASOL : base de données sur les sites et les sols potentiellement pollués ; BASIAS : base de données de l'inventaire historique des sites industriels et activités de service.

1.6 L'observatoire des prairies – Caroline Cieslik

Carte 8 : L'observatoire des prairies par Caroline Cieslik en 2013.



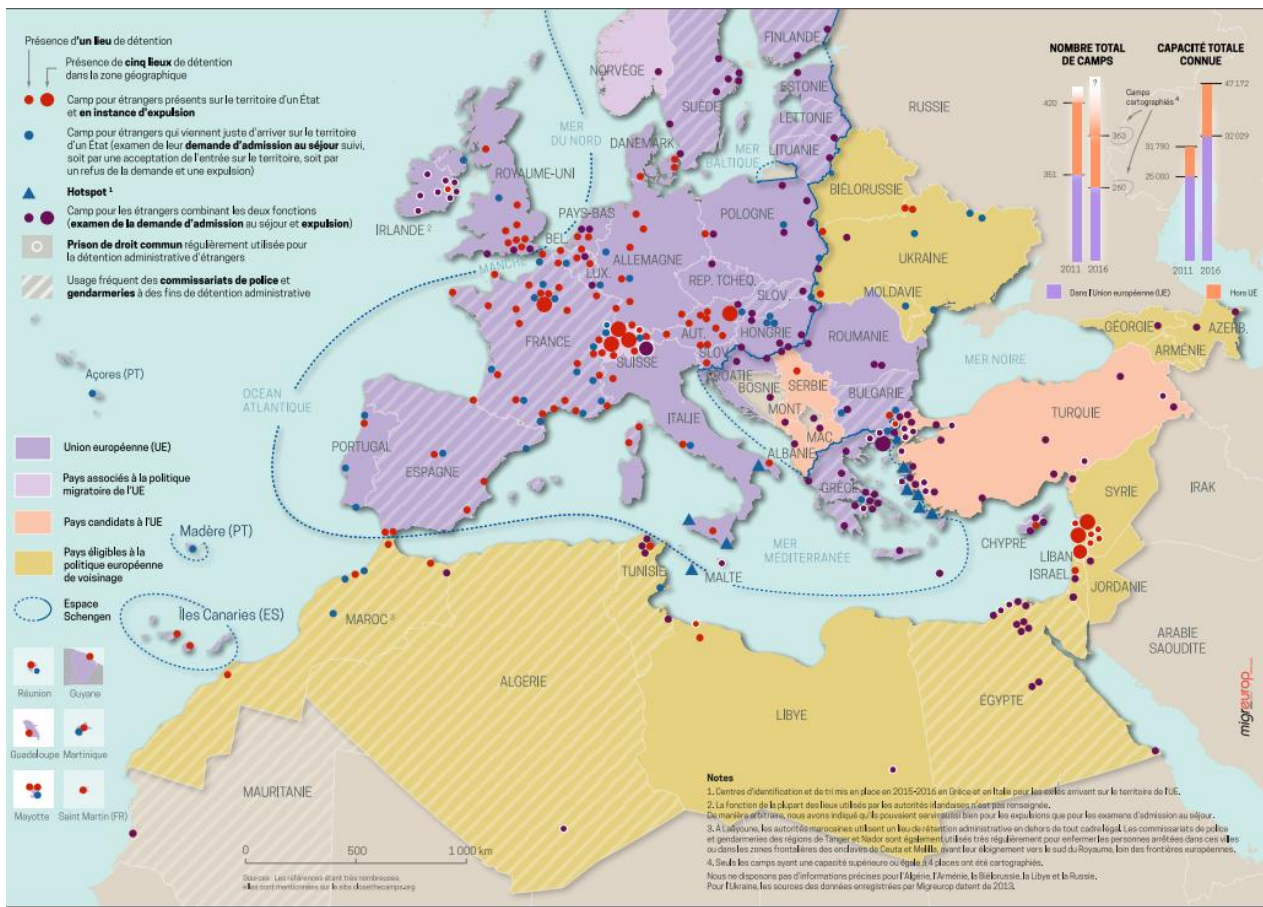
Source : observatoiredesprairies.github.io

L'observatoire des prairies a été réalisé par Caroline Cieslik en 2013 à Rennes. Dans la carte 8, les points blancs signalent la localisation des points d'observation des friches de la prairie Saint-Martin. La prairie Saint-Martin est un site de 29 ha d'anciennes tanneries et de jardins familiaux. Ce site deviendra un parc naturel urbain. Ce projet d'observation photographique du paysage montre à travers l'image l'évolution de la nature dite « sauvage ». La valeur de l'image dans ce projet comme le dit l'autrice, reconstruit le paysage mémoire de la friche. Paysage qui est souvent oublié et détruit lors des travaux. Ce projet valorise donc la flore d'un « espace intermédiaire » (Cieslik, 2013).

2. La cartographie des habitat temporaires dans le monde

2.1 Carte des Camps 2016 – Migreurop.

Carte 9 : Camps en Europe réalisée par Migreurop en 2016.



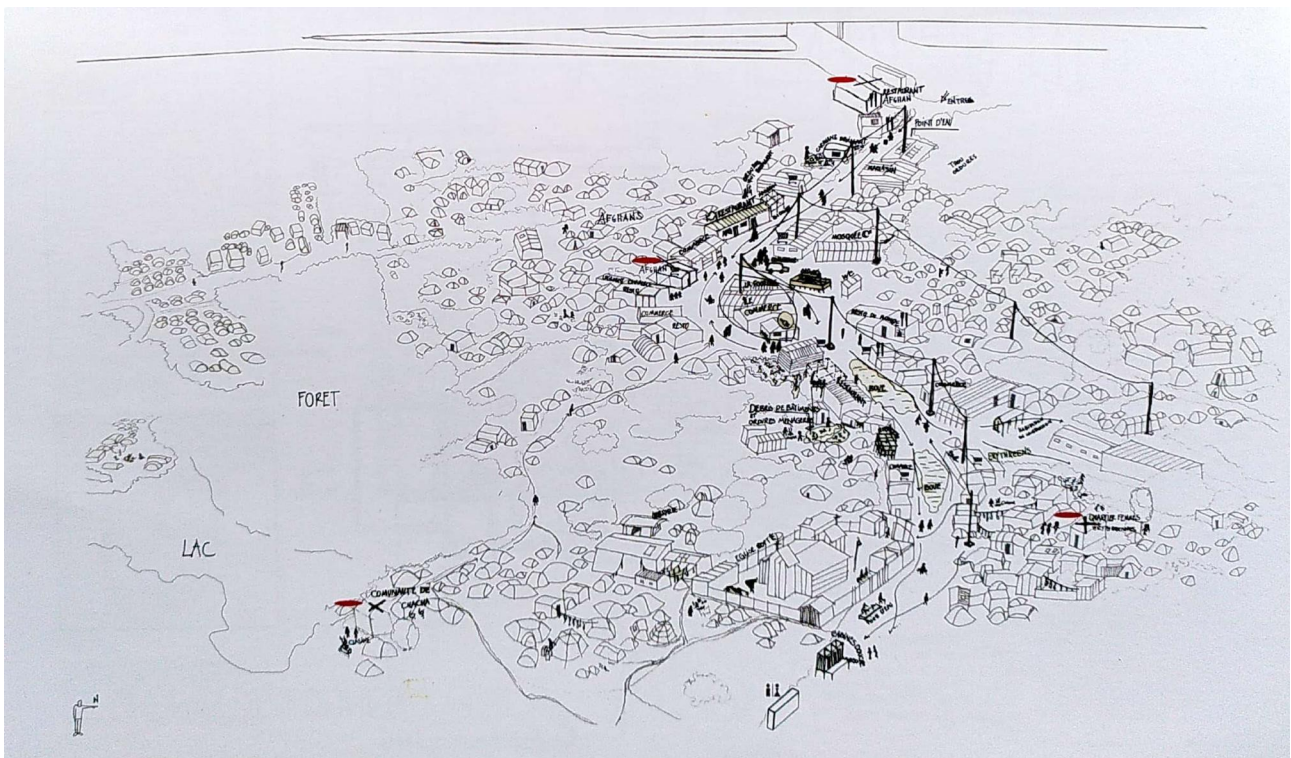
Source : Migregroup, 2016.

La carte des camps en Europe et des pays proches (carte 9) montrent la politique d'enfermement qui s'est endurcie entre 2011 et 2016. Cette carte permet de voir l'amplitude de la migration de ces dernières années. En plus, elle permet de voir comment les pays de l'UE ont fait face à cette vague migratoire, et les politiques utilisées par chacun de ces pays. On comprend donc, comment les pays de l'UE ont sous-traité la « gestion des migrations » aux pays d'Afrique ou des Balkans (Migregroup, 2016).

La carte montre des nouveaux espaces, les « hotspots », qui sont apparus en 2015 en tant que dispositif de tri de population. Les chercheurs de Migregroup ont dénoncé les violences présentes (encore aujourd'hui) dans « l'accueil » ou tri des migrants aux frontières. Aussi, les chercheurs ont observé des violations de droits fondamentaux au nom du contrôle des frontières. Des personnes dites indésirables ont passé des longs séjours en détention, une manière de les dissuader de continuer leur parcours de migration. Finalement, les migrants se sont révoltés face à l'injustice qu'ils ont vécue dans les centres de rétention. Migregroup a publié, ces dernières années, d'autres cartes pour continuer de dénoncer la violence, les décès et les différentes politiques migratoire des pays de l'UE.

2.2 La jungle de Calais

Carte 10 : La *jungle* de Calais de Hanappe et collègues en 2015.



Source : Hanappe et al., 2016, p. 43.

Plusieurs travaux des écoles d'architecture ont été réalisés sur la jungle de Calais. La carte 9 montre un relevé fait par Cyrille Hanappe, Pascal Chombart, Lorant Malone et plusieurs étudiants préparant le Diplôme de Spécialisation en Architecture (DSA) des risques majeurs de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville. Lors du projet, les étudiants ont fait le relevé intégral architectural, urbain, et aussi le recueil des témoins et des parcours des migrants dans la *jungle* de Calais. La *jungle*, un des camps de migrants le plus grand de France, était localisé dans une ville du Nord, Calais, possédant un port et une gare pour la Grand Bretagne. Ce relevé a été réalisé en octobre 2015 avant l'expulsion et la destruction de la partie sud et avant l'installation de containers la « Vie active ». A cette époque la majorité des habitats était réalisée par les migrants. Les auteurs ont observé des tentes et des maisonnette auto-construites sur un espace où habitaient plus de 7000 personnes de 15 nationalités différentes (Hanappe et al., 2016, p. 42).

2.3 Refugee republic

Carte 11 : *Soft map* (carte douce) du camps de Domiz en Syrie en 2014, réalisé par Jan Rothuizen.



Source : refugeerepublic.submarinechannel.com

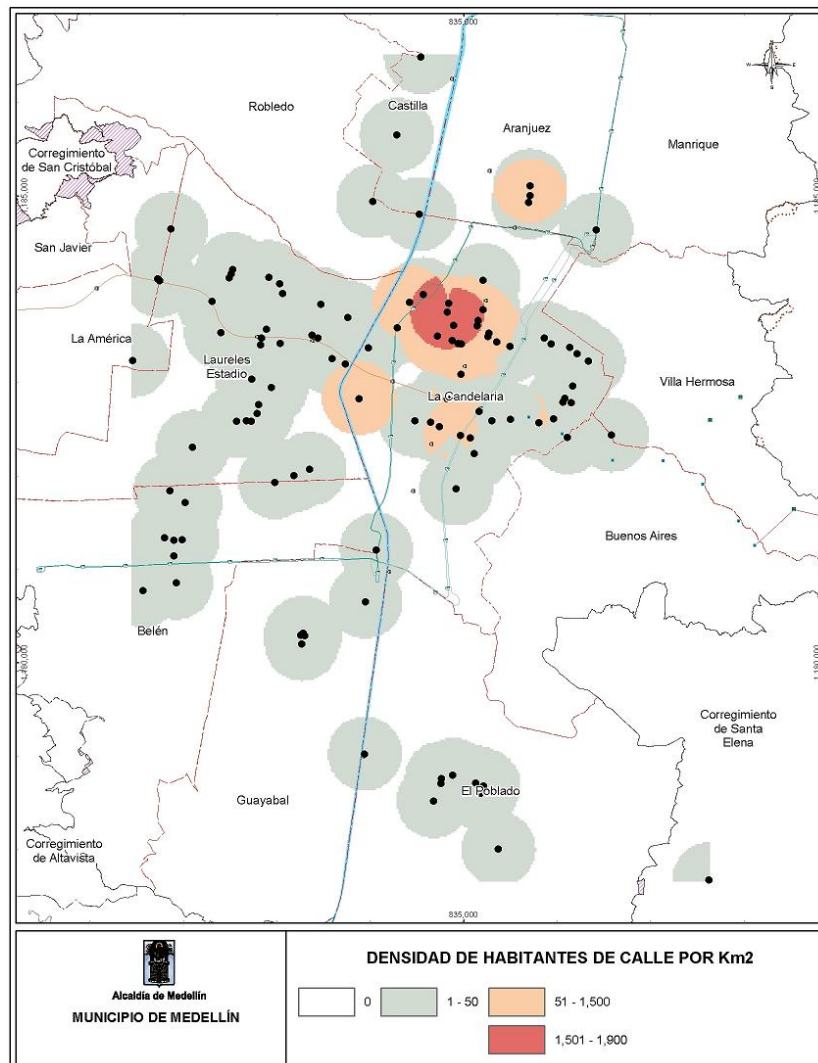
Refugee Republic (République des réfugiés) est un documentaire interactif sur la vie quotidienne des réfugiés du camp Domiz en Syrie. Le documentaire interactif a été réalisé par l'artiste Jan Rothuizen, le journaliste Martijn van Tol, le photographe Dirk Jan Visser et le développeur web Aart Jan van der Linden en 2014.

Les auteurs ont utilisé des techniques traditionnelles comme le dessin, la photographie et le tournage de vidéos, mais aussi expérimentales pour la représentation sur la page web. Les auteurs ont voulu donner une expérience sensorielle multiple (Rothuizen et al., 2014).

Le dessinateur Jan Rothuizen utilise la technique de représentation qu'il appelle *soft map* (carte souple ou douce) pour représenter l'intégralité du camp (carte 11). Il met en valeur certains espaces, certaines structures, le nom d'une rue, et d'autres espaces qu'il trouve particuliers. Cette carte ne retrace pas seulement la structure du camp mais elle donne aussi des informations anodines que l'observateur pourrait trouver sur place. Les dessins de Jan Rothuizen utilisés dans ce documentaire permettent de connaître la vie, l'organisation et les relations dans ce camp de réfugiés.

2.4 L'habitat des *habitantes de calle* à Medellín – *Sub-secretaría de Inclusión social*

Carte 12 : Densité d'*habitante de calle* par km² à Medellín en 2020 .



Source : (Parque de la vida & Universidad de Antioquia, 2020, p. 10)

Cette carte représente la densité de population des *habitantes de calle* à Medellín par km². On observe les *comunas* (communes) et la concentration la plus importante dans la *comuna* La Candelaria, le centre. Certaines *comunas* sont peu peuplées, moins de 50 *habitantes de calle* par km² y habitent. Dans d'autres communes la localisation des *habitantes de calle* est assez dispersée, comme par exemple la commune l'Estadio, où se trouve le ruisseau La Iguaña et la ligne B du métro. De plus, la Candelaria possède la plus haute densité de population avec plus de 1900 personnes par km².

La carte 12 montre sur une petite échelle la localisation des *habitantes de calle*, sans arriver aux détails spécifiques comme les rues principales ou les quartiers. Cette carte est une des seules représentations de la localisation des *habitantes de calle* à Medellín que j'ai pu trouver dans des

documents officiels.

Ces différents projets montrent le travail qui a été réalisé pour représenter des lieux dits « vides ». Chaque autrice ou auteur a développé sa recherche avec une vision différente. Dans la première partie, on a vu les différentes initiatives pour représenter les interstices urbains. Certains projets sont allés au delà de la représentation cartographique et ont développé des projets avec la population. Les projets de AAA et d'Urban catalyst ont valorisé les usages temporaires déjà existants.

Dans la deuxième partie, la représentation des camps de migrants et la localisation de sans-abris ont été présentées. Le premier projet montre des populations en mouvement et représente leurs migrations à un moment donné. Les autres projets se concentrent sur les migrants ou les sans-abris qui « restent » dans un camp ou une ville pour une certaine période. Comme on l'a vu dans le chapitre 1, les populations qui habitent les interstices urbains sont en mouvement, toujours à la recherche d'un lieu meilleur que le lieu précédemment choisi.

Tous ces projets se focalisent sur une période précise sauf celui de Cieslik sur l'évolution de la végétation dans les friches. Cet exemple montre qu'observer l'évolution d'un lieu, en utilisant la photographie, est aussi intéressant pour découvrir d'autres caractéristiques qui ne peuvent pas être observées à un seul moment donné.

L'évolution des interstices urbains à Lille et à Medellín a été réalisée dans le but d'observer leurs caractéristiques, et leurs changements dans le temps. La représentation cartographique de ces IU a permis de tirer différentes conclusions qui seront présentées dans cette partie.

Dans le chapitre 4, la création ou la production des interstices urbains à cause des projets d'aménagement des villes sera présenté ci après.

CHAPITRE 4 : CRÉATION DES INTERSTICES URBAINS

La production des interstices urbains est, pour une large part, issue des logiques propres aux projets d'aménagement urbain procédant par périmètres disjoints et par dissociation des logiques d'urbanités et de mobilité (Mangin, 2004). Les interstices actuels, contemporains, sont aussi le résultat cumulé des vagues successives d'urbanisation qui ont eu chacune des principes distincts. Françoise Choay par exemple, identifie un principe de « proche en proche » ou organique pour la ville médiévale, suivi d'un principe d'ordonnement par géométrie (ville de la période moderne) puis un principe de connexion et réticularité dans la ville contemporaine qui change d'échelle (Choay & Bloch-Lainé, 2011). Un interstice urbain matériel est le double résultat synchronique de séparation entre les opérations d'urbanisme engagées sur une même période, et diachronique, de cette évolution historique par des principes distincts d'urbanisation. À partir de cette clé de lecture, il devient possible de détecter sur la base d'une analyse de l'évolution de la morphologie urbaine des deux villes, un premier ensemble d'espaces « potentiels » issus de l'histoire ; et réinvestis aujourd'hui comme interstices urbains.

Dans le cas de la ville de Lille, les fortifications du XVe siècle ont été démolies pour laisser place à l'élargissement de la ville. On verra pourquoi les interstices suivent les fortifications, grâce à des cartes et des textes scientifiques. Ensuite, Euralille est un projet qui a commencé dans les années 90 dans le but de redynamiser la ville de Lille. Les projets se succèdent pour réorganiser la ville et lui permettre d'être une métropole qui puisse connecter des villes européennes (Paris, Bruxelles, Londres). Les projets Euralille 1, 2, et 3 seront analysés en utilisant des cartes pour mettre en évidence les enjeux qu'ils ont représentés et qu'ils représentent encore de nos jours. Pour finaliser ce premier cas d'étude, les usages du sol institutionnalisés des interstices urbains (IU) en 2015 seront présentés et comparés avec les usages observés en 2015 de ces mêmes IU. Des usages temporels ont occupés et occupent encore aujourd'hui ces IU.

Dans le cas de la ville de Medellín, deux moments de son histoire urbaine seront développés : la canalisation du fleuve et les méga-projets. La canalisation commence au cours de l'année 1914 pour permettre à la ville d'avoir plus de place au centre. Le fleuve qui traverse la ville est alors canalisé, et c'est à ce moment là que la création des interstices commencent. Le deuxième moment, correspond aux méga-projets des derniers 20 ans qui produisent des IU. On peut citer : le métro aérien, la construction du pont *Madre Laura* ou encore le dernier projet *Parques del Rio*. Finalement, en faisant le même exercice de comparaison que sur Lille, les IU de Medellín ont des usages institutionnalisés différents de ceux observés en 2017 et 2018. Ces deux usages et leur comparaison seront analysés.

Dans les deux cas d'étude, l'habitat temporaire était le principal usage observé dans les interstices urbains.

I. Cas d'étude : Lille

1. Évolution de la morphologie urbaine du centre de Lille

Lille est une ville ancienne de plus de 1000 ans. Elle a eu des remparts entre le XVe et XIXe siècle. Le développement de la ville a fait qu'une partie a été démolie. Ensuite, après la Deuxième Guerre mondiale, seulement un morceau a été gardé. À la recherche d'un renouveau, le maire de Lille, Pierre Mauroy, commande à l'architecte Rem Koolhaas, le renouvellement d'une grande partie de Lille : Euralille. Ce projet est divisé en trois. Deux phases ont déjà été réalisées, mais la troisième partie, Euralille 3, provoque un désaccord entre les habitants et la mairie. Les habitants demandent à garder certains espaces pour en faire des parcs, dont une grande partie sont des interstices.

Les différentes politiques publiques ont créé la ville de Lille d'aujourd'hui. Ces décisions ont créé les IU que j'ai pu observer dans les parcours exploratoires.

1.1 L'évolution des fortifications entre XVe et XIXe siècles

Lille est une ville très dynamique qui a su ne pas rester enfermée dans ses fortifications. Une demande de démolition des fortifications a été réalisée au XIXe siècle. Dans ce siècle, la ville avait déjà commencé à s'agrandir. Quelle est la relation entre les interstices urbains et les fortifications ? En effet, la relation n'est pas très claire. Tout d'abord, la démolition des fortifications a laissé des interstices urbains. De plus, les quelques vestiges qui restent encore aujourd'hui ont eu des occupations éphémères et une installation quasi-permanente dans les vestiges d'un rempart. Enfin, comprendre cette période de l'histoire de la ville de Lille permettra de connaître la construction de l'actuelle forme de la ville. En effet, la forme de la ville n'est pas régulière, comme un carré. De mon point de vue, elle s'approche plus d'un triangle avec les bords arrondis. Cette forme a provoqué des résidus lors du dessin urbain, qui aujourd'hui, sont devenus des interstices urbains.

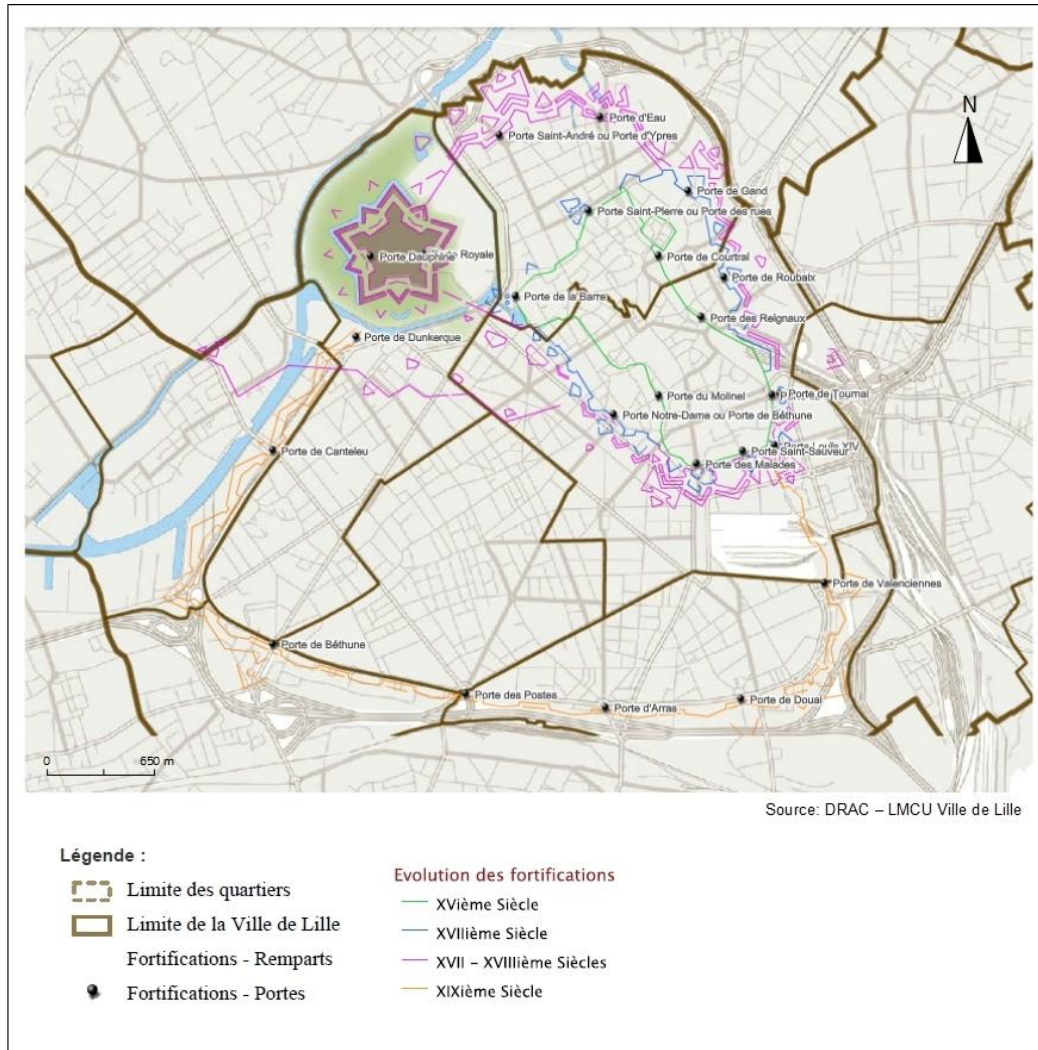
Les fortifications

Les vestiges de fortifications que nous pouvons encore observer à Lille ont été construits entre le XVe et XIXe siècle (carte 13).

La superposition de la localisation des anciens remparts montre la forme de triangle avec les bords arrondis dont j'ai parlé (carte 13). Cette forme a été gardée ensuite lors des travaux de la voie rapide. Paris Didier et Mons expliquent que les fortifications constituent un obstacle à l'urbanisation :

Au XIX siècle, la croissance urbaine lilloise qui accompagne l'essor du développement industriel s'accommode difficilement du carcan constitué par l'enceinte des fortifications. La ville s'étend alors le long de ses routes d'accès, dans les faubourgs extra-muros de Wazemmes, de Moulins et de Fives où se côtoient usines et logements populaires (Paris Didier & Mons, 2009, p. 102).

Carte 13 : L'évolution des fortifications de Lille.



La population de la ville au XIXe siècle continue à augmenter et le secteur ouvrier n'a plus suffisamment de logements. En 1858 certaines communes voisines sont annexés « ce qui permet de repousser les limites de la ceinture fortifiée vers le sud; seule Fives, à l'est, demeure alors en dehors des nouveaux remparts. » (*Ibid.*, p. 103). L'addition des communes voisines ne répond pas suffisamment à la demande d'espace. En 1890, le conseil d'arrondissement de Lille demande alors « le démantèlement total des fortifications » (Ménager, 1984, p. 620). Finalement, « en 1919, le déclassement de la place forte lilloise, lève la servitude qui pesait sur la zone *non aedificad*, [proposé par A. Mongy] et la destruction des remparts ouvre le champ à des nombreux projets d'aménagements » (Paris Didier & Mons, 2009, p. 103).

En cette année 1919, le début des travaux de démolition est prévu, mais c'est seulement entre 1925 et 1936 que les travaux sont réalisés (Ménager, 1984, p. 630). Par la suite, plusieurs projets d'aménagements urbains se succèdent au cours du XXe siècle :

Une zone de 275 ha. devient constructible. Suite à ce déclassement la ville commence à se développer, et plusieurs ouvrages routiers s'achevent : « Boulevard de ceinture (1932), l'autoroute Lille- Arras (1950), puis le boulevard périphérique (1960) » (SPL Euralille) (cité par Espejo Zeballos, 2015).

Dans les années suivant ces projets, une période difficile commence à Lille. « L'effondrement de l'emploi dans le textile à la fin des années 1970 et pendant les années 1980 augmentera encore un malaise social » (Paris & Stevens, 2000, p. 72). Le chômage augmentera dans les années suivantes dans toute la région et conduit aussi la création de nombreuses friches : « La région Nord-Pas-de-Calais concentre à elle seule la moitié des friches recensées en France. » (Paris Didier & Mons, 2009, p. 128). Certains projets pour utiliser ces friches ou espaces laissés à l'abandon ont été réalisés après le projet Lille 3000.

La délocalisation des usines laisse des grandes surfaces inoccupées pendant des années. Seulement, dans les dernières années après le projet de Lille 3000, certaines friches industrielles sont reconverties et réintégrées à la ville. Comme la Filature et l'ancienne brasserie de Moulins qui deviennent le théâtre du Prato et la maison Folie de Moulins, ainsi l'usine Leclercq devenait la maison folie de Wazemmes. Après la fermeture de la gare Saint Sauveur en 2003 (SPL Euralille). [Seule] une partie est requalifiée et réintégrée à la ville comme un centre de culture (Espejo Zeballos, 2015).

Plusieurs friches industrielles ont été reconverties et sont aujourd'hui des lieux de culture. Dans le centre de Lille, un terrain de 23 hectares a créé des polémiques ces dernières années : la gare Saint Sauveur, et plus concrètement le projet Euralille 3. Ce projet et Euralille 1 et 2 seront développés dans ce chapitre.

1.2. Euralille 1, 2, 3 : la génération successive « d'angles morts » du développement urbain

Le projet Euralille est quant à lui révélateur de la seconde modalité de génération d'interstices, synchronique. Il est très emblématique des disjonctions introduites par le principe des « périmètres d'aménagement », et des secteurs réservés.

L'ensemble du projet Euralille est localisé sur le côté est de Lille intra-muros.

Figure 10 : Le projets de SPL Euralille.

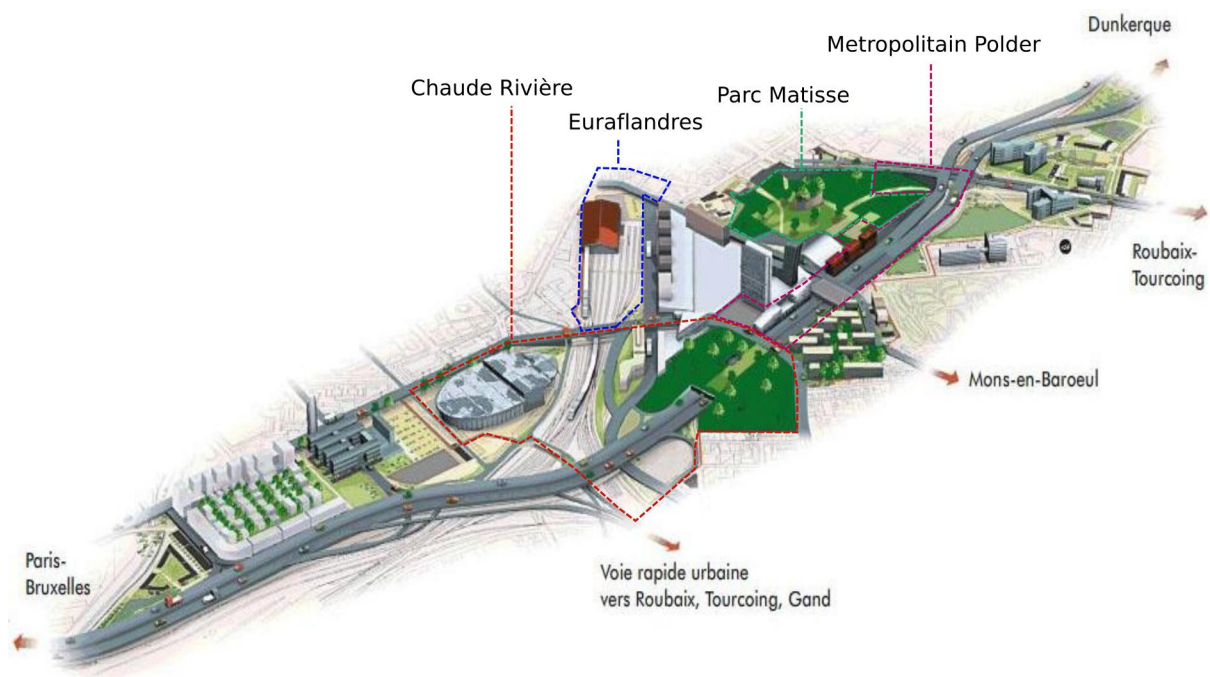


Source : spl-euralille.fr/projets/euralille-3000

Euralille 1

Le projet Euralille a commencé il y a 30 ans et il est encore en cours. Le projet Euralille 1 envisage 250 000m² de SDP¹⁰ (SPL Euralille, 2021) . En 1990 « la ligne TGV Nord à Lille » est construite. En 2015, après plusieurs études et des étapes de concertation, la phase opérationnelle commence. (Métropole européenne de Lille et al., 2015). Euralille 1 compte quatre secteurs: Chaude Rivière, Euraflandres, parc Matisse et Métropolitain Polder (Métropole européenne de Lille et al., 2017). Comme le montre la figure suivante:

Figure 11: Euralille 1.



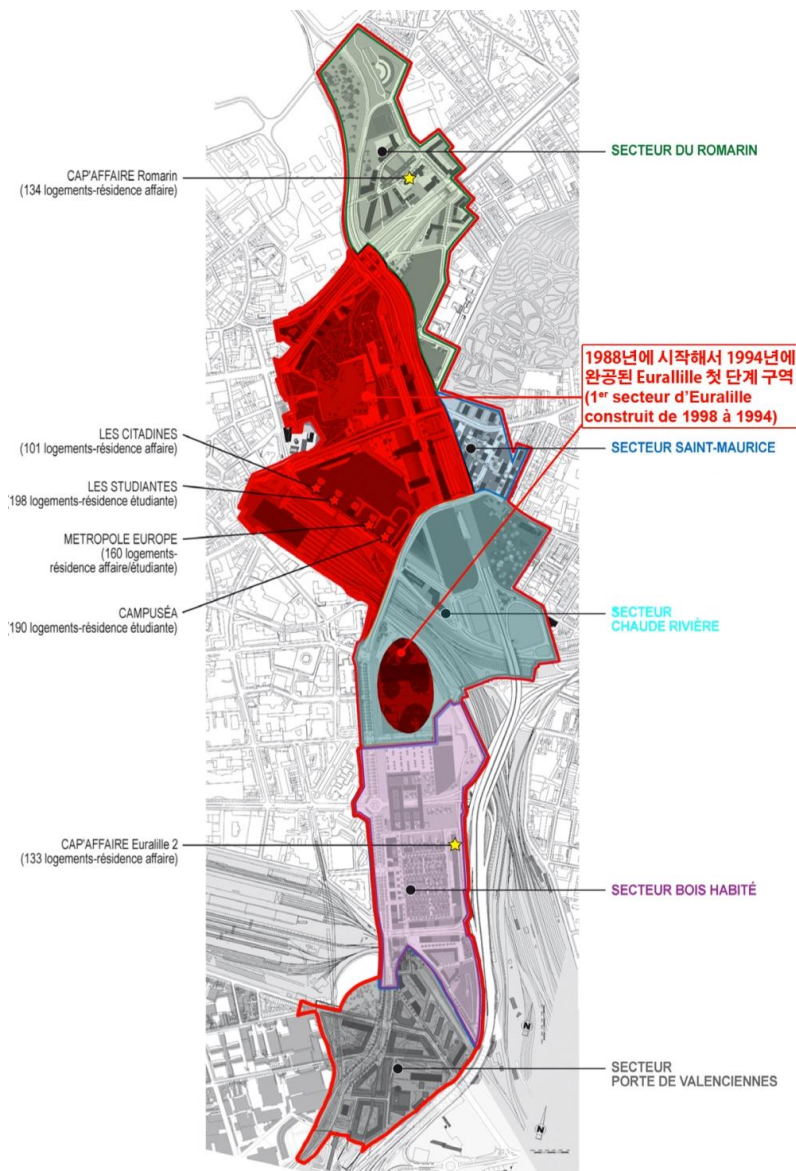
Source : Adapté à partir de LMCU. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

10 SDP : Surface de plancher d'une construction

Euralille 2

Pour Euralille 2, 215 000 m² de SDP ont été envisagés. La construction a été initiée en 2000 et est encore en cours. Dans le secteur Bois habité, en violet sur la carte 14, ont y trouve les projets suivants : Le Bois Habité, Le Biotope, le Champ libre et le triangle sud (SPL Euralille, 2021). La construction du projet le Bois Habité s'achève en 2012. Le projet Biotope, est fini en 2019. Les autres projets sont encore en phase d'étude.

Carte 14 : Euralille 1, 2 et d'autres secteurs.



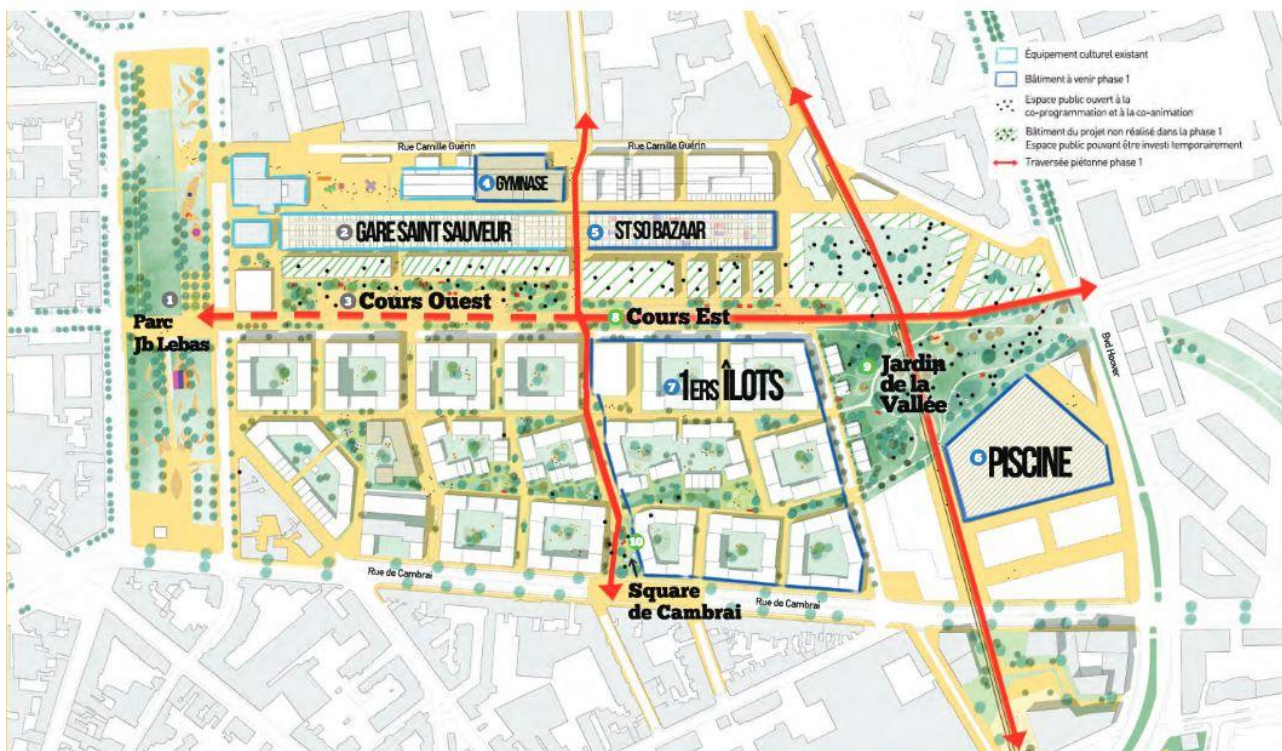
Source : HBStudio OCTET, 2011.

Euralille 3 ou Saint-Sauveur

Cette partie du grand projet Euralille est localisée au sud du quartier Lille centre très proche du quartier Lille Moulins, un quartier populaire. La friche Saint-Sauveur est déjà un interstice urbain, donc elle sera prise en compte dans ce travail de recherche comme telle actuellement. Les possibles interstices urbains qui seront créés avec le projet d'habitation qui est prévu dans la friche ne seront pas pris en compte .

Néanmoins, il est nécessaire de connaître le projet sur le site. Ce projet envisage 240 000m² de SDP (Surface de plancher d'une construction) dans 23 ha de friche. Il propose un ensemble de bureaux, de commerces et d'équipements qui accompagneront 2300 logements. Ce projet ambitieux aura aussi 8 ha d'espaces verts et 10 ha d'espace public (*Ibid.*). Cependant, le projet de la piscine olympique sur le site est possiblement annulé.

Carte 15 : Cartographie de l'ensemble du projet de la Gare Saint-Sauveur avec la phase 1 prévue.



Source : Les échos de la concertation Saint-so, 2017

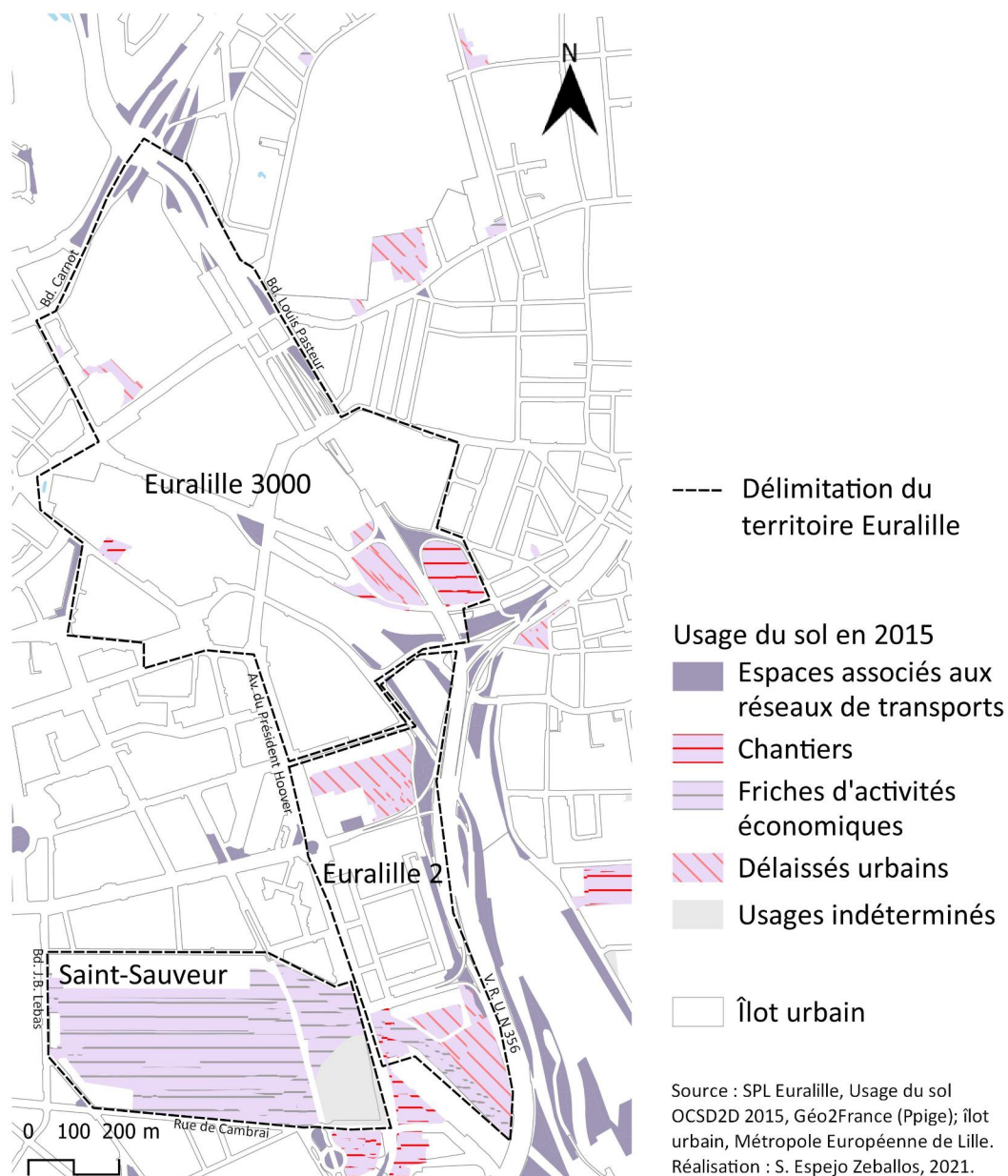
Ce projet a provoqué des conflits entre une partie des voisins du quartier et les aménageurs du projet. L'association « Parc » a été créée pour défendre le site et ils demandent que toute la friche devienne un parc. Lors des élections municipales les différents candidats ont donné leur point de vue. L'actuelle maire de Lille, Martine Aubry, a été réélue. Elle a montré son soutien complet au projet actuel.

Les interstices urbains du projet Euralille

Le projet Euralille a commencé il y a 30 ans et est encore en cours. la Société Publique Locale d'aménagement (SPL Euralille) envisage un potentiel achèvement en 2030. Au cours de ces dernières 30 années, plusieurs IU n'ont pas eu une reconversion. En 2018, la Plateforme Publique de l'Information Géographique du Nord-Pas de Calais (PPIGE), renommée depuis 2022 Géo2France, a publié une base de données diachronique sur 2005 et 2015, en prenant en compte des usages temporaires du sol. Ces usages sont considérés ici comme des interstices urbains. Les usages temporaires seront détaillés dans le prochain point.

Plusieurs IU de grande taille font partie du territoire Euralille en 2015 (carte 16), notamment la friche Saint-Sauveur nommée par Géo2France, « Friche d'activité économique ». Une partie de ces IU a été créée au moment de la construction de la Voie rapide urbaine (VRU) M356. Mais d'autres IU ont été laissés en attente pour des projets conçus par Euralille, comme la friche Saint-Sauveur, les délaissés urbains de la rue Chaud Rivière ou de l'avenue du Président Hoover.

Carte 16 : Interstices urbains dans l'ensemble du projet Euralille.



2. Les usages des interstices urbains à Lille en 2015

Entre 2015 et 2019, j'ai parcouru plusieurs interstices urbains de la ville de Lille. Pour réaliser une cartographie de ces interstices urbains, en premier lieu la carte Basias (Inventaire historique de Sites Industriels et Activités de Service) a été consultée. Mais, au cours de ces années je n'avais pas recensé la totalité des interstices urbains de ma zone d'étude. En 2018, PPIGE et depuis 2022 Géo2France, a publié : Occupation du sol en deux dimensions (OCS2D) Nord-Pas-de-Calais 2005 – 2015. Cette base de données diachronique réalisée par une plateforme partenariale institutionnelle prend en compte pour la première fois, surtout dans la région Nord-Pas-de-Calais, des usages temporaires du sol, ne laissant pas la carte avec des « blancs » (Vasset, 2007). L'utilisation des cartes ou des images satellites pour réaliser la base de données OCS2D a des limites. Cette base de données est donc utilisée comme une donnée non exhaustive, car certains IU observés dans le travail de terrain n'ont pas été pris en compte dans la base de données. Ces IU sont nommés dans le tableau 4 comme non recensés.

L'usage du sol proposé par Géo2France a 3 niveaux de spécificité. Chaque niveau est une sous division du niveau précédent. Ces niveaux se divisent de la façon suivante : Le niveau 1 a 7 classes différentes d'usage du sol, chaque classe est sous divisée et au total il y a 20 classes de niveau 2. Ces 20 classes sont encore sous divisées pour former un total final de 50 classes de niveau 3 (Géo2France (PPIGE Nord-Pas de Calais), 2018, p. 47).

Trois points seront abordés ici, les usages institutionnalisés et les usages observés en 2015. Tout d'abord, pour représenter les usages institutionnalisés 5 classes du niveau 3 de l'Usage du Sol (US) de la base de données de OCS2D de Géo2France, ont été utilisées dans la carte 17. Ces usages seront aussi décrits. Ensuite, les usages observés en 2015 dans les deux zones d'études seront présentés dans la carte 18. Finalement, un tableau (4) comparatif des usages institutionnalisés et des usages observés sera présenté.

2.1 Usages institutionnalisés en 2015

Les usages nommés par Géo2France sont considérés comme des usages institutionnalisés. Sur 50 classes de niveau 3 réalisées par Géo2France, cinq ont été choisies parce qu'elles montrent les différents types d'interstices urbains. Les classes d'usage de sol utilisées dans la carte 17 sont : Espaces associés aux réseaux de transports, Chantiers, Friches d'activités économiques, Délaissés urbains, et Usages indéterminés. Ces classes font partie des trois classes du niveau 1 : réseaux de transports, logistiques et infrastructures, usages temporaires et usages indéterminés.

Pour réaliser les classes utilisées dans la carte 17, Géo2France a mobilisé différentes données. Pour toutes les classes : les fichiers de la BD Parcellaire® de l'IGN, la carte topographique (SCAN 25® - IGN). De plus, pour les classes des usages temporaires, les données utilisées sont les images aériennes, la couche SURFACE_ACTIVITE de la BD TOPO® de l'IGN, et la possible utilisation de Google StreetView pour confronter l'interprétation. Pour la classe usages indéterminés, ils ne précisent pas les données mobilisées (*Ibid.*).

En plus, deux critères, l'UMI et le LMI, ont été pris en compte pour réaliser les classes. Les

unités minimales d'interprétation (UMI) définissent un espace de 300 m² comme le plus petit objet cartographié. Les largeurs minimales d'interprétation (LMI) définissent la largeur minimale de 10 m d'un objet de forme linéaire cartographié (*Ibid.*, p. 5).

1. Usage du Sol (US) 4, réseaux de transports, logistiques et infrastructures

Le US4 est organisé en 7 classes de niveau 3, seule la classe US4.5.0 est prise en compte comme interstice urbain.

Espaces associés aux réseaux de transports, classe niveau 3 : US4.5.0

Géo2France définit cet usage comme :

Espaces associés aux réseaux de transport (routiers et ferrés) en intégrant les espaces fonctionnels (ou non) directement liés à ces réseaux, végétalisés ou non.

Sont notamment concernées les aires de repos et de services, le long des autoroutes ou des grandes voies rapides (dans ce dernier cas, l'usage est quasi exclusif à la route [...]) (*Ibid.*, p. 92).

Cet usage est localisé autour de la limite de la zone d'étude Centre. Il concerne : la Voie Rapide Urbaine (V.R.U.) N356, le Boulevard périphérique Sud A25, le Boulevard de la Moselle et de la Lorraine M750, le Canal de la Deûle, Boulevard Robert Schuman M749, Boulevard Louis Pasteur M651. Dans la zone d'étude centre amplifiée, les usages US4.5.0 sont surtout localisés dans le Sud-Est à Ronchin.

2. Usage du Sol (US) 6, Usages temporaires

Trois classes, de niveau trois sur cinq de l'usage temporaire sont considérés comme interstices urbains en 2015.

Chantiers, classe niveau 3 : US6.1.1

Géo2France définit l'usage chantiers comme :

Ce poste prend en compte l'ensemble des zones de chantiers au moment de la prise de vue (espaces en cours de construction, excavations, sols remaniés, travaux routiers, destruction des rénovations urbaines...). [...] Les parcelles bâties mais restant dans un contexte de chantier et dont l'usage habitat n'est pas avéré restent considérées comme des chantiers (*Ibid.*, p. 112).

Les principaux chantiers dans la zone d'étude en 2015 sont le Champs de Mars, le Chantier de Lillenum dans la rue du Faubourg des Postes de Lille Sud et le chantier de la rue Chaude Rivière.

Friches d'activités économiques, classe niveau 3 : US6.2.1

Définies comme :

Zones anciennement occupées par des activités économiques (industrielles, artisanales, commerciales) non encore requalifiées et dont l'arrêt de l'activité est visible : détérioration du site, développement d'une végétation spontanée (*Ibid.*, p. 114).

Les plus grandes friches sont la Gare Saint-Sauveur, et la friche de la rue Williams Churchill même si une seule partie du terrain est considéré comme friche. D'autres friches sont présentes dans la moitié sud de Lille intra-muros, surtout dans les quartiers Wazemmes et Moulins. Comme il a été mentionné dans le point 1.1 de ce chapitre, ces quartiers ouvriers, rassemblaient plusieurs industries. Ces friches ont été démolies pour devenir des bâtiments de logement.

Délaissés urbains, classe niveau 3 : US6.2.2

Défini comme :

Secteurs urbains abandonnés autres que friches industrielles ou commerciales : terrains vagues, anciens terrains bâtis rasés, délaissés, ... Sont intégrés dans ce poste des secteurs "abandonnés" en milieu urbain : - les secteurs anciennement urbanisés (sauf les friches d'activités économiques à classer en US6.2.1), [...] - les terrains vagues, enclavés en milieu urbain (*Ibid.*, p. 115).

Le plus grand délaissé urbain est localisé dans la rue Marcel Hénaux mais il n'a pas été observé lors du travail de terrain. D'autres délaissés ont fait partie du travail de terrain et ils sont localisés surtout dans le secteur proche de la rue Chaude Rivière ou proche de la Citadelle.

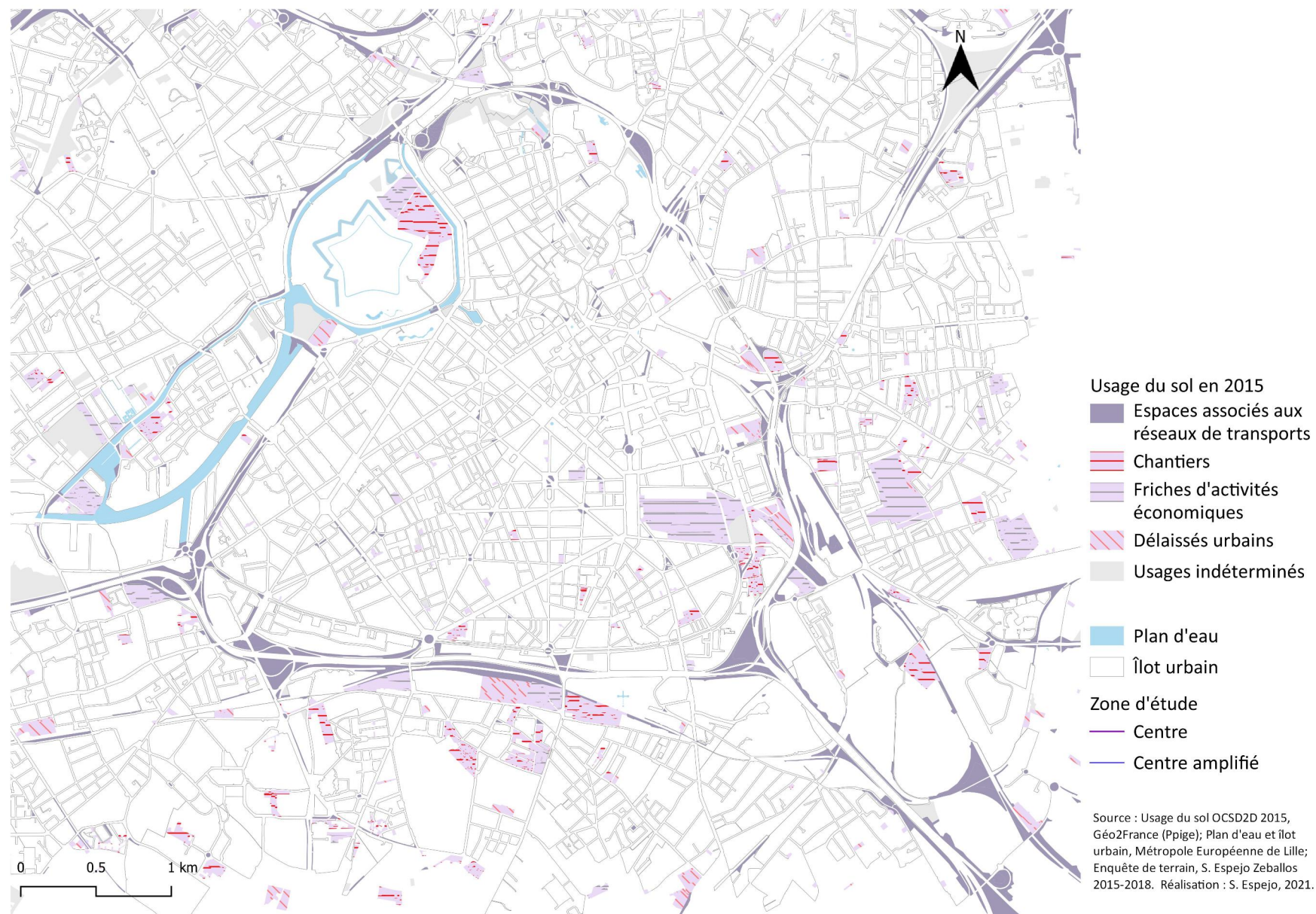
3. Usage du Sol (US) 7, Usages indéterminés, classe niveau 3 : US7.0.0

Défini comme :

Toutes zones dont l'usage est indéterminé ou ne peut être clairement établi :
- L'ensemble des milieux naturels qui renferment de multiples usages, mais qui ne peuvent être renseignés par simple photo-interprétation (usage récréatif, cynégétique, aménités, exemples : les estuaires, la mer). - Les boisements sans usage particulier en milieu urbain ; les ripisylves. - Les cours d'eau non navigables (*Ibid.*, p. 118).

Les principaux terrains nommés comme usages indéterminés sont le Belvédère dans la rue de Cambrai ; les Pyramides à côté du canal de la Deûle, en face de la Citadelle ; le jardin écologique de Lille au sud du Boulevard Robert Schuman, au nord des habitations du quartier Vieux Lille. Selon le travail de terrain, ces sites sont des espaces verts, utilisés par les habitants principalement pour se promener. Le Belvédère et les Pyramides seront occupés par des migrants ou des associations à partir du 2017.

Carte 17 : Usage du sol institutionnalisé des interstices urbains de Lille en 2015.



2.2 Usages observés dans les interstices urbains de Lille en 2015

Avant de réaliser les parcours exploratoires, une reconnaissance des interstices urbains a été réalisée en utilisant des cartes et des images satellites. Certains interstices ont été choisis selon leur forme, en général les interstices urbains les plus grands. D'autres IU ont été reconnus lors des parcours exploratoires et ont fait partie ensuite de la classification. Les usages observés en 2015 sont : différentes formes d'habitat, artistique, jardin partagé, et sans appropriation. L'usage « inconnu » est pris en compte dans ce classement, pour montrer les IU qui, dans les années suivantes, seront occupés par l'habitat temporaire.

1. Habitats

Différents types d'habitats ont été observés dans les IU en 2015. Sur 58 IU, 22 sont occupés par différent type d'habitat, comme : Habitat temporaire, bail très précaire, habitat en squat et village d'insertion.

Habitat temporaire : 19 terrains sont occupés par l'habitat temporaire en 2015 sur le Centre et le centre amplifié de Lille. Ces terrains sont occupés par des personnes en solitaire avec des tentes ou par des groupes de familles d'origine Rom.

Habitat en squat : Dans l'Allée des Marronniers à côté de l'esplanade du Champ de Mars un squat a été habité par un couple d'origine Rom. Ils sont partis du bâtiment vers un logement loué, car l'un d'eux a trouvé un travail. En 2017 la rénovation du bâtiment commence, et en 2018 un bar est inauguré.

Bail très précaire : Dans la rue de Wazemmes, une grande friche économique du garage concessionnaire Citroën est habitée. Le bâtiment a été loué en 2015 par le propriétaire à 6 étudiants précaires (Conversation spontanée avec un habitant, 12/2015). À partir de 2017 la construction de 263 logements a commencé. Le projet est achevé en 2020.

Village d'insertion : Dans la rue de Belle-vue à Fives en village d'insertion géré par Association des Flandres pour l'Éducation, la formation des Jeunes et l'Insertion sociale et professionnelle(AFEJI). C'est terrain a été occupés par des familles au cours de l'année 2014. Il est devenu village d'insertion la même année.

2. Artistique – street Art

Dans la rue Williams Churchill, un bâtiment délabré de l'ancienne entreprise de peinture Ferrantelli est investi complètement par le street-art. Des peintures murales recouvrent les murs extérieurs et intérieurs du bâtiment. En mai 2015, il y a peut être eu d'autres usages, mais aucune observation n'a été faite.

3. Jardin partagé

Dans les zones d'étude, 8 jardins partagés de l'association « Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés (AJONC) » sont localisés dans : Rue du Chai, Rue Montesquieu, Rue de la Plaine, Rue de l'Hôpital St-Roch, Rue des Dondaines, Rue Saint Gabriel, Rue du Guet, Rue Baudin. Dans la rue du Long Pot est localisée l'association « Les Saprophytes » qui gère un jardin partagé

aussi.

4. Sans appropriation

Dans les zones d'étude, 23 interstices urbains n'étaient pas occupés en 2015. Huit de ces IU n'auront pas des usages dans les années suivantes ou auront une reconversion souvent vers des logements. Un IU sera utilisé pour la réalisation d'un dispositif SAS coordonné par la Sauvegarde du Nord. Ce dispositif accueillera des familles de migrants Roms entre 2016 et 2021. Douze de ces IU seront occupés par l'habitat temporaire entre 2016 et 2019.

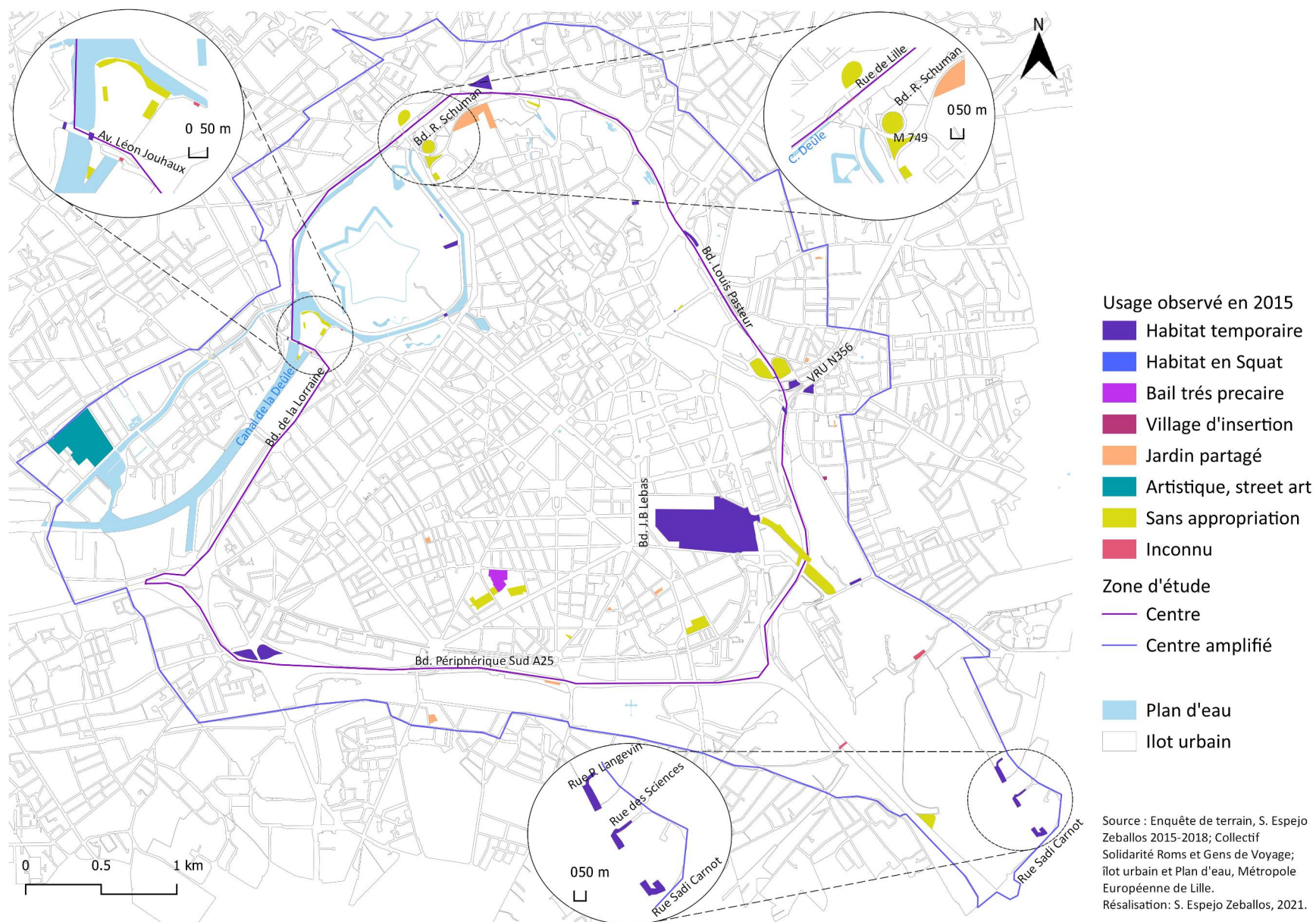
5. Inconnu

En 2015, trois IU, dans le pont Rue de l'Université, les pyramides 1, et l'avenue Léon Jouhaux 4, n'ont pas été observés. Les années suivantes ils seront occupés par l'habitat temporaire.

Dans la carte 18 sont représentés les usages des interstices urbains observés en 2015. On observe non seulement l'occupation en 2015, mais aussi la localisation des terrains qui seront occupés par l'habitat temporaire les années suivantes, représentés par l'usage « sans-appropriation ». Le principal usage des interstices urbains en 2015 était l'« habitat ». Si on prend en compte seulement les IU avec un usage observé, c'est-à-dire en excluant les usages « sans appropriation » et « inconnu », sur 32 IU dix-neuf étaient occupés par l'habitat temporaire en 2015. Cet habitat temporaire est localisé principalement dans la périphérie du Lille intra-muros, c'est-à-dire proche de la VRU.

Dans la moitié nord, en plus d'être localisé proches de la VRU, ces habitats sont aussi proches du canal de la Deûle, sur des terrains qui à l'époque n'avaient pas de projet en cours (comme le Champs de Mars). Dans la moitié sud, la friche Saint-sauveur était habitée par des personnes en solitaire, en utilisant des tentes. En plus, trois terrains sont localisés proches ou dans la limite avec Ronchin.

Carte 18 : Usage observé dans les interstices urbains de Lille en 2015.



2.3 Comparaison de l'usage institutionnalisé et l'usage observé en 2015

Dans ce tableau (4) sont présentés tous les IU qui ont été observés entre 2015 et 2018. À ceci s'ajoute des IU occupés en 2019, dont les données ont été intégralement obtenues à partir du suivi des terrains du Collectif Solidarité Roms et Gens du Voyage (CSRGV). Les IU qui n'étaient pas occupés en 2015 sont nommés « sans appropriation ». Les IU qui en 2015 n'avaient pas été visités ou explorés sont nommés « inconnu ».

L'habitat temporaire (HT) est localisé dans les usages institutionnalisés suivants : Friches d'activités économiques (2 HT) Espaces associés aux réseaux de transports (4 HT), Délaissés urbains (4 HT), Chantier (1 HT). En 2015, un site était une friche d'activités économiques mais il était considéré comme une Zone industrielle et d'activités économiques (US2.1.1) dans l'OSC2D. Les habitats localisés au-dessous des ponts n'ont pas été caractérisés par Géo2France, ils n'ont pas un usage institutionnalisé, ils sont donc nommés comme « Non recensé » (5 HT) dans le tableau 4. Deux sites d'enquête étaient localisés dans des lieux avec d'autres usages : un comme Ferré principal (US4.2.1), et un autre détient deux types d'usage, Routier secondaire (US4.1.2) et Déchetteries et décharges publiques (US3.1.5). La partie classée comme déchetterie n'en est pas une en réalité. J'ai visité seulement la partie avec les cabanes de ce terrain, mais ces familles « font la ferraille¹¹ ». C'est peut être ce dépôt de ferraille qui a donné le nom de déchetterie à cette partie du terrain.

Les interstices urbains les plus occupés par l'habitat temporaire sont les IU associés aux réseaux de transports et les IU « délaissés urbains ». Dans le chapitre 5, seront présentés plus en détail les sites d'enquête par année. Par rapport à d'autres usages observés dans les IU en 2015, la classification proposée dans l'OSC2D n'est pas correcte, il concerne des IU 4, 10, 31, 33, 34, 36, 37, 40, 53, 55. Tous ces IU étaient, et certains le sont encore, des délaissés urbains ou des friches.

Tableau 4 : Usage observé dans les interstices urbains de Lille en 2015.

N° IU	Rue	Commune	Usage institutionnalisé 2015	Usage observé 2015
1	Rue Williams Churchill	Lille	Friches d'activités économiques	Artistique – street Art
2	Rue Alain de Lille	Lille	Chantiers	Sans appropriation
3	Rue Louis Bergot	Lille	Délaissés urbains	Sans appropriation
4	Rue des Meuniers	Lille	Emprises hospitalières	Sans appropriation
5	Rue de la Justice 1	Lille	Chantiers	Sans appropriation
6	Rue de la Justice 2	Lille	Zones industrielles et d'activités économiques	Sans appropriation
7	Gare Saint Sauveur	Lille	Friches d'activités économiques	Habitat
8	Avenue Cordonnier	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Sans appropriation
9	Rue de la Chaude Rivière	Lille	Délaissés urbains	Habitat
10	Avenue Le Corbusier 1	Lille	Parcs et espaces verts paysagers	Sans appropriation
11	Pont-Avenue de Dunkerque	Lille	Non recensé	Sans appropriation
12	Pont de la citadelle	Lille	Non recensé	Habitat
13	Rue de Saint-Amand	Lille	Ferré principal	Habitat
14	Rue Pierre Legrand	Lille	Espaces associés aux réseaux	Habitat

11 Faire la ferraille : Expression utilisée par les migrants Roms et les bénévoles pour décrire le fait de récolter différents types d'acier et du cuivre pour le vendre par kilo à des usines de recyclage.

			de transports	
15	Rue de Belle-vue	Lille	Chantiers	Village d'insertion
16	Avenue Cordonnier – Rue de Bavay	Lille	Friches d'activités économiques	Sans appropriation
17	Avenue Adolphe Max – P. Royal 3	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Sans appropriation
18	Avenue le Corbusier 2	Lille	Délaissés urbains	Habitat
19	Pont – Avenue Léon Jouhaux G	Lille	Non recensé	Habitat
20	Pont – Rue de la Chaude Rivière	Lille	Non recensé	Habitat
21	Rue Sadi Carnot	Ronchin	Délaissés urbains	Habitat
22	Rue de Constantine	Saint-André-lez-Lille	Friches d'activités économiques	Habitat
23	Pont – Avenue Léon Jouhaux D	Lille	Non recensé	Habitat
24	Pont – Rue Javary	Lille	Non recensé	Sans appropriation
25	Pont – Rue de Gand	Lille	Non recensé	Habitat
26	Pont – Bd. Robert Schuman	La Madeleine	Espaces associés aux réseaux de transports	Habitat
27	Rue Guillaume Werniers	Lille	Délaissés urbains	Habitat
28	Carrefour Pasteur	La Madeleine	Espaces associés aux réseaux de transports	Habitat
29	Rue de la Chaude Rivière – Voie rapide N356	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Habitat
30	Avenue du Petit Paradis – Champ de Mars	Lille	Chantiers	Habitat
31	Rue de Wazemmes	Lille	Zones commerciales	Bail très précaire
32	Rue du Chai	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Jardin partagé
33	Rue Montesquieu	Lille	Habitat continu fortement compact	Jardin partagé
34	Rue de la Plaine	Lille	Habitat continu fortement compact	Jardin partagé
35	Rue de l'Hôpital St-Roch	Lille	Délaissés urbains	Jardin partagé
36	Rue des Dondaines	Lille	Habitat continu moyennement compact	Jardin partagé
37	Rue Saint Gabriel	Lille	Cimetières et lieux de culte	Jardin partagé
38	Rue du Guet	Lille	Usages indéterminés	Jardin partagé
39	Rue Baudin	Lille	Délaissés urbains	Jardin partagé
40	Rue du long pot	Lille	Habitat continu moyennement compact	Jardin partagé
41	Pont Rue de l'Université	Lille	Non recensé	Inconnu
42	Bd. Schuman – M749 - Pont Royal	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Sans appropriation
43	All. des Marronniers – Champ de Mars	Lille	Chantiers	Habitat en squat
44	ZI du Hellu	Ronchin	Zones industrielles et d'activités économiques	Habitat
45	Les pyramides 1	Lille	Délaissés urbains	Inconnu
46	Les pyramides 2	Lille	Usages indéterminés	Sans appropriation
47	SAS Les pyramides	Lille	Usages indéterminés	Sans appropriation
48	Avenue Léon Jouhaux 3	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Sans appropriation
49	Les pyramides 3	Lille	Usages indéterminés	Sans appropriation
50	Avenue Léon Jouhaux 4	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Inconnu
51	Rue de Lille – Pont Royal 2	Saint-André-lez-Lille	Usages indéterminés	Sans appropriation
52	Rue des Sciences	Ronchin	Routier secondaire et Déchetteries et décharges publiques	Habitat

53	Façade de l'esplanade	Lille	Complexes sportifs et terrains de sports	Sans appropriation
54	Pont Royal	Saint-André-lez-Lille	Non recensé	Sans appropriation
55	Rue George Darton – Rue des Peupliers	Lille	Complexes sportifs et terrains de sports	Inconnu
56	Rue du Mail Assis	Lille	Chantiers	Sans appropriation
57	Av. Oscar Lambert – Rue du Faubourg de Bethune	Lille	Espaces associés aux réseaux de transports	Sans appropriation
58	Rue Louis Braille	Ronchin	Usages indéterminés	Sans appropriation
Source : Enquête du terrain de 2015-2018 de S. Espejo Zeballos ; L'Occupation du Sol en 2 Dimensions (OCS2D) Nord – Pas de Calais 2015, Géo2France (Ppige) https://www.geo2france.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/urn:isogeo:metadata:uuid:0168d4a8-5864-4bba-9e66-6e4239d20c4e . Réalisation : S. Espejo Zeballos 2021.				

II. Cas d'étude : Medellín

1. Evolution de la morphologie urbaine du centre de Medellín

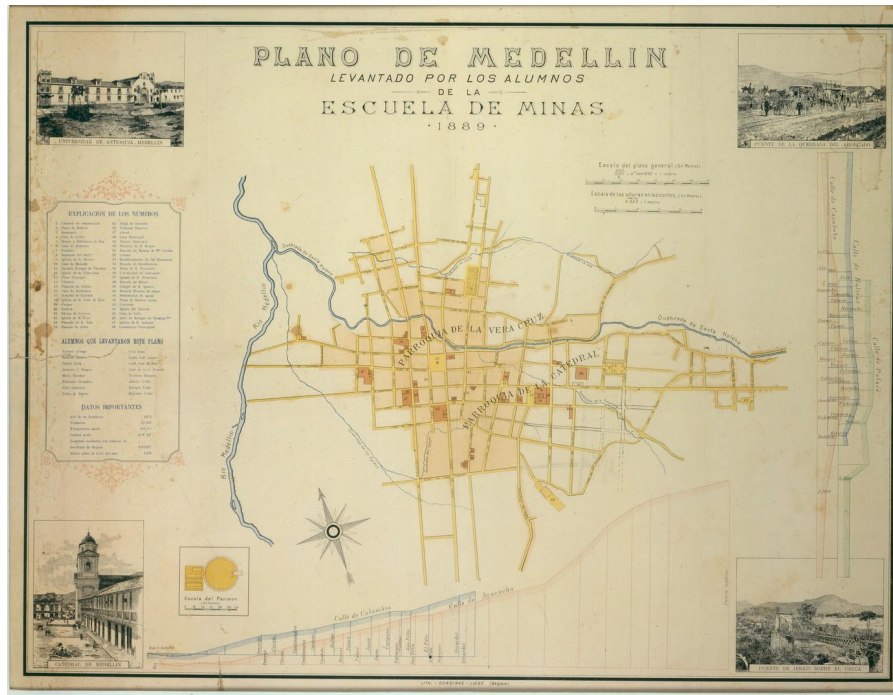
Medellín, quant à elle, est une ville de moins de 400 ans. Créée en 1675, *La Villa de Nuestra Señora de la Candelaria* de Medellín (Patiño Villa, 2015, p. 112) s'agrandit rapidement. Le centre de la ville, la zone d'étude, a subi plusieurs modifications au cours des années. La première grande modification est la canalisation du fleuve Medellín. Par la suite, des méga-projets apparaissent pour dynamiser une ville toujours en croissance. Ces deux périodes seront analysées pour savoir comment les interstices urbains du centre de Medellín ont été créés. Des cartes et des vues aériennes seront utilisées pour cette analyse. Finalement, une carte sur les IU recensés entre 2017 et 2018 et leurs usages actuels sera présentée.

1.1. La canalisation du fleuve Medellín

Medellín a été créé dans une vallée sinueuse tracée par le fleuve Medellín dont on peut voir les méandres sur la carte 19. Des études sur le fleuve ont commencé en 1890 pour trouver des solutions aux inondations qu'il provoquait (Preciado Zapata, 2013, p. 37). De plus, la configuration n'était pas optimale pour les aménageurs de l'époque qui voulaient plus de surface proche du centre pour l'urbaniser. Dans cette carte on observe aussi la réelle configuration du fleuve Medellín et les ruisseaux qui y arrivent.

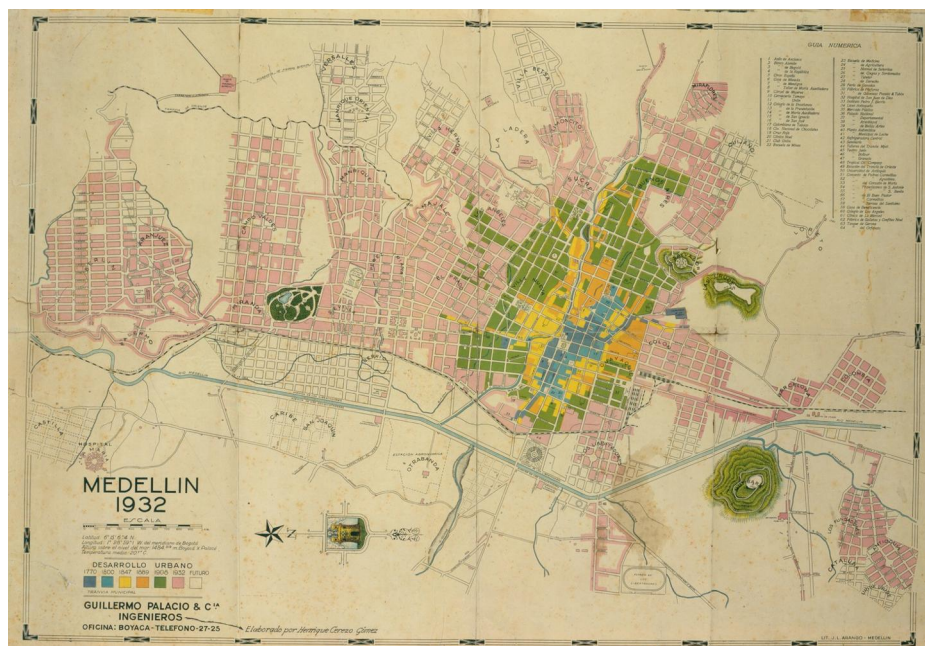
En 1910, le directeur du chemin de fer d'Antioquia Carlos Cock et l'ingénieur Alejandro López ont réalisé une étude du fleuve et ont proposé : d'« éliminer les méandres pour augmenter la capacité d'évacuation de la rivière vers l'avant de la ville en utilisant la *cuelga* - approfondissement de son canal - rectification et canalisation [traduction de l'autrice] » (*Ibid.*, p. 61). Pour cela, il est nécessaire de « redresser et rétrécir le lit de la rivière entre le pont Mico et le pont Colombia, au nord de la ville [traduction de l'autrice] » (*Ibid.*).

Carte 19 : Medellín en 1889, relevé réalisé par les élèves de l'École des Mines.



Source : Biblioteca pública piloto.

Carte 20 : Medellín en 1932.



Source : Biblioteca pública piloto

Sur la carte 20, on observe la canalisation du fleuve qui fut réalisée entre 1910 et 1914, du pont Guayaquil au pont Colombia. Pour y arriver, en 1910 fut créé, par le Conseil municipal, le « *Junta Autónoma para la rectificación, canalización y defensa de la ciudad* (Conseil autonome pour la rectification, la canalisation et la défense de la ville) par convention n°52 du 15 octobre 1910. » Il fut ensuite dissous après l'inauguration de la Gare centrale ferroviaire d'Antioquia en 1914. Dès le

début ses actions sont « explicitement axées sur la protection de Guayaquil, des voies ferrées et des ponts - Guayaquil, San Juan et Colombie- qui communiquaient avec les Otrabanda [traduction de l'autrice] » (*Ibid.*, p. 45)

Même si le projet de canalisation du fleuve Medellín a commencé pendant l'urbanisation du *barrio* Guayaquil, qui s'est développé grâce à l'« insertion de la capitale d'Antioquia sur le marché mondial par l'exportation du café à la fin du XIXe siècle [traduction de l'autrice] » (*Ibid.*, p. 88), d'autres quartiers se sont développés en 1943 :

Dans l'Otrabanda, les quartiers Belén, América et Robledo se sont distingués ; le quartier des Chalets ; la construction de l'Université bolivarienne et du quartier qui l'entourait ; l'aérodrome, Tejicondor et la Liquor Factory. Du côté oriental se trouvaient les installations industrielles de Cementos Argos et Siderúrgica; la foire de Ganados, le quartier de Guayaquil, l'usine textile Albión et, de part et d'autre du fleuve, les avenues Libertadores et Conquistadores [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 55)

Le développement urbain-industriel commence à cette époque. Dans les années 70, à cause de la contrebande et de la crise économique, plusieurs usines ferment leurs portes et laissent des friches industrielles (Patiño Villa, 2015, p. 77).

1.2. Les méga-projets

On comprend donc pourquoi la canalisation du fleuve Medellín a créé une série d'interstices urbains. Mais pendant le XXI^e siècle d'autres projets de grande envergure ont été réalisés à Medellín, créant d'autres interstices urbains. Trois projets sont dans la zone d'étude : le métro aérien, le pont Madre Laura et le dernier projet dans les années 2018, *Parques del Rio*. Ces trois projets seront présentés pour ensuite cartographier les interstices urbains qu'ils ont créés.

1.2.1 Métro aérien

Le métro de Medellín est un méga-projet qui parcourt la ville du nord au sud et d'est en ouest avec deux lignes de métro (figure 12). Plus tard, d'autres lignes de *métro cable*, des lignes de bus et un tram viendront s'ajouter. Avant la réalisation du projet, Medellín avait d'autres moyens de transport : le tram à une époque et ensuite des lignes de bus privées qui se sont multipliées au cours des années.

En 1979 la mairie de Medellín et le département d'Antioquia se sont unis pour créer *La Empresa de Transporte Masivo del Valle de Aburrá Limitada*. Après des études de sol, en 1982 le projet est approuvé par le gouvernement de Colombie. En 1984 la construction débute et s'achève en 1995 pour la première ligne du métro (A). En 2008, s'achève la construction des autres lignes de *metrocable* (métro télécabine). En 2013, les lignes de bus sont mises en marche. L'ensemble du métro arrive aux municipalités: « Bello, Medellín, Itagüí, Envigado, Sabaneta et La Estrella [...] [et] d'autres municipalités voisines » (Metro de Medellín, 2021).

Le métro aérien présente des espaces qui n'ont pas un usage assigné sous ses lignes. Ces espaces ont été appropriés par la vente informelle dans le centre de Medellín et aussi par l'habitat temporaire des personnes en grande précarité.

Figure 12 : Réseau du métro de Medellín.



Source : Métro de Medellín

Photo 2 : Vente ambulante à l'arrêt « Prado », au centre de Medellín.



Source : S. Espejo Zeballos, 2017.

Dans cette photo 2, la vente ambulante s'approprie l'espace de la ligne sous le métro entre l'arrêt Prado et l'arrêt *Parque Berrío*. L'habitat temporaire est surtout localisé sous la ligne B du métro qui traverse la ville d'est en ouest. Une concentration de cet habitat a été recensé plus proche du centre et de certains arrêts du métro.

Photo 3 : Habitat temporaire sous la ligne B du métro de Medellín.



Source : S. Espejo Zeballos, 2018.

Cette photo (3) montre des *habitantes de calle* qui ont construit leur lieu de vie sous le métro. Ils recherchent ce type d'espace parce qu'il permet une protection des aléas climatiques. Ce point

sera plus développé dans le chapitre 7.

1.2.2 Pont Madre Laura

Le pont Madre Laura est localisé entre les communes 5 et 4. Javier Darío Toro, secrétaire d'infrastructure physique de Medellín, explique: « C'est un ouvrage qui a deux ponts, chacun indépendant avec des accès à Bolívar, Carabobo, depuis la régionale orientale, la régionale occidentale, l'autoroute du Nord et bien sûr la 65 et monte en plus de chaque côté, à la fois en Castille et Aranjuez, pour 93 et 94 [traduction de l'autrice] » (cité par El Mundo, 2015). Le pont mesure 786 mètres, il a été considéré comme le pont intra-urbain le plus long de la Colombie. Certains IU créés à cause de la normes de construction des autoroutes ont été conçus pour d'autres usages, comme des parcs avec des machines de musculation, des aménagements paysagistes, entre autres.

La construction du projet a commencé en 2013 et s'est fini en décembre 2015. Pour sa construction, 430 lotissements ont été achetés sur la zone du projet. Deux projets de bâtiments d'habitat ont été imaginés pour accueillir une partie de la population (El Tiempo, 2014). Néanmoins en 2018, 58 familles n'avaient pas encore une solution d'hébergement durable. Le projet de relocalisation des familles a été fait par l'*Instituto Social de Vivienda y Hábitat de Medellín* (Isvimed¹²), grâce à un accord avec l'*Empresa de desarrollo urbano* EDU¹³, entreprise qui s'occupait de la gestion du projet du pont. Selon le témoignage d'une personne citée par le journal, l'Isvimed leur ont offert 56 millions de pesos colombiens (12 425 euros), somme qui n'était pas suffisante pour acheter une maison dans le quartier el Aranjuez. À cause de l'usage du sol de la zone et des normes qui ont augmenté le prix des lotissements, les projets d'habitat prévus en 2014 n'ont pas été réalisés (El Tiempo, 2018).

Après un grand incendie le 18 août 2017, une partie des cabanons localisés à côté du projet ont été ravagés. Une grande partie des familles ont été prises en charge par la mairie, sauf quelques-unes qui n'ont pas voulu partir de leur lieu d'habitat. Ils se sont installés alors, sous le pont Madre Laura à côté de la *carrera* 62 (photo 4).

12 Isvimed : Institut social du logement et de l'habitat de Medellín

13 EDU : Entreprise de développement urbain

Photo 4 : *Ranchito* sous le pont Madre Laura à côté de la carrera 62.



Source : S. Espejo Zeballos, 2018.

Ces sinistrés ont exigé de rester dans le quartier, mais la mairie ne leur a pas donné de solution durable (Entretien la famille 9 le 01/02/2018). Ce cas sera développé dans le chapitre 7.

1.2.3 Parques del Rio

Le projet *Parques del rio* n'a pas créé d'interstices urbains. Au contraire, il a pour but de leur donner un nouvel usage. Avec leur devise, « Ramenez le fleuve à la vie et le fleuve à la ville et à ses habitants [traduction de l'autrice] » (Alcaldía de Medellín, 2015a), les auteurs du projet cherchent à réintégrer cet espace à la ville. C'est un projet récent et ambitieux. Le projet cherche à intervenir 19.8 km avec une surface d'intervention de 328 ha., traversant 9 communes au total (figure 13). La mairie a estimé un temps de construction de 25 ans. (Concejo de Medellín, 2015) . La première étape des trois étapes, a été achevée en 2019.

Figure 13 : Projet *Parques del Rio*.



Source : Latitud, 2015.

Ce projet cherche aussi à intégrer la ville qui tournait le dos au fleuve. Cet espace est coupé de la ville à cause d'une autoroute. D'autres usages sont donc apparus. Dans une grande partie de la promenade du fleuve on trouve maintenant de l'habitat temporaire. Les *habitantes de calle* se sont installés dans cet espace après avoir été expulsés d'*oyas* (point de vente de drogues) dans le centre. On verra que les habitants ont été repoussés plus loin le long du fleuve. Cette installation sera

développée dans le chapitre 7.

2. Les usages des interstices urbains à Medellín en 2018

Entre 2017 et 2018, j'ai réalisé des parcours exploratoires seule ou accompagnée et des visites avec le sous-secrétariat d'Inclusion sociale des interstices urbains des zones d'étude. Pendant ces deux années, je me suis rendu compte qu'il y avait des zones qui étaient fortement occupées par de l'habitat temporaire. Ces zones sont la rive du fleuve Medellín et les rives de certains ruisseaux qui se jettent dans ce même fleuve. Il y a aussi une occupation de certains espaces sous le métro aérien. Ces interstices urbains ont été recensés dans la carte ci-dessous. Sur la carte, les interstices urbains qui sont nommés dans le *Plan de Ordenamiento Territorial (POT)* (Plan territorial de Medellín) « espaces verts associés aux réseaux de transports » sont aussi recensés. Les interstices urbains nommés « friches » ou « habitats abandonnés » ne sont pas recensés sur la carte. Ces derniers n'ont pas été enquêtés faute de temps d'étude sur le terrain et de temps disponible des accompagnants. En effet, ces sites sont considérés comme « à éviter » si on est seul.

Le fond de carte utilisé pour les cartes de Medellín a été donné par l'*Empresa de Desarrollo Urbano – EDU* (Entreprise de développement urbain). Les images satellites et de Google *Streetview* ont été utilisées pour être certain de la localisation des interstices urbains, surtout les IU localisés au bord du fleuve.

Trois points seront développés. Tout d'abord, les IU observés en 2017 et 2018 ont des usages institutionnalisés en 2014 dans le POT. Ceux-ci seront donc présentés. Ensuite, les usages observés en 2018 seront aussi présentés. Finalement, une comparaison des usages institutionnalisés et des usages observés en 2017 et 2018 sera développée.

2.1 Usages institutionnalisés en 2014

L'usage institutionnalisé de Medellín est basé sur l'usage du sol du POT 2014. L'envergure du POT peut être comparée avec le Schéma de cohérence territoriale (ScoT). La première approche des usages du sol de Medellín a été réalisée avec la carte en ligne du *Consulta POT*, sur le site : www.medellin.gov.co/geomedellin.

Dans le cas des interstices urbains, les usages institutionnalisés font partie de l'usage espace public. L'espace public est divisé en trois (carte 21) : Espace public existant, Espaces verts publics associés au système de transport et Espaces verts publics associés au système hydrographique (Alcaldía de Medellín, 2021).

Le document du POT de l'Accord N° 48 (2014) n'est pas intuitif. Il ne décrit pas exactement les trois usages définis dans la carte d'usage du Sol (p. 344-359). Les usages sont décrits dans les systèmes proposés. L'espace public fait partie du *Sistema público y colectivo* (Système d'espace public et collectif), et du *Subsistema de espacio publico de esparcimiento y encuentro* (Sous-système d'espace public de l'espace public, de loisir et de rencontre). Le sous-système est divisé en deux, Espace Public existant et projeté. Les détails sont donnés dans le chapitre 1, titre VI *Sistema público y colectivo* (Système public et collectif) (*Ibid.*, p. 78-125).

Le sous-système de l'espace public est défini comme :

Le sous-système de l'espace public de loisirs et de rencontre, correspond à l'espace public effectif à caractère permanent, destiné à la récréation, à la détente, aux loisirs et à la rencontre citoyenne, affectée à un usage collectif, dont la génération ou l'adaptation sont le produit de l'intervention directe de l'homme et selon le caractère, la couverture, la valorisation culturelle ou patrimoniale et l'activité à laquelle ils sont destinés, à fournir divers services à la population remplissant des fonctions écologiques, environnementales et sociales [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 78-79).

Les trois usages différents de l'espace public, présentées ci-dessous, ne sont pas définis précisément dans le POT, mais dans trois parties différentes, on fait référence à ces espaces publics. Ces trois parties sont : le sous-système espace public, les composants de la section de rue, et le système hydrographique.

1. Espace public existant

Il peut être défini comme « l'espace public effectif à caractère permanent » (*Ibid.*). Cet usage est localisé entre les arrêts du métro *Parque Berrio* et *Prado*.

2. Espaces verts publics associés au système de transport

Dans les composants *de la sección vial* (du tronçon routier), les espaces verts sont définis comme :

Correspond à la zone à l'intérieur du tronçon de route destinée à atténuer les effets de l'émission de gaz polluants des véhicules à moteur, en plus du bruit produit par ceux-ci et des activités humaines. [...] De plus, d'autres espaces verts du sous-système de transport font partie de cette composante, tels que ceux associés aux ronds-points, séparateurs, boucles [...], promenades et espaces cédés dans le cadre de projets routiers et qui sont actuellement des zones vertes [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 247).

Cet usage est principalement localisé dans les accès à l'avenue *Regional*, avenue qui accompagne le fleuve Medellín.

3. Espaces verts publics associés au système hydrographique

Dans la définition du système hydrographique, les espaces verts font partie de la composition du système :

Ce système correspond à l'ensemble des composants et des éléments qui contribuent au maintien des services écosystémiques de l'approvisionnement et de la régulation de l'eau, par la conservation des dépôts et des écoulements naturels des eaux de surface. Ce système est composé de zones humides avec leurs berges, de rivières et de ruisseaux avec leurs lits majeurs, de bassins et de micro-bassins qui alimentent les aqueducs, et de bassins d'ordre zéro [traduction de l'autrice] (*Ibid.*, p. 29).

Cet usage est localisé dans les bord *de las quebradas* (des ruisseaux) *el Hueso* et *la Iguaná*.

4. Non recensé

Cet usage est souvent oublié dans les plans urbains. Il s'agit des dessous des ponts, qui ne sont donc pas très visibles. À Medellín des personnes en solitaire et des familles de déplacés internes habitent ces interstices urbains.

Carte 21 : Usage du sol institutionnalisé des interstices urbains de Medellín en 2018.



- | | |
|--|---|
| Usage du sol en 2014 | Zone d'étude |
| ■ Espace public existant | — Centre |
| ■ Espaces verts publics associés au système de transport | — Centre amplifié |
| ■ Espace public existant et Espaces verts publics associés au système hydrographique | ■ Plan d'eau |
| ■ Non recensé | — îlot urbain |

Source : Consulta POT, Sistema público y colectivo, Espacio público, Existente sur www.medellin.gov.co/geomedellin; îlot urbain, Empresa de Desarrollo Urbano - EDU; Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2017-2018. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

2.2 Usages observés dans les interstices urbains de Medellín en 2018

À Medellín, dix-sept parcours exploratoires ont été réalisés en 2017 et 2018 pour accomplir une reconnaissance des interstices urbains. Une consultation des cartes et des images satellites a été aussi réalisée.

La carte 22 a été réalisée avec les données de l'année 2018. Cette année, j'ai pu parcourir plus d'interstices urbains et donc observer leur usage. Néanmoins, d'autres IU existent à Medellín mais ils n'ont pas été observés par manque de temps ou pour suivre les conseils du sous-secrétariat d'Inclusion sociale. Ce dernier et des professeurs de l'Université de Colombie, m'ont conseillé de ne pas me rendre seule aux terrains et surtout d'éviter des terrains où eux mêmes n'étaient pas autorisés à s'y rendre. J'ai donc toujours été accompagnée lors du travail de terrain. Les détails de ces parcours sont expliqués dans le chapitre 3. À Medellín, trois usages ont été observés : habitat (pour habitat temporaire), commerce ambulants et sans appropriation.

1. Habitat temporaire

En 2018, sur 35 IU observés, 32 étaient occupés par l'habitat temporaire. Cinq IU étaient occupés par des familles de déplacés internes en majorité. Vingt-sept étaient occupés par des personnes isolées. Les détails de l'occupation par l'habitat temporaire seront développés dans le chapitre 5.

2. Commerce ambulants

Les lieux situés entre l'arrêt de métro *Parque Berrío* et l'arrêt *Prado* étaient utilisés en 2017 et 2018 pour le commerce ambulants des objets de deuxième main et aussi des produits alimentaires (des fruits, des plats cuisinés sur place), entre autres. Ils étaient vendus par des personnes qui jusqu'à 2016 étaient localisées dans « *La Plataforma* ». *La plataforma*, l'IU 28 dans le tableau 5, était un espace de vente des objets de deuxième main localisé dans la *calle 58*. Cet établissement a été détruit par la mairie de Medellín parce que le commerce des drogues s'était installé sur le site. Les commerçants ont laissé s'installer ce commerce à cause de l'extorsion que les vendeurs de drogue ou *jibaros* leur imposaient (Entretien semi-directif d'une commerçante 07/2018).

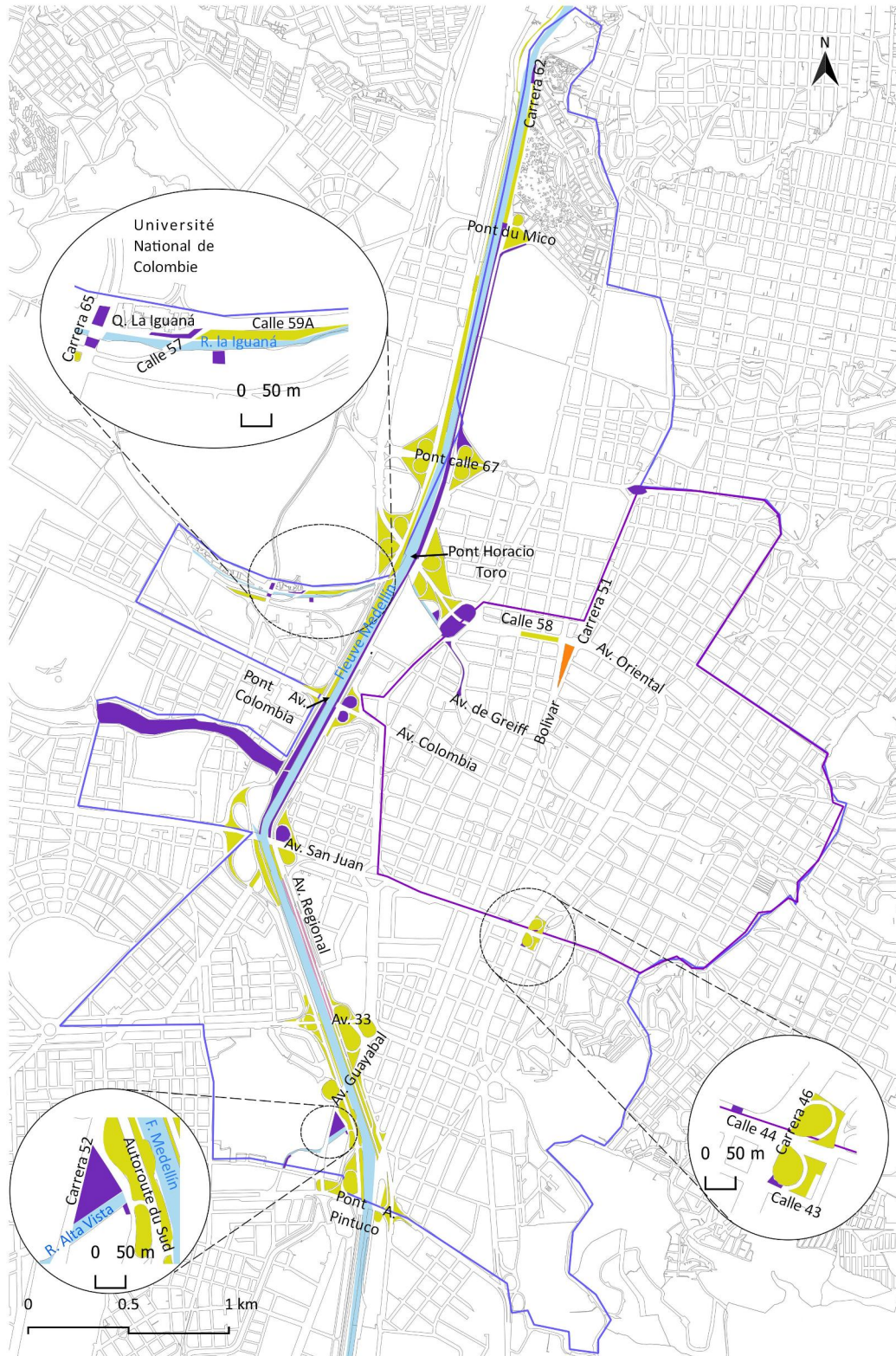
3. Sans appropriation

Dans les deux rives du fleuve Medellín, on observe 75 IU sans appropriation. Ces IU font partie des espaces verts associés aux réseaux de transport. Ces espaces sont nommés par les éducateurs du sous-secrétariat d'inclusion sociale comme « *zonas verdes* » (espaces verts). Le maintien de ces espaces est réalisé par le sous-secrétariat d'espace public. Ces IU ne sont pas inscrits dans le tableau 5, à l'exception de l'IU 22 et 28. L'IU 22, était occupé en 2017 par la « *Comunidad los Ranchitos* ».

4. Chantier

Le seul chantier observé en 2018 concerne une étape de la construction du projet *Parques del Río* (Parcs du fleuve). Le chantier était localisé sur le côté est de l'Avenue *Regional* entre l'Avenue 33 et l'Avenue *San Juan*.

Carte 22 : Usage observé des interstices urbains à Medellín en 2018.



- | | |
|---|--|
| Usage observé en 2018 | Zone d'étude |
| Habitat temporaire | Centre |
| Commerce ambulante | Centre amplifié |
| Sans appropriation | Plan d'eau |
| Chantier | Îlot urbain |

Source : Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2018; îlot urbain, Empresa de Desarrollo Urbano - EDU.
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

2.3 Comparaison de l'usage institutionnalisé et l'usage observé en 2017 et 2018

L'habitat temporaire (HT) est localisé dans les usages institutionnalisés suivants : Espace public existant (4 HT), Espace public existant et Espaces verts publics associés au Système hydrographique (2 HT), Espaces verts publics associés au système de transport (18 HT) et Non recensé (8 HT).

En 2017, l'installation réalisée par des familles de déplacés internes dans la *calle* 56 à côté de *Quebrada* (Ruisseau) La Iguaná est évacuée. En 2018, le site est classifié « Sans appropriation ». Un autre IU est aussi Sans appropriation en 2017 et 2018, c'est *La Plataforma* dans la *calle* 58.

L'habitat temporaire est le principal usage observé entre 2017 et 2018 dans les IU de Medellín. Cet habitat est localisé principalement dans les IU avec un usage institutionnalisé : Espaces verts publics associés au système de transport.

Finalement, un autre usage observé est le commerce ambulant dans la *carrera* 51D à côté de l'arrêt Prado du Métro ligne A. Ce IU est classifié par le POT comme Espace public existant.

Tableau 5 : Usage observé dans les interstices urbains de Medellín en 2017 et 2018.

N° IU	Rue	Usage institutionnalisé en 2014	Usage observé 2017	Usage observé 2018
1	Calle 30A- Carrera 55	Espace public existant	Inconnu	Habitat
2	Avenue Guayabal	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
3	Carrera 52	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
4	Av. Regional - Rio côté est du Métro B au Pont Colombia	Non recensé	Habitat	Habitat
5	Carrera 62 / Av. San Juan	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
6	Av. Regional - Rio côté ouest du Métro B au Pont Colombia	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
7	Quebrada El Hueso du Rio Medellín au Metro B Estadio	Espace public existant et EVP Système hydrographique	Habitat	Habitat
8	Carrera 62 du Calle 67 à l'Université d'Antioquia	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
9	Manga la Minorista 1	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
10	Manga la Minorista 2	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
11	Pont Carrera 57 - Mercado la Minorista	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
12	Pont Avenue Colombia	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
13	Av. Regional - Rio côté est du Av. San Juan au Métro B	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
14	Av. Regional - Rio côté ouest du Av. San Juan au Métro B	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
15	Manga Pont Av. Colombia	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat
16	Pont calle 43	Non recensé	Inconnu	Habitat
17	Pont peatonal – Av. San Juan	Espace public existant	Inconnu	Habitat
18	Manga Puente Colombia	EVP associés au système de transport	Inconnu	Habitat

19	Av. Regional - Rio côté est du Pont Colombia au Pont Horacio Toro	Non recensé	Habitat	Habitat
20	Av. Regional - Rio côté est du Pont Horacio Toro au Pont Calle 67 (Barranquilla)	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
21	Calle 57- Quebrada La Iguaná	Espace public existant	Habitat	Habitat
22	Calle 56 – Quebrada La Iguaná	Espace public existant et EVP Système hydrographique	Habitat	Sans appropriation
23	Pont Carrera 65 Sud	Non recensé	Habitat	Habitat
24	Pont Carrera 65 Nord	Non recensé	Habitat	Habitat
25	Pont Calle 54	Espace public existant et EVP Système hydrographique	Habitat	Habitat
26	Carrera 62/ Pont Madre Laura	Non recensé	Inconnu	Habitat
27	Avenue Greiff	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
28	Calle 58 – La plataforma	Non recensé	Sans appropriation	Sans appropriation
29	Carrera 51D/ Métro A Prado	Espace public existant	Commerce Ambulant	Commerce Ambulant
30	Pont Calle 67	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
31	Pont del Mico / Calle 77	Non recensé	Habitat	Habitat
32	Av. Regional - Rio côté est du Pont Calle 67 au Pont del Mico	EVP associés au système de transport	Habitat	Habitat
33	Calle 67 Barranquilla / Métro A Hospital	Espace public existant	Inconnu	Habitat
34	Pont Calle 47 / Calle 67 Barranquilla	Non recensé	Inconnu	Habitat
35	Pont Horacio Toro	Non recensé	Habitat	Habitat
EVP : Espaces verts publics				
Sources : <i>Consulta POT, Sistema público y colectivo, Espacio público, Existente sur www.medellin.gov.co/geomedellin</i> ; îlot urbain, <i>Empresa de Desarrollo Urbano – EDU</i> ; Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2017-2018. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.				

Conclusions du chapitre 4 : la création des interstices urbains

Dans ce chapitre, des projets qui ont créé des interstices urbains ont été décrits. Deux périodes dans les deux cas d'études ont été vues. Dans le cas de Lille, les fortifications ont laissé la place à l'autoroute. Le projet Euralille 3000 a commencé par une série de projets appelés aussi Euralille 2 et 3. La construction de l'autoroute a laissé des IU à cause des normes d'aménagement, mais certains de ces IU auraient-ils pu être évités ? Est-il nécessaire de laisser autant d'espace entre les voies ? Des nouveaux projets d'autoroutes pourraient être conçus pour éviter la perte de cet espace, si nécessaire pour le développement d'autres projets dans la ville.

Le projet Euralille est encore en cours. Avec ses trois parties, il se prolonge sur le côté Est de Lille intra-muros. Certains de ces projets ont été conçus dans les années 90, et à l'égal de la voie rapide, ont laissé des interstices urbains. Certains de ces espaces sont aujourd'hui des points d'intérêt de Lille comme la gare Euralille ou le Zenith. Des bâtiments ont été construits surtout dans le secteur de la rue de la Chaude Rivière. Euralille a cherché à changer l'image de Lille, à la renouveler pour la convertir en une métropole européenne. On peut donc dire que Euralille 3000, un projet de plus de 30 ans très ambitieux, a renouvelé une partie de la ville, mais a mis de côté la majorité de cette dernière. Ce projet a concentré ses efforts et ses investissements sur un seul flanc de la ville. D'autres quartiers de Lille auront-ils la même chance ? Apparemment oui. Quelques projets sont en cours de développement dans d'autres quartiers et seront réalisés par SPL Euralille. En regardant la création des interstices urbains dans le projet Euralille, on voit une ville fragmentée dans les opportunités de renouveau où des projets pour la réintégration ou l'utilisation des interstices urbains – même temporaire – reste faible.

Dans le cas de Medellín, la première période est la canalisation du fleuve. Cette canalisation change l'image de la ville de Medellín des années 1910. Les aménageurs de l'époque ont cherché à avoir plus de place pour développer le centre de Medellín, mais le fleuve empêchait ce développement. À cette époque, des inondations se sont enchaînées, et le projet de canaliser, et d'une certaine manière, de contrôler et d'éviter le débordement du fleuve a été réalisé. Ce projet a cherché à intégrer la ville à une époque, mais avec le temps et le changement d'usage de la voie qui parcourt le fleuve, la ville a tourné le dos à son fleuve. Dans ces dernières années, des méga-projets ont cherché à retrouver cette intégration. Tout d'abord le pont *Madre Laura* et ensuite le projet *Parques del Rio*. Le pont *Madre Laura* à l'égal de l'autoroute de Lille, a créé des interstices urbains assez conséquents, à cause des normes de construction. Certains de ces IU ont un usage assigné depuis le début du projet, comme des zones pour faire de la musculation. On voit donc une évolution dans la conception du projet. Pourtant d'autres IU ne peuvent pas ou ne seront pas pris en compte dans les usages prévus. Un autre projet qui cherche l'intégration du fleuve dans la ville est *Parques del Rio*. *Parques del Rio* est un projet réalisé à l'issue d'un concours de projet urbain attribué au bureau d'architectes *Latitud*. Le projet cherche à intégrer la ville mais aussi toute friche ou interstice urbain. Le but est de créer un aménagement paysagiste et de donner un nouvel espace public à la ville. Ce projet, dans sa conception, ne crée pas des IU mais sa construction provoque des tensions entre les habitants des IU du fleuve. Ce point sera développé dans le chapitre 7. Finalement, le métro aérien de Medellín a créé des IU dans certains secteurs de

la ville. Les *habitantes de calle* se sont appropriés ces IU. Cette appropriation sera approfondie dans le chapitre 7.

Une partie des IU des deux villes ont été créés par des projets ambitieux et d'autres par des normes dans la construction des projets autoroutiers. On observe avec les derniers projets une évolution dans la conception des projets urbains.

Dans les deux villes, les usages institutionnalisés de la majorité des IU occupés par l'habitat temporaire sont en lien avec le réseau de transport. De plus à Lille, l'usage « délaissés urbains » est lui aussi, proche du réseau de transport, comme la VRU. Dans les deux villes, les dessous de ponts ne sont pas pris en compte dans la classification de l'usage du sol, ils sont donc nommés « Non recensé ». Des différents types d'IU ont été observés, le IU du réseau de transport est celui où les conditions de vie sont le plus difficiles. Les personnes sont proches des autoroutes ou des voies ferrées du TGV (Train à Grande Vitesse), la pollution est aussi plus importante. L'accès aux ressources basiques comme l'eau ou l'électricité est laborieux. Ces difficultés seront développées dans le chapitre 7.

Pour conclure, la production des interstices urbains dans les deux villes est en lien étroit avec l'histoire du développement des deux villes. Au cours des années, on observe un petit changement dans la conception de projets d'aménagement urbain. Mais dans ces projets, il n'y a quasiment jamais de prise en compte de l'utilisation temporaire de ces espaces (un seul projet sur les deux villes). Les interstices urbains ont un usage différent de ceux donnés dans les usages du sol. Le principal usage observé était, et est encore, l'habitat temporaire.

Dans le prochain chapitre, le chapitre 5, l'habitat temporaire, qui est l'usage le plus observé dans les interstices urbains, a été cartographié. Une caractérisation de différentes formes d'habitat temporaire sera d'abord présentée. Ensuite l'évolution cartographique de l'habitat temporaire des zones d'étude sera développée. Le présent chapitre est donc en lien avec le chapitre 5, mais aussi avec le chapitre 7. Celui-ci porte sur l'évolution et territorialisation des occupations observés dans ce chapitre.

CHAPITRE 5 : CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DES INTERSTICES URBAINS

Dans les deux dernières décennies, on peut relever un vrai développement de la recherche cartographique sur les friches, les vides urbains, et les interstices urbains. Des travaux de recherche dans différents domaines se sont focalisés sur les usages éphémères ou artistiques de ces espaces (Antonioli, 2015). D'autres se sont intéressés à leur investissement et leur utilisation comme jardins partagés ou pour de l'agriculture urbaine (Demailly, 2014). Cependant, l'habitat temporaire représenté par les bidonvilles a été plus largement étudié selon un axe sociologique, ethnographique ou anthropologique (G. Cousin et al., 2016a). De plus, dans le chapitre 4, il est constaté entre autres que le principal usage des interstices urbains est l'habitat éphémère ou temporaire. Plusieurs questions ont émergé de cette observation : est-il possible de cartographier ces usages si éphémères et si changeants? Existe-t-il un usage qui dépasse cette barrière de la temporalité ? La cartographie est-elle un moyen clair de représenter ces usages éphémères ? Et comment enquêter sur ce même sujet ?

Pour pouvoir donc répondre à ces questions un travail de terrain a été réalisé en France de 2015 à 2018 et à Medellín en 2017 et en 2018. En plus, j'ai eu accès aux informations de suivi des terrains de Lille par le Collectif Solidarité Roms et Gens du Voyage de 2015 à 2019. Certaines informations, surtout les reportages des évacuations des terrains sur Lille ont été consultés sur la presse lilloise. La réalisation d'une cartographie des IU peut mener à des résultats très intéressants mais reste un projet difficile à entreprendre. La représentation cartographique des « espaces résiduels », « espaces blancs », « vides urbains », ou « interstices urbains » a été entreprise sous différentes formes. En effet, au cours des années une méthode s'est construite et a évolué au fur et à mesure des changements dans l'espace (voir chapitre 3 pour plus de détails). Cette méthodologie empirique cyclique a commencé par une première étape d'arpentage et d'observation inspirée de la méthode empirique d'Iain Sinclair (2010) à Londres, ou de celle de Philippe Vasset (2007) à Paris. Pour accomplir cette cartographie, en plus des parcours d'observation j'ai réalisé un suivi photographique des interstices urbains, et une analyse des images satellites. Ensuite, pour finaliser, une période d'entretiens semi-directifs des habitants des IU a été réalisée. L'analyse de cette période d'entretien sera détaillée dans le chapitre 6 et 7.

Ce chapitre cherche à valoriser le rôle de la cartographie sur l'analyse des phénomènes urbains. Il présente les deux premières échelles d'analyse de l'HT. Dans une première échelle urbaine, la caractérisation et l'évolution de l'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire seront présentés. Tout d'abord, dans une première partie, j'ai réalisé une caractérisation des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire et une première carte pour révéler leurs différentes particularités. Cette caractérisation prend en compte certains points utilisés de l'atlas éclectiques de Stefano Boeri (1998). En plus, la caractérisation permettra d'abstraire les caractéristiques principales des occupations pour pouvoir réaliser une analyse de l'ensemble des occupations dans chaque ville. Cet inventaire permettra donc de comprendre les raisons de l'occupation, de l'abandon ou de la reconversion de certains interstices. Ensuite, dans une deuxième partie l'évolution de l'occupation par l'habitat temporaire sera présentée. Cette cartographie aidera à comprendre les politiques publiques d'invisibilisation des occupations par les personnes en grande

précarité. Finalement, comme deuxième échelle, une échelle urbaine plus grande, d'évolution de l'occupation par l'habitat temporaire des deux cas d'étude par ville sera présentée. Cette analyse permettra de comprendre les dynamiques d'installation dans la durée des habitats temporaires. Elle montrera aussi, que l'évolution vers un habitat plus pérenne et des conditions de vie plus stables pour les habitants est freiné par les évacuations répétitives des ces terrains.

I. L'échelle urbaine : Analyse des caractéristiques et de l'évolution de l'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire

1. Caractérisation des interstices urbains occupé par l'habitat temporaire de Lille et de Medellín.

Les IU occupés par l'habitat temporaire observés sur Lille ont été rassemblés pour trouver des traits communs. Cet inventaire nous aidera à comprendre les raisons de l'installation, de l'abandon ou de la reconversion de l'usage de certains interstices urbains. L'objectif de cette caractérisation est de savoir différencier les différents types d'habitats temporaires installés dans un IU à un moment donné. Certaines installations peuvent évoluer avec le temps et changer leur typologies. Chaque typologie de l'habitat temporaire correspond à un interstice urbain particulier. Cette caractérisation est inspirée de l'atlas éclectique de Stefano Boeri (*Ibid.*). Son travail m'a permis de cartographier des « modalités de mutation des espaces » ou des dynamiques, parfois éphémères.

Tout d'abord, les critères de choix des interstices étudiés seront expliqués. Ensuite la caractérisation de l'usage par l'habitat temporaire de ces interstices sera présentée. Chaque typologie sera développée en utilisant des photographies pour comprendre ses caractéristiques.

1.1. Critères de choix des interstices urbains étudiés

Pour réaliser la différenciation de ces installations, trois critères ont été utilisés : la localisation, la visibilité et la taille de l'installation.

Les interstices urbains ont un usage institutionnalisé. C'est ce nom qui a été utilisé pour nommer la localisation de ces installations. Les espaces choisis sont: pont, parking, espace vert, espace autoroutier, friche et espace ferroviaire. Ces anciens usages ont des caractéristiques en commun, comme la taille de l'espace, le matériel du sol (pelouse ou ciment), la protection contre la pluie ou la délimitation physique du terrain (barrière, clôture, végétation, etc.).

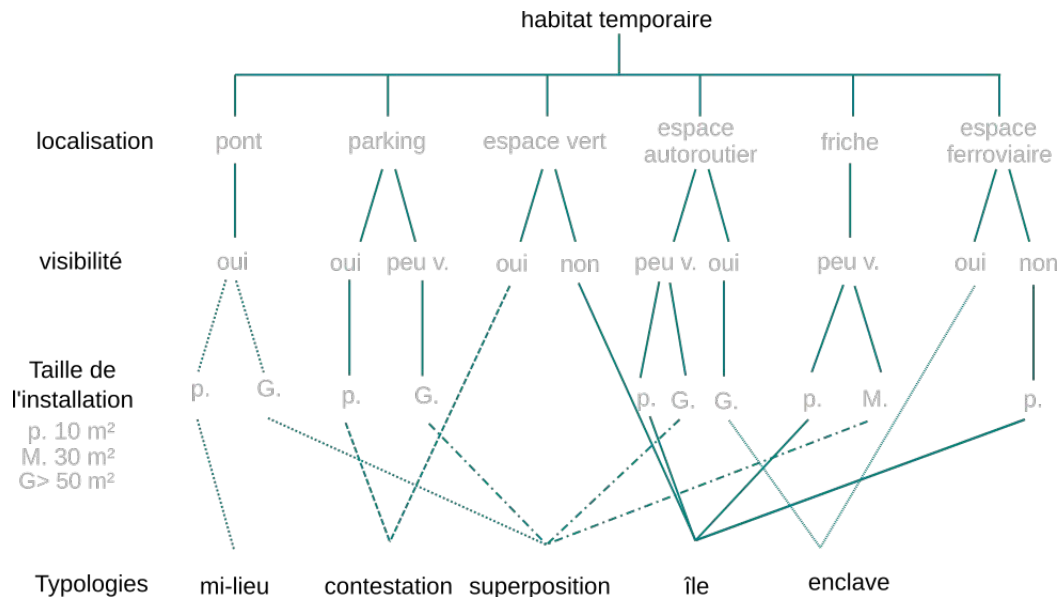
Un autre critère est la visibilité. Selon le nombre des habitants des IU l'installation sera visible, peu visible, non visible ou invisible. Le dernier critère est la taille : petite taille de 10 m², taille moyenne de 30m² et grande taille de plus de 50 m². Ce dernier critère est en lien avec le deuxième critère : la visibilité. Plus grande est l'installation, plus difficile il sera de « cacher » ces installations de la vue des passants.

Certaines installations des IU ont été expulsées avant les parcours exploratoires. Dans ce cas, l'observation des vestiges comme les matelas, les grilles cassées, et d'autres objets ont permis de réaliser le classement.

1.2. Caractérisation des interstices

Les critères, la localisation, la visibilité et la taille ont été décrits précédemment. Ces critères ont aidé à construire un schéma. Ce schéma permet de savoir à quelle typologie correspond l'installation qu'on est en train d'étudier.

Figure 14 : Schéma de caractérisation de l'habitat temporaire d'un interstice urbain



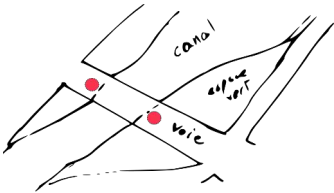

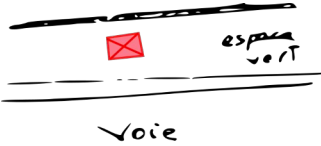

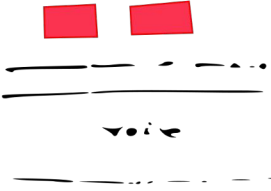


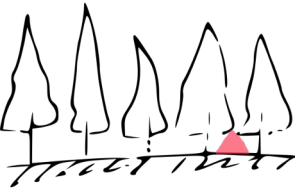

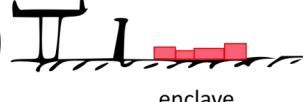
Source : Enquête de terrain de S. E. Z. 2015-2018.

Le croisement des trois critères a permis d'avoir cinq typologies différentes. Le milieu, la contestation, la superposition, l'île et l'enclave sont les typologies que je peux observer dans les deux terrains d'étude.

1.3 Typologies

Les IU sont caractérisés en cinq typologies : mi-lieu, superposition, intrusion, île, et contestation qui seront développées ci-dessous.

Tableau 6 : Caractéristiques de typologies de l'habitat temporaire des interstices urbains

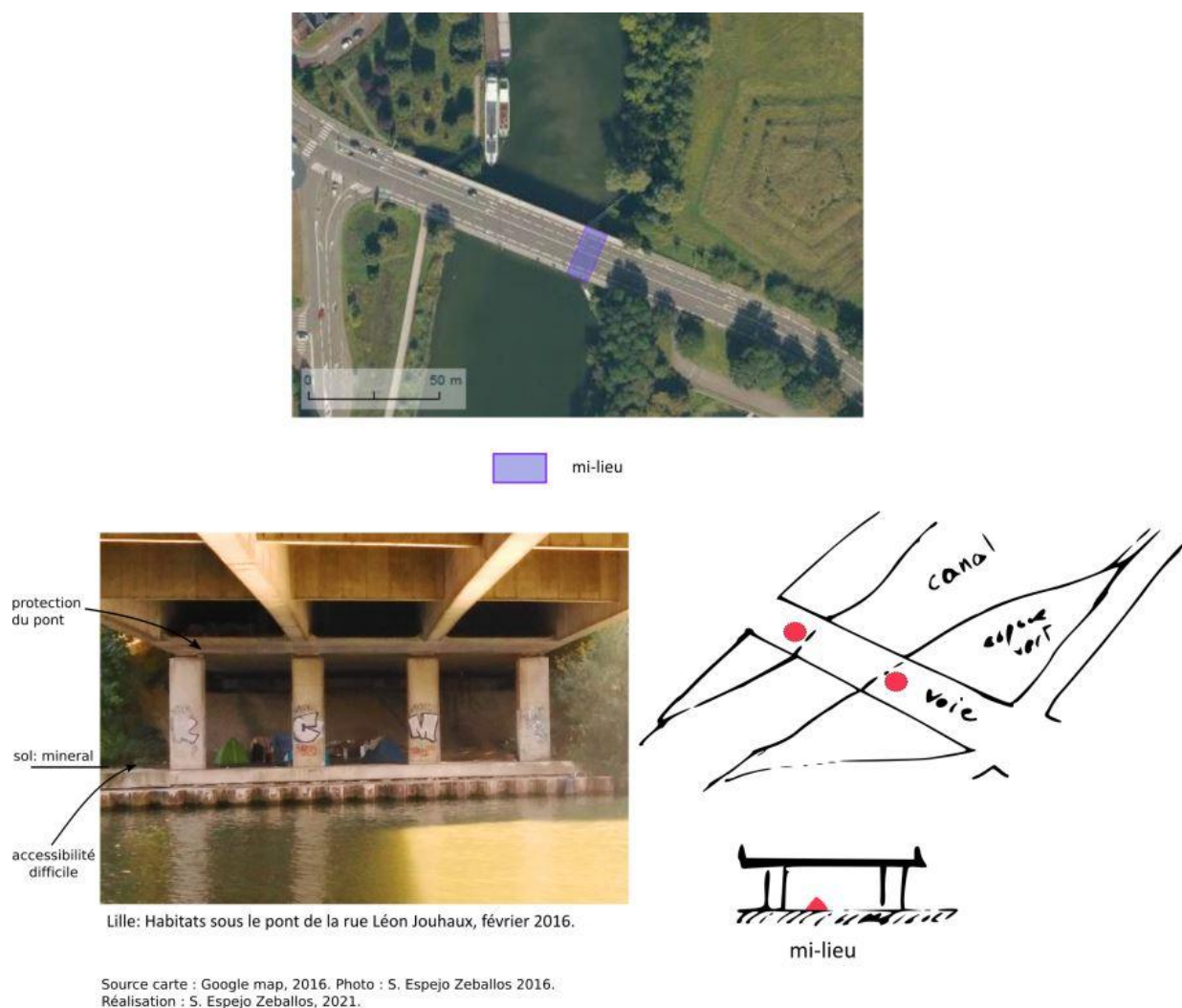
Typologies	Caractéristiques	
<p>Mi-lieu</p>	 <p>canal espace vert voie</p>	 <p>mi-lieu</p> <p>Visible. Petite taille. Accessibilité difficile. Protection des pluies. Sol minéral et sec.</p>
<p>Contestation</p>	 <p>espace vert voie</p>	 <p>contestation</p> <p>Visible. Éphémère. Petite taille.</p>
<p>Superposition</p>	 <p>voie</p>	 <p>superposition</p> <p>Peu visible. Toléré. Regroupement d'habitats. Utilisation de couvertures, végétation pour cacher l'installation.</p>
<p>Île</p>	 <p>voie</p>	 <p>île</p> <p>Invisible. Petite taille. Protection (végétation) additionnelle.</p>
<p>Enclave</p>	 <p>voie voie</p>	 <p>enclave</p> <p>Visibles. Grande taille. Beaucoup d'habitants. Différents états des habitats.</p>

Mi-lieu

Les interstices urbains sont localisés principalement au-dessous des ponts et peu visibles ou visibles. L'installation est souvent d'une petite taille mais elle va dépendre de la taille du pont. Plusieurs personnes peuvent y vivre dans des situations différentes. Certains dorment directement sous la protection du pont avec quelques cartons et des couvertures. D'autres amèneront leurs tentes pour retrouver une protection en plus en temps d'intempérie. D'autres habitants qui y vivent plus d'un an ont construit des petits abris avec des matériaux recyclés.

Cette installation cherche la protection du toit du pont et un sol minéral pour éviter l'humidité. Les habitants qui ont réussi à rester pendant tout le temps de l'enquête se trouvent dans des IU mi-lieu pas très accessibles.

Figure 15 : Typologie mi-lieu



Contestation

Au contraire du mi-lieu, ce sont des installations très visibles, où sa présence ne sera qu'éphémère et rapidement déplacé. Les habitants peuvent rester, dans certains cas, plus longtemps en temps de trêve hivernale. La taille de l'installation est toujours petite. On pourra observer maximum deux habitants. En général, ce sont des personnes qui sont de passage ou qui viennent d'arriver sur la ville et n'ont pas trouvé un lieu plus éloigné ou plus confortable. Ils sont souvent en tente ou avec une légère protection. L'acte de contestation ne vient pas de l'habitant mais il est perçu comme cela par les institutions qui ne tolèrent pas des installations très visibles.

Figure 16 : Typologie contestation



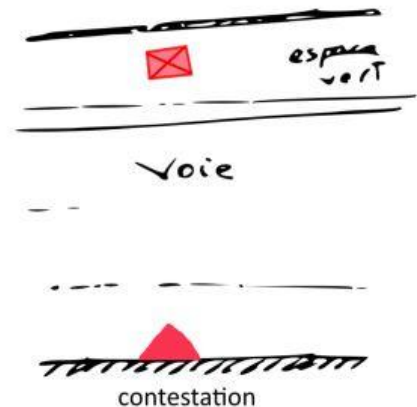
 contestation



Lille: Habitat dans la rue Le Corbusier, 2015.

Source carte : Google map, 2016. Photo : S. Espejo Zeballos, 2015.

Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.



Superposition

Ce sont des installations peu visibles où plusieurs couches comme des murs, des grillages, et de la végétation précède la vision des habitats. En général on va observer une partie de l'installation mais pas la totalité. Les installations sont de tailles moyennes à grandes. Plusieurs familles y vivent parce que l'installation est peu visible et plus tolérée par les mairies et les institutions. On classera cette installation comme tolérée. Néanmoins, les habitants seront déplacés un jour. Cette instabilité stresse les habitants qui doivent toujours chercher d'autres terrains dans le cas où ils seraient déplacés. Souvent un seul front sera couvert par différentes couches déjà existantes ou en utilisant des bâches. Certaines installations ont priorisé le côté le plus exposé, avec plus de passage.

Figure 17 : Typologie superposition.

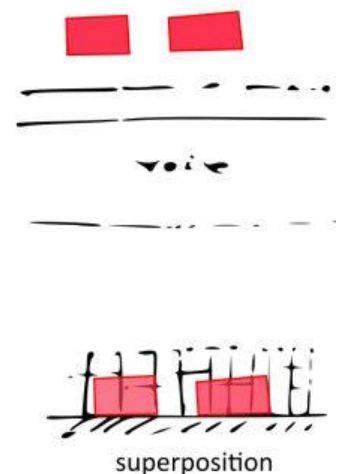


 superposition



Lille: Habitats d'un IU autoroutier du Bd. Schuman, novembre 2017.

Source carte : Google map, 2016. Photo : S. Espejo Zeballos, 2017.
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.



Île

Ce sont les installations qui sont invisibles, très difficiles à repérer. Souvent dans les parcours, des traces de ces types d'installations sont repérés, mais l'habitant est déjà parti. Ce sont des refuges pour les personnes qui s'installent seulement pour une soirée ou pour une saison. En général, on va observer un seul habitant dans une île. Seulement dans certains cas, où l'espace et la protection (végétation) le permettent, deux ou trois personnes se rassemblent dans une installation. Dans certains cas, les habitants démontent leurs abris ou leurs tentes dans la journée, et il est donc plus difficile de repérer ces installations. Certaines personnes vont chercher une protection additionnelle, comme les arbres, des feuillages ou des buissons.

Figure 18 : Typologie île.

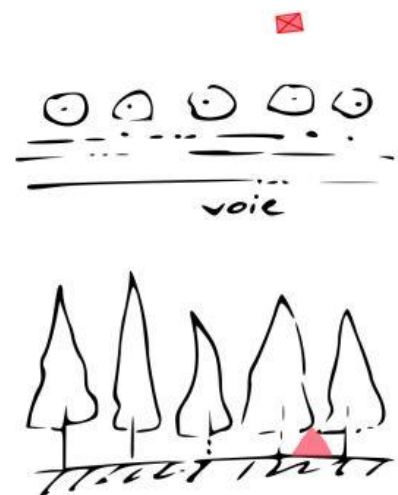


île



Medellín: Habitat dans la rivière du fleuve Medellín, février 2018.

Source carte : Google map, 2021. Photo : S. Espejo Zeballos 2018.
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.



île

Enclave

Les enclaves sont des installations assez importantes qui ont une dynamique assez différente des activités qui les entourent. Des installations de grande taille sont donc visibles. Une grande quantité des personnes y habitent. Les habitats sont construits avec de matériels de recyclage ou c'est un rassemblement de caravanes en différentes conditions (de bon état à hors circulation). En général, l'installation commence d'une taille moyenne et s'agrandit au cours des années. C'est des installations qui ont été déplacées où des blocs en béton ont été déposés par la mairie. Les habitants déplacent les blocs ou trouvent la manière de faire passer leur nouvel habitat, des caravanes.

Figure 19 : Typologie enclave.

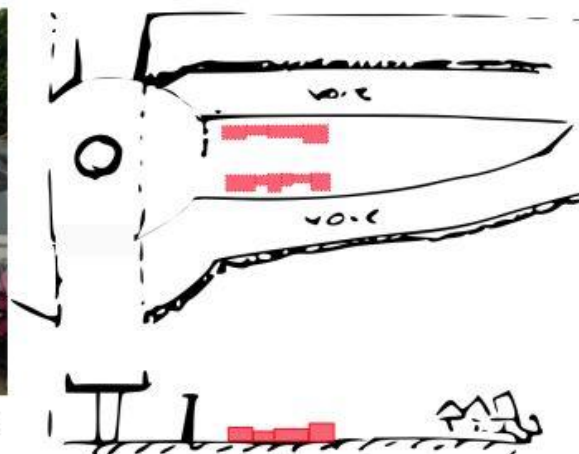


 enclave



Lille: Groupe des habitats dans un IU autoroutier sur le boulevard Pasteur, mai 2018.

Source carte : Google map, 2016. Photo : S. Espejo Zeballos, 2018.
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.



enclave

1.4 Cartes de caractérisation dans les villes de Lille et Medellín

Les IU occupés par l'habitat temporaire à Lille et à Medellín ont été classifiés en utilisant cette caractérisation.

Sur Lille (tableau 7 et carte 23), on observe que la principale typologie est la superposition (18 sur 34 terrains). Seulement deux terrains sont des enclaves : le terrain du carrefour Pasteur et le terrain de la Rue Constantine. Ces deux sites sont assez grands et beaucoup d'habitants y ont vécu. Ensuite, deux lieux de la typologie « contestation » ont été observés : la gare Saint-Sauveur (N° HT 1) et la rue Le Corbusier (N° HT 8). Dans la Gare Saint-Sauveur une autre typologie a été observée : l'île. Mais les actes de contestation réalisés à partir du 2018 par l'association PARC, a finalement donné le caractère de contestation à la Gare Saint-Sauveur. La typologie « île » a été observée surtout dans de grands terrains comme l'IU ferroviaire de la rue Saint-Amand (N° HT 4) et les différents sites proches de la rue Léon Jouhaux. Cette dernière zone est calme avec peu de passants. Les personnes isolées s'y sont réfugiées en cherchant sûrement un peu d'intimité et du calme. La typologie mi-lieu est observée surtout dans les ponts du canal de la Deûle. Cette zone est aussi tranquille et est occupée par les personnes isolées. Finalement, deux lieux n'ont pas été classifiés, la rue Javary évacuée en juillet 2015 qui était classifiée comme « superposition », et qui est maintenant un bâtiment de logements, et la friche de la rue Wazemmes qui n'a pas été classifiée. Pour cette dernière, un bail très précaire a été réalisé en 2015 par le propriétaire à 5 personnes. Cet espace ne rentre donc plus dans la classification d'un habitat temporaire construit ou aménagé par des personnes en grande précarité.

Sur Medellín (tableau 8 et carte 24), la typologie la plus répandue est l'île (25 sur les 35 types d'habitats observés). Des petites installations proches des cours d'eau ont été observées. Ce type d'installation est réalisé par des personnes isolées. Une autre typologie très représentative est le mi-lieu. Celle-ci est aussi occupée par des personnes isolées sauf pour les installations : le pont Carrera 65 Sud (N° HT 23), le pont Carrera 65 Nord (N° HT 24), le pont *Calle 54* (N° HT 25) et le pont Madre Laura (N° HT 26). Les trois premiers sont au bord de la *quebrada* (ruisseau) La Iguaná, et sont occupés par des familles ou des personnes en grande précarité dont certaines sont des déplacées internes. Le lieu de vie du pont Madre Laura a été occupé par des familles qui vivaient en face du pont. Après un incendie de grande ampleur, elles n'ont pas obtenu le laissez passer de la mairie pour continuer à vivre à cet emplacement et reconstruire leur habitat. Ce grand espace est prévu pour la construction des bâtiments d'habitats, mais le projet est arrêté. Je donnerai plus de détails de ce site dans le chapitre 7.

Seulement un lieu de vie est classifié comme superposition, les *Ranchitos* de la *calle 56* (N° HT 22). Les familles ont essayé de cacher ce lieu de vie en le construisant dans le lit de la *quebrada* la Iguaná. Le processus d'évacuation de ce lieu de vie sera développé dans le chapitre 7.II.2. Le seul lieu caractérisé comme contestation est l'avenue Greiff. Cette installation est très visible, et très grande. Les personnes sont autour d'une *olla* (point de vente de drogues), où ils y restent toute la journée. Cet habitat sera plus développé dans le point 2.1 de ce chapitre. Finalement deux lieux n'ont pas été classifiés, la *plataforma* (plateforme) de la *calle 58* et la *carrera 51D* (N° HT 28 et 29). En effet, même si la plateforme au moment de l'enquête était fermée, les deux lieux sont en lien

avec les autres lieux de vie autour, c'est pour cette raison qu'ils font partie de la caractérisation. Mais, puisqu'ils sont investis par le commerce informel, ils ne sont donc pas des habitats.

L'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire est différente dans ces deux villes. Tandis que dans une, sur Lille, on observe plus des groupes de familles installés dans les IU; dans l'autre, Medellín, on observe une occupation plus représentée par les personnes isolées. Dans le cas de Lille, les familles essaient de créer plus d'intimité en utilisant des couvertures ou des bâches pour essayer de diminuer leur visibilité. À Medellín les *habitantes de calle* sont dispersées le long des cours d'eau, donc peu visibles ou non visibles parce qu'ils sont moins nombreux. Les personnes qui sont au bord du fleuve cherchent à s'isoler pour trouver un peu plus d'intimité et de calme.

Tableau 7 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille de 2015 à 2018.

N° HT	Rue	Commune	Typologies 2015-2019
1	Gare Saint Sauveur	Lille	Contestation
2	Avenue Cordonnier	Lille	Superposition
3	Pont de la Citadelle	Lille	Mi-lieu
4	Rue de Saint-Amand	Lille	Île
5	Rue Pierre Legrand	Lille	Superposition
6	Avenue Cordonnier – Rue de Bavay	Lille	Enclave
7	Avenue Adolphe Max – P. Royal 3	Lille	Superposition
8	Avenue Le Corbusier 2	Lille	Contestation
9	Pont – Avenue Léon Jouhaux G	Lille	Mi-lieu
10	Pont – Rue de la Chaude Rivière	Lille	Mi-lieu
11	Rue Sadi Carnot	Ronchin	Superposition
12	Rue de Constantine	Saint-André-lez-Lille	Enclave
13	Pont – Avenue Léon Jouhaux D	Lille	Mi-lieu
14	Pont – Rue de Gand	Lille	Superposition
15	Pont – Bd. Robert Schuman -Poterne	La Madeleine	Superposition
16	Rue Guillaume Werniers	Lille	Superposition
17	Carrefour Pasteur	La Madeleine	Enclave
18	Rue de la Chaude Rivière – Voie rapide N356	Lille	Superposition
19	Avenue du Petit Paradis – Champ de Mars	Lille	Superposition
20	Pont Rue de l'Université	Lille	Mi-lieu
21	Bd. Schuman – M749 - Pont Royal	Lille	Superposition
22	ZI du Hellu	Ronchin	Superposition
23	Les pyramides 1	Lille	Île
24	Les pyramides 2	Lille	Île
25	Avenue Léon Jouhaux 3	Lille	Île
26	Les pyramides 3	Lille	Superposition
27	Avenue Léon Jouhaux 4	Lille	Île
28	Rue de Lille – Pont Royal 2	Saint-André-lez-Lille	Superposition
29	Rue des Sciences	Ronchin	Superposition
30	Façade de l'Esplanade	Lille	Superposition
31	Pont Royal	Saint-André-lez-Lille	Île
32	Rue George Darton – des Peupliers	Lille	Superposition
33	Av. Oscar Lambert – Rue du Faubourg de Béthune	Lille	Superposition
34	Rue Louis Braille	Ronchin	Superposition

Sources : Enquête de terrain 2015-2018. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

Carte 23 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille de 2015 à 2019.

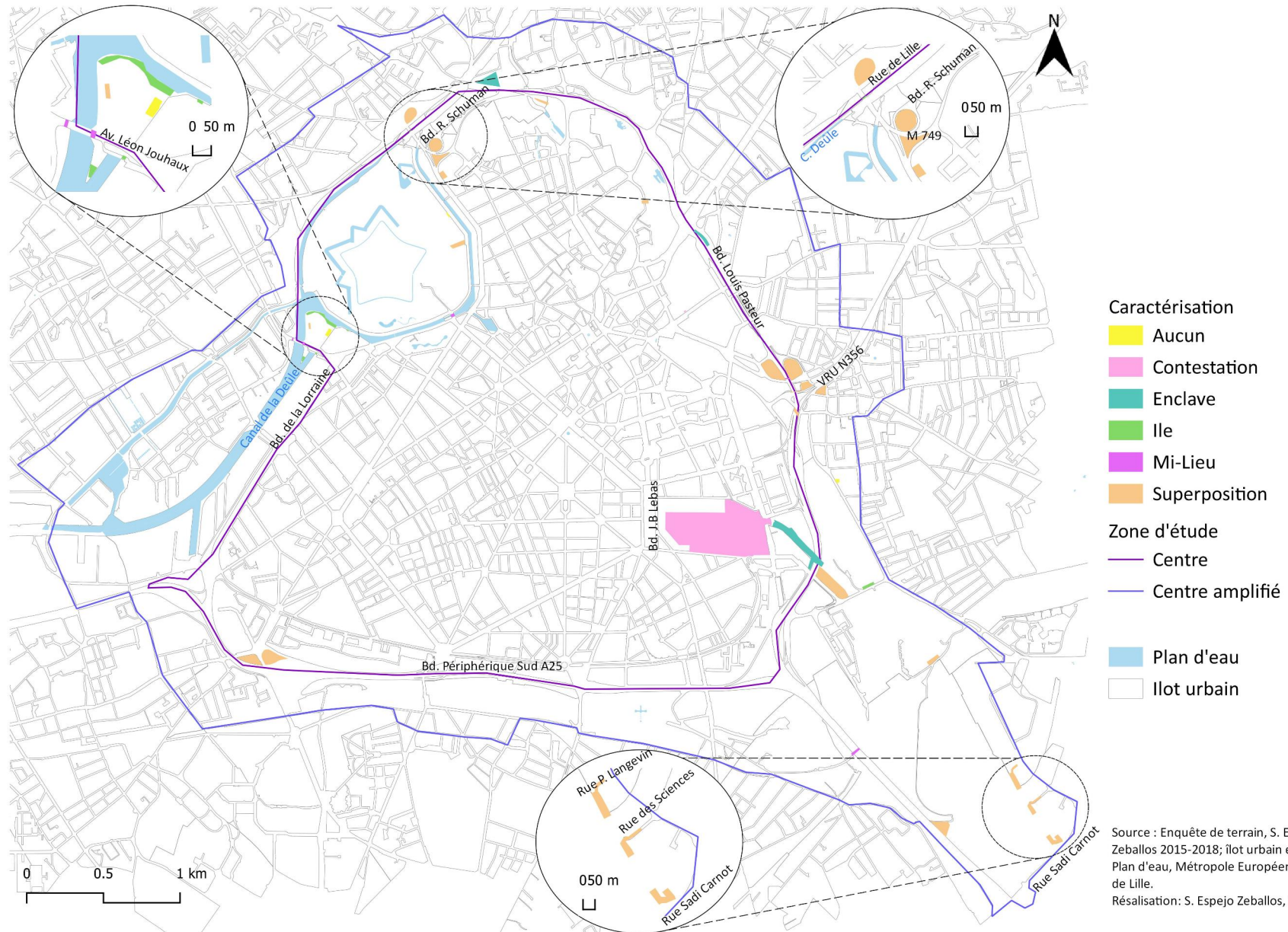
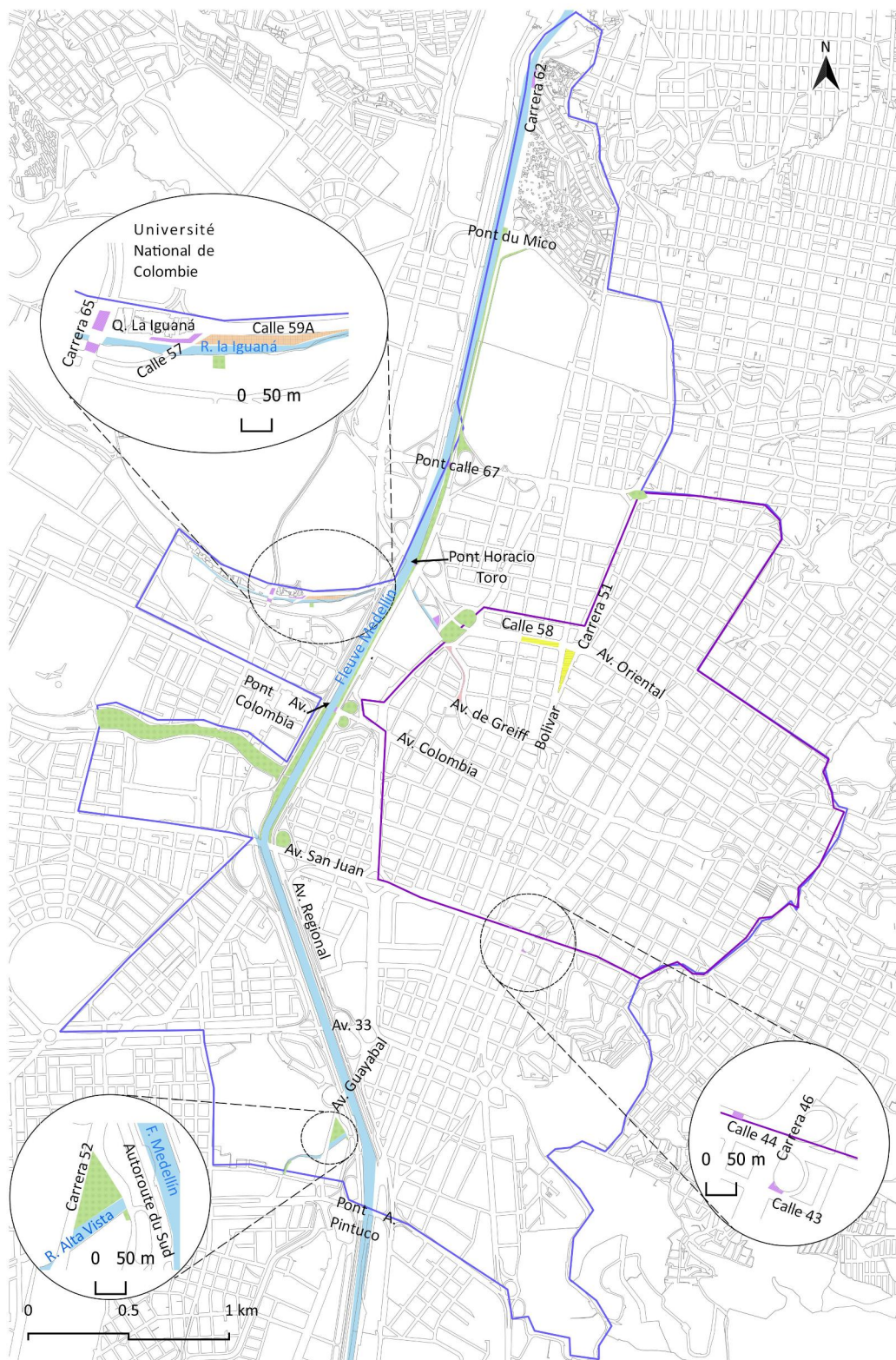


Tableau 8 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l’habitat temporaire à Medellín en 2017 et 2018.

N° HT	Localisation	Caractérisation
1	Calle 30A- Carrera 55	Île
2	Avenue Guayabal	Île
3	Carrera 52	Île
4	Av. Regional - Rio coté est du Métro B au Pont Colombia	Île
5	Carrera 62 / Av. San Juan	Île
6	Av. Regional - Rio coté ouest du Métro B au Pont Colombia	Île
7	Quebrada El Hueso du Rio Medellín au Metro B Estadio	Île
8	Carrera 62 du Calle 67 à l’Université d’Antioquia	Île
9	Manga la Minorista 1	Île
10	Manga la Minorista 2	Île
11	Puente Carrera 57 - Mercado la Minorista	Mi-lieu
12	Pont Avenue Colombia	Mi-lieu
13	Av. Regional - Rio coté est du Av. San Juan au Métro B	Île
14	Av. Regional - Rio coté ouest du Av. San Juan au Métro B	Île
15	Manga Pont Av Colombia	Île
16	Pont calle 43	Mi-lieu
17	Pont peatonal – Av. San Juan	Mi-lieu
18	Manga Puente Colombia	Île
19	Av. Regional - Rio coté est du Pont Colombia au Pont Horacio Toro	Île
20	Av. Regional - Rio coté est du Pont Horacio Toro au Pont Calle 67 (Barranquilla)	Île
21	Calle 57- Quebrada La Iguaná	Île
22	Calle 56 – Quebrada La Iguaná	Superposition
23	Pont Carrera 65 Sud	Mi-lieu
24	Pont Carrera 65 Nord	Mi-lieu
25	Pont Calle 54	Mi-lieu
26	Carrera 62/ Pont Madre Laura	Mi-lieu
27	Avenue Greiff	Contestation
28	Calle 58 – La plataforma	Aucun
29	Carrera 51D/ Métro A Prado	Aucun
30	Pont Calle 67	Mi-lieu
31	Pont del Mico / Calle 77	Île
32	Av. Regional du Pont Calle 67 au Pont del Mico	Île
33	Calle 67 Barranquilla / Métro A Hospital	Île
34	Pont Calle 47 / Calle 67 Barranquilla	Île
35	Pont Horacio Toro	Mi-lieu

Sources : Enquête de terrain 2017-2018. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

Carte 24 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire de Medellín en 2017 et 2018.



Source : Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2017; îlot urbain, Empresa de Desarrollo Urbano - EDU.
 Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2017-2018.

Caractérisation	Île	Zone d'étude	Plan d'eau
Aucun	Mi-lieu	Centre	Îlot urbain
Contestation	Superposition	Centre amplifié	

2. L'évolution cartographique de l'habitat temporaire de Lille et de Medellín

Un suivi des zones d'études et donc des terrains occupés a été réalisé entre les années 2015 et 2019 à Lille. L'année 2019 est intégralement basée sur les comptes rendus du Collectif Solidarité Roms et Gens de Voyage (CSRGV). À Medellín, le suivi a été réalisé en 2017 et 2018 en accompagnant le sous-secrétariat d'Inclusion sociale de la mairie de Medellín et quelques parcours accompagnés par des amis. Aucun parcours n'a été réalisé en solitaire.

La cartographie réalisée nous confirmera que cet habitat reste temporaire à cause de déplacements forcés. De plus, cette cartographie nous aidera à comprendre les politiques publiques d'invisibilisation des installations des personnes en grande précarité.

2. 1. L'évolution cartographique de l'habitat temporaire à 2015 à 2019

Dans le tableau 9 le nombre d'habitants et des habitats ont été recensés en décembre de 2015 à 2019. Dans certains cas (valeur avec l'exposant *) la donnée n'a pas été obtenue. C'est à dire, le terrain n'a pas été visité ou la donnée n'a pas été obtenue par des associations ou par le Collectif Solidarité Roms et Gens de Voyage (CSRGV). Dans ces cas, j'ai repris la donnée de l'année précédente parce que c'était des terrains où il n'y avait pas eu de changement significatif ou d'évacuation.

Les données du tableau 9 sont issues de deux sources. La première source est les comptes rendus (2016, 2017, 2018, 2019) réalisés par les membres du collectif SRGV et des notes personnelles réalisées lors des réunions mensuelles de 2016 à 2018 avec le CSRGV. La deuxième source est les données obtenues lors de visites des terrains avec des bénévoles du CSRGV de 2015 à 2018, de deux parcours avec les éducateurs de l'Abej en 2018 et des parcours exploratoires de 2015 à 2018.

Dans cette sous-partie, la situation de terrains de chaque année sera décrite, pour présenter ensuite une carte qui localise ces terrains et la population qui y habite. Il vous sera présenté par la suite une carte comparative avec les cartes de 2015 à 2019. Ces cartes seront accompagnées d'une analyse de l'évolution de la localisation des habitats temporaires à Lille.

Tableau 9 : Évolution de l'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire à Lille de 2015 à 2019.

N° HT	Rue	Commune	Usage observé 2015	Usage observé 2016	Usage observé 2017	Usage observé 2018	Usage observé 2019	Habitats en 2015	Habitats en 2016	Habitats en 2017	Habitats en 2018	Habitats en 2019	Type d'habitat 2015-2019	Type d'habitat IU	Habitants 2015	Habitants 2016	Habitants 2017	Habitants 2018	Habitants 2019
1	Gare Saint Sauveur	Lille	Habitat	Habitat	Habitat	Inconnu	Habitat	2	17	4		1	Tente	Isolé	2	17	4		1*
2	Avenue Cordonnier	Lille	SA	SA	Habitat	SA	Habitat			5		5	Cabanes	Collectif				30	12
3	Pont de la Citadelle	Lille	Habitat	Inconnu	SA	SA	Inconnu	2					Sac de couchage	Isolé	2				
4	Rue de Saint-Amand	Lille	Habitat	SA	SA	SA	SA	1					Tente	Isolé	1				
5	Rue Pierre Legrand	Lille	Habitat	SA	SA	SA	SA	6					Caravanes	Collectif	15				
6	Avenue Cordonnier – Rue de Bavay	Lille	SA	Habitat	Habitat	SA	Habitat		20*	25		20	Caravanes / Cabanes	Collectif		80*	106		50
7	Avenue Adolphe Max – P. Royal 3	Lille	SA	SA	SA	Habitat	Habitat				4	6	Caravanes	Collectif				20	22
8	Avenue Le Corbusier 2	Lille	Habitat	SA	SA	SA	Inconnu	1					Tente	Isolé	1				
9	Pont Avenue Léon Jouhaux coté Ouest	Lille	Habitat	SA	SA	SA	Inconnu	1					Sac de couchage	Isolé	1				
10	Pont – Rue de la Chaude Rivière	Lille	Habitat	SA	SA	SA	Inconnu	1					Sac de couchage	Isolé	1				
11	Rue Sadi Carnot	Ronchin	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	4*	4	4	4	4	Caravanes	Collectif	18*	18	14	14*	15
12	Rue de Constantine	Saint-André-lez-Lille	Habitat	Habitat				8	8*				Caravanes	Collectif	37*	37			
13	Pont Avenue Léon Jouhaux coté Est	Lille	Habitat	Habitat	Habitat	Inconnu	Inconnu	3	3	4			Tente / Cabane	Isolé	3	3	4		
14	Pont – Rue de Gand	Lille	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	1	1	1	1	1	Cabane sous un pont	Collectif	20	20*	25	25*	25
15	Pont – Bd. Robert Schuman – Site de la Poterne	La Madeleine	SA	Habitat	SA	Habitat	Habitat		21		21*	21*	Caravanes / Cabanes	Collectif		40		40*	60
16	Rue Guillaume Werniers	Lille	Habitat	Habitat	SA	SA	SA	6	6				Caravanes	Collectif	30	30*			
17	Carrefour Pasteur	La Madeleine	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	SA	20	20	35	51		Caravanes / Cabanes	Collectif	50	60*	140	167	
18	Rue de la Chaude Rivière – Voie rapide N356	Lille	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	15*	15	15*	17	15	Caravanes	Collectif	60	60*	60	99	80
19	Avenue du Petit Paradis – Champ de Mars	Lille	Habitat	SA	Habitat			5		5			Caravanes	Collectif	25		15		
20	Pont Rue de l'Université	Lille	Inconnu	Habitat					2				Tente	Isolé		2			
21	Bd. Schuman – M749 - Pont Royal	Lille	SA	Habitat	SA	Habitat	SA		10		26		Caravanes / Cabanes	Collectif		43		91	
22	Zi du Hellu	Ronchin	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	17	17*	12	12*	10	Caravanes / Cabanes	Collectif	110	110*	45	45*	30
23	Les pyramides 1	Lille	Inconnu	Habitat	Habitat	Habitat	Inconnu		1	1	1		Cabanes	Isolé		1	1	1	
24	Les pyramides 2	Lille	SA	Habitat	Habitat	Inconnu	Inconnu	3	4				Tente	Isolé		3	4		
25	Avenue Léon Jouhaux 3	Lille	SA	Habitat	SA	SA	Inconnu	2					Tente	Isolé		2			
26	Les pyramides 3	Lille	SA	SA	Habitat	Habitat	Habitat		6	10	8		Cabanes	Collectif			50	40	35
27	Avenue Léon Jouhaux 4	Lille	Inconnu	Habitat	Inconnu	Inconnu	Inconnu	1					Tente	Isolé		1			
28	Rue de Lille – Pont Royal 2	Saint-André-lez-Lille	SA	SA	Habitat	SA	SA			5			Cabanes	Collectif			17		
29	Rue des Sciences	Ronchin	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	Habitat	11	12	4	4*	3	Caravanes / Cabanes	Collectif	47	75	9	9*	35
30	Façade de l'esplanade	Lille	SA	SA	SA	Habitat	Habitat				12		Caravanes	Collectif				23	
31	Pont Royal	Saint-André-lez-Lille	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Habitat	Inconnu				1		Cabanes	Isolé				1	
32	Rue George Darton – Rue des Peupliers	Lille	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Habitat	Habitat				3	3*	Caravanes	Collectif				25*	25
33	Av. Oscar Lambert – Rue du Faubourg de Bethune	Lille	Habitat	SA	SA	SA	SA	8*					Caravanes / Cabanes	Collectif	40				
34	Rue Louis Braille	Ronchin	SA	SA	SA	Habitat	SA				13		Caravanes / Cabanes / Tentes	Collectif				37	
								112	163	130	178	97			463	602	524	637	390

SA : Sans appropriation

Sources : Enquête de terrain 2015-2018, Collectif Solidarité Roms et Gens de Voyage. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

En gris : Absence d'habitat lors du travail de terrain.

2.1.1 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2015

En décembre 2015, approximativement 463 personnes, ont été recensées comme habitants des IU. Ils ont occupé 112 habitats. Deux groupes ont été observés, les personnes isolées et les personnes habitant en collectif.

Les personnes isolées représentent 11 personnes sur 463, et étaient présentes sur 7 sites parmi les 18.

Dans la population habitant en collectif : 11 sur 18 sites étaient occupés par des familles de migrants Roms dans la zone d'étude, où 452 personnes vivaient, dans 101 habitats, soit une moyenne de 4,5 personnes par habitat.

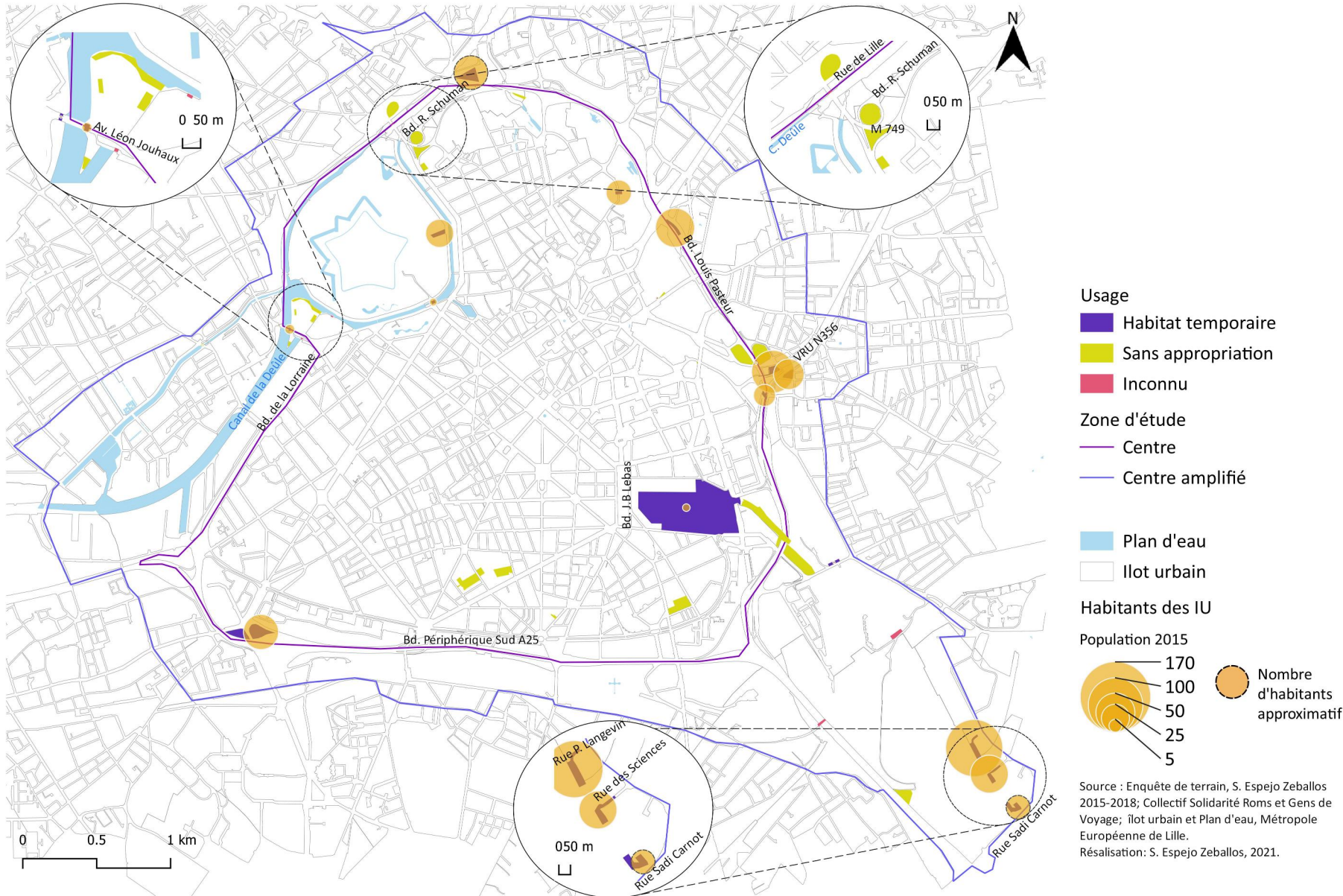
Détails sur les terrains :

Dans la rue Pierre Legrand (N° HT 5), 14 familles de migrants Roms d'un terrain à Lezennes, se sont installées depuis décembre 2014. Dans la rue de Sciences (N° HT 32), les familles se sont installées depuis juin 2015. Ces familles sont venues du terrain « Chemin Napoléon » de Villeneuve-d'Ascq. En novembre 2015, sur les terrains il y avait 47 personnes dont 11 familles, 28 adultes, dont 6 jeunes adultes célibataires, 19 jeunes et enfants de 0 à 16 ans.

Le 9 juillet 2015, le terrain de la rue de Javary où 17 personnes habitaient et où 3 caravanes ont été observées, a été évacué. Ce terrain n'ayant pas été habité en décembre ne fait pas partie de ce recensement. Les habitants ont cherché un autre terrain, mais l'information précise de sa nouvelle localisation n'a pas été obtenue.

Sur la carte 25, on observe que les terrains les plus peuplés étaient localisés proche de la VRU, surtout à l'est et au Nord. Un autre terrain très peuplé était localisé, proche de Ronchin, dans le sud-est de Lille. Ce terrain était connu comme « Hellu ». Les bénévoles et professionnels d'associations se réfèrent au nom d'une rue ou d'un lieu d'intérêt proche, donnant ainsi un nom au terrain. Un autre terrain était localisé dans le boulevard périphérique Sud (A25), proche de la rue Faubourg de Béthune. Les personnes isolées étaient disséminées principalement dans la zone d'étude Centre. Elles occupaient les dessous des ponts du canal de la Deûle et certaines friches.

Carte 25 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2015.



2.1.2 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2016

En décembre 2016, 163 habitats et 602 habitants ont été observés dans les IU. Chez les personnes isolées, 29 personnes habitaient sur 7 sites (sur un total de 18). De plus, 29 habitats sur 163 ont été observés dans la zone d'étude. À partir de cette année, dans la Gare Saint-Sauveur, des migrants, jeunes ou réfugiés se sont installés avec des tentes dans le côté droit d'une halle désoccupée de la friche Saint-Sauveur. Le 11 novembre 2016, 17 tentes ont été recensées, mais aucun habitant n'a pu être interviewé au moment de la visite du terrain.

Chez les personnes habitant en collectif, 11 sites sur 18 ont été occupés par des familles de migrants Roms. Dans ces sites, 134 habitats et 573 personnes ont été recensés, soit une moyenne de 4,2 personnes par habitat.

Détails sur les terrains.

Rue de Bavay (HT 6) : en janvier 2016, 60 personnes de la zone de Hellu se sont installées dans cet IU. En février, le nombre d'habitants a augmenté à 80. En septembre, deux familles sont arrivées du terrain, dit « Constantine » à Saint-André-lez-Lille.

Rue Constantine (HT 12) : 8 familles nombreuses avec 21 enfants habitaient le terrain.

Dessous du pont de la rue de Gand (HT 14) : en février, une famille a trouvé un logement à Watrelos.

Site de la Poterne (HT 15) : en mai, 21 familles ont été recensées.

Rue Guillaume Werniers (HT 16) : en mai, 35 enfants étaient scolarisés. Le relogement de 3 familles a été proposé par les autorités.

Carrefour Pasteur (HT 17) : Le 6 juin, les habitants de ce terrain ont reçu des menaces avec des armes par des personnes du *platz* de la rue de « Constantine ». En septembre, 60 personnes ont été recensées.

Rue de la Chaude Rivière (HT 18) : en juillet, 2 familles ont été logées dans le SAS de pyramides (dispositif de logement d'insertion qui sera plus développé dans le chapitre 7).

Champ de Mars (HT 19) : Après une évacuation, le 12 janvier, une famille était hébergée dans un logement en urgence. 20 personnes n'ont pas eu de solution de relogement.

Pont Royal (HT 22) : en mai, 20 adultes et 23 enfants ont été recensés. Les enfants ont été scolarisés. En septembre, les bénévoles ont observé beaucoup de nouvelles familles.

ZI de Hellu (HT 24) : en janvier, le terrain a cumulé l'équivalent de 15 à 20 bennes de déchets. En octobre, neuf caravanes sont arrivées d'un terrain localisé dans la Cité scientifique, proche de l'arrêt du métro « 4 cantons ». En novembre, plusieurs nouvelles familles sont arrivées.

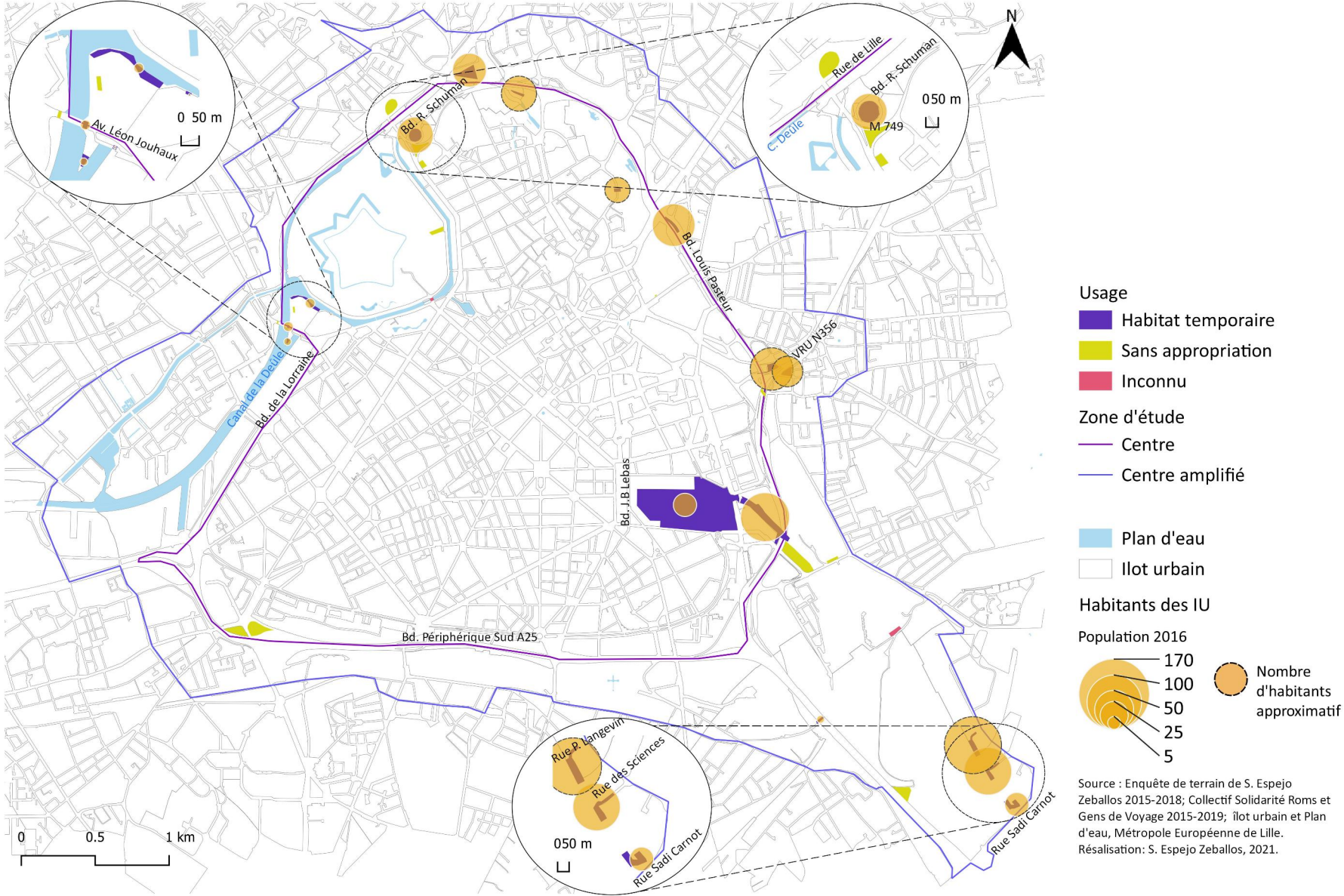
Rue des Sciences (HT 31) : le 15 janvier, 50 personnes ont été recensées, au total de 12 familles et 2 hommes adultes célibataires. Les personnes habitaient principalement dans des cabanes et dans 2 caravanes. Le 27 juin, 75 personnes ont été recensées, dont 33 adultes et 31 mineurs.

Rue du Faubourg de Béthune (HT 35) : en janvier, une possibilité de réinstallation dans un

village d'insertion a été proposée aux familles. En février, le projet n'était plus d'actualité. En mai, sur 40 personnes installées sur le terrain, 23 ont été logées dans le nouveau projet le SAS de pyramides, soit un total de 4 familles. L'évacuation a eu lieu en juin. En juillet, une famille qui était partie en Roumanie, est revenue et s'est installée sur ce terrain inhabitable dans des conditions très difficiles.

Sur la carte 26, on observe que les terrains les plus peuplés sont localisés dans l'est de Lille intra-muros, ou zone d'étude Centre. À Ronchin, au sud-est, dans le bord de la deuxième zone d'étude, 3 terrains très peuplés sont très proches. On observe aussi une croissance de la population d'un terrain dans le centre est appelé « Carrefour Pasteur ». De nouvelles installations sont aussi observées, dans la rue Bavay et deux autres dans le nord de la zone d'étude « Centre », dans la limite avec la commune Saint-André-lez-Lille.

Carte 26 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2016.



2.1.3 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2017

En décembre 2017, 524 personnes ont habité dans 130 habitats temporaires (HT) au total à Lille. Les personnes isolées ont occupé 4 des 15 IU investis par l'HT. Au total 13 habitats ont été occupés par 13 personnes sur 524 habitants de toute la zone d'étude. Dans la Gare Saint-Sauveur (N°HT 1), selon les associations depuis le printemps 2017, 200 personnes ont occupé la friche de la gare Saint-Sauveur. Le 24 octobre 2017, les personnes sont évacuées, seulement 97 personnes ont été prises en charge par les autorités.

Chez la population habitant en collectif, 11 des 15 IU ont été occupés par des familles de migrants Roms. Dans ces IU, 117 habitats sur 130 ont été habités par 511 migrants Roms, soit une moyenne de 4,3 personnes par habitat.

Détails sur les terrains.

Av. Cordonnier (N° HT 2) : 5 familles de la rue Constantine se sont installées dans cet IU.

Av. Cordonnier - Rue de Bavay (N° HT 6) : en avril, la majorité des familles de la rue Constantine est arrivée à la rue Bavay, et les bénévoles ont recensé de 110 à 130 personnes. Le 2 mai, de 104 à 120 personnes ont été recensées. En décembre, 136 personnes y habitaient. Le 12 décembre, ce total a augmenté à 157. Une évacuation a été réalisée le 2 mars.

Avenue Adolphe Max – P. Royal 3 (N° HT 7) : quelques familles du Pont royal se sont installées le 10 octobre 2017. Au total 23 personnes, dont 15 adultes et 8 enfants, ont été évacuées le 3 novembre 2017. Cette évacuation a été réalisée pendant la trêve hivernale. Deux représentants des familles ont porté plainte contre la Mairie de Lille avec les soutiens de plusieurs associations pour dénoncer cette évacuation illégale.

Rue Sadi Carnot (N° HT 11) : deux familles sont arrivées en mars après l'évacuation du terrain de l'ancienne imprimerie H2D à Fives. Le 6 juin, 20 personnes, dont 2 bébés de moins de 1 an, ont été recensées. Le 22 novembre, 2 familles et 3 hommes seuls, soit 14 personnes, dont 8 enfants, habitaient le terrain. Le premier décembre, 2 familles ont été recensées avec 8 enfants et 2 hommes seuls, soit 15 personnes au total.

Rue Constantine (N° HT 12) : le 7 février 2017, 78 personnes ont été recensées. Lors de l'évacuation, le 2 mars, 20 adultes et 37 enfants ont été recensés. La majorité est partie à l'IU de la rue Rue de Bavay.

Pont – Bd. Robert Schuman – Poterne (N° HT 15) : le 7 mars, quelques familles de la rue Constantine sont arrivées. Le 5 avril, des agressions sur des promeneurs proches du terrain se sont déroulées et la presse a couvert l'événement. Finalement, l'évacuation du terrain a été réalisée le 29 août.

Rue Guillaume Werniers – Rue Bernos (N° HT 16) : lors de l'évacuation le 20 avril, 30 personnes ont été recensées. Deux familles se sont installées avec leurs caravanes sur la place de la chapelle proche de l'habitation de l'évêque « Père Arthur ».

Carrefour Pasteur (N° HT 17) : le 20 avril, 3 familles de la rue Guillaume Werniers sont arrivées à

cet IU. Le 22 août, 7 familles sont arrivées de « Pont Royal ». Le 3 novembre, 4 familles, 23 personnes au total, sont arrivées du « Pont royal 3 ». Le 12 décembre, entre 140 et 150 personnes ont été recensées.

Bd. Schuman – M749 - Pont Royal (N° HT 22) : le terrain avait stocké beaucoup de déchets et une partie a été enlevée. Quelques familles issues de l'ancien terrain de la rue de Constantine se sont installées en mars. Des familles de G. Werniers sont arrivées le 20 avril. L'Association pour l'aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET et Médecins solidarité Lille (MSL) sont allés sur le terrain régulièrement. L'évacuation du terrain a eu lieu le 22 août 2017.

ZI de Hellu (N° HT 24) : quatre familles du terrain sont parties en Roumanie. Dans l'année, il existait des tensions avec des bénévoles. Au total sur le terrain, 8 familles ont été recensées dont 3 familles nombreuses. Le 8 mars, une famille est arrivée au terrain, après l'évacuation de l'ancienne imprimerie H2D à Fives.

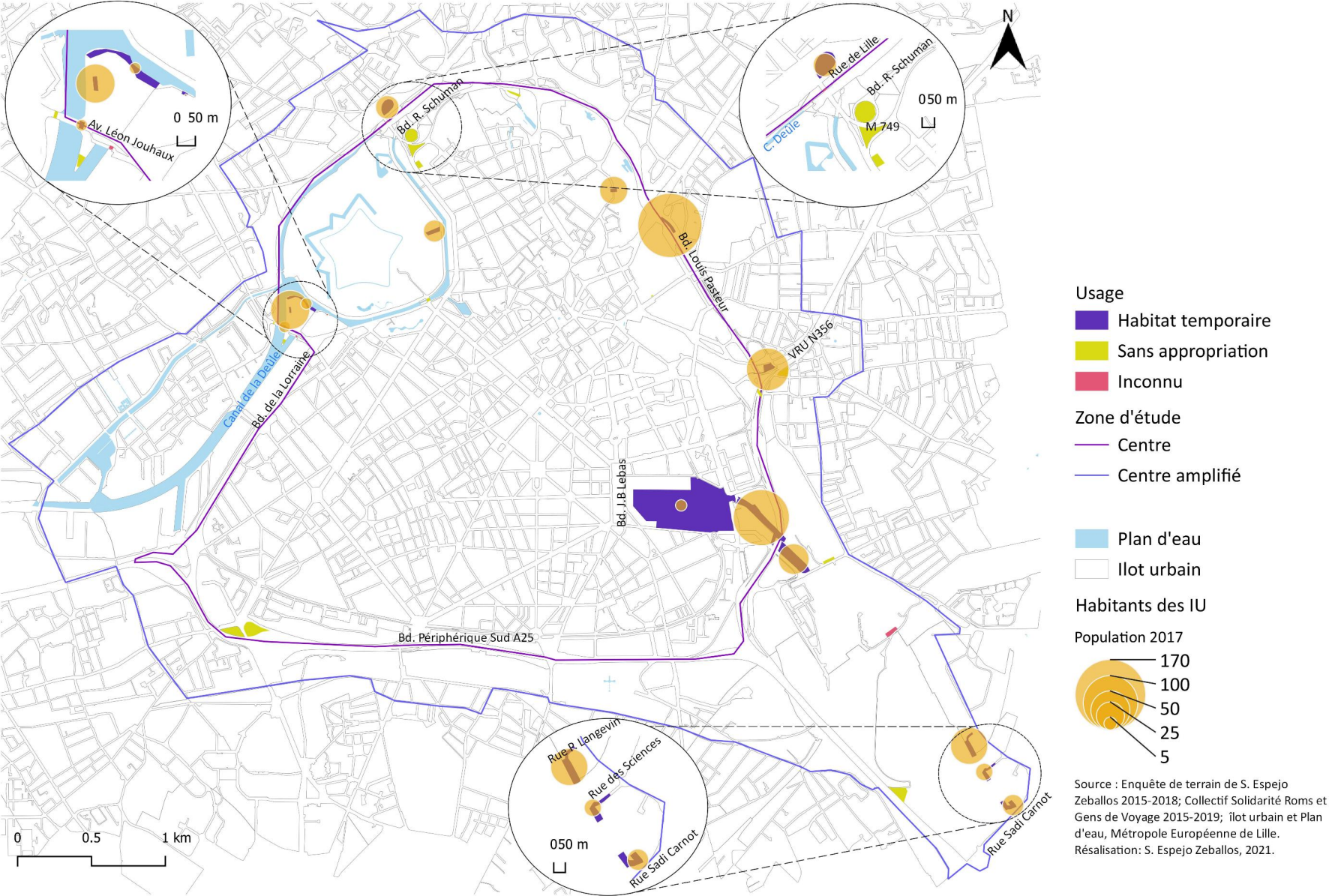
Les pyramides 3 (N° HT 28) : les familles se sont installées en octobre, approximativement 20 personnes, dont six familles avec 15 enfants.

Rue de Lille – Pont Royal 2 (N° HT 30) : en octobre, des familles de terrain dit « Pont royal » se sont installées dans cet IU.

Rue des Sciences (N° HT 31) : le premier mai, 69 personnes ont été recensées dont 33 adultes et 36 mineurs. Le 6 juin, 9 personnes, dont 4 enfants de moins de 10 ans, ont été recensées lors de l'évacuation.

Sur la carte 27, on observe une diminution dans le nombre des terrains habités, de 18 à 15. On observe aussi que les terrains de l'est de la première zone d'étude, Lille intra-muros, sont plus peuplés. Les terrains du nord de la même zone d'étude ne sont plus représentés parce qu'il y a eu plusieurs évacuations. Ces évacuations se localisent dans la limite entre les communes de Lille et Saint-André-lez-Lille. Dans les parties sud, et sud-ouest des zones d'étude, aucune installation n'est présente.

Carte 27 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2017.



2.1.4 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2018

En 2018, je n'ai réalisé qu'un seul parcours exploratoire à Lille. J'avais prévu de finir le travail de terrain en 2017, mais je l'ai continué avec les familles de migrants Roms parce que je n'avais pas pu réaliser beaucoup d'interviews des familles. Cette période d'observation m'a permis d'estimer qu'en 2018, 637 personnes ont habité 178 habitats dans les IU à Lille.

Dans le cas des personnes isolées, seulement deux personnes dans deux habitats ont été observées lors du parcours exploratoire en décembre. Elles ont occupé deux terrains sur 15 de la zone d'étude.

Chez la population habitant en collectif, 13 sites sur 15 ont été occupés par des familles de migrants Roms. Cette population représente au total 635 personnes dans 176 habitats, soit une moyenne de 3,6 personnes par habitat.

Détails sur les terrains.

Av. Cordonnier (N° HT 2) : en juillet les personnes étaient parties avant l'évacuation qui a eu lieu le 26 juillet.

Av. Cordonnier - Rue de Bavay (N° HT 6) : le 6 février ont été recensées 150 personnes. L'évacuation du terrain a eu lieu le 27 juillet. En août, les familles se sont dispersées et installées sur d'autres terrains, comme la rue de la Braille à Ronchin, Fives, et le Vieux Lille.

Carrefour Pasteur (N° HT 17) : le 2 janvier, 167 personnes habitaient le terrain. Le 6 février, 150 personnes ont été recensées. L'évacuation du terrain a eu lieu le 15 août.

Rue de la Chaude Rivière – Voie rapide N356 (N° HT 18) : le 25 août, 2 caravanes du terrain dit « Carrefour Pasteur » sont arrivées sur ce terrain.

Bd. Schuman – M749 - Pont Royal (N° HT 22) : le premier juin, deux familles se sont installées. Le 25 août, 13 caravanes du terrain dit « Carrefour Pasteur » se sont installées sur ce terrain. Le 4 décembre, 24 caravanes au total ont été observées sur le terrain.

Les pyramides 3 (N° HT 28) : en janvier, le terrain a été divisé en deux par les familles. De 5 à 6 cabanes se sont installées le long du mur du SAS et les autres sont restées plus proches de la rue Léon Jouhaux. En février, les familles ont rassemblé leurs habitats du côté de la rue Léon Jouhaux.

Rue de Lille – Pont Royal 2 (N° HT 30) : en septembre, toutes les familles du terrain ont été logées dans le SAS de Lambersart.

Façade de l'esplanade (N° HT 32) : le 25 août, 12 caravanes du terrain dit « Carrefour Pasteur » se sont installées sur ce terrain après leur évacuation.

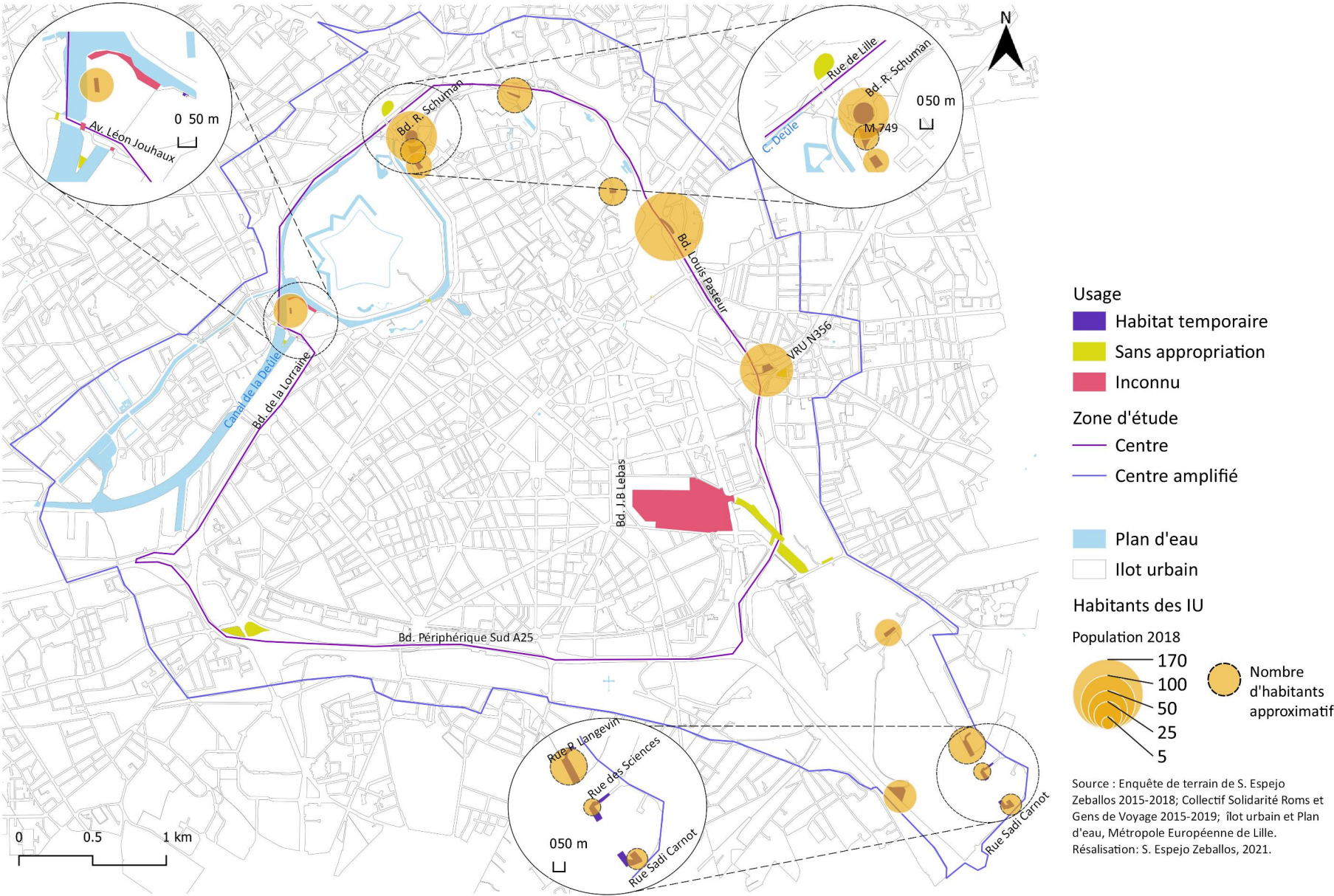
Rue George Danton – Rue des Peupliers (N° HT 34) : l'installation d'une partie des familles a été réalisée en septembre (aucune donnée précise). Le 13 novembre, 3 familles de Bavay y ont rejoint les autres familles.

Rue Louis Braille (Ronchin) (N° HT 36) : le 26 juillet, les "auto-expulsés" de l'avenue Cordonnier (terrain connu par les bénévoles comme « Bavay 3 ») se sont installées sur le terrain de la rue Louis

Braille à Ronchin.

Dans la carte 28, on observe que dans le nord de la zone d'étude, les terrains qui ont été évacués durant l'année 2017 ont été à nouveau occupés en 2018. Les familles sont revenues sur les terrains qu'elles avaient déjà occupés. Le terrain dit « Carrefour Pasteur » était le plus peuplé en 2018. Ce dernier terrain était localisé dans le nord-est de la première zone d'étude. Les terrains dits « Bavay » et « Cordonnier ou Bavay 3 » ont été aussi évacués et étaient localisés au sud-ouest de la première zone d'étude. Deux nouveaux terrains ont été occupés dans la commune de Ronchin, localisé sur la carte dans le sud-ouest. Ces terrains ont été déjà occupés dans le passé.

Carte 28 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2018.



2.1.5 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2019

Les données de cette année sont entièrement issues des Comptes rendus du Collectif Solidarité Roms et Gens de Voyage (CSRGV). En 2019, j'avais prévu la rédaction de ce manuscrit qui a dû être interrompu à cause d'un accident et j'ai donc demandé une année de césure. Néanmoins, je trouve important de prendre en compte ces données parce qu'elles permettent de voir l'évolution des terrains et de la gestion d'accueil des personnes habitant la rue.

En 2019, 390 personnes ont habité les IU de la zone d'étude à Lille, dans 97 habitats.

Dans le cas des personnes isolées, un seul habitat a été observé grâce à sa localisation très visible. C'est l'installation réalisée par l'association PARC dans « le Belvédère » lieu prévu pour la construction d'une piscine du projet Euralille. L'association a construit un abri avec des palettes et il a été cédé à des personnes isolées. Le nombre exact de personnes habitant dans cet espace est inconnu. Dans le tableau 9 et la carte 29, le terrain est représenté par un seul habitant pour démontrer que l'installation existait (et existe encore) et est inscrite dans les IU. Donc, 1 terrain sur 12 a été habité par des personnes isolées en décembre 2019.

Chez la population habitant en collectif, 11 sites sur 12 ont été occupés par des familles de migrants Roms. 389 personnes ont habité 96 habitats, soit 4 habitants en moyenne par habitat.

Détails sur les terrains.

Av. Cordonnier (N° HT 2) : le 30 décembre, 12 personnes ont été recensées.

Av. Cordonnier - Rue de Bavay (N° HT 6) : le 30 décembre, 60 personnes au total ont habité ce terrain, 30 se sont installés du côté de la rue Cordonnier et 30 du côté de la rue Bavay.

Avenue Adolphe Max – P. Royal 3 (N° HT 7) : le 30 décembre, 22 personnes ont été recensées, dont 6 familles. Les familles ont habité 2 cabanes et 4 caravanes.

Rue Sadi Carnot (N° HT 11) : le 30 août, 15 personnes ont été recensées, soit 2 familles avec 8 enfants et 2 hommes seuls.

Rue de la Chaude Rivière – Voie rapide N356 (N° HT 18) : le 8 janvier, 100 personnes ont été recensées.

Bd. Schuman – M749 - Pont Royal (N° HT 22) : le 8 janvier, 100 personnes et 27 habitations ont été recensées. Le 5 février, les bénévoles ont observé que le terrain était dans une situation terrible, avec de la boue, sans eau, et sans ramassage des ordures. Le 2 juillet, il y a eu une proposition de logement en village d'insertion. 150 personnes ont été recensées. Le 10 septembre, la majorité des familles a été logée dans la métropole. Le 8 octobre, 20 personnes dans quelques cabanes ont été observées sur le terrain.

ZI du Hellu (N° HT 24) : Le 8 janvier, deux nouvelles familles et trois nouveaux ménages sont arrivés sur le terrain. Le 8 octobre, 50 personnes sont recensées, soit 10 familles.

Les pyramides 3 (N° HT 28) : le 2 avril, beaucoup de personnes sont parties à cause du risque d'expulsion, seulement, 3 familles sont restées.

Rue des Sciences (N° HT 31) : le 8 janvier, deux nouvelles familles sont arrivées sur le terrain. Le 24 décembre, il y avait 3 familles sur le terrain.

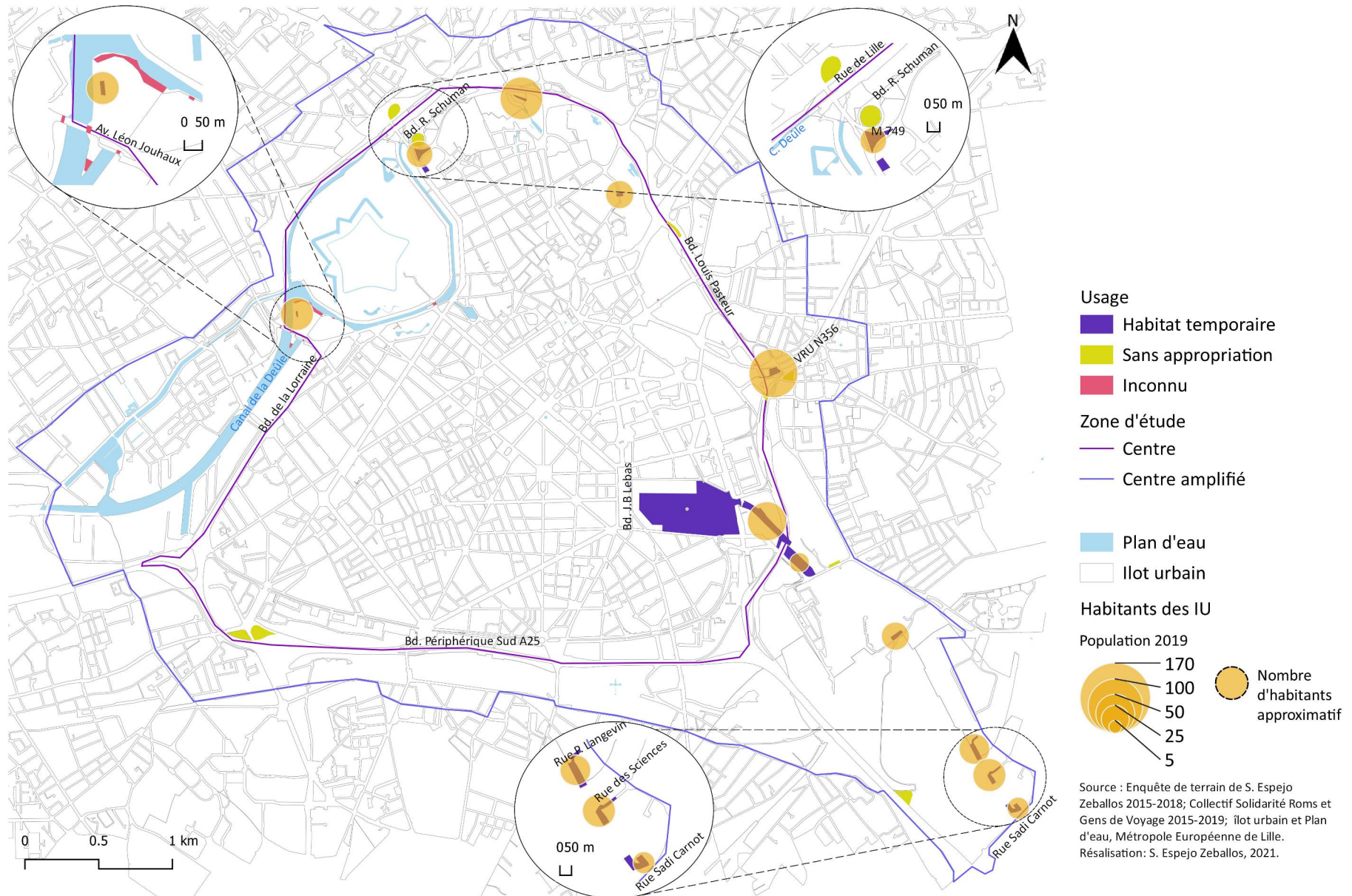
Façade de l'esplanade (N° HT 32) : le 8 janvier, le terrain a un sol en dur, de l'électricité, un système de ramassage des ordures ménagères, et 2 toilettes (sans chasse d'eau). Sur le terrain, il y a une famille nombreuse avec 7 enfants. En août, 60 personnes et 20 habitats ont été recensés. Le 10 septembre, les familles ont été logées dans la métropole.

Rue George Danton – Rue des Peupliers (N° HT 34) : le 8 janvier, il y a eu un incendie. Le terrain était habité par des familles d'origine serbe, qui sont parties après l'incendie. En décembre, 25 personnes (les mêmes familles) sont revenues sur le terrain.

Rue Louis Braille (Ronchin) (N° HT 36) : le 5 février, les conditions du terrain sont très difficiles, le sol est boueux, sans accès à l'eau, et sans ramassage des ordures. Le 8 octobre, l'aide humanitaire de la part de bénévoles est suspendue, la situation est trop difficile à gérer. En décembre, certaines familles sont parties sur le terrain du Chemin Napoléon à Lezennes, et 3 familles sur le terrain de la rue de Sciences. L'accès au terrain est fermé par le propriétaire, il y avait beaucoup de déchets.

Sur la carte 29, on observe que le terrain le plus peuplé en 2018, le « Carrefour Pasteur », a été évacué. Les autres terrains, proches du Carrefour Pasteur, étaient localisés aussi dans le nord de la zone d'étude et sont donc en 2019 les plus peuplés. Les terrains nommés « Bavay » et « Cordonnier » sont à nouveau occupés par les familles. Les terrains dans le sud-ouest de la deuxième zone d'étude sont plus peuplés qu'en 2018. Le terrain dit « Braille » a été évacué.

Carte 29 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2019.



2.1.6 Comparaison des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille entre 2015 à 2019.

À travers la description des événements importants sur les terrains, on a vu que le déplacement forcé, ou la « migration intra-urbaine forcée », des migrants Roms est plus important que celui des personnes isolées.

Dans les différentes cartes présentées (et la carte 30), il n'y a pas eu de différenciation des personnes vivant en collectif ou des personnes isolées, car l'objectif principal de cette cartographie est de représenter le sans-abrisme dans les deux villes. Il s'agit donc de représenter la « vulnérabilité de l'habiter » de toutes les personnes habitant les interstices urbains.

Les terrains occupés par les personnes isolées sont investis de plus en plus, mais le nombre de personnes n'augmente pas drastiquement. On citera juste le contre-exemple du cas de la friche Saint-Sauveur où des jeunes migrants s'étaient réfugiés dans un côté d'un hall de l'ancienne gare.

Les terrains occupés par les migrants Roms sont en constant mouvement. Les familles se déplacent d'un terrain à un autre lors des évacuations. Certaines familles rentrent dans leur pays d'origine quand une procédure d'expulsion est entamée par les autorités.

On observe dans le cas de personnes isolées que les mêmes terrains ont été occupés année après année. Et souvent, ce ne sont pas les mêmes terrains que ceux des habitants en collectifs, puisque ces derniers ont besoin des terrains plus grands pour y habiter.

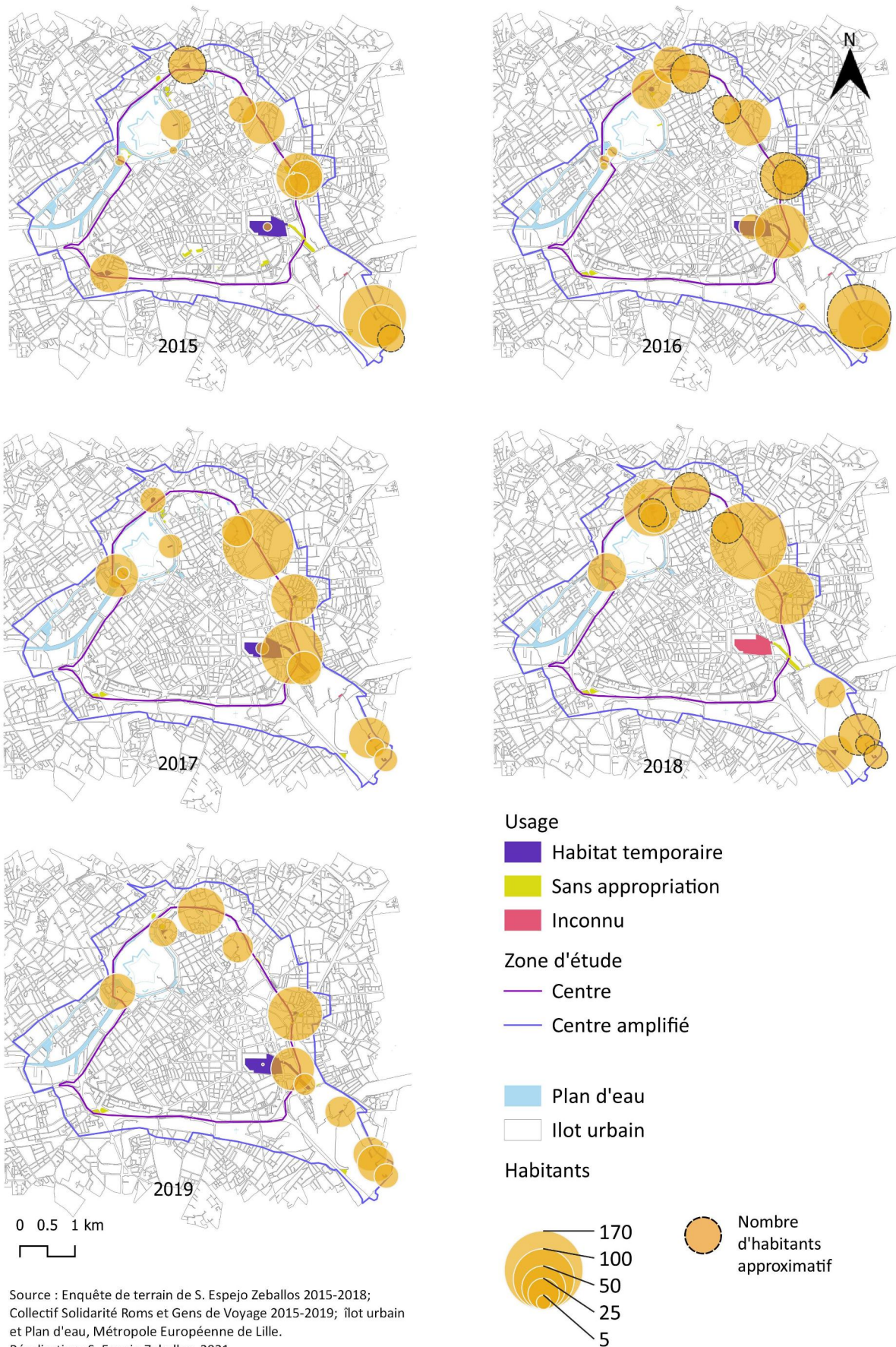
Même s'il y a eu un terrain occupé en 2015 dans le sud-est de la zone d'étude, les terrains occupés se concentrent dans le nord, nord-est et sud-ouest de la zone d'étude. Ces installations se concentrent surtout dans les interstices urbains de la voie rapide VRU.

Chez les personnes isolées, on observe qu'il y a un seul habitat par personne. Il existe quelques couples qui investissent certains terrains, mais ces cas sont une minorité.

Chez les migrants Roms habitant en collectif, entre 2015 et 2019, la moyenne de personnes par habitat était proche de 4 (2015 : 4,5 personnes par habitat (p/hab.) ; 2016 : 4,2 p/hab. ; 2017 : 4,3 p/hab. ; 2018 : 3,6 p/hab. ; 2019 : 4 p/hab.). La moyenne d'habitants était donc plutôt constante entre 2015 et 2019. On a constaté la moyenne la plus forte en 2015 et la plus faible en 2018. Même si ce calcul aide à montrer que les familles étaient nombreuses au moment de l'observation du terrain, on observe trois cas différents. Le premier : des familles très nombreuses avec 4 enfants ou plus, donc au total 6 personnes par foyer. Le deuxième : des familles très jeunes avec un nouveau-né, donc 3 personnes par foyer. Le troisième et le moins fréquent : des habitats occupés par des personnes seules, souvent des proches des familles (des oncles par exemple).

Finalement, le nombre d'évacuations dans la zone d'étude a fluctué au cours des différentes années. Chez les personnes isolées, seulement une évacuation a été observée dans la Gare Saint-Sauveur en octobre 2017. Chez les personnes habitant en collectif les évacuations se sont succédé de 2015 à 2019 : un en 2015, un en 2016, neuf en 2017, trois en 2018, un en 2019. Les deux derniers points sur la composition des personnes par foyer et les évacuations seront développés plus en détail dans le chapitre 7 qui explique l'évolution de l'occupation et la territorialisation.

Carte 30 : Schéma comparatif de l'évolution de l'occupation par l'habitat temporaire dans les interstices urbains à Lille de 2015 à 2019.



Source : Enquête de terrain de S. Espejo Zeballos 2015-2018; Collectif Solidarité Roms et Gens de Voyage 2015-2019; îlot urbain et Plan d'eau, Métropole Européenne de Lille. Réalisation: S. Espejo Zeballos, 2021.

2.2 L'évolution cartographique de l'habitat temporaire à Medellín de 2017 à 2018

Dans le tableau 10, la liste des terrains ayant été investis par l'habitat temporaire à Medellín est présentée. Les données représentées dans le tableau sont issues du travail de terrain réalisé en 2017 et 2018.

En 2017, 294 personnes ont été recensées dans 220 habitats dont 68 *cambuche* ou cabanes construites. En 2018, 252 personnes habitaient 231 habitats dont 64 construits. En 2018, la période d'observation a été plus longue et donc plus d'habitats ont été observés.

Tableau 10 : Évolution de l'occupation des interstices urbains à Medellín de 2017 à 2018.

N°	Rue	Usage observé 2017	Usage observé 2018	Habitants 2017	Habitants 2018	Habitats 2017	Habitats 2018	Habitats construits 2017	Habitats construits 2018	Type d'habitat
1	Calle 30A- Carrera 55	inconnu	habitat		1		1		1	Cambuche construit
2	Avenue Guayabal	inconnu	habitat		5		5		3	Cambuche construit
3	Carrera 52	inconnu	habitat		1		1		1	Cambuche construit
4	Av. Regional - Rio coté est du Métro B au Pont Colombia	habitat	habitat	6	7	6	7	2	2	Cambuche construit
5	Carrera 62 / Av. San Juan	inconnu	habitat		3		3		3	Cambuche construit
6	Av. Regional - Rio coté ouest du Métro B au Pont Colombia	habitat	habitat	1	1	1	1			Cambuche improvisé
7	Quebrada El Hueso du Rio Medellín au Metro B Estadio	habitat	habitat	3	7	3	7		3	Cambuche construit
8	Carrera 62 du Calle 67 à l'Université d'Antioquia	inconnu	habitat		2		2		2	Cambuche construit
9	Manga la Minorista 1	inconnu	habitat		1		1			Cambuche improvisé
10	Manga la Minorista 2	inconnu	habitat		4		4			Cambuche improvisé
11	Pont Carrera 57 - Mercado la Minorista	inconnu	habitat		2		2		2	Cabane adhérent au pont
12	Pont Avenue Colombia	habitat	habitat	9	7	9	7	1	1	Cabane adhérent au pont
13	Av. Regional - Rio coté est du Av. San Juan au Métro B	habitat	habitat	8	3	8	3	3		Cambuche construit
14	Av. Regional - Rio coté ouest du Av. San Juan au Métro B	habitat	habitat	1	1	1	1	1	1	Cambuche construit
15	Manga Pont Av. Colombia	inconnu	habitat		2		2		2	Cambuche construit
16	Pont calle 43	inconnu	habitat		2		2		2	Cabane adhérent au pont
17	Pont peatonal – Av. San Juan	inconnu	habitat		2		2		2	Cabane adhérent au pont
18	Manga Puente Colombia	inconnu	habitat		1		1			Cambuche improvisé
19	Av. Regional - Rio coté est du Pont Colombia au Pont Horacio Toro	habitat	habitat	9	3	9	3	2	2	Cambuche construit

20	Av. Regional - Rio coté est du Pont Horacio Toro au Pont Calle 67 (Barranquilla)	habitat	habitat	22	20	22	20			Cambuche improvisé
21	Calle 57- Quebrada La Iguaná	habitat	habitat	1	1	1	1	1	1	Cambuche construit
22	Calle 56 – Quebrada La Iguaná	habitat	Aucun	75	0	19	0	19	0	Cabane Ranchito
23	Pont Carrera 65 Sud	habitat	habitat	3	3	1	1	1	1	Cabane Ranchito
24	Pont Carrera 65 Nord	habitat	habitat	11	11	4	4	4	4	Cabane adhérent au pont
25	Pont Calle 54	habitat	habitat	16	16	7	7	7	7	Cabane Ranchito
26	Carrera 62/ Pont Madre Laura	inconnu	habitat	0	6		3		3	Cabane Ranchito
27	Avenue Greiff	habitat	habitat	100	100	100	100			Cambuche improvisé
28	Calle 58 – La plataforma	Aucun	Aucun	0	0	0	0			Aucun
29	Carrera 51D/ Métro A Prado	Commerce	Commerce	0	10	0	10			Cambuche improvisé
30	Pont Calle 67	habitat	habitat	4	3	4	3			Cambuche improvisé
31	Pont del Mico / Calle 77	habitat	habitat	7	7	7	7			Cambuche improvisé
32	Av. Regional - Rio coté est du Pont Calle 67 au Pont del Mico	habitat	habitat	7	7	7	7			Cambuche improvisé
33	Calle 67 Barranquilla / Métro A Hospital	inconnu	habitat		5		5			Cambuche improvisé
34	Pont Calle 47 / Calle 67 Barranquilla	inconnu	habitat		3		3			Cambuche improvisé
35	Pont Horacio Toro	habitat	habitat	11	5	11	5			Cambuche improvisé
Totaux :				294	252	220	231	41	43	

2.2.1 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2017

Des enregistrements vidéos du parcours de la ligne de métro aérien ont été réalisés en 2016 et 2017 pour commencer le travail exploratoire. Ce travail m'a permis d'observer les changements dans la configuration urbaine de Medellín et des interstices urbains produits par deux réseaux de transport : le métro aérien et le réseau de transport automobile. Le métro aérien m'a permis d'avoir un autre point d'observation. J'ai donc pu repérer des IU habités proches des cours d'eau et du fleuve. Ensuite, plusieurs parcours exploratoires du secteur de la canalisation en dessous du métro ont été réalisés entre mars et juin 2017, dans le quartier Suramericana et Estadio.

Quatre parcours (le 30 juin, les 5, 6, et 7 juillet) ont été réalisés avec le sous-secrétariat d'inclusion sociale dans leur parcours programmé. Ces parcours se sont concentrés sur la rive droite du fleuve Medellín. Le 23 juin, avec un groupe de personnes externes, surtout des étudiants, nous avons réalisé la visite de tous les centres d'accueil et de resocialisation donnés par le sous-secrétariat d'Inclusion sociale. Ce point sera plus développé dans le chapitre 7.

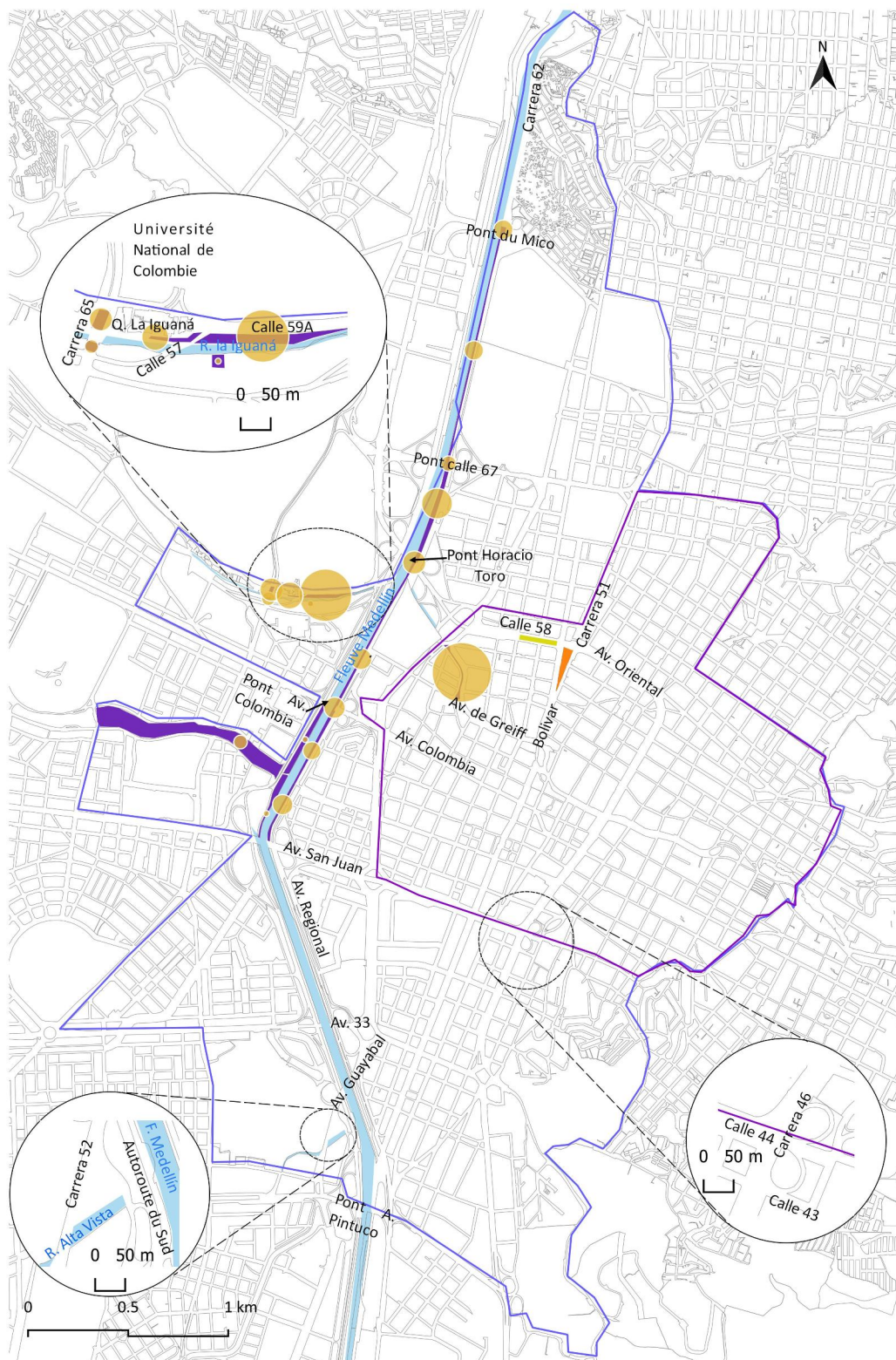
En 2017, 294 habitants et 220 habitats ont été observés dans les deux zones d'étude.

Les personnes habitant en collectif sont au nombre de 105, réparties dans 31 habitats. Ces familles se localisent sur les rives du ruisseau l'Iguaná. Une évacuation forcée a été observée dans un groupe de famille localisé dans la *quebrada* (ruisseau) l'Iguaná dans la calle 59A, proche de *l'Universidad Nacional de Colombia*. Le 28 mars 2017, 75 personnes ont été évacuées. Ce cas sera développé dans le chapitre 7.2.2.

Les personnes isolées au nombre de 189, habitaient chacune un seul habitat. Ces personnes se localisent surtout sur la rive droite du fleuve Medellín et sur les rives de la *quebrada* El Hueso. Sur ce total, seulement 10 personnes ont un cambuche construit, les autres dorment dans des cambuches improvisés. Les descriptions de ces habitats seront données dans le chapitre 6.

Dans la carte 31, tous les IU habités sont proches du cours d'eau ou du fleuve Medellín. On observe deux sites avec une grande quantité de populations. Le premier est à côté de la *quebrada* l'Iguaná et le deuxième est dans l'Avenue de Greiff. Deux IU sont moins densément peuplés, le premier est un IU proche du ruisseau l'Iguaná et l'autre est sur la rive du fleuve Medellín proche du quartier El Chagualo. Les autres IU avec une quantité moindre de population sont localisés le long du fleuve Medellín, surtout au-dessous des ponts.

Carte 31 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2017.



Source : Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2017; îlot urbain, Empresa de Desarrollo Urbano - EDU.
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.



2.2.2 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2018

En 2018, 252 personnes ont habité les deux zones d'étude. Ce recensement qui n'ambitionne pas d'être exhaustif montre la présence importante des personnes habitant les interstices urbains de Medellín. En 2018, 231 habitats ont été observés, dont 43 construits et 188 improvisés. Cette différence est importante à réaliser, car les personnes qui ne construisent pas, un *cambuche* ou un *ranchito*, ont un rapport différent avec l'espace qu'elles habitent. Les typologies d'habitats seront décrites dans le chapitre 6 : la structure d'un habitat temporaire. Les rapports avec l'espace seront décrits dans le chapitre 7.1.2 : l'habitante de calle à Medellín.

Les visites ont été réalisées au moment des parcours programmés par le sous-secrétariat d'inclusion sociale de la Mairie de Medellín. Les visites ont été réalisées le 6, 7, 16, 19, 21, 22 février; le 7, 8, 9, 13, 14, 15, et 22 mars. Deux parcours exploratoires ont été réalisés, accompagnés par un ami, le 16 et 19 mars.

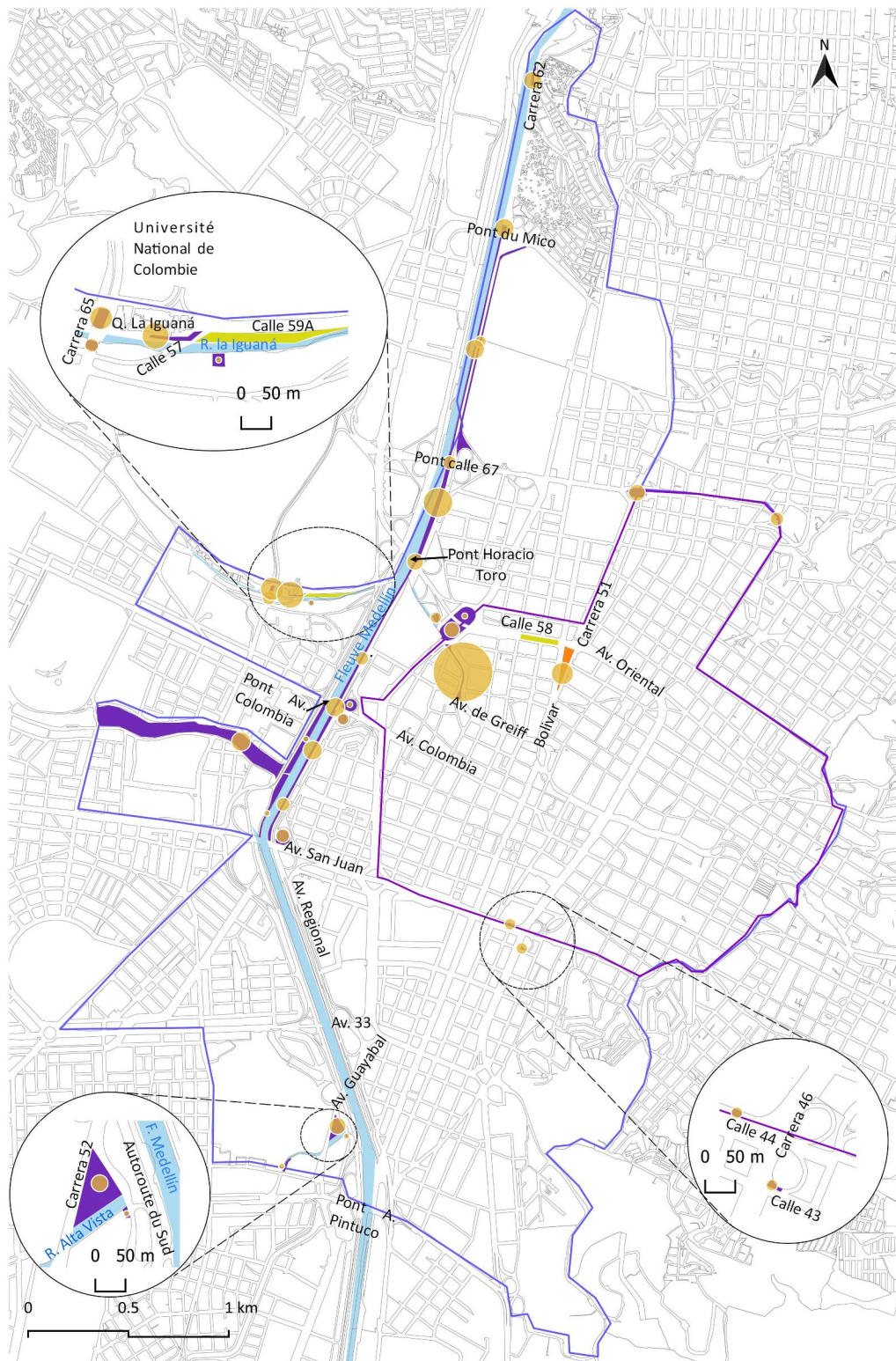
La majorité des IU habités étaient localisés sur les bords des ruisseaux ou du fleuve. Les parcours avec le sous-secrétariat d'inclusion sociale se sont concentrés sur les *comuna* (commune) 10, 11, 4, 16. Les IU étudiés sont localisés dans une partie de ces communes, surtout sur les rives des ruisseaux ou du fleuve Medellín.

Les personnes habitant en collectif se localisent encore sur les rives du ruisseau l'Iguaná. Une nouvelle installation est observée en face du quartier Moravia. Suite à un incendie, des familles se sont réfugiées sous le pont Madre Laura. Cet IU est assez large et permet aux familles de se protéger des pluies. Ce cas sera mentionné dans le chapitre 7.II.2.

Les personnes solitaires n'ont pas eu de changement fort de leur localisation. Or, les *habitantes de calle* habitaient souvent en solitaire. Quelques cas rares de couples de personnes isolés ont été observés sur la rive droite du fleuve Medellín. Certains ont été repoussés vers d'autres IU du fleuve Medellín, parce que la construction des *Parques del Rio* avait démarré et ils étaient contraints par les ouvriers de partir. Ce déplacement n'a pas été violent, mais les limites du territoire des *habitantes de calle* a été diminué. La territorialisation des IU sera développée dans le chapitre 7.I.2.

Sur la carte 32, un seul IU reste le plus peuplé, celui de l'avenue Greiff. Deux autres IU étaient moins peuplés et étaient localisés à côté du ruisseau la Iguaná et sur la rive droite du fleuve Medellín, entre la calle 58 et la calle 67. Tous les autres IU sont occupés par des petits groupes de personnes souvent éparpillés dans les IU de grande surface.

Carte 32 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2018.



Source : Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2018; îlot urbain, Empresa de Desarrollo Urbano - EDU.
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.



2.2.3 Comparaison des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2017 et 2018.

Durant l'année 2018, j'ai pu réaliser plus de parcours qu'en 2017. J'ai donc pu observer plus d'IU, comme on peut le remarquer sur la carte 33 avec un nombre d'IU cartographiés plus important. Les nouveaux IU observés en 2018 ont la caractéristique principale d'être habités par des personnes isolées. Les IU associés aux réseaux du transport ont une surface importante et sont constitués de plusieurs habitats dispersés. On y trouve donc d'une à cinq personnes. Les lieux les plus habités par les *habitantes de calle* sont les dessous des ponts du fleuve Medellín, jusqu'à 11 personnes. Ces lieux leur donnent la protection aux changements météorologiques (aléas naturels). Les rives du fleuve Medellín sont aussi très peuplées, mais les personnes sont dispersées tout au long du fleuve. En 2017, 85 personnes soit 45 % et en 2018, 72 personnes, soit 33.3 % du total de personnes isolées recensées ont habité les rives du fleuve Medellín.

Les personnes habitant en collectif, en groupe ou en communauté ont été évacuées en 2017, les autres groupes n'ont pas été évacués. L'évacuation de cette communauté a diminué la population totale des habitants en collectif de 105 en 2017 à 36 en 2018. La même quantité de personnes de 2017 à 2018 habitait sur la calle 57 au carrera 65 sur les rives du ruisseau l'Iguaná. Un IU a commencé à être habité suite à un incendie dans le quartier Moravia. Quelques familles ont occupé le dessous du pont Madre Laura.

Sur les deux cartes (carte 33) on observe que les principaux IU habités sont localisés proches de cours d'eau : le fleuve Medellín, les ruisseaux l'Iguaná et El Hueso. Les autres IU habités se localisent dans la première zone d'étude : le centre. Ces IU sont associés aux réseaux de transport, et on observe que les personnes se sont installées sur les échangeurs routiers, les dessous des ponts et aussi sous la structure du métro aérien (dans le centre et sur les rives du ruisseau El Hueso).

Carte 33 : Comparaison de l'évolution de l'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire à Medellín en 2017 et 2018.

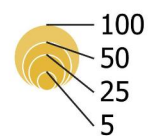


Source : Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2017-2018; Îlot urbain, Empresa de Desarrollo Urbano - EDU.
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

Usage observé en 2017 et 2018 Zone d'étude

- Habitat temporaire
- Commerce ambulant
- Sans appropriation
- Centre
- Centre amplifié
- Plan d'eau
- Îlot urbain

Habitants des IU en 2017 et 2018



II. L'évolution de l'occupation de l'habitat temporaire dans des interstices urbains

1. Évolution de l'occupation de certains interstices urbains à Lille

Deux types d'habitats ont été observés dans la métropole lilloise, l'habitat des personnes isolées et l'habitat en collectif. Un cas de chaque type d'habitat sera présenté dans cette partie du chapitre.

1.1 Habitat des personnes isolées : cas du pont de l'avenue Léon Jouhaux côté Est

En 2015, deux sites différents ont été observés sur le pont Léon Jouhaux (N° HT 9 et 13). Seule l'évolution de l'habitat du site du côté Est sera présentée dans cette partie. Même si ce site a eu une évolution lente, elle a pu être saisie grâce au temps long d'observation. Chaque année de 2015 à 2018 et en 2021, j'ai « observé » le site depuis la rive opposée du canal. Tout d'abord, le premier site est du côté Ouest du canal où seulement les affaires d'une personne ont été observées. J'ai fait un entretien spontané avec un naturaliste qui m'a confirmé qu'un homme brésilien habitait de ce côté du pont depuis 3 ans (Entretien spontané du 05/03/2015). Le deuxième habitat observé est du côté Est du pont et son évolution est représentée dans les cartes 34 et 35. Ces habitats ont été observés lors des parcours exploratoires du travail de terrain du master, réalisé entre janvier et mai 2015 (photo 5).

Lors du parcours exploratoire le 18 mai 2015, j'étais accompagné et nous avons décidé de visiter l'habitat. L'entrée est localisée du côté de la rue Léon Jouhaux. Nous avons descendu un petit chemin entre les buissons. Ensuite, une barrière en bois sépare cet espace du site dit « Les pyramides » et le pont sert de porte d'entrée à l'installation sous le pont. Après m'être annoncé sans réponse, nous avons décidé de rentrer pour prendre des photos. Une description détaillée du site a été réalisée :

Sur le chemin qui mène au pont, on voit d'abord un étendoir attaché aux arbres avec des vêtements d'homme. Ensuite, sur la droite, les deux tentes sont montées. Au milieu de l'espace sous le pont, une cuisine improvisée est construite avec des pierres et une grille, de l'eau dans la casserole attendait les habitants. Quelques mètres à gauche, un fauteuil est là, avec des cartons comme coussins. Une échelle est installée pour monter vers l'espace entre le pont et la structure. Cet espace, dans la structure du pont, est probablement utilisé comme dortoir, lorsqu'on est de l'autre côté du pont, on aperçoit des matelas qui y sont déposés (Espejo Zeballos, 2015).

Au moment de la visite, il y avait seulement deux tentes. Possiblement, une autre personne dormait dans la structure du pont. Malheureusement, lors des parcours des années suivantes, je n'ai pu rencontrer personne sur le terrain pour réaliser un entretien. Donc la description de cette installation est réalisée seulement par observation.

Lors du parcours exploratoire du 13 octobre 2016, une tente en plus est observée sur le site, un sofa dans de meilleures conditions que l'année dernière et d'autres objets, peut-être une table, mais je n'arrive pas à bien reconnaître à cause de la disposition des tentes. Ces détails nous montrent qu'il y a une recherche d'amélioration des conditions de vie et d'intimité.

Lors du parcours exploratoire du 8 novembre 2017, l'installation observée est plus grande. En

plus des deux tentes, une sorte de cabane construite avec des palettes sur le site est observée. Derrière le « mur » de palettes de l'autre côté du pont d'où j'ai réalisé la prise des photos, la visibilité est minime. Un canapé, une table et différents objets et une plante sont aussi observés.

Pendant ces trois années (photo 6), une évolution de l'installation est observée sous le pont de l'avenue Léon Jouhaux. Les habitants, avec l'organisation des tentes et la construction d'un mur de palettes, cherchent l'intimité. Cette évolution permet de confirmer l'hypothèse qu'un refuge peut devenir un habitat plus complexe avec le temps. Aussi, le degré d'appropriation du terrain augmente avec le temps.

En 2021, j'ai réalisé la visite de certains terrains, dont celui-ci. Le mur de palettes n'est plus visible. Le terrain a été complètement nettoyé. Une seule tente sans aucun objet autour est sous le pont. Comme cette installation est devenue de plus en plus visible avec le temps, les habitants ont-ils été évacués ? La visibilité est-elle une cause d'évacuation ? Je vais développer ces points dans la partie 7.1.1.

Photo 5 : Vu d'une partie du terrain de l'avenue Léon Jouhaux et cuisine improvisée du terrain.



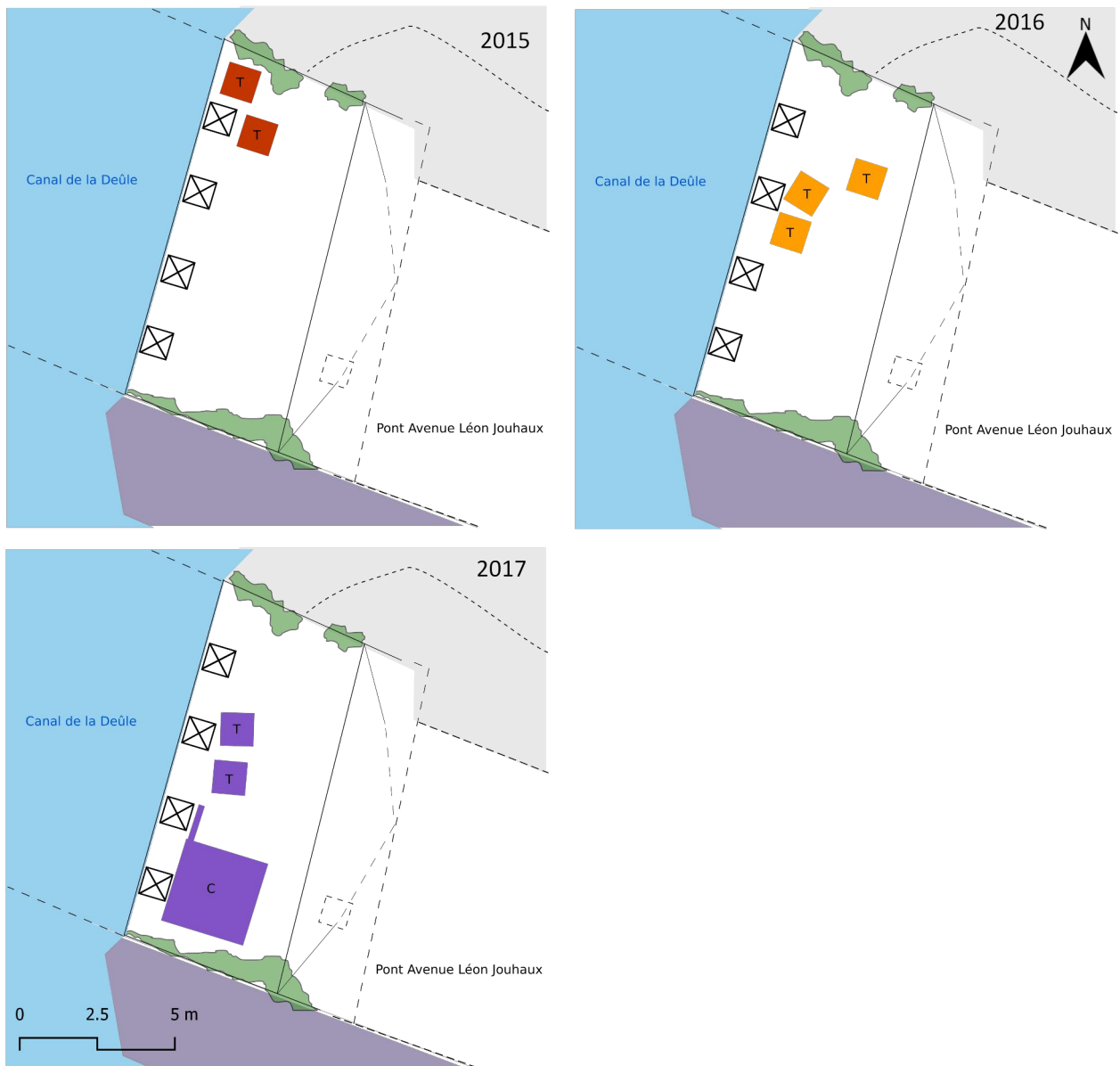
Source : S. Espejo 18/05/2015.

Photo 6 : Terrain occupé par l'habitat temporaire sous le pont de l'avenue Léon Jouhaux de 2015 à 2017.



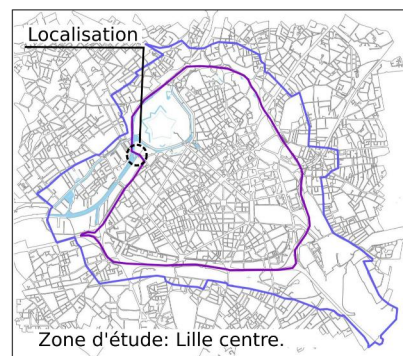
Source : S. Espejo, 18/05/2015, 13/10/2016 et 8/11/2017.

Carte 34 : Évolution de l'installation du dessous du pont Léon Jouhaux de 2015 à 2017.

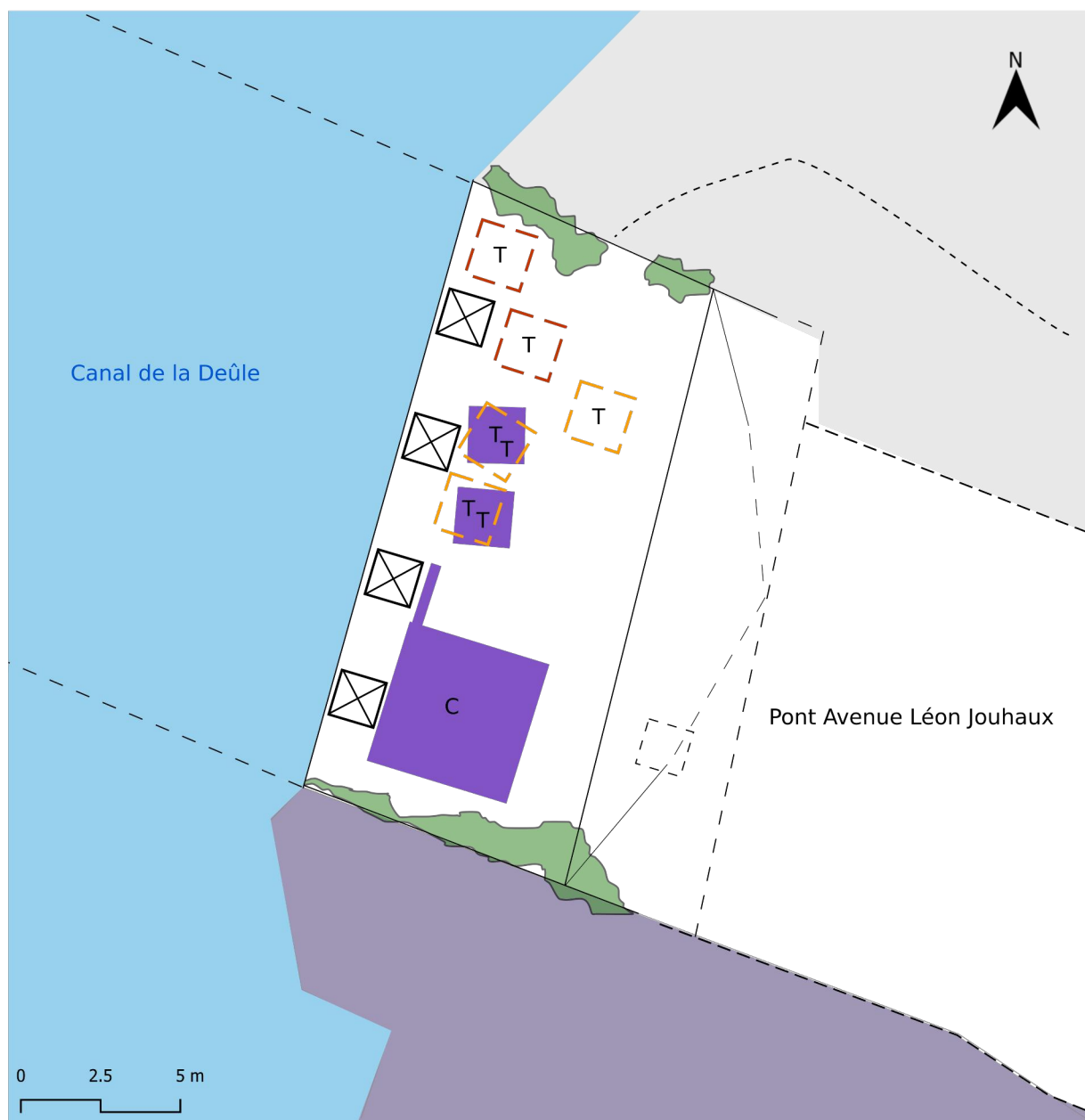


Source : Enquête de terrain de S. Espejo Zeballos de 2015-2017; Îlot Urbain et Plan d'eau, Métropole Européenne de Lille; IU des réseaux de transports et IU usages divers, adapté à partir de la carte Usage du sol OCSD2D 2015, Géo2France (Ppige). Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

Habitats	Éléments de l'occupation	Fond de carte
■ 2015	T Tente	 Ilôt urbain
■ 2016	C Cabane	 Plan d'eau
■ 2017	 Végétation	 IU des réseaux de transports
	 Parcours d'entrée	 IU usages divers
		X Colonne

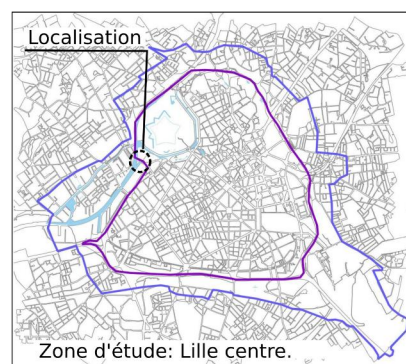


Carte 35 : Comparaison de l'évolution de l'installation du dessous du pont Léon Jouhaux de 2015 à 2017.



Source : Enquête de terrain de S. Espejo Zeballos de 2015-2017; Îlot Urbain et Plan d'eau, Métropole Européenne de Lille; IU des réseaux de transports et IU usages divers, adapté à partir de la carte Usage du sol OCSD2D 2015, Géo2France (Ppige). Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2021.

Habitats	Éléments de l'occupation	Fond de carte
 2017	T Tente	 Ilôt urbain
	C Cabane	 Plan d'eau
Occupation	 Végétation	 IU des réseaux de transports
 2015	 Parcours d'entrée	 IU usages divers
 2016		X Colonne



1.2 Habitat en collectif : Cas rond-point boulevard Schuman et M749, lieu dit « Platz du pont Royal » ou « Pont Royal »

Les visites sur ce terrain ont été réalisées le 6 janvier 2017, le 18 septembre et le 10 décembre 2018. Les cartes 36 et 37, ont été réalisées grâce aux images satellites du site sig-compare.geolillemetropole.com de la Métropole Européenne de Lille (MEL). De plus, les données sur ce *platz* ont été obtenues principalement à partir des comptes-rendus du Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage (CSRGV), des entretiens spontanés aux bénévoles et des entretiens semi-directifs à trois familles du *platz*. Le terrain a deux propriétaires : la MEL pour la partie sud-est et la mairie de Saint-André-lez-Lille pour la partie nord-ouest. L'accès à pied sur le terrain est fait depuis la rue Adolphe Max, en traversant un autre IU qui fait communiquer la voie M749 avec le rond-point. Il y a un arrêt du bus dans la Façade de l'Esplanade.

La carte 36 de 2015 n'est pas confirmée par les données obtenues du CSRGV mais dans les images satellites, quatre habitats et des dépôts de ferraille ont été observés.

En 2016 les bénévoles du CSRGV ont recensé en mai, 20 adultes, 23 enfants scolarisés et en septembre ils ont observé une augmentation significative des familles, par rapport au début de l'année. Avec l'image satellite, 11 habitats sont recensés.

En 2017, lors de la visite en accompagnant des bénévoles du CSRGV le 6 janvier, 24 habitats sont observés. Une partie des caravanes et des cabanes est sur un niveau plus bas du terrain, de plus au moins 1.3 m (photo 8). Le CSRGV décrit que certaines familles issues de l'évacuation du 20 avril 2016 du *platz* de la rue Guillaume Werniers sont maintenant dans le *platz* du « Pont Royal ». L'Association pour l'aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET) et les Médecins Solidarité Lille (MSL) vont régulièrement au « Pont Royal ». Le 22 février, la tentative de vol d'une joggeuse proche de la Citadelle par deux adolescents du *platz* de la rue Constantine a accéléré l'évacuation de celui-ci. Le 2 mars, quelques familles du *platz* de la rue Constantine se sont donc installées au « Pont Royal ». L'ensemble du *platz*, soit 75 personnes, est évacué le 22 août 2017. Sept familles se sont installées sur le *platz* du carrefour Pasteur. Cinq familles de 17 personnes ont occupé un nouveau terrain appelé par les bénévoles « Pont Royal 2 », et se sont installées le 10 octobre sur ce *platz* proche de la rue de Lille (N° HT 28).

Les bénévoles du CSRGV ont constaté que 2 familles se sont à nouveau installées sur le *platz* Pont Royal en juin 2018. Le 25 août, 13 caravanes du Carrefour Pasteur arrivent en cherchant refuge après l'évacuation du 15 août de leur lieu de vie. En 2018 la résolution de résorption des bidonvilles est présentée et ce terrain est un des candidats pour l'hébergement à cause des conditions du terrain (Réunion du CSRGV 04/12/18). Les familles ont bougé leurs caravanes vers le côté sud-est du terrain, propriété de la MEL. La mairie de Saint-André-lez-Lille demandait l'expulsion du terrain parce que les familles étaient sur sa partie du terrain. Les bénévoles ont proposé aux habitants de bouger les caravanes du côté de la MEL et la demande d'évacuation a été arrêtée. De plus, la Sauvegarde du Nord n'intervenait pas sur ce terrain parce que l'accès est dangereux (entretien spontané à un bénévole le 18/09/2018). Le collectif a envoyé un appel à des bénévoles pour un recensement demandé par la Sauvegarde où je participais en fournissant une

carte de localisation des habitats. Lors du recensement réalisé le 10 décembre avec les bénévoles, 26 habitats, dont 1 cabane et 25 caravanes, et 91 personnes sont recensées (photos 7 et 9).

Le terrain connu par les bénévoles comme « Pont Royal » est suivi de près par des bénévoles et les habitants font confiance à leurs conseils pour que les évacuations soient annulées ou décalées. L'évolution de l'occupation de ce terrain est en lien avec l'évacuation d'autres terrains. Très peu de familles sont de nouveaux arrivants et en plus les familles ont très souvent un lien de parenté.

Le nombre d'habitats sur le terrain est passé de 4 en 2015 à 26 en 2018 et 27 en 2019. Au début, les habitants avaient des cabanes, les années suivantes ils ont acheté des caravanes et en 2018 il ne restait seulement qu'une cabane. En 2015, les habitats étaient plus proches du centre du terrain et ils avaient la végétation pour se protéger et diminuer un peu le bruit des voies rapides qui les entourent. En 2018, les habitats se sont installés sur le côté nord-est. Les habitants ont dû enlever un peu de la végétation existante pour installer leurs caravanes et ne pas être localisés sur le terrain de la mairie de Saint-André-lez-Lille. Le chef du terrain en 2017 et 2018 habitait au centre du terrain. Je développerai plus sur le fonctionnement d'un *platz* dans le chapitre 7.II.1.

Actualisation d'information

En janvier 2019, 100 personnes et 27 habitats ont été recensés par les bénévoles. En février, le terrain était en très mauvais état, le sol n'étant pas en béton, la boue se forme rapidement. Il n'y avait pas accès à l'eau ni au ramassage d'ordures. Le 2 juillet 2019, une proposition de logement et des logements en village d'insertion sont proposés. En avril 2019, 150 personnes approximativement sont recensées. Le 10 septembre, la majorité des personnes a été logée dans la métropole, dans différents types de logements. Certaines familles parties en Roumanie n'ont pas bénéficié de la proposition de logement. Ces familles, se sont réinstallées sur le rond-point. Le 8 octobre, 20 personnes habitaient le terrain (Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole, 2019).

Photo 7 : Vu de l'ensemble du *platz* Pont Royal en 2018.



Source : S. Espejo Zeballos, 10/12/2018.

Photo 8 : Habitats installés dans le coté nord-ouest du *platz* Pont Royal.



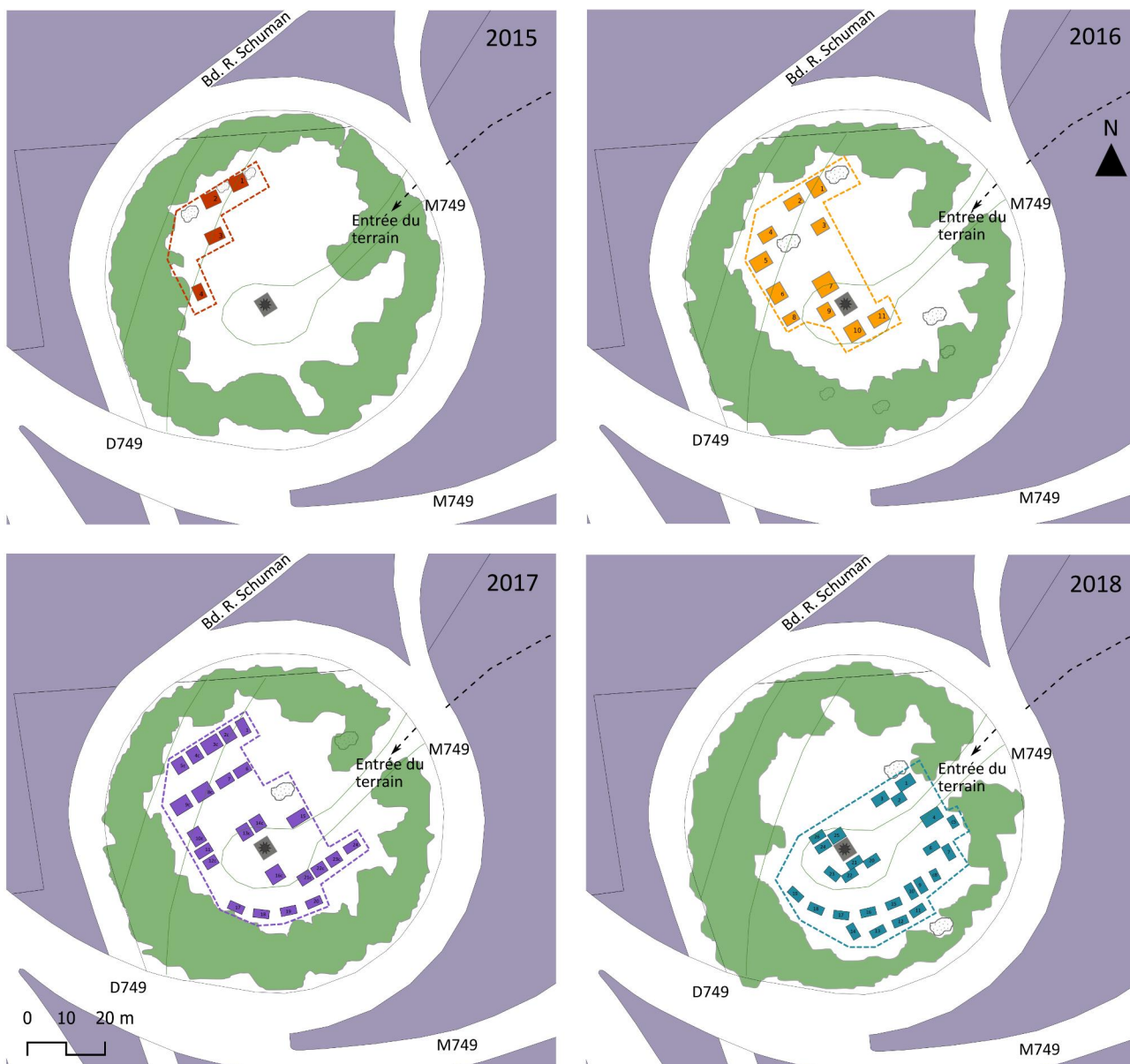
Source : S. Espejo Zeballos, 06/01/2017.

Photo 9 : Vu de l'intérieur du *platz* Pont Royal en 2018.



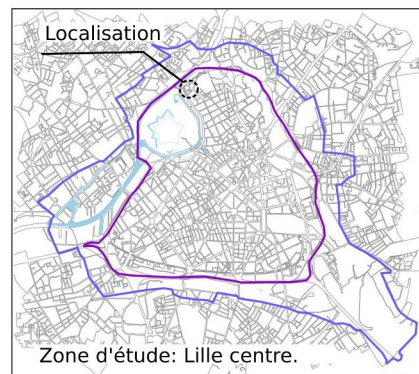
Source : S. Espejo Zeballos, 18/09/18.

Carte 36 : Evolution de l'occupation du platz Pont Royal de 2015 à 2018.



Source : Enquête de terrain de S. Espejo Zeballos de 2015-2018; Îlot Urbain, Métropole Européenne de Lille; Cadastre; IU des réseaux de transports adapté à partir de la carte Usage du sol OCSD2D 2015, Géo2France (Ppige).
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2015-2018.

Habitats	Délimitation du platz	Fond de carte
2015	2015	Ilôt urbain
2016	2016	IU des réseaux de transports
2017	2017	Cadastre
2018	2018	Éclairage
		Parcours d'entrée
		Ferraille
		Végétation

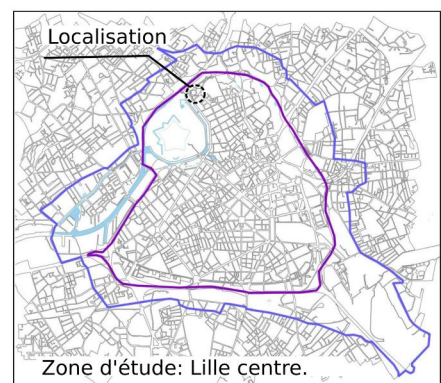


Carte 37 : Comparaison de l'évolution de l'occupation de l'interstice urbain dit « Pont Royal » de 2015 à 2018.



Source : Enquête de terrain de S. Espejo Zeballos de 2015-2018; Îlot Urbain, Métropole Européenne de Lille; Cadastre; IU des réseaux de transports adapté à partir de la carte Usage du sol OCSD2D 2015, Géo2France (Ppige).
Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2015-2018.

- | | | |
|------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Habitats | Éléments du platz | Fond de carte |
| 2018 | Caravane | Ilôt urbain |
| Délimitation du platz | Cabane | IU des réseaux de transports |
| 2015 | Éclairage | Cadastre |
| 2016 | Ferraille | |
| 2017 | Végétation | |
| 2018 | Parcours d'entrée | |



2. Évolution de l'occupation de certains interstices urbains à Medellín

Dans le cas de Medellín seul un terrain a été suivi lors de son évolution. Le terrain a été nommé « *Comunidad de los Ranchitos de Nueva Villa la Iguaná* » ou « Los Ranchitos » par les familles y habitant. L'installation dans cet IU a été progressive. Le premier *ranchito* (cabanon en bois) a été construit en 2002 par un couple de personnes d'une soixantaine d'années en 2017, et donc âgés d'environ 45 ans en 2002. Ensuite, au cours de l'année 2012 plusieurs familles se sont installées dans tout l'interstice. Elles ont commencé à s'installer proche du pont de la *calle 54*. Le recensement réalisé pour l'*Accion popular* du 3 mars 2017 a recensé 24 familles, 91 personnes, dont 45 enfants. En 2015, lors de la période de crue du ruisseau, trois cabanons ont été emportés par la force du courant. Ces familles font partie du recensement du 10 août 2012, réalisé par les familles.

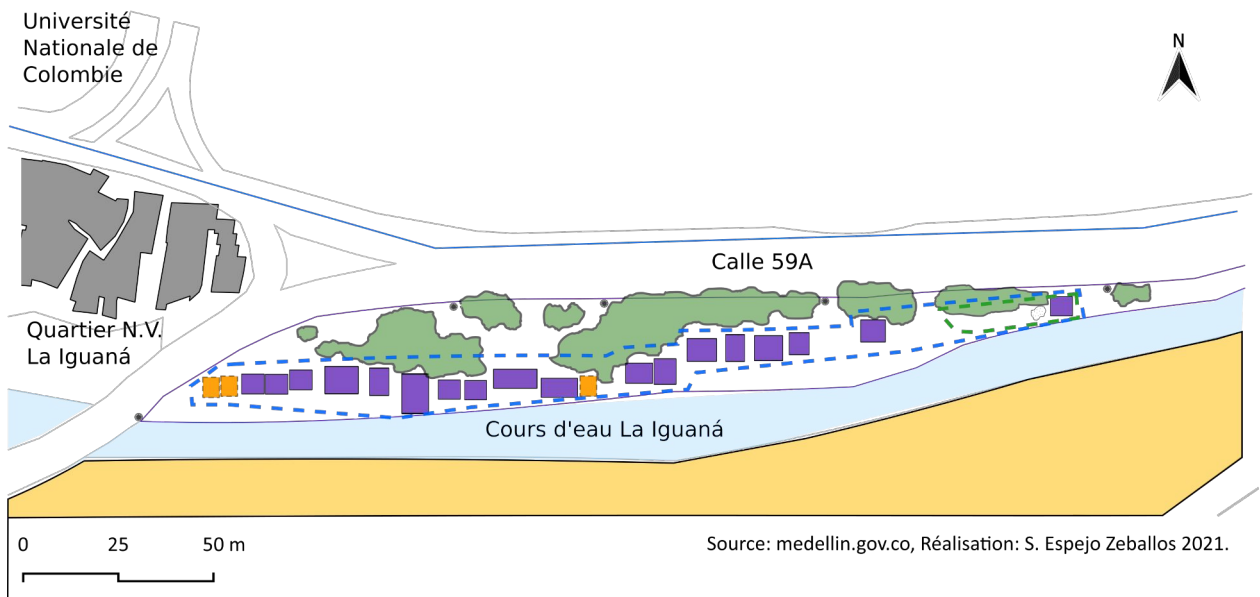
En 2017, 20 familles, 75 personnes, dont 34 enfants, ont été recensées le 27 et 28 mars. Une enquête et des questions ouvertes ont été proposées aux personnes. Ce premier recensement a été complété par les étudiants de l'Université National de Colombia, la nuit du 28 mars. Au total, 6 familles de 25 personnes ne sont pas des déplacés internes (Bustamante Huertas, 2017).

Cette communauté a subi deux tentatives d'évacuation. La première, une tentative assez traumatisante pour les familles et surtout pour les enfants, a été réalisée en juillet 2016. Les familles avaient été prévenues, mais n'ayant aucun lieu pour se reloger, celles-ci ont décidé de rester. Pendant la nuit, des policiers sont venus sortir par la force les familles de leurs lieux de vie. Les familles ont demandé un délai supplémentaire aux autorités. Les autorités sur place se sont alors retirées. Le 21 mars 2017, un nouvel avis d'expulsion a été laissé aux familles.

Les familles ont été évacuées le 28 mars. Les étudiants, dont moi-même, et deux professeurs de l'Université National de Colombia, nous nous sommes engagés pour fournir de l'aide légale et humanitaire aux familles. Les étudiants ont organisé l'occupation du gymnase de l'Université avec l'objectif d'avoir des solutions d'hébergement rapide pour les familles. Plus de détails seront développés dans le chapitre 7.2.2 sur le parcours de déplacés internes et la violence à Medellín.

Dans la carte 38, on observe que l'installation dans cet IU a commencé par un premier habitat à l'est du terrain. Ensuite, les familles se sont installées du côté ouest pour avoir accès à l'eau depuis *el barrio Nueva Villa La Iguaná*. Les habitats qui ont disparu en 2015 sont représentés en couleur orange. L'accès à l'électricité était réalisé en se connectant aux réseaux d'éclairage de la ville. Les eaux usées étaient directement déversées dans le ruisseau l'Iguaná. La topographie de ce terrain est en pente vers ce ruisseau, donc le niveau le plus haut est sur la *calle 59A*. Pour avoir un niveau plat, les familles ont transformé le terrain et certaines ont dû construire une partie de la maison sur des pilotis (photo 24, p.228). La majorité des *ranchitos* (maisonnettes en bois) est en dessous du niveau de la *calle 59A*. Les familles avaient construit des échelles sur le terrain pour accéder au niveau de leur *ranchitos*. Depuis la *calle 59A*, on observait seulement les toits des maisonnettes. Tandis que depuis le pont de la *calle 54*, on observait les pilotis et l'ensemble de la communauté de *los ranchitos*.


Carte 38 : Evolution de l'occupation de la « Comunidad de los Ranchitos de Nueva Villa la Iguaná » de 2002 à 2017.



Source: medellin.gov.co, Réalisation: S. Espejo Zeballos 2021.

Limites de l'installation depuis

--- 2002 - - - 2012

Habitats disparus en 2015 

Habitats observés en 2017 

Éléments de l'installation

 Éclairage  Végétation

 Ferraille

Fond de carte

 Îlot urbain

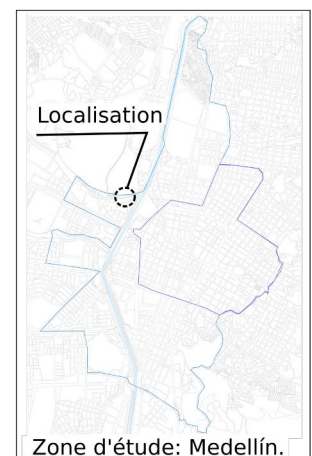
 Bâti

 Espace public

 Plan d'eau

Zone d'étude :
— Centre amplifié

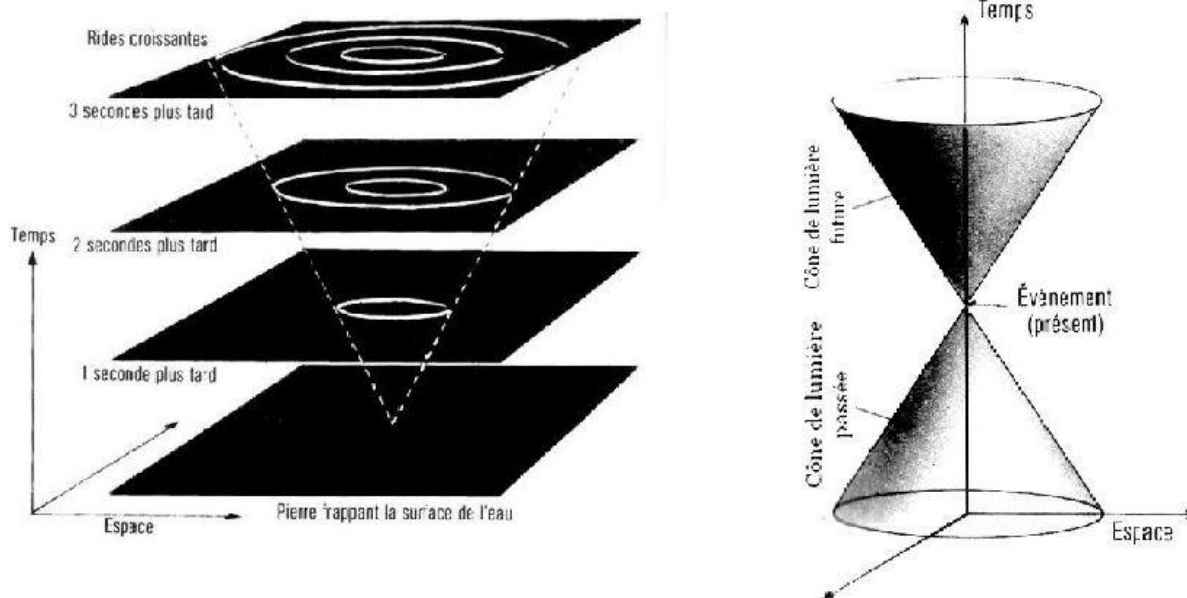
— IU Habitat



Réflexions sur la représentation de l'espace-temps dans les cartes

La représentation de l'espace-temps dans d'autres disciplines comme la physique a provoqué des débats. Stephen Hawking dans son livre « Une brève histoire du temps » représente avec plusieurs schémas les rides provoquées à la surface de l'eau quand une pierre tombe (figure 20). Sur l'image de gauche, on observe les rides croissantes de la surface de l'eau durant quelques secondes. Sur l'image de droite, cette représentation est traduite par des « cônes de lumière passée et future d'un événement P [qui] divisent l'espace-temps en trois régions » (Hawking, 1991, p. 31). Un événement a donc selon lui trois moments : le passé absolu, le présent et le futur absolu. La représentation des cônes de lumière m'a aidé à comprendre que d'autres événements pouvaient aussi être représentés en trois dimensions et que leur représentation simplifiée se rapprochent des cônes de lumière.

Figure 20 : Les schémas de l'espace-temps de Stephen Hawking



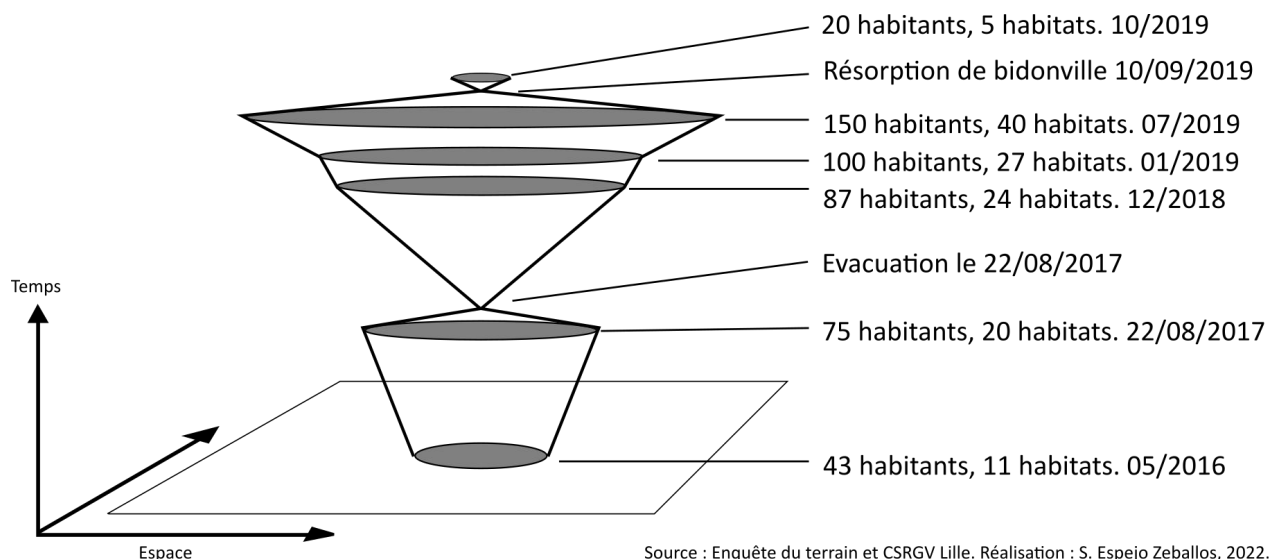
Source : S. Hawking, 1991, p.31.

Par exemple, cette troisième dimension, le temps, manque à la représentation de l'évolution de l'habitat temporaire sur une carte. En effet, sur une seule carte, on représente en 2D des événements précis dans le temps (un mois, une année, etc.), mais pas une période de temps. Les cartes de Lille de ce chapitre, par exemple, représentent l'habitat temporaire des IU en décembre de chaque année. Des solutions existent par exemple pour représenter une période de temps comme l'utilisation de micro vidéos ou gif qui ont été créés par Nicolas Lambert (2021) pour représenter les décès des migrants dans leur migration de l'Afrique vers l'Europe de 1993 à 2020. Cette forme de représentation ne peut cependant pas être utilisée dans un manuscrit.

Dans la figure 21, j'ai essayé de représenter les changements de 2016 à 2019 du *platz* « Pont Royal », qui ont déjà été représentés en 2D sur les cartes 36 et 37, plusieurs cartes ont été nécessaires pour rendre compte de son évolution. En me basant sur les schémas de Hawking. Les axes « x » et « y » représentent la surface totale occupée par l'habitat temporaire. L'axe « z »

représente le temps. Pour calculer la surface, j'ai pris les dimensions moyennes d'une caravane : 6m par 2.5m. Sur les terrains, on observe des caravanes et des cabanes de différentes tailles, mais cette surface m'aidera à avoir seulement une moyenne représentative. Cette surface de 15 m² est ensuite multipliée par la quantité d'habitats aux dates de données obtenues lors des périodes d'observations ou des comptes rendus (CR) du CSGV de Lille de 2016 à 2019. Dans la figure 21, la surface a été simplifiée, mais on pourrait très bien représenter l'évolution de la surface réelle avec sa géométrie (et non plus des cercles). L'avantage de cette représentation de l'espace / temps est qu'il est plus représentatif qu'un schéma 2D.

Figure 21 : Le schéma de l'évolution du *platz* « Pont Royal » dans l'espace-temps



La date de début de l'installation des migrants Roms sur le terrain en 2016 ou 2015 n'a pas été obtenue. C'est pour cela que la première donnée représentée est celle de 2016 où 43 habitants dans 11 habitats sont représentés. Donc, le début du cône n'est pas visible en 2016. Par contre, l'évacuation en août 2017 est bien représentée par la fermeture du cône. Même si le temps entre l'évacuation et la disparition complète du *platz* est court, le cône est visible. Ce cône a une base plus large avant l'évacuation, car c'est le moment où il y a plus d'habitants. Dans cet « espace en transition », plus la base du cône est large, plus proche est l'évacuation. Certaines caractéristiques sont observées à ce moment : les habitants sont plus visibles, plus nombreux. Ils ont donc plus de déchets à gérer, entre autres besoins.

Cependant, si on réalisait ce schéma dans le cas des bidonvilles en Amérique du Sud ou en Colombie, le cône s'élargirait de plus en plus avec le temps, sans diminution de son diamètre. Plus les habitants sont proches de la base du cône inversé (surface la plus grande), plus le site est stable.

L'utilisation de ce schéma permet de visualiser les différences entre les « bidonvilles » de Lille et de Medellín. Cependant, on peut nuancer cette conclusion par différents points. Le *platz*, aussi appelé « bidonville » en France est un espace en transition, n'ayant pas les conditions temporelles, physiques, ni politiques, pour que son installation soit durable dans les villes, justement parce qu'elles ne le permettent pas. Néanmoins, ces « bidonvilles » ont les mêmes besoins non desservis

par l'État, comme les bidonvilles d'Amérique du Sud. Aucun accès à l'eau ou l'électricité, ou satisfaction des besoins basiques pour les habitants n'ont été observés. L'accès à l'eau a été fourni aux *platz* lors du premier confinement en France, démarche entreprise par le collectif SRGV de Lille qui a été ensuite réalisé par la MEL et une autre association. Je développerai ce point dans le chapitre 7.

Conclusion du chapitre 5 : l'exploration cartographique de l'habitat temporaire dans l'IU

Deux étapes d'analyse ont été étudiées dans ce chapitre. La première est celle des zones d'étude dans son ensemble qui comprennent les centres-villes de deux villes. La deuxième étape d'analyse est celle des sites d'enquête. Cette dernière échelle urbaine a permis d'étudier la configuration et l'évolution de la localisation des habitats dans le site d'enquête. Tout d'abord, la première étape d'analyse à l'échelle urbaine a été séparée en deux types d'analyse : la caractérisation et l'évolution cartographique de l'habitat temporaire. Grâce à la caractérisation, on a observé sur les deux villes des caractéristiques peu visibles. Dans le cas de Lille, les personnes habitant en collectif sont plus représentatives et, pour créer de l'intimité, elles utilisent des couvertures et des bâches. Cette caractéristique a été nommée « superposition ». Tandis qu'à Medellín la recherche d'intimité a été réalisée d'une autre façon par les personnes isolées (*habitantes de calle*), groupe le plus représentatif de Medellín. Elles ont cherché des interstices urbains au bord du fleuve ou au bord des ruisseaux. Ces lieux et habitats étaient peu visibles ou même non visibles aux passants. Ce type d'installation a été nommé « île » parce que sur le territoire, ces habitats sont comme des îles dispersées.

L'évolution cartographique de l'habitat temporaire a permis de révéler les politiques publiques d'évacuation et d'invisibilisation. À Lille, dès qu'un terrain était très peuplé, l'évacuation était réalisée. Les avis d'expulsion se sont succédé, mais le CSRGV a fait des recours à chaque fois. Différents terrains ont été évacués, et une réinstallation a été réalisée dès quelques jours à quelques mois après. Les terrains sont localisés dans la zone nord, est et sud-est des zones d'étude. On va explorer les raisons de cette localisation dans le chapitre 7. La quantité d'habitants des IU des zones d'étude de Lille n'a jamais diminué en dessous de 400 (en 2015, 472 personnes et en 2018, 637 personnes) et la quantité d'habitats n'a jamais été en dessous de 100 (112 en 2015, et 183 en 2018).

À Medellín, les personnes sont localisées principalement proches de cours d'eau (fleuve et ruisseaux). Tous les habitants, tantôt les familles de déplacés internes, tantôt les personnes isolées, sont situés sur les rives de ces cours d'eau, même s'il existe des exceptions comme l'installation sur l'avenue Greiff. Les installations étaient nombreuses et éparpillées dans des grands IU. Cependant, on y a trouvé peu d'habitants par installation. Dans les zones d'étude, la présence des personnes isolées était plus importante dans les IU que celle des familles.

La deuxième étape d'analyse dans ce chapitre est l'analyse du site d'enquête. À Lille, deux sites ont été analysés, l'installation des personnes isolées dans l'avenue Léon Jouhaux et le *platz* « Pont Royal ». À Medellín, un seul site d'enquête a été analysé, la communauté « *Los Ranchitos* » dans les rives du ruisseau l'Iguaná. Tout d'abord, à Lille, on a remarqué sur l'installation des personnes isolées sous le pont de l'avenue Léon Jouhaux, que plus le temps passait, plus ces personnes investissaient le site. En effet, le nombre d'objets observés était de plus en plus important, on assistait donc à une appropriation du terrain plus importante. Lors de la dernière année, la recherche de plus d'intimité face aux regards des passants de l'autre côté du pont a été aussi observée. Le cas du *platz* Pont Royal est représentatif des installations réalisées par les migrants Roms à Lille. L'installation de ce terrain était progressive et elle a suivi des évacuations successives.

Ensuite, l'entraide entre les *platz* a été aussi observée. Lors des évacuations, les familles d'autres terrains sont venues, soit pour quelques semaines et ensuite revenir au terrain d'origine, soit répartir pour un nouveau terrain, soit ils y sont restés. De plus, le réseau de survie est aussi conformé par les bénévoles qui aident aux familles à tout moment. Cette entraide a été réalisée aussi avec les associations et le collectif SRGV de Lille. Par exemple, une année les bénévoles ont indiqué aux habitants que le terrain avait deux propriétaires la MEL et un autre propriétaire. Les habitants ont donc décidé de bouger leurs habitats vers le terrain de la MEL. Enfin, le support des associations n'a pas été toujours inconditionnel. L'accès à ce terrain est périlleux pour les personnes, mais faisable, il est nécessaire de traverser une entrée d'autoroute divisé en deux. Une association, la Sauvegarde du Nord, n'est pas allée pendant longtemps au terrain parce que ses travailleurs prenaient trop de risques pour s'y rendre. En 2018, un recensement a été réalisé par le collectif SRGV et moi-même. Ce recensement a été donné à la Sauvegarde du Nord pour qu'elle puisse faire la démarche de résorption de bidonville en priorité pour ce terrain.

À Medellín, l'installation de ce terrain a été aussi progressive, en 2002 un seul habitat et en 2012 plusieurs habitats ont été construits. Le terrain était dans une zone inondable du lit du ruisseau, trois familles ont perdu leur habitat lors de la montée de ce ruisseau en 2015 et elles n'y sont pas retournées par la suite. Le réseau de survie de cette communauté a aussi permis que les familles y restent pendant 5 ans pour la majorité. Cette aide rémunérée s'est notamment traduite par l'acheminement d'eau depuis chez un habitant du quartier après le pont, *Nueva Villa la Iguaná*. Les familles ont prouvé une grande capacité d'adaptation et de transformation du terrain qu'elles ont elles-mêmes nivelé pour pouvoir construire la base de ces *ranchitos*. Finalement, le réseau de survie de cette communauté s'est plus développé quelques jours avant l'évacuation du terrain. Des étudiants et des professeurs de l'université *Nacional de Colombia de Medellín*, université voisine du terrain, se sont investis pour l'aide humanitaire aux personnes.

La représentation des installations / constructions et disparitions des « *platz* » à partir de cônes (figure 21) montre un phénomène assez connu par les bénévoles et les chercheurs de « début éternel » de ces terrains. Quand les terrains ont déjà étaient investis par des migrants Roms, un jour ces terrains seront encore une fois investis par les familles. Les migrants Roms iront donc de terrain en terrain dans un périmètre connu, l'arrivée des familles des terrains dans la périphérie du centre (voie rapide) vers le terrain appelé « Pont Royal » est la preuve. Certains s'aventureront à chercher d'autres terrains. Mais, la majorité ira toujours à des terrains déjà connus par le passé.

En conclusion, dans ce chapitre, on a observé l'évolution de l'occupation des IU par l'habitat temporaire. On a observé qu'à cause des évacuations les habitats ne peuvent pas se complexifier et restent des « habitat en transition ». On a observé aussi que les terrains qui étaient peu peuplés, à Lille, restaient comme terrains « tolérés » jusqu'au moment où la population avait augmenté, et les terrains ont été évacués. Ces deux observations réalisées grâce à la cartographie construite dans la thèse, ont permis de démontrer deux hypothèses formulés au début du projet doctoral.

Dans la prochaine et dernière partie, deux étapes d'analyse seront présentées. L'étape d'analyse de la structure de l'habitat et l'analyse des relations sociales et la gestion de l'habitat temporaire des IU.

CONCLUSIONS DE LA PARTIE 2

Dans cette partie, deux étapes d'analyse ont été présentées : l'analyse urbaine de la création des IU et l'analyse du site d'enquête. Ces étapes d'analyse ont aidé à comprendre : la création des IU des centres de deux métropoles ; comment les habitats temporaires se sont localisés dans les deux métropoles ; comment les ensembles d'habitats ou les habitats de personnes isolés se sont organisés et comment ils ont évolué.

Le chapitre 4 démontre comment l'évolution de la morphologie urbaine a créé des IU dans les deux métropoles. Des projets de grande envergure ont été construits à différentes époques dans les deux villes pour permettre la connexion entre les quartiers, des aménagements urbains ou l'amélioration du trafic routier. Ensuite, la cartographie des nouveaux usages observés a été confrontée aux usages institutionnalisés. Grâce aux observations réalisées lors de parcours exploratoires, on a observé que l'habitat temporaire est le nouvel usage des IU le plus répandu.

Le chapitre 5 analyse à travers la cartographie l'évolution des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire et l'évolution des trois sites d'enquête. Grâce à la cartographie, on a pu observer comment à Lille les évacuations des groupes de familles de migrants Roms était plus nombreuses dans le nord et l'est du centre de Lille. De plus, à Medellín les populations s'étaient installées surtout dans les IU des cours d'eau et on n'a pas observé de mouvement de population entre les IU. L'analyse de l'évolution des sites d'enquête a permis d'observer les différents degrés d'appropriation d'un terrain. Celui-ci va se manifester plus dans les habitats et on verra ce point dans le chapitre 5. Mais les sites d'enquête (terrains ou installations) ont montré aussi des signes d'appropriation.

Le principal apport de cette partie est l'étude de l'espace dans le temps. Le suivi annuel de chaque zone d'étude a permis de révéler des décisions politiques que le recensement d'une seule année n'aurait pas pu démontrer. La « politique d'évacuation » sera plus étudiée dans le chapitre 7.

Finalement, les résultats présentés dans ces deux chapitres ont permis d'affirmer les deux premières hypothèses : l'habitat des interstices urbains (IU) est un habitat en transition et les IU peu peuplés sont plus tolérés donc ne sont pas évacués. L'habitat des IU est un habitat en transition parce qu'il ne peut pas se pérenniser à cause des évacuations (les migrants Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín) ou parce que la personne qui y habite est aussi en transition vers un mode de vie plus stable (les sans-abris de Lille et les habitantes de calle à Medellín).

La dernière partie, répondra à la dernière hypothèse à travers l'analyse de la structure de l'habitat et l'analyse de relations entre les habitants et la gestion des IU.

PARTIE 3 : L'ÉTUDE DES SPATIALITÉS DES INTERSTICES URBAINS, CENTRÉE SUR L'HABITAT TEMPORAIRE

Dans la partie 2, on a vu que le principal nouvel usage des interstices urbains est l'habitat temporaire. Cette partie se centre sur cet habitat temporaire, comment il est construit, par qui il est habité et pourquoi les personnes qui y restent ont choisi ce mode de vie.

Habiter le temporaire est une décision qui peut être prise pour différentes raisons. Laurent Viala (2016) décrit ces raisons pour lesquelles les personnes habitent le temporaire :

l'homme investit le temporaire soit parce que la nature l'y contraint en venant à bout de ce qui avait été posé pour durer (catastrophes naturelles), soit parce que les modes de vie l'y obligent (lieu de travail toujours plus à distance du lieu de résidence), soit parce qu'un parcours de vie l'y conduit ou plus simplement parce qu'il en fait volontairement le choix pour satisfaire un cheminement personnel qui peut être diversement motivé; les fins étant dans ce dernier cas esthétiques ou associées à une performance (*Ibid.*).

D'après l'analyse de Viala, les quatre raisons d'habiter le temporaire sont : les catastrophes naturelles, le lieu de travail, le parcours de vie, les choix volontaires souvent performatifs. L'habitat temporaire est lié à la précarité sociale où « le temporaire prend tout son sens avec l'expression d'une précarité sociale qui interdit de se fixer. » (*Ibid.*). Cette précarité prolonge le temporaire où l'on observe « des conditions qui rendent le temporaire possible, qu'il soit subi ou recherché. » (*Ibid.*) Il y a donc deux situations. Habiter le temporaire peut être subi ou recherché. Les personnes qui habitent les interstices urbains sont dans l'une de ces deux situations.

Dans le chapitre 2, la description d'habiter dans l'isolement et d'habiter en collectif a été présentée. C'est dans cette partie que les différences entre ces deux types d'organisations de l'habitat seront développées.

Dans le chapitre 6, la troisième étape d'analyse, l'analyse de la structure de l'habitat temporaire à Lille et à Medellín sera développée. On pourra observer les différentes techniques constructives qu'utilisent les personnes pour faire face aux aléas naturels. Cet habitat est différent et plus complexe quand plusieurs personnes y habitent et surtout quand les familles ont des enfants, mais je vous présenterai aussi l'habitat des personnes isolées.

Le dernier chapitre, le chapitre 7, permettra de répondre à la dernière hypothèse : à cause de manque de place dans le lieu de prise en charge, les personnes restent dans la rue. La dernière étape d'analyse, l'évolution et la territorialisation d'une occupation, sera présentée. Grâce aux entretiens semi-directifs, aux enquêtes et à l'observation participante, les différents processus d'occupation de ces interstices urbains. La même organisation sera reprise : les personnes isolées et les personnes habitant en collectif. L'analyse des personnes isolées sera réalisée pour connaître les relations entre elles et avec les différentes institutions. Ensuite et pour finir, la relation entre les personnes habitant en collectif et la ville sera présentée. La politique d'évacuation sera aussi développée parce qu'elle freine le processus d'insertion de familles à Medellín et à Lille.

CHAPITRE 6 : LA STRUCTURE D'UN HABITAT TEMPORAIRE

Ce chapitre portera sur l'analyse de la structure de l'habitat temporaire à Lille et à Medellín. Dans l'analyse des deux cas d'étude, certains points seront pris en compte comme l'adaptation physique au climat, les techniques de construction, l'esthétisation, etc. Par ailleurs, la relation avec son alentour sera analysée, comme l'accès aux ressources, la proximité des transports publics, les choix de terrains ou les aléas du territoire.

Le chapitre est divisé en deux. La première partie se focalisera sur l'analyse de l'habitat des personnes isolées. Deux types d'habitat ont été observés. Le premier a comme caractéristique principale, d'être éphémère et démontable. Je vous présenterai donc les astuces que les habitants utilisent pour avoir un habitat qui s'adapte à des changements dans le temps. Le deuxième est un habitat un peu plus complexe construit avec des matériaux de récupération et qui a pour but de durer plus longtemps. Ces cas seront développés dans les deux villes : Lille et Medellín.

Dans la deuxième partie du chapitre, l'habiter en collectif sera analysé. Cet habitat est plus complexe, et les habitants le rénovent plus souvent. Deux cas seront présentés : les familles Roms et les familles de déplacés internes. On observera les similitudes et les différences de ces deux types d'habitats.

Mais avant de commencer ce chapitre, il est nécessaire de décrire le processus d'un habitat temporaire. Trois points seront présentés : le choix d'habiter dans un IU, le processus de création d'un habitat temporaire et la structuration de l'espace.

1. Les processus d'un habitat temporaire

Pour rendre un espace habitable, il faut suivre différentes démarches : la prospection, la transformation, l'installation et au cours du temps une appropriation, c'est-à-dire une évolution spatiale de l'habitat.

1.1. Conditions de localisation d'un IU

Dans la caractérisation réalisée dans le chapitre 5, plusieurs critères ont été utilisés comme : la localisation, la visibilité et la taille de l'installation. D'autres critères sont aussi pris en compte lors d'installation dans un IU : l'accès au terrain, les barrières à franchir et la morphologie du terrain.

Tout d'abord, l'accès au terrain est localisé proche d'une voie, surtout à pied ou vélo, si c'est possible en voiture pour la possible installation de caravanes dans le cas de migrants Roms.

Aussi, la majorité des IU à Lille ont des barrières, souvent en acier, qui ont été forcées pour permettre une nouvelle installation. D'autres barrières sont mises après un déplacement forcé, généralement des blocs en béton. Ces barrières plus difficiles à franchir empêcheront une réinstallation dans l'IU. Ces barrières sont presque inexistantes dans les IU de Medellín.

La morphologie du terrain doit être plate ou avec une pente douce pour permettre l'installation d'une tente, d'une caravane ou la construction des cabanes.

En plus des conditions décrites, d'autres conditions sont recherchées par rapport au groupe d'habitants. D'un côté, les sans-abris ou les *habitantes de calle*, souvent en solitaire, cherchent un sol minéral, de préférence couvert et si c'est possible avec une hauteur d'au moins 1,80 m. Ils vont donc s'installer surtout au bord des bâtiments, sous un pont, ou dans des friches. D'un autre côté, les groupes, de familles de migrants Roms ou de déplacés internes, vont chercher des terrains de grande surface, avec ou sans toit. Ils vont souvent s'installer dans des friches routières ou ferroviaires.

Finalement, l'aide de bénévoles dans le cas de Lille, facilite la recherche des terrains vacants avec les conditions nécessaires pour l'installation. Les installations recensées sur Lille et sur Medellín, vont avoir quelques-unes des conditions décrites, mais pas l'intégralité.

1.2. Le processus de création d'un habitat temporaire dans un interstice urbain

« Habiter c'est d'abord tenir cette place au milieu d'un espace et d'un temps limité, c'est se tenir à cette place et en faire le lieu de mon séjour » (Besse, 2013, p. 237).

Les personnes, après avoir trouvé un espace qui regroupe plusieurs des conditions décrites, particulièrement l'accès au terrain, vont s'installer. Selon la quantité de personnes qui vont y habiter, il va falloir transformer l'espace, enlever la végétation et aplatir l'espace. Si la personne est seule, elle pourra installer sa tente à Lille ou *cambuche* à Medellín, souvent cachée du regard des passants pour avoir un peu d'intimité. Si l'installation est faite pour un ou plusieurs groupes de familles, la transformation de l'espace sera plus importante. Il sera donc nécessaire d'enlever la végétation, d'aplatir une grande surface et de construire des toilettes un peu éloignées. En gardant le cas des familles migrantes Roms, l'installation sera faite en utilisant des caravanes ou en construisant des cabanes. C'est à partir de quelques semaines, voir de quelques mois, que les personnes vont créer un sentiment d'appartenance au lieu de vie. Elles commenceront à faire des changements de leurs espaces de vie, souvent en élargissant l'espace, ou en ajoutant un espace pour accueillir, comme un petit salon à l'extérieur. D'autres processus apparaîtront à ce moment-là, comme l'esthétisation.

1.3. La structuration de l'espace

La structuration de l'espace de chaque individu et du groupe sont conditionnés par l'identité de chacun (Ségaud, 2007, p. 12), c'est-à-dire : la forme de penser, d'aménager, et pratiquer l'espace. Ainsi, la pratique de l'espace est, pour partie, la résultante d'une répétition de l'expérience de l'enfance (Certeau cité par Augé, 1992, p. 107), laquelle sera enrichie par les rencontres à travers une trajectoire. Mais elle est aussi pour une autre part faite d'improvisation (Soubeyran, 2014), d'expérimentation (M. Dumont & Hellier, 2010) et donc de dé-routinisation. Cette capacité d'improvisation rend aussi compte du fait que pour partie l'agir spatial résulte d'effets de structure mais aussi que les conditions d'instabilité rendent possible l'émergence de comportements spatiaux non-déterminés uniquement par les trajectoires sociales des individus. Mais cette « improvisation contextuelle » n'est pas nécessairement celle que l'on imagine, celle de

l'immédiateté d'un jour, d'une heure, par exemple. Elle est, dans le cas des IU, la résultante de constants déplacements soit par choix dans le cas des sans-abris, soit par constantes évacuations dans le cas des Roms migrants de l'Europe de l'Est. C'est à partir de cette base hybride, faite d'adaptation spatiale héritée de l'expérience répétée de l'enfance, mais aussi de cette expérience contextuelle large, que va se forger une capacité d'adaptation des habitants des interstices.

En ce sens, dans les différentes visites que nous avons pu mener, il est remarquable de constater que la structuration de l'espace chez les sans-abris et les *habitantes de calle* est élémentaire, révélant des vestiges d'organisation primaire de l'espace. Par ailleurs, l'espace des migrants, de l'Europe de l'Est ou des familles de déplacés internes, est plus complexe, le rôle des relations de genre intervient aussi comme un outil de construction de l'ensemble de l'installation.

I. Habiter dans l'isolement

Le premier refuge d'un sans-abri est installé dans un premier temps pour se protéger du climat, pour passer une nuit, souvent au bord du bâtiment. Il construira son espace en utilisant des cartons, des couvertures, et un sac de couchage qui seront remballés le lendemain. Dans le cas où la localisation, l'emplacement et sa présence seraient tolérés, le sans-abri installera une tente, qui permettra d'habiter l'espace sur une période plus longue. C'est ainsi qu'une organisation primaire de l'espace de sans-abri est repérable (Ségaud, 2007; Vallet, 2011; Zeneidi-Henry, 2002).

En arpentant les différents interstices urbains de Lille, des micro-espaces souvent cachés à la vue des passants, sont détectables par la présence de certains objets personnels, un espace pour dormir ou cuisiner et certaines fois pour rassembler. Ces espaces ne sont pas « alignés » : l'espace pour dormir peut être identifié dans un premier temps par des cartons et des couvertures et dans certains cas des matelas. Dans un deuxième temps, des tentes sont installées. L'espace de cuisine, si le terrain le permet, c'est-à-dire un espace où se trouvent des morceaux de bois, se structure quant à lui dans des friches, ou à proximité des parcs. Les personnes construisent avec des cailloux des « cuisines », suivant la taille des casseroles ou marmites, d'autres le feront avec des briques et une grille. Un marquage des « frontières fragiles » (Ségaud, 2007, p. 92) est mis en place dans certains espaces. L'installation au bord de bâtiments utilise les limites de celui-ci pour définir une frontière. Dans d'autres espaces, ces frontières se matérialisent par des branches d'arbres qui entourent l'espace pour dormir, à côté des tentes. De plus, « l'entrée » d'un lieu de vie construit avec des branches a été observé dans les IU. Ces espaces sont occupés seulement au début de la journée et en fin de soirée, du fait que quelques habitants pratiquent la mendicité et qu'ils vont aux distributions de repas mises en place par différentes associations dans différents points du centre-ville de Lille. Plus les personnes habitent un site, plus on repérera des formes d'organisations d'espaces différents de que celui dédié au sommeil.

Dans le cas de Medellín, les *habitantes de calle* ont organisé leur lieu de vie par micro-espaces distribués surtout au bord des cours d'eau. Trois types de *cambuche* ont été repérés : le *cambuche* improvisé, le *cambuche* démontable et le *cambuche* construit. Dans cette partie, une description et analyse plus détaillées de ces habitats seront présentées.

1. L'habitat des personnes isolées dans la métropole lilloise

Les habitats des personnes isolées sont majoritairement situés sous les ponts, et dans les IU caractérisés comme « île » dans le chapitre 5. En effet, les habitants cherchent de l'intimité. D'autres sont situés aux abords des bâtiments (églises par exemple) mais on ne développera pas ce type d'habitat dans ce chapitre. En effet, ce dernier type d'espace n'est pas considéré comme IU, mais plutôt comme un micro interstice. C'est aussi et surtout un refuge pour les personnes. La construction d'habitats est assez rare dans ces espaces. Ces espaces sont souvent utilisés lors de la trêve hivernale, en utilisant des couvertures et des matelas, sans construction à proprement parler. Ils sont aussi rapidement évacués.

Les IU habités par des personnes isolées sont localisés dans des IU ferroviaires, autoroutières et sous les ponts. La recherche d'un sol minéral est primordial pour les habitants afin de pouvoir dormir protégé de l'humidité. Ceux qui ne trouvent pas de sol minéral utilisent une tente.

Structure de l'habitat (point de vue architectural)

Trois cas ont été observés à Lille :

1. Refuge : cet habitat n'a pas d'enveloppe au sens architectural : il ne possède pas de murs d'un quelconque matériau. Parfois, des panneaux seront utilisés pour avoir plus d'intimité (photo 10). Cependant, un toit peut être présent, constitué par la structure du pont lorsque celui-ci est présent. Il est limité au sol par des cartons et des matelas. Le sol est toujours minéral.

Photo 10 : Habitat refuge sur la rue Chaude Rivière sous le pont du Boulevard Louis Pasteur.



Source : S. Espejo Zeballos 06/06/2015.

2. Tente : la tente est un produit commercial constituée de tubes d'aluminium et de tissu imperméable. La tente permet aux personnes de s'installer dans d'autres lieux qui n'ont pas forcément un sol minéral (photo 11), donc dans des IU de friches industrielles ou ferroviaires qui ont de la végétation. Certains vont chercher quand même un sol minéral afin d'éviter le plus possible l'humidité. Dans le cas où ils s'installeraient sur un sol végétal, des cartons seront déposés au sol pour s'isoler au maximum de l'humidité.

Photo 11 : Tentes dans le lieu dit « Pyramides » en face de la citadelle.



Source : S. Espejo Zeballos 07/02/2021.

3. Cabane : ce type d'habitat est très rare, il n'a été observé que plusieurs années après une première installation. Avec des matériaux de récupération (palettes, bois) un seul espace de vie a été construit (photo 12). Cette installation a été développée dans le point II.1.1 du chapitre 5. Comme c'est le seul cas d'une cabane, il était nécessaire de la mentionner ici pour pouvoir observer les trois types d'habitat de personnes isolées à Lille.

Photo 12 : Cabane sous le pont Léon Jouhaux.



Source : S. Espejo Zeballos 08/11/2017.

Organisation du lieu de vie

Je n'ai pas eu l'occasion d'interviewer à Lille des personnes isolées dans leur lieu de vie, et je n'ai donc pas pu entrer dans les tentes pour observer l'organisation de l'espace intérieur. La description qui suit a donc été réalisée grâce aux observations de l'espace extérieur pendant le parcours exploratoire.

Dans les trois types d'habitats, on peut trouver entre 1 à 4 personnes. L'espace entre les tentes est un lieu d'échange où se trouve la cuisine, souvent constituée de briques et d'une grille où du bois sert à faire chauffer la nourriture. Sur la photo 13, on peut observer des exemples de cuisines installées dans la friche Saint-Sauveur (à gauche) et sous le pont de la rue Léon Jouhaux (à droite).

Photo 13 : Cuisines à bois fabriquées par des personnes isolées dans les IU de Lille.

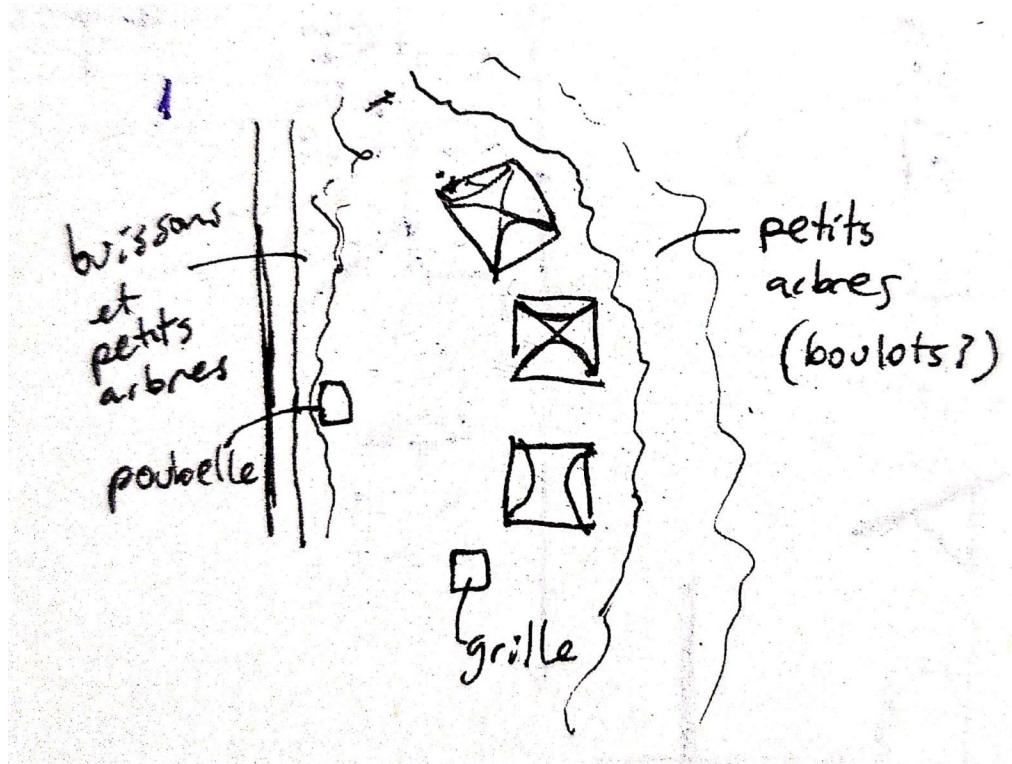


Source : S. Espejo Zeballos, 15/05/2015 et 18/05/2015.

L'espace commun est un espace de cuisine et un espace d'échange (figure 22). L'espace d'échange peut être constitué de briques utilisées comme chaises. Dans de rares cas, des canapés récupérés sont présents.

Dans un seul cas, le marquage des « frontières fragiles » (*Ibid.*) a été bien observé. Une petite porte avait été construite avec du bois. Cette petite porte était peut-être déjà sur le site pour séparer la végétation et l'accès au pont, mais elle est devenue la porte d'accès au lieu de vie.

Figure 22 : Disposition des tentes pour créer un espace de partage au centre dans la friche de la Gare Saint-Sauveur.



Source : carnet de terrain de S. Espejo Zeballos 11/11/2016.

Relation avec le contexte

Le choix de rester sur un terrain tient compte du contexte comme : l'accès aux ressources et la proximité des transports publics.

L'accès aux ressources : sur les grands axes ou sur les boulevards importants du centre de Lille sont localisées les personnes avec un habitat du type « refuge » souvent aux abords des bâtiments. Les tentes et les refuges construits (comme les cabanes) sont souvent localisés dans des IU de la citadelle, proches de la citadelle, ou dans les IU de la VRU à la périphérie du centre. Les habitants proches de la citadelle ont accès à la fontaine d'eau de la citadelle. Les autres habitants achètent de l'eau ou demandent aux voisins des IU. L'accès à l'électricité n'a pas été observé dans aucun des cas.

La proximité aux transports publics : même si ces IU sont à la périphérie du centre, ils restent proches des arrêts de bus et de métro. En général les transports en commun sont à 5 ou 10 minutes à pied des terrains, sauf certaines exceptions où des familles doivent se déplacer plus de

15 minutes à pied. La plupart des familles Roms possèdent des voitures mais ne l'utilisent pas pour se déplacer en ville. Ils vont donc utiliser les transports en commun.

Le choix du terrain : différents cas d'habitats des personnes isolées ont été observés à Lille, mais seulement deux étaient sur des sols végétaux. Tous les autres avaient les protections de la structure d'un pont. Ils étaient par conséquent d'avantage protégés des conditions climatiques de Lille, ville avec une forte concentration de précipitations dans l'année. Après avoir observé des habitats plus nombreuses sous le pont, il est probable que la protection des aléas du territoire soit la principale raison du choix du terrain.

2. Habiter dans les interstices fluviaux à Medellín

À l'égal de l'habitat de personnes isolées à Lille, les interstices fluviaux à Medellín ont été caractérisés comme « île ». Ils sont localisés dans des IU autoroutiers ou des IU sous les ponts.

Structure de l'habitat (point de vue architectural)

Les éducateurs du sous-secretariat d'Inclusion Sociale de la Mairie de Medellín ont classifié deux types de *cambuche* : *cambuche* improvisé et *cambuche* construit. Lors de parcours, j'ai observé un autre type, le *cambuche* construit démontable. Donc trois cas sont décrits ci-dessous :

1. *Cambuche* improvisé : les *habitantes de calle* utilisent des cartons et des grands sacs, qu'ils portent souvent dans leurs dos quand ils se promènent, pour dormir. Ce type d'habitat est investi surtout par des *habitantes de calle* qui se déplacent dans la ville. Ils peuvent donc s'arrêter à tout moment de la nuit pour dormir n'importe où. Dans la photo 14, on observe une personne sur des couvertures, ses affaires sont à ses côtés. Néanmoins, selon les récits de certains *habitantes de calle*, ils reviennent à un lieu précis pour dormir, parce qu'ils connaissent les voisins autour et reçoivent leur aide. D'autres personnes restent aussi sous les ponts du fleuve Medellín.

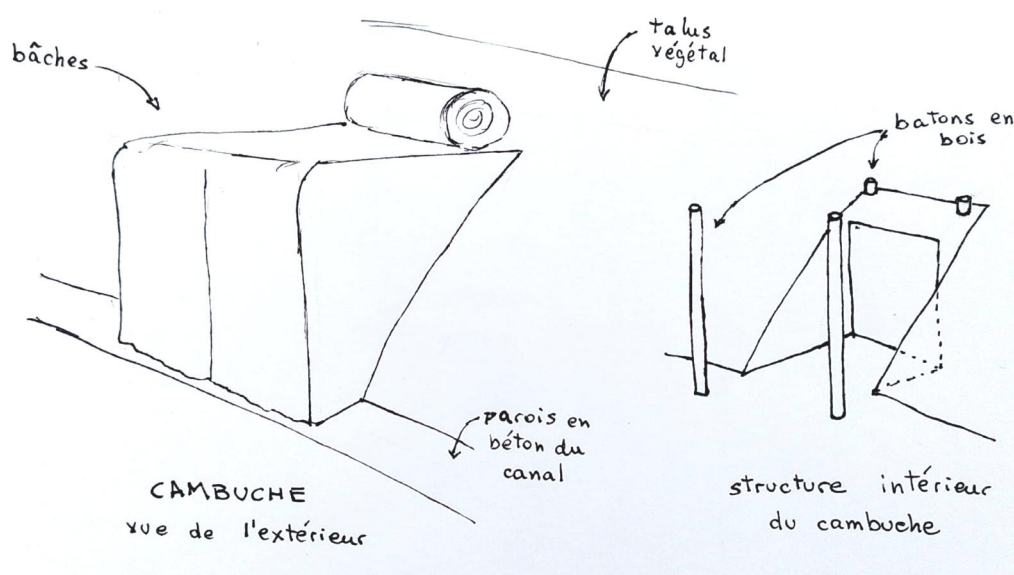
Photo 14 : *Habitante de calle* à Medellín dans un *cambuche* improvisé.



Source : S. Espejo Zeballos 07/02/2018.

2. Cambuche construit démontable : ce type d'habitat a été observé seulement au bord du fleuve Medellín. C'est un habitat qui s'adapte à une contrainte particulière de cette partie de Medellín. Au bord du fleuve, le sous-secrétariat d'espaces publics réalise très fréquemment (de 4 à 8 fois par mois) du nettoyage. Certaines personnes se sont adaptées en construisant des habitats avec des bâtons en bois, des couvertures et des bâches pour pouvoir les démonter rapidement. Elles ont aplati le terrain pour avoir une surface suffisante pour pouvoir y dormir. Certaines ont creusé dans le talus pour y construire leur habitat (figure 23). Même si elles peuvent démonter leur habitat, elles ne changent pas de place jour après jour, pour ne pas avoir à nouveau à aplanir le terrain.

Figure 23 : Structure d'un cambuche démontable sur la rive du fleuve Medellín.



Source : S. Espejo Zeballos 02/2018.

3. Cambuche construit : ce type de *cambuche* est plus discret et n'est pas très visible. Ces cambuches ont été construits avec des matériaux de récupération et comportent seulement un espace pour dormir. Certains utilisent une paroi (colonne du métro, grillage, colonne du pont) pour commencer la construction (photo 15). Donc les autres murs de l'habitat s'accrochent à la paroi en béton. Le toit, quant à lui, est une planche en bois récupérée avec des bâches. Certains d'entre eux s'isolent du sol végétal en utilisant des palettes.

Photo 15 : *Cambuche* construit sur le bord d'un ruisseau à côté du marché La Minorista.



Source : S. Espejo Zeballos 22/02/2018.

Organisation du lieu de vie

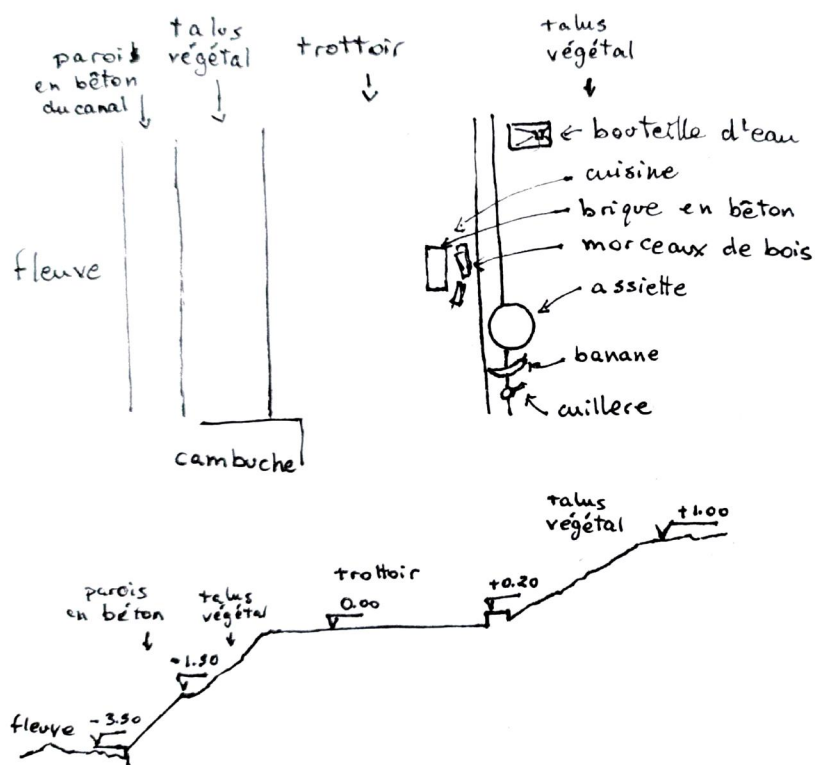
À Medellín, j'ai réalisé l'interview de 22 personnes habitant dans des *cambuches* improvisés et 13 habitants dans des *cambuches* construits et *cambuche* construits démontables.

Dans le cas de Medellín, les habitats des *habitantes de calle* sont éparpillés au bord des cours d'eau (fleuve et ruisseau). Les trois types d'habitats décrits sont dans le même espace. Même si dans chaque habitat, on a observé au maximum 2 personnes, l'espace commun est partagé par plusieurs personnes (figure 24).

L'espace pour dormir dans le cas des *cambuches* improvisés est localisé sous les ponts. Les *habitantes de calle* partagent donc cet espace. Les *cambuches* démontables sont localisés au bord du fleuve, mais ils sont un peu à l'écart des ponts pour chercher un peu plus d'intimité. Les *cambuches* construits sont très éloignés des ponts, ils cherchent plus d'intimité et même à s'éloigner des groupes d'*habitantes de calle*.

De la même manière qu'à Lille, l'espace cuisine est constitué de briques et parfois d'une grille, le bois est utilisé pour chauffer la nourriture. En revanche, je n'ai pas eu l'information si la nourriture préparée dans cet espace cuisine était partagée par l'ensemble du groupe. Tout le long du bord du fleuve peut être considéré comme l'espace d'échange. Les personnes se réunissent parfois aux alentours des points de vente de drogues, d'autres personnes préfèrent s'isoler. La majorité s'assoit sur la bordure du chemin à côté du fleuve. Ceux qui s'isolent souvent pour faire une sieste s'allongent sur la végétation sur le talus à côté du chemin.

Figure 24 : Espace en commun avec cuisine à bois dans la rive du fleuve Medellín



Source : S. Espejo Zeballos photo du 09/03/2018 et schéma du 07/07/2022.

Les personnes se rassemblent souvent autour d'un *jibaro* (vendeur de drogues). Chaque pont a un *jibaro* différent. Même si on n'observe pas de frontières tangibles, les groupes guidés par un *jibaro* ont un territoire et ceux-ci n'iront pas dans d'autres groupes.

Relation avec le contexte

La relation avec le contexte sera décrite sur les points suivants : l'adaptation au climat, les techniques de construction, l'esthétisation, l'accès aux ressources, l'accès aux transports, les choix de terrains et l'accès au travail.

L'adaptation au climat : Medellín a un climat tropical, les *habitantes de calle* n'ont pas besoin de se protéger des conditions climatiques trop difficiles, à l'exception de l'époque des pluies. Ils ne modifient donc pas beaucoup leur habitat en fonction de ce paramètre.

Les techniques de construction : le *cambuche* démontable est comme une tente. Une bâche est attachée avec des ficelles aux bâtons en bois qui sont cloués au sol. Ce *cambuche* est suffisamment grand pour y dormir. Pour le *cambuche* construit les habitants ont réalisé une structure en bois à laquelle ils ont cloué ou attaché d'autres planches en bois récupérées. Ces habitats sont plus durables dans le temps.

L'esthétisation : deux cas ont été observés. Dans le premier, les personnes occupaient tout l'IU sous le pont. Il y avait un lit et un petit meuble de rangement (photo 16 en haut). Des images religieuses décoraient un des murs. Le jour où j'ai pu interviewer les habitants, ils avaient commencé à peindre le mur où les images étaient accrochées. Le deuxième, un autre IU à côté du ruisseau Alta Vista, une femme avait décoré son lieu de vie avec des colliers et des guirlandes (photo 16 en bas). Dans un autre lieu de vie sous un pont, une image religieuse était aussi accrochée, mais d'autres démarches pour l'esthétisation du lieu n'ont pas été observées.

L'accès aux ressources : les *habitantes de calle* s'approvisionnent régulièrement en eau auprès des commerçants dans le but de boire et de cuisiner. En revanche, c'est l'eau impropre qui sera utilisé pour se laver situé principalement à deux endroits : la piscine dans le secteur de l'Estadio, déversant l'eau de nettoyage dans la *quebrada* El Hueso et le deuxième sur le fleuve de Medellín proche du pont Colombia.

Accès au transport : les *habitantes de calle* interviewés m'ont dit qu'ils priorisent les trajets à pied. Ils prennent très rarement les transports en commun. Seulement deux personnes avaient des vélos, et réalisaient donc leurs trajets par ce moyen.

Photo 16 : Esthétisation des habitats temporaire à Medellín.



Source : S. Espejo Zeballos 13/03/2018 et 21/03/2018.

Les choix de terrains : les *habitantes de calle* qui habitent dans un *cambuche* improvisé cherchent à rester proche d'un *jibaro* souvent sous les ponts. Les *cambuches* démontables sont au bord du fleuve un peu à l'écart du premier groupe. Les habitants de *cambuche* construits cherchent l'intimité, ils s'installent donc proche des ponts qui ne sont pas habités par d'autres personnes, proches de cours d'eau ou cachés dans les buissons sur la rive du fleuve Medellín.

Accès au travail : les *habitantes de calle* rencontrés réalisent dans leur grande majorité des petits travaux comme le recyclage et la surveillance des voitures dans les parkings. Cet argent leur servira pour acheter en priorité de la drogue, ensuite la nourriture et finalement s'ils ont gagné plus, certains vont chercher une chambre d'hôtel. Lors de parcours, l'amélioration des *cambuches* n'a pas été observée. La majorité va attendre les dons pour renouveler les bâches de *cambuches*, par exemple. Ce schéma-type des habitantes de calle interviewés révèle que l'accès à l'habitat, comme un logement, n'est pas la priorité immédiate. Cela implique de considérer, l'habitat des IU non pas comme la transcription directe d'une situation personnelle (absence de revenu, etc) mais dans une logique de cumul des vulnérabilités : la dépendance aux substances diminuant d'autant la capacité d'action de ces habitants des IU et la qualité du type d'habitat auquel ils peuvent accéder.

II. Habiter en groupe

Les habitats en groupe ont été observés chez les migrants Roms à Lille et chez les familles de déplacés internes à Medellín. Construire leur habitat dans une communauté leur a permis de développer leur réseau de survie et d'améliorer leur savoir-faire dans la construction.

L'habitat en groupe des migrants Roms de l'Europe de l'Est est complexe. Étant sédentaires, ils ont besoin de répliquer leurs anciens lieux de vie. En arrivant en France, ils n'ont eu d'autre choix que de commencer à utiliser des caravanes pour s'installer. Celle-ci ne sont souvent pas en état de rouler. On aperçoit donc un phénomène de « cabanisation » (Dacheux & Delemote, 2010, p. 82) : les véhicules sont immobilisés et la partie motrice n'est pas entretenue. Généralement, les installations se font en groupe. Elles font suite à une première démarche de recherche et de préparation de l'espace pour ensuite l'investir et s'y installer. Trois types d'habitat ont été observés : les caravanes, les cabanes et la cabane sous le pont.

L'habitat en groupe des familles de déplacés internes (en Colombie) est un ensemble de *ranchitos* (cabanons en bois). Trois sites ont été étudiés : sur la *calle 59 A*, la *calle 59* et la *carrera 62*. Ces habitats ont été construits avec des matériaux de récupération et se sont adaptés à la topographie des terrains choisis.

Ces types d'habitat dans les deux villes seront présentés dans ce point ainsi que l'adaptation au climat, les techniques de construction, l'esthétisation, l'accès aux ressources, la proximité des transports publics, et les choix de terrains.

1. Habitat des familles Roms ou des migrants de l'Europe de l'Est

Les habitats de migrants Roms ont été classifiés comme superpositions ou enclave dans le

chapitre 5. Les migrants Roms habitent souvent en groupe. Ce groupement a été longtemps appelé « « campements illicites » pour désigner [plus largement] les bidonvilles de France » (S. Cousin, 2017, p. 84). C'est ensuite que des chercheurs et des associations ont commencé à appeler leurs lieux d'habitat : « bidonville ». Dans ce manuscrit, ce groupement d'habitat sera nommé *platz* (lieu en roumain), mot que les familles utilisent pour nommer leurs ensembles d'habitat.

Dans les *platz*, les familles ont construit des cabanes en premier et ensuite ont utilisé des caravanes. Ces types d'habitat seront analysés dans cette partie.

Structure de l'habitat

1. Caravane : la caravane étant un produit commercial, sa structure est déjà définie : différents matériaux sont utilisés. De plus, une isolation est déjà présente, néanmoins, la majorité des caravanes ont des bâches pour mieux les isoler des pluies ou de la neige.

2. Cabane : la structure de l'habitat est réalisée avec des bâtons de bois assez grands pour réaliser des colonnes et des poutres. Ensuite un toit en plaques de bois récupérées est installé. Pour construire les murs, plusieurs matériaux sont utilisés : des portes, des fenêtres et du bois récupérés. En premier lieu, seules les plaques en bois ou les portes seront utilisés (photo 18).

L'isolation : plusieurs types d'isolation ont été observés : de la mousse, des bâches et des couvertures (photo 17). Parfois, deux isolations sont utilisés ensemble.

Photo 17 : Isolation dans une cabane église dans le *platz* de la zone d'Hellu.



Source : S. Espejo Zeballos 24/10/2015.

Le sol : le sol est isolé avec des palettes. Ensuite, des tapis sont utilisés pour avoir un sol uniforme.

Photo 18 : Cabanes du *platz* Lambersart et du *platz* Rue des sciences.



Source : S. Espejo Zeballos 11/12/2017 et 21/01/2017.

3. Cabane sous le pont : la cabane sous le pont a les mêmes caractéristiques que la cabane. Elle a en plus la protection du pont qu'on peut observer sur la photo suivante. Cet habitat spécifiquement se différencie des autres cabanes parce qu'elle est sur place depuis 15 ans. Le lien avec le voisinage est important parce qu'ils aident ces familles.

Photo 19 : Cabane sous le pont de la rue de Gand.



Source : S. Espejo Zeballos 28/05/2015.

Organisation du lieu de vie

La cabane et la caravane ont un seul espace pour à la fois dormir, cuisiner et se rassembler.

Afin de dormir, cet espace à l'intérieur de la cabane est souvent constitué de lits. Dans la caravane, si la famille est nombreuse, des matelas seront mis de côté et remis par terre pendant la nuit pour créer l'espace pour dormir.

L'espace pour cuisiner est souvent proche de l'entrée de la cabane. Il sert aussi de chauffage. Plusieurs types de cuisines construites par les habitants ont été observés : différents types de récipients en acier sont constitués d'une sorte de porte pour y mettre du bois et d'une ouverture pour que le feu fasse chauffer la nourriture (photo 20). Ces poêles sont connectées à des tuyaux en acier utilisés comme des cheminées. Dans les caravanes, on retrouve des cuisinières à gaz mais certaines familles ont encore un poêle à bois comme dans la cabane. Les bouteilles de gaz sont souvent données par les associations.

Photo 20 : Poêles à bois dans les cabanes de migrants Roms à Lille.



Source : S. Espejo Zeballos 11/12/2017, 18/01/2017 et 05/10/2018.

L'espace pour se rassembler, à l'intérieur des cabanes ou des caravanes, est constitué de canapés ou de chaises. Mais l'espace extérieur de la cabane est souvent aussi utilisé dans ce but. Des canapés sont alors utilisés, et cet espace est parfois protégé du soleil par des extensions du toit de la cabane ou de la caravane.

L'espace à l'extérieur : cet espace est construit dans la grande majorité des cas. Des palettes évitent que l'humidité monte et il sert de hall d'entrée où les personnes pourront se déchausser si le terrain est boueux. Sur les palettes, des tapis, des briques ou des pavés en ciment sont disposés pour créer une sorte de terrasse (photo 21). Dans certains habitats, seuls les pavés en ciment seront utilisés sans les palettes. Enfin, des canapés et des chaises formeront ensuite l'espace de partage et de rencontre.

Photo 21 : Aménagement de l'espace extérieur dans les *platz* d'Haubourdin et du *platz* de Ronchin.



Source : S. Espejo Zeballos 15/06/2016 et 05/10/2018.

Relation avec le contexte

L'adaptation physique au climat : le climat à Lille est océanique avec beaucoup de précipitations dans l'année. L'isolation avec des couvertures et de la mousse, aide les personnes à faire face au climat très froid en hiver à Lille. Le poêle à bois permet de chauffer les cabanes, mais ils restent dangereux, parce que des cabanes ou caravanes ont déjà pris feu ces dernières années. Les bâches (souvent données par la sauvegarde du Nord) permettent aussi d'imperméabiliser les toits et parfois les murs.

Les techniques de construction : pour réaliser les cabanes, la principale technique de construction utilisée par les familles, et souvent les hommes, est l'assemblage de structures en bois. Les familles vont clouer entre eux les différents matériaux qu'elles ont récupérés afin de réaliser l'ossature et la charpente de la cabane à partir de poutres en bois (photo 22).

Photo 22 : Structure réalisée par un migrant Rom lors du *workshop* organisé par l'Atelier volant

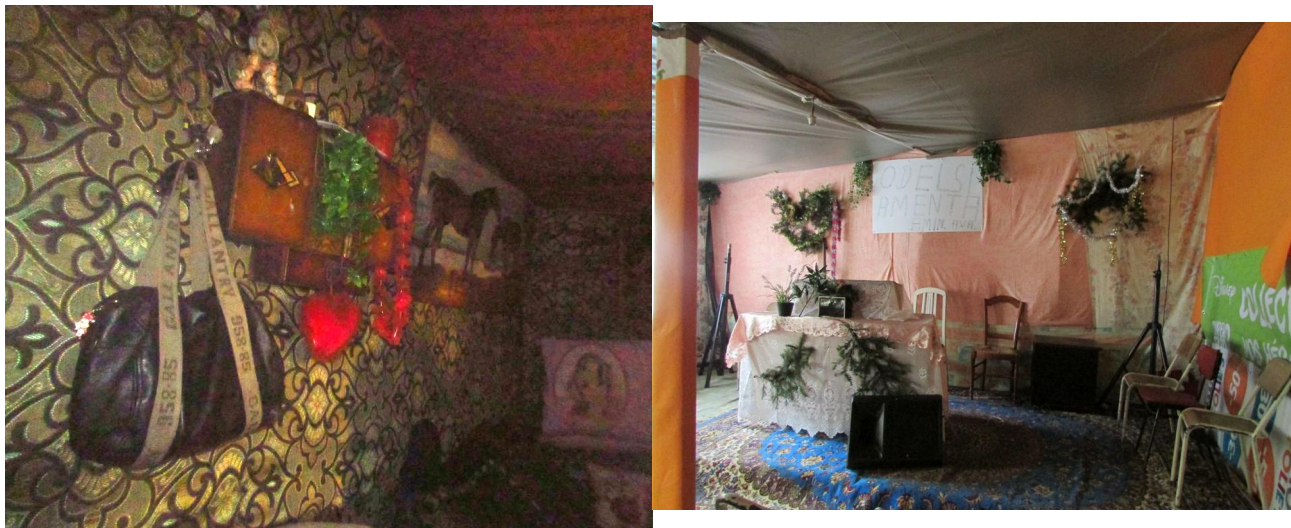


Source : S. Espejo Zeballos 27/10/2015.

L'esthétisation : elle a été observée seulement dans le cas où les familles sont plus au moins stables. Des couvertures de différentes couleurs sont attachées aux murs intérieurs des cabanes et caravanes pour décorer l'habitat (photo 23). La propreté est toujours présente dans ces cabanes et

caravanes. Même si l'extérieur des cabanes a plusieurs couches, et paraît disparate, et ne donne pas l'impression de propreté, c'est tout le contraire à l'intérieur.

Photo 23 : Esthétisation des murs intérieurs d'une cabane du *platz* de la rue Cordonnier et de l'église du *platz* du carrefour Pasteur



Source : S. Espejo Zeballos 14/12/2017 et 18/01/2017.

L'accès aux ressources : l'accès à l'eau était très difficile pour les migrants Roms jusqu'en 2021. Souvent, ils devaient chercher de l'eau dans des bouches d'incendie ou des fontaines comme à la Citadelle. Certains terrains étaient proches de ces deux sources, mais d'autres non, et les familles devaient se déplacer à vélo ou avec des chariots pour ramener de l'eau. La majorité des familles achètent l'eau en bouteille pour boire et cuisiner. En 2021, le Collectif SRGV de Lille avait fait une demande à la Mairie de Lille parce que les conditions sanitaires ne permettaient pas aux familles de se laver les mains suffisamment souvent pour respecter les mesures sanitaires dues à la pandémie du Covid. L'association « Solidarité internationale » a donc fait un état des lieux pour pouvoir recenser les points d'accès à l'eau. La MEL a « créé des branchements » (Entretien Chargée de mission politique d'accueil des Gens du Voyage, 08/12/2021) au plus proche des terrains. C'est ensuite que l'association Solidarité Internationale a acheminé l'eau jusqu'aux terrains. L'électricité est souvent, soit pris informellement à partir des luminaires de la ville, soit à partir de groupes électrogènes d'autres familles.

La proximité des transports publics : les familles Roms utilisent souvent les transports en commun pour pouvoir : aller vers leurs lieux de mendicité, faire de la musique dans les transports en commun, se déplacer sur leurs lieux de travail, ou encore se rendre sur les marchés pour récupérer les aliments laissés sur place. Certains terrains sont proches des arrêts de bus ou de métro, mais les familles ne choisissent pas leurs terrains en prenant en compte cette information, ce qui serait trop restrictif.

Le choix de terrains : les terrains sont très recherchés par les familles. Beaucoup de familles ont déjà vécu dans la métropole pendant des années. Elles se sont donc installées sur plusieurs terrains et ensuite, elles ont été évacuées. Les terrains sont grands pour pouvoir abriter plusieurs

familles. Le terrain doit avoir un accès depuis une voie de circulation, pour ramener des caravanes depuis l'ancien emplacement, si elles existent.

2. Habitat des déplacés internes à Medellín

À Medellín, les *ranchitos* (maisonnettes en bois) ont été construits par les familles avec des matériaux de récupération. Deux sites, un en 2017 et un nouveau site en 2018, ont été recensés et classifiés comme « superposition » et « mi-lieu » dans le chapitre 5. Les deux premiers sites étaient localisés proche du « *barrio Nueva Villa la Iguaná* ». Le premier avait un accès par la *calle* 59A et le deuxième par la *calle* 59, dont une partie était située sous le pont de la *carrera* 65. Le troisième site, en 2018, était localisé sous le pont Madre Laura de la *carrera* 62. Les habitants du premier site ont été expulsés en 2017. Ces terrains sont localisés dans des IU autoroutières et IU issues du système hydrographique. La différence principale entre les habitants de *calle* et les familles de déplacés internes qui habitaient ou habitent encore la rue, est l'appropriation de leurs habitats. Dans cette partie, la description de cet habitat et la relation avec son contexte sera proposée.

Structure et organisation du lieu de vie

Ce point fait partie de (Espejo Zeballos & Dumont, 2018, p. 988-989) , la version originale est en espagnol.

L'habitat est une image des caractéristiques personnelles, des coutumes et du passé dans les lieux d'origine, de l'identité (Ségaud, 2007, p. 12). Des maisonnettes en bois sur pilotis surplombent le ruisseau canalisé (photo 24). Ces techniques de construction nous font constater une structure complexe des habitats. Le savoir-faire de leur réseau de survie est sûrement issu de la côte [comme les familles de los Ranchitos]. La majorité des familles sont décomposées. Ce sont donc les femmes, chef de famille, qui ont construit leur lieux de vie, avec l'aide de leurs réseaux de survie. [...] Les personnes qui habitent le quartier de l'Iguaná sont [en majorité] originaires du Chocó (villes de la côte du Pacifique) et elles avaient déjà construit des cabanons semblables à leur arrivée en 1960 (García Correa, 2017). Elles ont donc utilisé leur savoir-faire pour aider les familles à s'établir sur le terrain.

Le terrain, au début, est en pente. Les habitants ont d'abord dû faire des travaux de mise à niveau du terrain, pour ensuite construire les cabanons. Les habitats, appelés *ranchito*, sont construits avec des matériaux de récupération de la déchetterie, principalement : des planches en bois ou des portes. D'autres matériaux ont été donnés par les voisins. Seules certaines familles investissent un peu plus dans la construction de cabanons en achetant des planches en bois au fur et à mesure des années.

Les cabanons sont réalisés avec des branches en bois, et arrivent dans certains cas jusqu'au bord du canal. Ils constituent des sortes de maisons surélevées pour se protéger de la montée des eaux lors de la saison hivernale, la saison des pluies.

Photo 24 : Ensemble de la communauté « Los Ranchitos » et unité d'habitat : ranchito.



Source : S. Espejo Zeballos 14/12/2017 et 18/01/2017.

Le toit est surtout fait de tôles auxquelles sont ajoutées des bâches pour imperméabiliser les cabanons. Dans certains cas, l'habitation est constituée d'une seule grande pièce, avec un petit mur pour séparer la chambre, et un rideau qui sert de porte pour les toilettes. L'espace cuisine et l'évier, sont localisés, dans certains cas, à l'extérieur du cabanon. Des cuisines sont improvisées avec des pierres et une grille, les familles peuvent ainsi cuisiner au feu de bois.

L'accès à l'eau et à l'électricité est irrégulier. Des voisins de « *la Nueva Villa la Iguaná* » donne l'eau deux jours par semaine en utilisant des tuyaux en échange d'un prix modéré. Les habitants ont tous des installations pour les eaux usées des toilettes et dans certains cas pour l'évier. De grands tuyaux vont directement au canal, déjà pollué en amont.

Selon les caractéristiques décrites, nous constatons que l'habitat est complexe et adapté aux aléas du terrain. La recherche de l'amélioration de l'habitat est aussi représentée par les démarches entreprises pour avoir les ressources basiques (eau, électricité). L'évolution de l'habitat a été interrompue par l'évacuation. Les différentes actions, que représentent la construction dans l'urgence et le savoir-faire acquis, sont remarquables. Nous constatons que toute personne avec ou sans réseau de survie va surmonter les différents aléas pour avoir un lieu de vie. Le réseau de survie va permettre aux habitants d'avoir un processus de construction de leur habitat, une temporalité plus courte et possiblement des fondations mieux réalisées dès le départ. Ce seront les nouvelles familles arrivantes qui apprendront le savoir-faire des anciens ou imiteront les différentes techniques de construction.

Le deuxième terrain sur la *calle* 59 est constitué de cabanons en bois en partie récupéré et en partie acheté (photo 25). Les habitats se situent partiellement sous le pont de la calle 54. Sur les photos, on observe les cabanons dont les murs sont en bois et le toit en tôle avec une protection faite de bâches pour certains. Les familles de ce terrain habitaient ici depuis 2001, dans un seul cas, les autres depuis 2005 et 2009.

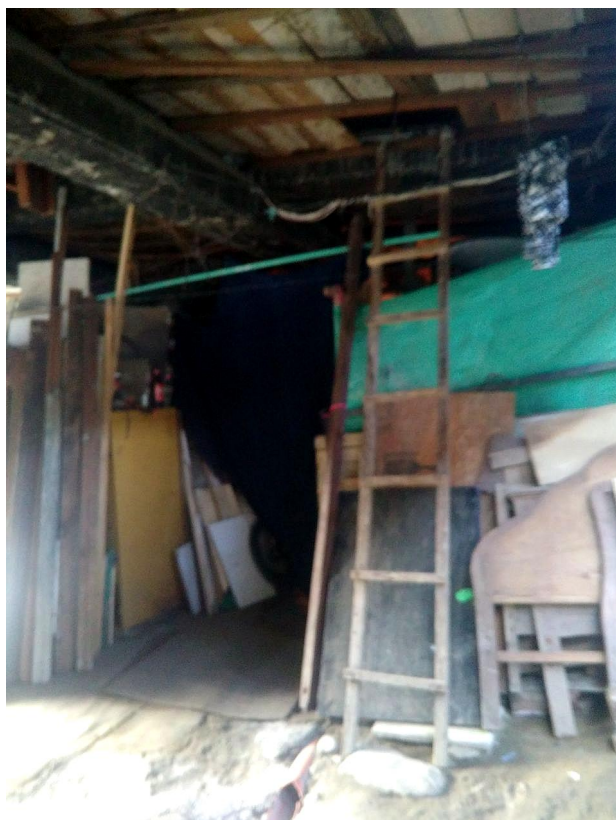
Photo 25 : Ranchitos de la calle 59 dans el barrio Nueva Villa la Iguaná.



Source : S. Espejo Zeballos 12/07/2017 et 23/03/2017.

Sous le pont de la carrera 65, trois habitats ont été observés. Deux du côté Nord, et un autre du côté Sud. Les deux habitats du côté Nord utilisaient en partie la structure du pont (photo 25 en haut). Ils étaient aussi construits avec du bois de récupération. Les deux habitats avaient utilisé la structure du pont de façon différente. Le premier habitant (photo 26 à gauche) au rez-de-chaussée avait construit son lieu de vie et avait une échelle en bois pour accéder à l'espace sous le pont. Le deuxième (photo 26 à droite) utilisait le rez-de-chaussée comme lieu de stockage et avait construit, au premier étage, son lieu de vie.

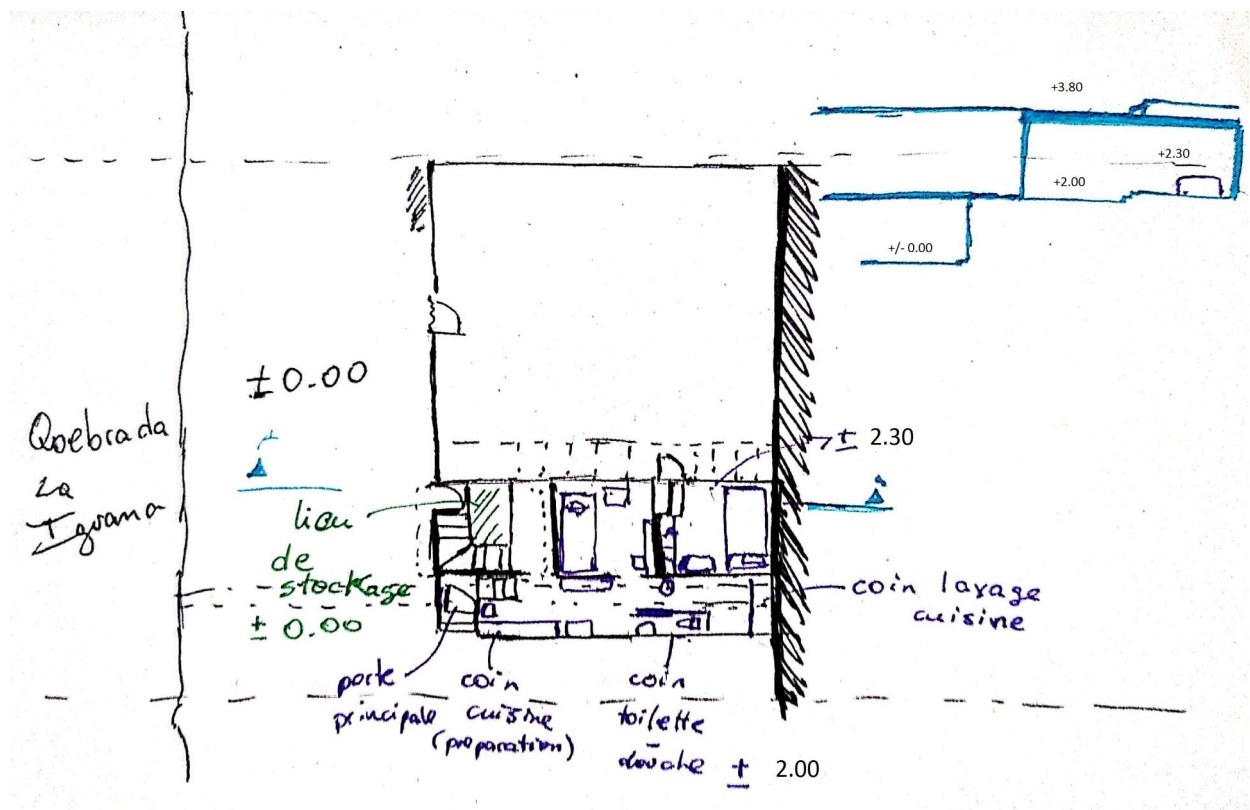
Photo 26 : *Ranchitos* sous le pont de la carrera 65 côté Nord.



Source : S. Espejo Zeballos 12/07/2017

L'organisation de l'espace intérieur de la deuxième cabane est linéaire (figure 25). L'entrée a été construite avec des escaliers en bois dont la structure est en L. Ensuite, le premier espace à droite est le coin cuisine avec du matériel pour la préparation d'aliments (figure 25, photo à gauche). À gauche, un espace de stockage (une table) pour la vente de jus et de fruits, est observé depuis l'étage. Depuis cet espace, on peut monter à l'étage avec un deuxième escalier. Après le coin cuisine du côté droit, nous trouvons le coin toilette, isolé au milieu de la pièce avec un rideau et des plaques en bois. Derrière le coin toilette, on observe un espace avec un seau d'eau et un coin lavage de la cuisine (figure 25, photo à droite). Du côté gauche à l'étage, on observe deux chambres connectées par un petit escalier de deux marches. La première chambre appartient aux parents et la deuxième, avec une hauteur de seulement 1.50 m, appartient au fils du couple. Une petite porte-fenêtre, qui mène à l'extérieur, est située dans un mur latéral entre les deux chambres. Les habitants ont utilisé la structure du pont, ayant deux fenêtres sur le toit, pour éclairer l'intérieur, par exemple dans le coin cuisine (figure 25, photo à gauche).

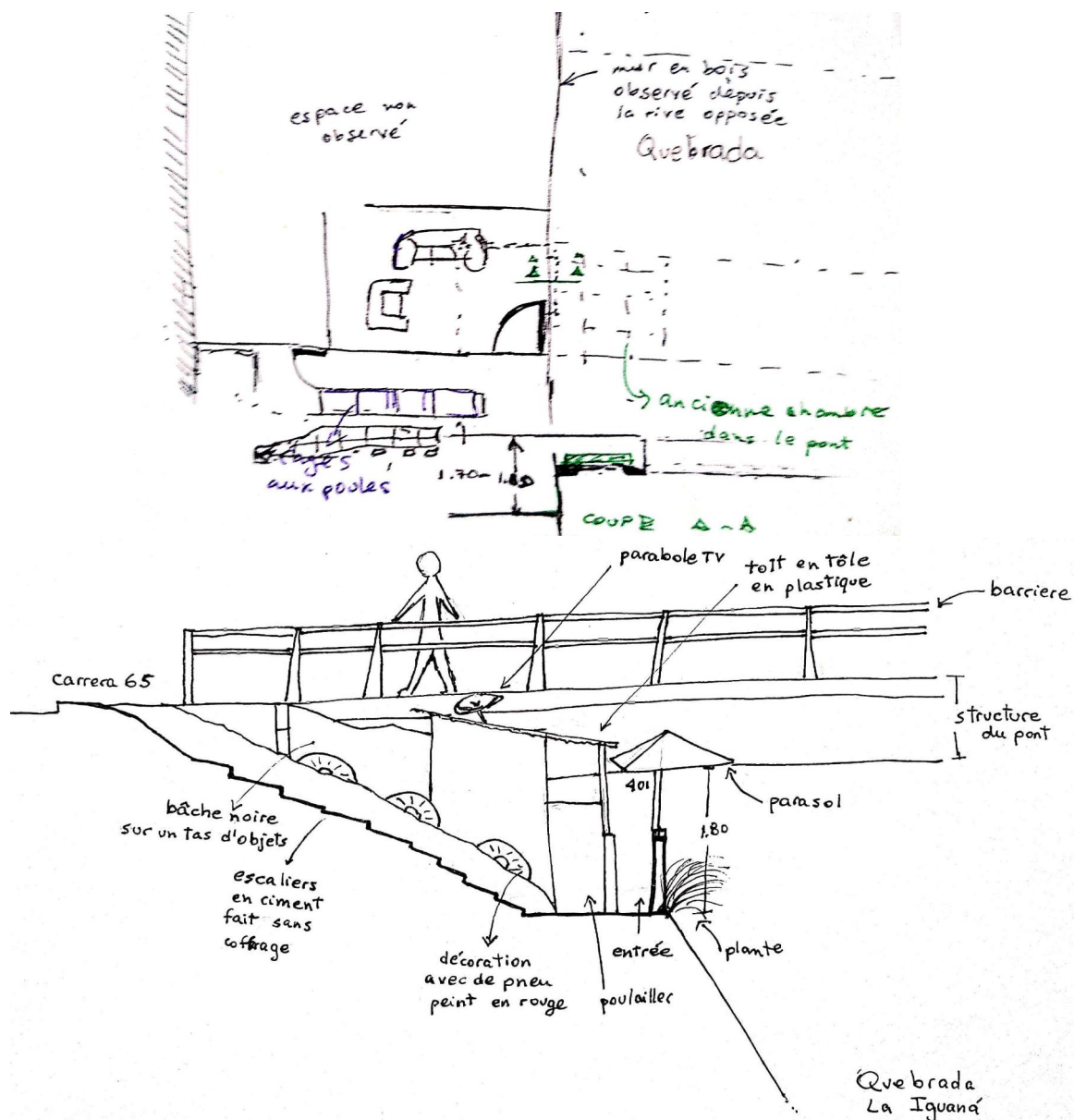
Figure 25 : Plan et photos de l'intérieur du *ranchito* sous le pont de la carrera 65 côté Nord.



Source : plan du carnet de terrain et photos de S. Espejo Zeballos 12/07/2017.

Sous le pont de la carrera 65 coté Sud, une petite famille a investi cet IU. Pour entrer dans l'habitat, il faut descendre par des escaliers en ciment fait sans coffrage. Des plantes du côté droit et des pneus peints en rouge décorent les bords de l'escalier (photo 27). À côté de l'entrée il y a un petit poulailler. Proche de la rue, des objets sont couverts par une bâche noire. Sur la figure 26, on observe le plan et une coupe de la partie qui a été observée. Lors de la visite du terrain, un des habitants méfiant de l'enquête n'a pas répondu à l'ensemble des questions, la description est réalisée donc par observation et grâce aux quelques informations obtenues. Le premier espace après l'entrée est un salon. L'espace qui était auparavant la chambre de sa fille est un peu abandonné. Cet espace est construit dans la structure du pont, et ne permet d'y placer qu'un lit seulement. Une partie de l'habitat est à l'extérieur du pont et une partie sous le pont. Sur le toit de la partie extérieure une parabole de télévision est visible.

Figure 26 : Plan et coupe du *ranchito* sous le pont de la carrera 65 côté Sud.



Source : plan et coupe latérale améliorée d'un dessin du carnet du terrain de S. Espejo Zeballos 13/07/2017 .

Photo 27 : Vues extérieurs du *ranchito* sous le pont de la carrera 65 côté Sud.



Source : S. Espejo Zeballos 13/07/2017 .

Le dernier terrain observé est localisé sous le pont Madre Laura avec un accès par la carrera 62. Les familles se sont installées dans l'IU en face de leur ancien lieu d'habitat après un incendie qui l'a ravagé. Les familles sont restées dans cet IU parce qu'elles voulaient obtenir le permis de construire de leur ancien habitat, mais la mairie n'a pas accepté. Elles ont construit leur habitat avec des bâches soutenues par des ficelles accrochées à la structure du pont (photo 4). Dans une partie des habitats, des planches en bois ont été utilisées comme murs.

Relation avec le contexte

L'adaptation physique au climat : le climat de Medellín est tropical, les *ranchitos* n'ont pas besoin d'une isolation en plus. Les familles ont construit les *ranchitos* de la *calle* 59 et 59 A avec du bois récupéré et des toiles pour le toit. Néanmoins, la saison des pluies peut être assez intense, surtout à côté du ruisseau, parce que le lit du ruisseau augmente beaucoup. Les habitants imperméabilisent donc les toits avec des bâches. Les *ranchitos* de la *calle* 59A étaient surélevés avec des pilotis. Sur la *carrera* 62, le pont Madre Laura suffisait pour protéger les familles des intempéries.

Les techniques de construction : les techniques de construction des *ranchitos* de la *calle* 59 et 59 A s'assimilent à des techniques de la côte du Pacifique de la Colombie. Les *ranchitos* sur pilotis en bois, ont été réalisés grâce à leur réseau de survie, des personnes originaires, elles aussi du Chocó. Sur la *carrera* 62 les habitats ont été réalisés dans l'urgence avec seulement des bâches sans une structure plus complexe.

L'esthétisation : le processus d'esthétisation a été observé surtout à l'intérieur des cabanons et dans les entrées des cabanons de la *calle* 59 et 59 A. Un habitant a préféré améliorer l'extérieur du cabanon en aménageant un jardin avec un potager.

La proximité des transports publics : le secteur de la *calle* 59 et 59 A est proche d'un arrêt de bus. Les familles préfèrent aller à pied au marché la Minorista parce qu'il est relativement proche du secteur. Elles prennent néanmoins des bus pour aller à un autre marché dans Itaguí pour réaliser la récupération des aliments. Les familles de la *carrera* 62 sont proches d'un arrêt de métro et de la gare routière.

Le choix du terrain : sur la *calle* 59A, la première famille est installée sur le terrain depuis 2002, dans le but de s'installer dans un lieu calme après avoir vécu sous les ponts. Il est intéressant de noter que le voisinage ne s'est pas opposé à cette installation. En 2012, plusieurs familles de l'Iguaná ont décidé de s'installer sur le terrain parce qu'il est en face du quartier et parce qu'elles ne pouvaient plus payer un loyer dans le quartier, même si ce quartier est défavorisé. Les familles sinistrées de la *carrera* 62 se sont installées dans l'IU en face de leur ancien lieu d'habitat en attendant une réponse de la mairie.

Conclusions du chapitre 6 : analyse de la structure de l'habitat temporaire

L'interstice urbain est un espace multiforme dans lequel cependant la principale activité qui se maintient reste l'habitat, et, de manière collatérale, des espaces de partage. Cet IU sert de refuge et d'espace en transition pour des populations en précarité. Selon sa surface, la temporalité et la population qui y habite, il va prendre différentes fonctions, d'un habitat de type refuge utilisé pour dormir une nuit, à un habitat collectif en transition, construit dans les années 2003. L'habitat évolutif est alors toléré dans l'IU où il s'inscrit. On constate que le processus d'occupation d'un interstice est conditionné par les étapes suivantes : la prospection, la transformation, l'installation, et au cours du temps, une appropriation de l'espace de vie.

Dans ce chapitre, deux types d'habitat ont été développés : l'habitat des personnes isolées et l'habitat des groupes.

Tout d'abord, concernant l'habitat des personnes isolées à Lille, si son emplacement et sa présence sont tolérés, le sans-abri installera une tente sur une période plus longue. C'est ainsi qu'une organisation primaire de l'espace de sans-abri est repérable (Ségaud, 2007; Zeneidi-Henry, 2002). Sur les IU de Lille des micro-espaces sont organisés avec certains objets personnels, pour dormir, cuisiner et parfois pour se rassembler. On pourra trouver, dispersés, des couvertures, des matelas, et des cuisines de briques et de grilles. Il est remarquable que plus des personnes habitent longtemps sur un site, plus on repérera des formes d'organisations d'autres espaces sur le site. Dans le cas de Medellín, les aléas climatiques sont moins importants, l'habitat est donc construit pour un climat tropical. L'espace de vie est aussi organisé en micro-espaces, comme à Lille, parmi lesquels le *cambuche* (ou habitat) et la cuisine faite avec des briques à l'extérieur. Trois types de *cambuche* ont été repérés : le *cambuche* improvisé, le *cambuche* démontable et le *cambuche* construit. Les *cambuches* improvisés sont des cartons ou des sacs assez grands que les sans-abris prennent avec eux dans la journée. Le *cambuche* démontable est réalisé avec des bâtons et des bâches, souvent utilisés au bord du fleuve. Le *cambuche* construit avec des matériaux de récupération est aussi localisé au bord du fleuve ou des ruisseaux, mais utilise souvent une paroi (pilier du métro) pour accrocher des bâches et des morceaux de bois.

L'habitat de personnes en groupe est plus complexe. En arrivant en France, les migrants Roms ont commencé à utiliser des caravanes pour s'installer ; souvent, elles ne sont pas en état de rouler. On aperçoit donc un phénomène de « cabanisation ». Généralement, les installations se font en groupe. La recherche et la préparation de l'espace sont réalisées avant l'installation et l'occupation. Trois types d'habitat ont été proposés pour avoir une analyse pertinente : la caravane, la cabane et la cabane sous le pont. La première est la caravane de 6 à 8 m². Le deuxième type est la cabane de 9 à 14 m², de maximum 2 mètres de haut, construite parfois en une seule journée, avec des matériaux de récupération. Elle sera améliorée les jours suivants pour une meilleure protection au climat. Dans un seul espace, différentes fonctions sont élaborées pour dormir, cuisiner et même se rassembler. Enfin, la cabane sous le pont, la plus ancienne installation de Lille, est tolérée et parfois aidée par les riverains, surtout pour obtenir de l'eau. En général, l'occupation des espaces autour de la cabane, ou de la caravane est investie pour rassembler d'autres personnes. Certains habitants ont travaillé dans la construction, mais d'autres ont

développé un savoir-faire au cours des mois ou des années d'informalité. Ainsi, la résolution de problèmes du terrain ou la construction des églises est réalisée par les hommes de l'installation.

À Medellín, les *ranchitos* (maisonnettes en bois) sont construits par les familles avec des matériaux de récupération. L'accès à l'électricité est réalisé en se connectant au réseau d'éclairage de la ville. Les eaux usées sont directement versées dans le ruisseau l'Iguaná. La topographie de ce terrain est en pente vers le ruisseau, donc le niveau le plus haut est sur la *calle* 59A. Pour avoir un niveau plat, les familles transforment le terrain et certaines doivent construire une partie de la maison sur des pilotis. La majorité des *ranchitos* est en dessous du niveau de la *calle* 59A. Les familles construisent des échelles sur le terrain pour accéder au niveau de leur *ranchito*. Depuis la *calle* 59A, on observe seulement les toits des maisonnettes. Tandis que depuis le pont de la *calle* 54 on observe les pilotis et la hauteur des *ranchitos*. Les cabanes, sur le terrain de la *calle* 59, sont aussi construites avec des matériaux de récupération. Mais la mairie les approvisionne en ressources basiques : l'eau et l'électricité. Sous le pont de la carrera 65 les familles se sont appropriées des IU en utilisant la structure du pont pour qu'elle fasse partie de leur habitat et en aménageant leur entrée avec des plantes. Finalement, les sinistrés d'un incendie, ont construit rapidement leur habitat en face de leur ancien lieu de vie. Ils attendent d'avoir la permission de la Mairie pour se réinstaller sur leur ancien lieu s'ils n'arrivent pas à obtenir un titre de propriété.

CHAPITRE 7 : L'ÉVOLUTION ET TERRITORIALISATION D'UNE OCCUPATION

Dans ce dernier chapitre, les liens que les habitants des interstices urbains ont créé avec les territoires et avec le voisinage seront développés. D'autres dynamiques sociales seront aussi étudiées. En plus, la relation entre les institutions et les habitants sera développée. Ce chapitre a été réalisé grâce aux entretiens semi-directifs, aux enquêtes et à l'observation participante réalisée sur les terrains d'étude.

Dans une première partie, les relations des personnes isolées seront analysées. Dans le cas de Lille, les différents projets de réinsertion à l'habitat seront présentés. En parallèle, le rôle des institutions sera analysé. Dans le cas de Medellín, je vais expliquer pourquoi les habitantes de calle sont arrivés dans la rue, pourquoi certains veulent y rester et quelle est la politique d'accueil des habitantes de calle à Medellín. Dans cette première partie, la territorialisation est étudiée comme « un processus qui consiste en une appropriation qui peut être juridique et économique (la propriété) ou symbolique (le sentiment d'appartenance, de connivence) » (JBB, 2022). Ce sentiment d'appartenance a été observé dans les lieux de vie des habitants des IU, et est décrit dans ce chapitre.

Dans la deuxième partie, l'habiter en collectif sera analysé. Dans le cas de Lille, j'analyserai l'évolution de l'installation dans les interstices urbains grâce aux témoignages des habitants des IU. Ainsi, je développerai comment les multiples déplacements forcés ne permettent pas l'intégration des familles habitant dans les *platz*. Dans le cas de Medellín, tout d'abord, je présenterai les relations et l'ancrage dans le territoire des familles de déplacés internes. Ensuite, l'analyse portera sur l'évacuation des familles et comment les réseaux de survie ont permis la survie des familles.

I. Les liens du sans-abrisme

Dans cette sous-partie, deux groupes de personnes isolées seront analysés : les sans-abris à Lille et les habitantes de calle à Medellín. Dans les deux groupes, le concept de sans-abris et d'*habitante de calle* sera revisité en prenant en compte les témoignages des interviewés. Les profils, les raisons d'arriver dans la rue et d'y rester seront aussi analysés. Finalement, dans les deux groupes, les systèmes de prise en charge dans les deux villes seront présentés.

1. Les sans-abri (ou les personnes isolés) à Lille

À Lille, les personnes isolées s'installent en majorité avec des tentes, dans les IU de la ville. Les personnes observées ne sont pas nombreuses. Néanmoins, on a observé le « stationnement saisonnier » (Ségaud, 2007) des tentes plus important pendant l'été. Des voyageurs se sont installés dans les IU et dans le parc de la Citadelle au Nord du centre de Lille. Lors de parcours exploratoires, je n'ai pas pu interviewer les personnes isolées, parce qu'elles ne voulaient pas, parce qu'elles s'isolaient, ou parce qu'elles n'étaient pas présentes lors du parcours. Pour essayer de rencontrer les personnes, j'ai changé l'horaire du parcours, mais je n'ai pas réussi non plus à les trouver. À part quelques parcours exploratoires à Lille où j'étais accompagnée d'amis, je les ai tous réalisés toute seule. Je ne me suis donc pas aventurée à y aller pendant le soir, créneau horaire où il

était plus probable de trouver les personnes dans les IU. Pour avoir le témoignage de personnes isolées à Lille, j'ai donc interviewé deux personnes qui utilisent les centres d'accueil de nuit de l'Abej et j'ai fait des entretiens spontanés courts lors des maraudes avec quatre personnes.

Deux entretiens ont été réalisés des responsables de deux dispositifs différents de l'Abej-Solidarité. De plus, j'ai participé à deux Maraude en 2018. Ces données me permettront d'analyser le concept de « vivre dans les rues et les IU de Lille », et de comprendre les liens avec les points d'intérêt et les lieux observés. Le rôle de l'Abej-Solidarité pour le soutien et hébergement de personnes isolées sera aussi analysé.

1.1 Vivre dans la rue et dans les IU de Lille

« Je veux être comme tout le monde » (Entretien Habitant 2, 06/12/18).

Les personnes qui habitent dans la rue veulent avoir une vie comme tout le monde. Certains se projettent : « l'idéal est d'avoir un chez-soi [...], j'espère ressortir d'ici [décembre] à la fin de l'hiver » (Habitant 4, 06/12/2018). Mais dans leur quotidien, ils doivent faire face aux stigmates de la société envers eux, au moment de pratiquer la mendicité : « On sent le mépris dans leur regard », « le plus blessant [est] le mépris des gens » (*Ibid.*).

Pour approfondir plus sur la vie dans la rue à Lille, trois points seront évoqués ici : le choix d'un terme, sans-abris ou sans domicile fixe ; les types de sans-abris ; les raisons d'arriver dans la rue et la solidarité dans la rue à Lille.

1.1.1 Sans-abris, sans domicile fixe ou personne à la rue

Dans le chapitre 2, les définitions de sans-abris et SDF ont été parcourues. Un des interviewés à Lille s'est défini comme « sans domicile fixe » (Habitant 4, 06/12/2018) parce qu'il n'avait pas un logement, mais dormait dans la Halte de nuit de l'Abej-Solidarité. Un cadre du dispositif « Un chez-soi d'abord » utilise une autre dénomination :

Je n'ai pas de choix de mot... Moi ça m'arrive de parler de personnes obligées de vivre à la rue. Parce que c'est pas un choix, et que bien souvent les personnes ne peuvent pas faire autrement. Donc elles sont obligées, les personnes sont obligées de vivre à la rue parce qu'elles peuvent pas faire autrement. [...] Mais c'est pas un choix. C'est pour ça que je parle de personnes qui sont obligées de vivre à la rue (Cadre socio-éducatif d'Un chez-soi d'abord, 16/11/2020).

Pour le cadre, l'utilisation de termes comme SDF ou sans-abri n'est pas nécessaire dans son travail, il va donc décrire la situation de la personne : être obligé de vivre dans la rue. De plus, un autre éducateur signale que la « seule particularité commune est qu'ils n'ont pas de logement » (Éducateur de l'Halte de nuit, 27/11/2018).

1.1.2 Profil du sans-abri

En 2018, 1500 sans-abris vivent sur Lille. Le profil des sans-abris a « évolué au fil des années » (Éducateur de l'Halte de nuit, 27/11/2018) selon un éducateur de l'Abej-Solidarité. Il a observé plus de tentes, les personnes ne faisaient pas de simples refuges avec des cartons. Être protégé par une tente permet aux sans-abris d'avoir une sécurité psychologique (*Ibid.*).

Auparavant, l'éducateur a connu « le clochard » ou « grand marginal issu de maison relais médicalisé, famille ou foyer d'accueil », la structure des Haltes a donc dû s'adapter (*Ibid.*). Il a observé un changement et le grand marginal d'aujourd'hui est « migrant, et dehors d'un point de vue légal ». C'est devenu un « problème de l'état [qui] ne peut quasiment rien faire » (*Ibid.*).

Par rapport aux types de sans abris développés dans le chapitre 2, les sans-abris ou personnes isolées, en majorité, sont aujourd'hui issues de la migration. Ces personnes prennent soin d'elles, et ne correspondent plus à l'image de clochard depuis quelques années. Les personnes isolées qui utilisent le lieu de prise en charge sont un peu différentes des personnes qui utilisent souvent ce lieu. Les utilisateurs de lieu d'accueil vont avoir beaucoup moins de sacs sur eux, aucun grand sac-à-dos ou tente sur le dos, seulement un petit sac-à-dos ou un petit sac à la main. D'ailleurs, les personnes isolées qui habitent dans les IU, si elles ont déjà trouvé un lieu sûr et souvent caché, elles vont laisser leurs affaires les plus volumineuses sur le terrain et parcourront la ville vers les associations ou en faisant la manche avec peu d'affaires sur elles. Cela n'est pas la règle, il y a certains qui garderont un grand sac-à-dos avec eux par peur de le perdre ou se faire voler ses affaires.

1.1.3 Raisons d'arriver dans la rue

Dans le chapitre 6, on a montré que les raisons d'habiter le temporaire, selon Laurent Viala (2016) était soit subies soit recherchées. À Lille, l'éducateur de l'Abej-Solidarité a remarqué que les sans-abris de Lille sont dans une situation subie, un « choix par défaut » (Éducateur de l'Halte de nuit, 27/11/2018).

Un cadre socio-éducatif d'« Un chez-soi d'abord », donne son point de vue sur les raisons de vivre dans la rue :

Elles sont multiples les raisons pour arriver dans la rue. Il y a des gens qui sont dans des problématiques familiales, ou les parents ne veulent pas garder les enfants à la maison. Il y a des gens qui sont assez envahis, même très envahis par les troubles de santé mentale donc par des hallucinations auditives, des hallucinations visuelles, et du coup ils ont des comportements qui ne sont pas adaptés, qui sont adaptés pour eux, mais pas pour le reste du monde [...] ces bizarreries font que les personnes se retrouvent à la rue parce que plus personne ne veut les aider (Cadre socio-éducatif d'Un chez-soi d'abord, 16/11/2020).

De plus, d'autres raisons économiques ou d'incarcération s'ajoute à celles déjà citées :

Soit pour des raisons sociales, problème de revenus, de ressources, soit parce qu'elles ont été à un moment exclues du système, du fait de leur maladie, du fait de leur trouble ou de problématiques familiales ou de problématiques d'incarcération, par exemple. Mais ce n'est pas un choix. C'est pour ça que je parle de personnes que sont obligées de vivre à la rue (*Ibid.*).

Deux raisons de plus sont relevées par l'éducateur de l'Abej-Solidarité. La première est que ce sont des « personnes issues de l'aide sociale à l'enfance avec plein de problématiques » qui n'ont « jamais eu une vie sédentaire classique » (Éducateur de l'Halte de nuit, 27/11/2018). La deuxième est l'addiction aux drogues : selon lui les drogues à Lille ne sont pas cher et les sans-abris « n'arrivent plus à repartir » (*Ibid.*), ils restent donc proche de leur source d'approvisionnement de drogues.

Les sans-abris interviewés ont confirmé les raisons données par les éducateurs. Ils ont précisé en évoquant par exemple : une séparation du couple, une maladie mentale ou une sortie de prison. Les personnes qui sont arrivées dans la rue ont eu dans leur grande majorité des problèmes qui ont besoin d'une aide professionnelle. Ces problèmes ou événements importants, peuvent amener les personnes à une dépression. C'est pour cela que l'accompagnement des personnes isolées est difficile puisque les éducateurs ne peuvent pas proposer une solution par groupe ou global mais, elle doit être personnalisée. La personne accompagnée doit être aussi à l'aise avec cet éducateur. Il y a donc une période de mise en confiance entre les personnes isolées et les éducateurs.

1.1.4 La solidarité entre les personnes isolées

« Malgré tout, dans la rue il y a la solidarité » (Habitant 4, 06/12/2018).

Les personnes qui habitent dans la rue tant les personnes isolées que les familles (habitant donc en groupe), ont fait la même remarque sur la solidarité dans la rue. Cette solidarité peut se voir notamment sur le plan alimentaire. Les personnes font de la récupération des aliments : « On fait de la récup, on a pas le choix » (Habitant 4, 06/12/2018). Elles reçoivent aussi des dons : « On prend tout ce que les personnes nous donnent, même si c'est beaucoup, après on donne » (*Ibid.*).

La solidarité est aussi un atout pour la sécurité. Les personnes restent ensemble et créent « les liens dans la rue » (Éducateur de l'Halte de nuit, 27/11/2018). Elles cherchent à avoir des amis pour éviter le « raquetage » (vols) ou se protéger : « on évite d'être tout seul » (Habitant 4, 06/12/2018). Lors de maraudes, elles restent aussi ensemble, si quelqu'un ne veut pas partir les autres vont rester aussi : « je veux pas aller si mon copain n'y va pas » (Habitant 3, 06/12/18). En effet, l'isolement de personnes peut même être dangereux : lorsqu'elles sont isolées, « les personnes qui ont un foyer, un mois après meurent » (Entretien spontanée avec un éducateur de l'Halte de nuit, 10/12/2018). Selon l'éducateur, quand les personnes ont un logement, si elles s'isolent il y a un risque de mort.

1.2 Les liens avec la ville et son réseau d'associations

Le collectif des SDF de Lille en 2015 avait réalisé une carte des « Établissements et services utiles aux personnes sans-abris » (figure 27). Celui-ci présente sur une carte les différents lieux pour se nourrir, se soigner, dormir, les usagers de drogues et les permanences réalisées par les associations d'aide à la recherche de logement des sans-abris.

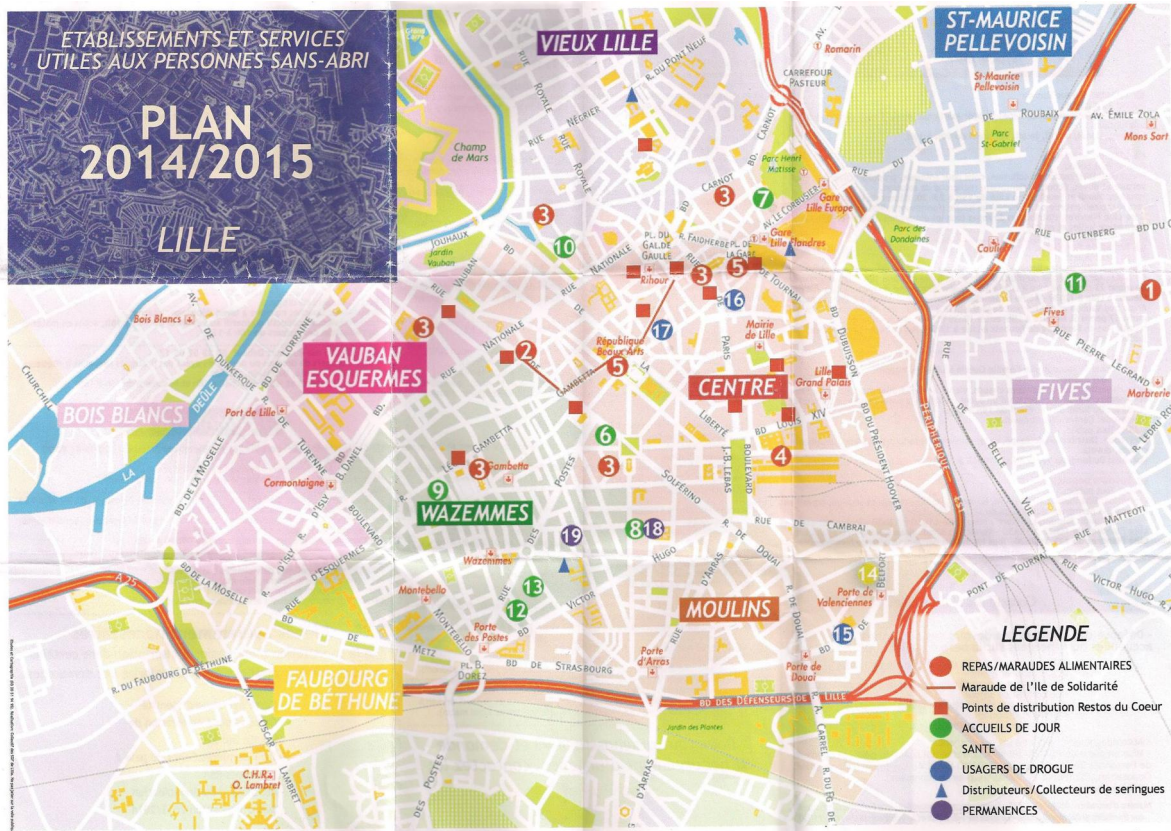
Deux informations seront croisées dans la carte 39 suivante : les informations des établissements et services du Collectif SDF actualisé pour 2022 ; et la localisation des habitats de personnes isolées .

Cette carte permet de voir l'offre importante des services pour les personnes sans-abris. Ces services se déroulent seulement en journée . Les accueils de nuits ne sont pas représentés. Les points de distribution alimentaire ne sont pas quotidiens, mais sont réalisés 2 fois par semaine et pendant le mois de juillet et août ce service n'est pas fourni par les associations.

Les personnes sans-abris à Lille habitent souvent contre la façade des bâtiments. D'autres

dorment dans les accueils de nuit de l'Abej-Solidarité ou dans l'auberge de jeunesse. Les habitats sur la carte représentent les habitats des personnes isolées dans des IU qui ont été observés de 2015 à 2018. Même si ces habitats dans leur grande majorité sont dans la périphérie du centre, ils ne sont pas très loin des services proposés par les associations. À Lille, l'offre des services des associations est très importante, elle est en grande majorité localisée dans Lille intra-muros et non seulement proche de places importantes. Ces services, qui sont bien localisés, permettent aux personnes de marcher seulement 500 mètres (carte 39). Seuls trois IU habités sont situés entre 500 et un kilomètre des services. Effectivement, il y a peu de services du côté du quartier Lille Sud, dans la partie Sud de la carte. Les personnes qui habitent dans les IU de cette zone doivent marcher plus pour avoir accès aux services. Par contre, des bénévoles vont à leur rencontre pour leur donner des couvertures (Observation d'un parcours exploratoire en 2017).

Figure 27 : Carte et informations d'établissements et services utiles aux personnes sans-abris réalisé par le Collectif des SDF de Lille.



REPAS MARAUDES ALIMENTAIRES

1 Ephata: 176 rue Lannoy
Public: Tout public.
Prestations: Petit déjeuner, Repas du Midi (participation de 1 euro demandé selon la situation).
Horaires: Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 09h à 16h.

2 L'île de Solidarité
Public: Tout public.
Prestation: Distribution de collation, colis pour animaux, produits d'hygiène, couverture et duvet, écoute, orientation, recherche de solution.
Horaires: Mardi et jeudi soir à Lille de 19h à 23h30; départ de la rue Solferino vers le croisement rue de Béthune/rue Neuve (fermeture juillet et août).
Gare Lille Flandres, distribution de repas tous les dimanches à partir de 17h30 (fermeture juillet et août).

3 Repas de Paroisses
Public: Tout public.
Prestation: Distribution de repas.
Horaires: 1er dimanche du mois: 59 rue de la Barre à Lille à 12h - 2ème dimanche du mois: 23 rue du Marché à Lille à 12h - 3ème dimanche du mois: 13 bis rue de Fleurus à Lille à 12h30 - 4ème dimanche du mois (quand il y en a 3 dans le mois): Anglie boulevard Vauban et rue Norbert Segard à Lille à 12h30 - Dernier dimanche du mois: 17 avenue St Maurice à Lille entre 10h30 et 12h (distribution de paniers repas); Rue du Faubourg de Roubaix à Lille à 12h30. Pas de repas proposés en juillet et août.

4 Restos du cœur:
Repas: Local St Sauveur, rue Camille Guérin à Lille (ex Wagon).
Public: Tout public.
Prestation: Distribution de repas chauds, viennoiseries, fruits, produits d'hygiène, vêtements chauds, intervention d'un agent de la CAF (aide aux démarches).
Horaires: Du lundi au vendredi de 19h à 20h.
Maraudes: Centre ville et environs.

5 Secours populaire:
Public: Tout public.
Prestation: Distribution de soupe, café, sandwichs, produits d'hygiène, vêtements chauds, duvets.
Horaires: Du lundi au vendredi de 19h30 à 23h30 à Lille (parcours itinéraire).

6 Secours populaire:
Public: Tout public.
Prestation: Distribution alimentaire, boissons chaudes, écoute et soutien, travail en lien avec la permanence d'accueil du Secours Populaire.
Horaires: Lundi: République (sortie métro) de 11h30 à 12h30 - Mercredi: gare Lille Flandres de 10h30 à 12h30 - Vendredi: République (sortie métro) et gare Lille Flandres de 10h à 12h30. Tous les matins pendant la période hivernale.

Collectif des SDF de Lille
115
- Défense des droits et des devoirs des personnes accueillies ou hébergées sur la base de la loi 2002-2
- La personne qualifiée.
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Le contrat de séjour.
- Le règlement de fonctionnement.
- Le livret d'accueil.
- Le projet d'établissement.
- Accompagnement vers et dans le logement.
- Mise en place de PDA/PD (Plan Départemental d'Action pour le Logement de Personnes Défavorisées), DALO/DAHO (Droit Au Logement/Hébergement Opposable), FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).
- Référé liberté.
Numéro d'inscription: 06146429025 - Permanences à l'accueil de jour: Frédéric Ozanam - 81, rue Barthélémy Delespaul à Lille - Le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 09h00 à 11h30.

ACCUEILS DE JOUR

7 L'accueil Solferino: 228 rue Solferino 03 28 36 50 30
Public: Hommes et femmes à partir de 25 ans.
Prestations: Ecoute, douches, petits déjeuners, téléphone, consultations médicales, soins infirmiers et psychologique, accompagnement social, aumônerie, domiciliation.
Horaires: Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h (fermeture le mardi matin).

8 Point de repas: 9 place St Hubert. 03 20 15 91 20
Public: Hommes et femmes de moins de 25 ans.
Prestations: Ecoute, douches, petits déjeuners, téléphone, consultations médicales, soins infirmiers et psychologique, accompagnement social, aumônerie, domiciliation.
Horaires: Du lundi au vendredi de 8h à 11h45, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 16h (fermeture le lundi après-midi).

9 Accueil Frédéric OZANAM: 81 rue Barthélémy Delespaul 03 20 06 00 60
Public: Tout public sauf mineurs.
Prestations: Douche, aide alimentaire, vestiaire (mercredi après-midi et jeudi), médecin, coiffeur, accompagnement social, inscription SIAO uniquement le jeudi. Permanence du collectif des SDF de Lille le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h30.
Horaires: Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h45 à 16h30 (fermeture le mercredi matin). Ouvert le samedi de 9h à 15h pendant la campagne hivernale (douce et kit alimentaire).

10 Accueil de jour Magdale: 31 rue des Sarrazins 03 20 57 29 62
Public: Hommes seuls, femmes seules et couples sans enfant.
Prestations: Douche, petit déjeuner, accompagnement social, inscription SIAO, domiciliation (pour les personnes accompagnées par l'accueil de jour).
Horaires: Du lundi au vendredi: 9h à 11h45 et vendredi 14h à 16h45. Durant la veille saisonnière 2014/2015 (hiver: novembre à fin mars): ouverture supplémentaire de l'Accueil de jour les lundi-mercredi-jeudi-vendredi: 13h45 à 17h15.

11 FARE: 8 rue de Tenremonde 03 20 57 88 00
Public: Femmes seules, couples, familles.
Prestations: Douche, machine à laver, repas du midi, accompagnement social, accès aux soins, domiciliation, inscription SIAO.
Horaires: Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le jeudi de 11h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Ouverture le samedi et dimanche pendant la campagne hivernale de 9h30 à 17h30.

12 Secours Populaire Français: (Espace Solidarité) 18/20 rue Cabanis 03 20 34 41 41
Public: Tout public.
Prestations: Aide alimentaire urgente, accompagnement social, domiciliation.
Horaires: Permanence du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Il est impératif d'arriver soit à 9h soit à 13h30. Fermeture le lundi.

13 Secours Populaire Français: (Espace Solidarité internationale) 36 rue Kuhlman 09 72 37 81 58
Public: Demandeurs d'asile, primo arrivants.
Prestations: Aide alimentaire, vestiaire, traduction, interprétariat, cours de français, orientation, accompagnement social.
Horaires: Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

14 AIDA: 58/60 rue de la Justice 03 20 06 79 80
Public: Personnes de nationalité étrangère et demandeurs d'asile.
Prestations: Machine à laver, repas du midi (sur inscription le jeudi et vendredi), accompagnement social et juridique, domiciliation (uniquement pour les personnes n'étant pas en demande d'asile), cours de français (sur inscription).
Horaires: Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30, le mardi et le jeudi de 14h à 17h, le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h (fermeture le lundi matin).

Pour tout diagnostic SIAO et demande d'hébergement d'urgence, contactez le:
115

SANTÉ

15 MSI: 4 boulevard de Belfort à Lille
Public: Sans couverture sociale ou couverture partielle (absence de mutuelle).
Prestation: Consultations gratuites sans rendez vous. Consultations médicales et gynécologiques - Consultations dentaires - Soins infirmiers - Conseil et accompagnement social.
Horaires: Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h.

USAGERS DE DROGUES

16 Ellipses: 57 rue Jean Jaurès 03 20 52 00 97
Public: Usagers de drogues.
Prestations: Douche, machine à laver, vestiaire, dépitage, soins infirmiers, accompagnement social, récupérateur de seringues.
Horaires: Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 (fermeture le jeudi matin). Accueil individuel le matin, accueil collectif (après-midi, accueil réservé aux femmes le mercredi).
Distributeur/collecteur de seringues à Distributeur/collecteur de seringues à Distributeur/collecteur de seringues à Rue de Wazemmes (près du garage Citroën) - Avenue Willy Brandt (à côté du tri postal) - Avenue du Peuple Belge (entre le tribunal et le Port).

17 Spiritick: 49 rue du Molinet 03 20 31 19 19
Public: Usagers de drogues.
Prestations: Douche, machine à laver, dépitage, internet.
Horaires: Accueil collectif du mardi au vendredi de 14h à 18h, accès au matériel de réduction des risques de 10h à 12h.

18 Aïdes: 5 rue du Court Debut. 03 28 52 05 17
Public: Usagers de drogues ou personnes ayant des pratiques sexuelles à risque.
Prestations: Ecoute, dépitage, soutien.
Horaires: Le mardi et jeudi de 10h30 à 18h et le samedi de 15h à 18h.

PERMANENCES

19 Collectif des SDF de Lille: 81 rue Barthélémy Delespaul 06 46 42 90 25
Public: Tout public.
Prestation: Accompagnement vers et dans le logement.
Horaires: Lundi de 14h à 16h et le vendredi de 09h00 à 11h30.

20 Les Petits Frères des Pauvres: 33 rue Barthélémy Delespaul 03 20 57 84 83
Public: Femmes et hommes de plus de 50 ans.
Prestations: Accueil, écoute, soutien, accompagnement au logement, actions santé, animations (repas, ateliers, etc.).
Horaires: Accueil premier contact Lundi de 09h30 à 12h.

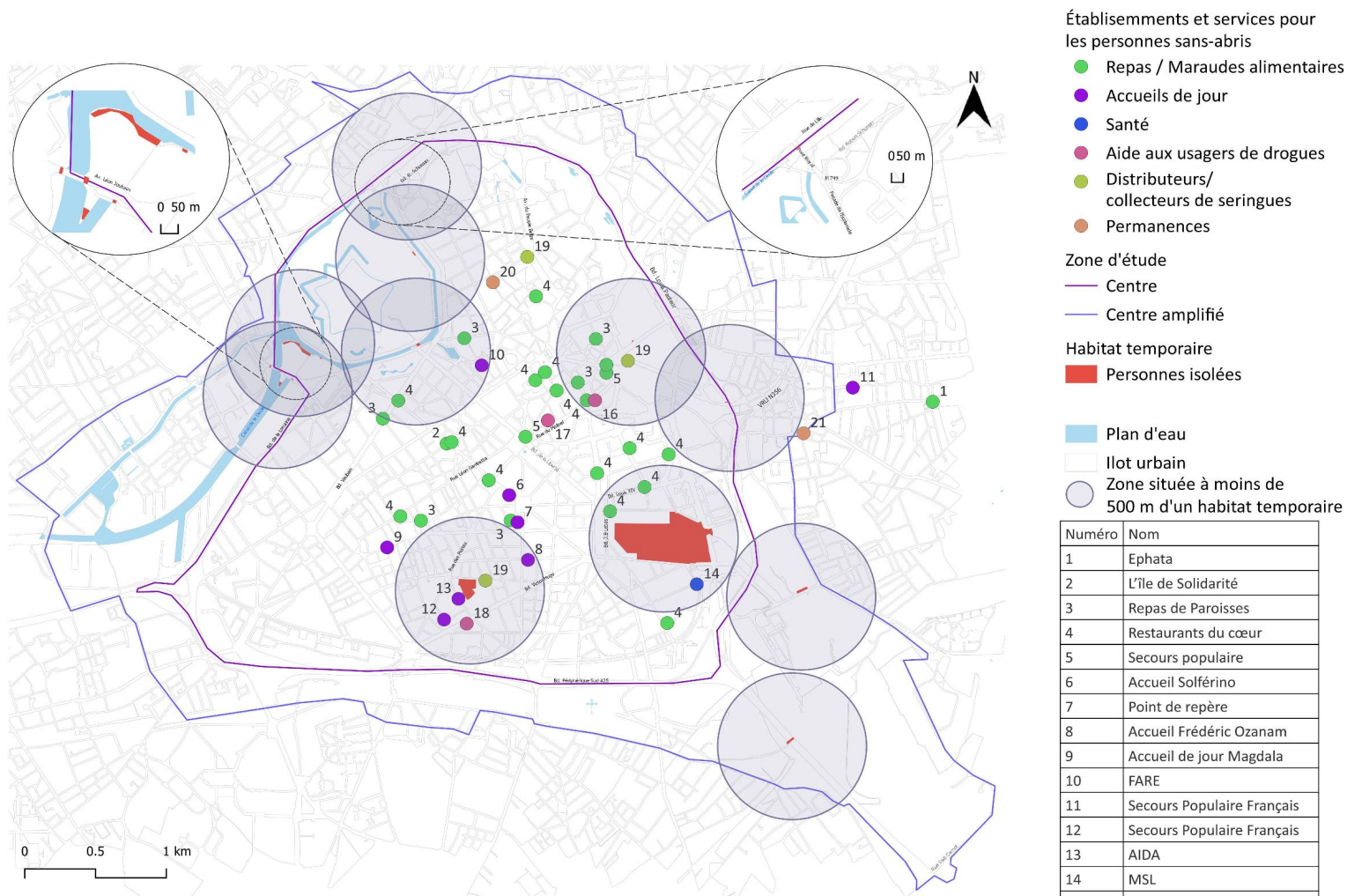
21 Accueil d'urgence Brunehaut: 03 20 01 20
Public: Femmes victimes de violences conjugales.
Prestations: Accueil, écoute, information, orientation et accompagnement.
Horaires: Du lundi au vendredi de 09h à 17h. Laissez vos coordonnées sur le répertoire en cas d'absence.

Pièces couramment nécessaires
à la constitution d'un dossier d'inscription dans certains accueils de jour ainsi que pour la majorité des démarches:

- Carte nationale d'identité
- Carte vitale / Attestation de sécurité sociale
- Trois dernières fiches de paie / justificatifs RSA
- Attestation de domiciliation
- Avis d'imposition 2013/2014

Source : Collectif des SDF de Lille, 2015.

Carte 39 : Établissements et services et localisation de l'habitat temporaire des personnes sans-abris à Lille.



Source : Établissements et services, Collectif SDF de Lille 2015; Enquête de terrain, S. Espejo Zeballos 2015-2018; îlot urbain et Plan d'eau, Métropole Européenne de Lille. Réalisation: S. Espejo Zeballos, 2022.

1.3 L'abej SOLIDARITÉ, l'hébergement de la Halte de nuit et le dispositif un chez-soi d'abord à Lille

« La grande ville attire la grande marginalité, c'est fatal ! Et la beauté d'une grande ville, c'est aussi que les plus petits, les plus fragiles soient pris en compte et respectés » Patrick Pailleux – Ancien DG et membre fondateur de l'abej SOLIDARITE .

L'abej SOLIDARITÉ est une association qui a commencé dans les années 70. Elle a été fondée par des membres d'une communauté chrétienne qui avaient accueilli chez-eux des personnes qui vivaient dans la rue. Dans les années 80, la première Halte de jour a été réalisée dans un bus à double étage en face de la Gare Lille Flandres. Aujourd'hui, l'offre de services de l'abej SOLIDARITÉ est diversifiée. Elle a plusieurs pôles : tout d'abord, « Allers-vers » avec les équipes mobiles qui réalisent des maraudes ; ensuite, « Soigner » avec un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), une résidence d'accueil, des Lits d'accueils médicalisés (LAM), des Lits Halte Soins Santé (LHSS) et deux centres de santé localisés dans les haltes du jour ; aussi, « Insérer par l'activité économique » par des ateliers chantiers d'insertion ; « Accueillir » constitué par La halte de jour Solférino (pour des personnes de plus de 25 ans), le Point repère (pour des personnes entre 18 et 25 ans) et l'Halte de nuit ; enfin « Loger » avec le Centre de Réinsertion et Logement Social (CHRS), Portes du soleil, quatre Pensions de famille, une Résidence d'accueil, Un chez-soi d'abord, et un Lieu de vie communautaire pour des femmes (abej SOLIDARITÉ, 2021).

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) est un service qui centralise toutes les demandes d'hébergement (www.nord.gouv.fr). Ce système fonctionne à travers le Samu social, l'appel au 115, qui redirige l'appel vers chaque ville où une association va prendre en charge l'appel et vérifiera l'enregistrement de la personne pour ensuite rediriger la personne vers une Halte de Nuit, ou d'autres solutions de logement. Une liste est créée pour rassembler les demandes. À Lille, l'association de coordination du numéro 115 est la Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation (CMAO). Les places dans les hébergements comme la Halte de nuit, présentées ci-dessous dépendent du SIAO, donc de l'appel au 115. Le 115 a peu de logements, les places sont donc prises très rapidement dans la journée. Les personnes interviewées ont remarqué : « j'appelle, il n'y a pas de places » (Entretien Habitant 5, 10/12/2018). C'est le même cas de figure pour la liste pour des logements du SIAO : « il y a une liste, mais il y a plusieurs [demandes, autour de] trois, quatre ans d'attente » (Conversation spontanée avec un éducateur de l'Halte de nuit, 06/12/2018). Un éducateur fait une remarque aussi sur la distribution de places : « Moins de places pour les maraudes et plus pour le 115, hier il y avait cinq places libres au 115 » (*Ibid.*). Avec ces contraintes, l'hébergement dans la Halte de nuit et d'autres hébergements d'urgence de l'Abelj-Solidarité sont proposés. Dans ce point je vous présenterai la Halte de Nuit (une solution d'accueil) et le dispositif d'« Un chez-soi d'abord » (une solution de logement) proposé aux personnes avec des troubles mentaux. C'est d'ailleurs une personne rencontrée lors des maraudes qui est partie d'un hébergement parce que « ça ne me plaît pas » (Entretien Habitant 6, 10/12/2018). Cette personne était à la recherche d'un hébergement personnel comme c'est proposé par Un chez-soi d'abord.

1.3.1 La Halte de nuit

La Halte de nuit a ouvert en 2011 au 22 parvis Saint-Michel. La halte a deux objectifs principaux : « mettre à l'abri les personnes sans imposer des contraintes qu'elles ne peuvent pas tenir. Créer les conditions pour recréer du lien avec les personnes les plus à la marge » (abej SOLIDARITÉ, 2022).

La halte accueille des personnes sans-abris toutes les nuits de 21h à 8h. Officiellement 40 places et 50 places en hiver sont proposées, en réalité 45 places sont proposés en hiver (Éducateur de l'Halte de nuit, 27/11/2018). L'équipe de la Halte, la nuit, est composée de trois travailleurs sociaux et un agent de sécurité. En plus de places sur les matelas et les lits, des sièges inclinables sont proposés dans la salle de repos. Les services pour les sans-abris sont : un stockage des bagages pour la journée, un repas la nuit et un petit-déjeuner, la laverie et des douches. La Halte fonctionne grâce à la liste de personnes dans le besoin établie par le 115. Si une personne est absente pendant cinq jours, elle sera enlevée de la liste. Aussi, dans un autre dispositif, la Halte de jour de Solférino, les personnes sans-abris peuvent contacter un psychologue et un assistant social. Selon un éducateur : « La Halte de nuit, [est un] palier entre la rue et l'hébergement » (Entretien spontanée avec un éducateur de l'Halte de nuit, 06/12/18). Elle permet d'« accueillir est accrocher au droit commun » et donner « envie d'aller à l'hébergement » aux personnes sans-abris (Éducateur de l'Halte de nuit, 27/11/2018). De plus, le poste d'éducateur est défini par eux-mêmes : « aller vers ceux qui ne demandent plus rien » et « on s'adapte pour accompagner » (*Ibid.*).

En France en 2018, il existait trois Haltes, mais celle de Lille est la seule à accepter la consommation d'alcool depuis sa création. Selon les éducateurs, il n'y a pas plus de problèmes à cause de la consommation d'alcool. La population accueillie en 2018 était très marginalisée et variée : migrants, déplacés, jeunes consommateurs de drogues, personnes âgées, ou personnes avec des troubles psychologiques.

De plus, les deux raisons d'un interviewé d'avoir choisi la Halte sont : « pouvoir dormir au sec et essayer de préserver [sa place dans l'Halte] » (Entretien Habitant 4, 06/12/2018). Son bref séjour dans la Halte, 15 jours, lui permet d'être « mieux dans la Halte » (*Ibid.*).

La Halte de nuit à Lille permet aux personnes isolées de trouver un espace pour se reposer. Même si l'accès est restreint à cause de la quantité de places, les personnes peuvent laisser leurs affaires, les laver, et surtout prendre soin d'elles-mêmes. Dans la rue, les personnes sont toujours dans l'instantané, se protègent et protègent beaucoup leurs affaires. Même si dans l'accueil de jour ou d'autres salles de bains publics elles peuvent prendre soin d'elles-mêmes, elles ne peuvent pas le faire si souvent : dans la Halte elles ont tous les services basiques à disposition. Finalement, à cause de la demande importante des hébergements d'urgence il est nécessaire d'avoir d'autres haltes, d'autres logements ou des programmes comme « un chez-soi d'abord » pour pallier cette demande.

1.3.2 Un chez-soi d'abord

L'intérêt de notre dispositif, c'est que les gens qui sont dans la rue avec un trouble de santé mentale

au lieu de tourner en rond à travers l'ensemble des institutions de droit commun, en santé, social, justice, etc, en fait, ils vivent chez eux. Et nous, notre travail est de [...] chercher ce qui fait plaisir à la personne, ce qu'elle aime, comment elle a envie d'organiser sa vie et de l'aider à le faire. Du coup la personne, elle vit chez elle dans un lieu où elle se sent en sécurité, elle se sent bien, où elle peut faire des activités pour elle-même. Elle va pouvoir cuisiner, elle va pouvoir aller à la piscine, emprunter des livres à la bibliothèque... (Cadre socio-éducatif d'Un chez-soi d'abord, 16/11/2020).

Pour compléter cette brève description du dispositif, on va en détailler certaines spécificités, Les informations du dispositif sont entièrement issues de l'entretien à Olivier Vilt, travailleur social de l'abej depuis 1996 et cadre-supérieur d'Un Chez-soi d'abord. « Un chez-soi d'abord » est un dispositif qui était expérimental entre 2011 et 2016. En 2017, il a été autorisé pour 15 ans. Il est proposé à des personnes avec un trouble de santé mentale avéré cliniquement et qui sont dans la rue. Ce dispositif est proposé aux personnes qui ont été contactées par les autres services de l'Abej-Solidarité, comme les Halte de nuit ou de jour, les hébergements ou les maraudes. Depuis le lancement du dispositif en 2011, 180 personnes ont été accompagnées. En 2020, 100 personnes étaient accompagnées. Le financement du dispositif a deux sources :

c'est un financement de l'État sur le Ministère de l'Action sociale et le logement et le Ministère de la Santé. En région c'est l'ARS [Agence Régional Santé] et la DDCS [Direction de la Cohésion Sociale] qui nous finance. L'ARS pour toute la partie salarié d'une manière générale. Et pour la DDCS pour tout ce qui concerne la partie logement, à proprement dite (Cadre socio-éducatif d'Un chez-soi d'abord, 16/11/2020).

De plus, le dispositif a un « réseau de partenaires assez large et étendu » (*Ibid.*). Les logements sont loués par le dispositif, « c'est pas un contrat direct avec le bailleur, entre la personne et le bailleur, c'est nous qui sommes intermédiaire » (*Ibid.*). Cela permet aux propriétaires d'être plus rassurés concernant les paiements du loyer. C'est la personne isolée qui paye l'intégralité du loyer au dispositif. De plus, des « paires aidants » prennent contact avec les personnes, une fois par semaine.

« Les personnes avec des troubles de santé mentale n'arrivent pas à se stabiliser [dans la rue] » (*Ibid.*). Les travailleurs sociaux vont à la rencontre de personnes pour leur proposer l'hébergement comme première solution :

On va d'abord proposer aux gens de nous expliquer ce qu'est pour elle le logement idéal et pour pouvoir, assez rapidement en moins de 8 semaines, leur faire une proposition d'un logement adapté à leur situation, à leur demande (*Ibid.*).

Le dispositif est toujours à la recherche de logements proposés sur Internet pour pouvoir le proposer aux personnes suivies : « Le logement permet aux gens de faire un test, d'essayer d'habiter quelque part et si ça ne se passe pas bien on peut essayer autre chose ailleurs différemment » (*Ibid.*). Le dispositif donne la possibilité aux personnes de changer plusieurs fois de logement jusqu'à trouver le logement désiré. Mais, si les changements sont très récurrents les travailleurs sociaux vont parler avec la personne et trouver ensemble un logement qui lui convient.

Le dispositif ne contraint pas les personnes avec des addictions :

Il y a pas d'obligation de se traiter des addictions, et il n' y a pas d'obligation de prendre un traitement non plus. On n'est pas dans un système de contrainte. On est dans un système de libre

choix, où on va permettre aux personnes de tester des choses, donc tester le logement. Et puis, en fonction de ce qui se passe bien et ce qui se passe moins bien, essayer d'emmener la personne à faire des choix éclairés pour elle-même, pour améliorer sa propre situation (*Ibid.*).

Grâce au dispositif, certaines personnes arrivent à reprendre contact avec leur famille :

Elles arrivent à reprendre des liens avec leurs familles mais pas systématiquement [...] il y a des gens qui arrivent à retrouver la garde des enfants par exemple avec la possibilité d'accueillir les enfants à la maison par exemple. Mais les contacts et les liens familiaux sont plutôt distendus d'une manière générale (*Ibid.*).

Le dispositif a permis de démontrer que permettre aux personnes sans-abris avec des maladies mentales, d'avoir un logement et être suivi dans celui-ci, était moins coûteux que tous les services qu'ils peuvent être amenés à utiliser comme : hospitalisation classique, hospitalisation en hôpital psychiatrique, prison ou hébergement d'urgence. Ce dispositif, pour le moment, ne peut pas proposer de logements à des personnes sans-abris sans maladies mentales. L'abej Solidarité propose d'autres types de logements, mais leur nombre reste insuffisant par rapport à la demande.

Comme on l'a vu à Lille, les personnes isolées ont des solutions d'hébergement et de logement données par l'association abej Solidarité. Malgré le large choix de services donné par l'abej SOLIDARITÉ, les places ne sont pas suffisantes par rapport à la demande. Comme il a été dit, ces services devraient se multiplier ou avoir d'autres programmes de logement pour les personnes isolées. Selon mes propres observations et les témoignages des usagers des Haltes, les services fournis sont corrects.

2. L'habitante de calle à Medellín

En Colombie, les *habitantes de calle* sont contraints à une vie très précaire dans la rue, souvent en lien avec les drogues. Ces addictions les font d'ailleurs rester dans la rue. Mais ce n'est pas la seule raison, d'autres facteurs viennent s'ajouter à cette contrainte.

2.1 Vivre dans la rue et les IU de Medellín

2.1.1 Habitante de calle

Dans le chapitre 2, la définition d'*habitante de calle* a été développée. En Colombie, le concept de sans-abris a trois variants : *habitante de calle*, *habitante en calle* et *habitante en situation de calle* (habitant de la rue, habitant dans la rue et habitant en situation de rue). Dans ce manuscrit, le terme *habitante de calle* a été choisi parce qu'il correspond aux personnes qui ont été interviewées. Lors d'entretiens avec les coordinatrices du « système de prise en charge des habitantes de calle adultes », celles-ci ont fait des remarques pour bien différencier ces trois variantes. On donne donc ici leur point de vue, très similaire aux définitions que l'on a déjà établies :

- Habitante de calle : « L'habitant de la rue, fait de la rue même son toit pour dormir »

(Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion sociale, 31/05/2017).

C'est la personne qui a fait de la rue, sa vie entière. Elle a généralement rompu tous ses liens familiaux, professionnels, affectifs, ainsi que tous ses réseaux de survie. Puis elle a complètement fait de la rue sa vie, elle y dort, elle y mange, elle y vit (Coordinatrice de l'équipe de rue, 27/06/2017).

- Habitante en calle : « L'habitant dans la rue est cette personne qui passe la plupart de son temps dans la rue, mais qui d'une manière ou d'une autre travaille avec des emplois informels » (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion sociale, 31/05/2017).

Ensuite, cette personne est dans une situation de rue, parce que c'est elle qui alterne entre sa maison et la rue. Alors aujourd'hui, je vivais chez moi mais il s'avère que pour des épisodes de consommation, de substances psychoactives ou quelque chose comme ça, alors je reste dans la rue 2, 3 jours, et je rentre ensuite chez moi. J'ai une activité professionnelle, je vends des bonbons, je vends du chewing-gum dans les bus, dans la rue, le vendeur itinérant. De plus, c'est celui qui conserve encore au moins un réseau de soutien. Ce qui se passe est que pour la majeure partie de la population ils sont à un très petit pas d'être habitant de la rue (Coordinatrice de l'équipe de rue, 27/06/2017).

- *Habitante en situación de calle* :

Il y a un nom qui rassemble toutes les deux [définitions] et qui est un habitant dans une situation de rue. Beaucoup de gens utilisent en situation de rue comme s'ils étaient dans une situation moins risquée (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion sociale, 31/05/2017).

Par rapport aux définitions données dans le chapitre 2, les informations en plus que les coordinatrices ont données est que l'*habitante de calle* n'a plus un réseau de survie avant d'arriver dans la rue. L'*habitante en la calle*, peut être consommateur de drogues, conserve son réseau de survie mais peut devenir un *habitante de calle*. Dans cette sous-partie, le terme *habitante de calle* sera utilisé parce que les personnes interviewées correspondent aux définitions données dans le chapitre 2 et par les deux coordinatrices. C'est-à-dire, ce sont des personnes qui habitent tout le temps dans la rue et soit leur réseau de survie est en lien avec la rue, soit elles n'en ont pas.

2.1.2 Profil de l'*habitante de calle*

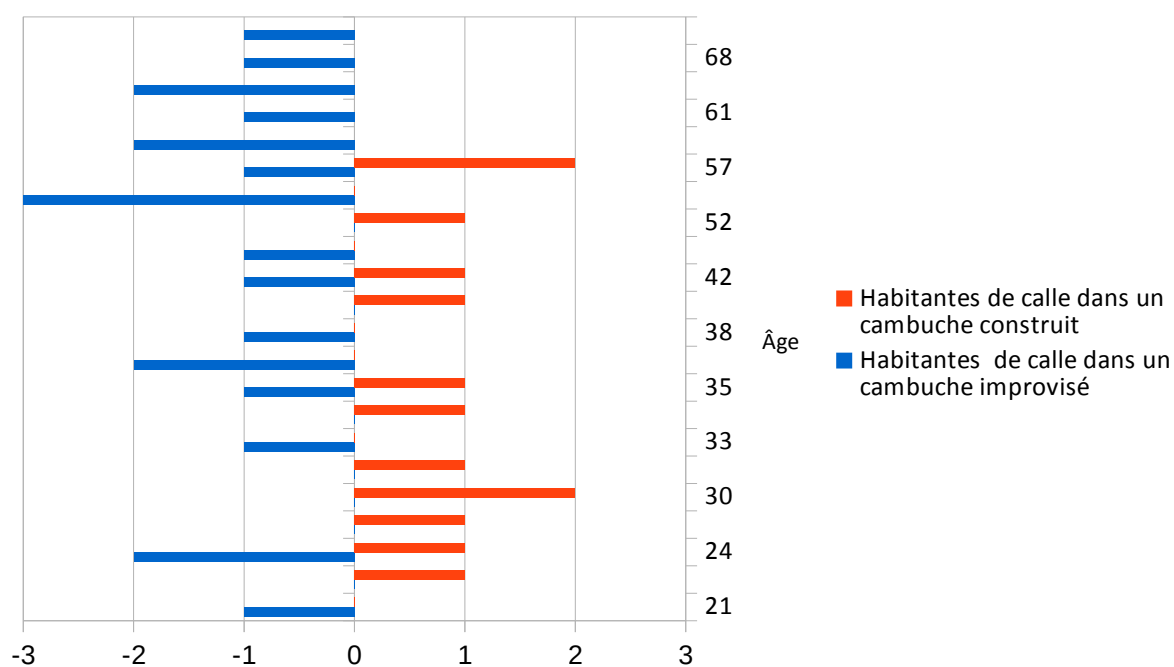
Les personnes qui ont été interviewées ont été volontaires. À chaque fois, j'ai demandé si elles voulaient répondre aux questions et si elles m'accordaient ou pas l'interview. À certains moments, ce sont les éducateurs qui me présentaient et ils leur demandaient, des fois avec insistance, de répondre à toutes les questions. À ce moment-là, j'intervenais pour leur dire qu'aucune question n'était obligatoire et qu'ils pouvaient arrêter de répondre quand ils voulaient. Je ne voulais pas que l'interview soit vue ou vécue comme une contrainte ou une obligation. Les données qui vont être présentées ne représentent pas la totalité de la population habitant dans des IU de Medellín. Ce travail n'est donc pas exhaustif. Un autre facteur important impacte aussi la participation à l'interview : c'est que beaucoup de personnes étaient en train de consommer des drogues quand je me suis rendu dans les IU. Sous les conseils des éducateurs, je n'ai pas demandé aux personnes qui consommaient à ce-moment-là de répondre aux questions. Néanmoins, la majorité des

personnes, qui ont été interviewées, sont consommateurs de : *bazuco*, *sacol* (colle), marihuana. Néanmoins, quelques personnes ne consomment plus de drogues. Au moment de l'interview, ils ne consommaient pas, mais souvent ils me demandaient d'aller plus vite pour pouvoir consommer toute suite après. Selon une coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale la population est plus jeune qu'auparavant : « Aujourd'hui, nous avons une population jeune entre 18 et 30 ans environ » (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017).

Le pourcentage donné par deux éducateurs de la Composante de Rue du sous-secrétariat d'Inclusion sociale est de 70 % d'hommes et 30 % de femmes. Les femmes ne sont pas très visibles dans l'espace public. « Elles se cachent dans des cambuches pour se prostituer ou dans les oyas (lieu de vente de drogue). Elles ne sortent pas beaucoup. C'est l'homme qui va chercher de l'argent » (Éducateur de l'équipe de rue, 29/06/2017).

Le graphique suivant représente des données quantitatives de certains points du profil des *habitantes de calle* des IU de Medellín.

Graphique 6 : Pyramide d'âge des *habitantes de calle* interviewés à Medellín.



Source : Travail du terrain 2017-2018 de S. Espejo Zeballos.

Dans la pyramide d'âge (graphique 6), on observe que les personnes qui construisent des *cambuche*, c'est-à-dire, cherchent plus d'intimité, sont dans la tranche d'âge de 20 à 35 ans. Seulement 4 personnes sont dans la tranche d'âge de 40 à 57 ans. On observe le phénomène contraire de personnes en cambuche improvisés, la moitié des personnes interviewées est dans la tranche d'âge de 50 à 70 ans. Six personnes sont dans la tranche d'âge de 30 à 50 et trois personnes ont entre 20 et 25 ans. Sur 34 personnes interviewées plus de la moitié a plus de 40 ans. Les personnes isolées interviewées sont donc des adultes âgés. Par rapport à la pyramide d'âge du chapitre 2, graphique 1, la population interviewée ne rentre pas exactement dans la tranche d'âge de 20 à 39 ans de population la plus importante. Les personnes interviewées sont

donc plus âgées que la tranche d'âge de la population générale d'*habitantes de calle* de Medellín.

L'origine géographique des *habitantes de calle* rencontrés est peu variée. Certaines personnes ne m'ont pas donné cette information. Dans le groupe d'*habitantes de calle* qui ont construit un cambuche ou qui ont un *cambuche* démontable, l'origine est (nombre entre parenthèses) :

- D'autres régions : Cali (1), Choco (1), Cordoba (Monteria)(2).
- Des *comunas* (communes) de Medellín : Envigado (1), Niquitao (1), Popular (2), Comuna (8), Castilla (1), Medellín sans spécifier le quartier (3).
- Sans information (1),

Dans le groupe d'*habitantes de calle* qui ont seulement un *cambuche improvisé* (sac ou cartons pour dormir) l'origine est :

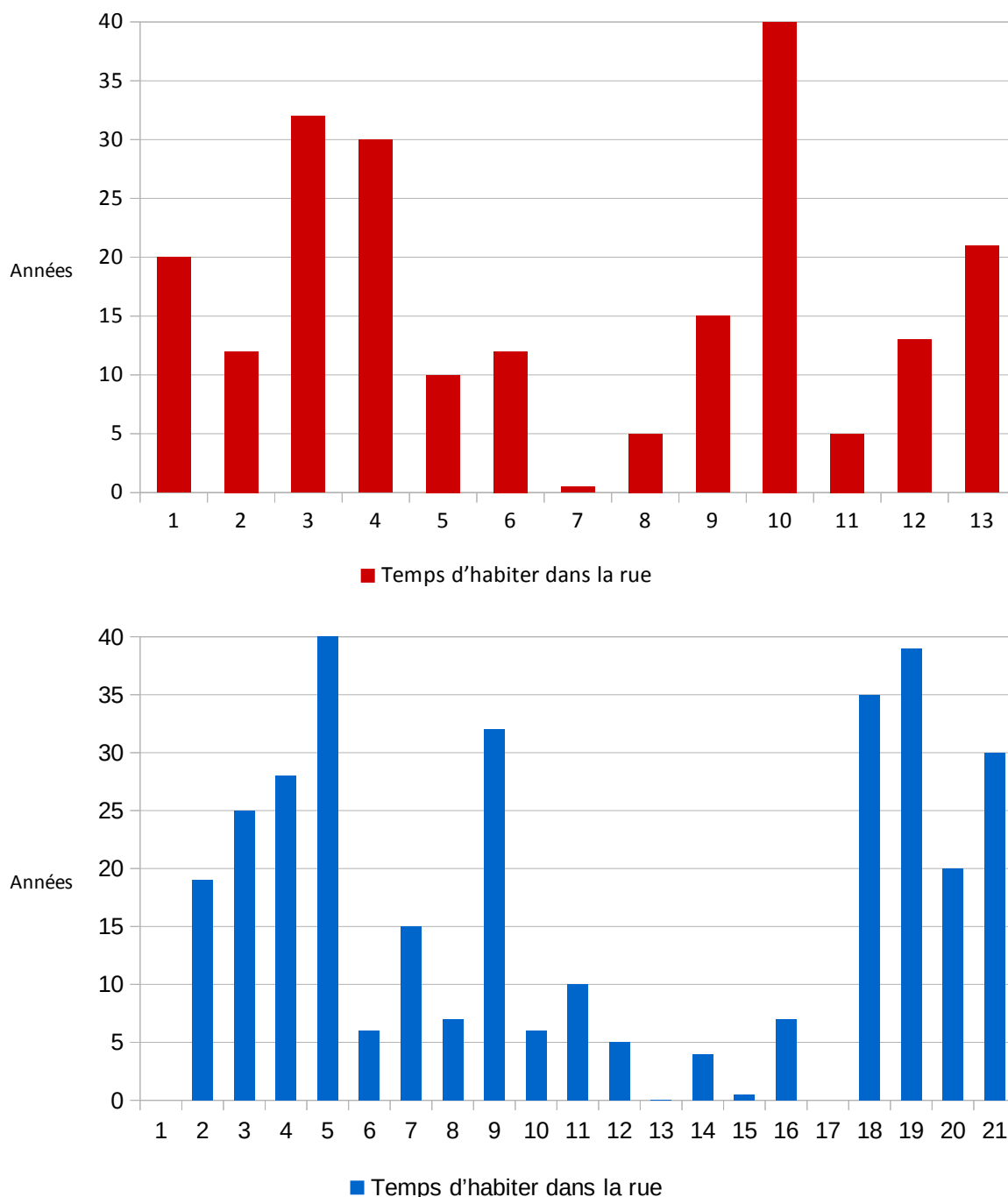
- D'autres régions : Bogotá (1), Caldas (2), Cali (2), Córdoba (1).
- De la région d'Antioquia : Cocona (1), Copacabana (1), Barbosa (1), Neclocli (1), Salgar (1).
- Des arrondissement de Medellín : Belén (1), Envigado (1), Itagui (1), Manrique (2), Medellín sans spécifier le quartier (3), Sevilla (1).
- Sans information (1).

Dans le premier groupe, la majorité des personnes sont arrivées dans le centre depuis une autre *comuna* de Medellín. Seulement quatre personnes viennent d'autres régions. Dans le deuxième groupe, presque la moitié des interviewés, neuf personnes, viennent des *comunas* de Medellín. Une autre origine s'ajoute à celles déjà mentionnées, il s'agit des villes de la région d'Antioquia, dont Medellín fait partie. Cinq personnes sont originaires de la région d'Antioquia. Dans les deux groupes, une seule personne n'a pas donné cette information.

Concernant le temps passé à habiter dans la rue, il est assez important chez les *habitantes de calle* de Medellín (graphique 7). On observe dans le graphique en rouge (habitants de cambuche construit) que cinq personnes habitent dans la rue depuis vingt ans. L'habitant N° 7 habitait la rue depuis seulement cinq mois. Les autres personnes habitent dans la rue entre cinq et quinze ans. Chez les *habitantes de calle* avec un *cambuche* improvisé (graphique en bleu), la majorité habite la rue depuis très longtemps : neuf personnes depuis vingt ans ou plus. L'habitant N° 15 habitait la rue depuis cinq mois et l'habitant N° 13 depuis une semaine. Les habitants N° 1 et 17 n'ont pas donné cette information. Les autres habitants, sont dans la rue de quatre à dix-neuf ans. On observe donc clairement que pour les personnes avec un *cambuche* improvisé le temps passé à habiter dans la rue est plus important. Ce résultat, je ne peux pas l'expliquer avec les données obtenues. Il est possible que les personnes jeunes cherchent plus d'intimité, tandis que les personnes plus âgées sont plus habituées aux autres *habitantes de calle* ou elles se sont habitué à dormir où elles sont quand la nuit tombe, sans avoir un lieu habituel. Cet habitat construit pourrait être vu comme une contrainte par les habitants avec un *cambuche* improvisé. En effet, ils devraient retourner chaque nuit à leur *cambuche* construit, chose qu'ils n'ont pas besoin de faire avec leur

campuche improvisé, leur donnant plus de liberté.

Graphique 7 : Les temps d'habiter dans la rue des *habitantes de calle* avec cambuche construit (en rouge) et cambuche improvisé (en bleu).



Source : Travail du terrain 2017-2018 de S. Espejo Zeballos.

Dans ce graphique chaque numéro de l'axe x représente un habitant. L'ordre est un fonction de la date d'interview.

2.1.3 Raisons d'arriver dans la rue

Les raisons d'arriver dans la rue sont diverses, mais la violence et la consommation de drogues sont les principales. Dans le premier groupe, les personnes ayant construit un cambuche, les raisons d'arriver dans la rue sont :

- Consommation de drogues : 5
- Déplacés par la violence : 4
- Raisons familiales : 2
- Viol : 1
- Délinquance : 1

Pour les personnes ayant des cambuche improvisé, les raisons d'arriver dans la rue sont :

- Déplacés par la violence : 7
- Raisons familiales : 3
- Consommation de drogues : 2
- Orphelin : 2
- Raisons économiques : 1
- Décision personnelle : 1
- Solitude : 1
- Sans information : 4

Par rapport au graphique 3 du chapitre 2, où la raison la plus importante était la consommation de drogues, dans l'ensemble de ce petit échantillon de personnes c'est la violence due au conflit armé, la cause principale d'arriver dans la rue.

Selon les représentants des institutions, les raisons d'arriver dans la rue sont semblables présentées ci-dessus. Les trois raisons principales pour la Gestionnaire du centre sont : des problèmes familiaux, l'addiction aux drogues et parce qu'ils aiment vivre dans la rue (Gestionnaire du centre, 31/01/2018). Les autres raisons sont : déplacement intra-urbain, consommation de drogues, difficultés et violence familiale (Coordinatrice de l'équipe de rue, 27/06/2017 et Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017). Une dernière raison qui vient s'ajouter aux précédentes est l'abandon par la famille des personnes avec des maladies mentales (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017).

Pour les éducateurs c'est l'addiction la principale cause d'arriver dans la rue, parce qu'à ce moment-là, la personne perd son réseau de survie. La deuxième raison est le déplacement intra-urbain « Où vont-ils arriver ? Au centre de la ville. Plusieurs s'en vont aussi parce qu'ils ne veulent pas que leurs familles les voie comme ça » (Éducateurs 1 et 2 de l'équipe de rue, 29/06/2017).

Les raisons d'arriver dans la rue sont similaires entre les coordinateurs et éducateurs qui

travaillent le plus proche des habitantes de calle, contrairement aux raisons données par la gestionnaire du Centre où « aimer vivre dans la rue » est une des principales raisons d'arriver dans la rue. Cela démontre un préjudice de la part de la gestionnaire. Lors des entretiens, la grande majorité d'*habitantes de calle* n'a pas choisi de vivre dans la rue et vivre dans celle-ci est toujours difficile. Ce sujet est développé ci-dessous.

2.1.4 Comment c'est de « vivre dans la rue » ?

Les réponses à cette question peuvent être contradictoires : « bon et mauvais parfois » (Habitante d'un cambuche improvisé, 14/03/18). Néanmoins, seulement quatre personnes sur 34 considèrent que vivre dans la rue est bien, parfois synonyme de liberté, « c'est bien, c'est calme et c'est la liberté » (Habitant d'un cambuche construit, 07/02/18) ou « oui c'est difficile, [mais] j'aime ma liberté » (Habitant d'un cambuche construit, 21/02/18) ou parfois synonyme de tranquillité : « c'est calme » (Habitant d'un cambuche construit, 22/02/18), ou « il n'y a pas d'endroit plus détendu, la rue fait battre mon cœur » (Habitant d'un cambuche construit, 09/03/18), cette dernière personne aimait vivre à côté du fleuve.

Même si sept personnes n'ont pas répondu à cette question, la majorité pense que c'est difficile de vivre dans la rue. Deux femmes abondent en ce sens : « c'est très dur parfois » (Habitante d'un cambuche construit, 22/03/18) ou « la rue est dure, cruelle, et dangereuse » (Habitante d'un cambuche improvisé, 16/03/18). La notion d'apprentissage ou de la débrouille est aussi évoqué : « ça a été dur, je suis une guerrière, on apprend avec les années » (Habitante 1 (femme trans) d'un cambuche construit, 13/03/18), « c'est dur, à condition qu'on sache y vivre. Il faut travailler dur pour le gagner, dans la sueur, ce n'est pas facile. Il y a des bons et des mauvais jours » (Habitante 2 (femme trans) d'un cambuche construit, 13/03/18), et « c'est dur, la rue est dure, il faut bien se débrouiller » (Habitant d'un cambuche construit, 16/03/18).

Des vols sont aussi commis entre les *habitantes de calle* : « c'est lourd, c'est dur, on me vole » (Habitante d'un cambuche construit, 16/03/18), un habitant a même été volé et poignardé (Habitant d'un cambuche improvisé, 14/03/18). La peur d'être volé encore une fois pendant la nuit a fait qu'une femme trans dormait le matin dans un échangeur routier et restait éveillée pendant le soir (Habitante (femme trans) d'un cambuche improvisé, 14/03/18).

Le manque de nourriture a aussi été évoqué : « il y a des moments où c'est difficile de supporter la faim » (Habitant 2 d'un cambuche improvisé, 13/03/18). En effet, une des premières préoccupations des habitants de la rue est de chercher à manger en mendiant, en achetant ou en recevant des dons. Lors des interviews spontanées proches du *Centro día*, lieu d'accueil des habitantes de calle, *les habitantes de calle* disaient qu'ils y allaient quand ils n'avaient pas réussi à manger le jour d'avant ou dans la journée.

La santé mentale et physique se dégrade aussi dans la rue (Habitant 3 d'un cambuche improvisé, 09/03/18). Les notions de souffrance (Habitant 1 d'un cambuche improvisé, 13/03/18), solitude (Habitante d'un cambuche improvisé, 14/03/18), angoisse (Habitant 3 d'un cambuche improvisé, 19/03/18), l'ennui (Habitant d'un cambuche improvisé, 16/02/18) et (Habitant 2 d'un cambuche improvisé, 09/03/18) ont été évoqués par les habitantes de calle.

Des réflexions sur la vie comme « la vie n'est pas si facile, c'est dur, ce n'est pas la vie » (Habitant d'un cambuche construit, 15/03/18) ou « la vie dans la rue, la vie des déceptions, c'est une vie très lourde » (Habitant d'un cambuche construit, 22/03/18) ont été aussi annoncés par les habitants. Il y a même un *habitant de calle* qui a conseillé de sortir de la rue : « la vie dans la rue n'est pas facile », il conseille aux jeunes de partir et ils le font, « C'est un gouffre sans issue » (Habitant 1 d'un cambuche improvisé, 19/03/18).

Contrairement au cas précédents, deux *habitantes de calle* ont évoqué qu'il est important de se faire respecter dans la rue mais ils ne m'ont pas expliqué comment ils le faisaient (Habitant 2 d'un cambuche improvisé, 19/03/18). Un autre habitante de calle remarquait qu'« être dans la rue est un privilège » (Habitant d'un cambuche improvisé, 16/03/18). Pour ce dernier, pouvoir se réveiller à l'heure qu'il veut, n'avoir pas d'horaire de travail était vu comme un privilège.

2.1.5 La relation entre les habitantes de calle et les autres personnes

Les questions sur la relation avec d'autres personnes, ici développées, n'ont pas été répondues pour la totalité des interviewés. On considérera cependant que les réponses sont représentatives de la population étudiée.

Les relations entre les habitantes de calle sont variables. Parmi les personnes interrogées, seules quatre personnes ont indiqué « s'entendre bien » avec les autres. Même si des « disputes » apparaissent parfois, si aucun vol n'est subi (un seul témoignage recueilli en ce sens), les relations sont apaisées. Un habitante de calle fait la différence entre lui et les autres habitantes de calle qui habitent en *cambuche* improvisé et les appelle *indigente* (nécessiteux) : « les nécessiteux sont comme ma famille. Ils ont du respect pour moi et gardent mes affaires » (Habitant d'un cambuche construit, 07/02/18). D'autres habitantes de calle ne font pas confiance aux autres (1) ou ont des relations très conflictuelles (1). Certaines personnes ont été escroquée (1) ou ont été volées (3) dont une qui vend des choses qu'elle récupère ou qu'on lui donne.

Concernant la relation avec leur famille, cinq indiquent ne pas se sentir « très proche ». D'autres, au contraire, communiquent souvent avec leur famille (2). Certains habitants de calle ont des enfants qui sont gardés par leurs anciennes compagnes (3), leur mère (1), une personne de la famille (1) ou sont déjà adultes (1). Deux cas sont remarquables : une habitante a cinq enfants qui sont gardés par leur grand-mère retraitée (Habitante d'un cambuche improvisé, 22/02/18) et un habitant a sept enfants adultes qui l'ont abandonné, et n'a plus envie de retourner avec eux (Habitant d'un cambuche improvisé, 22/02/18). On constate donc que les relations familiales, sauf exception, sont assez difficiles, voir inexistantes. C'est d'ailleurs parfois une des raisons « d'arriver dans la rue » comme on l'a vu précédemment.

Les habitantes de calle en général ont une bonne relation avec le voisinage (10) et certains reçoivent même de la nourriture ou de l'eau (3). Certains aident les personnes à sortir les poubelles, par exemple, et les voisins leur donnent de la nourriture (Habitant d'un cambuche improvisé, 22/02/18).

En plus du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, deux institutions sont régulièrement en lien avec les habitantes de calle : la police et le sous-secrétariat des Espace Public de la Mairie de Medellín.

La police accompagne les techniciens des Espace Public quand ils font du nettoyage des IU. Ces parcours sont réalisés la nuit et je n'ai pas pu accompagner le sous-secrétariat d'Inclusion sociale sur les parcours de nuit. La relation avec la police est ambivalente. Certains habitants disent que la police les aide (9), d'autres qu'ils les embêtent (4), qu'ils sont homophobes (1) et même qu'ils les ont frappé (3). Parmi ces derniers, un dit avoir été frappé lors du Forum Mondial d'Habitat de Nations Unis (Habitant d'un cambuche improvisé, 22/02/18).

Le sous-secrétariat de Espace Public n'a pas une bonne relation avec tous les *habitantes de calle*. Seulement huit ont dit qu'ils n'ont pas de problème avec le sous-secrétariat. La majorité des problèmes évoqués sont en lien avec le nettoyage régulier réalisé tout les huit à quinze jours. Les habitants se plaignent qu'ils prennent leur affaires et même la nourriture (13) : « Même la nourriture est emportée, ça ce respecte. Ils m'ont battu. Ils viennent violemment. Ils viennent avec la police. ils nous traitent grossièrement » (Habitant 7 d'un cambuche construit, 15/03/18), « ils me dérangent et enlèvent mes affaires » (Habitant 8 d'un cambuche improvisé, 09/03/18). Parmi les personnes interrogées, deux personnes ont perdu les bâches qu'ils utilisaient pour construire leur cambuche et accusent le sous-secrétariat des Espace Public.

2.1.6 Travailler en étant habitante de calle

Les habitantes de calle travaillent de temps en temps ou régulièrement pour pouvoir manger et parfois, louer des chambres d'hôtel. Dans les deux groupes (cambuche construit et cambuche improvisé) les emplois sont toujours informels. Le travail le plus pratiqué est le recyclage de matériaux. Dans le première groupe, six personnes ont différents emplois. Ces emplois sont : cirage de chaussures (1), recyclage (5), surveillance de voitures (2), *cargador*¹⁴ au marché (1), vente (bonbons ou sacs poubelle) (2), prostitution (2), mendicité (1), récupération du sable du fleuve (1), petits travaux pour les voisins (1), jardinage (1), sortir les poubelles (1).

Dans le deuxième groupe (les habitantes de calle de cambuche improvisé), la diversité est autant : recyclage (10), surveillance de voitures et des motocyclettes (3), *cargador* au marché (1), vente (bonbons, sacs poubelle, artisanat, nourriture) (3), prostitution (3), petits travaux pour les voisins (1), sortir les poubelles (1).

Ces emplois sont réalisés dans des quartiers familiers aux *habitantes de calle*, et certaines personnes reçoivent des dons des familles du quartier comme la nourriture déjà préparée ou des produits pour cuisiner.

2.2 Territorialisation des cours d'eau : les frontières invisibles

Pour connaître le temps d'investissement ou le degré de territorialisation d'un lieu, on peut se baser sur la date d'installation dans l'endroit de leur lieu de vie. Les personnes qui ont construit des cambuches se sont installés de huit mois à vingt ans dans cet IU :

- Habitant N° 1, 20 ans sous le pont Colombia du fleuve Medellín
- Habitant N° 3, 1 an sous le pont dans la *quebrada* Minorista

14 Cargador : personne aidant à transporter les courses dans des cadis au marché.

- Habitant N° 4, 16 ans au bord du fleuve Medellín
- Habitant N° 5 femme trans, 6 ans, sous un pont de la calle 43 du fleuve Medellín
- Habitant N° 7, 1 an au bord du fleuve Medellín
- Habitant N° 9 femme, 5 ans au bord de la *quebrada* El Hueso
- Habitant N° 10, 32 ans au bord de la *quebrada* El Hueso
- Habitant N° 13, 8 mois sous la structure du pont Estadio

Les personnes qui ont des cambuches improvisés restent souvent proches d'une *oya* (lieu de vente de drogues). L'habitant N° 5 préférerait dormir dans le quartier la Milagrosa et venir presque tous les jours, depuis 2010, à l'*oya* de l'avenue Greiff.

L'espace linéaire dans la rive de la *quebrada* El Hueso, proche de l'arrêt de métro Estadio, est divisé en deux. Le premier espace, parallèle à la piste cyclable et la route, est un espace aménagé et entretenu. Le deuxième espace, parallèle au premier, en dessous de la ligne du métro aérien, n'était pas entretenu en 2017. Ce dernier est occupé à certains moments de la journée par des personnes qui font du recyclage, les *recicladores* ont des cadis en bois, qu'ils remplissent avec des matériaux et qu'ils vont vendre après, près du marché « La Minorista ». Il s'agit pour le plus souvent de personnes solitaires, mais parfois de couples âgés (femme-homme). Ils s'installent à certaines heures et certains jours spécifiques, proches de la station de métro « Estadio ». Ils choisissent ce vaste espace pour trier des matériaux récupérés. D'autres espaces sont aussi occupés par des sans-abris, qui ont territorialisé l'espace entre deux stations.

2.3 Le système de prise en charge du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale

Le *sistema de atención al habitante de calle de la Secretaría de inclusión, familia y derechos humanos* (Système de prise en charge de l'habitant de rue du Secrétariat d'inclusion, famille et droits de l'homme) est basé sur ce principe : l'atténuation et la resocialisation. Ce système fonctionne avec la Composante de rue qui va contacter les habitantes de rue dans leur lieu de vie pour proposer d'intégrer le système. Dans l'atténuation, deux centres de prise en charge le composent : *Centro día* 1 et 2. La resocialisation est réalisée dans plusieurs bâtiments : Granja 1 et 2 et le bâtiment de resocialisation. D'autres programmes font aussi partie du système : l'APCD pour les personnes avec des maladies mentales et les auberges pour les personnes avec des maladies comme la tuberculose ou le VIH. Cette partie a été développée grâce aux entretiens réalisés avec deux coordinatrices du système de prise en charge de l'habitant de rue, deux éducateurs et les entretiens aux habitantes de rue déjà mentionnés. De plus, j'ai pu observer l'ensemble des installations mises en place le 23 juin 2017. La description des installations est basée sur les entretiens réalisés aux coordinatrices et aux éducateurs et les périodes d'observation en 2017 et 2018.

2.3.1 Composante de rue (composante de rue)

La composante de rue existe depuis 2009. La composante a des équipes de rue formées par les éducateurs. « Certains d'entre eux sont aussi d'anciens sans-abris récupérés, ils ont suivi une

formation d'opérateur, un diplôme qui les qualifie pour travailler avec nous » (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017). La composante a des voitures et réalise des parcours du lundi au samedi et certains dimanches.

L'équipe de dix-huit éducateurs parcourt des zones ayant déjà été géoréférencées et où des *habitantes de calle* habitaient. Deux groupes parcourent la ville. Le premier de 6h à 9h où cinq équipes vont aux différentes zones du centre, *comuna 10*, La Candelaria. Le but est de « réveiller » les *habitantes de calle* avant que les personnes qui travaillent dans le centre n'arrivent. Dans le deuxième groupe, à partir de 9 h, sept équipes de deux éducateurs, vont partir à différentes zones géoreferencées. Les zones sont divisées en : centre 1, 2 et 3, périphérie, Barrio Triste, Estadio et Occidente.

Notre exercice à la base, est la sensibilisation, le recrutement et l'orientation de la population vers ces centres. c'est une approche de l'offre institutionnelle. Et c'est connaître la population... pourquoi ils sont dans la rue, ce qu'ils ont, ce dont ils ont besoin pour qu'on puisse ensuite les accompagner. C'est l'exercice que fait l'équipe de rue, c'est donc l'objectif que nous nous sommes fixé (Coordinatrice de l'équipe de rue, 27/06/2017).

L'équipe a de cinq à six stratégies, dont les trois suivantes :

- La brigade de nettoyage : les éducateurs accompagnent les habitantes de calle pour nettoyer des lieux qui sont très dégradés. Ils en profitent pour faire du travail communautaire.
- Le parcours de nuit : ils sont réalisés pour connaître les lieux dortoirs dans la rue, les lieux d'alimentation. Ils essaient aussi d'approcher les habitantes de calle pour leur présenter le système de prise en charge.
- *Toma de espacios* (La prise de place) : dans des points critiques plusieurs acteurs viennent ; le nettoyage (l'entreprise *Empresas varias*), la police et le sous-secrétariat d'Espace public.

Tous les deux mois un géoréférencement est réalisé et des « points critiques » peuvent être relevés (*Ibid.*). Ces points critiques sont définis par la coordinatrice comme des points de consommation de drogues où beaucoup d'habitantes de calle se réunissent pour consommer.

2.3.2 Les Centres de prise en charge du programme d'atténuation

« Ces composants ici, comme vous le verrez, on travaille sur l'atténuation pure, les soins personnels purs » (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017).

Les deux composantes appelées d'atténuation par les coordinatrices du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, permettent aux habitantes de calle d'avoir accès aux services basiques. Les deux centres offrent presque les mêmes services. L'accès au système est validé par un assistant social qui vérifie si la personne est un habitante de calle. Il leur demande : s'ils sont colombiens, s'ils sont dans la rue depuis au moins 3 mois et s'ils ont perdu leur réseau de survie (aucun contact ne peut les accueillir).

Centro día 1, Centre de prise en charge basique

Le *Centro día 1* est localisé proche du marché « La Minorista ». Le centre est ouvert de 6h30 à 16h30 et il y a trois horaires de sortie : 6h30 heure d'ouverture et sortie pour ceux qui ont dormi dans le centre, 11h deuxième heure de sortie, et 16h30 troisième heure de sortie et dernière heure d'entrée. Si quelqu'un reste après c'est pour toute la nuit.

Le fonctionnement du centre est réglementé et les habitantes de calle le connaissent bien. Tout d'abord, l'*habitante de calle*, rentre et s'enregistre avec son numéro de carte d'identité pour vérifier s'il a un historique. S'il fait partie du registre, il rentre immédiatement avec une fiche qui lui donne accès aux services : bagagerie, toilettes, alimentation. Si ce n'est pas le cas, un assistant social fait son dossier. Cela est réalisé « Parce que parfois des déplacés internes arrivent, des populations autochtones qui viennent d'une autre unité, alors ce que nous faisons, les références pour les autres unités » (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017). Dans la bagagerie ni les drogues, ni les armes sont gardées. L'habitante de calle se lave, et c'est obligatoire à son entrée. Des vêtements sont aussi fournis si les personnes en ont besoin. De plus, un kit d'hygiène est donné avec savon et dentifrice.

Quatre repas sont organisés à différents horaires : 6h30 *Agua panela* (boisson à base de canne à sucre) et pain, 8h30 petit déjeuner, 12h30 déjeuner et 18h30 dîner. Les lumières du centre s'éteignent à 22h. Des matelas par terre sont donnés pour 120 à 150 personnes.

Centro día 2, Centre de prise en charge basique

Le fonctionnement du *Centro día 2* est le même que le *Centro día 1* avec certaines exceptions. Les habitantes de calle peuvent entrer toute la journée au centre. Les heures de sortie sont les mêmes : 6h30, 11h et 16h30. La capacité d'accueil du centre est de 400 à 500 personnes dans des lits superposés et des matelas par terre. Il est plus grand en taille que le *Centro día 1*.

Le *Centro día 2* est localisé en face d'un IU, à cent mètres du premier, avec une surface plus importante et d'autres services fournis comme l'aide médicale. *Centro día 2* reçoit des personnes qui ont été récupérées par les voitures de la composante de rue. Les assistants sociaux aident ceux qui n'ont plus de carte d'identité à officialiser leur identité, et tout ceux qui en ont besoin, un accès aux soins de santé.

Un autre *Centro día* et d'autres services existaient auparavant. Dans le quartier Barrio Triste, il y a eu la fermeture de plusieurs « *cuevas* » ou « *oyas* » (lieu de vente de drogues). Les « *carpas del rio* » (tentes du fleuve) ont ouvert sur la rive du fleuve Medellín et ont apporté un service de douches et d'alimentation. À la fermeture de la dernière *cueva*, le *Centro día 3* est créé, aujourd'hui il n'existe plus (Éducateur 1 de l'équipe de rue, 29/06/2017).

2.3.3 Les Centres de prise en charge du programme resocialisation

Le programme de resocialisation contient sept à huit étapes. Toutes les étapes ne m'ont pas été détaillées, mais la première étape est réalisée dans les chambres sociales ou dans les Granja 1 et 2. Le processus dure de sept à huit mois. « C'est un modèle totalement ouvert où l'utilisateur vient du lundi au vendredi et reçoit de l'attention et, par exemple, il dispose de chambres sociales.

Autrement dit, ses conditions s'améliorent » (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017). Les chambres sont localisées proche de la mairie, proche du *Parque de las luces*.

Ce programme a comme objectif de faire reprendre les études et le travail au public ciblé :

Suivi et graduation productive, dans cette composante, et ce que nous nous consacrons à faire, c'est précisément de travailler sur le processus d'employabilité, ici il y a des ateliers permanents, comme des ateliers de travail du bois, des ateliers de confection, et ici ils commencent déjà [à travailler]. Même si depuis la resocialisation, dans les stades avancés la question de l'éducation est déjà travaillée. Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, la validation des techniques du primaire, du secondaire et de certaines techniques SENA [*Servicio Nacional de Aprendizaje* (Service National d'Apprentissage)] est en cours (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017).

Depuis le début du programme, 86 personnes ont été employées pour le nettoyage des rues appelés « *escobitas* » de « *Empresas varias* » (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017).

Granja 1

Dans la *Granja 1*, les personnes peuvent rester dormir et sur les huit étapes, cinq peuvent être passées dans la *Granja 1* :

Mais il existe une ferme qui n'a été lancée que pour les utilisateurs âgés de 18 à 32 ans. Déjà, la *Granja* a étendu l'âge d'acceptation pour inclure les personnes entre plus ou moins 18 et 40 ans. Parce que nous ne travaillons pas avec des mineurs. Et cette ferme a une différence avec les autres, c'est parce qu'ici ils dorment, ici ils vivent tout le processus de un à cinq (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017).

La *Granja 1* est localisée dans la périphérie de la ville. Dans la *Granja 1*, les habitantes de calle peuvent réaliser plusieurs activités comme l'agriculture de légumes biologiques, l'élevage des animaux de petites tailles comme les poules, et la fabrication de serpillières.

Deux objectifs sont poursuivis dans la *Granja 1* : (1) l'adaptation, c'est-à-dire, se réveiller tôt, communiquer, avoir des responsabilités, être ponctuel, (2) prendre soin de soi-même et la protection de son entourage. Les habitantes de calle construisent un projet de vie sociale, personnel et familial en collaboration avec les éducateurs. Ce projet doit avoir des phases, à court, moyen et long terme (Éducateur, conversation spontanée dans la *Granja 1*, 23/06/2017).

Granja 2

L'âge d'accès à la *Granja 2* est la même que à la *Granja 1*, 18 à 40 ans. Celle-ci est localisée à San Cristobal. La première étape de la resocialisation est réalisée ici. Les personnes dorment dans des chambres sociales dans le centre de Medellín et un bus les emmène tous les jours à San Cristobal.

Espace de resocialisation

Finalement, le dernier bâtiment est l'espace de suivi de socialisation, où les personnes peuvent avoir des cours d'espagnol, et de l'aide pour suivre des formations dans d'autres instituts de la ville comme le SENA.

Chaque semestre de 30 à 40 personnes finissent l'étape de resocialisation et participent à une

cérémonie de remise de diplôme. Ces personnes ont déjà rétabli un lien familial, trouvé du travail (Coordinatrice de l'équipe de rue, 27/06/2017). Plusieurs anciens *habitantes de calle* travaillent dans les centres de prise en charge, cela est important pour l'éducatrice en raison de l'effet d'identification. Cela montre que c'est possible de sortir de la rue (Coordinatrice du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale, 31/05/2017).

Depuis le début du projet jusqu'à 2017, 451 personnes ont terminé le programme de resocialisation dont 45 uniquement le 29 juin 2017. Au cours de l'année 2017, 1500 habitantes de calle sont allés dans les *Centros día*, 260 personnes dans les auberges, 270 dans l'APCD, 130 dans la *Granja 1*, 32 dans la *Granja 2* et 58 en stage dans des entreprises.

2.3.4 Autres structure de prise en charge

Les autres structures sont le centre de handicap mental APCD et les auberges de courte durée pour les habitantes de calle malades.

APCD - Atención a Población Crónica en calle con trastorno mental y/o Discapacidad física (Attention à la population chronique de la rue souffrant de troubles mentaux et/ou d'un handicap physique)

L'APCD est localisé dans une partie de la *Granja 1*. Il accueille les personnes ayant des maladies mentales et que les familles ne veulent pas prendre en charge. Le centre prend en charge les personnes de 18 à 59 ans. Après 60 ans, les personnes vont à un autre programme appelé « Colonia Belécito ».

Albergue de Juananbú y albergue de Buenos Aires (auberges)

En plus du centre APCD, deux auberges situées dans le centre existent pour des personnes atteintes de tuberculose, du VIH (SIDA), ou pour des soins postopératoires et de la rééducation. Ce sont des auberges de courte durée. Du personnel spécialisé surveille la prise de médicaments et le rétablissement des personnes.

2.3.5 La relation entre les habitantes de calle et les programmes du sous-secrétariat d'inclusion sociale

La relation entre les professionnels des différents bâtiments du programme d'habitant de calle et les habitantes de calle peuvent parfois être tendues, mais souvent, des relations équilibrées se créent.

Les deux principales difficultés pour la coordinatrice de l'Équipe de rue sont que les habitantes de calle ne veulent pas utiliser le système de prise en charge proposé ou que le voisinage ne connaît pas la composante de l'équipe de rue et qu'ils empêchent leur travail (Coordinatrice de l'équipe de rue, 27/06/2017).

Les éducateurs ont vécu parfois des épisodes violents :

mais très sporadique, oui. Si parfois, ils peuvent nous menacer avec un couteau ou des tessons de bouteille, ou ils veulent nous attaquer, mais dans... eh bien, un pourcentage très, très faible. La plupart nous aiment et nous sympathisons avec eux (Éducateur 1 de l'équipe de rue, 29/06/2017).

Les *habitantes de calle* peuvent devenir violents dans un épisode psychoactif ou « d'anxiété » due à la consommation de drogues (Éducateur 2 de l'équipe de rue, 29/06/2017). Mais les relations peuvent être aussi amicales : « la plupart d'entre eux, ils nous respectent et nous aiment » (Éducateur 1 de l'équipe de rue, 29/06/2017), il signale que les éducateurs doivent avoir de l'« empathie » envers les habitantes de calle.

Seul 20 à 30% des 3500 habitantes de calle ont accédé aux centres de prise en charge en 2017 (Éducateur 1 de l'équipe de rue, 29/06/2017). Pourquoi les habitantes de calle n'utilisent pas le centres de prise en charge ? « à mon avis, à cause de l'état compulsif de consommation, ou ils ont perdu l'estime de soi, l'amour de soi et l'intérêt pour la vie, à mon avis. Parce qu'il y a beaucoup à leur offrir ici » (Éducateur 1 de l'équipe de rue, 29/06/2017) ou « parce qu'ils doivent faire de la mendicité [...] Ils veulent résoudre leurs problèmes immédiatement. Pour eux, il est beaucoup plus facile de faire l'aumône » (Éducateur 2 de l'équipe de rue, 29/06/2017). Mais le système peut aussi être une cause de décrochage : « il faut être cohérent, le système a certaines lacunes, et à un moment donné, ils [les *habitantes de calle*] rentrent en conflit, ceci m'est arrivé. Ce sont des cas très particuliers » (Éducateur 2 de l'équipe de rue, 29/06/2017). L'éducateur confirme que le système de prise en charge n'est pas parfait et que l'organisation actuelle peut faire que des *habitantes de calle* ne se sentent pas à l'aise ou ne soient pas d'accord avec le système générant ainsi des conflits. D'autres raisons sont parfois données pour expliquer le faible taux d'utilisation du centre de prise en charge : le fait que les personnes sont « anti normatives », qu'elles peuvent avoir des « déficiences » ou de « l'addiction » (Éducateur 1 et 2 de l'équipe de rue, 29/06/2017). Mais il reste difficile d'expliquer ce chiffre.

Les deux groupes des *habitantes de calle* cités (cambuche construits et improvisés) se différencient par rapport à leur avis sur les centres de prise en charge. Dans le premier groupe, cinq personnes sur les dix ayant répondu à la question ne vont pas aux centres. Une personne a même confirmé : « je ne reviens plus » (Habitant 2 d'un cambuche construit, 15/03/18). En effet, de mauvaises expériences dissuadent parfois les *habitantes de calle* d'y aller : il peut y avoir des conflits entre utilisateurs, et peuvent se faire des « ennemis » chez les *habitantes de calle*. Parmi ceux qui vont au centre de prise en charge, un *habitant de calle* y va quotidiennement, dans les voitures de la composante. Deux personnes sont inscrites mais n'y vont pas souvent. La dernière personne avait commencé le processus de resocialisation, avait une chambre sociale dans un hôtel mais a abandonné le programme. Elle se dit cependant toujours intéressée pour aller à la *Granja* 1. Par ailleurs, lors du parcours de la composante, une personne dit que la composante lui demande de bouger, c'est-à-dire de quitter son lieu de vie. Or ça lui est inconcevable parce que les habitantes de calle sont attachés à leur lieu de vie, le seul ancrage qu'ils ont.

Dans le groupe 2, quatre personnes vont souvent aux centres. Pour elles, « c'est une bénédiction », et apprécient qu'on leur donne le kit d'hygiène (savon et dentifrice). Six personnes sont inscrites mais n'y vont pas souvent. Une autre personne dit qu'il ira seulement quand il tombera malade. Six personnes ne vont pas aux centres pour différentes raisons : une suspension (expliquer) (3), n'est pas inscrit (1), fatigue de l'attente et n'a pas suffisamment de nourriture et donc préfère l'aide du voisinage (1), sans raison (1).

La prise en charge à Medellín est variée, mais beaucoup d'*habitantes de calle* ne se retrouvent pas dans le système proposé et restent dormir dans la rue dans des *cambuches* improvisés plutôt que dormir dans les *Centro días*. Selon les interviewés cela est dû pour deux raisons principalement : parce qu'il existe des conflits entre certains *habitantes de calle* et parce que le système est contraignant. Par rapport au système de prise en charge de Lille, le système de Medellín est plus contraignant. Il demande d'être dans la rue au moins depuis 3 mois. De plus il est exigeant par rapport aux périodes de resocialisation : des horaires très exacts à suivre pour les personnes. Ce système ne s'adapte pas aux *habitantes de calle*, ce sont les *habitantes de calle* qui doivent accepter de s'adapter au système pour y trouver leur place. Cependant, les *habitantes de calle* qui ont des maladies mentales ont une prise en charge tout au long de leur vie. Ce système ne laisse donc pas abandonnés les plus vulnérables. Un système plutôt à l'écoute des besoins des personnes dans la rue serait fort accepté par les *habitantes de calle*.

II. La survie dans la métropole

Dans cette sous-partie, deux groupes seront étudiés : les familles de migrants Roms à Lille et les familles de déplacés internes à Medellín. Les profils et la relation avec les institutions seront présentés dans les deux groupes. D'autres informations seront aussi présentées comme : pourquoi vivre dans un IU, comment a été choisi le terrain ou encore qui a été le contact pour s'y installer. Dans les deux groupes, Lille et Medellín, la politique d'évacuation sera présentée. Dans le cas de Lille, on verra que cette politique est en lien avec le mouvement des installations des familles dans la zone d'étude. Et dans le cas de Medellín, cette politique n'offre pas de solutions pérennes comme la « *reubicación* » (déménagement) tant demandée par les familles après leur évacuation.

1. L'arrivée à Lille et le réseau de survie de migrants Roms de l'Europe de l'Est

Cette partie a été réalisée grâce aux interviews de neuf familles des *platz* de Lille. Les entretiens des éducateurs, bénévoles, et personnes des institutions compléteront les informations fournies. Les points qui seront vus dans « vivre dans un *platz* » sont : le profil des familles, le temps d'installation dans le *platz* actuel, pourquoi vivre dans un *platz*, la relation entre les familles d'un même *platz* et les personnes extérieures, et le travail. Finalement, la gestion via « la politique d'évacuation » de la MEL sera présentée, ainsi que les solutions temporaires pour la résorption de bidonvilles à Lille.

1.1 Vivre dans un *platz* à Lille

1.1.1 Profil des familles de migrants Roms

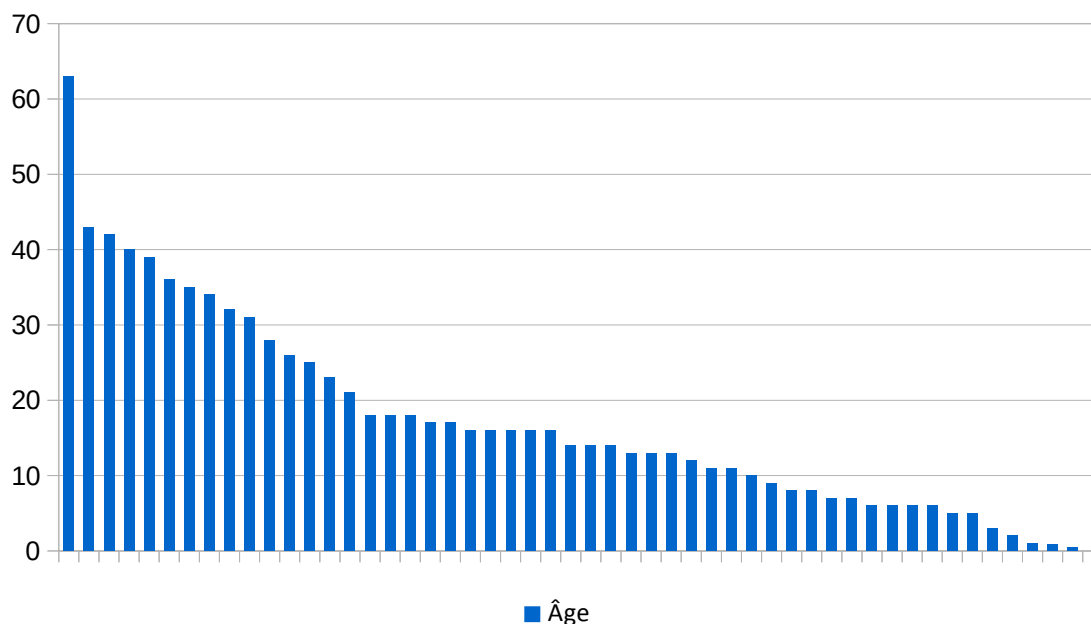
Les familles de migrants Roms en général sont souvent nombreuses, et les familles interviewés le sont aussi, et sont constituées de trois à dix personnes. Sauf à de rares exceptions, les deux parents vivent ensemble. Les familles interviewées sont : famille 1 (9 personnes), famille 2 (4 personnes), famille 3 (6 personnes), famille 4 (4 personnes), famille 5 (4 personnes), famille 6 (6 personnes), famille 7 (10 personnes), famille 8 (3 personnes), famille 9 (5 personnes).

Dans le graphique 8, on peut observer que plus de la moitié de la population totale interviewée est constituée de mineurs, 33 sur 52 personnes. La population de migrants Roms est assez jeune : l'âge moyen du groupe interviewé est de 17 ans.

L'origine principale des familles est la ville d'Arad (4)., Trois familles viennent des villes de l'ouest de la Roumanie comme : Oradea (2) et Bihor (1). Une famille vient du Nord de la Roumanie : Suceava. Une seule famille n'a pas donné son origine exacte. La majorité des enfants plus âgés sont nés en Roumanie, seuls les petits enfants sont nés en France.

Les quartiers investis par les migrants Roms, comme on l'a vu dans le chapitre 5, sont autour de Lille centre surtout à l'est et le Nord de Lille. Quelques communes du Sud-est sont aussi habitées par les familles. Les familles interviewées habitent sur les terrains de communes : Lambersart, Centre, Fives, Wasquehal et Ronchin.

Graphique 8 : Âge de la population de migrants Roms interviewés.



Source : Travail du terrain 2017-2018 de S. Espejo Zeballos.

Concernant la durée d’occupation des terrains, à cause des évacuations, les familles ne restent pas très longtemps sur un même terrain. Les familles interviewées y étaient depuis au minimum un mois et la famille qui a été le plus longtemps sur son *platz* y est resté 7 ans. Cette dernière famille a été évacuée une année après cette interview.

1.1.2 Pourquoi vivre dans un *platz* ?

Seulement 4 familles ont répondu à cette question. Une famille habitait auparavant à Lens « dans la campagne, c’était bien », mais ils ont été évacués. Même après avoir subi une évacuation ils déclarent se sentir mieux en France que dans leur région d’origine (Famille 5, 18/09/18). Une autre famille déclarait « oui, c’est tranquille », la famille a aussi eu des problèmes avec le père de famille qui était violent sur son ancien terrain (Famille 6, 21/09/18). La situation en Roumanie pour beaucoup de familles était difficile : « avant un peu difficile, en Roumanie, une maison mais pas d’argent », elle recevait 10 euros d’allocation (Famille 7, 21/01/17). Une jeune mère de 17 ans déclarait qu’en tant que femme pour être écoutée dans un *platz* il faut être mariée ou avoir un enfant (Famille 8, 05/10/18). On observe avec ces extraits que vivre dans un *platz* peut être tranquille mais aussi difficile pour les familles. Comme en général des grandes familles, avec grands-parents, parents, tantes, etc. partagent un terrain, la vie est plus supportable. Enfin, chez les migrants Roms seulement sous certaines conditions les femmes peuvent prendre la parole pour les décisions du *platz*.

1.1.3 La relation entre les migrants Roms, les institutions, et le voisinage

Les relations entre les familles sur un même terrain sont souvent bonnes. Elles considèrent les autres habitants comme leur propre famille : « ça va, c’est la famille » (Famille 4, 18/09/2018). Sur les terrains, les familles au sens large (oncles, tantes, cousins, etc) vivent souvent ensemble. Ils essaient donc de rester ensemble lors des évacuations.

Les relations avec le voisinage sont variables de bonne à conflictuelles. Une famille à Wasquehal reçoit des dons du voisinage. Sur deux terrains les relations sont tendues. Sur le terrain de rue des Sciences, des enfants extérieurs qualifiés de « pas bien » par une famille venaient déranger les enfants du terrain. Sur le terrain de rue de la Braille à Ronchin, des voisins ont déposé des briques pour bloquer la route d'accès au terrain. Ce fait a été aussi repéré par la MEL :

On a aussi des particuliers qui viennent jeter ses encombrants, malheureusement. Les déchets d'entreprise aussi, puisque c'est payant d'aller en déchetterie et viennent jeter leurs déchets sur les sites. Souvent, c'est le propriétaire du terrain qui nettoie une fois que les occupants sont partis (Entretien Chargée de Mission de Politique d'accueil des Gens du Voyage et migrants Roms, 08/12/2021).

Les ordures ménagères sur les terrains sont un grand problème, tant pour les familles que pour les propriétaires des terrains. La représentante de la MEL déclare que souvent les familles vont mélanger les déchets ménagers avec les encombrants, ce qui empêche le bon tri des déchets. En général, les mairies vont laisser les déchets sur place, sauf si le propriétaire du terrain demande le ramassage avant l'évacuation. Le nettoyage du terrain après une évacuation est réalisé entièrement par le propriétaire du terrain. Malheureusement, les familles vont devoir vivre en stockant les déchets, et les nuisibles attirés par ces derniers. Ce sont des bénévoles d'associations qui font des demandes très régulièrement pour des ramassages de déchets sur les terrains.

Les relations des familles interviewées avec la police sont parfois tendues. Souvent, après les évacuations, des migrants Roms sont interpellés pour parfois empêcher de nouvelles installations. Cinq des neuf familles déclarent que la police vient souvent sur leur terrain et même un jour spécifique. De façon régulière des OQTF (Obligation de quitter le territoire français) sont distribuées aux adultes des terrains et les passeports des personnes sont pris par la police. À ce moment-là des bénévoles s'organisent pour aller en voiture avec les personnes à la frontière en Belgique avec des agents de la police française. Quelques minutes après être resté en Belgique, les passeports des personnes sont restitués, et ceux ci peuvent revenir en France dans la légalité.

Les associations de Lille ont un lien fort avec beaucoup de familles de la métropole. L'association qui est financée par la région est la Sauvegarde du Nord. Les familles ont déclaré que cette association vient réaliser des dons de bâches et de couvertures. Elle aide aussi dans les démarches administratives pour l'inscription à Pôle emploi, l'inscription aux cours d'alphabétisation pour les adultes et la scolarisation pour les enfants. Avec la collaboration d'autres bénévoles, l'association peut aussi obtenir des caravanes. Le collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille (CSRGV) est aussi très présent sur les terrains. L'association du Père Arthur, prêtre engagé depuis plusieurs années et organisant le soutien alimentaire des familles Roms, était aussi très présent sur les terrains. Son décès en 2021 a touché les familles et les bénévoles. L'association du « père Arthur ami des pauvres », poursuit l'aide avec le soutien de bénévoles.

Une autre aide fournie avant 2018 étaient les tickets alimentaires fournis par la Sauvegarde du Nord pour aller aux restaurants du cœur. Les familles se déplaçaient depuis le centre ou Lambersart jusqu'à Porte d'Arras en utilisant les transports en commun. Quand elles n'ont plus reçu de tickets en 2018 elles ont continué à aller une fois par semaine aux restaurants du cœur. Les

familles ont donc pris l'habitude d'aller vers l'association restaurant du cœur, même si elles n'avaient plus des tickets alimentaires. Certaines familles traversaient le centre en transport en commun pour y arriver.

1.1.4 Travailler dans la métropole

Trois des neuf familles ont dit réaliser la mendicité proche de leur lieu de vie. Deux familles, une sur le terrain du Boulevard Schuman, lieu dit Pont Royal et la deuxième sur le terrain du carrefour Pasteur, pratiquent la mendicité sur la Grand Place de Lille. La troisième famille qui habitait avant au carrefour Pasteur a changé son lieu de mendicité à la Mairie de la Madeleine ou à l'église de Saint-André. Une autre famille du terrain de la rue de la Braille « faisaient de la ferraille », c'est-à-dire la récolte d'acier pour la revente, depuis Ronchin au quartier Moulins.

1.2 La gestion de la MEL des IU habités par des migrants Roms

Par rapport à la gestion des IU à Lille, la MEL a mis en place une politique d'évacuation qui sera expliquée dans cette sous-partie. Cette politique de la MEL est mise en place dans un contexte où les conflits actuels, politiques ou sociaux, construisent des murs qui divisent les villes. Ces frontières peuvent aussi être invisibles, créées par des divisions sociospatiales et/ou décisions politiques. On va analyser le cas centre – périphérie de la métropole de Lille et les politiques publiques de périphérisation de la grande pauvreté.

D'une part, ces divisions sociospatiales produisent une discontinuité entre la commune de Lille, avec un indice synthétique d'exclusion (ISE) relativement haut de 0.69% sur 1 (G.-F. Dumont et al., 2011) et trois communes du nord de Lille. D'autre part, les politiques de régularisation de la marginalité peuvent agir de deux façons, en traitant le problème ou en le repoussant hors du centre. Dans certains quartiers de la commune de Lille, on observe des projets pour la diminution de la pauvreté. En revanche, on observe aussi des mouvements de périphérisation de certaines pauvretés, dans certains types de populations de la commune de Lille. Cette politique qui consiste à rendre invisible la grande pauvreté entraîne de nombreuses évacuations des populations en grande précarité, souvent avant la trêve hivernale. À la fin de l'année 2017, ces déplacements ont créé une discontinuité pour les populations en marge, les migrants Roms issus de l'Europe de l'Est, entre le centre et les communes au nord de la métropole de Lille.

La majorité de ces populations en migration se sont installées dans les interstices urbains au bord du centre, dans les « vides » de l'aménagement comme les délaissés autoroutiers. Lors du travail de terrain, on a constaté que ces « vides » n'ont pas été aménagés après les déplacements. On se demande donc : pourquoi les institutions publiques essaient de créer de nouvelles conditions d'habitabilité pour les quartiers du nord de Lille ? Pourquoi la population en marge est exclue de ces nouvelles conditions ? Et plus largement : quelle sera la gestion des interstices dans les politiques publiques de la ville de Lille dans les années à venir ? L'analyse des cartes, de la presse locale et des entretiens réalisés aux populations en précarité, permettront d'appuyer ces propos.

Trois registres seront présentés dans cette sous-partie : le temporaire, le transitoire et le

pérenne. Les évacuations sont représentées comme des solutions temporaires. Les deux dispositifs, les villages d'insertion et le dispositif SAS, sont des solutions transitoires. Finalement, les solutions pérennes proposées après le programme de résorption de bidonville en 2018 seront aussi analysées.

1.2.1 Les évacuations comme solutions temporaires

Le sujet des évacuations des familles Roms en France a été traité par plusieurs chercheurs (Aguilera, 2014; G. Cousin, 2009; Legros & Vitale, 2011). C'est d'ailleurs Thomas Aguilera qui établit une distinction entre expulsion (qui correspond à un phénomène général de refoulement forcé à une échelle macro), évacuation (une procédure juridique et/ou policière de destruction d'un bidonville, qu'il y ait relogement ou pas de ses habitants) et éviction (processus moins explicite et plus silencieux, par exemple à la suite de l'embourgeoisement de quartiers, ou effet pervers résultant de dispositions de relogement partiel) (Aguilera et al., 2018, p. 19). C'est pourquoi le terme « évacuation » est utilisé dans cette thèse pour définir les procédures faites dans la métropole lilloise. L'habitat que les familles construisent est appelé ici habitat temporaire ou « habitat en transition » parce qu'elles n'arrivent pas à le pérenniser. À cause de la « politique des évacuations » (Vitale, 2015) répandue en France, les migrants Roms n'arrivent pas à poursuivre leurs démarches, et pour les bénévoles, il se révèle tout aussi difficile de reprendre l'accompagnement social ou humanitaire. Cette politique publique du temporaire ne laisse pas les habitants s'approprier des terrains longtemps. Cette politique crée des frontières invisibles présentées ci-dessous.

La création des discontinuités : la politique d'évacuation

Les discontinuités sont les « lignes ou les zones de transition séparant deux portions d'espace munies de caractéristiques différentes » (Grasland, 2008). Sur Lille, ces discontinuités sont invisibles. Elles ont été créées lors de déplacements forcés pendant les dernières années par la politique publique des mairies. Ces évacuations ont souvent été prioritaires à cause des événements culturels ou sociaux : la braderie de Lille en 2017, le tour de France en 2015. En plus, elles ont renforcé la division sociospatiales entre la commune de Lille et les communes du nord de Lille. Cette politique d'invisibilisation de la grande pauvreté est commune dans les métropoles.

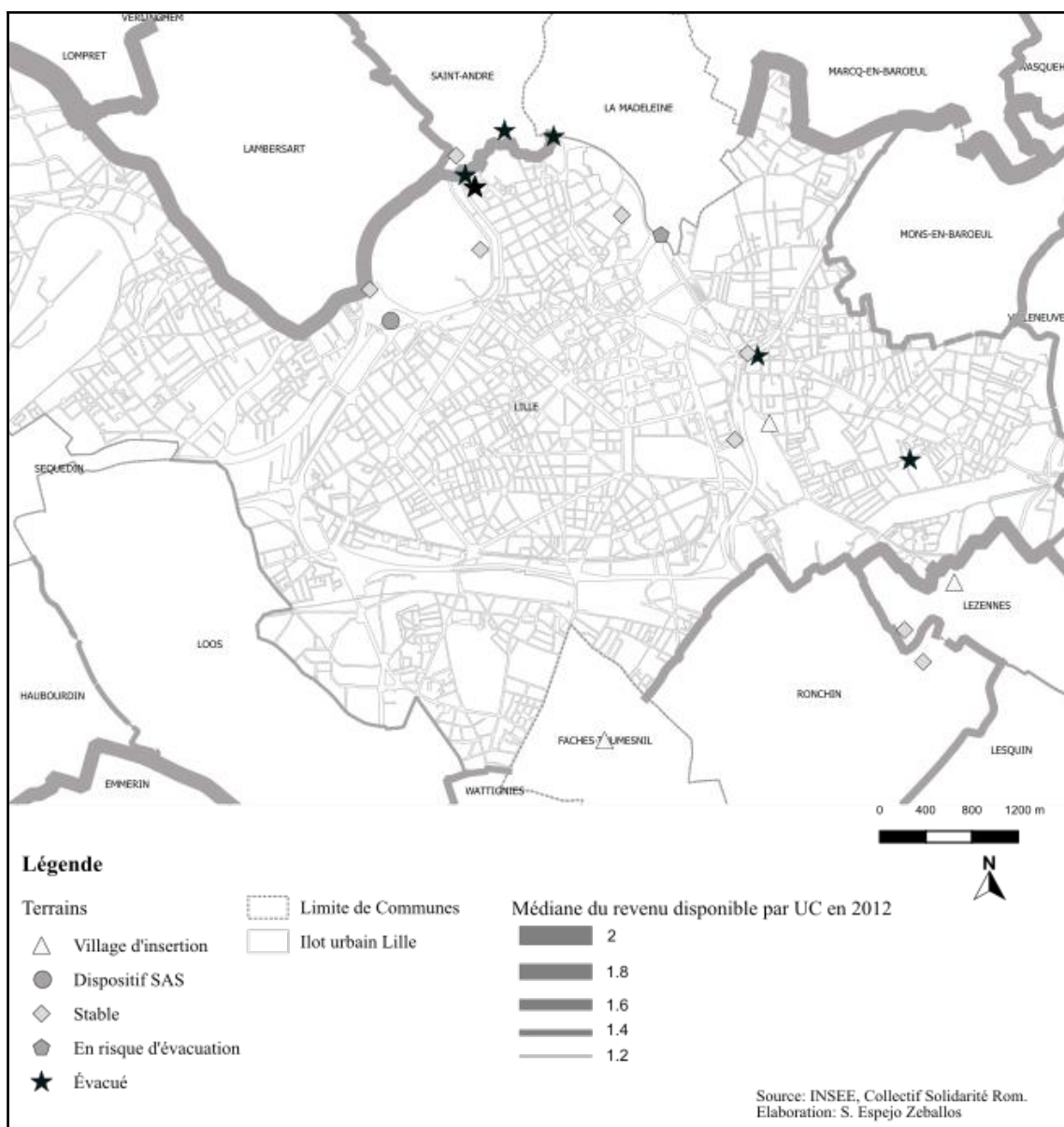
Le cas des déplacements forcés de migrants Roms pendant l'année 2017 sera présenté. Pour cela, ces propos seront appuyés sur les recherches faites sur l'indice synthétique d'exclusion (ISE), les données sur les revenus par foyer et l'analyse d'une cartographie de déplacements.

L'ISE est un indicateur conçu par Gérard-François Dumont et son équipe Population et Avenir, grâce à l'utilisation de 13 indicateurs, issus de quatre sources différents d'organismes statistiques. L'ISE de la commune de Lille est de 0.69, sur un échelon de 0 à 1. Cet indice est élevé et démontre la concentration de pauvreté dans la commune. Observons maintenant les communes périphériques du centre jusqu'au nord. En effet, les communes de Lambersart (0.27 à 0.31), Saint-André-lez-Lille (0.32 à 0.42), la Madeleine (0.43 à 0.56) et Marq-en-Baroeul (0.26 ou moins) (G.-F. Dumont et al., 2011, p. 204) ont des ISE plus faibles. Donc des populations plus aisées sont localisées dans ces communes. Il s'agit de communes, avec des politiques publiques très

rigoureuses contre l'installation temporaire des migrants dans leur territoire. On a utilisé un des 13 indicateurs, la médiane du revenu disponible par Unité de Consommation (UC) (INSEE), pour représenter les divisions sociospatiales dans la métropole. On a croisé la carte de discontinuité avec la cartographie de localisation de terrains habités par des migrants Roms en 2017.

La carte 40 représente la division sociospatiale et l'occupation des interstices à Lille. La médiane du revenu disponible par UC permet de différencier le niveau de vie des différentes communes. On observe que cette division est plus importante entre la commune de Lille et les trois communes étudiées. En plus, on remarque que les terrains occupés par des migrants Roms sont localisés dans les IU du nord et de l'est de la commune de Lille dans la limite de Lille-intramuros, aujourd'hui l'autoroute. On constate une concentration de déplacements forcés dans la limite entre la commune de Lille et les trois communes du Nord étudiées. Le déroulement des évacuations sera développé juste après.

Carte 40 : Divisions sociospatiales et occupation des interstices à Lille en 2017.



Source : INSEE, Collectif SRGV et travail de terrain de S. Espejo Zeballos 2017.

Les évacuations ont des effets socio-spatiaux chez les personnes déplacées. Les parcours, les évacuations et les effets des évacuations seront donc étudiés.

1.2.1.1 Parcours

Les évacuations à Lille étaient très fréquentes en 2017 et 2018. Lors d'une de ces évacuations, une des familles interviewées était sur le terrain seulement depuis une semaine. Ces différents déplacements ont fait que les familles recherchent et reviennent à des terrains auparavant occupés. La recherche de nouveaux terrains se fait les jours avant l'évacuation mais certains reviennent simplement aux anciens terrains. Les familles ont un parcours d'errance dans la métropole. Voici les parcours de quelques familles :

Famille 6 : Pasteur (6 ans), Pont Royal (4 ans), Pasteur et Wasquehal (1 semaine).

Famille 7 : Fort de Mons (1 an), Porte d'Arras (1 an), Zone du Hellu (2 ans), Squat rue Babylone (1 an), Rue de la recherche (1 an), Rue de la recherche bis (2 semaines) et Rue des sciences (1 mois).

Famille 8 : Bavay (1 an), Squat Hellemmes (3 ans), Rue de la Braille (2 mois).

Famille 9 : Wasquehal (3 ans), Bavay (4 ans), Saint André (2 ans), Roubaix (1 an) et Rue de la Braille (2 mois).

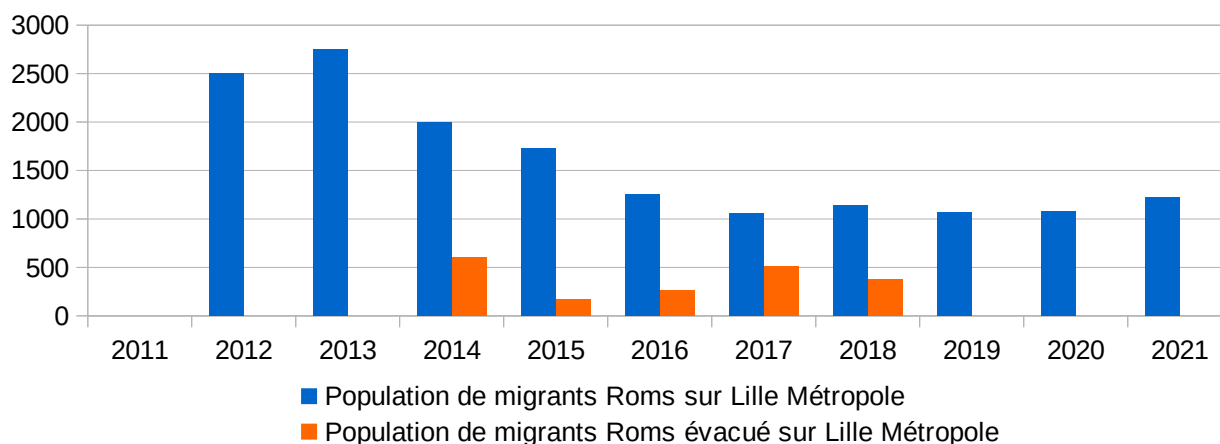
On constate donc le retour à d'anciennes adresses (Pasteur), le partage d'adresses entre familles (Rue de la Braille), et surtout la diversité des lieux ainsi que les durées très variables mais rarement importantes.

1.2.1.2 Les évacuations en 2017

Les déplacements forcés ou « évacuation » sont la matérialisation d'une politique d'invisibilisation de la grande pauvreté qui repousse les populations hors du centre de la commune de Lille. Le centre de Lille est organisé pour attirer le commerce, les touristes et d'autres activités économiques. Les populations en grande pauvreté trouvent aussi là-dedans leur principale ressource de survie. Elles peuvent faire de la mendicité, de la musique ou de la récupération de différents matériaux. C'est pourquoi elles ont essayé de construire leur lieu de vie proche du centre. Cependant, la commune de Lille repousse le problème de l'habitat précaire vers la périphérie de Lille intra-muros au lieu de proposer des solutions d'insertions ou d'habitat pérenne.

À Lille métropole les données exactes sur la population évacuée ont été obtenues des rapports d'activité de la Sauvegarde du Nord de 2014 à 2018 (graphique 9). De ces 5 ans, c'est 2017, l'année où le plus des personnes ont été évacuées et paradoxalement c'est l'année où il y a eu le moins de population. Sur 1057 migrants Roms dans la métropole, 514 ont été évacués au cours de 16 évacuations. Donc 49 % de la population totale a été évacuée en 2017. Cette année sera donc analysée plus en détail. Il est nécessaire de remarquer que l'année où il y a eu le plus d'évacuations a été 2018 avec 19 évacuations.

Graphique 9 : Comparaison de la population de migrants Roms habitant en bidonville et évacuée sur la métropole lilloise



*Les données de la population évacuée du 2011 à 2013 et de 2019 à 2021 n'ont pas été obtenues.

Sources : Sauvegarde du Nord, Dihal. Réalisation : S. Espejo Zeballos, 2022.

Sur un total de 16 évacuations sur toute la métropole, cinq évacuations ont été réalisées sur Lille intra-muros (centre-ville) et deux dans les communes limitrophes au Nord du centre. Au total, 333 personnes (LDH, 2017), ont été évacuées et se sont réinstallées dans d'autres terrains proches.

Listes des évacuations réalisées dans Lille intra-muros et dans les communes limitrophes (*) :

- 02/03/17 : Rue de Constantine, 40 personnes, plus de 3 années d'installation.
- 03/17* : Rue Sadi Carnot, 15 personnes approx., quelques jours.
- 20/04/17 : Rue Guillaume Werniers, 50 personnes, plus de 2 années d'installation.
- 06/07/17* : Rue des Sciences, 25 personnes, 2 années d'installation.
- 22/08/17 : Pont Royal, Bd. Robert Schuman, 70 personnes, 2 années d'installation.
- 29/08/17 : La Poterne, Bd. Robert Schuman, 110 personnes, plus de 2 années d'installation.
- 03/11/17 : Avenue Adolphe Max – P. Royal 3, 23 personnes, 27 jours d'installation.

Les évacuations étudiées ont été réalisées en 2017. Sur 7 évacuations, 4 étaient localisées dans la limite entre Lille et 3 communes limitrophes du Nord. On appuiera l'analyse par des extraits de presse et des informations données par le Collectif SRGV. Les trois évacuations seront décrites par ordre chronologique.

En premier, le terrain de la Rue de Constantine est localisé dans la limite entre les communes de Lille et la commune Saint-André-lez-Lille. Il s'étend sur une grande surface, habitée par approximativement 78 personnes. Un avis d'expulsion avait été communiqué depuis le 5 juin 2015. Le déplacement forcé a été réalisé le 02 mars 2017. Un mois avant l'évacuation, le maire de Saint-André-lez-Lille, Olivier Henno, s'est exprimé « C'est à la préfecture de la faire exécuter [...] Mais elle

ne le fait pas » (G., 2017).

En deuxième, le terrain du Boulevard Robert Schumann proche du Pont Royal évacué le 22 août 2017. Le terrain était habité par 74 personnes localisées dans la commune de Lambersart. La décision de justice a ordonné l'évacuation le 8 février 2017. Pour cette évacuation, les maires de 3 communes ont donné leur avis à une presse locale. D'abord, Martine Aubry, maire de Lille, a demandé l'évacuation des trois terrains. Elle s'exprime :

C'est moi qui ai fait la demande d'expulsion au préfet et je l'assume. Nous avons trois camps de Roms à Lille dans lesquels cela se passe très bien. Celui de Saint-André, le plus violent, avait déjà été démantelé. À partir du moment où les règles ne sont pas respectées, et c'était le cas ici, il faut agir, toujours les mêmes principes, avec humanité et fermeté (Du., 2017).

Ensuite, Marc-Philippe Daubresse, maire de Lambersart (du parti politique Les Républicains), s'explique :

Ces installations n'étaient pas satisfaisantes en termes de sécurité et de salubrité. J'avais envoyé deux courriers à Madame Aubry sur le sujet, auxquels elle avait d'ailleurs répondu. Le préfet également, en janvier, m'avait assuré s'en occuper mais il fallait trouver une solution de relogement. Je suis évidemment satisfait, mais la question globale de l'accueil des populations roms reste à résoudre. Je suis favorable à ce que les élus de la métropole se mettent autour d'une table pour en discuter, et cela même si c'est une compétence d'État (*Ibid.*).

Finalement, Olivier Henno, maire de Saint-André (du parti politique Union des démocrates et indépendants), justifie l'opération :

C'était nécessaire. Il y avait dans ce camp quelques individus débonnaires pas forcément recommandables et il est bien possible que la série d'agressions de joggeurs et d'automobilistes soit due à ce groupe-là. D'autre part, nous en étions arrivés à un niveau d'insalubrité insupportable. Je sais que ce sont des décisions qui ne sont pas faciles à prendre, mais je salue ici, le volontarisme du préfet. (*Ibid.*)

En troisième, l'évacuation du terrain de la Poterne a eu lieu le 29 août 2017. « Le démantèlement du camp de Pont-Royal avait été dénoncé comme une manœuvre uniquement liée à la tenue très prochaine de la braderie de Lille par le Père Arthur Hervet, de l'association Père Arthur » (France 3 Hauts-de-France, 2017, p. 3). Effectivement, certaines évacuations ont été liées aux événements culturels ou sportives sur Lille. Cette liaison fait partie de la politique d'invisibilisation des habitats précaires dans la métropole. Même si officiellement la mairie explique que les évacuations étaient prévues de longue date, on peut légitimement penser qu'elles sont dues à un désir d'amélioration de l'image de la commune plutôt qu'à une amélioration du cadre de vie des habitants des IU.

Le quatrième terrain, a été occupé après l'évacuation du Boulevard Robert Schuman proche du Pont Royal où des familles se sont installées le 10 octobre. Cette installation a été constatée par l'association la Sauvegarde le 17 octobre (D., 2017). Quinze personnes ont été évacuées le 3 novembre dans le cadre du flagrant délit, même si ce n'était pas le cas.

« La préfecture indique que cette opération a eu lieu à la demande de la ville de Lille, dans le cadre d'un flagrant délit d'occupation illicite de terrain. Le collectif SRGV en conteste la légalité et annonce qu'il va saisir la justice, comme l'association La Sauvegarde » (*Ibid.*)

Une évacuation dans le cadre du flagrant délit peut être effectuée dans un délai de 48 heures suivant l'installation. Les familles évacuées et les associations ont considéré que cette action devait être contestée en justice (Réunion du CSRGV 10/10/2017). De plus, la Sauvegarde avait déposé une requête « en urgence auprès du tribunal administratif pour ordonner la cessation des mesures d'expulsion » (*Ibid.*). Martine Aubry se contredit en donnant deux informations différentes. Elle explique premièrement que la mairie de Lille n'avait pas autorisé l'évacuation (Cover, 2018) et déclare plus tard l'avoir autorisé en précisant : « Nous étions dans le cadre du flagrant délit » (B., 2018). Deux personnes en représentation des familles se sont présentées devant la justice appuyées par cinq associations nationales et locales de défense des droits de l'Homme. Le tribunal de grande instance de Lille, a finalement rendu un jugement en leur faveur le 6 février 2018. Le tribunal : « la Ville et la Préfecture ont bien procédé à l'expulsion mais elle ont agi de leur simple fait, sans être mues par une « décision de justice la prévoyant ». L'expulsion est donc « un acte manifestement illicite ». Il condamne donc l'État et la Ville à réparer leur faute en indemnisant financièrement les deux plaignants » (CSRGV). Il est important de noter que quatre mois après le jugement, l'indemnisation n'a pas encore été versée aux familles.

1.2.1.3 Les effets des évacuations

Les évacuations ont des conséquences indéniables sur les familles Roms. Au début de la trêve hivernale de 2017, 3 évacuations se sont suivies. Le collectif « Solidarité Roms et Gens de Voyage » (Collectif SRGV) et la « Sauvegarde du Nord », a exprimé son avis après les évacuations. La Sauvegarde indique que « ces expulsions sont « totalement inefficaces », « mettent en péril le travail d'accompagnement social et d'insertion mené par les associations et bénévoles », génèrent « un phénomène de concentration des familles sur des bidonvilles déjà saturés » et « augmentent les risques en termes d'incendies et d'épidémies » » (D., 2017). Le collectif SRGV constate également la saturation des installations. Comme on l'a vu dans les parcours des quatre familles, les familles Roms arrivent à une installation déjà présente sur la métropole et elles y restent pour une longue période. Elles occupent aussi de nouveaux terrains. Le surpeuplement des installations a comme conséquences : la saturation de l'espace, l'augmentation des ordures ménagères, la saturation des toilettes du terrain et la création de nouveaux habitats (caravanes ou construction des cabanes). De fait, les conditions d'habitabilité pour les familles changent et se dégradent fortement. L'augmentation des ordures, associée au délai souvent très long du ramassage des ordures, va également créer la prolifération des nuisibles.

Les conséquences sociales sur les terrains sont multiples. Vu la quantité de familles, l'intimité diminue et des conflits entre les personnes peuvent apparaître. Dans le cas de la première famille, les bénévoles ont constaté des conflits avec d'autres familles roms d'origine Bulgare. Après quelques mois, ces conflits sont devenus des opportunités, et les familles ont collaboré sur des travaux sur le terrain.

Une autre conséquence des évacuations est l'interruption de la scolarisation des enfants. Le collectif exprime que cette conséquence est :

particulièrement préjudiciable à quelques jours de la rentrée scolaire : les enfants des deux campements qui étaient inscrits dans des écoles proches de leurs lieux de vie ne pourront s'y rendre, du fait des pouvoirs publics ; ces mêmes pouvoirs publics qui font de la scolarisation une condition d'insertion dans la société française (Collectif solidarité Roms de Lille-Métropole, 2017).

Les familles, avec l'aide des associations et des bénévoles, réussissent à accomplir les démarches pour avoir des places dans les écoles proches de leurs habitats. Mais, au moment de l'évacuation, la situation change et les enfants doivent rester dans des lieux provisoires jusqu'à que leurs parents trouvent un autre espace pour reconstruire leur lieu de vie. Durant cette période, les enfants ne peuvent plus aller à l'école à cause des distances trop importantes entre l'école et le nouveau terrain.

1.2.2 Transitoire : une figure d'encadrement social par l'institution publique

La forme transitoire illustre les pratiques plus socialement que spatialement coercitives de la politique publique. Les deux dispositifs qui ont été mis en place par les communes de Lille métropole sont : les villages d'insertions et le dispositif SAS. Les deux dispositifs ont été mis en place dans des périodes différentes et dans des circonstances différentes. La Dihal (2015) a nommé ces initiatives « habitat temporaire », ici on donne le nom de transitoire ou « habitat transitoire » parce qu'elles servent de transition vers un cadre plus stable de l'habitat de migrants Roms. Tandis que « l'habitat temporaire » est un habitat avec une limite de temps, dans ce dernier la temporalité est une notion importante. Par rapport aux financements de ces deux dispositifs, la construction a été financée par la MEL et le propriétaire du premier terrain du dispositif Sas était la ville de Lille (Entretien Chargée de Mission de Politique d'accueil des Gens du Voyage et migrants Roms, 08/12/2021). Aussi, le programme « Résorption des bidonvilles » coordonné par la Dihal, finance des postes de l'équipe DVT de la Sauvegarde du Nord pour réaliser l'accompagnement social.

1.2.2.1 L'entrée très sélective en villages d'insertion

Comme l'explique la Dihal, la MEL et « l'État ont mis en place des villages d'insertion en mobil'homes depuis 2009. Ces villages, dont l'installation a été financée à 80% par des fonds européens, accueillent une centaine de personnes, dont l'accompagnement est assuré par l'AFEJI » (Dihal, 2017). La MEL depuis 2010 a financé la construction des villages d'insertion et l'État finance le fonctionnement, c'est-à-dire l'accompagnement social de l'AFEJI (Entretien Chargée de Mission de Politique d'accueil des Gens du Voyage et migrants Roms, 08/12/2021). Sur la métropole, il y a eu 6 villages d'insertion dans les communes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Lezennes, Halluin et Faches-Thumesnil, dont 2 sont encore en fonctionnement.

Les conditions pour y entrer et pour y rester sont strictes. La Sauvegarde du Nord fait une présélection des familles avant l'installation qui ont la « volonté de s'insérer durablement en France ». La SIAO centralise les demandes, ensuite, la préfecture fait une « vérification interne » des familles. La composition familiale doit être de maximum 6 personnes. L'AFEJI fait un entretien avec la famille pour vérifier le projet de la famille choisie. Finalement, la mairie valide l'admission de la famille (AFEJI, 2016). Les familles choisies s'engagent à arrêter la mendicité, scolariser les

enfants et suivre les démarches pour trouver un emploi.

Ce dispositif accompagne les familles et aide à l'accès au logement. Ce fut d'ailleurs le cas pour 34 familles à Lille – Hellemmes (*Ibid.*). Mais le dispositif est restreint, un petit pourcentage des familles installées sur Lille y ont accès. Donc des centaines de personnes n'ont pas un abri confortable et aux normes. De plus, seules des familles de 6 personnes maximum y ont accès. On trouve donc des familles nombreuses sur Lille que ne peuvent pas accéder à ce dispositif.

Villages d'insertion à Lille :

- 2009 – février 2019 : Faches-Thumesnil.
- 2009 – février 2019 : Halluin.
- 2009 – en cours : Rue du Long Pot - Fives (Lille) (5 mobile-home).
- 2010 – janvier 2022 : Rue d'Alger - Roubaix (5 mobile-home).
- 2012 – 2021 : Rue Raymond Monnet - Lezennes (2 mobile-home).
- 2016 – en cours : Rue Jacquard (Parc Engrand) – Hellemmes (Lille) (5 mobile-home) (CR du Collectif SRGV, 2019- 2021).

Photo 28 : Village d'insertion à Hellemmes.



Source: Espejo S., 2014.

1.2.2.2 Le Dispositif Sas d'insertion : une réponse d'urgence ou d'opportunité

Le dispositif Sas est aussi un « habitat transitoire ». L'ouverture de ces dispositifs Sas, et surtout

les trois premiers, n'a pas été prévue à l'avance. Ils ont été le fruit des opportunités ou des réponses à une tragédie. Le premier Dispositif Sas a été ouvert après l'incendie des caravanes dans le *platz* de « Oscar Lambert » où un bébé est décédé. Le dispositif Sas d'Haubourdin a été ouvert parce qu'un particulier a « prêté » son terrain pour un groupe de familles. Le Sas de Lambersart a été construit accompagné les familles issues d'un seul terrain sur Lambersart. Depuis le début le contrat entre les familles, la Sauvegarde du Nord et la commune, était d'accompagner seulement ces familles et que le dispositif s'arrête après (Entretien chef du service DVT, Sauvegarde du Nord, 25/11/2021).

Les conditions pour que les familles bénéficient du dispositif étaient et sont : la scolarisation des enfants, être inscrit à pôle emploi, avoir déjà réalisé des cours d'alphabétisation, aucune problématique attenante (consommation d'alcool, délinquance), dynamique d'insertion risquant d'être arrêté avec une évacuation, des problèmes de santé importants (*Ibid.*).

Sur la commune de Lille, il en existe un sur le site des « Pyramides » en face de la citadelle avec un accès sur l'avenue Léon Jouhaux. Un total de « 27 habitants bénéficient d'un accompagnement global dispensé par la Sauvegarde du Nord » (Dihal, 2017).

Le Sas de Lambersart, en fonctionnement de novembre 2018 à octobre 2019, a été une solution rapide pour l'insertion des familles de migrants roms qui habitaient cette commune. La localisation du Sas est controversée parce que le terrain était derrière un « caniparc ». La création du Sas était contestée par le voisinage du terrain mais à sa fermeture il y a eu une pétition pour qu'il reste ouvert (Entretien chef du service DVT, Sauvegarde du Nord, 25/11/2021). La gestion des Sas est réalisée par le service DVT de la Sauvegarde, sauf pour le Sas de Loos, réalisé par l'association Epi de Soil.

Ces dispositifs Sas conçu par l'équipe DVT de la Sauvegarde du Nord sont peu coûteux et permettent l'insertion et l'accès au logement des familles en 9 mois. L'avantage principal est « la modularité dans l'aménagement du site » (*Ibid.*) : quand une famille est nombreuse, elle peut être séparée dans deux caravanes.

De la même manière que les villages d'insertion, l'accès au dispositif SAS est restreint et il risque de disparaître rapidement vu la diminution des financements. Ces deux dispositifs sont des solutions valables mais pas suffisantes. La création de nouveaux dispositifs au moment des évacuations n'est pas la priorité en 2021.

Les Dispositif Sas dans la métropole lilloise sont :

- 2016 – 2021 : Avenue Léon Jouhaux, Lille.
- 2018 – 2021 : Rue du Général Mesny, Haubourdin.
- 2018 – 2019 : Lambersart.
- 2019 – en cours : rue de l'Epine, Villeneuve d'Ascq.
- 2020 – en cours : rue Paul Doumer, Loos*.

Photo 29 : Dispositif SAS « Pyramides ».



Source: Espejo S., 2017.

1.2.3 Pérenne : les figures fragiles de la résorption

La mise en place du programme « Résorption des bidonvilles » (Interministérielle, 2018) n'a pas eu l'impact important que les familles et les bénévoles attendaient. En avril et en septembre 2019, les migrants Roms de deux *platz* ont été complètement pris en charge. Deux Sas ont été ouverts en 2019 et puis en 2020. Par contre, plusieurs villages d'insertion ont été fermés, deux en 2019, un en 2021 et un en 2022. Le dispositif Sas de Lille a fermé aussi, après 5 ans de fonctionnement.

Voici le suivi du premier *platz* qui a bénéficié du programme « résorption de bidonville ». En janvier 2019 dans le *platz* dit « Pont Royal » localisé dans un rond-point, 100 personnes et 27 habitats ont été recensés par les bénévoles. En février, le terrain était dans des conditions déplorables, le sol n'étant pas en béton ou autre, la boue se formait rapidement. Il n'y avait pas accès à l'eau ni au ramassage d'ordures. Le 2 juillet 2019, une proposition de logement et des logements en village d'insertion sont proposés. En avril 2019, approximativement 150 personnes sont recensées. Le 10 septembre la majorité des personnes a été logée dans la métropole, dans différents types de logements. Certaines familles qui étaient parties en Roumanie n'ont pas bénéficié de la proposition de logement. Elles se sont réinstallées sur le rond-point. Le 8 octobre, 20 personnes habitaient le terrain (Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole, 2019). Les solutions de logement qui ont été proposés sont : « 12 ménages, 37 personnes sur le SAS de Lille; 13 ménages, 57 personnes vers des logements Soliha, et 12 ménages, 38 personnes en hôtel » (Entretien chef du service DVT de la Sauvegarde du Nord, 25/11/2021).

Sur toute la métropole, en 2019 et 2020 la politique de résorption de bidonville a permis des

solutions provisoires et pérennes. En 2019, 156 personnes ont eu des solutions de logement, 66 en logements pérennes et 90 en logement provisoire comme le SAS. En 2020, 190 personnes ont eu des solutions de logement, 63 logements pérennes et 127 logements provisoires (Sauvegarde du Nord, 2019, 2020).

L'accès au programme résorption de bidonville a une procédure qui consiste à « vérifier l'état de leurs casiers judiciaires avant de leur proposer des solutions ». Il est nécessaire de dénoncer que « c'est le seul public qu'on passe au fichier avant de proposer une solution d'hébergement » (Entretien chef de service DVT, Sauvegarde du Nord, 2021). Une procédure d'expulsion du *platz* de « Pyramides », proche de l'avenue Léon Jouhaux à côté de l'ancien Sas de Lille, de 115 personnes avait démarré en 2021 et les familles de migrants Roms allaient bénéficier du programme de résorption du bidonville. Après l'arrivée du nouveau préfet, les démarches se sont arrêtées depuis juillet 2021.

Je crois que peu de temps avant la réalisation de l'expulsion il y avait l'arrivée du nouveau préfet et des commandes d'ordre public qui descendent du Ministère, je ne sais pas, qui ont évolué et qui ont changé un petit peu la donne sur la manière de traiter les expulsions. Je sais qu'aujourd'hui dans les commandes politiques qui nous sont faites, il n'y a plus de volonté de réaliser de dispositifs Sas et donc de créer de nouvelles structures d'accueil pour des personnes de culture Rom (Entretien Chargée de Mission de Politique d'accueil des Gens du Voyage et migrants Roms, 08/12/2021).

Depuis 2021, des logements pour les familles du *platz* « Pyramides » ont été loués mais personne n'y habite (Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole, 2021).

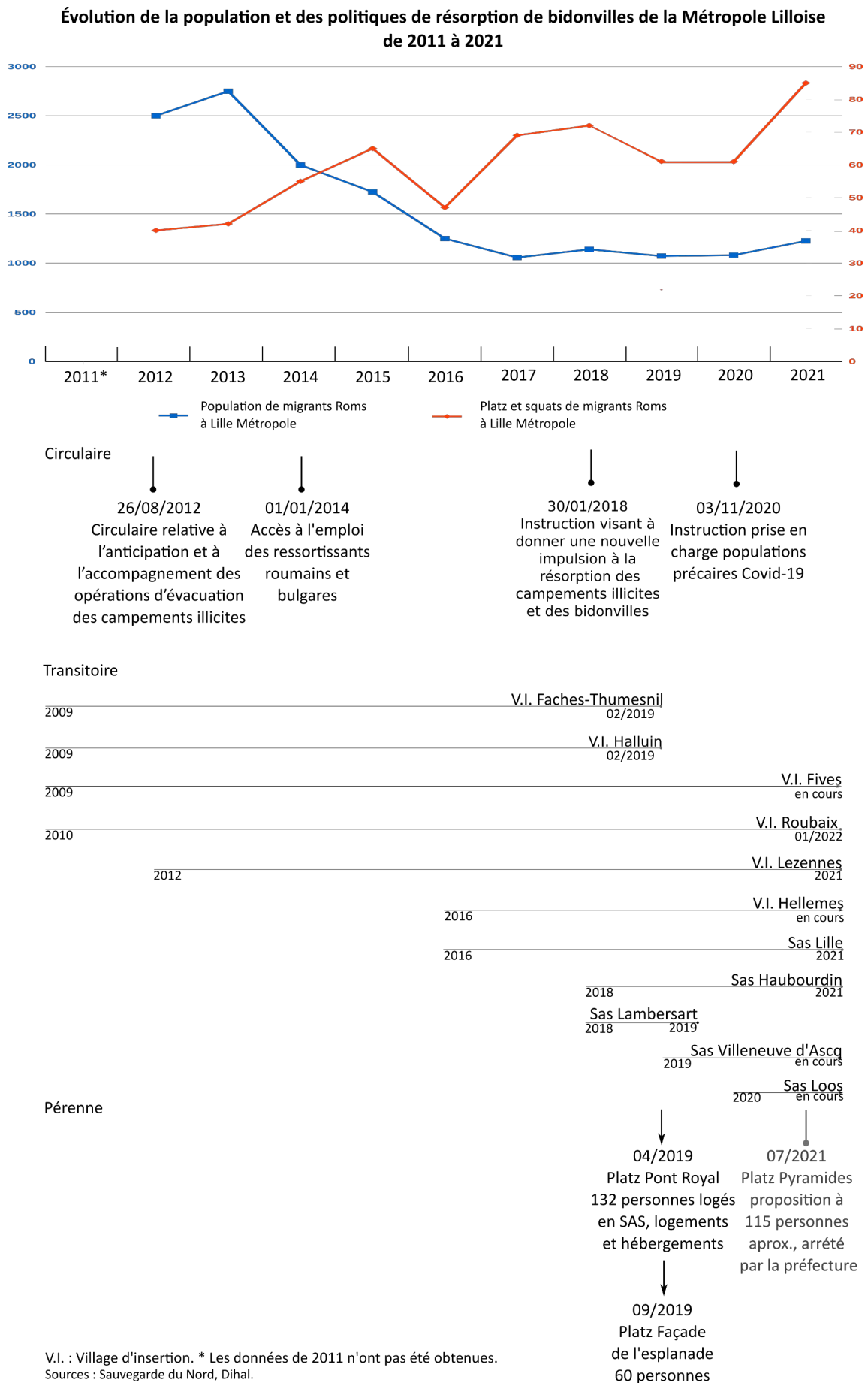
1.2.4 Comparaison des trois registres

La ligne de temps (figure 28) montre les trois registres : le temporaire, le transitoire et le pérenne. Le temporaire est représenté par les *platz* ou bidonvilles et squats. Onze dispositifs transitoires ont été construits dans la métropole lilloise, dont 4 sont encore en fonctionnement en avril 2022. Trois solutions pérennes, dont une qui a été arrêtée en 2021 à l'arrivée du nouveau préfet, sont aussi représentées.

La population de migrants Roms et le nombre d'habitat temporaire et squats représentés dans le graphe, montrent que si la population de migrants Roms est en baisse depuis le pic de 2013, avec une petite rehausse en 2021, la quantité de *platz* et squats a doublé. Cela est dû au fait que les foyers sont moins nombreux en 2021 : des familles de 3 ou 4 personnes (Entretien chef de service DVT, Sauvegarde du Nord, 2021).

Malgré les circulaires qui ont été mises en place de 2012 à 2018, il y a eu seulement un pic d'arrivée en 2013. La population a toujours été en diminution, restant stable depuis 2017. Les nouveaux arrivés sont autour de 40 ménages par année (*Ibid.*). Dans la figure 28, on observe aussi une diminution importante de l'« habitat transitoire », les « dispositifs village d'insertion » et « Sas ». Cette diminution allait être compensée par la mise en place du programme « Résorption de bidonville », mais ce dernier a été arrêté soudainement avec l'arrivée du nouveau préfet.

Figure 28 : Évolution de la population et des politiques de résorption de bidonvilles de la métropole lilloise de 2011 à 2021.



2. Le parcours de déplacés internes, et la violence à Medellín

Dans cette sous-partie, les familles de déplacés internes à Medellín seront étudiées. Plusieurs points seront abordés dans la partie sur les déplacés internes dans les IU de Medellín, comme : le profil des familles, pourquoi vivre dans un IU, les contacts pour s’y installer, et les liens avec le voisinage et les institutions. Dans la deuxième partie, l’évacuation d’un des groupes de familles sera analysée.

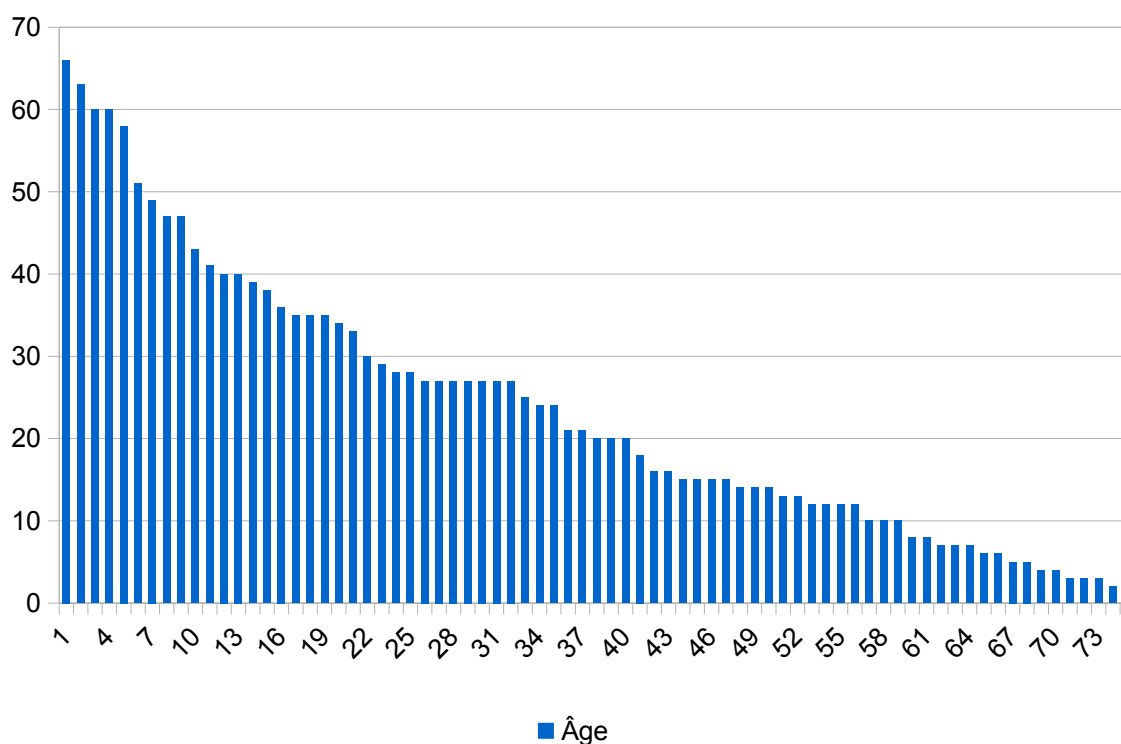
2.1 Les déplacés internes dans les IU de Medellín

2.1.1 Profil des familles de déplacés internes

Deux groupes de familles ont été interviewés, le premier de la calle 59a (sur 500 mètres cette rue change de nom : calle 59a, calle 56 et calle 54) et le deuxième de la calle 59. Les trois familles sous le pont de la carrera 65 font partie du deuxième groupe.

Le premier groupe s'est nommé lui-même « *la Comunidad de los Ranchitos de la Iguaná* » (Communauté de cabanons en bois de l’Iguaná). Lors de l’enquête, le 26 et 27 mars 2017, 20 familles soit 75 personnes habitaient dans les *ranchitos*. Plusieurs familles ont perdu leurs cabanons lors de la montée du cours d'eau l'Iguaná et ne font pas partie de cette enquête. Plus de la moitié de la population de *los Ranchitos* est mineure, 34 mineurs de 16 ans à un mois (graphique 10). Les familles ont de un à sept enfants pour la plus nombreuse. Les informations manquantes ont été complétées par les étudiants de *l'Universidad Nacional de Colombia* lors de l'évacuation du terrain le 28 mars 2017.

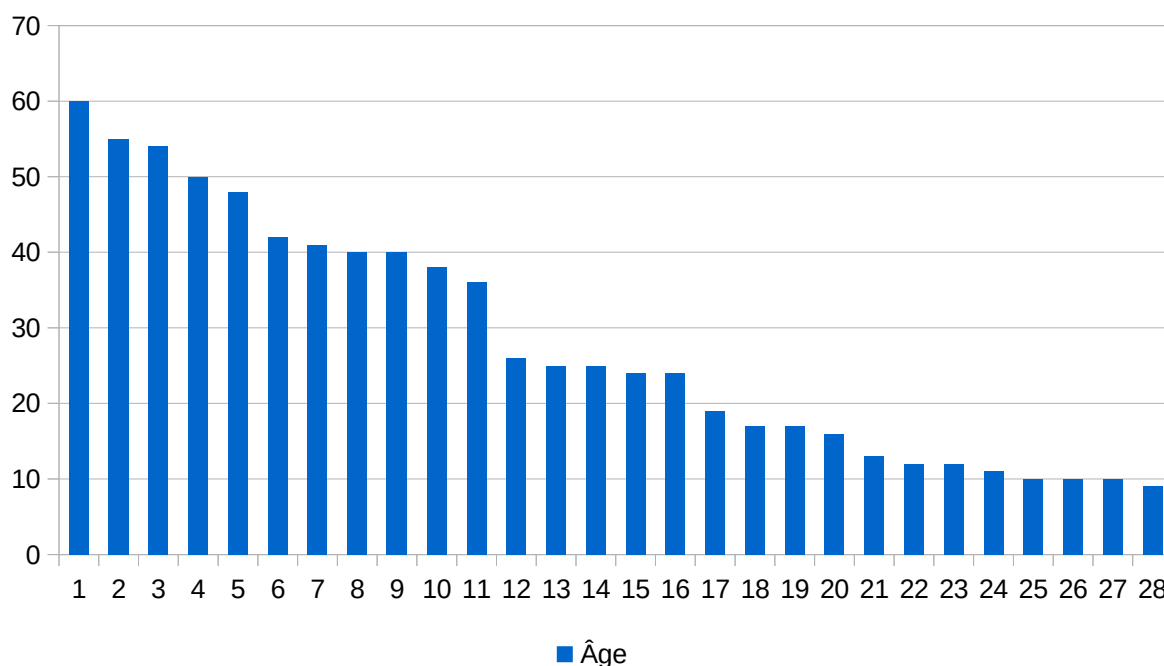
Graphique 10 : Population de « la Comunidad de los Ranchitos de la Iguaná » en 2017.



Source : Travail de terrain en 2017 de S. Espejo Zeballos.

Le deuxième groupe regroupant la calle 59 et sous le pont de la carrera 65, était constitué de 8 familles, soit 28 personnes. Seulement 11 mineurs de 17 ans à 9 ans habitaient les cabanons (graphique 11). Les familles ont aussi de 1 à 7 enfants comme le premier groupe.

Graphique 11 : Population des cabanons de la calle 59 à Medellín en 2017.



Source : Travail de terrain en 2017 de S. Espejo Zeballos.

Les personnes qui habitaient ces cabanons sont en majorité des déplacés internes reconnus ou non par les institutions. Elles sont arrivés à Medellín depuis les régions autour de la région d'Antioquia, dont fait partie Medellín. Des migrants du Venezuela font aussi partie du groupe d'étude.

L'origine des personnes de la Communauté *los Ranchitos* est : Córdoba, Ayapel (2); Santander, Barrancabermeja (1); Bolivar, Cartagena (1); Chocó (9), Quibdó (1); Magdalena (1); Sucre, Tolima (1). De la région d'Antioquia (3): Apartado (1), Caucasia (12), Nechi (1), San Rafael (1), Urabá (9), Medellín (16), San Antonio del Prado (5), sans spécifier (11). Plusieurs personnes ont donné comme origine leur région d'origine et non une ville spécifique.

Les personnes du deuxième groupe de la calle 59 ont plusieurs origines : Caldas (4), Manizales (1); Chocó (1). De la région d'Antioquia : Amaga (3), Caucasia (1), Girardota (1), San Carlos (8), Tarazá (1), Medellín (2). Venezuela (3), sans spécifier (3).

On constate donc que les origines des familles sont diverses, mais une grande partie de la population vient de la région d'Antioquia. La population totale est jeune mais variée quel que soit le groupe, seulement peu de familles sont nombreuses.

2.1.2 Pourquoi vivre dans un IU ?

Les raisons de vivre dans un IU sont diverses. Toutes les familles n'ont pas répondu à cette question. Dans le premier groupe, la principale raison est le manque de ressources (5), les autres

raisons sont le manque d'emploi (2) ou les menaces de groupes armés (3). Les personnes habitaient cet IU non pas par choix, mais par besoin : « c'est ne pas parce qu'on veut [vivre à côté de la *quebrada*]. C'est à cause du besoin » (Entretien famille 14, 26/03/2017). Les menaces pour certaines familles ont été directes : « Si vous ne partez pas du quartier, ce type le tue » (Entretien famille 18, 27/03/2017). Une famille avait perdu une fille à cause d'une balle perdue et ils ont dû partir rapidement. Ils sont arrivés à Medellín dans un camion et ont dormi sous le pont de la calle 65 dans la nuit. Le lendemain, une femme leur a dit d'aller voir les Ranchitos de la quebrada (Entretien famille 12, 26/03/2017). L'extorsion est aussi une des causes. Par exemple, une mère de famille raconte qu'elle n'a pas accepté de payer la *vacuna* (paiement d'argent au groupe armé) et ils l'ont déplacé (Entretien famille 17, 27/03/2017). Trois familles qui manquaient de ressources ont habité dans le quartier l'Iguaná et elles n'ont pas pu continuer à payer le loyer, raison pour laquelle elles se sont installées dans les cabanons. De plus, deux familles payaient un loyer dans le cabanons.

Dans le deuxième groupe de la *calle 59* seulement quatre familles ont répondu à cette question. La mère de la famille 1 loue le cabanon à sa belle sœur depuis 7 ans. Deux familles habitaient les cabanons à cause du déplacement forcé ou de l'extorsion. Une famille manque de ressources pour payer un loyer et s'est installée dans le cabanon.

Une autre question a été posée par rapport au retour au lieu d'origine. Dans le premier groupe seulement trois familles désiraient le retour. La majorité ne peut pas parce que un groupe armé est encore dans leur lieu d'origine. Quatre familles désiraient rester à Medellín. Dans le deuxième groupe, toutes les familles ne peuvent pas retourner à leur lieu d'origine à cause de la présence des acteurs armés.

2.1.3 Contact qui a permis son installation dans l'IU

Le réseau de survie est important chez les personnes vulnérables comme les familles interviewés issues en majorité du déplacement forcé. Dans le premier groupe, trois familles se sont installées sans avoir un lien avec le groupe. Quatre avaient des contacts chez les familles déjà sur place. Deux familles ont été informées par des amis de l'existence de cabanons. Une dernière famille était locataire à l'Iguaná et s'est installée ensuite dans les cabanons.

Dans le groupe de la calle 59 : deux familles étaient des anciennes locataires de l'Iguaná et se sont installées ensuite dans les cabanons, dont une qui avait eu une aide temporaire de trois mois de l'Unité des victimes. Deux familles ont été informées par des membres de leur famille. Deux ont été informées par des amis ou des proches. La dernière famille a demandé la permission de s'installer sous le pont à la « *Junta de Acción Comunal* » (Conseil du quartier).

2.1.4 Les liens avec la ville

Les relations avec le voisinage sont bonnes pour le premier groupe, selon sept familles. Deux familles recevaient l'aide des voisins. Un couple fait garder du matériel de recyclage chez le garagiste. Deux familles déclaraient ne pas connaître le voisinage dont une où les enfants avaient des relations avec les enfants du quartier. Ce groupe recevaient de l'eau des voisins du quartier l'Iguaná pour une petite somme d'argent.

Dans le groupe de la calle 59, seulement 4 familles déclaraient avoir des bonnes relations avec le voisinage. Une famille a des problèmes avec les voisins à cause du stockage des matériaux de recyclage contre la façade de la maison. Une famille recevait auparavant de l'aide des voisins mais les relations se sont détériorées en 2017. Une famille qui avait demandé la permission à la *Junta de Acción Comunal* (Conseil du quartier) pour s'installer reçoit de l'eau et de l'électricité.

Les relations avec les institutions existent surtout au moment où les personnes font des démarches avec l'Unité de victimes. Dans le premier groupe, trois familles ont déclaré avoir une bonne relation avec les agents lors des visites aux bureaux. Une famille dénonçait de la maltraitance de la police lors de la première évacuation qui a été arrêtée. Une famille cherchait encore l'aide à la Mairie. Une autre famille a déclaré que lors de la visite des agents pour déposer l'ordre d'expulsion, l'agent a fait signer le document à une jeune analphabète ayant des problèmes d'apprentissage.

Dans le deuxième groupe, seulement deux familles ont dit avoir une bonne relation avec les institutions. Deux familles ont reçu l'aide de l'Unité de victimes mais pour l'une cela fait deux ans qu'elle n'a pas reçu d'aide. La dernière famille déclare que le sous-secrétariat d'espace public jette parfois les matériels de récupération qu'elle stockait. De plus, cette famille a aussi failli être expulsée, mais les étudiants de l'université ont fait un blocage et elle est restée.

On voit donc globalement que les relations de voisinage sont souvent bonnes, même s'il existe des petits conflits du quotidien. Un réseau de survie se tisse ainsi avec le quartier de l'Iguaná. De plus, l'aide fournie aux victimes n'est pas suffisante pour les familles interviewées.

2.2 L'évacuation comme gestion de l'habitat dans les IU de Medellín

Cette sous-partie a été publiée en espagnol dans les actes du 55^e congrès des *Américanistas* en novembre 2018. Elle a été traduite et actualisée.

L'habitat informel fait partie de l'histoire des villes Sud-Américaines, dont plusieurs quartiers sont d'anciens bidonvilles. Au cours des années, avec la croissance des villes, les métropoles ont intégré dans leur périmètre les bidonvilles contigus, avec des pratiques de régularisation souvent expéditives (Prévôt-Schapira, 1996). Le cas particulier de Medellín, métropole de plus de 3 millions d'habitants, qui a connu plusieurs vagues de migration ayant impliqué une large extension de la superficie de la ville est significatif. La vitesse de croissance des villes moyennes dépasse les efforts d'aménagement de l'espace public et de voies de communication (Patiño Villa, 2015, p. 80). C'est dans ce cadre que plusieurs espaces de tailles et caractéristiques différentes ont surgi sur la scène urbaine. Les interstices urbains ont commencé à être occupés par des populations en grande précarité. À Medellín, dans les années 1945, plusieurs familles de la région d'Antioquia et ensuite à partir de 1966 des familles d'afrodescendantes du Chocó (ville proche de l'océan Pacifique) occupaient une grande parcelle entre la colline « El Volador » et le ruisseau appelé « la Iguaná » (García Correa, 2017). Ces familles de la première vague de migration et d'installation, ont aujourd'hui construit leur quartier en dur, et cela, depuis 1985, même si la mairie, propriétaire du

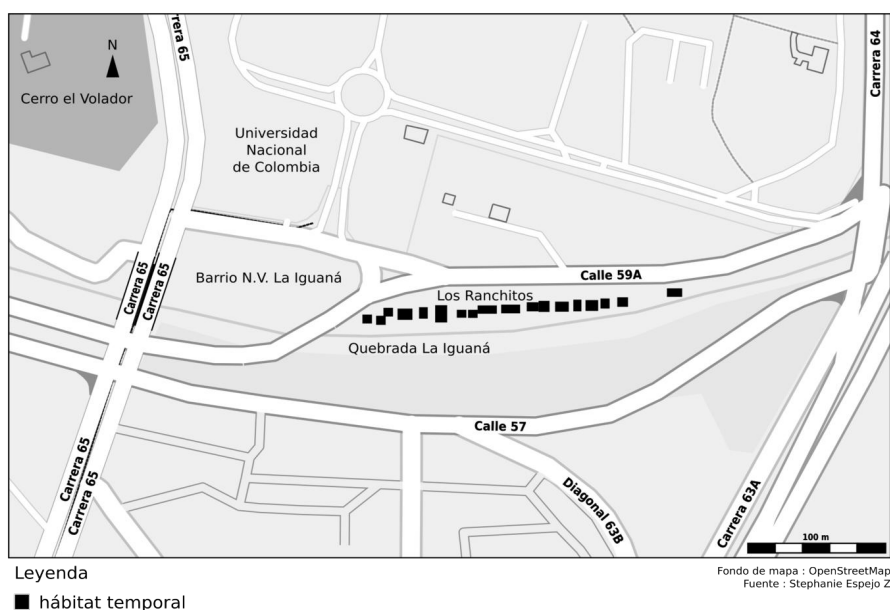
terrain, a essayé pendant des décennies de les dissuader de rester par des procédures d'expulsion visant à contenir toute invasion (*Ibid.*). Au début des années 2000, la dernière vague de migration débute, au départ par des occupations des « *inquilinato* », des maisons, avec plusieurs chambres louées à des familles, souvent des espaces peu confortables. À force de n'avoir pas de revenus, ces habitants sont progressivement allés s'installer sur les berges du ruisseau « la Iguaná ». Cet interstice urbain prend place sur un terrain visé à plus long terme par un des projets urbains de la métropole, le projet « *parques del Rio* » et la construction de la station d'observation du canal l'Iguaná (www.metropol.gov.co).

L'analyse de cas d'étude prend place dans un contexte particulier à Medellín qu'il est important de préciser dans un premier temps. Trois événements vont construire la scène du cas d'étude. En premier, Medellín est connu pour le développement de l'urbanisme et des projets d'aménagement dans des quartiers en difficultés sur l'approche de l'Urbanisme social. Cette approche cherche à promouvoir dans la population, le bien-être, l'équité, les opportunités et le développement social à travers une intervention intégrale de la ville (Alcaldía de Medellín & Toledo, 2011).

Même si « l'urbanisme social à Medellín est une pratique plus discursive que disciplinaire et fait allusion à un programme gouvernemental né sous l'administration de Sergio Fajardo (2004-2007), poursuivi sous l'administration d'Alonso Salazar (2008-2011) [traduction de l'autrice]» (Arteaga Rosero, 2016, p. 125). Deuxièmement, la recherche du développement de la ville de Medellín a déplacé des centaines de familles pour la réalisation de macro-projets. On observe l'avancement des projets de développement territorial du POT (*Plan de ordenamiento Territorial* ou Plan Local d'Urbanisme) qui influence les constructions proches du ruisseau l'Iguaná. Troisièmement, le POT a comme objectif « développer le modèle d'occupation compact et polycentrique [...], la consolidation de la périphérie urbaine-rurale [traduction de l'autrice]» (Alcaldía de Medellín, 2014, p. 11), c'est-à-dire, l'augmentation de la densité urbaine et l'interdiction de la création des nouveaux quartiers. Il est nécessaire de préciser que les quartiers localisés dans les marges, sont les principaux points d'arrivée des déplacés internes. Ces quartiers sont surpeuplés et certains ont été construits dans des zones à risque. Les personnes qui sont arrivées dans la dernière décennie se sont donc installées dans des interstices urbains.

L'habitat informel à Medellín est donc surtout situé dans des zones à risque, dans les marges de la ville. En 2005, le nombre d'habitats en grande précarité dans ces zones étaient de 27 771 (Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, 2005). L'habitat des familles, appelé « *ranchito* », est ample et construit avec des planches en bois et recouvertes aussi avec des bâches en plastique pour essayer d'isoler les cabanons de la pluie. Les familles enquêtées ont exprimé leur désir d'avoir un habitat digne, mais, n'ayant pas de revenus stables, elles ont décidé de s'installer sur les berges du ruisseau « la Iguaná », où ils se nomment eux même « *Los Ranchitos* ».

Carte 41 : Localisation de la *Comunidad los Ranchitos*.



Le secteur étudié est localisé dans la commune 7, au bord du ruisseau « la Iguaná ». L'installation a été faite à côté du quartier « *Nueva Villa la Iguaná* », où il existait deux secteurs, lesquels ont été déjà décrits. L'ensemble de la communauté est composée par des minorités. La majorité des familles a comme chef de famille des femmes seules. De plus, on observe 40 % d'afro-descendants. On a observé chez les familles de *los Ranchitos* une grande capacité d'adaptation face aux conditions des inégalités sociales et spatiales. L'habitat et les techniques de construction ont été décrits dans le chapitre 6.

Les dynamiques spatiales et sociales ont évolué au cours des jours suivant l'expulsion, et elles se sont stabilisées quelques mois après. Tout de même, il est nécessaire de faire un récapitulatif des faits avant et pendant l'évacuation.

2.2.1 L'évacuation

Une première évacuation avait été enclenchée avant l'enquête (aucune date précise obtenue), mais les personnes étaient restées chez elles sans prévoir un déménagement. C'est grâce à la présence des enfants et d'autres voisins du quartier que la police et le juge avaient arrêté l'expulsion.

Un deuxième avis d'expulsion a été émis et envoyé à la communauté le 21 mars 2017. Les familles étaient bien informées de la situation, et elles ont fait un *Acción de Tutela*¹⁵ présenté le 28 juillet 2016 par la représentante de l'installation. La grande majorité des familles était issue du déplacement interne et intra-urbain, et était protégée par la loi 1448 de 2011 sur la restitution de terres aux victimes qui indique que toute personne issue du déplacement interne a droit à un logement et à l'aide de l'état. Ce premier recours a été refusé.

Un autre « *Acción popular* » (mécanisme de protection de droit et intérêts d'un groupe de plus

15 Mécanisme prévu par l'article 86 de la Constitution politique de la Colombie de 1991, qui vise à protéger les droits fondamentaux des individus.

de 20 personnes) a été présenté le 3 mars 2017. La décision, favorable aux familles, est donnée le 20 juin 2017 et elle oblige la mairie à donner un habitat pérenne à toutes les familles. Malgré la décision judiciaire, la police et les institutions de la mairie sont intervenues et ont réalisé l'évacuation.

Les familles ont essayé d'avoir le soutien du quartier et de l'école de leurs enfants. L'investissement des familles a été vital à ce moment-là, parce qu'elles ont dû trouver rapidement de l'aide. Leur réseau de survie a aidé à la garde de certains enfants lors de l'évacuation et aussi à la garde d'affaires encombrantes ou précieuses.

Pendant les démarches légales, le professeur Rafael Rueda, et un groupe d'étudiants de *l'Universidad Nacional de Colombia – sede Medellín*, étaient en contact avec les familles grâce au cours « déplacement forcé ». Ils ont décidé de porter de l'aide aux familles et de les accompagner pendant l'évacuation. Dans un premier moment, l'objectif des étudiants était d'arrêter l'évacuation et/ou de la décaler. Lors du campement, les étudiants prévoient comme deuxième option l'occupation du gymnase de l'université pour leur offrir un abri pour la nuit. Ainsi, l'idée de créer une « table de concertation » pour arriver à un accord a été créée quelques heures avant l'évacuation. Cette « table de concertation » était importante pour les familles et les étudiants, du fait qu'elle représentait un espace neutre, hors du processus légal déjà entrepris. Cette image d'une table vierge, montre aussi l'espoir d'une solution différente de l'évacuation.

Lors de l'évacuation, les forces de l'ordre étaient constituées de 400 agents de la *Séptima División del Ejército*, de l'*Escuadrón Móvil Antidisturbios ESMAD* (police antiémeute) ou de la police municipale. Ces forces encerclaient toute l'installation et avaient fermé la circulation sur les deux voies. Au regard de la quantité d'agents de police, les familles craignaient une fin violente.

Dans un premier temps, la juge n'était pas d'accord avec la création de la table de concertation. Quelques minutes après elle siégeait accompagnée des représentants de la mairie, d'un représentant des étudiants faisant partie de l'association pour la défense des droits de l'homme, du professeur Rafael Rueda qui avait suivi la situation des familles depuis plusieurs années, de l'avocat des familles, de César Bustamante Huertas, et de la représentante des familles. Autour de cette table, en tant qu'observateur, toutes les familles, les étudiants et d'autres agents de la mairie essayaient de trouver une solution. La défense des familles reposait sur le droit à un habitat digne en tant que déplacés internes. Mais finalement, la décision finale de la juge était la réalisation de l'évacuation, mais en donnant des possibles solutions aux familles. Les solutions proposées étaient : le retour aux villes d'origine, improbable pour la majorité, puisque certaines personnes étaient menacées si elles y retournaient ; le support du sous-secrétariat d'inclusion sociale (Composant de rue des *habitantes de calle*), solution aussi improbable pour les familles, du fait que les personnes qui y arrivent sont des sans-abris qui sont souvent alcoolisés ou consommateurs de drogues. Il est évident que les solutions proposées étaient mal envisagées. Seulement une famille accepta le retour à la ville d'origine et un autre couple qui était auparavant sans-abris alla avec le sous-secrétariat d'inclusion sociale. Ces décisions furent mal prises par les familles, parce qu'elles déstabilisaient l'union du groupe. La mairie prêta aussi des camions pour emmener les affaires volumineuses dans un lieu de stockage de la mairie.

La deuxième option prévue par les étudiants fut donc mise en place, et l'occupation du gymnase a été réalisée par petits groupes. Les familles faisaient confiance à la décision des étudiants d'occuper le gymnase. En premier lieu, les enfants qui étaient surveillés par un groupe d'étudiants sont entrés. Ensuite des petits groupes de familles sont entrés avec quelques affaires. Certaines familles sont restées à l'extérieur de l'université. Les étudiants se sont organisés pour avoir la nourriture à l'intérieur du gymnase, grâce aux dons des étudiants. D'autres étudiants, qui faisaient partie du bureau d'étudiants restés au gymnase et avec d'autres étudiants de droit, se réunirent pour élaborer une pétition au maire de Medellín, Federico Gutiérrez Zuluaga, pour demander un habitat pérenne. Quelques heures après l'occupation, deux personnes des institutions arrivèrent pour chercher une solution. Les étudiants exposèrent leur demande dont celle de la protection de l'identité des étudiants présents au gymnase pour éviter des arrêts d'étude.

Dans la soirée, vers 20 heures, le maire de Medellín demanda à se réunir dans le bureau du président de l'université avec les représentants des familles et les représentants des étudiants. Après la réunion, les solutions données étaient :

- L'accueil des familles le jour même dans « *los hogares de paso* » réservé à l'accueil des déplacés internes.
- Trois mois de loyer comme solution temporaire.
- L'aide alimentaire, le stockage des affaires volumineuses
- L'aide particulière aux enfants, l'alimentation et l'aide au transport à l'école.
- Commencer le processus de relocalisation en accord avec les protocoles de droit.

La nuit de l'évacuation, les familles qui étaient dans le gymnase ont dormi dans l'accueil des déplacés internes.

2.2. Des dynamiques spatiales et sociales après l'évacuation.

Pendant les semaines suivant l'évacuation, les familles cherchaient des logements pour recevoir de la mairie les trois mois de loyer. Les premières semaines, certaines sont restées dans le centre d'accueil pour les déplacés internes. Les familles qui n'étaient pas dans le gymnase restaient avec leur réseau de survie. À partir de la deuxième semaine seulement, quatre familles ont trouvé un logement adéquat par rapport à la taille de la famille. Les autres familles sont restées dans des petits logements, avec l'aide des propriétaires qui ont accepté de les louer sans recevoir de mois d'avance. D'autres familles sont restées avec leur réseau de survie.

Lors des entretiens faits par les étudiants quelques jours après l'évacuation une femme exprime que :

le chez-soi était l'endroit où je gardais ma famille dans des conditions de dignité et je considérais la population qui vivait sur la rive gauche de la *quebrada* comme mes voisins et mes voisines. Les gens avec qui je me sens en confiance faisant partie d'une communauté et mon réseau de sécurité et de survie » (récit d'une femme afrodescendant) (Fajardo & Agudelo, 2017).

On observe la prise de conscience de l'importance du réseau de survie, qui va aider à surmonter les défaillances des propositions faites par la mairie et les difficultés rencontrées a posteriori.

L'évacuation a aussi causé des troubles de santé. Chez les femmes, on a observé de l'anxiété et des troubles du sommeil. L'évacuation a perturbé la grossesse d'une des femmes de la communauté et elle a eu un accouchement prématuré. Concernant les enfants, ces problèmes se matérialisèrent à l'école, avec une perte de concentration et des cours de rattrapage nécessaires.

L'aide promise par la mairie pour l'alimentation n'a pas été fournie à toutes les familles. Elle a été aussi insuffisante par rapport à la taille des familles.

La communication entre les familles était réalisée par téléphone portable (application whatsapp) ou par le bouche-à-oreille. Il est important de souligner que certains chefs de famille étaient illettrés. Ces personnes étaient donc toujours à la recherche d'informations à l'oral sur le processus de réhabilitation en cours. La représentante des familles était très souvent sollicitée.

Les dynamiques spatiales des familles ont complètement changé suite à l'évacuation. On a constaté la présence de 8 familles dans le quartier « la Nueva Villa la Iguaná ». Cinq familles ont loué des petits appartements ou chambres dans le quartier. Les trois autres familles étaient chez leur réseau de survie, aussi dans le quartier. Une famille avait loué un petit appartement dans un autre quartier, cette décision a été dans un premier temps difficile du fait que la femme chef de famille avait exprimé qu'elle avait peur pour sa famille, à cause de la dangerosité du nouveau quartier. Cette famille a coupé en partie le lien avec son réseau et ne se sentait plus en sécurité.

Trois couples, un couple homosexuel et deux autres de personnes âgées de plus de 60 ans étaient dans la rue. Le couple homosexuel avait accepté l'aide du sous-secrétariat d'inclusion sociale et a bénéficié jusqu'en 2018 de l'aide dans les centres d'accueil [*Centro día*] pour les habitante de calle.

En 2017, sur l'ensemble des familles, 61% des personnes habitaient dans un logement dans une zone à risque avec son réseau de survie, 3% habitaient avec leur réseau de survie, mais en bonnes conditions, 22% bénéficiaient du programme de loyer temporaire que pour 3 mois, 4% sont retournés à leur ville d'origine et 10% sont devenus sans-abris (Fajardo & Agudelo, 2017). En 2018, la situation des familles était préoccupante. La violence a augmenté et s'est normalisée dans le quartier « la Nueva Villa la Iguaná » où la majorité des familles habitaient. Puisqu'il s'agit d'une population sans formation professionnelle, la recherche des revenus est encore plus difficile. Une famille a diminué ses revenus par jour de 6 euros à 2.30 euros. Une autre femme cheffe de famille travaillait comme femme de ménage et aussi réalisait du travail sexuel (entretiens spontanés de S. Fajardo). Aujourd'hui, les familles sont dans des situations à risque, exposées à l'augmentation de la violence. La surexposition à une ambiance d'agressivité, d'anxiété et de stress a entraîné plusieurs personnes à la consommation de drogues, et en particulier une femme seule et un couple de personnes âgées.

Conclusions du chapitre 7 : la gestion de la grande précarité

L'interstice urbain est un espace multiforme dans lequel cependant la principale activité qui se maintient reste l'habitat, et, de manière collatérale, des espaces de sociabilité. Cet interstice sert de refuge et d'espace en transition pour des populations en précarité. Selon son extension, la temporalité et la population qui y habite, l'IU va accueillir différentes fonctions, d'un habitat du type refuge utilisé pour dormir une nuit, à un habitat collectif. Ce chapitre a été divisé en deux pour analyser les personnes isolées et les personnes habitant en collectif dans les deux villes.

Les personnes isolées à Lille ont comme habitat des « refuges ». Elles se sont installées dans des tentes pour chercher l'intimité. Elles sont arrivées à la rue à cause de problèmes familiaux, de maladies mentales ou après un passage en prison. Vivre dans la rue n'est pas un choix et elles subissent cette situation. On a pu observer une « occupation saisonnière » dans les parcs de Lille en été. L'Abej-Solidarité et plusieurs associations donnent leur soutien aux sans-abris. La prise en charge est assez large de la part de l'Abej-Solidarité. Néanmoins, des personnes restent dans la rue à cause du manque de place ou parce que le système proposé ne convient pas à leur situation (jeune avec chiens par exemple).

Les habitantes de calle à Medellín sont en partie issues du déplacement urbain et viennent donc des villes ou des régions autour. Trois types d'habitats ont été observés : le *cambuche* improvisé, le *cambuche* construit démontable et le *cambuche* construit. Lors de l'analyse des entretiens, les personnes habitant dans des *cambuche* démontables ont été rassemblés avec les personnes avec un *cambuche* construit. Ces deux groupes ont quelques différences. L'âge des personnes avec un *cambuche* improvisé est un peu plus importante, tout comme le temps passé à habiter dans la rue. Dans les deux groupes, les principales raisons d'arriver dans la rue sont la consommation de drogues, le déplacement interne ou intra-urbain et les raisons familiales (souvent des familles violentes). Les jeunes habitantes de calle vont rompre avec leur réseau de survie et vont donc construire un nouveau réseau dans la rue. Les services que le sous-secrétariat d'inclusion sociale de la mairie de Medellín leur donne sont importants pour leur survie. De plus, un processus appelé resocialisation est proposé aux habitantes de calle pour qu'ils puissent s'habituer à un rythme de vie et des relations sociales hors de la rue. La réponse des habitantes de calle face à cette offre est diverse. Certains dépendent de l'aide et la remercient, et d'autres ne l'utilisent pas parce qu'elle ne correspond pas à leurs attentes ou parce qu'ils ont eu des disputes avec d'autres habitantes de calle ou des éducateurs.

La commune de Lille a développé des politiques urbaines pour rendre visible ou invisibles certains pratiques. D'un côté, elle donne et priorise la visibilité des projets culturels et rend le centre de Lille attractif. D'un autre côté, elle essaye de rendre invisible la grande pauvreté. En utilisant la « politique d'évacuation » (Vitale, 2015), la commune délocalise l'habitat précaire vers la périphérie de Lille intra-muros. Cette politique d'invisibilisation est plus présente dans la limite nord de la commune, et renforcée par des divisions sociospatiales fortes déjà présentes sur le territoire. Certes, les installations déplacées étaient occupées en dehors du cadre légal, mais il s'agissait du dernier recours d'une population en grande pauvreté. Les personnes ont finalement dû partir dans la périphérie du centre. Certaines personnes ont occupé de nouveaux terrains, mais

la grande majorité a rejoint d'autres terrains déjà existants sur Lille, créant un surpeuplement de ces terrains. On constate donc que les évacuations faites par la mairie de Lille n'étaient pas adaptées et ne cherchaient pas l'amélioration des conditions d'habitabilité des personnes. C'est la recherche d'un habitat durable qui devrait être prioritaire et non les évacuations. L'accès aux dispositifs comme le SAS ou les villages d'insertion devrait donc être priorisé dans un premier temps et l'accès au logement social devrait être facilité.

De plus, les irrégularités dans la dernière évacuation de 2017, ont poussé les familles à porter plainte. Le tribunal de grande instance de Lille, en déclarant cette évacuation illicite, a condamné la commune de Lille et l'État à indemniser les plaignants. On peut légitimement présumer que ce jugement a eu comme conséquence indirecte l'absence d'évacuations après la fin de la trêve hivernale de 2017, et un nouveau projet de dispositif SAS dans la commune de Lambersart. Finalement, la politique de « résorption de bidonvilles » de 2018 a seulement aidé deux terrains à bénéficier d'un logement ou d'une solution provisoire (hôtel). L'arrivée d'un nouveau préfet a arrêté les solutions proposées aux habitants d'autres terrains, dont notamment le terrain des pyramides de la Citadelle, où des logements étaient déjà loués pour les familles. Actuellement, les procédures pour le soutien de familles sont revenues à l'état d'avant 2018, c'est-à-dire, avant les évacuations. Peu de solutions sont proposées après une évacuation et un suivi strict des familles pour accéder à une solution comme SAS ou village d'insertion est réalisé.

Dans le cas de Medellín, l'habitat temporaire est présent dans des secteurs à risques. Aujourd'hui, Medellín ne peut pas s'élargir plus. Les personnes, surtout les familles en grande précarité cherchent à s'installer dans les secteurs délaissés de la ville, donc les interstices urbains. L'installation des familles de déplacés internes dans toute la ville de Medellín avait déjà commencé dans les années 90, mais on observe que des cas de violence sont encore présents dans la ville, et sont à l'origine de ces installations précaires. On a vu le cas de « *los Ranchitos* », comme cas emblématique d'installation, évacuation et disparition de l'habitat précaire dans le centre de Medellín. La politique publique de la ville de Medellín n'a pas encore su résoudre en bons termes les installations informelles. La présence de 400 policiers pour l'évacuation de moins de 100 personnes incluant des enfants, démontre la disparité et le rapport de force que veut représenter la mairie de Medellín. Cette politique publique cherche à améliorer l'image de la ville, et dans ce cas, créer des évacuations sans donner de véritables solutions. On a constaté que les personnes installées n'étaient pas dans les normes, mais 80% des familles étaient des déplacés internes enregistré dans le Registre Unique de Victimes (RUV), et qui a donc droit à un habitat confortable et aux aides de l'état. Leurs droits en tant que victimes n'ont pas été respectés lors de l'évacuation. Néanmoins, certaines familles ont su surmonter l'évacuation, grâce à leur réseau de survie. Mais d'autres sont maintenant dans la rue, et elles sont devenues sans-abris, possiblement parce qu'elles n'avaient pas un réseau suffisamment fort.

Ces produits de l'aménagement urbain, les IU, sont aujourd'hui des espaces qui sont occupés par des populations dans le besoin. Pourront-ils s'installer dans ces espaces sans être délogés/expulsés ? Dans le même temps ces IU n'ont pas les conditions nécessaires pour couvrir les besoins basique des personnes. Les mairies pourraient-elles envisager la création d'autres types d'espaces d'accueil ? Les SAS à Lille ont commencé en 2016-2017 dans le centre de Lille. Pourrait-il

être possible de multiplier ces espaces d'accueil, même si cet espace est un espace en transition vers l'habitat durable ?

Finalement, dans ce chapitre, on a parcouru des histoires de vie et des cas particuliers des personnes en grande précarité. Les solutions qui ont été données par les mairies des villes ont été aussi présentés. Ces solutions permettent aux personnes isolées à Lille et à Medellín de survivre dans la rue, mais la demande est plus importante que l'offre. Dans le cas des groupes de familles dans les deux villes, l'image de la ville reste plus importante que les habitants en grande précarité. Ils vont être délogés pour évacuer le problème vers la périphérie à Lille ou permettre la réalisation des projets d'aménagement urbain. À Lille, en 2018 et 2019 des solutions du programme résorption de bidonvilles ont été données aux familles mais à l'arrivée du nouveau préfet elles ont été arrêtées. On a vu donc à Lille, que des solutions pour le relogement des familles en grande précarité est possible sans les problèmes qui découlent d'une évacuation. Ces solutions pourront donc un jour se remettre en place. Dans le cas des personnes isolées, le programme « un chez-soi d'abord » à Lille permet à des personnes avec des maladies mentales d'avoir un logement rapidement et d'être suivi par des assistants sociaux. Cette solution pourra peut-être un jour se multiplier pour les personnes isolées sans maladies mentales. Dans d'autres villes de France des programmes pour le logement d'abord ont déjà vu le jour et les premiers rapports sont plutôt optimistes.

CONCLUSIONS DE LA PARTIE 3

Cette partie a présenté les deux dernières étapes d'analyse : l'analyse de la structure de l'habitat et l'analyse des relations sociales et la gestion des IU dans les deux villes. Grâce à ces analyses, on a pu connaître les techniques de construction des personnes en grande précarité. Mais aussi la prise en charge des sans-abris et des habitantes de calle et la gestion des installations de groupes dans les IU des deux villes.

Le chapitre 6 analyse l'habitat temporaire depuis les premières étapes d'installation, les types et les techniques de construction des habitats observés dans les IU de Lille et Medellín. Les habitats ont été séparés en deux : l'habitat de personnes isolées et l'habitat des groupes. Concernant les personnes isolées, à Lille et à Medellín, le refuge à Lille et le *cambuche* à Medellín ont été étudiés. Par rapport à l'habitat de groupes, les cabanes et caravanes de migrants Roms et les *ranchitos* de familles de déplacés internes de Medellín ont été aussi analysés. Dans chaque type d'habitat, trois critères d'analyse ont été utilisés : la structure de l'habitat, l'organisation du lieu de vie et la relation avec le contexte.

Le chapitre 7 est la dernière étape d'analyse des habitats temporaires des IU et se concentre sur la population de ceux-ci. Dans ce chapitre, la prise en charge des habitants des IU a été présentée. Dans le cas de personnes isolées, à Lille, les services de l'Abej-Solidarité ont été décrits, et à Medellín, la prise en charge par le sous-secrétariat d'inclusion sociale de la Mairie de Medellín ont été aussi présentés. De plus les relations entre les personnes isolées et les institutions ou le voisinage a aussi été analysé. Dans le cas de l'habitat en groupe, la gestion et la prise en charge des familles de migrants roms à Lille et des déplacés internes à Medellín a aussi été présenté. Dans ces deux groupes, la politique d'évacuation est une forme de gestion de l'habitat construite dans la précarité par ces groupes.

Les principaux apports de cette partie sont : d'avoir observé le savoir-faire acquis dans la précarité par les populations interviewées et de connaître la gestion par les institutions de la grande précarité. On a pu observer les différents mécanismes de survie pour avoir toujours un lieu où se reposer. Dans les deux chapitres, on a remarqué le rôle très important du réseau de survie qui aide à la construction des habitats, la survie pour l'alimentation, le soutien pour la santé et l'apprentissage des astuces pour la « débrouille » dans la rue. Finalement, on a pu analyser la gestion de la grande précarité qui utilise la politique d'évacuation pour invisibiliser cette population. Il existe néanmoins des solutions pour l'hébergement et le logement de personnes à la rue mais elles sont insuffisantes.

Pour conclure, le chapitre 6 a permis de montrer plus de détails sur l'habitat en transition, hypothèse déjà confirmée dans la deuxième partie. Le chapitre 7 a permis de confirmer l'hypothèse « à cause de manque de place dans le lieu de prise en charge, les personnes restent dans la rue ». La population en grande précarité est plus importante que l'offre des hébergements d'urgences. Les solutions de prise en charge sont donc débordées par la demande des personnes dans la rue. Les solutions d'hébergement ou « transitoires » pour les migrants Roms ont moins de financements les dernières années.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Rappel de la problématique

Ce projet doctoral a commencé avec une observation réalisée lors du travail de terrain de mon master 2 : les habitats observés n'arrivaient pas à avoir une structure plus complexe à cause des évacuations constantes, et donc restaient des habitats temporaires. Une question générale découle de cette observation : **Comment se structurent les formes et les processus d'occupation par l'habitat temporaire dans les interstices urbains ?**

Pour répondre à cette question, sept chapitres composent les trois parties de cette étude. La première partie en pose les bases théoriques. Connaître en profondeur les deux objets de recherche était essentiel. Les travaux de recherche sur l'interstice urbain et l'habitat temporaire ont donc été décrits et analysés.

La deuxième partie s'est attachée à répondre un premier point : savoir comment se structurent les formes d'occupation. En réalisant une analyse urbaine des deux cas d'étude, les centres de Lille et Medellín, on a pu observer l'évolution de ces formes d'occupation. À travers leur cartographie, on a pu comprendre les déplacements ou l'absence de déplacement de la population des IU.

La troisième partie et le chapitre 5 ont donc répondu à la deuxième partie de la question : connaître le processus d'occupation par l'habitat temporaire. Réaliser le travail de terrain sur plusieurs années a permis de connaître ce processus : les changements sur le terrain, le changement de politiques publiques, et les adaptations réalisées par les populations.

Les résultats obtenus seront organisés selon les hypothèses formulées.

Résultats

1. Habitat en transition

Les cas de Lille et Medellín, qui ont été présentés, démontrent que l'habitat des personnes isolées est en général un habitat de type refuge. Les personnes habitants en collectif, eux, sont dans un habitat en transition.

Le terme transition est vu sous deux regards. En premier lieu, c'est un habitat en transition parce que c'est un habitat qui est entre un habitat de type refuge et un habitat pérenne, il est donc en transition entre les deux. En deuxième lieu, c'est un habitat en transition parce que les personnes qui y habitent sont en transition vers une vie plus stable.

Le processus d'occupation d'un IU est composé de plusieurs étapes : la prospection, la transformation, l'installation, et au cours du temps, une appropriation de l'espace de vie. Dans le cas des groupes, les familles de migrants Roms à Lille, dans un premier temps, ne vont pas s'approprier cet habitat parce qu'ils risquent d'être à nouveau évacués. Avec le temps, ils vont

améliorer leurs conditions de vie en changeant les bâches qui couvrent les cabanons et surtout en décorant l'intérieur de ces cabanons ou caravanes. C'est donc à ce moment-là que l'esthétisation de l'espace est observé. D'autres espaces à l'extérieur seront aussi aménagés pour accueillir d'autres personnes ou pour rester à l'extérieur de la caravane : un espace de sociabilité est donc observé. Les groupes de familles de Medellín n'ont pas été observés pendant une période longue, seulement deux ans. Pour cette raison les étapes du processus d'occupation qui ont été observées à Lille ne peuvent pas être comparées exactement aux processus d'occupation à Medellín.

2. Installations tolérées

Les installations de personnes isolées tant à Lille qu'à Medellín sont tolérées. À Medellín, il y a le sous-secrétariat d'espace public qui vient très souvent pour nettoyer les IU, mais ne demande pas aux habitants d'évacuer. À Lille, les installations qui ont été observées étaient souvent bien cachées de la vue. Cette invisibilité leur donnait l'intimité, mais aussi ce « statut » de toléré. À ma connaissance, un seul groupe de personnes isolées, des migrants ou réfugiés, qui étaient installés au abords d'une halle de la friche Saint-Sauveur, a été évacué en 2018. Je n'ai malheureusement pas pu contacter ce groupe.

Par rapport aux groupes, dans la zone d'étude de Lille, il y a seulement un terrain qui entre 2015 et 2019 n'a pas été évacué et c'est le *platz* de la Zone d'Hellu. Ce terrain toléré est assez écarté du passage piéton et il est dans une zone industrielle, il n'est donc pas très visible. Un autre terrain, le *platz* de la rue de Chaude Rivière, était toléré et a été partialement dépeuplé après un incendie, le propriétaire n'a pas accepté la réinstallation des familles.

Au début de ce projet, j'ai pensé trouver beaucoup de terrains tolérés. Ce n'était pas le cas pour les terrains des migrants Roms. Certains terrains sont tolérés pour une période courte, ils seront ensuite contactés et une démarche d'évacuation commencera. Les bénévoles feront des appels pour éviter l'évacuation et cela fera gagner quelques mois aux familles, des mois précieux pour chercher un nouveau terrain.

À Medellín, deux groupes de familles ont été observés. Un groupe de familles de déplacés internes a été évacué du bord du ruisseau l'Iguaná. La dizaine de familles (le deuxième groupe), qui habite aussi dans des cabanons mais dans la calle 59, n'a pas été évacuée. Ce deuxième groupe de cabanons est plus ou moins intégré physiquement au quartier. En effet, les familles ont une connexion à l'eau et à l'électricité. Elles sont donc tolérées, mais leur situation reste instable parce des projets d'aménagement de la rive du ruisseau vont se mettre en place les années suivantes.

3. Une prise en charge insuffisante

Chaque population qui habite dans les IU de Lille et Medellín ont une prise en charge différente des autorités. Les personnes isolées de Lille ont l'Abej, les habitantes de calle ont les *Centros día*, les migrants Roms depuis 2018 ont le programme de résorption de bidonvilles et les déplacés internes ont le programme et auberges d'accueil des déplacés internes du Registre unique de victimes.

La prise en charge des personnes en grande précarité dans les deux villes n'est pas suffisante. Autant les personnes isolées, que les familles de migrants Roms et de déplacés internes n'ont pas une prise en charge totale. Les lieux d'accueils ne sont pas suffisants pour toutes les personnes en grande précarité. De plus, la crise économique suite à l'épidémie à creusé encore plus la brèche entre les classes sociales ; et les personnes en grande précarité sont donc plus précaires qu'avant.

Nous avons tous le droit d'avoir un logement durable. Une solution devrait être proposée par l'état, comme par exemple des logements en bonnes conditions à un prix accessible à la population concernée, en justifiant le besoin d'avoir accès à ce logement subventionné. Ce projet a déjà été commencé par « un chez-soi d'abord » à Lille. Mais il n'est dirigé que pour les personnes avec des maladies mentales, il devrait donc se généraliser.

4. Invisibilisation de la grande précarité

Un autre résultat qui n'était pas attendu dès le début du projet doctoral est l'invisibilisation de la grande précarité dans les deux villes.

Les évacuations à Lille et l'évacuation à Medellín qui ont été observées lors du travail de terrain délocalisent les personnes en grande précarité sans leur donner une solution pérenne. Cette politique d'évacuation cherche à invisibiliser cette partie de la population des deux villes. Dans le cas de Lille, les groupes de familles évacuées cherchent de nouveaux (ou des anciens) terrains pour se réinstaller, souvent dans la périphérie de Lille intra-muros. La « pauvreté » n'a pas disparu, elle s'est seulement déplacée. Ces évacuations ont été réalisées souvent proches des événements importants comme le Tour de France ou la braderie de Lille (événement annuel important), ou encore à Medellín, le forum urbain mondial de l'ONU-Habitat. On voit donc que les évacuations sont utilisées pour invisibiliser les populations en grande précarité.

À Medellín, les familles évacuées ont été prises en charge pendant trois mois. Le programme donnait une somme pour une petite location. Les familles nombreuses n'ont pas pu bénéficier de cette aide parce qu'elles n'ont pas trouvé de locations qui répondent aux exigences de l'*Unidad para las víctimas* (Unité pour les victimes) avec la somme proposée. Les conditions de vie pour les familles se sont largement détériorées et le réseau de survie a disparu ou s'est affaibli, laissant les personnes les plus vulnérables (femmes seules, couples de plus de 70 ans) dans des conditions encore plus difficiles.

Les effets des évacuations dans les deux cas sont :

- déplacement du problème sans une solution pérenne.
- conditions de vie encore plus difficiles pour les personnes.
- affaiblissement ou disparition du réseau de survie.
- précarisation des personnes les plus vulnérables.

Les deux villes cherchent à avoir une image de métropole touristique et laissent de côté les personnes les plus vulnérables. Cette étude sur le long terme a pu démontrer que cette invisibilisation se prolongeait au long des années et semblait aussi liée aux événements politiques

(élections).

Limites de la recherche

La méthodologie n'a pas été construite exactement comme elle a été décrite dans le chapitre 3 depuis le début. Elle a été construite au cours du temps, et certains points n'ont été abordés que dans la deuxième année du travail de terrain. La méthodologie utilisée est expérimentale. La construction de cette méthodologie n'était pas linéaire d'un point A à un point B, et plusieurs ajustements ont été nécessaires. C'est avec le travail de terrain que j'ai compris que sur le terrain et avec les populations vulnérables, je ne pouvais pas utiliser une méthodologie classique. C'était moi qui devais m'adapter à tous les changements de terrain, de localisation de terrain, de mouvement des familles lors des évacuations. Ces changements continus dans la méthodologie, et même le flou que provoquait cette instabilité ont fait que, parfois, j'étais perdue dans les données sur un même terrain. Quand les personnes commençaient à s'habituer à ma présence sur les terrains comme accompagnatrice de bénévoles, je devais déjà partir pour mon terrain en Colombie ou vice-versa. L'année suivante je devais regagner la confiance des personnes pour pouvoir réaliser les entretiens. Plusieurs des entretiens ont été réalisées avec des personnes ou familles que je venais de rencontrer, il y a eu donc des vides dans les entretiens parce qu'ils ne se sentaient pas très à l'aise pour répondre aux questions. Dans le cas de personnes isolées, j'ai dû changer l'ordre des questions pour pouvoir petit à petit aller vers des questions plus personnelles comme : pourquoi vivre dans la rue ?

Lucie Morère (2017) conclut aussi qu'un inconvénient de sa thèse était de n'avoir pas pu écrire dès le début de sa recherche. J'ai aussi ressenti le même inconvénient lors de la rédaction de ce manuscrit. Concrétiser la théorie les premières années de la thèse m'aurait permis de resserrer les limites de la recherche pour mieux la cerner.

La dernière limite d'une mise en perspective est de trouver un équilibre entre le travail du terrain et l'analyse des données récoltées. Lors des deux années de voyage entre les villes de Lille et Medellín, je n'ai pas pu analyser les données juste après le travail de terrain. En arrivant à un des deux terrains, je devais passer rapidement au travail de recherche sur place. J'ai donc quelques lacunes dans le travail de terrain que j'aurais pu voir sur place et pouvoir donc demander plus d'entretiens ou des précisions aux personnes concernées. D'autres institutions et surtout des propriétaires de terrains auraient été intéressants à contacter, mais je n'ai pas eu suffisamment de temps ou de contacts pour y parvenir.

Difficultés rencontrées

Avoir deux terrains éloignés géographiquement et culturellement était intéressant, mais je n'avais pas prévu qu'un temps de mise en confiance avec les populations était nécessaire à chaque fois. J'ai pensé que les familles gardaient un souvenir de moi, mais ça n'était pas le cas. J'ai dû à chaque fois revenir à un même terrain plusieurs fois pour pouvoir regagner la confiance des

personnes.

Interviewer dans une autre langue n'a pas été facile, c'est grâce aux bénévoles et aux personnes qui parlent un peu le français à Lille que j'ai pu interviewer les familles de Roms migrants. En Colombie, même si ma langue maternelle est l'espagnol, dans la rue il y a des nuances que je ne connaissais pas. J'ai donc dû apprendre des expressions, des synonymes pour que les personnes puissent comprendre les questions. J'ai pu vérifier cela parce qu'après ces changements, j'ai eu plus de réponses aux questions des entretiens.

Une autre difficulté en Colombie est que lors des entretiens exploratoires que j'ai réalisés, les personnes m'ont déconseillé d'aller toute seule sur mon terrain d'étude parce qu'il était dangereux. Même si après j'ai pu contacter le sous-secrétariat d'inclusion sociale, une crainte constante était toujours en moi, et je n'étais pas rassurée. C'est pour cela que j'avais un enregistreur audio allumé en permanence avec moi, en ayant le faux espoir d'avoir une preuve d'une possible menace écoutée dans la rue, chose qui n'est jamais arrivée. Par souci d'éthique je ne les ai pas utilisés pour retranscrire les entretiens des personnes dans la rue. Je me suis basée sur les notes de mon carnet pour la retranscription des entretiens.

Au début de ce projet, avec mes codirecteurs et les bureaux des relations internationales, nous avons réalisé une cotutelle. Suite à un changement dans la direction de la faculté de Géographie en Colombie, des nouveaux prérequis ont été demandés pour continuer avec la cotutelle en novembre 2021. Nous avons donc annulé la cotutelle pour continuer avec la codirection.

Personnellement, ce travail doctoral n'a pas été affecté par l'épidémie de la Covid. C'est d'ailleurs, l'année de césure que j'avais demandée en septembre 2019. L'année de césure m'a permis de me rétablir après un grave accident. Néanmoins, reprendre la rédaction de la thèse a été compliquée parce que ma rééducation n'était pas encore complète en septembre 2020.

Le futur de cette recherche

Plusieurs sujets pourraient découler de cette recherche, dont quatre projets de recherche.

Le premier projet pourrait continuer cette même recherche, pour avoir un suivi des populations interviewés. Les changements politiques et économiques actuels vont avoir un impact sur la population en grande précarité. Il serait donc intéressant de connaître comment ces populations vont s'adapter aux changements.

Le deuxième projet pourrait se centrer sur les migrations des déplacés internes vers les métropoles comme Medellín. Étudier le parcours du lieu d'origine vers le lieu de résidence de nouveaux arrivants et des anciens arrivants, peut permettre de comprendre de plus près la problématique du déplacement interne. Cela pourrait permettre aussi une amélioration du système de prise en charge. De plus, connaître l'impact du changement de gouvernement en 2022 de la Colombie dans les politiques sur la paix avec les groupes armés serait aussi intéressant.

Le troisième projet se focaliserait sur l'accueil et la prise en charge de migrants en Europe. Cet

accueil est très différent entre les populations migrantes de l'Europe de l'Est, de l'Afrique, de l'Iran et de l'Ukraine. Une comparaison entre la prise en charge de migrants et de réfugiés des dernières années et l'actuelle prise en charge des réfugiés ukrainiens est crucial en ces temps actuels.

Le dernier projet de recherche se concentrerait sur l'analyse de l'habitat temporaire dans d'autres IU du monde. Pouvoir explorer les autres formes d'habitat dans les IU d'autres continents sur des périodes longues et sa prise en charge serait un sujet intéressant.

Deux projets opérationnels pourraient aussi découler de cette recherche. Le premier est un « habitat adapté » pour les familles de Roms migrants. Ce projet est déjà en place pour les gens du voyage qui se sont sédentarisés. Ce projet pourrait offrir aux familles de migrants Roms de meilleures conditions de vie lors de leur transition vers de l'habitat pérenne. Ce projet pourrait aussi se réaliser en Colombie comme alternative aux auberges pour les déplacés internes, permettant ainsi un meilleur suivi des familles.

Le dernier projet est de proposer aux mairies de rendre possible l'utilisation temporaire des IU de leurs communes. Par exemple, à Lille, dans la gare Saint-Sauveur des espaces pour l'agriculture urbaine et un espace de partage avec une cafétéria ont été ouverts en 2019, et ce projet pourrait être répliqué dans d'autres IU. Des solutions temporaires pour l'habitat de population en grande précarité pourraient aussi se mettre en place comme le SAS d'insertion où les familles sont accompagnées pour avoir ensuite des logements et de l'accès au travail.

BIBLIOGRAPHIE

- abej SOLIDARITÉ. (2021, décembre 17). *Abej-SOLIDARITÉ*. abej SOLIDARITÉ. <https://abej-solidarite.fr/>
- abej SOLIDARITÉ. (2022). *Halte de Nuit*. abej SOLIDARITÉ. <https://abej-solidarite.fr/structure/halte-de-nuit/>
- Abrous, M. (2017). *Sans adresse : La domiciliation comme enjeu de citoyenneté*. l'Harmattan.
- AFEJI. (2016). *Les villages d'insertion*. <https://www.generationsetcultures.fr/wp-content/uploads/2018/06/fiche1-AFEJI-CCAS-dHellemmes-Les-villages-de-lInsertion.pdf>
- Agier, M. (2013). *Campement urbain : Du refuge naît le ghetto*. Éditions Payot & Rivages.
- Aguilera, T. (2014). Les villes face aux Roms des bidonvilles. Retour sur deux expériences militantes. *Métropolitiques*. <http://www.metropolitiques.eu/Les-villes-face-aux-Roms-des.html>
- Aguilera, T., Bouillon, F., & Lamotte, M. (2018). Politiques de l'expulsion : Acteurs, enjeux, effets. *L'Année sociologique*, 68(1), 11-38. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/anso.181.0011>
- Alcaldía de Medellín. (2012). *Plan Med_Centro, Documento técnico de soporte*.
- Alcaldía de Medellín. (2014). *Acuerdo N 48° DE 2014 Por medio del cual se adopta la revisión y ajuste de largo plazo del Plan de Ordenamiento Territorial del Municipio de Medellín y se dictan otras disposiciones complementarias*. Gaceta Oficial.
- Alcaldía de Medellín. (2015a). *Parques del Río una obra de nuestra nueva Medellín. Otra manera de vivir y moverse en la ciudad*. https://www.medellin.gov.co/irj/go/km/docs/pccdesign/SubportaldelCiudadano_2/AtencinCiudadana1/Noticias/Shared%20Content/Documentos/2015/parquesriopresrp.pdf
- Alcaldía de Medellín. (2015b). *Plan de Gestión de la Intervención Integral del Centro*. https://www.medellin.gov.co/irj/go/km/docs/pccdesign/SubportaldelCiudadano_2/PlandeDesarrollo_0_17/Publicaciones/Shared%20Content/Documentos/2015/PLAN%20DE%20GESTION%20DE%20LA%20INTERVENCION%20INTEGRAL%20DEL%20CENTRO.pdf
- Alcaldía de Medellín. (2015c). *Decreto No. 2053 de 2015 (Diciembre 17)*. Gaceta Oficial N° 4348. https://www.medellin.gov.co/irj/go/km/docs/pccdesign/SubportaldelCiudadano_2/PlandeDesarrollo_0_17/ProgramasyProyectos/Shared%20Content/Documentos/2016/DECRETO

%202053%20DIC%2017%20RIOCENTRO%20gaceta%204348.pdf

Alcaldía de Medellín. (2020). *Plan de Desarrollo Medellín Futuro 2020—2023*. https://www.medellin.gov.co/irj/go/km/docs/pccdesign/medellin/Temas/PlanDesarrollo/Publicaciones/Shared%20Content/Documentos/2020/DocumentoFinal_PlanDesarrolloMedellin2020-2023_MedellinFuturo.pdf

Alcaldía de Medellín. (2021). *Consulta POT*. GEOMEDELLIN. Portal geográfico del Municipio de Medellín. <https://www.medellin.gov.co/geomedellin/#openModal>

Alcaldía de Medellín, & Toledo, R. (2011). *Medellín : Guía de la transformación ciudadana, 2004-2011*. Alcaldía de Medellín.

Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados (ACNUR). (2019a). *Tendencias Globales de Desplazamiento Forzado en 2018* (p. 76). <https://www.refworld.org/es/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=topic&docid=5d0acf594&skip=0&tocid=57f5047242&toid=5b44f4794&querysi=tendencias%20globales&searchin=title&sort=date>

Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados (ACNUR). (2019b). *Informe mensual sobre las Américas—Noviembre de 2019* (p. 5). <https://www.refworld.org/es/docid/5e2b97964.html>

Ambrosino, C., & Andres, L. (2008). Fiches en ville : Du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et societes*, n° 134(3), 37-51.

Anglade, M.-P. (2015). *Casablanca, une « ville à l'envers »*. *Urbanités métropolitaines au prisme de la marginalité sociale au Maroc* [Thèse de Géographie, Tours]. <https://www.theses.fr/2015TOUR1504>

Antoni, D., Bouchère, J., & Henrad, A. (2017). De la structure à l'enveloppe, le campement dans le détail. In M. Bouisson, F. Meadows, & Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris). (Éds.), *Habiter le temporaire : La nouvelle Maison des jours meilleurs : Mini Maousse 6* (p. 88). Alternatives.

Antonioli, M. (2015). *Machines de guerre urbaines*. Éditions Loco, École nationale supérieure d'art de Dijon, L'ENSA-V - La Maréchalerie - Centre d'art contemporain.

Aranda, M., Maurin, M., & Uribelarrea, G. (2018, novembre). Débattre du sans-abrisme : Retour

sur un colloque international. *La lettre de l'Onpes | n°1 - novembre 2018 - Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale*, 1, 6.

- Arteaga Rosero, A. (2016). *Medellín : Espace público re-potenciado : caso de estudio « Proyecto Urbano Integral -PUI-Nororiental (2004-2007) »* [Universitat Politècnica de Catalunya]. <https://upcommons.upc.edu/handle/2117/96345>
- Augé, M. (1992). *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Seuil.
- B., L. (2018, janvier 18). Roms expulsés : Martine Aubry approuve la décision. *La Voix du Nord*. <https://www.lavoixdunord.fr/300027/article/2018-01-18/roms-expulses-martine-aubry-approuve-la-decision>
- Backouche, I. (2020, décembre 10). *La zone de Paris : Un interstice urbain ? Question de point de vue*. Espaces à saisir : interstices et communs urbains. La ville à l'épreuve de l'interdisciplinarité, Tours.
- Barron, P. (2014). Introduction At the edge of the pale. In M. Mariani & P. Barron (Éds.), *Terrain vague : Interstices at the edge of the pale* (First edition, p. 1-23). Routledge.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques* (4e éd. augmentée). la Découverte.
- Becker, H. S. (2016). *La bonne focale : De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales* (D. Merllié, Éd.; C. Merllié-Young, Trad.). la Découverte.
- Belaadi, B. (2001). Le Bidonville : Histoire d'un concept. *Revue des Sciences humaines*, 1(1), 207-213.
- Bernardot, M., Le Marchand, A., & Santana Bucio, C. (Éds.). (2014). *Habitats non ordinaires et espace-temps de la mobilité*. Éditions du Croquant. <http://croquant.atheles.org/terra/habitatsnonordinairesetespacetempsdelamobilite>
- Berque, A. (2007). 3. Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? In *Habiter, le propre de l'humain* (p. 53-67). La Découverte; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dec.paquo.2007.01.0053>
- Besse, J.-M. (2013). *Habiter : Un monde à mon image*. <http://banq.prenumerique.ca/accueil/isbn/9782081315792>
- Blanc, N. (2010). De l'habitabilité urbaine. In O. Coutard & J.-P. Levy (Éds.), *Écologies urbaines* (p. 169-183). Economica. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00741781>

- Blanc-Chaléard, M.-C. (2016). *En finir avec les bidonvilles : Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*. Publications de la Sorbonne.
- Boeri, S. (1998). Eclectic atlases : Four possible ways of seeing the city. *Daidalos*, 69/70, 102-113.
- Boeri, S. (2001). Notes pour un programme de recherche. In R. Koolhaas, S. Kwinter, N. Tazi, H. U. Obrist, & S. Boeri, *Mutations* (p. 356-377). ACTAR.
- Boeri, S. (2013). *L'antiville* (E. Gruau, Trad.). Manuella.
- Boni, T. S. (2018). *Habiter selon Tanella Boni*. Editions Museo.
- Bouillon, F., Fresia, M., & Tallio, V. (2005). *Terrains sensibles : Expériences actuelles de l'anthropologie*. Centre d'études africaines, EHESS.
- Bresson, M. (1997). *Les S.D.F. et le nouveau contrat social : L'importance du logement pour combattre l'exclusion*. Harmattan.
- Brousse, C., Firdion, J.-M., & Marpsat, M. (2008). *Les sans-domicile*. la Découverte.
- Brun, M., Di Pietro, F., & Bonthoux, S. (2018). Residents' perceptions and valuations of urban wastelands are influenced by vegetation structure. *Urban Forestry & Urban Greening*, 29, 393-403. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2017.01.005>
- Bustamante Huertas, C. H. (2017). *Acción popular tendiente al cumplimiento de los derechos contemplados*.
- Castillo de Herrera, M., & Torres Tovar, C. A. (2009). Introducción. In M. Castillo de Herrera (Éd.), *Procesos urbanos informales y territorio : Ensayos en torno a la construcción de sociedad, territorio y ciudad* (1. ed, p. 9-26). Universidad Nacional de Colombia-Sede Bogotá, Facultad de Artes.
- Cattedra, R. (2006). Bidonville : Paradigme et réalité refoulée de la ville du xxe siècle. In J.-C. Depaule (Éd.), *Les mots de la stigmatisation urbaine* (p. 123-163). Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <http://books.openedition.org/editionsmsh/9225>
- Cefaï, D. (Éd.). (2010). *L'engagement ethnographique*. Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Centro de Estudios de Opinión-CEO, & Universidad de Antioquia. (2014). *Caracterización de habitantes de calle de la ciudad de Medellín—Contrato Interadministrativo No.4600050555 de 2013* (p. I-LXXXVI,77-154). Secretaría de Inclusión Social. <https://medellin.gov.co/irj/go/km/docs/pccdesign/medellin/Temas/InclusionSocial/Programas/Shared%20Content/Documen->

tos/2020/Georreferenciaci%C3%B3n%20y%20caracterizaci%C3%B3n%20HC%202020-1%20V1.pdf

- Cerema. (2020). *Cartofriches*. Portail de l'artificialisation des sols. <https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/cartofriches>
- Choay, F., & Bloch-Lainé, J.-L. (2011). *La terre qui meurt*. Fayard.
- Choppin, K., & Gardella, É. (2013). *Les sciences sociales et le sans-abrisme : Recension bibliographique de langue française, 1987-2012*. Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Cieslik, C. (2013). *L'observatoire des prairies*. <https://observatoiredesprairies.github.io/>
- Clément, G. (1985). *Manifeste du Tiers paysage*. Sujet/Objet.
- Collectif solidarité Roms de Lille-Métropole. (2017, août 29). *Communiqué du Collectif solidarité Roms de Lille Métropole*. CNDH ROMEUROPE. <https://www.romeurope.org/a-semaine-de-rentree-expulsions-senchainent-possibilite-davoir-rentree-seloigne-enfants-bidonvilles/>
- Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole. (2016). *Comptes rendus des réunions mensuelles*.
- Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole. (2017). *Comptes rendus des réunions mensuelles*.
- Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole. (2018). *Comptes rendus des réunions mensuelles*.
- Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole. (2019). *Comptes rendus des réunions mensuelles*.
- Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole. (2021). *Lettre ouverte du Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage de Lille Métropole*.
- Combessie, J.-C. (2007). II. L'entretien semi-directif. In *La méthode en sociologie: Vol. 5e éd.* (p. 24-32). La Découverte; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-methode-en-sociologie--9782707152411-p-24.htm>
- Concejo de Medellín. (2015, juillet 22). *Parques del río*. <https://www.slideshare.net/ConcejoMDE/parques-del-rio/14>
- Cousin, G. (2009). Roms migrants. Tsiganes hier, Roms migrants aujourd'hui ? *Espacestems.net*. <http://www.espacestems.net/articles/rroms-migrants/>

- Cousin, G. (2015). Le platz des Roms. *Revue Projet*. <https://www.revue-projet.com/articles/2015-09-cousin-le-platz-des-roms>
- Cousin, G., Loiseau, G., Viala, L., Crozat, D., & Lièvre, M. (2016a). L'habitat temporaire. Un objet chevelu ? In G. Cousin, G. Loiseau, L. Viala, D. Crozat, & M. Lièvre (Éds.), *Actualité de l'Habitat Temporaire. De l'habitat rêvé à l'habitat contraint*. Terra HN éditions. <http://www.shs-terra-hn-editions.org/Collection/?L-habitat-temporaire-Un-objet-chevelu>
- Cousin, G., Loiseau, G., Viala, L., Crozat, D., & Lièvre, M. (dir.). (2016b). *Actualité de l'Habitat Temporaire. De l'habitat rêvé à l'habitat contraint*. Terra HN éditions. <http://shs.terra-hn-editions.org/Collection/?-Actualite-de-l-habitat-temporaire-1->
- Cousin, S. (2017). Imaginaires de l'habitat temporaire. In M. Bouisson, F. Meadows, & Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris). (Éds.), *Habiter le temporaire : La nouvelle Maison des jours meilleurs : Mini Maousse 6* (p. 83-87). Alternatives.
- Cover, H. (2018, avril 12). J'expulse, j'ventile, j'me disperse. *Journal La Brique*. <https://labrique.net/index.php/thematiques/politicaille/969-j-expulse-j-ventile-j-me-disperse>
- D., A. (2017, novembre 3). Le collectif Roms et la Sauvegarde contestent en justice l'évacuation d'un camp, ce vendredi au Pont Royal. *La Voix du Nord*. <https://www.lavoixdunord.fr/257818/article/2017-11-03/le-collectif-roms-et-la-sauvegarde-contestent-en-justice-l-eva-cuation-d-un-camp>
- Dacheux, J.-P., & Delemote, B. (2010). *Roms de France, Roms en France. Le peuple du voyage*. Le Passager Clandestin. <http://www.editionspetra.fr/ouvrage/109>
- Debaise, D. (2009). Une philosophie des interstices. Whitehead et la question du vivant. *L'art du comprendre*, 18, 125-137.
- Deffontaines, P. (1972). *L'homme et sa maison. Géographie humaine / Deffontaines Pierre*. Gallimard ; NRF.
- Demailly, K.-E. (2014). Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? *Echo-Géo*, 27. <https://doi.org/10.4000/echogeo.13702>
- Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE. (2005). *Censo general 2005*. <https://www.dane.gov.co/index.php/estadisticas-por-tema/demografia-y-poblacion/censo-general-2005-1>

- Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE. (2019a). *Censo 2019*. <https://www.dane.gov.co/>
- Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE. (2019b). *Censo de habitantes de la calle 2019*. <https://www.dane.gov.co/index.php/estadisticas-por-tema/demografia-y-poblacion/censo-habitantes-de-la-calle/censo-habitantes-de-la-calle-chc-informacion-historica>
- Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE. (2019c). *Censo de habitantes de la calle CHC 2019, Documento metodológico*.
- Departamento Administrativo Nacional de Estadística - DANE, & Alcaldía de Medellín. (2002). *Censo sectorial habitantes de y en la calle, Medellín*.
- de ROO, P. (1987). Les friches industrielles en Île-de-France. *Mappe Monde*, 87/1, 11-13.
- Dihal. (2015). *L'habitat temporaire : Une solution d'hébergement. Lignes directrices pour l'action* (p. 41). Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité. <https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/11/habitat-temporaire-ecran.pdf>
- Dihal. (2017). *Fil infos campements illicites, résorption des bidonvilles*. https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/06/fil_info_mai_2017_1.pdf
- Du. (2017, août 22). Le camp de Roms de Pont-Royal a été évacué ce mardi matin. *La Voix du Nord*. <https://www.lavoixdunord.fr/207166/article/2017-08-22/le-camp-de-roms-de-pont-royal-ete-evacue-ce-mardi-matin>
- Dubeaux, S. (2017). *Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance : Transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France* [Thèse en Géographie et Aménagement, Université Paris sciences et lettres]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03376513>
- Dumont, G.-F., Chalard, L., & Nespola, J. (2011). *Géographie urbaine de l'exclusion dans les grandes métropoles françaises*. L'Harmattan.
- Dumont, M. (2006). Penser la ville incertaine : Périmètres et interstices. *EspacesTemps.net*. <https://www.espacestemp.net/articles/penser-la-ville-incertaine-perimetres-et-interstices/>
- Dumont, M., & Bossé, A. (2006). L'au-delà des villes contre l'entre-deux des villes. *EspacesTemps-*

net Revue électronique des sciences humaines et sociales. <https://www.espacestems.net/articles/contre-l-entre-deux-des-villes/>

- Dumont, M., & Hellier, E. (2010). *Les nouvelles périphéries urbaines : Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine.* Presses universitaires de Rennes.
- El Mundo. (2015, décembre 18). Santa Madre Laura, el puente más largo de Colombia. *www.el-mundo.com.* https://www.elmundo.com/portal/noticias/obras/santa_madre_laura_el_puente_mas_largo_de_colombia.php
- El Tiempo. (2014, septembre 30). Puente Madre Laura en Medellín, más que una obra de infraestructura. *El Tiempo.* <https://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-14618075>
- El Tiempo. (2018, octubre 21). *Ultimátum a afectados por obras del puente Madre Laura, en Medellín.* El Tiempo. <https://www.eltiempo.com/colombia/medellin/ultimatum-a-afectados-por-obras-del-puente-madre-laura-en-medellin-283390>
- Espejo Zeballos, S. (2015). *L'appropriation de l'espace des interstices urbains à Lille* [Mémoire de Géographie]. Université de Lille 1, Sciences et technologies.
- Espejo Zeballos, S., & Dumont, M. (2018). El hábitat informal en los intersticios urbanos de Medellín. Formas espaciales y estrategias intercomunitarias de acceso al hábitat por familias de desplazados internos. *56° Congreso internacional de Americanistas*, 984-993. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03089805>
- Fajardo, S., & Agudelo, A. (2017). *Sala Oral Del Tribunal Contencioso Administrativo De Antioquia Acción De Tutela 05001233000201700842.*
- France 3 Hauts-de-France. (2017, août 29). *Lille : Un nouveau camp Rom démantelé plaine de la Poterne.* France 3 Hauts-de-France. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/lille/lille-nouveau-camp-rom-demantele-plaine-poterne-1318537.html>
- Fronzizi, A. (2020, décembre 10). *L'impossible interstice du Grand Paris du premier XIXe siècle.* Espaces à saisir : interstices et communs urbains. La ville à l'épreuve de l'interdisciplinarité, Tours.
- Fuster-Farfán, X., & Wilson Wetter, Y. (2021). Introduction générale. In X. Fuster-Farfán, D. Sosa Valdez, & Y. Wilson Wetter (Éds.), *Habiter les villes latino-américaines : Débats, réflexions et enjeux de la recherche urbaine* (p. 11-20). l'Harmattan.

- G., J.-C. (2017, février 22). Le camp rom surveillé. *La Voix du Nord*. <https://www.lavoixdunord.fr/122483/article/2017-02-22/le-camp-rom-surveille>
- Gal, N. (2015). Sauvage de nos vi(II)es, une quête de la nature dans les interstices urbains. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 34(1-2). <https://teoros.revues.org/2745>
- García Correa, E. (2017). *La Iguaná 1945 - 1990 : Un poblado que resistió entre una quebrada y un cerro* [Mémoire de licence en Histoire, Universidad de Antioquia]. <https://bibliotecadigital.udea.edu.co/handle/10495/14111>
- Géo2France (PPIGE Nord-Pas de Calais). (2018). *Dictionnaire de la donnée. Référentiel Occupation du sol en 2 dimensions – OCS2D 2005-2015*. <https://www.geo2france.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/urn:isogeo:metadata:uuid:8a14e95c-f759-4922-88de-e8643-da739a2>
- Grafmeyer, Y., & Joseph, I. (2009). Présentation. La ville-laboratoire et le milieu urbain. In *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine* (p. 5-52). Flammarion.
- Granada Vahos, J. (2017). Cambios políticos. De la política pública de desplazamiento forzado a la política pública de víctimas de Medellín, Colombia. *Estudios Políticos*, 50, 159-179. <https://doi.org/10.17533/udea.espo.n50a09>
- Grasland, C. (2008). *La Notion de discontinuité en géographie*. Presses universitaires François-Rabelais. <https://doi.org/10.4000/books.pufr.2363>
- Guillaud, C. (2009). *Interstices urbains et pratiques culturelles*. <http://www.implications-philosophiques.org/Habitat/Guillaud1.html>
- Halbwachs, M. (1932). Chicago, expérience ethnique. In Y. Grafmeyer & I. Joseph (Éds.), *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine* (p. 283-331). Flammarion.
- Hanappe, C. (2017). Il n'y a pas d'habitat temporaire. Il n'y a que de l'habitat. In M. Bouisson, F. Meadows, & Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris). (Éds.), *Habiter le temporaire : La nouvelle Maison des jours meilleurs : Mini Maousse 6* (p. 79-81). Alternatives.
- Hanappe, C., Chombart de Lauwe, P., & Malone, L. (2016). Relevés topographiques du camp de calais avant la destruction et portraits. In S. Lequette & D. Le Vergos (Éds.), *Décamper* (p. 42-49). La Découverte.
- Hatzfeld, H., Hatzfeld, M., & Ringart, N. (1997). La ville travaille la question de l'emploi dans ses in-

- terstices : Quelques exemples en Île-de-France. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 76(1), 11-19. <https://doi.org/10.3406/aru.1997.2112>
- Hatzfeld, H., Hatzfeld, M., & Ringart, N. (1998). *Quand la marge est créatrice : Les interstices urbains initiateurs d'emploi*. Éditions de l'Aube.
- Hawking, S. (1991). *Une brève histoire du temps : Du big bang aux trous noirs* (I. Souriau, Trad.). Flammarion.
- Heidegger, M. (1958). Bâtir, habiter, penser. In A. Préau (Trad.), *Essais et conférences* (p. 170-193). Gallimard.
- Hossard, N., & Jarvin, M. (2005). Introduction générale. In N. Hossard & M. Jarvin (Éds.), *C'est ma ville ! De l'appropriation et du détournement de l'espace public* (p. 19-28). L'Harmattan.
- Hoyaux, A.-F. (2015). Habiter : Se placer plaçant et se penser pensant. *Annales de géographie*, N° 704(4), 366-384.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34.
- Insee. (2022, juillet 12). *Dossier complet – Commune de Lille (59350)*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59350>
- Interministérielle. (2012). *Circulaire Interministérielle NOR INTK1233053C du 26/08/2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites*. <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=35737>
- Interministérielle. (2018). *Instruction du Gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles*. <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/42949>
- Jaramillo Serna, J. A., Fernández Cifuentes, T., & Bedoya Sepúlveda, S. (2017). Habitantes de calle : Entre el mito y la exclusión. *Poiésis*, 1(32), 179. <https://doi.org/10.21501/16920945.2311>
- JBB. (2022). *Territoire, territorialisation, territorialité* [Terme]. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/territoires-territorialisation-territorialite>
- La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). (2021). *Rapport 2020 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie* (p. 424). https://www.cncdh.fr/sites/default/files/rapport_racisme2020_basse_def.pdf

- Lambert, N. (2021, février 5). *Les damné-e-s de la mer*. MIGREUROP. <https://migreurop.org/article3026.html>
- L'Atelier. (2000). *La forêt des délaissés : L'atelier*. Institut Français d'Architecture.
- Laurens, L. (2015). Agri-interstice urbain ou quand l'agriculture change la réalité des marges urbaines. *BSSLg*. <http://popups.ulg.ac.be/0770-7576/index.php?id=4076>
- Laval, C. (2018). Introduction. *Vie sociale*, n° 23-24(3), 11-20.
- Lazarrotti, O. (2006). *Habiter : La condition géographique*. Belin.
- Lazarrotti, O. (2015). Brésil 3 – Croatie 2 : Habiter, écrire. *Annales de géographie*, 704(4), 442-451. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ag.704.0442>
- LDH. (2017). *Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms (ou des personnes désignées comme telles) en France en 2017*. <https://www.ldh-france.org/recensement-evacuations-forcees-lieux-vie-occupes-roms-personnes-designees-telles-en-france-en-2017/>
- Le Gall, J., & Rougé, L. (2014). Oser les entre-deux ! *Carnets de géographes*, 7. <https://journals.openedition.org/cdg/496>
- Le Strat, P.-N. (2007). Multiplicité interstitielle. *Multitudes*, n° 31(4), 115-121.
- Legros, O., & Vitale, T. (2011). Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : Mobilités, régulations et marginalités. *Géocarrefour*, 86(1). <https://geocarrefour.revues.org/8220>
- Lévesque, L. (2016). Trajectories of interstitial landscapeness : A conceptual framework for territorial imagination and action. In A. Mubi Brighenti (Éd.), *Urban Interstices : The Aesthetics and Politics of the In-between*. (p. 21-63). Routledge.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés* (p. 1137 p.). La Documentation Française. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01252959>
- Ley 1448 de 2011. *Por la cual se dictan medidas de atención, asistencia y reparación integral a las víctimas del conflicto armado interno y se dictan otras disposiciones*, (2011). https://funcionpublica.gov.co/eva/gestornormativo/norma_pdf.php?i=43043
- Liégeois, J.-P. (2009). *Roms et tsiganes*. La Découverte.
- Lion, G. (2015). *Incertaines demeures : Enquête sur l'habitat précaire*. Bayard.
- Lion, G. (2018). *Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le loge-*

- ment non ordinaire* [Thèse de Sociologie, Paris Sciences et Lettres]. <https://www.theses.fr/2018PSLEH056>
- Lotz, S. (2017). *L'effet de levier dans la reconversion des friches militaires dans le cadre du renouvellement urbain en France* [Thèse en Aménagement de l'espace et Urbanisme, Université Paris-Est]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01632441>
- Lussault, M. (2007). 2. Habiter, du lieu au monde. Réflexions géographiques sur l'habitat humain. In *Habiter, le propre de l'humain* (p. 35-52). La Découverte; Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/dec.paquo.2007.01.0035>
- Lussault, M. (2009). *De la lutte des classes à la lutte des places*. Grasset.
- Mangin, D. (2004). *La ville franchisée : Formes et structures de la ville contemporaine*. Villette.
- Margier, A. (2016). *Cohabiter l'espace public : Conflits d'appropriation et rapports de pouvoir à Montréal et Paris*. Presses universitaires de Rennes.
- Mariani, M., & Barron, P. (Éds.). (2014). *Terrain vague : Interstices at the edge of the pale* (First edition). Routledge.
- Mathieu, N. (2014). Chapitre 6. Mode d'habiter : Un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieus. In *Les interactions hommes-milieus* (p. 97-130). Éditions Quæ. <https://www.cairn.info/les-interactions-hommes-milieus--9782759221875-page-97.htm>
- Mattoug, C. (2019, mai 21). *Tous au vert ! Un vide urbain rendu public par l'aménagement : Enjeux d'un paysage urbain partagé*. Colloque international « Les friches urbaines : une forme de nature en ville ? », Tours.
- Ménager, B. (1984). Une longue bataille : Le démantèlement des remparts de Lille (1899-1923). *Revue du Nord*, 66(261), 619-630. <https://doi.org/10.3406/rnord.1984.4033>
- Merlin, P., & Choay, F. (Éds.). (2009). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* (2. éd). PUF.
- Metro de Medellín. (2021, septembre 13). *Historia*. Metro de Medellín. Calidad de vida. <https://www.metrodemedellin.gov.co/qui%3%A9nessomos/historia>
- Métropole européenne de Lille, Ville de Lille, & SPL Euralille. (2017, septembre). *Les échos de la concertation* 2. 4.
- Migreurop. (2016, octobre 26). *Carte des Camps 2016—Sixième édition*. MIGREUROP. <https://migreurop.org/article2746.html>

- Montoya Arango, V., & García Sánchez, A. (2010). Memorias desterradas y saberes otros : Re-existencias afrodescendientes en Medellín (Colombia). *Geopolítica(s): revista de estudios sobre espacio y poder*, 1(1), 137-156.
- Morange, M., Schmoll, C., & Toureille, É. (2016). *Les outils qualitatifs en géographie : Méthodes et applications*. Armand Colin.
- Moreau de Bellaing, L., & Guillou, J. (1995). *Les sans domicile fixe : Un phénomène d'errance*. L'Harmattan.
- Moreno Baptista, C., Espinosa Herrera, G., & Zapata Piedrahíta, L. (2017). Entre el hogar y el asfalto : Relatos y experiencia de vida de habitantes en condición de calle. *Revista Lasallista de investigación*, 14(2), 65-72. <https://doi.org/10.22507/rli.v14n2a6>
- Morère, L. (2017). *La participation institutionnalisée dans les espaces protégés habités. Quelles contributions à l'éco-acteurisation des participants et au développement territorial ? : Regards croisés sur 6 initiatives de développement du Parc naturel régional Scarpe-Escaut (France) et de la Mosaïque d'aires protégées Sertão Veredas-Peruaçu (Brésil)* [Thèse de Géographie, Université de Lille 1 Sciences et technologies (France) et Université Fédérale du Minas Gerais (Brésil)]. <https://theses.hal.science/tel-03028513>
- Muret, J.-P., Fouchier, P. de, & Paoletti, M. C. (Éds.). (1977). *Espaces extérieurs urbains : Rencontre du Centre de recherche d'urbanisme*. Centre de recherche d'urbanisme.
- Olivera, M. (2011). *Roms en (bidon)villes. Quelle place pour les migrants précaires aujourd'hui ?* Éditions Rue d'Ulm; Cairn.info. <https://www.cairn.info/roms-en-bidon-villes--9782728837632.htm>
- Olivera, M. (2016). Saisir la « situation des Roms de Roumanie » : Quelques valeurs de l'ethnologie. In P. Williams, M. Olivera, V. A. Stoichita, & Société d'ethnologie (Éds.), *Roms en Europe : Sous le regard de trois ethnologues : Conférence prononcée le 25 novembre 2014* (p. 19-41). Nanterre : Société d'ethnologie.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 1, Art. 1. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- Oswalt, P., Overmeyer, K., & Misselwitz, P. (2003). *Urban Catalyst*. Urbancatalyst.Net. <http://www.urbancatalyst.net/forschung.php?lang=en>

- Oswalt, P., Overmeyer, K., & Misselwitz, P. (Éds.). (2013). *Urban catalyst : The power of temporary use* (1., neue Ausg). DOM publishers.
- Paris, D., & Stevens, J.-F. (2000). *Lille et sa région urbaine : La bifurcation métropolitaine* (Vol. 5). Editions L'Harmattan.
- Paris Didier, & Mons, D. (Éds.). (2009). *Lille métropole : Laboratoire du renouveau urbain*. Parenthèses.
- Parque de la vida, & Universidad de Antioquia. (2020). *Informe de caracterización y georreferenciación, Contrato 4600084923 de 2020, Proyecto Habitante de Calle* (p. 45). Secretaría de Inclusión Social, Familia y Derechos Humanos. <https://medellin.gov.co/irj/go/km/docs/pccdesign/medellin/Temas/InclusionSocial/Programas/Shared%20Content/Documentos/2020/Georreferenciaci%C3%B3n%20y%20caracterizaci%C3%B3n%20HC%202020-1%20V1.pdf>
- Patiño Villa, C. A. (2015). *Medellín : Territorio, conflicto y estado: análisis geoestratégico urbano* (Primera edición). Universidad Nacional de Colombia-Sede Bogotá, Instituto de Estudios Urbanos IEU.
- Peimbert Duarte, A. J. (2016). *Paisaje intersticial vacíos y ruinas en el arte, la arquitectura y la ciudad* (Universidad Autónoma de Baja California, Éd.).
- Peláez Grisales, H. (2020). Estudio sociojurídico crítico del derecho a la especial protección aplicado al caso de los habitantes de calle del río Medellín en Colombia. *Revista Colombiana de Sociología*, 43(2). <https://doi.org/10.15446/rcs.v43n2.82849>
- Petcou, C., Nicolas-Le Strat, P., Petrescu, D., Marchand, N., Deck, F., & Matthys, K. (2008). *Interstices urbains temporaires, espaces interculturels en chantier, lieux de proximité* (Rapport de recherche AAP-2005-NIC). reDesign_studio (RDS) ; Institut social et coopératif de recherche appliquée (ISCRA) ; Ministère de la Culture et de la communication / Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) ; Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables / Plan Urbanisme Construction Architecture. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02964234>
- Petcou, C., & Petrescu, D. (2005). Au rez de chaussée de la ville. *Multitudes*, no 20(1), 75-87.
- Petiteau, J.-Y., & Pasquier, É. (2001). La méthode des itinéraires : Récits et parcours. *L'espace urbain en méthodes*, 63-77.

- Petitjean, O., Hatzfeld, H., & Ringart, N. (2005). Comprendre la ville à partir de ses interstices. *Revue Critique d'Ecologie Politique*, 8. <http://ecorev.org/spip.php?article401>
- Pezeu-Massabuau, J. (2004). Habiter seul. *Cahiers internationaux de sociologie*, 116, 165-174. <https://doi.org/10.3917/cis.116.0165>
- Phelps, N. A., & Silva, C. (2018). Mind the gaps ! A research agenda for urban interstices. *Urban Studies*, 55(6), 1203-1222. <https://doi.org/10.1177/0042098017732714>
- Pichon, P. (2002). Vivre sans domicile fixe : L'épreuve de l'habitat précaire. *Communications*, 73(1), 11-29. <https://doi.org/10.3406/comm.2002.2109>
- Picon, B. (2000). Conclusion, Les cabanes de l'entre-deux mondes. In Brun Bernard, Dufour Annie-Hélène, & Picon Bernard (Éds.), *Cabanes, cabanons et campements : Formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire* (p. 329-336). Édde Bergier.
- Preciado Zapata, B. (2013). *Canalizar para industrializar : La domesticación del río Medellín en la primera mitad del siglo XX* [Mémoire de Géographie, Universidad de los Andes]. <https://doi.org/10.7440/2015.19>
- Prévôt-Schapira, M.-F. (1996). Territoires urbains et politiques sociales en Amérique latine. Réflexions à partir des cas argentin et mexicain. *E. Lebris (textes réunis par), Villes du Sud, sur la route d'Istanbul, Paris, Orstom*. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-10/010005821.pdf
- Pumain, D., Paquot, T., & Kleinschmager, R. (2006). *Dictionnaire la ville et l'urbain*. Economica ; Anthropos.
- Raffestin, C. (2012). Une société de la friche ou une société en friche. *Revista Movimentos Sociais e Dinâmicas Espaciais*, 1(2), Art. 2.
- Rémy, J. (1972). Urbanisation de la ville et production d'un régime d'échanges. *Sociologie et sociétés*, 4(1), 101-120. <https://doi.org/10.7202/001617ar>
- Rothuizen, J., van Tol, M., Visser, D. J., & van der Linden, A. J. (2014, novembre 20). *Refugee Republic*. Refugee Republic. https://refugeerepublic.submarinechannel.com/intro_en.php
- Rouleau-Berger, L. (1993). Espaces de précarité et mobilités d'emploi : Les intervalles de la ville et du travail. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 59(1), 189-196. <https://doi.org/10.3406/aru.1993.1741>

- Roulleau-Berger, L. (1995). Villes en friches : Précarités, socialisations, compétences | multitudes. *Futur antérieur*, 29(3). <http://www.multitudes.net/Villes-en-friches-precarites/>
- Roulleau-Berger, L. (1999). *Le travail en friches : Les mondes de la « petite » production urbaine*. Aube.
- Saïd Chire, A. (2000). Habitat temporaire en république de Djibouti. In Brun Bernard, Dufour Annie-Hélène, & Picon Bernard (Éds.), *Cabanes, cabanons et campements : Formes sociales et rapports à la nature en habitat temporaire* (p. 65-69). Édde Bergier.
- Sánchez, L. A., & Atehortúa, C. (2008). Narraciones sobre la experiencia del éxodo. El caso del desplazamiento forzado en la comuna 13. *Vniversitas*, 117, 15-40.
- Sauvegarde du Nord. (2019). *Rapport d'Activité 2019*. <https://www.calameo.com/read/00252761548ddb9f121b4>
- Sauvegarde du Nord. (2020). *Rapport d'Activité 2020*. <https://www.calameo.com/read/002527615b08adaca10e9>
- Scapino, J. (2016). *De la friche urbaine à la biodiversité : Ethnologie d'une reconquête : (La petite ceinture de Paris)* [Thèse en Anthropologie de l'environnement, Muséum national d'histoire naturelle - MNHN PARIS]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01449578>
- Secretaría de Bienestar Social, Gerencia para la coordinación y atención a la población desplazada. (2010). *Desplazamiento forzado por la violencia en la ciudad de Medellín : Seguimiento descriptivo del fenómeno*.
- Ségaud, M. (2007). *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer: Vol. 1e ed.* Armand Colin; Cairn.info. <https://www.cairn.info/anthropologie-de-l-espace--9782200248154.htm>
- Ségaud, M., Brun, J., & Driant, J.-C. (2003). *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. A. Colin.
- Serfaty-Garzon, P. (1991). La ville et ses restes. In A. Germain (Éd.), *L'aménagement urbain – promesses et défis* (p. 232-267). Institut Québécois de recherche sur la culture.
- Silva, C. (2015). Urban Sprawl and Interstitial Spaces in Santiago de Chile : The role and implications of undeveloped areas and open tracts in processes of urban expansion. In L. Reynolds (Éd.), *Great transformation : Recasting regional policy* (p. 217-221). Regional studies association.

<https://www.researchgate.net/publication/284345091>

- Simmel, G. (2009). Digressions sur l'étranger. In Y. Grafmeyer & I. Joseph (Éds.), *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine* (p. 5-52). Flammarion.
- Sinclair, I. (2010). *London orbital* (M. Berrée, Trad.). Inculte.
- Solà-Morales, I. (1996). Terrain vague. *Quaderns d'arquitectura i urbanisme*, 34-43.
- Soubeyran, O. (2014). *Pensée aménagiste et improvisation : L'improvisation en jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*. EAC, Éditions des Archives contemporaines.
- Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches Qualitatives*, 27, 127-140.
- SPL Euralille. (2021, septembre 3). *SPL Euralille*. SPL Euralille. <https://www.spl-euralille.fr/>
- Stock, M. (2015). Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique. *Annales de géographie*, N° 704(4), 424-441.
- Tapia, K. (2021). El rol de los sismos en el origen del hábitat urbano informal en Perú 1940—191. In X. Fuster-Farfán, D. Sosa Valdez, & Y. Wilson Wetter (Éds.), *Habiter les villes latino-américaines : Débats, réflexions et enjeux de la recherche urbaine* (p. 267-285). l'Harmattan.
- Tonnelat, S. (2003). *Interstices Urbains Paris – New York, Entre contrôles et mobilités, quatre espaces résiduels de l'aménagement urbain* [Thèse en Urbanisme et aménagement (Paris XII) et en Psychologie environnementale (CUNY), Université Paris XII – Val de Marne Institut d'Urbanisme de Paris, City University of New York Graduate School]. http://stephane.tonnelat.free.fr/Welcome_files/IntersticesUrbains.pdf
- Tonnelat, S. (2016). La carrière d'un interstice urbain à New York. Deux rôles distincts de l'espace dans les mobilisations autour d'un projet d'aménagement. In H. Combes, D. Garibay, & C. Goirand (Éds.), *Les lieux de la colère : Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa* (p. 211-234). Éditions Karthala ; Sciences Po Aix. http://stephane.tonnelat.free.fr/Welcome_files/chap8.pdf
- Tranoy, L., Tonnelat, S., & Chauveau, C. (2016). Les usages du vide. Débat. Propos recueillis par Catherine Chauveau. *Archéopages. Archéologie et société*, 44, Art. 44. <https://doi.org/10.4000/archeopages.1563>

- Unidad para la Atención y la Reparación Integral a las Víctimas. (2021, août 20). *Registro Único de Víctimas (RUV)*. Unidad para las Víctimas. <https://www.unidadvictimas.gov.co/es/registro-unico-de-victimas-ruv/37394>
- Vallet, A.-C. (2011). Dans les friches de la ville. In M. Agier, F. Bouillon, C. Girola, A.-C. Vallet, & S. Kassa (Éds.), *Paris refuge : Habiter les interstices* (p. 134-151). Croquant.
- Vanbutsele, S. (2017). *Du ménagement de l'espace ouvert au dé-ménagement de la ville : Exploration des sites semi-naturels pour une densification qualitative de Bruxelles* [Thèse en Art de bâtir et urbanisme, Université Catholique de Louvain]. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:182471>
- Vanbutsele, S. (2020). Concevoir des lisières urbaines pour ménager les sites semi-naturels bruxellois. *Urbia, Hors série 6*, 91-108.
- Vasset, P. (2007). *Une livre blanc : Récit avec cartes*. Fayard.
- Velásquez-Castañeda, C. A. (2013). El Mejoramiento Barrial Urbano en Medellín. *Bitácora Urbano Territorial*, 23(2). <https://revistas.unal.edu.co/index.php/bitacora/article/view/40248>
- Vermeille, P. (2008). *Le sens du vide dans l'espace urbain* (T. Paquot, Éd.).
- Viala, L. (2016). Figures ironiques de l'habitat temporaire. In *Actualité de l'Habitat Temporaire*. Terra HN éditions. <http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?Figures-ironiques-de-l-habitat-temporaire-25>
- Vidal Rojas, R. (2002). *Fragmentation de la ville et nouveaux modes de composition urbaine*. Harmattan.
- Vigour, C. (2016). *La comparaison dans les sciences sociales*. La Découverte.
- Villa, M. I. (2006). Desplazamiento forzado en Colombia. El miedo : Un eje transversal del éxodo y de la lucha por la ciudadanía. *Controversia*, 187, 12-45.
- Vitale, T. (2015). Les politiques locales face aux Roms : Entre réification, effets de visibilité et reconnaissance. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Les-politiques-locales-face-aux.html>
- Williams, P. (2016). Nommer, connaître, faire connaître. In P. Williams, M. Olivera, V. A. Stoichita, & Société d'ethnologie (Éds.), *Roms en Europe : Sous le regard de trois ethnologues : Conférence prononcée le 25 novembre 2014* (p. 7-18). Nanterre : Société d'ethnologie.

TABLE D'ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien – acteurs institutionnels / responsables des institutions à Lille et Medellín.....	318-319
Annexe 2 : Guide d'entretien des habitants isolées des IU à Lille et Medellín.....	319
Annexe 3 : Guide d'entretien des habitants en groupe des IU à Lille.....	320
Annexe 4 : Guide d'entretien des habitants en groupe des IU à Medellín.....	321
Annexe 5 : Tableau entretiens acteurs institutionnels de Lille.....	321-322
Annexe 6 : Tableau entretiens acteurs institutionnels de Medellín.....	322-323
Annexe 7 : Tableau entretiens des habitants des IU de Lille.....	323
Annexe 8 : Tableau entretiens des habitants des IU de Medellín.....	323-325

Annexe 1 : Guide d'entretien – acteurs institutionnels / responsables des institutions à Lille et Medellín

Présentation

1. Pouvez-vous faire une petite présentation de votre parcours professionnel ?
2. Quel est votre fonction dans ... ?
3. C'est quoi l'institution... ?
4. Quels sont les objectifs de votre institution ?

Projets d'aménagement ou d'urbanisme dans le centre

5. Quels sont les principaux secteurs de travail du centre ?
6. Quels sont les projets du centre ?
7. Quel est votre participation dans le projet (*parques del Rio*) les parcs du fleuve ?

Espace public

8. Comment intervient votre institution dans l'aménagement de l'espace public ?

Patrimoine

9. Quels sont les projets de restaurations des bâtiments patrimoniaux ?
 - 9.1 Lesquels ?
 - 9.2 Quel est le processus ?
 - 9.3 S'il existe des occupants informels, comment vous intervenez ?

Transport

10. Quel est la relation de votre institution avec le Metro et le STTP ?

Commerce

11. Quel est votre opinion sur la reconversion d'usines anciennes en centres commerciaux dans les dernières années ?
 - 11.1 Quel est la position de l'institution sur le commerce informel ?
 - 11.2 Comment est le travail avec eux ?
 - 11.3 Existe-il un recensement ?

Sans –domicile fixe

12. Quel est votre avis sur les sdf ?

12.1 Avez-vous des projets avec les sdf ?

12.2 Comment votre institution intervient-elle dans les cas d'occupation de l'espace public par les sdf ?

Interstice urbain

13. Avez-vous écouté le terme interstice urbain ?

Pour finaliser, avez-vous de contacts qui pourront m'aider à poursuivre mon étude de terrain.

Annexe 2 : Guide d'entretien des habitants isolées des IU à Lille et Medellín

1. Origine (Origen)
2. Age (Edad)
3. Instruction (Instrucción)
4. Maladies (enfermedades)
5. Consumo de drogas
6. Parcours avant d'arriver à Lille (recorrido antes de llegar a Medellín)
7. Date d'installation dans l'IU et ancien IU ou lieu (fecha de instalación y antiguo IU o lugar).
8. Choix de lieu, adaptation, matériaux, espaces, temps de construction et maintenance (elección del lugar, adaptación, material, espacios, tiempo de construcción, mantenimiento).
9. Accès à l'eau, électricité et transport (acceso a agua, electricidad y transporte).
10. Travail et parcours pour le travail (trabajo y recorrido para el lugar de trabajo).
11. Recherche d'alimentation, travail, se laver, autres besoins (búsqueda de alimentación, trabajo, lavarse, otras necesidades).
12. Relation avec d'autres habitants pour le travail (relación con otros habitantes por trabajo).
13. Raisons d'habiter dans la rue (razones por vivir en la calle).
14. Relation avec la famille, voisinage, autres sans-abris, institutions, police, (relación con la familia, vecindad, otros habitantes de calle, instituciones, policía, espacio publico, centro día).

Annexe 3 : Guide d'entretien des habitants en groupe des IU à Lille

Entretien d'une famille											
	Père	Mère	Autres adultes	Enfants							
Age											
Sexe											
Occupation											
origine											
maladie											
instruction											
parcours											
âge du 1e grossesse											
langues apprises											
envie d'une habitation											
recherche d'emploi											
scolarisation											
date d'installation											
ancien terrain											
choix de lieux											
adaptation physique-froid											
temps de construction											
matériaux											
espaces/ divisions											
maintien											
esthétisation											
eau											
toilettes											
égouts											
poubelles											
distance au métro- bus											
travail											
école											
Relation / conflit											
famille											
voisins											
voisinage											
ville Lille											
ville d'origine											
école											
institution											
police											
Relation AREAS (DVT)											
Relation bénévoles											

Annexe 4 : Guide d'entretien des habitants en groupe des IU à Medellín

Parentesco			
Sexo			
Adultos Edad (años)			
Procedencia			
Nivel escolar			
Condición laboral			
Problemas de salud			
Año de instalación en la quebrada			
Desplazados del conflicto armado			
Actor armado			
Año de desplazamiento			
Razones para instalarse en la quebrada			
Recursos para la construcción del ranchito			
Contacto que ayudo a instalarse			
Retornar o instalarse en Medellín			
Relación con los vecinos de la Iguaná			
Relación con las instituciones			

Annexe 5 : Tableau entretiens acteurs institutionnels de Lille

Lille			
Type d'entretien	Date	Institution	Profession ou
Entretien exploratoire	07/10/15	Collectif Solidarité Roms	Bénévole
Entretien exploratoire	14/10/15	Dimini Theatro	Acteur
Entretien semi directif	10/01/17	Collectif Solidarité Roms	Bénévole
Entretien semi directif	12/06/18	Collectif Solidarité Roms	Bénévole
Entretien spontanée	03/07/18	Collectif Solidarité Roms	Bénévole
Entretien spontanée	18/09/18	Collectif Solidarité Roms	Bénévole
Entretien semi directif	27/11/18	Abej-SOLIDARITE	Éducateur de l'Halte de nuit
Entretien spontanée	06/12/18	Abej-SOLIDARITE	Éducateur de l'Halte de nuit
Entretien spontanée	10/12/18	Abej-SOLIDARITE	Éducateur de l'Halte de

			nuit
Entretien semi directif	11/12/18	Collectif Solidarité Roms	Bénévole
Entretien semi directif	16/11/20	Abej-SOLIDARITE	Cadre socio-éducatif d'Un chez-soi d'abord,
Entretien semi directif	25/11/21	Sauvegarde du Nord – Direction Tsiganes et Voyageurs	Chef de Service Éducatif
Entretien semi directif	08/12/21	Métropole Européenne de Lille	Chargée de mission politique d'accueil des Gens du Voyage

Annexe 6 : Tableau entretiens acteurs institutionnels de Medellín

Medellín			
Type d'entretien	Date	Institution	Profession ou
Entretien exploratoire	2016	<i>Universidad Nacional – Sede Medellín</i>	Professeure
Entretien exploratoire	21/02/17	<i>Universidad Nacional – Sede Bogotá</i>	Professeur
Entretien exploratoire	21/04/17	<i>Fundación Patrimonio para el desarrollo</i>	
Entretien exploratoire	05/05/17	<i>Agencia por el Desarrollo</i>	
Entretien semi-directif	26/05/17	<i>Gerencia del Centro</i>	Gestionnaire
Entretien semi-directif	30/05/17	<i>Secretaria de Planeación – Municipio de Medellín</i>	Architecte
Entretien semi-directif	30/05/17	<i>Secretaria de Planeación – Municipio de Medellín</i>	
Entretien semi-directif	31/05/17	<i>Secretaria de Inclusión Social – Municipio de Medellín</i>	Coordinatrice
Entretien semi-directif	20/06/17	<i>Universidad Nacional – Sede Medellín</i>	Professeur
Entretien semi-directif	23/06/17	<i>Secretaria de Inclusión Social – Municipio de Medellín</i>	Éducateur de la Granja 1
Entretien semi-directif	27/06/17	<i>Secretaria de Inclusión Social – Municipio de Medellín</i>	Coordinatrice de l'équipe de rue
Entretien semi-directif	29/06/17	<i>Secretaria de Inclusión Social – Municipio de Medellín</i>	Éducateur de l'équipe de rue 1
Entretien semi-directif	29/06/17	<i>Secretaria de Inclusión Social – Municipio de Medellín</i>	Éducateur de l'équipe de rue 2

Entretien semi-directif	06/07/17	<i>Empresa de Desarrollo Urbano</i>	Architecte
Entretien semi-directif	31/01/18	<i>Gerencia del Centro</i>	Gestionnaire
Entretien semi-directif	14/03//18	<i>Empresa de Desarrollo Urbano</i>	Sociologue
Entretien semi-directif	20/03/18	<i>Empresa de Desarrollo Urbano</i>	Sociologue
Entretien semi-directif	21/03/18	<i>Universidad Nacional – Sede Medellín</i>	Professeur

Annexe 7 : Tableau entretiens des habitants des IU de Lille

N°	Lieu	Date d'entretien
Habitant 1	FAM	06/12/18
Habitant 2	Halte de nuit	06/12/18
Habitant 3	Maraude – Église Saint-Sauveur	06/12/18
Habitant 4	Halte de nuit	06/12/18
Habitant 5	Maraude – Porte de Paris	10/12/18
Habitant 6	Maraude – Porte de Paris	10/12/18
Famille 1	Lambersart – Pont Royal 2	11/12/17
Famille 2	Pasteur	14/05/18
Famille 3	Pasteur	14/05/18
Famille 4	Pont Royal	18/09/18
Famille 5	Pont Royal	18/09/18
Famille 6	Wasquehal	21/09/18
Famille 7	Rue de Sciences	21/01/17
Famille 8	Rue de la Braille – Ronchin	05/10/18
Famille 9	Rue de la Braille – Ronchin	05/10/18

Annexe 8 : Tableau entretiens des habitants des IU de Medellín

Habitants	Date de l'entretien	Localisation
Habitant d'un cambuche construit 1	07/02/18	Puente Av. Colombia
Habitant d'un cambuche construit 2	21/02/18	Puente peatonal/ Av. San Juan
Habitant d'un cambuche construit 3	22/02/18	Puente de Quebrada Santa Elena/ la

		Minorista
Habitant d'un cambuche construit 4	09/03/18	Av. del Río
Habitant d'un cambuche construit 5	13/03/18	Puente calle 43
Habitant d'un cambuche construit 6	13/03/18	Puente calle 43
Habitant d'un cambuche construit 7	15/03/18	Av. del Río / U. Antioquia
Habitant d'un cambuche construit 8	15/03/18	Av. del Río / U. Antioquia
Habitant d'un cambuche construit 9	16/03/18	Quebrada el Hueso– Metro, Estadio
Habitant d'un cambuche construit 10	16/03/18	Quebrada el Hueso– Metro, Estadio
Habitant d'un cambuche construit 11	22/03/18	Quebrada, carrera 53
Habitant d'un cambuche construit 12	22/03/18	Av. Guayabal - Autopista sur
Habitant d'un cambuche construit 13	22/03/18	Av. Guayabal - Autopista sur
Habitant d'un cambuche improvisé 1	07/02/18	Puente Av. Colombia
Habitant d'un cambuche improvisé 2	16/02/18	Metro Prado
Habitant d'un cambuche improvisé 3	21/02/18	Av. Greiff
Habitant d'un cambuche improvisé 4	22/02/18	Av. Greiff
Habitant d'un cambuche improvisé 5	22/02/18	Av. Greiff
Habitant d'un cambuche improvisé 6	22/02/18	Av. Greiff
Habitant d'un cambuche improvisé 7	08/03/18	Barrio triste
Habitant d'un cambuche improvisé 8	09/03/18	Barrio triste
Habitant d'un cambuche improvisé 9	09/03/18	Barrio triste
Habitant d'un cambuche improvisé 10	09/03/18	Av. Greiff
Habitant d'un cambuche improvisé 11	09/03/18	Av. Rio
Habitant d'un cambuche improvisé 12	13/03/18	Metro Estadio – Quebrada el Hueso
Habitant d'un cambuche improvisé 13	13/03/18	Metro Estadio – Quebrada el Hueso
Habitant d'un cambuche improvisé 14	14/03/18	Manga la Minorista
Habitant d'un cambuche improvisé 15	14/03/18	Manga la Minorista
Habitant d'un cambuche improvisé 16	14/03/18	Manga la Minorista
Habitant d'un cambuche improvisé 17	14/03/18	Manga la Minorista
Habitant d'un cambuche improvisé 18	16/03/18	Metro Estadio – Quebrada el Hueso
Habitant d'un cambuche improvisé 19	16/03/18	Metro Estadio – Quebrada el Hueso
Habitant d'un cambuche improvisé 20	19/03/18	Manga Plaza de Toros
Habitant d'un cambuche improvisé 21	19/03/18	Manga Plaza de Toros
Habitant d'un cambuche improvisé 22	19/03/18	Manga Plaza de Toros

Famille 1	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 2	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 3	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 4	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 5	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 6	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 7	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 8	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 9	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 10	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 11	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 12	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 13	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 14	26/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 15	27/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 16	27/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 17	27/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 18	27/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 19	27/03/17	Los Ranchitos – calle 59A
Famille 1	12/07/17	Cabanons calle 59
Famille 2	12/07/17	Cabanons calle 59
Famille 3	12/07/17	Cabanons calle 59
Famille 4	12/07/17	Cabanons calle 59
Famille 5	12/07/17	Cabanons calle 59
Famille 6	12/07/17	Cabanon – puente carrera 65
Famille 7	12/07/17	Cabanon – puente carrera 65
Famille 8	13/07/17	Cabanon – puente carrera 65
Famille 9	01/02/18	Cabanon – puente Madre Laura

TABLE DE CARTES

Carte 1 : Représentation de quantité d’habitantes de calle par m ² dans la métropole de Medellín	70
Carte 2 : Délimitation des zones d’étude à Lille.....	96
Carte 3 : Délimitation des zones d’étude à Medellín.....	97
Carte 4 : Synthèse cartographique (gauche) et repérage cartographique (droite) des interstices urbains à La Chapelle par l’Atelier d’architecture autogérée (AAA), dans Paris 18 ^e	102
Carte 5 : Carte de la « forêt de délaissées » de l’est parisien par L’Atelier en 2000.....	103
Carte 6 : Cartographie des utilisations temporaires d’une friche ferroviaire à Berlin en 2001 par le Studio Urban catalyst.....	105
Carte 7 : Cartofriches du Cerema montrant les friches à niveau national en 2021.....	106
Carte 8 : L’observatoire des prairies par Caroline Cieslik en 2013.....	107
Carte 9 : Carte des camps en Europe réalisé par Migreurop en 2016.....	108
Carte 10 : La jungle de Calais de Hanappe et collègues en 2015.....	109
Carte 11 : <i>Soft map</i> (carte douce) du camps de Domiz en Syrie en 2014, réalisé par Jan Rothuizen	110
Carte 12 : Densité d’habitant de calle par km ² à Medellín en 2020.....	111
Carte 13 : L’évolution des fortifications de Lille.....	115
Carte 14 : Euralille 1, 2 et d’autres secteurs.....	118
Carte 15 : Cartographie de l’ensemble du projet de la Gare Saint-Sauveur avec la phase 1 prévue	119
Carte 16 : Interstices urbains dans l’ensemble du projet Euralille.....	120
Carte 17 : Usage du sol institutionnalisé des interstices urbains de Lille en 2015.....	124
Carte 18 : Usage observé dans les interstices urbains de Lille en 2015.....	127
Carte 19 : Medellín en 1889, relevé réalisé par les élèves de l’École des Mines.....	131
Carte 20 : Medellín en 1932.....	131
Carte 21 : Usage du sol institutionnalisé des interstices urbains de Medellín en 2018.....	139
Carte 22 : Usage observé des interstices urbains à Medellín en 2018.....	141
Carte 23 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l’habitat temporaire à Lille de 2015 à 2019.....	157
Carte 24 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l’habitat temporaire de Medellín en 2017 et 2018.....	159

Carte 25 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2015.....	163
Carte 26 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2016.....	166
Carte 27 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2017.....	169
Carte 28 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2018.....	172
Carte 29 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2019.....	175
Carte 30 : Schéma comparatif de l'évolution de l'occupation par l'habitat temporaire dans les interstices urbains à Lille de 2015 à 2019.....	177
Carte 31 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2017.....	181
Carte 32 : Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2018.....	183
Carte 33 : Comparaison de l'évolution de l'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire à Medellín en 2017 et 2018.....	185
Carte 34 : Évolution de l'occupation du dessous du pont Léon Jouhaux de 2015 à 2017.....	189
Carte 35 : Comparaison de l'évolution de l'occupation du dessous du pont Léon Jouhaux de 2015 à 2017.....	190
Carte 36 : Evolution de l'occupation du <i>platz</i> Pont Royal de 2015 à 2018.....	195
Carte 37 : Comparaison de l'évolution de l'occupation de l'interstice urbain dit « Pont Royal » de 2015 à 2018.....	196
Carte 38 : Evolution de l'occupation de la « <i>Comunidad de los Ranchitos de Nueva Villa la Iguaá</i> » de 2002 à 2017.....	198
Carte 39 : Établissements et services et localisation de l'habitat temporaire des personnes sans-abris à Lille.....	244
Carte 40 : Divisions sociospatiales et occupation des interstices à Lille en 2017.....	269
Carte 41 : Localisation de la Comunidad los Ranchitos.....	285

TABLE DE TABLEAUX

Tableau 1 : Les notions sur l'interstice urbain formalisées scientifiquement.....	30
Tableau 2 : Résumé du concept « habiter » par Lazzarotti.....	41
Tableau 3 : Grille d'analyse thématique.....	94
Tableau 4 : Usage observé dans les interstices urbains de Lille en 2015.....	128-130
Tableau 5 : Usage observé dans les interstices urbains de Medellín en 2017 et 2018.....	142-143
Tableau 6 : Caractéristiques de typologies de l'habitat temporaire dans les interstices urbains.....	149
Tableau 7 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille de 2015	

à 2018.....	156
Tableau 8 : Caractérisation des interstices urbains occupés par l’habitat temporaire à Medellín en 2017 et 2018.....	158
Tableau 9 : Évolution de l’occupation des interstices urbains par l’habitat temporaire à Lille de 2015 à 2019.....	161
Tableau 10 : Évolution de l’occupation des interstices urbains à Medellín de 2017 à 2018....	178-179

TABLE DE FIGURES

Figure 1 : Les termes de l'interstice urbain.....	22
Figure 2 : <i>Four geographic scales of interstitial space</i> . (Quatre échelles géographiques de l’espace interstitiel) réalisé par Nicholas Phelps et Cristian Silva en 2018.....	39
Figure 3 : Résumé des types des interstices urbains.....	40
Figure 4 : « De la structure à l'enveloppe, le campement dans le détail » Damien Antoni, architecte, avec Jules Boucherè et Antoni Henrad.....	56
Figure 5 : Schéma de l’habitat précaire à Lille et la comparaison avec d’autres bidonvilles hors de France en 2015.....	58
Figure 6 : La vie des habitantes de calle réalisé par l’équipe du « Plan de gestion pour l’intervention intégrale du centre » en 2015.....	74
Figure 7 : « Les Roms dans les migrations Est-Ouest depuis 1945 » réalisé par Delépine en 2016.	77
Figure 8 : Victimes du déplacement interne à Medellín en juillet 2021.....	81
Figure 9 : Schéma d'une méthodologie empirique.....	95
Figure 10 : Le projets de SPL Euralille.....	116
Figure 11 : Euralille 1.....	117
Figure 12 : Réseau du métro de Medellín.....	133
Figure 13 : Projet <i>Parques del Rio</i>	136
Figure 14 : Schéma de caractérisation de l’habitat temporaire d’un interstice urbain.....	148
Figure 15 : Typologie mi-lieu.....	150
Figure 16 : Typologie contestation.....	151
Figure 17 : Typologie superposition.....	152
Figure 18 : Typologie île.....	153
Figure 19 : Typologie enclave.....	154
Figure 20 : Les schémas de l’espace-temps de Stephen Hawking.....	199

Figure 21 : Le schéma de l'évolution du <i>platz</i> « Pont Royal » dans l'espace-temps.....	200
Figure 22 : Disposition des tentes pour créer un espace de partage au centre dans la friche de la Gare Saint-Sauveur.....	212
Figure 23 : Structure d'un cambuche démontable sur les rives du fleuve Medellín.....	214
Figure 24 : Espace en commun avec cuisine à bois dans la rive du fleuve Medellín.....	216
Figure 25 : Plan et photos de l'intérieur du <i>ranchito</i> sous le pont de la carrera 65 côté Nord.....	232
Figure 26 : Plan et coupe du <i>ranchito</i> sous le pont de la carrera 65 côté Sud.....	233
Figure 27 : Carte et informations d'établissements et services utiles aux personnes sans-abris réalisé par le Collectif des SDF de Lille.....	243
Figure 28 : Évolution de la population et des politiques de résorption de bidonvilles de la métropole lilloise de 2011 à 2021.....	279

TABLE DE GRAPHIQUES

Graphique 1 : Vagues du débat de l'interstice urbain et autres notions.....	24
Graphique 2 : Distribution des habitantes de calle par sexe et âge à Medellín en 2019.....	71
Graphique 3 : Groupe ethnique des habitantes de calle à Medellín en 2019.....	71
Graphique 4 : Raisons d'arrivée dans la rue (1) et raisons d'y rester (2) à Medellín en 2019.....	72
Graphique 5 : Les travaux des habitantes de calle à Medellín.....	73
Graphique 6 : Pyramide d'âge des habitantes de calle interviewés à Medellín.....	250
Graphique 7 : Les temps d'habiter dans la rue des habitantes de calle avec cambuche construit (en rouge) et cambuche improvisé (en bleu).....	252
Graphique 8 : Âge de la population de migrants Roms interviewés.....	265
Graphique 9 : Comparaison de la population de migrants Roms habitant en bidonville et évacuée sur la métropole lilloise.....	271
Graphique 10 : Population de « <i>la Comunidad de los Ranchitos de la Iguaná</i> » en 2017.....	280
Graphique 11 : Population des cabanons de la calle 59 à Medellín en 2017.....	281

TABLE DE PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Exposition de Stefano Boeri dans la Biennale de Venise montrant l'atlas éclectique en 2000.....	104
Photo 2 : Vente ambulante à l'arrêt « Prado », au centre de Medellín.....	134
Photo 3 : Habitat temporaire sous la ligne B du métro de Medellín.....	134

Photo 4 : <i>Ranchito</i> sous le pont Madre Laura à côté de la carrera 62.....	136
Photo 5 : Vu d'une partie du terrain de l'avenue Léon Jouhaux et cuisine improvisée du terrain.	187
Photo 6 : Terrain occupé par l'habitat temporaire sous le pont de l'avenue Léon Jouhaux de 2015 à 2017.....	188
Photo 7 : Vu de l'ensemble du <i>platz</i> Pont Royal en 2018.....	193
Photo 8 : Habitats installés dans le coté nord-ouest du <i>platz</i> Pont Royal.....	193
Photo 9 : Vu de l'intérieur du <i>platz</i> Pont Royal en 2018.....	194
Photo 10 : Habitat refuge sur la rue Chaude Rivière sous le pont du Boulevard Louis Pasteur.....	209
Photo 11 : Tentes dans le lieu dit « Pyramides » en face de la citadelle.....	210
Photo 12 : Cabane sous le pont Léon Jouhaux.....	211
Photo 13 : Cuisines à bois fabriquées par des personnes isolées dans les IU de Lille.....	211
Photo 14 : <i>Habitante de calle</i> à Medellín dans un cambuche improvisé.....	213
Photo 15 : Cambuche construit sur le bord d'un ruisseau à coté du marché La Minorista.....	215
Photo 16 : Esthétisation des habitats temporaire à Medellín.....	218
Photo 17 : Isolement dans une cabane église dans le <i>platz</i> de la zone d'Hellu.....	220
Photo 18 : Cabanes du <i>platz</i> Lambersart et du <i>platz</i> Rue des sciences.....	221
Photo 19 : Cabane sous le pont de la rue de Gand.....	222
Photo 20 : Poêles à bois dans les cabanes de migrants Roms à Lille.....	223
Photo 21 : Aménagement de l'espace extérieur dans les <i>platz</i> d'Haubourdin et du <i>platz</i> de Ronchin	224
Photo 22 : Structure réalisée par un migrant Rom lors du <i>workshop</i> organisé par l'Atelier volant.....	225
Photo 23 : Esthétisation des murs intérieurs d'une cabane du <i>platz</i> de la rue Cordonnier et de l'église du <i>platz</i> du carrefour Pasteur.....	226
Photo 24 : Ensemble de la communauté « <i>Los Ranchitos</i> » et unité d'habitat : <i>ranchito</i>	228
Photo 25 : <i>Ranchitos</i> de la calle 59 dans <i>el barrio Nueva Villa la Iguaná</i>	230
Photo 26 : <i>Ranchitos</i> sous le pont de la carrera 65 côté Sud.....	231
Photo 27 : Vues extérieurs du <i>ranchito</i> sous le pont de la carrera 65 côté Sud.....	234
Photo 28 : Village d'insertion à Hellemmes.....	275
Photo 29 : Dispositif SAS « Pyramides ».....	277

TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	6
SOMMAIRE.....	7
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES.....	11
GLOSSAIRE.....	13
INTRODUCTION	14
Genèse du sujet.....	15
Problématique et hypothèses.....	15
Positionnement.....	16
Justification de terrains.....	16
Structure de la thèse.....	18
PARTIE 1 : CADRE GÉNÉRAL.....	20
CHAPITRE 1 : L'INTERSTICE URBAIN ET L'HABITAT TEMPORAIRE COMME OBJETS DE RECHERCHE	21
I. L'interstice urbain, notion aux multiples sens et usages.....	21
1. Aux origines d'une notion.....	21
2. Notions utilisées pour caractériser l'IU.....	24
2.1. L'entre-deux.....	25
2.2. Espace vide.....	26
3. Notions institutionnalisées en France et en Colombie.....	26
3.1. Friche.....	26
3.2. Délaissés.....	27
3.3. L'espacement.....	28
4. Notions formalisées scientifiquement.....	29
4.1. Espace intermédiaire ou l'Intervalle.....	31
4.2. Terrain vague.....	32
4.3. Tiers-paysage.....	32
4.4. Interstices urbains (IU).....	33
5. Vers une définition de l'interstice urbain.....	40
II. Habitat temporaire ou habitat en transition ?.....	41
1. Habiter.....	41

1.1 Habiter dans le courant de la phénoménologie ontologique.....	42
1.2 Habiter dans le courant de la philosophie pragmatique en géographie.....	43
1.3. L’habiter selon des philosophes et des géographes.....	44
2. Habitat.....	49
3. Les autres termes de l'habitat temporaire.....	50
3.1. Habitat non-réglementaire.....	50
3.2. Habitat informel.....	51
3.3. Habitat non-ordinaire.....	52
4. Habitat temporaire comme espace en transition.....	54
5. Habitat temporaire à Lille et Medellín.....	57
Conclusions du chapitre 1 : objets de recherche.....	62
CHAPITRE 2 : LE SANS-ABRISME.....	63
I. Habiter dans l’isolement.....	63
1. Sans-abris ou sans domicile fixe (SDF).....	63
1.1 Origine des termes : le sans-abri et le sans domicile fixe (SDF).....	63
1.2 Les types de sans-abris.....	66
1.3. Vivre dans la rue.....	67
1.4 La solitude et l’isolement.....	67
2. <i>Habitante de calle</i>	68
2.1. Définition d'habitante de calle.....	68
2.2. Pourquoi vivre dans la rue?.....	72
II. Habiter en groupe.....	75
1. Les migrants Roms.....	75
1.1 L'origine de migrants Roms.....	75
1.2 Le racisme et la romanophobie.....	77
1.3 Les évacuations.....	78
2. Les familles de déplacés internes.....	79
2.1 Les définitions du déplacement forcé.....	79
2.2 Les effets du déplacement forcé.....	82
III. Sans-abrisme.....	84
Conclusions du chapitre 2 : habiter les interstices urbains, entre formes collectives et formes individuelles.....	86

CHAPITRE 3 : DES MÉTHODOLOGIES PLURIELLES DE RECHERCHE.....	87
I. Méthodes.....	87
1. Recherche bibliographique et documentation.....	87
2. Parcours exploratoires.....	88
3. Méthodes ethnographiques : L'observation participante et l'engagement ethnographique.....	88
3.1. Observation participante.....	89
3.2. L'engagement ethnographique.....	91
4. Entretiens semi-directifs.....	91
4.1. Analyse thématique.....	93
II. L'exploration des terrains sensibles : l'évolution d'une méthodologie empirique.....	94
1. La délimitation de la zone d'étude.....	95
2. Analyse de la forme urbaine.....	98
3. Analyse de la production des interstices.....	98
4. Analyse de l'occupation par l'habitat temporaire.....	98
5. Analyse ethnographique.....	98
6. Analyse de la gestion des interstices.....	98
Conclusions du chapitre 3 : un retour réflexif sur les méthodologies mobilisées.....	99
CONCLUSIONS DE LA PARTIE 1.....	100
PARTIE 2 ANALYSE CARTOGRAPHIQUE D'UN ESPACE EN MARGE.....	101
1. La cartographie des interstices urbains dans le monde.....	102
2. La cartographie des habitat temporaires dans le monde.....	108
CHAPITRE 4 : CRÉATION DES INTERSTICES URBAINS.....	113
I. Cas d'étude : Lille.....	114
1. Évolution de la morphologie urbaine du centre de Lille.....	114
1.1 L'évolution des fortifications entre XVe et XIXe siècles.....	114
1.2. Euralille 1, 2, 3 : la génération successive « d'angles morts » du développement urbain.....	116
2. Les usages des interstices urbains à Lille en 2015.....	121
2.1 Usages institutionnalisés en 2015.....	121
2.2 Usages observés dans les interstices urbains de Lille en 2015.....	125
2.3 Comparaison de l'usage institutionnalisé et l'usage observé en 2015.....	128

II. Cas d'étude : Medellín.....	130
1. Evolution de la morphologie urbaine du centre de Medellín.....	130
1.1. La canalisation du fleuve Medellín.....	130
1.2. Les méga-projets.....	132
1.2.1 Métro aérien.....	132
1.2.2 Pont Madre Laura.....	135
1.2.3 Parques del Río.....	136
2. Les usages des interstices urbains à Medellín en 2018.....	137
2.1 Usages institutionnalisés en 2014.....	137
2.2 Usages observés dans les interstices urbains de Medellín en 2018.....	140
2.3 Comparaison de l'usage institutionnalisé et l'usage observé en 2017 et 2018.....	142
Conclusions du chapitre 4 : la création des interstices urbains.....	144
CHAPITRE 5 : CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DES INTERSTICES URBAINS.....	146
I. L'échelle urbaine : Analyse des caractéristiques et de l'évolution de l'occupation des interstices urbains par l'habitat temporaire.....	147
1. Caractérisation des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire de Lille et de Medellín.....	147
1.1. Critères de choix des interstices urbains étudiés.....	147
1.2. Caractérisation des interstices.....	148
1.3 Typologies.....	148
1.4 Cartes de caractérisation dans les villes de Lille et Medellín.....	155
2. L'évolution cartographique de l'habitat temporaire de Lille et de Medellín.....	160
2. 1. L'évolution cartographique de l'habitat temporaire à Lille de 2015 à 2019.....	160
2.1.1 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2015.....	162
2.1.2 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2016.....	164
2.1.3 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2017.....	167
2.1.4 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2018.....	170
2.1.5 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille en 2019.....	173
2.1.6 Comparaison des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Lille entre 2015 à 2019.....	176
2.2 L'évolution cartographique de l'habitat temporaire à Medellín de 2017 à 2018.....	178
2.2.1 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2017.....	180

2.2.2 Les interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2018	182
2.2.3 Comparaison des interstices urbains occupés par l'habitat temporaire à Medellín en 2017 et 2018.....	184
II. L'évolution de l'occupation de l'habitat temporaire dans des interstices urbains.....	186
1. Évolution de l'occupation de certains interstices urbains à Lille.....	186
1.1 Habitat des personnes isolées : cas du pont de l'avenue Léon Jouhaux côté Est...	186
1.2 Habitat en collectif : Cas rond-point boulevard Schuman et M749, lieu dit « Platz du pont Royal » ou « Pont Royal ».....	191
2. Évolution de l'occupation de certains interstices urbains à Medellín.....	197
Réflexions sur la représentation de l'espace-temps dans les cartes.....	199
Conclusion du chapitre 5 : l'exploration cartographique de l'habitat temporaire dans l'IU.	202
CONCLUSIONS DE LA PARTIE 2.....	204
PARTIE 3 : L'ÉTUDE DES SPATIALITÉS DES INTERSTICES URBAINS, CENTRÉE SUR L'HABITAT TEMPORAIRE.....	205
CHAPITRE 6 : LA STRUCTURE D'UN HABITAT TEMPORAIRE.....	206
1. Les processus d'un habitat temporaire.....	206
1.1. Conditions de localisation d'un IU.....	206
1.2. Le processus de création d'un habitat temporaire dans un interstice urbain.....	207
1.3. La structuration de l'espace.....	207
I. Habiter dans l'isolement	208
1. L'habitat des personnes isolées dans la métropole lilloise.....	209
Structure de l'habitat (point de vue architectural).....	209
Organisation du lieu de vie.....	211
Relation avec le contexte.....	212
2. Habiter dans les interstices fluviaux à Medellín.....	213
Structure de l'habitat (point de vue architectural).....	213
Organisation du lieu de vie.....	215
Relation avec le contexte.....	217
II. Habiter en groupe.....	219
1. Habitat des familles Roms ou des migrants de l'Europe de l'Est.....	219
Structure de l'habitat.....	220
Organisation du lieu de vie.....	222

Relation avec le contexte.....	225
2. Habitat des déplacés internes à Medellín.....	227
Structure et organisation du lieu de vie.....	227
Relation avec le contexte.....	235
Conclusions du chapitre 6 : analyse de la structure de l'habitat temporaire.....	236
CHAPITRE 7 : L'ÉVOLUTION ET TERRITORIALISATION D'UNE OCCUPATION.....	238
I. Les liens du sans-abrisme.....	238
1. Les sans-abri (ou les personnes isolés) à Lille.....	238
1.1 Vivre dans la rue et dans les IU de Lille.....	239
1.1.1 Sans-abris, sans domicile fixe ou personne à la rue.....	239
1.1.2 Profil du sans-abri.....	239
1.1.3 Raisons d'arriver dans la rue.....	240
1.1.4 La solidarité entre les personnes isolées.....	241
1.2 Les liens avec la ville et son réseau d'associations.....	241
1.3 L'abej SOLIDARITÉ, l'hébergement de la Halte de nuit et le dispositif un chez-soi d'abord à Lille.....	245
1.3.1 La Halte de nuit.....	246
1.3.2 Un chez-soi d'abord.....	246
2. L' <i>habitante de calle</i> à Medellín.....	248
2.1 Vivre dans la rue et les IU de Medellín.....	248
2.1.1 Habitante de calle.....	248
2.1.2 Profil de l' <i>habitante de calle</i>	249
2.1.3 Raisons d'arriver dans la rue.....	253
2.1.4 Comment c'est de « vivre dans la rue » ?.....	254
2.1.5 La relation entre les habitantes de calle et les autres personnes.....	255
2.1.6 Travailler en étant habitante de calle.....	256
2.2 Territorialisation des cours d'eau : les frontières invisibles.....	256
2.3 Le système de prise en charge du sous-secrétariat d'Inclusion Sociale.....	257
2.3.1 Composante de calle (composante de rue).....	257
2.3.2 Les Centres de prise en charge du programme d'atténuation.....	258
2.3.3 Les Centres de prise en charge du programme resocialisation.....	259
2.3.4 Autres structure de prise en charge.....	261

2.3.5 La relation entre les habitantes de calle et les programmes du sous-secrétariat d'inclusion sociale.....	261
II. La survie dans la métropole.....	264
1. L'arrivée à Lille et le réseau de survie de migrants Roms de l'Europe de l'Est.....	264
1.1 Vivre dans un <i>platz</i> à Lille.....	264
1.1.1 Profil des familles de migrants Roms.....	264
1.1.2 Pourquoi vivre dans un <i>platz</i> ?.....	265
1.1.3 La relation entre les migrants Roms, les institutions, et le voisinage.....	265
1.1.4 Travailler dans la métropole.....	267
1.2 La gestion de la MEL des IU habités par des migrants Roms.....	267
1.2.1 Les évacuations comme solutions temporaires.....	268
1.2.1.1 Parcours.....	270
1.2.1.2 Les évacuations en 2017.....	270
1.2.1.3 Les effets des évacuations.....	273
1.2.2 Transitoire : une figure d'encadrement social par l'institution publique.....	274
1.2.2.1 L'entrée très sélective en villages d'insertion.....	274
1.2.2.2 Le Dispositif Sas d'insertion : une réponse d'urgence ou d'opportunité.....	275
1.2.3 Pérenne : les figures fragiles de la résorption.....	277
1.2.4 Comparaison des trois registres.....	278
2. Le parcours de déplacés internes, et la violence à Medellín.....	280
2.1 Les déplacés internes dans les IU de Medellín.....	280
2.1.1 Profil des familles de déplacés internes.....	280
2.1.2 Pourquoi vivre dans un IU ?.....	281
2.1.3 Contact qui a permis son installation dans l'IU.....	282
2.1.4 Les liens avec la ville.....	282
2.2 L'évacuation comme gestion de l'habitat dans les IU de Medellín.....	283
2.2.1 L'évacuation.....	285
2.2. Des dynamiques spatiales et sociales après l'évacuation.....	287
Conclusions du chapitre 7 : la gestion de la grande précarité.....	289
CONCLUSIONS DE LA PARTIE 3.....	292
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	293
Rappel de la problématique.....	293

Résultats.....	293
1. Habitat en transition.....	293
2. Installations tolérées.....	294
3. Une prise en charge insuffisante.....	294
4. Invisibilisation de la grande précarité.....	295
Limites de la recherche.....	296
Difficultés rencontrées.....	296
Le futur de cette recherche.....	297
BIBLIOGRAPHIE.....	299
TABLE D'ANNEXES.....	317
TABLE DE CARTES.....	326
TABLE DE TABLEAUX.....	327
TABLE DE FIGURES.....	328
TABLE DE GRAPHIQUES.....	329
TABLE DE PHOTOGRAPHIES.....	329
TABLE DE MATIÈRES.....	331
RÉSUMÉS.....	339

RÉSUMÉS

RÉSUMÉ

Habiter les interstices urbains. Une analyse des formes d'appropriation, d'adaptation et d'innovation de populations en grande précarité à Lille (France) et Medellín (Colombie).

Dans le centre des métropoles, les interstices urbains (IU) accueillent de nouveaux usages dont l'habitat temporaire. Lors des premiers parcours d'exploration réalisés à Lille pendant cette thèse, cet habitat était le principal nouvel usage observé. Néanmoins, cet habitat ne se pérennisait pas à cause des évacuations constantes. Habiter le temporaire devenait alors la réalité des personnes en grande précarité. Nous nous sommes alors demandés : comment se structurent les formes et les processus d'occupation par l'habitat temporaire dans les IU ? Pour répondre à cette question, une mise en perspective entre Lille et Medellín, a été construite pour pouvoir relever les similitudes et les dissemblances de ces habitats. Ce travail a utilisé une méthodologie empirique cyclique pour s'adapter à ces terrains sensibles. De plus, des méthodes ethnographiques comme l'observation participante et les entretiens semi-directifs ont complété cette méthodologie. Quatre étapes d'analyse ont été utilisées pour structurer la compréhension en détail de l'habitat temporaire. Lors du travail de recherche, on a observé que ces habitats temporaires se sont caractérisés par l'utilisation de techniques de construction adaptées aux climats et aux topologies variées des deux villes. Ces habitats en transition ne sont pas arrivés à se complexifier et les personnes qui y habitent étaient aussi en transition vers un logement plus pérenne. Sur les deux terrains, à cause d'une prise en charge insuffisante, les personnes sont restées dans la rue. Enfin, on a constaté que la gestion de l'habitat des IU était centrée sur l'invisibilisation de la grande précarité.

Mots clés : habitat temporaire, interstice urbain, habiter, précarité

RESÚMEN

Habitar los intersticios urbanos. Un análisis de las formas de apropiación, adaptación e innovación de poblaciones en gran precariedad en Lille (Francia) y Medellín (Colombia).

En el centro de las metrópolis, los intersticios urbanos (IU) acogen nuevos usos, entre ellos el hábitat temporal. Durante los primeros recorridos de exploración realizados en Lille durante esta tesis, este hábitat fue el principal nuevo uso observado. Sin embargo, este hábitat no se perennizaba debido a las constantes evacuaciones. Habitar lo temporal se convirtió entonces en la realidad de personas en gran precariedad. Nos preguntamos entonces: ¿cómo se estructuran las formas y procesos de ocupación por el hábitat temporal en las IU? Para responder a esta pregunta, se ha construido una puesta en perspectiva entre Lille y Medellín para poder identificar las similitudes y diferencias de estos hábitats. Este trabajo utilizó una metodología empírica cíclica para adaptarse a estos terrenos sensibles. Además, métodos etnográficos como la observación participante y las entrevistas semi-directivas han completado esta metodología. Se utilizaron

cuatro etapas de análisis para estructurar la comprensión detallada del hábitat temporal. Durante el trabajo de investigación se pudo observar que estos hábitats temporales se caracterizaron por el uso de técnicas constructivas adaptadas a los climas y las topologías variadas de las dos ciudades. Estos hábitats en transición no son complejos y las personas que viven allí también estaban en transición hacia viviendas más permanentes. En ambos terrenos de investigación, debido a la atención insuficiente, las personas permanecieron en la calle. Finalmente, se constató que la gestión del hábitat del IU estuvo centrada en la invisibilización de la gran precariedad.

Palabras clave : hábitat temporal, intersticio urbano, habitar, Lille, Medellín, precariedad

ABSTRACT

Inhabit in urban interstices. An analysis of the forms of appropriation, adaptation and innovation of populations in poverty in Lille (France) and Medellín (Colombia).

In the center of metropolises, urban interstices (IU) welcome new uses, including temporary housing. During the first exploration circuit carried out in Lille during this thesis, this habitat was the main new use observed. However, this habitat was not sustainable due to constant evacuations. Living in the temporary then became the reality of people in poverty. We then asked ourselves: how are the forms and processes of occupation by temporary housing structured in the IUs? To answer this question, a perspective between Lille and Medellín was constructed in order to identify the similarities and dissimilarities of these habitats. This work used a cyclical empirical methodology to adapt to these sensitive terrains. In addition, ethnographic methods such as participant observation and semi-structured interviews have completed this methodology. Four stages of analysis were used to structure the detailed understanding of the temporary habitat. During the research work, it was observed that these temporary habitats were characterized by the use of construction techniques adapted to the varied climates and topologies of the two cities. These habitats in transition did not manage to become more complex and the people who live there were also in transition towards more permanent housing. On both sites, due to insufficient care, people remained on the street. Finally, it was found that the management of the habitat of the UI was centered on the invisibilization of the poverty.

Keywords: temporary housing, urban interstice, inhabit, poverty